

VIE
DE
S. VINCENT DE PAUL,

INSTITUTEUR

ET
PREMIER SUPÉRIEUR GÉNÉRAL
DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION,

PAR LOUIS ABELLY, EVÊQUE DE RODEZ.

NOUVELLE ÉDITION

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ DE SAINT VINCENT DE PAUL,
Sous les auspices de la Congrégation de la Mission.

Précédée d'une Notice

Sur l'état actuel des œuvres du Saint, par un prêtre de la même Congrégation.

SUIVIE DE LA VIE DE M. ALMÉRAS,

L'AMI ET LE SUCCESSEUR IMMÉDIAT DE SAINT VINCENT DE PAUL.

Avec le portrait du Saint et celui de mademoiselle Legras, fondatrice et première supérieure des Filles de la Charité.



PARIS,

DEBÉCOURT,
RUE DES SAINTS-PÈRES, 69.

CANUET,
RUE DU CHERCHE-MIDI, 17.

MDCCCXXXIX.



Simon François, pinx.

1828

Fromanger, sculp.

S^t. Vincent de Paul.

Né à Pouy (Landes) le 24 Avril 1576.

Mort à Paris le 27 Septembre 1660

VIE
DE
S. VINCENT DE PAUL,

INSTITUTEUR

ET
PREMIER SUPÉRIEUR GÉNÉRAL
DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION,

PAR LOUIS ABELLY, EVÊQUE DE RODEZ.

NOUVELLE ÉDITION

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ DE SAINT VINCENT DE PAUL,
Sous les auspices de la Congrégation de la Mission.

Précédée d'une Notice

Sur l'état actuel des œuvres du Saint, par un prêtre de la même Congrégation.

SUIVIE DE LA VIE DE M. ALMÉRAS,

L'AMI ET LE SUCCESSION IMMÉDIAT DE SAINT VINCENT DE PAUL.

Avec le portrait du Saint et celui de mademoiselle Legras, fondatrice et première
supérieure des Filles de la Charité.



PARIS,

DEBÉCOURT,
RUE DES SAINTS-PÈRES, 69.

•
•

CANUET,
RUE DU CERCHE-MIDI, 17.

MDCCCXXXIX.

a la Reine,
MÈRE DU ROI.

MADAME,

L'accueil favorable que VOTRE MAJESTÉ a toujours fait a M. Vincent pendant qu'il vivait sur la terre, et les témoignages de bienveillance dont elle a honoré sa mémoire après sa mort, m'ont donné sujet d'espérer qu'elle agréerait cet ouvrage, qui n'est qu'un crayon de la vie et des vertus, de ce grand serviteur de Dieu, que je me suis étudié de tracer avec toute la fidélité qu'il m'a été possible. Il est bien vrai qu'on n'y trouvera pas les ornemens qui sembleraient convenables pour le rendre digne d'être présenté à une si grande princesse ; mais j'ai pensé que plus cette copie serait simple et naïve, plus aussi serait-elle conforme à son original, et plus favorablement reçue de V. M, qui reconnaîtrait mieux M. Vincent lorsqu'elle le verrait paraître dans son équipage ordinaire, c'est-à-dire avec son humilité, sa simplicité et sa candeur accoutumée. Et pour y réussir plus heureusement, quoique ce saint homme pendant sa vie ait toujours retenu autant qu'il a été en son pouvoir sous le voile du silence les excellentes grâces qu'il recevait de Dieu, j'ai fait néanmoins ce que j'ai pu pour l'obliger de parler après sa mort, et nous en déclarer quelque partie ; ayant soigneusement recueilli ce qu'il a dit sur ce sujet en diverses rencontres, lorsque sa charité l'a contraint de découvrir ce que son humilité eût voulu cacher. Si V. M. daigne lui donner quelque audience, il aura l'honneur de l'entretenir de plusieurs sujets qui sans doute contenteront sa piété, et tout ensemble lui donneront beaucoup de consolation, reconnaissant combien de grandes choses ont été faites pour la gloire de Dieu et l'accroissement du royaume de Jésus-Christ durant le temps de sa régence, non seulement par sa permission et sous l'appui de son autorité, mais encore par la coopération de son zèle et par l'application de ses soins et de ses libéralités. Et ce qui doit combler de joie V. M. est que toutes ces grandes œuvres subsistent encore, s'augmentent et se perfectionnent toujours, à la faveur de la très sage conduite de notre incomparable monarque, qui éclaire comme un soleil, et vivifie en même temps toutes les parties de son royaume, et qui, parmi les plus importantes affaires auxquelles il s'applique pour le bien de son État avec une force d'esprit infatigable, ne laisse pas d'étendre ses soins et d'employer son zèle pour maintenir en tout lieu la véritable religion et la solide piété.

C'est, MADAME, ce qui obligera encore plus particulièrement celui duquel nous écrivons la vie, et dont l'innocence et la sainteté nous donnent

tout sujet de le croire dans le ciel avec Dieu, d'employer incessamment ses prières pour obtenir de son infinie bonté toute sorte de bénédictions sur la personne de ce grand prince, sur celle de V. M., et sur toute la maison royale, en reconnaissance des grâces et faveurs qu'il en a reçues, et qu'il continue d'en recevoir en la personne des siens.

Pendant qu'il a vécu sur la terre, et même dans les temps les plus périlleux et difficiles, il a toujours fait profession d'une constante fidélité envers le roi et d'une affection sincère pour tout ce qui concernait le bien de son service : et puisque les vertus des saints ne meurent point, et que leur charité est toujours vivante, il y a grande raison de croire que M. Vincent conserve dans le ciel cette même affection et ce même zèle pour procurer auprès de Dieu toutes sortes de biens à la personne du roi, à V. M. et à tout ce qu'elle a de plus cher. Ce ne lui est pas un petit sujet de consolation d'être assuré d'avoir un fidèle serviteur, ou bien, pour parler plus conformément aux sentimens de votre piété, un intercesseur et un protecteur qui lui est parfaitement acquis auprès de Dieu, lequel, comme un autre Jérémie, est continuellement prosterné devant le trône de cette adorable Majesté pour lui demander tout ce qu'il voit, dans ce grand jour de la gloire, être vraiment salulaire à V. M. et favorable à l'accomplissement de ses justes desirs.

Pour moi, MADAME, ayant été prévenu et comblé des grâces du roi, et ayant ressenti les effets de votre bienveillance sans jamais les avoir mérités, et d'ailleurs me jugeant incapable d'en rendre à V. M. une reconnaissance telle que je lui dois, je la supplie de souffrir que j'emprunte de celui dont j'écris la vie ce qui me manque pour m'acquitter de ce devoir, et qu'à son exemple, et sous la faveur des mérites qu'il s'est acquis par ses fidèles services, je me dise avec tout le respect qui m'est possible

MADAME,

De Votre Majesté,

Le très humble, très obéissant
et très fidèle serviteur et sujet,

Louis, évêque de Rodez.

AVIS AU LECTEUR.

Mon cher lecteur, j'ai à vous avertir en peu de mots de trois choses, sur lesquelles je vous prie de faire quelque attention avant que de vous engager dans la lecture de ce livre.

La première, que la vérité étant comme l'âme de l'histoire, sans laquelle elle ne mérite pas le nom d'histoire, mais plutôt de roman ou de conte fait à plaisir, vous pouvez vous assurer qu'elle a été très fidèlement et très exactement observée en celle-ci ; tout ce que vous y lirez étant ou publiquement connu, ou appuyé du témoignage de diverses personnes très dignes de foi ; ou bien étant tel, que je puis vous certifier l'avoir vu de mes yeux ou entendu de mes oreilles, ayant eu le bonheur de connaître et de fréquenter M. Vincent durant un grand nombre d'années, et d'avoir même visité le lieu de sa naissance et ses plus proches parens dans un voyage que je fis en Guienne il y a environ vingt-cinq ans.

Que si parmi les témoignages des autres j'y rapporte aussi divers extraits de ses lettres ou de ses entretiens, qui ont été en partie recueillis par quelques uns des siens avec grande fidélité, et cela seulement sur les dernières années de sa vie, j'en ai usé de la sorte dans la pensée que je ne pouvais faire une expression plus sincère ni plus certaine de ses dispositions intérieures qu'en rapportant ce qu'il a lui-même dit, lorsque la charité l'obligeait de parler, et de découvrir quelquefois ce que l'humilité lui faisait ordinairement cacher. En quoi son témoignage est d'autant plus digne de croyance, que tous ceux qui l'ont connu savent qu'il était très éloigné de tout esprit de vanité et de vanterie, et qu'une de ses plus fréquentes pratiques était de chercher l'abjection et l'avilissement de lui-même, disant et faisant volontiers dans les rencontres ce qui pouvait le rendre méprisable aux yeux des autres.

Or comme ce saint homme faisait ordinairement ces entretiens sans les avoir prémédités, parlant à ceux de sa compagnie sur les sujets qui se présentaient comme un père à ses enfans, on n'y verra pas tout l'ordre ni toute la liaison qui se trouveraient dans un discours étudié et préparé : néanmoins nous avons pensé que, les rapportant dans leur simplicité, le

lecteur serait d'autant plus satisfait et édifié de cette lecture, qu'il y verrait plus naïvement dépeint le fond de l'esprit et de la vertu de ce grand serviteur de Dieu, sa bouche ayant parlé en ces occasions de l'abondance de son cœur.

La seconde est que cet ouvrage semblera peut-être trop ample et trop étendu, et quelques uns même pourront penser qu'il n'était pas nécessaire de s'arrêter à déduire beaucoup de choses particulières qu'on eût pu passer sous silence, étant assez de rapporter en général les principales et les plus dignes de l'attention du lecteur. Mais comme on ne peut pas bien juger des choses si on ne les connaît que superficiellement ou en partie, on a cru que, pour bien faire voir la grandeur et l'utilité des œuvres que Dieu a faites par M. Vincent, il était nécessaire de les rapporter plus au long et de les mettre en leur jour, et que ce n'était pas assez de les déduire sommairement et seulement en général, sans descendre au particulier.

Au reste le lecteur considérera, s'il lui plaît, que ce n'est pas ici une pièce d'éloquence, ni un panégyrique, mais un simple récit de la vie et des actions vertueuses d'un serviteur de Dieu, lequel ayant fait toute sa vie une profession très particulière d'humilité, ce serait en quelque façon aller contre son esprit, défigurer cette vertu qu'il a tant chérie, que de la revêtir des ornemens pompeux d'une éloquence mondaine. Le style dont on se sert en écrivant quelque livre doit toujours avoir un entier rapport avec le sujet qu'il traite, et on ne saurait bien réussir en rapportant les actions vertueuses des saints qu'en les décrivant avec le même esprit dont elles ont été animées.

Enfin, mon cher lecteur, la troisième et dernière chose dont j'ai à vous avertir est que, pour me conformer aux ordres très sagement établis par le Saint-Siège apostolique, je déclare que je n'entends, et que je n'ai aucun dessein de faire entendre à personne tout ce qui est rapporté en ce livre autrement qu'on a coutume de prendre les choses qui sont appuyées seulement sur le témoignage des hommes, et non sur l'autorité de l'Église, et que je n'emploie le titre de saint que je donne quelquefois à M. Vincent, qu'au sens que saint Paul le donne à tous les fidèles : ne voulant signifier autre chose, par cette honorable qualité et par toutes les autres semblables, sinon que ce grand serviteur de Dieu a été doué d'une vertu très éminente, et qui surpassait beaucoup celle du commun des chrétiens.

NOTICE.

Plus on étudie saint Vincent de Paul, pins on, demeure convaincu que ce grand saint fut suscité de Dieu dans ces derniers temps pour remplir de hautes destinées dans l'Église, et pour exercer une puissante influence sur les temps futurs. Il se présente à la méditation du fidèle comme un phénomène dans l'ordre de la grâce qui atteste l'action constante du divin Auteur de la religion, qui la fait triompher dans les luttes qu'elle a à soutenir contre les passions humaines. qui la console dans les tribulations dont elle est affligée, qui répare les pertes qu'elle éprouve, qui fait du sang de ses martyrs une semence de chrétiens, qui la maintient au milieu des catastrophes et des bouleversemens du monde, toujours immobile au sein de la tempête, toujours puissante pour guérir les plaies du corps social, toujours féconde pour multiplier ses bienfaits sur la terre et ses élus au ciel.

Déjà près de deux siècles se sont écoulés depuis qu'il a terminé sa longue carrière de bonnes œuvres pour aller recevoir la couronne immortelle due à ses mérites, et sa mémoire est encore aussi présente que si sa mort ne datait que d'hier. Son nom est prononcé avec vénération d'un pôle à l'autre ; partout on connaît ses œuvres, et son seul souvenir excite dans les cœurs les plus douces émotions, C'est sous son patronage que viennent se placer à l'envi toutes les conceptions qui ont pour but de soulager les misères humaines, et l'on sent que le moyen le plus sûr d'intéresser les âmes chrétiennes eu faveur de l'indigence, c'est d'emprunter ses paroles, de s'appropriier ses sentimens, de citer son exemple. On lit rarement deux fois la vie des autres saints, on lit et on relit toujours avec de nouvelles délices la vie de saint Vincent de Paul. L'esprit aime à méditer le mystère de la grâce divine qui s'est opéré en lui, à contempler la profondeur des richesses de la science et de la sagesse de Dieu que présentent les merveilles dont il fut l'instrument. Le cœur surtout se dilate, s'enflamme, s'ouvre aux plus douces émotions de la charité, en pénétrant dans ce cœur si beau, si noble, si grand de saint Vincent de Paul. Il semble qu'en parcourant toutes les circonstances de sa vie on ne peut s'empêcher de s'approprier quelque

chose de son âme toute céleste. Il en reste un je ne sais quoi qui touche, qui anime à la vertu, qui rend meilleur.

La vie de ce grand saint nous dit bien éloquemment que Dieu est admirable dans ses saints ; mais aussi elle nous montre d'une manière bien visible combien les œuvres de la religion sont différentes des œuvres des hommes. Aux yeux des hommes, qu'est-ce que saint Vincent de Paul ? Un grand génie qui a su concevoir de vastes projets pour le bonheur de l'humanité, et qui a su se procurer de puissans moyens pour les réaliser ; un génie extraordinaire, aux sentimens élevés, aux pensées sublimes, qui a immortalisé son nom en répandant d'immenses bienfaits par toute la terre. C'est rendre ce grand homme bien petit que de le réduire aux proportions même les plus heureuses de l'esprit humain ; c'est ôter à sa vie tout son charme et toute sa puissance sur les cœurs. Si la religion a élevé si haut sur ses autels saint Vincent de Paul, c'est qu'elle voit en lui autre chose qu'un homme privilégié de la nature. Elle y voit un chef-d'œuvre de la grâce, un instrument de cette Providence divine qui se déclare la consolation des affligés, la protection de la veuve et de l'orphelin, et qui veille au soulagement du pauvre et de l'indigent. Elle voit en lui, sans doute, un homme extraordinaire suscité pour opérer des merveilles, mais qui ne reçoit ses inspirations que du Ciel, qui n'a de puissance que celle que lui donne la grâce, qui ne verse des bienfaits sur la terre qu'en les puisant dans les trésors de la bonté de Dieu, et qui ne parcourt la carrière des bonnes œuvres que conduit et dirigé par la main même de celui qui a formé son cœur et qui l'a rempli des sentimens de la compassion et de la miséricorde.

Il y a plus, et c'est là le prodige de sa vie le plus édifiant et le plus admirable, et le prodige de l'humilité chrétienne : il faut que les puissances de l'homme s'effacent en lui pour qu'il remplisse ses hautes destinées. Il ne grandit dans les desseins de Dieu qu'à mesure qu'il devient petit à ses propres yeux ; il n'opère de grandes choses que lorsqu'il se croit incapable d'aucun bien ; il ne devient l'objet de l'admiration et de la reconnaissance des peuples qu'à proportion qu'il se cache et s'enfonce dans l'obscurité. C'est là le secret par lequel il devient un homme de Dieu propre à toute sorte de bien. Dès que les pensées humaines n'exercent plus aucun empire sur son esprit, dès lors il devient un instrument digne de la sagesse divine. La Providence s'identifie en quelque sorte avec lui, ne fait plus qu'un avec lui, parce qu'il n'a plus à craindre qu'il lui ravisse la gloire d'aucune de ses œuvres. Suivons-le dans la belle et longue carrière qu'il parcourt : ce n'est

pas lui qui fait des merveilles, il n'en a même pas la pensée ; les lieux qu'il cherche pour se cacher sont justement ceux où, sans s'en douter, sa vertu se manifestera davantage ; les occasions de faire le bien se présentent d'elles-mêmes à lui, et les circonstances en sont tellement disposées qu'il ne peut les fuir. Il craint d'attirer sur lui l'attention et les regards des hommes ; il s'efforce de faire confier à d'autres les œuvres qui se présentent à lui, et malgré lui il est obligé de les réaliser. Aussi tout le monde admire l'abondante charité qui découle de son cœur, les entreprises prodigieuses qui sortent de ses mains, et lui seul ne peut s'expliquer cette admiration ; il en est étonné, et déclare ingénument qu'il n'a même pas pensé à faire tout ce qu'on lui attribue. Que tout cela est élevé au dessus des pensées de l'homme !

C'est un magnifique tableau que présente à la méditation du chrétien l'œuvre de Dieu dans ce grand saint. Qu'il est beau de voir cette Providence divine aller chercher cet instrument des plus grandes merveilles, non pas parmi les forts, les savans et les puissans du siècle, mais dans l'obscurité, sous le chaume, dans la cabane d'un pauvre laboureur, préparer dans le silence son cœur à la sublime mission qu'il est appelé à remplir, disposer autour de lui les circonstances propres à l'accomplissement de ses desseins, et le conduire comme par la main et sans qu'il s'en doute dans la belle carrière qu'il doit parcourir pour la gloire de Dieu et le bonheur des peuples ! Qu'il est beau de méditer l'œuvre de Dieu dans cet homme pauvre, ignoré des hommes, sans fortune et sans éclat, et qui devient sur la scène du monde un homme extraordinaire, dont la mémoire passera à la postérité la plus reculée, et sera en vénération par toute la terre ! On voit son âme grandir en même temps que son corps, avancer en âge et en sagesse ; on voit son cœur se dilater par degré et s'embraser du beau feu de la charité qui doit le consumer toute sa vie. On le voit, formé à l'école de la grâce et guidé par ses lumières, essayer les forces de son zèle, étendre insensiblement le cercle de ses bonnes œuvres, et bientôt franchir les barrières de la France et embrasser en quelque sorte tous les lieux dans l'étendue de sa charité, comme tous les temps dans sa durée. Tel on voit un grand fleuve, après avoir pris naissance à une source cachée dans le creux d'un rocher, fertiliser par divers circuits les lieux qui l'ont vu naître, traverser ensuite les limites des empires, et porter à des climats lointains la fertilité de ses eaux.

La vie de ce grand saint est le plus étonnant de tous les prodiges que la religion a opérés dans le monde, et le plus inexplicable à l'esprit humain. C'est un pauvre prêtre, né sous le chaume au fond de la plus inculte et de la plus ignorée de nos provinces, dont les premières aimées sont employées aux occupations les plus basses et les plus obscures ; qui ne peut s'appuyer ni sur la naissance, ni sur la fortune, ni sur la protection des grands, sans autre ressource que les sublimes sentimens de son cœur, sans autres amis que les malheureux, sans autre fonds que la charité publique ; ce pauvre prêtre, chaque pas qu'il fait dans la carrière de la vie est pour ainsi dire marqué par une merveille, et il parvient à exercer sur son siècle une influence qui change l'état de l'Église et de la société dans la France entière, et qui s'étend sur toute l'Europe et sur tous les points de l'univers. Sa vertu seule le fait appeler au palais de nos rois pour bénir les derniers momens d'un fils de saint Louis ; c'est elle seule qui l'introduit dans le fameux conseil de conscience qui tenait en ses mains les destinées de l'Église de France, et elle y subjugué tellement les esprits et les cœurs qu'aucune promotion à l'épiscopat n'est plus possible si elle n'obtient son assentiment. Désormais le sanctuaire des dignités ecclésiastiques est fermé à l'intrigue et à la faveur, le mérite seul devient un titre incontestable ; et dès ce moment on ne voit plus siéger sur tous les points de la France que de saints pontifes, qui ne considèrent dans le caractère auguste dont ils sont revêtus que l'obligation de se consacrer tout entiers à la gloire de Dieu et à la consolation, au bonheur, au salut des peuples confiés à leur sollicitude. Dès lors, semblable au soleil, dont les rayons bienfaisans portent la chaleur et la vie à tous les objets de la nature, des degrés du trône où sa vertu l'a placé, la flamme de son âme se communique de proche en proche, ranime l'esprit du sacerdoce et le zèle de la maison de Dieu jusque dans les derniers rangs de la hiérarchie ecclésiastique, et prépare à l'Église de France ce beau et grand siècle qui est sa gloire à jamais mémorable. Son influence se fait sentir partout et ouvre partout une ère nouvelle à la religion, par ses soins ou par ses conseils ; dans tous les diocèses on voit s'élever, comme par enchantement, les séminaires, ces asiles sacrés de l'innocence et de la piété, où les lévites vont se former à l'ombre des autels aux augustes fonctions qu'ils sont destinés à remplir, et qui deviennent la source où ils vont puiser la science et la vertu qui distinguent le clergé de France de tout autre clergé du monde catholique : partout on voit s'organiser des retraites où les élèves du sanctuaire vont se préparer dans la

solitude et la méditation à la réception des saints ordres, et où les ouvriers de l'Évangile vont se reposer des fatigues du ministère, renouveler leurs forces, et retremper leur zèle pour la gloire de Dieu et le salut des peuples. Ces retraites, qui maintiennent si admirablement dans sa pureté et dans sa ferveur l'esprit du sacerdoce, qui ramènent tant de pécheurs dans les sentiers de la vertu, qui enfin ont procuré et procurent encore de si abondantes consolations à l'Église, non seulement en France, mais encore sur tous les points de l'univers, la première institution en est due à saint Vincent de Paul. Voyez ces troupes nombreuses de missionnaires qui se dispersent dans les campagnes, qui dissipent partout l'ignorance, réveillent la foi, extirpent les vices et la corruption, plantent la vertu dans tous les cœurs ; qui, en un mot, régénèrent les peuples, rétablissent parmi eux les saintes pratiques de la religion et renouvellent la face de toutes nos provinces ! qui les envoie, les conduit, les dirige ? saint Vincent de Paul. Tantôt, comme un autre Josué, il se met à leur tête pour les animer et prendre sa part de leurs travaux évangéliques ; tantôt, comme un autre Moïse, il élève ses mains vers le Ciel, tandis qu'ils combattent dans la plaine. Les séminaires régénèrent et perpétuent le sacerdoce ; les retraites et les missions rétablissent les bonnes mœurs et la piété parmi les peuples ; toute la France a changé de face, et cela par le zèle d'un pauvre prêtre, de saint Vincent de Paul. Le bruit des prodiges qu'il opère dans l'ordre de la grâce se répand au loin ; son âme semble se multiplier ; son influence fait apparaître partout des hommes de Dieu, qui agissent par l'impulsion de son esprit et qui veulent s'associer à la mission qu'il a à remplir pour en étendre les bienfaits. La Pologne, l'Italie, les îles Hébrides, l'Afrique, Madagascar, participent aux ardeurs de son zèle ; Rome même en ressentira les salutaires effets : elle appelle dans son sein des prêtres formés à son école, et veut posséder les institutions qu'il a fondées en France.

Et cette action si puissante de saint Vincent de Paul, elle pénètre jusque dans les entrailles du corps social pour en sonder et en guérir toutes les plaies ; et cette charité ardente dont Dieu a rempli son grand cœur et qui en fait un si digne instrument de ses miséricordes et de sa grâce, ne se borne pas à régénérer les âmes dans la foi, elle embrasse encore toutes les misères humaines pour les soulager. Ici apparaît encore la profondeur des richesses et de la science de Dieu, dont il est le ministre ; ici, sa vie apparaît encore une suite non interrompue de prodiges. Le forçat qui rugit dans les chaînes que ses crimes ont forgées, comme la modeste orpheline en proie au double

danger du déshonneur et de la faim ; l'enfant abandonné, comme le vieillard courbé sous le poids des années et des besoins ; l'insensé errant sans asile, comme l'indigent gisant dans son réduit obscur ; le noble ruiné, comme l'artisan privé de travail et de pain ; le soldat blessé sur le champ de bataille, comme le malade étendu sur son lit de douleur, tous les malheureux deviennent les objets de sa plus tendre sollicitude ; tous sont, selon sa belle et naïve expression, son poids et sa douleur. Que les désastres dont la Lorraine est le théâtre fassent fuir vers lui des peuples entiers réduits à la plus affreuse indigence, que la persécution de l'Écosse et de l'Irlande fasse traverser les mers à une multitude de victimes qui viennent réclamer son assistance et ses secours, que la peste, la guerre et la famine désolent tour à tour nos plus belles provinces, portent partout le ravage, la consternation et la mort ; ce pauvre prêtre, qui ne possède rien, suffira à soulager toutes les misères, à consoler toutes les infortunes, à satisfaire à tous les besoins. Quelles belles pages de notre histoire que celles qui nous montrent saint Vincent de Paul au milieu de tant de désastres et de ruines, luttant avec persévérance contre les efforts de l'ange exterminateur qui versait de toutes parts dans notre patrie le calice de l'amertume et de la douleur ! Qu'elles nous le montrent grand et admirable dans les prodiges qu'il opère pour le soulagement des pauvres, portant dans son cœur le génie de la charité divine, et paraissant comme une nuée bienfaisante, versant partout en abondance les secours et les consolations ! Il devient comme un vaste bassin qui par une infinité de canaux porte à toutes les âmes désolées le rafraîchissement et la vie. Il est l'homme de la Providence ; il communique sa compassion et sa miséricorde à tout ce qui l'entoure, à tout ce qui l'approche. Celui qui l'a formé pour être le père des pauvres excite par lui dans une multitude d'âmes généreuses une soif ardente des bonnes œuvres. Quel beau spectacle nous présente la puissance de ce saint prêtre, qui attendrit toutes les âmes, qui puise dans tous les trésors, qui met tout Paris en mouvement, qui attire, qui entraîne avec lui dans la carrière des bonnes œuvres les noms les plus illustres, qui par l'ascendant de ses vertus force, pour ainsi dire, l'abondance des riches à se répandre dans le sein des pauvres ! S'il est le serpent d'airain érigé dans le désert, vers lequel tous les malheureux élèvent leurs regards pour en obtenir du soulagement, il est en même temps le centre où vont se réunir tous les rayons de la charité qui jaillissent de tous les cœurs. Portez vos regards sur tous les points de la France, quel élan de charité vous voyez se manifester de toutes parts !

Contemplez ces magnifiques palais ouverts dans Paris à toutes les infortunes, fruits du zèle et de l'activité de saint Vincent de Paul ; voyez toutes les provinces animées par ses exemples, excitées par ses exhortations, devenant les dignes émules de la capitale et reproduisant les merveilleuses institutions qu'il a fondées dans son sein ! Ne semble-t-il pas que le feu de son me fait éclore partout des prodiges ? N'est-ce pas de son époque que datent presque tous les établissemens charitables qui couvrent notre sol et qui demeurent comme des trésors toujours ouverts pour toutes les nécessités humaines, ces sociétés de bonnes œuvres multipliées à l'infini, et qui prennent toutes les formes pour atteindre et secourir toutes les misères, ces bureaux de charité, ces congrégations hospitalières dont les générations se reproduisent sans cesse, toujours plus nombreuses, toujours plus empressées au soulagement de l'humanité souffrante, et qui font l'honneur et la gloire exclusive de l'Église de France ?

Et ne semble-t-il pas que l'histoire de la vie de saint Vincent de Paul doive être identifiée désormais avec celle du monde chrétien, et ne doive finir qu'avec elle ? En quittant la terre, il y a laissé l'activité de son âme et la flamme de son cœur. Les œuvres de l'homme lui survivent rarement ; ou bien, si elles conservent après lui un reste d'existence, c'est un souffle qui va s'affaiblissant jusqu'à ce qu'il soit tout-à-fait éteint. C'est l'édifice bâti sur le sable, que les pluies du ciel dégradent, que la suite des années ébranle, que les vents et les tempêtes renversent. Les œuvres de la religion, au contraire, sont les œuvres de Dieu même ; les saints ne sont que les instrumens dont il se sert pour les produire : elles participent de son immutabilité ; c'est la maison bâtie sur le roc, que les temps et l'intempérie des saisons ne font que consolider davantage : c'est l'arbre agité par l'ouragan, qui ne plie sous ses efforts que pour pousser des racines plus profondes. Or, nous voyons ce caractère d'immutabilité gravé sur toutes les institutions de saint Vincent de Paul ; il vit encore au milieu de nous, comme il vivait il y a deux siècles ; et loin d'avoir perdu de sa fécondité par la succession des années, sa charité semble n'en devenir que plus active, et son influence plus puissante. Tous les établissemens qu'il a ouverts à l'humanité souffrante sont encore debout, ont survécu à tous les bouleversement, à toutes les catastrophes qui ont transformé l'ordre social, Tout a été renversé, détruit dans notre patrie par la hache révolutionnaire, elle n'a pu déraciner les institutions de saint Vincent de Paul ; la France du XIX^e siècle n'est en rien comparable à celle de son siècle, elle est encore la

même quant à l'action de la charité qu'il lui a imprimée. Il semble que son esprit surnageait au milieu du déluge de calamités qui avait englouti notre malheureuse patrie, comme l'esprit de Dieu était porté sur les eaux du chaos, et en remuant les ruines qui couvraient le sol de la France pour replacer les bases de la société, on les a vues reparaître, ces œuvres pleines de leur vie primitive et d'une vigueur toute nouvelle. Aujourd'hui encore, les enfans trouvés sont allaités au sein de la charité chrétienne, et dès que leur langue se délie, ils bénissent le nom de saint Vincent de Paul ; et cette admirable institution, la gloire inaliénable de la religion, subsiste encore malgré le malheur des temps et malgré les entraves que l'impiété apporte à ses développemens ; les vieillards et les orphelins, les malades et les indigens possèdent encore l'asile qu'il leur a ouvert et les soins qu'il leur a préparés ; sa charité, qu'il a communiquée à tant d'âmes généreuses, ne s'est point refroidie, et son influence sur les cœurs chrétiens est encore aussi puissante qu'elle était dans les beaux jours de sa vie. Ceux mêmes qui dans notre siècle ont voulu, en haine de la religion, substituer le nom de bienfaisance à celui de charité, participent sans s'en douter à la flamme de l'amour pour les pauvres dont il a comme embrasé le sol de notre patrie. Les œuvres qu'ils ont voulu fonder ne sont qu'une froide et mesquine imitation des prodiges qu'il a enfantés. Ils n'ont rien fait de nouveau en ce genre ; et ce qu'ils font, c'est le simulacre sans vie de la charité, comme le culte de l'hérésie n'est que le souvenir glacé de la foi. Et leur bienfaisance encore n'est dans leurs âmes qu'un faible reste du mouvement admirable que saint Vincent de Paul a imprimé à toute la société en faveur de l'humanité souffrante.

Les Filles de la Charité, qu'il a faites les héritières de son amour pour les pauvres et les dépositaires des sentimens de son grand cœur, maintiennent, perpétuent, développent plus que jamais les œuvres qu'il a confiées à leur sollicitude : plus nombreuses qu'il ne les a jamais vues, l'immense étendue de la France ne suffit plus à leur zèle ; la malheureuse Pologne les possède encore en grand nombre ; l'Italie et l'Espagne admirent leur ingénieuse charité, apprécient leurs sacrifices et leur dévouement. La Congrégation de missionnaires dont il est devenu le père, sans en avoir même eu la pensée, comme il l'avoue avec une admirable simplicité, a conservé le feu sacré de son esprit et de son zèle ; elle perpétue son ministère apostolique et étend ses bienfaits jusqu'aux extrémités du monde. On voit aujourd'hui ses prêtres évangéliser une immense étendue de la Chine, pénétrant jusque dans

les déserts de la Tartarie, poursuivant dans leur course vagabonde les peuples nomades qui l'habitent ; on les voit dispersés sur tous les points de la vaste Turquie, soutenant dans la foi les peuples catholiques gémissant sous le cruel empire du Croissant, ramenant au giron de l'Eglise les nombreux hérétiques de l'Orient, touchant et convertissant les infidèles : on les voit, animés d'un courage héroïque, porter la bonne nouvelle du salut aux sauvages d'Amérique, grossir le troupeau de Jésus-Christ, et peupler le ciel d'une multitude d'élus qui béniront à jamais le nom de saint Vincent de Paul.

Ainsi nous pouvons le dire en toute vérité, saint Vincent de Paul vit toujours au milieu de nous ; la mission qu'il avait à remplir n'a point fini avec son dernier soupir ; elle continue et développe même les œuvres dont il a été l'instrument, et elle exerce encore sa puissante et salutaire influence sur le monde entier. Disons encore pour la consolation de l'Eglise de Dieu, qu'il vivra et qu'il remplira ses destinées jusqu'à la fin des temps. La Providence semble l'avoir suscité pour être une preuve toujours présente de la divinité de la religion sainte qui a formé son cœur et inspiré ses admirables conceptions. Tout en lui est à l'abri de la censure de la part même du monde, et il n'est pas une circonstance de sa vie qui donne prise aux attaques de l'impiété. Les ennemis de la religion sont forcés de l'admirer ; ils ne prononcent son nom qu'avec respect ; et ce qu'ils regrettent amèrement ; c'est de ne pouvoir l'effacer du catalogue des saints et le ranger au nombre de leurs philanthropes.

Il est et sera toujours le modèle le plus parfait du prêtre comme du simple fidèle. On voit réunies en lui les deux vies qui forment toute la perfection de l'Evangile, la vie de Marthe et la vie de Marie, l'union de la piété la plus haute et la plus vraie avec l'action la plus ardente de la charité, On voit surtout en lui le principe de toute grandeur, de toute vertu aux yeux de la foi, le résumé de toute la religion, le secret divin d'opérer des merveilles et de devenir un digne instrument entre les mains de Dieu ; je veux dire une profonde humilité. Il faut le dire, nous ne devons pas nous étonner de voir la Providence opérer des prodiges de tous les genres par le ministère d'un pauvre prêtre ; nous connaissons son infinie puissance, son ineffable bonté mais ce qui nous étonne, ce qui confond l'esprit du monde, ce qui est le caractère inaliénable de la religion, c'est que ce pauvre prêtre ignore les prodiges qu'il opère ; que sa main gauche soit étrangère aux miracles de charité qu'opère sa main droite ; que pendant que de toutes parts on fait son

éloge, on l'appelle le père des pauvres, le sauveur de la France, lui se regarde comme le plus, misérable des hommes, et comme n'ayant pas gagné le pain qui fait sa nourriture. Qu'il est beau de voir réunies ensemble de si hautes destinées et une si profonde abnégation de soi-même ! quelle pureté dans ses vues ! quelle droiture dans ses intentions ! qu'il est beau de méditer son intérieur ! tout y est mort à la nature, parce que tout y est inspiré par l'humilité. On n'y voit pas ces retours d'amour-propre, cette vaine complaisance en soi-même, qui altèrent bien souvent les vertus en apparence les plus parfaites. On n'y voit pas ce mélange des pensées humaines avec les pensées divines, qui n'a d'autre résultat que de confondre tous les sentimens de l'âme et de donner au vice le nom de la vertu, qui fait prendre l'orgueil pour la fermeté, la douceur pour la faiblesse, l'humiliation volontaire pour l'avilissement de l'autorité, la maturité de la prudence pour un défaut d'énergie, et les élans d'une imagination ardente pour le zèle et la ferveur. Aussi on n'y voit ni l'agitation d'une susceptibilité froissée, ni l'abattement d'une espérance trompée, ni les révoltes d'une sensibilité irritée, ni l'amertume d'un zèle inconsidéré. C'est un cœur calme et pacifique qui possède l'onction et la paix de l'humilité : *Discite à me quia mitis sum et humilis corde, ut invenietis requiem animabus vestris.*

Et c'est là le principe qui produit les œuvres qu'il opère. Dieu se plaît à le revêtir de sa toute-puissance, à lui confier le trésor de ses richesses, à l'initier dans les secrets de sa Providence. Aussi disons-le, saint Vincent de Paul nous montre en lui l'accomplissement fidèle de la promesse de l'Évangile : il n'est aujourd'hui admirablement exalté aux yeux de Dieu et des hommes que parce qu'il s'est admirablement humilié. Qui se humiliat exaltabitur.

Le monde est impuissant à comprendre ce mystère ; la science humaine ne produira jamais une telle merveille. Mais le fidèle, docile aux enseignemens de la foi et aux inspirations. de la grâce, y puisera une instruction salutaire qui sanctifiera sa conduite, et qui en lui faisant pratiquer les vertus de ce grand saint le rendra digne d'avoir part à ses œuvres.

Tel est le but que nous nous sommes proposé en plaçant cette introduction à la tête de la vie de saint Vincent de Paul. Nous bénirions mille fois le Seigneur si nous pouvions par ces considérations préparer le lecteur à entrer dans l'esprit dont tout ce livre n'est que l'expression et à s'approprier les sentimens qu'il admirera dans ce cœur si rempli des dons

de Dieu. Nous sommes assurés qu'il en résulterait de la gloire à la religion et du bien aux pauvres, double objet de la charité chrétienne, et double objet aussi de toutes nos affections.

On a cru devoir faire suivre la vie de saint Vincent de Paul de celle de M. Alméras, son ami et son successeur immédiat dans la charge de supérieur-général des deux Congrégations qu'il a fondées, celle des Prêtres de Saint-Lazare et celle des Filles de la Charité. Rien n'a été changé au style de cette vie, écrite peu de temps après la mort de M. Alméras par un des membres de sa Congrégation de Saint-Lazare, et restée inédite jusqu'à ce jour. Ne convenait-il pas en effet de lui laisser ce caractère de simplicité qui la rend si conforme à la vie de saint Vincent de Paul ? On a pensé que le lecteur apprendrait avec intérêt ce qu'était celui que saint Vincent de Paul a jugé digne d'occuper ce poste important, qui fut comme le dépositaire de ses sentimens les plus intimes et de ses dernières volontés, et qui fut chargé de transmettre aux âges futurs les deux familles qui étaient si chères à son cœur, et qui devaient encore produire tant de bien dans l'Église de Dieu. Nous ne dirons rien de cet imitateur si sincère de l'homme de Dieu. En parcourant sa vie le lecteur appréciera comment son esprit avait passé dans cet autre lui-même, et comment en lui succédant il a mis en quelque sorte la dernière main aux institutions qu'il avait fondées. Les enfans de saint Vincent de Paul surtout, nous en avons la confiance, nous sauront gré d'avoir réuni dans un seul ouvrage la vie des deux modèles qu'ils aiment à imiter.

CHAPITRE PREMIER.

L'ÉTAT DE L'ÉGLISE EN FRANCE, LORSQUE LE VÉNÉRABLE SERVITEUR DE DIEU VINCENT DE PAUL VINT AU MONDE.

La sagesse et la puissance de Dieu en la conduite de son Église, ne paraît jamais plus admirable que lorsqu'il prend sujet des misères qui l'affligent, d'exercer envers elle ses plus grandes miséricordes, et qu'il tire son avantage des pertes qui lui arrivent, sa gloire de ses humiliations, et son abondance de sa stérilité : en sorte que, suivant ce qu'il a dit par la bouche d'un prophète, quand il semble l'avoir délaissée pour quelque temps, ce n'est que pour lui faire mieux ressentir ensuite les effets de sa miséricorde et de son amour : quand il en détourne sa face, et qu'il semble l'avoir mise en oubli, ce n'est que pour la combler de nouvelles bénédictions, et la favoriser de grâces plus particulières ¹.

C'est ce qui a fait dire au grand saint Hilaire écrivant contre les Ariens, qui de son temps tenaient la vérité captive dans l'injustice ; « que c'est le propre de l'Église de Jésus-Christ de vain-

« cre quand elle est blessée ; de se faire mieux connaître quand
« elle est plus défigurée par les calomnies de ses adversaires ; et
« d'obtenir un plus puissant secours de Dieu, quand elle semble
« être plus destituée de sa protection ². »

Cela se pourrait vérifier par la suite de toute l'histoire ecclésiastique, qui représente ce mystique vaisseau de l'Eglise, voguant sur la mer orageuse de ce siècle, parmi une infinité de périlleuses rencontres, qui semblent la menacer souvent d'un naufrage inévitable, et la porter quelquefois à deux doigts de sa perte et de son dernier malheur ; d'où néanmoins la main de Dieu la retire toujours avec avantage, se servant même des tempêtes les plus violentes et des vents les plus contraires, pour la faire avancer plus heureusement vers le terme de sa navigation. Mais pour ne nous pas trop

étendre sur un sujet si vaste, il suffira de jeter les yeux sur l'état déplorable où l'Église s'est trouvée en France vers la fin du dernier siècle, pour connaître les soins paternels que Dieu a pris non seulement de sa conservation, mais aussi de son accroissement, dans un temps où il semblait l'avoir presque abandonnée : et par un même moyen, pour voir quels ont été les desseins particuliers de sa providence sur son fidèle serviteur Vincent de Paul, et les grandes choses qu'il voulait opérer en lui et par lui, pour le secours et l'avantage de cette Église, et pour l'augmentation de son service et de sa gloire. Ce fut vers la fin du seizième siècle que Dieu fit naître son serviteur, dans un temps où la France était agitée de plusieurs horribles tempêtes, au sujet des nouvelles hérésies de Luther et de Calvin, lesquelles après avoir séparé une partie des Français de l'union que tous les Catholiques doivent avoir avec le chef de l'Église, les portèrent bientôt après à une rébellion ouverte contre leur Roi : étant le propre des hérétiques, comme a remarqué un saint Apôtre, de mépriser toute domination, et de fouler aux pieds le respect qu'ils doivent à leur souverain ³.

Il ne se peut dire combien ces deux fléaux de la guerre civile et de l'hérésie joints ensemble, causèrent de maux pendant une longue suite d'années qu'ils durèrent : la France, qui jusqu'alors avait été l'une des plus florissantes monarchies de la terre, devint comme un théâtre d'horreur, où la violence et l'impiété firent jouer d'étranges tragédies. On voyait en tous lieux les temples détruits, les autels abattus, les choses les plus saintes profanées, les prêtres massacrés ; et ce qui était le plus grand et le plus funeste de tous ces maux, un renversement presque universel de tout ordre et de toute discipline ecclésiastique ; d'où provenait qu'en la plupart des provinces de ce royaume les peuples étaient comme des pauvres brebis dispersées, sans pâture spirituelle, sans sacrements, sans instruction, et presque sans aucun secours extérieur pour leur salut.

Il est bien vrai que Dieu ayant depuis rendu le calme et la paix à la France, par le courage invincible de Henri-le-Grand de très glorieuse mémoire, les prélats appuyés de son autorité, employèrent divers moyens pour remédier à toutes ces confusions, et remettre la religion en sa première splendeur. On assembla pour cet effet divers conciles provinciaux, qui firent de très saintes et très salutaires ordonnances, et les évêques ne manquèrent pas, dans leurs synodes particuliers, de faire tout ce qui dépendait d'eux pour en affermir l'observation. Mais les désordres causés par la contagion

de l'hérésie et par la licence des armes étaient si grands, et les maux si fort enracinés, que ces remèdes, quoique souverains, n'eurent pas tout l'effet qu'on s'était promis : et nonobstant tous les soins que les supérieurs ecclésiastiques employèrent à l'acquit de leurs charges, on voyait toujours, et on a encore vu longtemps après, plusieurs grands défauts parmi le clergé ; ce qui était cause que le sacerdoce était sans honneur, et même dans un tel mépris en quelques lieux, qu'on tenait pour quelque sorte d'avilissement, aux personnes de condition tant soit peu honnête selon le monde, de se mettre dans les saints ordres, à moins que d'avoir quelque bénéfice considérable pour en couvrir la honte ; et selon la commune opinion du monde, c'était alors une espèce de contumélie et d'injure, que de dire à quelque ecclésiastique de qualité qu'il était un prêtre.

De ce défaut de vertu et de discipline dans le clergé, procédait un autre grand mal, qui était que le peuple, et particulièrement celui de la campagne n'était point instruit, ni assisté comme il devait être, dans ses besoins spirituels ; on ne savait presque ce que c'était que de faire des catéchismes ; les curés de village, pour la plupart, étaient comme ces pasteurs dont parle le prophète, qui se contentaient de prendre la laine et tirer le lait de leurs brebis, et se mettaient fort peu en peine de leur donner la pâture nécessaire pour la vie de leur âme⁴ : de sorte qu'on voyait de tout côté des chrétiens qui passaient leur vie dans une si profonde ignorance des choses de leur salut, qu'à grande peine savaient-ils s'il y avait un Dieu ; et pour ce qui est des mystères de la très sainte Trinité et de l'Incarnation du Fils de Dieu, que tous les fidèles doivent croire explicitement, on ne leur en donnait aucune explication ni intelligence, et encore moins de ce qui concerne les sacrements qu'ils devaient recevoir, et des dispositions qu'ils y devaient apporter. Dieu sait quel était l'état de leur conscience dans une telle ignorance des choses de leur salut, et quelle pouvait être leur foi, n'ayant presque personne qui prît soin de leur enseigner ce qu'ils étaient obligés de croire⁵.

Pour ce qui est des personnes qui demeuraient dans les villes, quoique par le secours des prédications qui se faisaient dans les paroisses et autres églises, elles eussent plus de connaissance et de lumière, cette connaissance toutefois était ordinairement stérile, et cette lumière sans chaleur ; on n'y voyait presque aucune marque de cette véritable charité qui se fait connaître par les œuvres : les exercices de miséricorde spirituelle envers le prochain n'étaient point en usage parmi les personnes laïques ; et pour les aumônes et

les assistances corporelles, on ne s'y adonnait que fort petitement ; de telle sorte que les personnes les plus accommodées croyaient faire assez lorsqu'elles donnaient quelque double ou quelque sou aux mendiants ordinaires ; et s'il arrivait que quelqu'un fit quelque aumône un peu plus considérable, cela passait pour une action de charité toute extraordinaire.

Voilà quel était l'état du christianisme en France, lorsque Dieu, qui est riche en miséricorde, voyant les grands besoins de son Eglise en l'une de ses parties principales, voulut y pourvoir, suscitant entre plusieurs autres grands et saints personnages, son fidèle serviteur Vincent de Paul, lequel animé de son esprit, et fortifié par sa grâce, s'est employé autant qu'il a été en lui avec un zèle infatigable, à réparer tous ces défauts, et y appliquer des remèdes convenables.

Et premièrement il s'est toujours proposé comme un de ses principaux ouvrages, de procurer autant qu'il lui serait possible, que l'Eglise fût remplie de bons prêtres, qui travaillassent utilement et fidèlement en la vigne du Seigneur : c'est à quoi tendaient les exercices des ordinans, les séminaires, les retraites des ecclésiastiques, les conférences spirituelles, et plusieurs autres semblables moyens, dont il a été ou l'auteur ou le promoteur, et auxquels il a notablement contribué, comme il se verra en la suite de ce livre.

Il joignait à ce zèle pour le bien de l'état ecclésiastique, une charité très ardente à procurer l'instruction et l'assistance spirituelle des âmes qui en avaient besoin, et surtout des pauvres de la campagne, qu'il voyait les plus abandonnés, et pour lesquels il avait une tendresse toute particulière. Il ne se peut dire combien il a travaillé pour les délivrer du péché et de l'ignorance, en les catéchisant, et les disposant à faire des confessions générales : et comme s'il n'eût pas été satisfait des travaux et des fatigues qu'il embrassait pour ce sujet, il excitait autant qu'il pouvait les autres à en faire autant ; et son amour envers les pauvres n'a point été content, qu'il n'ait établi une congrégation de très vertueux prêtres missionnaires, qui s'emploient à son exemple avec un zèle infatigable aux mêmes exercices de charité, non seulement dans la France, mais aussi en diverses autres régions, comme dans l'Hibernie, dans l'Ecosse, dans les Iles Hébrides, dans la Pologne, dans l'Italie, dans la Barbarie, et jusque sous la zone torride dans l'île de Madagascar, où plusieurs de ces ouvriers évangéliques ont consumé leur vie dans les ardeurs de leur charité.

Mais ce n'était pas assez à Vincent de Paul de secourir les âmes, s'il ne pourvoyait encore aux nécessités corporelles des pauvres ; et quoiqu'il se fût lui-même rendu pauvre pour l'amour de Jésus-Christ, et qu'ayant tout quitté pour le suivre, il ne lui restât plus rien de quoi donner ; comme il avait néanmoins le cœur tout embrasé du feu céleste que ce divin Sauveur est venu allumer sur la terre⁶, il ne lui a pas été difficile de communiquer une partie de cette sainte ardeur aux personnes bien disposées, avec lesquelles il se rencontrait. On en verra des exemples merveilleux dans la suite de sa vie, qui feront connaître la grâce que Dieu avait mise en son fidèle serviteur, grâce telle, qu'il semble que parmi la corruption de ce siècle, il ait fait revivre en plusieurs âmes l'esprit et la charité des premiers chrétiens. Et quoiqu'il soit bien véritable qu'on pourrait en ces derniers temps renouveler avec plus de raison que jamais, la plainte du saint Apôtre, et dire que tous ne s'étudient qu'à chercher leurs intérêts, et non pas ceux de Jésus-Christ⁷. L'exemple toutefois et la parole de Vincent de Paul, a eu tant d'efficace que d'arracher du cœur d'un grand nombre de personnes vertueuses cette racine de toute sorte de maux⁸, et de leur inspirer des dispositions si parfaites que leur plus grande joie et satisfaction a été, et est encore à présent, non seulement de faire une sainte profusion de leurs biens temporels pour assister et secourir les pauvres, mais aussi de se donner elles-mêmes, et de consumer leur santé et leur vie dans les plus laborieux et pénibles exercices de la vertu de charité.

Ce n'est pas la seule ville de Paris qui en a éprouvé les effets dans l'assistance qui a été rendue à un nombre presque innombrable de pauvres honteux, de toutes sortes de condition, d'âge et de sexe, que la misère des guerres et des autres calamités publiques avait réduits à une extrême indigence ; mais leur charité s'est étendue jusqu'aux provinces les plus éloignées, et outre les secours très favorables rendus aux frontières de la France pendant les plus grands ravages de la guerre, la Lorraine, les Iles Hébrides, la Barbarie, et plusieurs autres régions étrangères en ont reçu de très grandes assistances dans leurs plus pressantes nécessités, comme il se verra en la suite de ce livre.

CHAPITRE II.

LA NAISSANCE ET L'ÉDUCATION DE VINCENT DE PAUL.

Ce fut l'an 1576, le mardi d'après Pâques, que Vincent de Paul prit naissance dans le petit village de Pouy, près d'Acqs, qui est une ville épiscopale située aux confins des landes de Bordeaux vers les monts Pyrénées. Il y a dans le détroit de cette paroisse une chapelle dédiée en l'honneur de la très sainte Vierge, sous le titre de Notre-Dame de Buglose, où l'on voit ordinairement un grand concours de peuple, qui vient rendre ses hommages et offrir ses prières à la Mère de Dieu ; et ce fut là un des motifs qui porta notre Vincent à concevoir dès son plus jeune âge, et à nourrir en son cœur toute sa vie une dévotion toute particulière envers cette Reine du Ciel, se voyant ne dans un lieu qui lui était dédié et qui était sous sa protection spéciale.

Ses parens ont été pauvres des biens de ce monde, vivant de leur travail ; son père se nommait Jean de Paul, sa mère Bertrande de Moras, et tous deux ont vécu non seulement sans aucun reproche, mais aussi dans une grande innocence et droiture. Ils avaient une maison et quelques petits héritages qu'ils faisaient valoir par leurs mains, à quoi ils étaient aidés par leurs enfans qui furent six, savoir quatre garçons et deux filles. Vincent était le troisième, et dès son enfance il fut comme les autres employé à travailler, et particulièrement à mener paître et garder les bestiaux de son père.

Et en cela il semble que Dieu ait voulu poser et établir sur cette humble et pauvre extraction, le premier fondement de l'édifice des vertus qu'il voulait élever en l'âme de son fidèle serviteur ; Car (comme a fort bien dit saint Augustin) celui qui veut devenir grand devant Dieu, doit commencer par une très profonde démission de soi-même, et plus il prétend élever l'édifice de ses vertus, plus doit-il creuser les fondemens de son humilité⁹. Et en effet, parmi les emplois considérables, auxquels la Providence divine destina depuis Vincent de Paul, et au milieu des plus grands honneurs qu'on rendait à sa vertu, son entretien le plus ordinaire était de la bassesse de sa

naissance, et on lui entendait souvent répéter en telles rencontres, qu'il n'était que le fils d'un pauvre paysan, qu'il avait gardé les pourceaux, etc. Oh ! que c'est une marque d'une vertu bien solide, que de conserver l'amour de son abjection et de son avilissement, au milieu des applaudissemens et des louanges ! et que saint Bernard a eu grande raison de dire, que c'est une vertu bien rare qu'une humilité honorée¹⁰ ! et qu'il y en a peu qui arrivent à ce degré de perfection, que de rechercher les mépris lorsqu'ils sont poursuivis des honneurs.

Quoique les perles naissent dans une nacre mal polie, et souvent toute fangeuse, elles ne laissent pas de faire éclater leur vive blancheur au milieu de cette bourbe, qui ne sert qu'à en relever le lustre, et faire mieux connaître leur valeur. La vivacité d'esprit dont Dieu avait doué notre jeune Vincent commençant à paraître parmi ces bas emplois où il était occupé, elle en fut d'autant plus remarquée ; et son père reconnut bien que cet enfant pouvait faire quelque chose de meilleur que de mener paître les bestiaux. Ce fut pourquoi il prit résolution de le mettre aux études ; à quoi il se porta encore plus volontiers par la connaissance qu'il eut d'un certain prieur de son voisinage, lequel étant d'une famille qui n'était pas plus accommodée que la sienne, avait néanmoins beaucoup contribué du revenu de son bénéfice pour avancer ses frères. Ainsi ce bon homme, dans sa simplicité, pensait que son fils Vincent s'étant rendu capable par l'étude, pourrait un jour obtenir quelque bénéfice, et en servant l'Église soulager sa famille et faire du bien à ses autres enfans. Mais les pensées de Dieu sont bien différentes de celles des hommes (comme lui-même le témoigne par un prophète¹¹), et ses desseins sont bien élevés au dessus de toutes leurs prétentions. Le père du petit Vincent en le portant aux études pensait aux petits avantages qu'il en espérait tirer pour sa famille : et Dieu avait dessein de s'en servir pour faire de très grands biens à son Église, et il voulait que laissant ses parens dans leur bassesse et dans leur pauvreté extérieure, il s'employât uniquement à procurer l'accroissement du royaume de son Fils Jésus-Christ.

Et à ce sujet un curé de son pays l'étant venu voir à Paris longtemps après pour lui représenter le pauvre état de sa famille, et le prier de rendre quelque assistance à ses parens, et leur procurer quelque bien ; ce grand serviteur de Dieu lui demanda s'ils ne vivaient pas de leur travail honnêtement et passablement selon leur condition ; à quoi le curé ayant répondu que oui, il le remercia de la charité qu'il avait pour eux, et ensuite

le mit sur le propos de ce prieur, dont il a été ci-dessus parlé, qui avait employé les revenus de son bénéfice pour bien accommoder ses parens, et il lui fit faire réflexion sur ce que ces gens-là ayant tout dissipé, pendant la vie et après la mort de leur bienfaiteur, étaient tombés dans un état pire que celui où ils étaient auparavant ; parce que comme il disait, c'est en vain que l'homme bâtit la maison, si Dieu lui-même ne l'édifie. Et il lui donna cet exemple pour preuve de l'expérience qu'il avait de quantité de familles ruinées à cause de leurs parens ecclésiastiques, qui ayant voulu les enrichir aux dépens de l'Église leur avaient fait beaucoup plus de mal que de bien, leur donnant la portion des pauvres ; car tôt ou tard Dieu les en avait dépouillés.

Il faut néanmoins remarquer que le refus qu'il fit alors d'avantager ses parens, ne provenait pas d'aucune dureté de cœur, ni d'aucun défaut de charité envers eux, mais seulement de cette droiture et pureté d'intention, qui était comme l'âme de toutes ses œuvres, et qui le faisait toujours marcher par les voies droites qui conduisent à Dieu, sans jamais s'en détourner pour quelque considération que ce fût. Car d'ailleurs il avait un cœur fort tendre sur les misères de son prochain, et était très prompt à le secourir autant qu'il était en lui ; de sorte qu'il pouvait dire avec cet ancien patriarche, que la miséricorde était née avec lui ¹², et qu'il avait toujours eu une inclination très particulière à exercer cette vertu, et même dès son plus jeune âge on a remarqué qu'il donnait tout ce qu'il pouvait aux pauvres ; et lorsque son père l'envoyait au moulin quérir la farine, s'il rencontrait des pauvres en son chemin ; il ouvrait le sac et leur donnait des poignées, quand il n'avait autre moyen de les secourir : de quoi son père qui était homme de bien, témoignait n'être pas fâché. Et une autre fois à l'âge de douze ou treize ans, ayant peu à peu amassé jusqu'à trente sous de ce qu'il avait pu gagner, qu'il estimait beaucoup en cet âge, et en ce pays là, où l'argent était fort rare, et qu'il gardait bien chèrement, ayant néanmoins un jour rencontré un pauvre qui paraissait dans une grande misère et indigence, étant touché d'un sentiment de compassion il lui donna tout son petit trésor, sans s'en réserver aucune chose. Certes si l'on veut faire quelque attention à l'attache naturelle que les jeunes enfans ont aux choses qui les accommodent et qui leur plaisent, on pourra juger que ce fut là un effet particulier des premières grâces que Dieu avait mises en cet enfant de bénédiction, et de là on pouvait présager ce grand et parfait détachement des créatures, et ce degré éminent de charité où Dieu le voulait élever.

CHAPITRE III.

SES ÉTUDES ET SA PROMOTION AUX ORDRES ECCLÉSIASTIQUES.

Toutes ces bonnes dispositions de l'esprit du jeune Vincent, et ses inclinations au bien, firent résoudre son père de faire quelque petit effort, selon l'étendue fort modique de ses facultés, pour l'entretenir aux études, et à cet effet il le mit en pension chez les Pères Cordeliers d'Acqs, moyennant soixante livres par an, selon la coutume du temps et du pays. Ce fut environ l'an 1588 qu'il commença ses études par les premiers rudimens de la langue latine, où il se comporta de telle sorte et fit un tel progrès, que quatre ans après, M. de Commet l'aîné, avocat de la ville d'Acqs, et juge du lieu de Pouy, ayant appris du Père gardien les bonnes qualités de ce jeune écolier, conçut une affection toute particulière pour lui ; et l'ayant retiré du couvent des Cordeliers, le reçut en sa maison pour être précepteur de ses enfans, afin que prenant soin de leur instruction et conduite, il eût moyen, sans être davantage à charge à son père, de continuer ses études : ce qu'il fit avec un très grand profit, ayant employé neuf ans à étudier en la ville d'Acqs, au bout desquels M. de Commet, qui était une personne de mérite et de piété, étant très satisfait du service que le jeune Vincent lui avait rendu en la personne de ses enfans, et de l'édification que toute sa famille avait reçue de sa vertu et sage conduite qui surpassait de beaucoup son âge, jugea qu'il ne fallait pas laisser cette lampe sous le boisseau, et qu'il serait avantageux à l'Église de l'élever sur le chandelier : et pour cette raison il porta Vincent de Paul, qui avait grand respect pour lui, et qui le regardait comme un second père, à s'offrir à Dieu pour le servir dans l'état ecclésiastique, et lui fit prendre la tonsure et les quatre ordres qu'on appelle mineurs, le 19 septembre 1596, étant alors âgé de vingt ans.

Après quoi se voyant ainsi engagé au ministère de l'Église, et ayant pris Dieu seul pour son partage, il quitta son pays, et jamais depuis ce temps-là il n'y a demeuré ; et du consentement de son père, avec quelque petit secours qu'il lui donna (ayant à cet effet vendu une paire de bœufs) il s'en alla à Toulouse pour s'appliquer aux études de théologie, où il employa

environ sept ans. Il est vrai que pendant ce temps il passa en Espagne, et fit quelque séjour à Saragosse pour y faire aussi quelques études.

Le 27 février et le 29 décembre 1598 il prit les ordres de sous-diacre et de diacre, et enfin le 23 septembre 1600 il fut promu au saint ordre de prêtrise ; de sorte qu'ayant depuis vécu jusqu'au 27 septembre 1660, il se trouve qu'il a été prêtre dans l'Église de Jésus-Christ l'espace de soixante ans. Dieu sait quelles furent les dispositions et les sentimens de son cœur lorsqu'il reçut ce sacré caractère : mais si l'on juge des arbres par leurs fruits, et des causes par leurs effets, voyant la perfection et la sainteté avec laquelle ce très digne prêtre a exercé les fonctions de son sacerdoce, l'on peut croire avec grande raison, qu'en ce moment qu'il fut consacré prêtre, notre Seigneur Jésus-Christ qui est le prêtre éternel, et le prince des prêtres, versa très abondamment sur lui la plénitude de son esprit sacerdotal, et cet esprit lui donna de si hauts sentimens de ce sacré caractère, qu'il en parlait toujours avec admiration, comme d'une chose qu'il ne pouvait assez estimer : il témoignait être dans un étonnement extraordinaire, quand il parlait de cette puissance merveilleuse que Dieu imprime avec un caractère qui ne se peut jamais effacer, dans l'âme du prêtre, en vertu de laquelle il remet les péchés aux pécheurs pénitens, et avec quatre ou cinq paroles il change la substance du pain et du vin, au Corps et au Sang de Jésus-Christ, et offre ce même Corps et ce même Sang en sacrifice à Dieu son père, et distribue ce même Corps de Jésus-Christ, comme un pain de vie pour la nourriture des fidèles. Enfin il était si pénétré des sentimens d'estime de l'excellence et de l'éminence du caractère sacerdotal, et de l'obligation indispensable qu'elle impose à ceux qui l'ont reçu, de mener une vie toute pure, toute sainte et toute angélique, que depuis on lui a souvent ouï dire, « que s'il n'eût été prêtre, il n'eût « jamais pu se résoudre à l'être, s'en estimant très indigne, » quoiqu'il en fût d'autant plus digne, qu'il croyait moins en être digne, n'y en ayant point qui méritent mieux d'être avancés aux premières places du festin nuptial de l'Agneau, que ceux qui se mettent au plus bas lieu¹³. On n'a pu savoir en quel lieu ni même en quel temps il célébra sa première messe ; mais on lui a seulement ouï dire qu'il avait une telle appréhension de la majesté de cette action toute divine, qu'il en tremblait : et que n'ayant pas le courage de la célébrer publiquement, il choisit plutôt de la dire dans une chapelle retirée à l'écart, assisté seulement d'un prêtre et d'un servant.

Messieurs les grands-vicaires d'Acqs, le siège vacant, n'eurent pas plutôt appris qu'il était prêtre, qu'à la sollicitation de M. de Commet, et pour

l'estime qu'ils faisaient de sa vertu, ils le pourvurent de la cure de Tilh : mais lui ayant été contestée par un compétiteur, qui l'avait impétrée en cour de Rome, il ne voulut point entrer en procès pour ce sujet, et Dieu le permit ainsi, afin qu'il ne fût point obligé de quitter ses études, qu'il avait un grand désir de continuer.

Il y avait alors deux ans que son père était mort, lequel par son testament, après avoir partagé tous ses enfans, avait déclaré qu'il voulait et entendait que son fils Vincent fût assisté et entretenu aux études selon la portée des biens qu'il laissait ; et en vertu de ce testament il eût pu exiger quelque chose de sa mère et de ses frères, néanmoins ne voulant pas leur être à charge, ni leur causer aucune peine, et voyant qu'il ne pouvait subsister dans Toulouse, il prit la résolution d'accepter une petite régence qu'on lui offrit à quatre lieues de là, dans la ville de Buset, où plusieurs gentilshommes des environs lui donnèrent leurs enfans en pension, et même on lui en envoya de Toulouse, comme il le manda à sa mère par une lettre qu'il lui écrivit ; et le grand soin qu'il prenait de leur instruction et bonne éducation, lui moyenna son retour à Toulouse peu de temps après, où il mena ses pensionnaires du consentement et avec l'agrément des parens : de sorte qu'il eut moyen, en instruisant cette petite jeunesse, de continuer ses études de théologie ; ce qu'il fit avec tant d'affection et de diligence, qu'après y avoir employé sept ans, comme il se voit par une attestation authentique du mois d'octobre 1664 du père Esprit Larran, religieux augustin, docteur régent en théologie de l'Université de Toulouse, signée de lui et d'Assolens, secrétaire, et scellée : il fut reçu bachelier en théologie comme il appert par d'autres lettres du même mois signées d'André Gallus, docteur régent et recteur de ladite université, et d'Assolens son secrétaire et scellées ; ensuite de quoi il lui fut permis d'expliquer et enseigner publiquement le second livre des sentences dans la même Université, comme il est porté par d'autres lettres de la même année, scellées et signées Coëlmez, chancelier de l'Université de Toulouse, et de Sofferes, trésorier. Ces trois pièces ont été trouvées depuis la mort de ce grand serviteur de Dieu, par ceux de sa Compagnie, qui n'en avaient eu aucune connaissance pendant sa vie : de sorte que de compte fait sur les mémoires envoyés de son pays, il se trouve qu'il a employé plus de seize ans continuels à étudier, tant en la ville d'Acqs qu'en l'Université de Toulouse.

Il n'était pas du nombre de ceux qui se laissent enfler pour un peu de science qu'ils pensent avoir ; au contraire, il cachait celle qu'il avait

acquise, et par un mouvement d'humilité assez extraordinaire il tâchait de persuader aux autres qu'il avait fort peu de science, et souvent en parlant de lui-même, il se nommait un pauvre écolier de quatrième, pour donner autant qu'il pouvait une basse opinion de sa suffisance ; en quoi il ne disait rien contre la vérité, puisqu'il était vrai qu'il avait été écolier de quatrième : mais par un saint artifice de la vertu d'humilité, il couvrait du voile du silence le reste de ses études ; et quoique dans les occasions où il s'agissait des intérêts de la vérité ou de la charité, il fût obligé de parler, et de faire connaître qu'il n'était pas ignorant des choses que sa condition l'obligeait de savoir, il était pourtant bien aise qu'on crût qu'il n'avait point de science, afin de réprimer cette inclination vicieuse qui provient de la racine de superbe, et qui se trouve ordinairement en tous les hommes, de passer pour capables et savans un chacun dans sa profession ; en sorte que même les plus ignorans et mal habiles affectent cette réputation autant et quelquefois plus que les autres. Mais Vincent de Paul, quoique très abondamment pourvu de doctrine et de suffisance, eût volontiers pris pour lui la devise du saint Apôtre, et eût pu dire à son imitation ; « Je n'ai point
« estimé savoir aucune chose, sinon Jésus-Christ, et Jésus-
« Christ crucifié ¹⁴. » C'était là sa principale science et sa plus

haute sagesse ; c'était le livre qu'il avait toujours ouvert devant les yeux de son esprit, et duquel il tirait des connaissances et des lumières bien plus élevées que toutes celles qu'il eût puisées des autres sciences, quoique bonnes et saintes, qu'il avait acquises dans le cours de ses études.

CHAPITRE IV.

CE QUI LUI ARRIVA LORSQU'IL FUT FAIT ESCLAVE, ET MENÉ EN BARBARIE.

Pendant tout le temps que Vincent de Paul employa au cours de ses études, tant en la ville d'Acqs qu'en l'Université de Toulouse, il se comporta avec tant de modestie et de sagesse, répandant en tous lieux une si bonne odeur par sa vertu, qu'il en était estimé et aimé de tous ceux qui le connaissaient ; et d'ailleurs la bonne conduite dont il usait envers les jeunes pensionnaires qu'il avait avec lui, auxquels il prenait un soin particulier de donner avec la science qu'il leur enseignait de fortes impressions de la piété chrétienne, le mit en telle réputation dans Toulouse, qu'il pouvait s'y promettre un établissement considérable ; et M. de Saint-Martin, chanoine d'Acqs, son ancien et intime ami qui lui a survécu, a témoigné que dès ce temps la on lui avait fait espérer un évêché par l'entremise de M. le duc d'Epernon, duquel il avait élevé deux proches parens parmi ses pensionnaires. Au commencement de l'année 1605 il fit un voyage à Bordeaux, dont on ne sait pas le sujet, mais il y a raison de croire que c'était pour quelques grands avantages qu'on lui voulait procurer : car dans l'une de ses lettres écrite en ce temps là, il dit ; « qu'il l'a-
« vait entrepris pour une affaire qui requérait une grande dépense,
« et qu'il ne pouvait déclarer sans témérité. »

Etant de retour à Toulouse, il trouva qu'une personne qui avait eu estime de sa vertu, et désiré de lui procurer quelque accommodement, étant décédée pendant son absence, l'avait institué son héritier par son testament, ce qui l'obligea d'employer quelque peu de temps à recueillir cette succession ; et ayant appris qu'un homme qui devait quatre ou cinq cents écus à cette personne défunte, s'était retiré à Marseille, pour éviter les poursuites qu'on lui faisait ; et qu'ayant gagné quelque bien par le trafic, il était en état d'acquitter cette dette, il s'y en alla pour se faire payer, et par accommodement il en tira trois cents écus : c'était au mois de juillet de l'année 1605, auquel temps comme il se disposait à retourner par terre à Toulouse, un gentilhomme de Languedoc, avec lequel il était logé, le convia

de s'embarquer avec lui jusqu'à Narbonne ; ce qu'il lui persuada facilement, parce que le temps étant propre à la navigation, il espérait par ainsi abrégé de beaucoup son chemin.

Il est vrai que selon le sentiment ordinaire du monde, cet embarquement lui fut bien funeste : mais si on le regarde avec des yeux éclairés de la lumière de la foi, il fut très heureux pour l'accomplissement des desseins de Dieu sur lui.

Laissons-lui faire à lui-même le récit de ce qui lui arriva en cette rencontre, qui se trouve dans une lettre qu'il écrivit d'Avignon, après qu'il fut échappé de son esclavage, en date du 24 juillet 1607, à M. de Commet le jeune, l'aîné étant mort de la gravelle quelque temps auparavant.

« Je m'embarquai, dit-il, pour Narbonne, pour y être plus tôt
« et pour épargner, ou pour mieux dire, pour n'y jamais être et
« pour tout perdre. Le vent nous fut autant favorable qu'il fallait
« pour nous rendre ce jour là à Narbonne (qui était faire cin-
« quante lieues) si Dieu n'eût permis que trois brigantins turcs
« qui côtoyaient le golfe de Lion, pour attraper les barques qui
« venaient de Beaucaire, où il y avait une foire que l'on estime
« être des plus belles de la chrétienté, ne nous eussent donné la
« charge et attaqué si vivement, que deux ou trois des nôtres
« étant tués, et tout le reste blessé, et même moi qui eus un coup
« de flèche qui me servira d'horloge tout le reste de ma vie,
« n'eussions été contraints de nous rendre à ces félons. Les pre-
« miers éclats de leur rage furent de hacher notre pilote en mille
« pièces, pour avoir perdu un des principaux des leurs, outre
« quatre ou cinq forçats que les nôtres tuèrent : cela fait, ils
« nous enchaînèrent, et après nous avoir grossièrement pansés,
« ils poursuivirent leur pointe faisant mille voleries, donnant né-
« anmoins liberté à ceux qui se rendaient sans combattre, après
« les avoir volés. Et enfin chargés de marchandises, au bout de
« sept ou huit jours ils prirent la route de Barbarie, tanière et
« spélouque de voleurs sans aveu du Grand-Turc, où étant arri-
« vés ils nous exposèrent en vente, avec un procès-verbal de no-
« tre capture, qu'ils disaient avoir faite dans un navire espagnol ;
« parce que sans ce mensonge nous aurions été délivrés par le
« consul que le roi tient en ce lieu là, pour rendre libre le com-
« merce aux Français. Leur procédure à notre vente fut qu'après

« qu'ils nous eurent dépouillés, ils nous donnèrent à chacun une
« paire de caleçons, un hoqueton de lin, avec une bonnette, et
« nous promenèrent par la ville de Tunis, où ils étaient venus
« expressément pour nous vendre. Nous ayant fait faire cinq ou
« six tours par la ville, la chaîne au cou, ils nous ramenèrent au
« bateau, afin que les marchands vinssent voir qui pouvait bien
« manger, et qui non ; et pour montrer que nos plaies n'étaient
« point mortelles. Cela fait ils nous ramenèrent à la place, où les
« marchands nous vinrent visiter tout de même que l'on fait à
« l'achat d'un cheval ou d'un bœuf, nous faisant ouvrir la bou-
« che pour voir nos dents, palpant nos côtés, sondant nos plaies,
« et nous faisant cheminer le pas, trotter et courir, puis lever des
« fardeaux, et puis lutter, pour voir la force d'un chacun, et
« mille autres sortes de brutalités.

« Je fus vendu à un pêcheur, qui fut contraint de se défaire
« bientôt de moi, pour n'avoir rien de si contraire que la mer ; et
« depuis par le pêcheur à un vieillard, médecin spagirique, sou-
« verain tireur de quintessences, homme fort humain et traitable,
« lequel, à ce qu'il me disait, avait travaillé l'espace de cinquante
« ans à la recherche de la pierre philosophale, etc. Il m'aimait
« fort, et se plaisait de me discourir de l'alchimie, et puis de sa
« loi, à laquelle il faisait tous ses efforts de m'attirer, me promet-
« tant force richesses et tout son savoir. Dieu opéra toujours en
« moi une croyance de délivrance par les assidues prières que je
« lui faisais, et à la Vierge Marie, par la seule intercession de la-
« quelle je crois fermement avoir été délivré. L'espérance donc et
« la ferme croyance que j'avais de vous revoir, Monsieur, me fit
« être plus attentif à m'instruire du moyen de guérir de la gravelle,
« en quoi je lui voyais journellement faire des merveilles ; ce qu'il
« m'enseigna, et même me fit préparer et administrer les ingréd-
« ients. Oh ! combien de fois ai-je désiré depuis d'avoir été esclave
« auparavant la mort de Monsieur votre frère ! car je crois que si
« j'eusse su le secret que maintenant je vous envoie, il ne serait
« pas mort de ce mal là, etc.

« Je fus donc avec ce vieillard depuis le mois de septembre 1605
« jusques au mois d'août 1606, qu'il fut pris et mené au grand
« Sultan pour travailler pour lui, mais en vain, car il mourut de

« regret par les chemins. Il me laissa à un sien neveu, vrai antro-
« morphite, qui me revendit bientôt après la mort de son oncle,
« parce qu'il ouït dire que M. de Breves, ambassadeur pour
« le roi en Turquie, venait avec bonnes et expresses patentes du
« Grand-Turc, pour recouvrer tous les esclaves chrétiens. Un
« renégat de Nice en Savoie, ennemi de nature, m'acheta, et
« m'emmena en son temat, ainsi s'appelle le bien que l'on tient
« comme métayer du Grand-Seigneur : car là le peuple n'a rien,
« tout est au Sultan ; le temat de celui-ci était dans la montagne,
« où le pays est extrêmement chaud et désert. L'une des trois fem-
« mes qu'il avait était grecque chrétienne, mais schismatique ; une
« autre était turque, qui servit d'instrument à l'immense miséri-
« corde de Dieu pour retirer son mari de l'apostasie, et le remettre
« au giron de l'Église, et me délivrer de mon esclavage. Curieuse
« qu'elle était de savoir notre façon de vivre, elle me venait voir
« tous les jours aux champs où je fossoyais, et un jour elle me
« commanda de chanter les louanges de mon Dieu : Le ressouve-
« nir du quomodo cantabimus in terra aliena des enfans d'Is-
« raël captifs en Babylone, me fit commencer, la larme à l'œil, le
« psaume Super flumina Babylonis, et puis le Salve Regina,
« et plusieurs autres choses, en quoi elle prenait tant de plaisir,
« que c'était merveille : elle ne manqua pas de dire à son mari le
« soir, qu'il avait eu tort de quitter sa religion, qu'elle estimait
« extrêmement bonne, pour un récit que je lui avais fait de notre
« Dieu, et quelques louanges que j'avais chantées en sa présence :
« en quoi elle disait avoir ressenti un tel plaisir qu'elle ne croyait
« point que le Paradis de ses pères, et celui qu'elle espérait fût
« si glorieux, ni accompagné de tant de joie, que le contentement
« qu'elle avait ressenti pendant que je louais mon Dieu ; concluant
« qu'il y avait en cela quelque merveille. Cette femme, comme
« un autre Caïphe, ou comme l'ânesse de Balaam, fit tant par ses
« discours que son mari me dit dès le lendemain, qu'il ne tenait
« qu'à une commodité que nous ne nous sauvassions en France ;
« mais qu'il y donnerait tel remède, que dans peu de jours Dieu
« en serait loué. Ce peu de jours dura dix mois qu'il m'entretint
« en cette espérance, au bout desquels nous nous sauvâmes avec
« un petit esquif, et nous rendîmes le 28 juin à Aigues-Mortes,

« et tôt après en Avignon, où M. le Vice-Légat reçut publique-
« ment le renégat avec la larme à l'œil et le sanglot au cœur,
« dans l'église de Saint-Pierre, à l'honneur de Dieu, et édifica-
« tion des assistans. Mondit seigneur nous a retenus tous deux
« pour nous mener à Rome, où il s'en va tout aussitôt que son
« successeur sera venu. Il a promis au pénitent de le faire entrer
« a l'austère couvent des Fate ben Fratelli, où il s'est voué, etc. »

Telles sont les paroles de M. Vincent lui-même, dans la lettre qu'il écrivit étant à Avignon, et qui fut trouvée par hasard entre plusieurs autres papiers par un gentilhomme d'Acqs, neveu de M. de Saint-Martin, chanoine, en l'année 1658, cinquante ans après qu'elle a été écrite : il la mit entre les mains dudit sieur de Saint-Martin, son oncle, lequel en envoya une copie à M. Vincent, deux ans avant sa mort, estimant qu'il serait consolé de lire ses anciennes aventures, et de se voir jeune en sa vieillesse : mais l'ayant lue il la mit au feu, et bientôt après, remerciant M. de Saint-Martin de lui avoir envoyé cette copie, il le pria de lui envoyer aussi l'original, et lui en fit encore de très grandes instances par une autre lettre qu'il lui écrivit, six mois avant sa mort. Celui qui écrivait sous lui se doutant que cette lettre contenait quelque chose qui tournait à la louange de M. Vincent, et qu'il ne la demandait que pour la brûler, comme il avait brûlé la copie, afin d'en supprimer la connaissance, fit couler un billet dans la lettre de M. de Saint-Martin, pour le prier d'adresser cet original à quelque autre qu'à M. Vincent, s'il ne voulait qu'il fût perdu ; ce qui l'obligea de l'envoyer à un prêtre de sa Compagnie, qui était supérieur du séminaire qui est au collège des Bons-Enfans à Paris : et c'est par ce moyen que cette lettre a été conservée ; en sorte que M. Vincent n'en a rien su avant sa mort ; et sans ce pieux artifice, il est certain qu'on n'eût jamais rien su de ce qui s'était passé en cet esclavage : car cet humble serviteur de Dieu faisait toujours ses efforts pour cacher aux hommes les grâces et les dons qu'il recevait de Dieu, et tout ce qu'il faisait pour sa gloire et pour son service : ceux qui l'ont observé de plus près, l'ont bien reconnu en toutes sortes de rencontres ; et on aurait peine de croire jusqu'où allaient ses soins et ses précautions pour éviter tout ce qui pouvait tendre en quelque manière que ce fût, directement ou indirectement, à son estime ou à sa louange ; de sorte que l'on ne verra en ce récit de sa vie, que ce que son humilité n'a pu dérober à la vue et à la connaissance des hommes. Que si par quelque raison de charité il a été obligé quelquefois de découvrir quelque petite chose qu'il

ne pouvait refuser à l'édification du prochain, ce n'a pas été sans se faire grande violence ; et encore après avoir dit ce qu'il croyait ne pouvoir retenir sous le silence, on lui a vu souvent demander pardon d'avoir ainsi parlé de soi-même ; et quand il pouvait le faire en tierce personne, sans qu'on s'aperçût que ce fût de lui qu'il entendait parler, il le faisait avec toute l'adresse que son humilité lui pouvait suggérer.

Outre la constance et la fermeté à professer la foi de Jésus-Christ parmi les infidèles, la parfaite confiance au secours de la divine bonté dans un délaissement et abandon des créatures, la fidélité dans les exercices de piété envers Dieu, et de dévotion envers la très sainte Vierge, au milieu des impiétés de la Barbarie, la grâce de fléchir les cœurs les plus durs, et d'inspirer des sentimens de respect et d'affection envers notre sainte religion, aux esprits qui y étaient très opposés, et plusieurs autres vertus et dons de Dieu qui ont paru en M. Vincent pendant son esclavage, et que nous laissons au pieux lecteur à considérer et peser autant qu'il sera expédient pour son édification ; il y a deux choses qui méritent ici son attention particulière.

L'une est la vertu extraordinaire de M. Vincent à retenir et supprimer en lui toutes les connaissances que ce médecin spagirique lui avait communiquées de divers beaux secrets de la nature et de l'art, dont il lui avait vu faire des expériences merveilleuses durant une année qu'il fut à son service, comme lui-même le témoigne dans la suite de cette lettre à M. de Commet, dont nous avons rapporté seulement un extrait, et dans une autre qu'il lui écrivit après son arrivée à Rome ; et il n'y a point de doute que s'il eût voulu s'en servir dans cette grande ville où se trouvent tant d'esprits curieux, il eût pu en tirer de très grands avantages temporels, en un temps où il semblait en avoir plus besoin : mais jugeant que cela était indigne d'un prêtre de l'Église de Jésus-Christ, non seulement il n'en a point voulu faire aucun usage ; mais ce qui est admirable, depuis son retour de Rome en France, on ne lui a jamais ouï dire une seule parole pour témoigner qu'il en sût aucune chose, ni à ceux de sa Compagnie, ni à aucun de ses plus intimes amis, non plus que des autres particularités de son esclavage, quoiqu'il ait eu occasion d'en parler cent et cent fois en écrivant et conférant des affaires des esclaves, dont sa charité lui a fait prendre le soin. On lui a bien ouï dire plusieurs fois les choses les plus humiliantes de sa vie ; mais jamais rien de son séjour à Tunis, à cause des circonstances qui pouvaient en quelque façon tourner à sa louange.

L'autre chose à considérer dans l'esclavage de M. Vincent, c'est l'esprit de compassion qu'il y conçut et qu'il en remporta envers tous ces pauvres chrétiens qu'il y vit gémir et languir misérablement dans les fers, et sous le joug de la tyrannie de ces barbares, sans aucune assistance ni consolation corporelle ou spirituelle, exposés à des outrages pleins de cruauté, à des travaux insupportables ; et ce qui est le pire, dans un danger continuel de perdre leur foi et leur salut. Dieu voulut lui en donner l'expérience, afin que ce sentiment de douleur lui demeurant gravé dans l'âme, le portât plus efficacement un jour à secourir ces pauvres abandonnés, comme il a fait, ayant trouvé moyen d'établir une résidence de missionnaires à Tunis et en Alger, pour les consoler, fortifier, encourager, leur administrer les sacrements, et leur rendre toutes sortes de services et d'assistances, tant en leurs corps qu'en leurs âmes, et leur faire en quelque façon ressentir parmi leurs fers et leurs peines, les effets de l'infinie douceur et miséricorde de Dieu.

CHAPITRE V.

SON RETOUR EN FRANCE ET SON PREMIER SÉJOUR A PARIS.

M. Vincent, étant arrivé à Rome, y demeura jusque vers la fin de l'année 1608, par l'assistance qu'il reçut de M. le Vice-Légat, qui lui donnait sa table et de quoi s'entretenir. Il témoigna lui-même, dans une lettre qu'il écrivit, trente ans après, à un prêtre de sa Compagnie qui était à Rome, « qu'il fut si consolé (ce

« sont ses propres termes) de se voir en cette ville maîtresse de
« la chrétienté, où est le chef de l'Église militante, où sont les
« corps de saint Pierre et de saint Paul, et de tant d'autres
« martyrs, et de saints personnages qui ont autrefois versé
« leur sang et employé leur vie pour JÉSUS-CHRIST, qu'il s'es-
« timait heureux de marcher sur la terre où tant de grands
« saints avaient marché ; que cette consolation l'avait attendri
« jusqu'aux larmes. » Et néanmoins, parmi ses sentimens de consolation spirituelle, l'affection qu'il avait toujours eue pour l'étude ne s'étant point diminuée par les peines et les traverses qui lui étaient arrivées, lorsqu'il se vit un peu en repos dans cette grande ville, il employa tout le temps qu'il avait libre pour rafraîchir et renouveler en son esprit les idées de ce qu'il avait appris en l'université de Toulouse. Pendant son séjour à Rome, M. le Vice-Légat le fit connaître au cardinal d'Ossat, lequel lui ayant diverses fois parlé et voyant la trempe de son esprit, en fut tellement satisfait, et en conçut un jugement si avantageux, qu'ayant à informer le roi Henri IV d'une affaire très importante, qui ne pouvait être hasardée par une lettre, d'autant qu'elle devait être transcrite, et qu'il fallait l'exposer verbalement à sa Majesté, ce grand cardinal ne trouva point de personne plus propre ni plus capable pour un tel emploi que M. Vincent, à la discrétion et fidélité duquel il confia ce secret, pour être porté avec assurance au roi.

Et c'est en cette occasion que M. Vincent fit derechef connaître la solidité de sa vertu, et la droiture de son esprit, qui ne regardait que Dieu, et qui n'avait point d'autre prétention que de lui plaire et lui rendre un fidèle et

agréable service : car étant arrivé à Paris, et ayant eu une si favorable entrée auprès d'un grand roi, qui savait très bien faire le discernement des esprits et de qui par conséquent étant connu, il pouvait espérer un avancement très considérable, selon le siècle ; il ne voulut point néanmoins se prévaloir de cette occasion, que d'autres eussent recherchée et ménagée avec tous les soins et toutes les adresses possibles ; mais craignant que la faveur du roi de la terre ne servît d'obstacle aux grâces du roi du Ciel, au service duquel il s'était attaché par des liens indissolubles, il jugea qu'il ne devait point s'engager plus avant à la cour ; mais s'étant acquitté de sa commission, et conservant dans son cœur une sincère affection d'obéissance et de fidélité envers son prince, il se retira en son particulier, dans le dessein de mener une vie vraiment ecclésiastique, et de s'acquitter parfaitement de toutes les obligations de son caractère.

Le logement qu'il avait pris d'abord dans le faubourg Saint-Germain, lorsqu'il arriva à Paris, lui procura la connaissance de quelques uns des principaux officiers de la défunte reine Marguerite qui demeurait au même endroit, l'un desquels était M. Dufresne, secrétaire de sa Majesté, avec lequel il contracta, dès lors, une très étroite amitié, à cause de la vertu et des bonnes qualités qu'il voyait en lui, pour lesquelles, après la mort de cette princesse, il l'attira en la maison de Gondy, où il fut secrétaire, et puis intendant du seigneur Emmanuel de Gondy, comte de Joigny et général des galères de France. C'est lui qui a rendu ce témoignage, « que dès
« ce temps-là M. Vincent paraissait fort humble, charitable et
« prudent, faisant bien à chacun, et n'étant à charge à per-
« sonne, circonspect en ses paroles, écoutant paisiblement les
« autres, sans jamais les interrompre ; et que dès lors il allait
« soigneusement visiter, servir et exhorter les pauvres malades
« de la Charité. »

Pendant ce premier séjour, que M. Vincent fit à Paris, il lui arriva un étrange accident, que Dieu permit pour éprouver sa vertu, et qui n'a été su que depuis sa mort, par le moyen de M. de Saint-Martin, chanoine d'Acqs, qui en a rendu un fidèle et assuré témoignage. Ce fut en l'année 1609, qu'étant encore logé au faubourg Saint-Germain, dans une même chambre, avec le juge de Sore, qui est un village situé aux Landes et du ressort de Bordeaux, il fut accusé à faux de lui avoir dérobé quatre cents écus. Voici comment la chose arriva :

Ce juge s'étant un jour levé de grand matin, s'en alla en ville pour quelques affaires, et oublia de fermer une armoire où il avait mis son argent ; il laissa M. Vincent au lit, un peu indisposé, attendant une médecine qu'on lui devait apporter. Le garçon de l'apothicaire étant venu avec sa médecine, trouva cet argent, en cherchant un verre dans cette armoire qu'il vit ouverte ; et sans dire mot, il le mit dans sa poche et l'emporta : vérifiant le proverbe qui dit : l'occasion fait le larron.

Ce juge étant de retour fut bien étonné de ne trouver plus sa bourse, il la demanda à M. Vincent, qui ne savait que lui en dire, sinon qu'il ne l'avait ni prise ni vu prendre ; l'autre crie, tempête, et veut qu'il lui réponde de sa perte ; il l'oblige de se séparer de sa compagnie, il le diffame partout, comme un méchant et un voleur, et porte ses plaintes à toutes les personnes qui le connaissaient, et avec lesquelles il put découvrir qu'il avait quelques habitudes ; et comme il sut qu'en ce temps M. Vincent voyait quelquefois le R. P. de Bérulle, alors supérieur général de la congrégation des prêtres de l'Oratoire, et depuis cardinal de la sainte Église romaine, il alla le trouver un jour qu'il était avec lui en la compagnie de quelques autres personnes d'honneur et de piété, et en leur présence, il l'accusa de ce larcin, et même lui en fit signifier un monitoire ; mais cet homme de Dieu, sans se troubler ni témoigner aucun ressentiment d'un affront si sensible, et sans se mettre beaucoup en peine de se justifier, se contenta de lui dire doucement, que Dieu savait la vérité ; et conservant son égalité d'esprit, parmi l'opprobre d'une si honteuse calomnie, il édifia grandement la compagnie, par sa retenue et par son humilité.

Mais qu'arriva-t-il enfin d'une si fâcheuse rencontre ? Dieu permit que le garçon qui avait fait le vol fût, quelques années après, arrêté prisonnier à Bordeaux pour quelque autre sujet. Il était de ces quartiers là, et de la connaissance même de ce juge de Sore ; et, pressé du remords de sa conscience, il le fit prier de le venir trouver en prison, où étant, il lui avoua que c'était lui qui avait dérobé son argent, et lui promit de lui en faire restitution, appréhendant que Dieu ne le voulût punir pour ce misérable larcin. Mais si, d'un côté, ce juge fut joyeux de voir sa perte recouvrée lorsqu'il ne s'y attendait plus, il fut aussi, d'un autre, saisi d'un si grand regret d'avoir calomnié un ecclésiastique si vertueux, tel qu'était M. Vincent, qu'il lui écrivit exprès une lettre pour lui en demander pardon ; mais il le suppliait de lui donner ce pardon par écrit, lui disant que s'il le lui

refusait, il viendrait en personne à Paris, se jeter à ses pieds, et lui demander pardon, la corde au cou.

On a trouvé la confirmation de ce fait dans le Recueil d'une conférence faite à Saint-Lazare, dont le sujet était de bien faire les corrections et de les bien recevoir, où M. Vincent, entre les bons avis qu'il donna à l'assemblée, toucha cet exemple, non comme d'une chose qui lui fût arrivée, mais comme parlant d'une tierce personne. Voici les paroles qu'il dit sur ce sujet, et qui sont très dignes de remarque :

« Que si le défaut, dit-il, dont on nous avertit, n'est pas en nous,
« estimons que nous en avons beaucoup d'autres, pour lesquels
« nous devons aimer la confusion et la recevoir sans nous justifier,
« fier, et encore moins sans nous indigner ni emporter contre celui
« lui qui nous accuse. » Ensuite de quoi il ajouta :

« J'ai connu une personne qui, accusée par son compagnon de
« lui avoir pris quelque argent, lui dit doucement qu'il ne l'avait
« pas pris ; mais voyant que l'autre persévérât à l'accuser,
« il se tourne de l'autre côté, s'élève à Dieu, et lui dit : Que ferai-je,
« mon Dieu, vous savez la vérité ! Et alors se confiant en lui,
« il se résolut de ne plus répondre à ces accusations, qui allèrent
« fort avant, jusqu'à tirer monitoire du larcin, et le lui faire signifier.
« Or il arriva, et Dieu le permit, qu'au bout de six mois, celui
« qui avait perdu l'argent, étant à plus de six-vingts lieues d'ici,
« trouva le larron qui l'avait pris. Voyez le soin de la Providence
« pour ceux qui s'abandonnent à elle ! Alors cet homme reconnaissant
« le tort qu'il avait eu de s'en prendre avec tant de chaleur et de calomnie
« contre son ami innocent, lui écrivit une lettre pour lui en demander
« pardon, lui disant qu'il en avait un si grand déplaisir, qu'il était prêt,
« pour expier sa faute, de venir au lieu où il était pour en recevoir
« l'absolution à genoux. Estimons donc, Messieurs et mes Frères, que nous
« sommes capables de tout le mal qui se fait, et laissons à Dieu le soin de
« manifester le secret des consciences, etc. »

CHAPITRE VI.

IL EST POURVU DE LA CURE DE CLICHY ET IL Y EXERCE LES DEVOIRS D'UN BON PASTEUR.

Quoique M. Vincent fût bien résolu de se donner parfaitement à Dieu et de lui rendre tous les services qu'il pourrait, dans l'état ecclésiastique, cet accident néanmoins qui lui arriva, lui servit comme d'un nouvel aiguillon, et le bon usage qu'il en fit attira sur lui de nouvelles grâces, qui le portèrent encore plus fortement à l'exécution de ses bonnes résolutions. Et voyant que cette demeure où il avait été obligé de se retirer à son arrivée dans Paris, parmi des personnes laïques, était peu convenable au désir que Dieu lui avait inspiré de se mettre dans une vie vraiment ecclésiastique, il se résolut de s'en retirer ; et la bonne estime que sa vertu lui avait acquise lui fit trouver accès chez les Révérends Pères de l'Oratoire, qui le reçurent en leur maison, non pas pour être agrégé à leur sainte Compagnie, ayant lui-même déclaré depuis qu'il n'avait jamais eu cette intention ; mais pour se mettre un peu à l'abri des engagements du monde, et pour mieux connaître les desseins de Dieu sur lui et se disposer à les suivre : et. sachant bien que nous sommes aveugles en notre propre conduite, et que le plus assuré moyen pour ne se point détourner des voies de Dieu, est d'avoir quelque ange visible qui nous conduise, c'est-à-dire quelque sage et vertueux directeur qui nous aide par ses bons avis, il crut ne pouvoir faire un meilleur choix, que de celui même qui conduisait avec tant de sagesse et de bénédiction cette sainte Compagnie de l'Oratoire, qui était alors le Révérend Père de Bérulle, comme nous avons dit, dont la mémoire est en odeur de sainteté. M. Vincent donc lui ayant ouvert son cœur, ce grand serviteur de Dieu, qui avait un esprit des plus éclairés de ce siècle, reconnut incontinent que Dieu l'appelait à de grandes choses ; et l'on dit même qu'il prévint dès lors et qu'il lui déclara que Dieu voulait se servir de lui pour lui rendre un signalé service dans son Eglise, et pour assembler à cet effet une nouvelle communauté de bons prêtres qui y travailleraient avec fruit et bénédiction.

Il demeura environ deux ans en cette retraite, et pendant ce temps là le Révérend Père Bourgoing, qui était pour lors curé de Clichy, ayant eu dessein de quitter cette cure pour entrer en la congrégation de l'Oratoire, dont il a été depuis très digne supérieur général, le Révérend Père de Bérulle porta M. Vincent à accepter la résignation qui lui fut faite de cette cure, pour commencer par ce lieu là à travailler en la vigne du Seigneur. A quoi M. Vincent aquiesça par esprit d'obéissance, étant bien aise, en rendant ce service à Dieu, d'avoir quelque occasion de s'humilier, et de préférer la condition de simple curé d'un village, aux autres plus avantageuses et plus honorables, dont il pouvait se prévaloir, ayant même été deux ou trois ans auparavant nommé par le roi, sur la recommandation qui lui en avait été faite par le cardinal d'Ossat, à l'abbaye de Saint-Léonard de Chaume au diocèse de Maillezais, à présent de la Rochelle : et la reine Marguerite, sur le récit qu'on lui avait fait de ses vertus, l'ayant pris environ ce temps là pour son aumônier ordinaire, et fait mettre en cette qualité sur l'état de sa maison. Mais cet humble serviteur de Dieu renonça de bon cœur à tous ces avantages, et choisit plutôt, à l'exemple du prophète, d'être abject en la maison du Seigneur, que d'habiter dans les tabernacles des pécheurs¹⁵.

Ayant donc pris possession de la cure de Clichy, et se voyant pasteur de ce troupeau que la providence de Dieu lui avait confié, il se proposa de s'acquitter fidèlement et soigneusement de tous les devoirs d'une telle charge ; et suivant ce qui est prescrit par les saints canons, et particulièrement par le dernier concile général, il s'étudia comme un vrai pasteur, premièrement à bien connaître ses ouailles, et puis à leur donner une salubre pâture pour leurs âmes, demandant à Dieu, par ses sacrifices, les grâces qui leur étaient nécessaires, leur distribuant le pain de la parole divine dans ses prônes et dans ses catéchismes, leur ouvrant la fontaine des grâces dans l'administration des sacrements, et enfin se donnant lui-même en toutes les manières qu'il pouvait, pour leur procurer toutes sortes d'assistances et de consolation¹⁶. On voyait ce charitable pasteur incessamment occupé au service de son troupeau, visiter les malades, consoler les affligés, soulager les pauvres, apaiser les inimitiés, maintenir la paix et la concorde dans les familles, reprendre ceux qui manquaient à leur devoir, encourager les bons, et se faire tout à tous, pour les gagner tous à Jésus-Christ : mais surtout, l'exemple de sa vie et de ses vertus était une prédication continuelle, qui avait un tel effet, que non seulement les habitans de Clichy, et plusieurs honnêtes personnes de Paris qui avaient des

maisons en ce lieu là, le respectaient et le regardaient dès lors comme un saint homme, mais même les curés du voisinage conçurent pour lui beaucoup d'estime et de confiance ; de sorte qu'ils recherchaient sa conversation pour apprendre de lui à bien faire leurs fonctions, et s'acquitter de tous les devoirs de leurs charges.

Et à ce sujet ayant été une fois obligé de s'absenter quelque temps de sa paroisse, pour un petit voyage dont il n'avait pu se dispenser, et son vicaire lui rendant compte de l'état de sa paroisse, lui manda entre autres choses, « que Messieurs les curés ses voisins désiraient fort son retour ; que tous les bourgeois et habitans le désiraient pour le moins autant. Venez donc, Monsieur, lui dit-il, venez tenir votre troupeau dans le bon chemin où vous l'avez mis ; car il a un grand désir de votre présence. »

Et un docteur de la faculté de Paris, religieux d'un ordre célèbre, qui prêchait quelquefois en la paroisse de Clichy, en a depuis rendu ce témoignage : « Je me réjouis, dit-il, qu'au commencement
« de cet heureux Institut de la Mission, je confessais souvent dans
« le petit Clichy, celui qui a fait naître par les ordres du Ciel cette
« petite fontaine, qui commence si heureusement d'arroser l'Eglise,
« et qui, visiblement, se fait un grand fleuve, mille fois plus précieux
« que le Nil, sur l'Egypte spirituelle : je m'employais, lorsqu'il
« jetait les fondemens d'un si grand, si saint et si salutaire ouvrage,
« à prêcher ce bon peuple de Clichy, dont il était curé ; mais j'a-
« voue que je trouvai ces bonnes gens qui universellement vivaient
« comme des anges, et qu'à vrai dire, j'apportai la lumière au
« soleil. »

La louange que ce docteur donne au troupeau, fait connaître la vigilance et le zèle du pasteur, et les soins qu'il avait pris de l'instruire et de le former aux vertus et aux pratiques d'une vie vraiment chrétienne.

Il trouva à son entrée en cette cure, l'église fort pauvre, tant en son édifice qu'en ses ornemens, et il entreprit de la faire rebâtir tout entière, et de la fournir de tous les meubles et ornemens convenables pour l'honneur et la sainteté du service divin, et il exécuta heureusement son entreprise, non pas à la vérité à ses dépens, car il était lui-même pauvre, donnant tout ce qu'il avait à ceux qu'il voyait dans l'indigence, et ne se réservant rien, ni aussi aux dépens des habitans, qui n'étaient pas trop accommodés, mais par l'assistance des personnes de Paris, à qui il eut recours, et qui secondèrent volontiers ses bonnes intentions.

Il procura aussi que la confrérie du Rosaire fût établie en la même paroisse, de sorte que lorsqu'il quitta la cure, il laissa l'église rebâtie toute à neuf, bien fournie d'ornemens et en très bon état ; et outre cela il la remit purement et simplement sans en retenir aucune pension, entre les mains d'un digne successeur nommé M. Souillard, lequel outre les soins de la paroisse, y éleva plusieurs jeunes clercs qui lui furent adressés par M. Vincent, et les mit dans toutes les dispositions propres pour rendre un service utile à l'Eglise.

CHAPITRE VII.

SON ENTRÉE ET SA CONDUITE EN LA MAISON DE GONDY.

Ce fut environ l'an 1613 que le Révérend Père de Bérulle porta M. Vincent à accepter la charge de précepteur des enfans de messire Emmanuel de Gondy, comte de Joigny, alors général des galères de France, et de dame Françoise Marguerite de Silly son épouse, femme d'une excellente vertu, d'autant plus digne d'être estimée, que la piété était en ce temps là plus rare parmi les personnes de la cour. Et ce choix qui fut fait de M. Vincent pour cet emploi, n'est pas une petite preuve du jugement avantageux que ce premier supérieur général de l'Oratoire faisait de sa vertu, et des bonnes qualités de son esprit, le donnant à une famille des plus pieuses et des plus illustres du royaume, en lui confiant la conduite et l'éducation de trois jeunes seigneurs de grande espérance, dont l'aîné est duc et pair de France, le second a été élevé à la dignité de cardinal de la sainte Eglise, et pour le troisième qui promettait beaucoup, pour les belles qualités de corps et d'esprit dont il était doué, Dieu le retira de ce monde à l'âge de dix ou onze ans, pour lui donner dans le Ciel un partage plus avantageux que celui qu'il eût trouvé sur la terre.

M. Vincent a passé douze ans dans cette illustre maison, où il s'est toujours comporté avec une telle sagesse, modération et retenue, qu'il s'est acquis tout ensemble, et l'estime et l'affection de toutes les personnes qui l'ont connu. Il ne se présentait jamais devant M. le général, ni devant madame, qu'ils ne le fissent appeler, il ne s'ingérait de lui-même en quoi que ce fût, sinon en ce qui regardait la charge qu'on lui avait confiée ; et hors le temps destiné au service de ces trois petits seigneurs, il demeurait dans cette grande maison, où il y avait un abord continuel de toutes sortes de personnes, comme dans une Chartreuse, et retiré en sa chambre comme dans une petite cellule, d'où il ne sortait point que lorsqu'on l'appelait, ou que la charité l'obligeait d'en sortir ; tenant cette maxime, que pour se produire au dehors avec assurance parmi tant de périlleuses occasions qui ne sont que trop fréquentes en cette grande ville, il faut se tenir volontiers

dans la retraite et dans le silence, quand il n'y a aucune nécessité de sortir ni de parler ¹⁷. Il est bien vrai que lorsqu'il était question de rendre quelque bon office au prochain pour le bien de son âme, il quittait aussi volontiers sa retraite, qu'il s'y tenait quand il n'y avait aucune cause qui l'obligeât d'en sortir, et on le voyait alors parler et s'entremettre avec grande charité, et faire tout le bien qu'il pouvait aux uns et aux autres ; il apaisait les querelles et dissensions, et procurait l'union et la concorde entre les domestiques ; il les allait visiter dans leurs chambres quand ils étaient malades, et après les avoir consolés, leur rendre jusqu'aux moindres services : aux approches des fêtes solennelles, il les assemblait tous pour les instruire et les disposer à la réception des sacremens ; il faisait couler de bons propos à table pour en bannir les paroles inutiles : et lorsque monsieur ou madame le menaient aux champs avec messieurs leurs enfans, comme à Joigny, Montmirail, Villepreux, et autres de leurs terres, tout son plaisir était d'employer les heures qui lui étaient libres, à instruire et catéchiser les pauvres, et à faire des exhortations et des prédications au peuple, ou administrer les sacremens, et particulièrement celui de pénitence, avec l'approbation des évêques des lieux, et l'agrément des curés.

Une manière d'agir si prudente et si vertueuse gagna bientôt le cœur et l'affection de tous ceux avec lesquels il vivait, et particulièrement de madame, qui fut tellement édifiée de la modestie, de la discrétion et de la charité de M. Vincent, que dès la première ou seconde année qu'il fut en sa maison, elle se résolut de lui confier la conduite de son âme ; et pour cet effet elle eut recours au Révérend Père de Bérulle, le priant d'obliger ce sage et vertueux prêtre, de prendre soin de sa conscience, et de l'aider de ses bons avis ; ce qu'il fit par esprit de déférence et de soumission aux sentimens de celui qu'il respectait comme le père de son âme, quoiqu'il en ressentît beaucoup de confusion, à cause de sa grande humilité.

Cette vertueuse dame qui aimait parfaitement le bien, et qui désirait ardemment de le procurer dans sa famille et parmi tous ses sujets, fut sensiblement consolée de la grâce que Dieu lui avait faite, de lui avoir donné un prêtre tel qu'elle le pouvait souhaiter, et en qui elle reconnaissait, outre les dispositions et les qualités propres pour l'exécution de ses bons desseins, une conduite très sage, et une charité parfaite pour s'y pouvoir confier en toute assurance.

Mais pour connaître encore mieux l'esprit avec lequel M. Vincent agissait, et de quelle façon il se comportait, pendant le temps qu'il a

demeuré en cette grande et illustre maison, il faut l'apprendre de lui-même. Voici comme il en a parlé en deux occasions ; la première fois en tierce personne dans une conférence avec plusieurs ecclésiastiques assemblés à Saint-Lazare, où l'on traitait de l'importance qu'il y a de bien s'acquitter de l'office d'aumônier dans la maison des grands, il dit entre autres choses :

« Qu'il savait une per-

« sonne qui avait beaucoup profité pour lui et pour les autres dans

« la maison d'un seigneur en cette condition, ayant toujours re-

« gardé et honoré Jésus-Christ en la personne de ce seigneur, et la

« sainte Vierge en la personne de la dame. Que cette considération

« l'ayant toujours retenu dans une modestie et circonspection en

« toutes ses actions et ses paroles, lui avait acquis l'affection de ce

« seigneur et de cette dame et de tous les domestiques, et donné

« moyen de faire un notable fruit dans cette famille. »

La seconde fois il en parla ouvertement à un jeune avocat de Paris, très sage et très pieux ; au sujet de ce que l'ayant disposé d'entrer dans la maison de Retz pour en avoir l'intendance, ce jeune homme le pria de lui dire comment il pourrait garder l'esprit de dévotion, au milieu des distractions qui sont inévitables parmi la multiplicité des affaires dont il lui fallait prendre le soin : à quoi il répondit : « qu'ayant lui même demeuré dans cette famille, Dieu

« lui avait fait la grâce de s'y comporter en telle sorte qu'il avait

« regardé et honoré en la personne de M. de Gondy, général des

« galères, celle de notre Seigneur, en la personne de Madame celle

« de Notre-Dame, et en celle des officiers et serviteurs, domes-

« tiques et autres gens qui affluaient en cette maison, les disciples

« et les troupes qui abordaient notre Seigneur. »

Voilà comment M. Vincent se tenait continuellement uni à Jésus-Christ, le regardant et honorant en ses créatures comme en ses vives images ; et réglant toutes ses actions extérieures et intérieures par cette vue ; tenant ainsi toujours ouvert devant les yeux de son âme, ce mystique livre, en la lecture et méditation continuelle duquel il apprenait la science de toutes les vertus ¹⁸.

Or quoiqu'il eût un très grand respect pour M. le général des galères, cela n'empêchait pas qu'il ne lui rendît tous les offices de charité, et que lorsqu'il le jugeait nécessaire pour le bien de son âme, il n'usât envers lui de la même liberté qu'envers les autres, toujours néanmoins avec une très

grande circonspection : car le zèle qu'il avait pour le bien et pour la vertu, et qui lui donnait une telle horreur du mal et du péché, qu'il n'en pouvait souffrir les moindres approches, non plus aux autres qu'en lui-même, était toujours accompagné de prudence, et s'il avait de la force, il avait aussi de la discrétion : en voici un exemple digne de remarque que nous apprendrons de lui-même, qui fait voir de quelle façon il se comporta un jour envers ce bon seigneur, pour le détourner d'un duel, auquel son courage et son honneur l'avaient engagé selon le damnable usage de ce temps-là, que notre grand monarque a heureusement aboli, ayant comme un Hercule chrétien, dès son plus jeune âge étouffé ce monstre, et d'un seul revers tranché toutes les têtes de cette hydre : « J'ai connu (dit-il un jour, parlant de
« lui-même en tierce personne, dans une conférence tenue à Saint-
« Lazare avec plusieurs ecclésiastiques) un aumônier qui, sachant
« que son maître avait dessein de s'aller battre en duel, après avoir
« célébré la sainte Messe, le monde s'étant retiré, il s'alla jeter « aux pieds
de ce seigneur, lequel était resté seul à genoux dans
« la chapelle, et là il lui dit : Monsieur, permettez-moi, s'il vous
« plaît, qu'en toute humilité je vous dise un mot : Je sais de bonne
« part que vous avez dessein de vous aller battre en duel ; mais
« je vous dis de la part de mon Sauveur, que je vous ai montré
« maintenant, et que vous venez d'adorer, que si vous ne quittez
« ce mauvais dessein, il exercera sa justice sur vous et sur toute
« votre postérité. » Cela dit, l'aumônier se retira : et en cela vous
remarquerez, s'il vous plaît, le temps opportun qu'il prit, et les termes dont
il usa, qui sont les deux circonstances qu'il faut particulièrement observer
en telles occasions.

CHAPITRE VIII.

UNE CONFESSION GÉNÉRALE QU'IL FIT FAIRE A UN PAYSAN, DONNA LIEU A SA PREMIÈRE MISSION, ET LE SUCCÈS DE CETTE MISSION LUI EN FIT ENTREPRENDRE D'AUTRES.

Madame la générale des galères ressentait une joie et une consolation indicible d'avoir en sa maison M. Vincent, qu'elle regardait comme un second ange tutélaire, qui attirait tous les jours de nouvelles grâces sur sa famille, par son zèle et par sa prudente conduite : comme elle aspirait incessamment à la perfection, aussi était-ce tout le désir de son sage directeur, de lui aider et de lui fournir tous les moyens qu'il pouvait pour l'y faire avancer : et ainsi poussés d'un même esprit, ils s'adonnaient tous deux à diverses bonnes œuvres. Cette vertueuse dame faisait de grandes aumônes pour soulager les pauvres, particulièrement ceux de ses terres ; elle allait visiter les malades, et les servait de ses mains : elle avait un soin particulier de tenir la main à ce que ses officiers rendissent bonne et prompte justice, et pour cela elle veillait à remplir les charges de personnes de probité : et non contente de cela, elle s'employait elle-même pour terminer à l'amiable les procès et les différends qui naissaient parmi ses sujets, et pour apaiser les querelles ; et surtout elle se rendait la protectrice des veuves et des orphelins, et empêchait qu'on ne leur fit aucune oppression ou injustice : et enfin elle contribuait autant qu'il était en elle, pour procurer que Dieu fût honoré et servi en tous les lieux où elle avait quelque pouvoir ; en quoi elle était autorisée et portée par la piété de son mari, et aidée par la présence et par les avis de M. Vincent, qui de son côté ne manquait pas d'exercer sa charité et son zèle en ces occasions, visitant et consolant les malades, instruisant et exhortant les peuples, par ses discours publics et particuliers, et s'employant en toutes les manières possibles à gagner les âmes à Dieu.

Or il arriva, environ l'année 1616, qu'étant allé en Picardie avec Madame qui y possédait plusieurs terres, et faisant quelque séjour au château de Folleville, au diocèse d'Amiens, comme il s'occupait à ces œuvres de

miséricorde, on le vint un jour prier d'aller au village de Gannes, distant environ de deux lieues de ce château, pour confesser un paysan qui était dangereusement malade, et qui avait témoigné désirer cette consolation : or, quoique ce bon homme eût toujours vécu en réputation d'un homme de bien ; néanmoins M. Vincent l'étant allé voir, eut la pensée de le porter à faire une confession générale, pour mettre son salut en plus grande sûreté ; et il parut par l'effet qui s'ensuivit, que cette pensée venait de Dieu, qui voulait faire miséricorde à cette pauvre âme, et se servir de son fidèle ministre pour la retirer du penchant du précipice où elle allait tomber ; car quelque bonne vie que cet homme eût menée en apparence, il se trouva qu'il avait la conscience chargée de plusieurs péchés mortels qu'il avait toujours retenus par honte, et dont il ne s'était jamais accusé en confession, comme lui-même le déclara et publia hautement depuis, même en la présence de Madame, qui lui fit la charité de le venir visiter. « Ah ! madame (lui dit-il) j'étais damné si je n'eusse fait une confession générale ; à cause de plusieurs gros péchés, dont je n'avais osé me confesser. » Ces paroles témoignaient assez la vive contrition dont ce pauvre malade était touché, et dans les sentimens de laquelle il finit sa vie au bout de trois jours, âgé de soixante ans, ayant, après Dieu, l'obligation de son salut à M. Vincent, lequel faisant depuis le récit de ce qui s'était passé en cette occasion à Messieurs de sa Compagnie à Paris, ajouta : « Que la honte em-
« pêche plusieurs de ces bonnes gens des champs de se confesser
« de tous leurs péchés à leurs curés, ce qui les tient dans un état
« de damnation ; et sur ce sujet on demanda, il y a quelque temps,
« à l'un des plus grands hommes de ce temps, si ces gens-là pou-
« vaient se sauver avec cette honte qui leur ôte le courage de se
« confesser de certains péchés : à quoi il répondit : qu'il ne fallait
pas douter que mourant en cet état, ils ne fussent damnés. Hélas,
« mon Dieu ! (dis-je alors en moi-même) combien s'en perd-il
« donc ? et combien est important l'usage des confessions géné-
« raies, qui remédie à ce malheur, étant accompagné d'une vraie
« contrition, comme il est pour l'ordinaire. Cet homme disait tout
« haut qu'il eût été damné, parce qu'il était vraiment touché de
« l'esprit de pénitence ; car quand une âme en est remplie, elle
« conçoit une telle horreur du péché, que non seulement elle s'en
« confesse au prêtre, mais elle serait disposée de s'en accuser pu-
« bliquement, s'il était nécessaire pour son salut. J'ai vu des per-

« sonnes, lesquelles, après leur confession générale, voulaient dé-
« clarer leurs péchés publiquement devant tout le monde, et j'a-
« vais peine à les retenir ; et quoique je leur défendisse de le faire :
« Non, Monsieur, me disaient-elles, je les dirai à tous ; je suis un
« malheureux, je mérite la mort. Voyez, s'il vous plaît en cela,
« l'impression de la grâce, et la force de la douleur ; j'en ai vu plu-
« sieurs dans ce grand désir, et il s'en voit souvent. Oui, quand
« Dieu entre ainsi dans un cœur, il lui fait concevoir tant d'horreur
« des offenses qu'il a commises, qu'il voudrait les découvrir à
« tout le monde. Et en effet il y en a qui, touchés de cet esprit de
« componction, ne font aucune difficulté de dire tout haut : Je suis
« un méchant homme, parce qu'en telle et telle rencontre j'ai fait ceci
« et cela ; j'en demande pardon à Dieu, à M. le Curé, et à toute
« la paroisse. Et nous voyons que les plus grands saints l'ont pra-
« tiqué. Saint Augustin dans ses Confessions a manifesté ses pé-
« chés à tout le monde, à l'imitation de saint Paul, qui a déclaré
« hautement et publié dans ses Épîtres, qu'il avait été un blasphé-
« mateur et un persécuteur de l'Église, afin de manifester d'au-
« tant plus les miséricordes de Dieu envers lui. Voilà l'effet de la
« grâce qui remplit un cœur ; elle jette dehors tout ce qui lui est
« contraire. »

Ce fut cette grâce qui fit cette salutaire opération dans le cœur de ce paysan, que de lui faire avouer publiquement, et même en présence de madame la générale, dont il était vassal, ses confessions sacrilèges, et les énormes péchés de sa vie passée ; ce qui fit que cette vertueuse dame, touchée d'étonnement, s'écria, adressant la parole à M. Vincent : « Ah, monsieur ! qu'est-ce que cela ? » qu'est-ce que nous venons d'entendre ? il en est sans doute ainsi

« de la plupart de ces pauvres gens. Ah ! si cet homme, qui pas-
« sait pour homme de bien, était en état de damnation, que sera-
« ce des autres qui vivent plus mal ? Ah ! M. Vincent, que
« d'âmes se perdent ! quel remède à cela ?

« C'était au mois de janvier 1617 que ceci arriva : et le jour de
« la Conversion de saint Paul, qui est le 25, cette dame me pria,
« dit M. Vincent, de faire une prédication en l'église de Folleville,
« pour exhorter les habitants à la confession générale ; ce que je fis.
« Je leur en représentai l'importance et l'utilité, et puis je leur en-

« seignai la manière de la bien faire : et Dieu eut tant d'égard
« à la confiance et à la bonne foi de cette dame (car le grand
« nombre et l'énormité de mes péchés eût empêché le fruit de
« cette action) qu'il donna la bénédiction à mon discours : et toutes
« ces bonnes gens furent si touchés de Dieu, qu'ils venaient tous
« pour faire leur confession générale. Je continuai de les instruire
« et de les disposer aux sacrements, et commençai de les. enten-
« dre ; mais la presse fut si grande, que ne pouvant plus y suffire,
« avec un autre prêtre qui m'aidait, Madame envoya prier les Ré-
« vérends Pères Jésuites d'Amiens de venir au secours ; en écrivit
« au Révérend Père recteur qui y vint lui-même, et n'ayant pas
« eu le loisir d'y arrêter que fort peu de temps, il envoya pour y
« travailler en sa place le Révérend Père Fourché de sa même
« Compagnie, lequel nous aida à confesser, prêcher et catéchiser,
« et trouva par la miséricorde de Dieu de quoi s'occuper. Nous
« fûmes ensuite aux autres villages, qui appartenaient à Madame
« en ces quartiers là, et nous fîmes comme au premier : il y eut
« grand concours et Dieu donna partout la bénédiction. Et voilà
« le premier sermon de la Mission, et le succès que Dieu lui don-
« na le jour de la Conversion de saint Paul : ce que Dieu ne fit
« pas sans dessein en un tel jour. »

Cette mission du lieu de Folleville ayant été la première que M. Vincent a faite, il l'a toujours considérée comme la semence des autres qu'il a faites jusqu'à sa mort ; et tous les ans en ce même jour, 25 janvier, il rendait grâces à Dieu avec de grands sentimens, et recommandait aux siens de faire de même, en reconnaissance des suites remplies de bénédictions, qu'il avait plu à son infinie bonté de donner à cette première prédication ; et de ce qu'il avait voulu que le jour de la Conversion de saint Paul, fût celui de la conception de la Congrégation de la Mission, quoique pour lors, ni plus de huit ans après, il ne pensât en aucune façon que ce petit grain de sénévé dût croître et multiplier ; et encore moins qu'il dût servir de fondement à l'établissement d'une nouvelle Compagnie en l'Eglise, comme il est arrivé depuis. Et c'est la raison pour laquelle les Missionnaires de sa Congrégation célèbrent, avec une dévotion particulière, le jour de la Conversion de ce saint Apôtre, en mémoire de ce que ce nouveau Paul, leur père et instituteur, commença heureusement en ce jour là sa première mission, qui a été suivie de tant d'autres, qui ont causé la conversion d'un si grand nombre d'âmes,

et contribué si avantageusement à l'accroissement du royaume de Jésus-Christ.

Madame la générale ayant reconnu, par ce premier essai qui réussit avec tant de bénédiction, la nécessité des confessions générales, particulièrement parmi le peuple de la campagne, et l'utilité des missions pour les y porter et disposer, conçut dès lors le dessein de donner un fonds de seize mille livres à quelque communauté qui se voudrait charger de faire des missions de cinq en cinq ans par toutes ses terrés, et pour le mettre en exécution elle employa M. Vincent, qui en fit la proposition de sa part au Révérend Père Charlet, provincial des Jésuites, lequel lui fit réponse qu'il en écrirait à Rome ; ce qu'ayant fait, on lui manda qu'il ne la devait point accepter. Elle fit offrir la même fondation aux Révérends Pères de l'Oratoire, qui ne s'en voulurent pas aussi charger ; enfin ne sachant à qui s'adresser, elle fit son testament, qu'elle renouvelait tous les ans, par lequel elle donnait seize mille livres pour fonder cette mission, au lieu et en la manière que M. Vincent le jugerait à propos ; et pour user des termes qu'il employait ordinairement, à la disposition de ce misérable.

CHAPITRE IX.

M. VINCENT SE RETIRE SECRÈTEMENT DE LA MAISON DE GONDY, ET Y RETOURNE QUELQUE TEMPS APRÈS.

Les succès pleins de bénédiction que Dieu donnait à ces emplois charitables de M. Vincent, augmentaient de plus en plus l'opinion qu'on avait de sa vertu ; il était regardé de ceux qui le connaissaient, comme un homme rempli de l'esprit de Dieu ; et pour cela M. le général des galères et madame, concevaient une estime toujours plus grande de sa personne, dont il ne se pouvait qu'ils ne lui fissent paraître quelques marques dans les occasions ; ce qui était un supplice à son humilité, qui ne cherchait qu'à s'abaisser et se tenir dans l'avilissement ; de sorte que ne voyant point d'autre remède, il se résolut, à l'exemple de plusieurs grands saints, de s'enfuir pour éviter ce dangereux écueil de la vaine gloire, qui a souvent causé un triste naufrage aux âmes les plus vertueuses, lorsqu'elles avaient le vent en poupe, et qu'elles se promettaient de faire une plus heureuse navigation.

« Moïse, comme remarque saint Ambroise, s'enfuit de la cour
« du roi Pharaon, de peur que le bon traitement qu'il y recevait
« ne souillât son âme, et que la puissance et l'autorité qui lui avait
« été donnée ne fût un lien qui ne le retînt attaché : il s'enfuit, non
« par défaut de résolution ou de courage, mais pour trouver le
« sentier assuré de l'innocence, pour se mettre dans le chemin de
« la vertu, et s'affermir dans la piété¹⁹. »

Quoique la maison de M. le général fût une des mieux réglées de la cour, et que M. Vincent n'y vît aucune chose qui fût contraire à la vraie piété, l'honneur néanmoins et tous les témoignages d'affection qu'il y recevait, et l'estime qu'on faisait de sa vertu, lui donnaient beaucoup de peine ; il craignait que le grand crédit qu'il avait acquis sur les esprits dans cette illustre famille, ne fût un piège qui le retînt, et qui l'empêchât de s'avancer dans la perfection de son état ; ce fut pourquoi, fermant les yeux à tous les

sentimens de la nature, et à tous les intérêts du siècle, il se résolut de s'en retirer pour se donner plus parfaitement à Dieu.

Il y avait encore une autre raison qui le portait à cette retraite ; c'est que madame la générale ayant reçu de grandes et notables assistances de lui pour le soulagement de son esprit, qui était fort travaillé de scrupules et peines intérieures, dans lesquelles Dieu l'exerçait, pour joindre la couronne de la patience à celle de la charité, avait conçu un tel surcroît d'estime et de confiance envers M. Vincent, que cela fit naître en elle une crainte de le perdre, et de n'en trouver jamais un semblable, qui eût lumière et grâce comme lui, pour tenir en paix sa conscience, adoucir les peines de son esprit, et la conduire dans les voies assurées de la vraie et solide vertu : et cette crainte vint tellement à s'augmenter, qu'elle ne pouvait souffrir que difficilement son absence ; et quand la nécessité des affaires l'obligeait à quelque voyage, elle en était en inquiétude, appréhendant que la chaleur ou quelque autre accident ne lui causât quelque maladie ou incommodité. Cela était à la vérité une imperfection en cette dame, quoique d'ailleurs fort vertueuse ; et dès que M. Vincent s'en aperçut, il tâcha d'y remédier ; et pour cet effet il l'obligea même de se confesser quelquefois à un Père Récollet, qui était très expert en la conduite des âmes, duquel il jugeait qu'elle demeurerait satisfaite ; et lui ayant fait avouer qu'en effet il l'avait fort consolée, il se servit de cette expérience pour la convaincre que Dieu la conduirait heureusement aussi bien par un autre que par lui, si elle mettait son unique confiance en son infinie bonté.

Mais tout cela n'eut pas assez de force pour lui ôter l'impression de la nécessité qu'elle croyait avoir, qu'un homme comme lui, véritablement charitable et prudent, demeurât auprès d'elle, pour y avoir recours dans ses besoins, particulièrement lorsqu'elle se trouvait aux champs ; où ayant plusieurs terres, elle était obligée d'aller souvent, et d'y passer une partie de l'année, et où elle ne pouvait se résoudre de découvrir ses difficultés à un prêtre de village. M. Vincent donc, la voyant dans une telle disposition, et ne pouvant souffrir qu'aucune personne eût la moindre attache à sa conduite particulière ; et d'ailleurs ayant une grande peine de voir l'estime qu'on faisait d'un misérable tel qu'il se croyait et disait, et craignant que cet excès de confiance ne fût un empêchement au vrai bien de cette âme, qui d'ailleurs était très vertueuse, et qui cherchait bien purement Dieu ; et qu'au lieu de lui aider, il ne servît d'obstacle à son avancement dans le chemin de la perfection, il prit résolution de se retirer ; et comme il n'était entré en

cette maison que par la persuasion du Révérend Père de Bérulle, il le fut trouver, et le pria d'agréer qu'il en sortît ; sans lui en dire aucune autre raison, sinon qu'il se sentait intérieurement pressé de Dieu d'aller en quelque province éloignée, s'employer à l'instruction et au service des pauvres gens de la campagne ; ce que le Révérend Père de Bérulle n'improva pas, reconnaissant en M. Vincent un esprit qui allait si droitement à Dieu, et qui était si fort éclairé de sa grâce, qu'il ne jugeait pas lui pouvoir conseiller rien de meilleur, que ce que lui-même lui proposait.

Il sortit donc de la maison de Gondy au mois de juillet de l'année 1617, prenant pour prétexte un petit voyage qu'il avait à faire ; et quoiqu'il vît bien qu'on ferait divers jugemens à son désavantage de s'être retiré de la sorte, et même qu'on le taxerait d'ingratitude après tant d'honneurs et de bons traitemens qu'il avait reçus en cette maison ; ce qui sans doute lui était très sensible, ayant un cœur tout-à-fait porté à la reconnaissance ; il passa néanmoins par dessus toutes ces considérations, et renonçant à ses propres intérêts, s'exposa volontiers à tous ces inconvéniens, pour être fidèle à Dieu, et pour procurer (quoique par un moyen qui paraissait fort extraordinaire) le plus grand bien spirituel de cette vertueuse âme, qui s'était confiée à sa conduite, lui montrant par son propre désintéressement, qu'il ne fallait s'attacher qu'à Dieu seul.

Le Révérend Père de Bérulle voyant M. Vincent résolu à cette sortie, sans aucun dessein particulier du lieu où il se devait retirer, lui proposa d'aller travailler en quelque lieu de la Bresse, où il y avait une grande disette d'ouvriers évangéliques, et lui désigna particulièrement la paroisse de Châtillon-lès-Dombes, où son zèle pourrait faire une abondante moisson. M. Vincent suivant cet avis, s'en alla en ce lieu de Châtillon, et y étant arrivé, une des premières choses qu'il fit, ce fut de porter cinq ou six ecclésiastiques qu'il y trouva, à se mettre ensemble en quelque sorte de communauté, pour se donner par ce moyen plus parfaitement au service de Dieu et de son Église ; ce qu'ils firent à sa persuasion, et ont continué de faire long-temps après, avec une très grande édification de toute la paroisse : il s'appliqua ensuite à travailler avec son zèle ordinaire à l'instruction du peuple et à la conversion des pécheurs, par des catéchismes et exhortations publiques et particulières, qu'il fit avec un très grand fruit ; il n'oublia pas les malades et les pauvres, les visitant et leur procurant toutes sortes de consolations et d'assistance, et s'employa (comme nous

dirons ci-après) même avec grande bénédiction, à la réduction de quelques hérétiques.

On ne savait encore rien de tout ceci en la maison de M. le général des galères ; car M. Vincent n'avait communiqué son dessein, à Paris, qu'à une ou deux| personnes de confiance : de sorte que quelque temps après qu'il fut arrivé à Châtillon, il crut être obligé d'en donner avis à M. le général, qui était pour lors en Provence ; et pour cet effet il lui écrivit une lettre, par laquelle il le suppliait d'agréer sa retraite, puisqu'il n'avait pas, disait-il, assez de grâce et de capacité pour l'instruction de Messieurs ses enfans. Il ajouta qu'il n'avait pas dit à Madame ni à personne de la maison, le dessein qu'il avait de n'y pas retourner. Cette nouvelle si imprévue affligea grandement ce bon seigneur, qui en fit aussitôt part à madame sa femme, à laquelle il déclara la peine qu'il en avait reçue par une lettre qu'il lui écrivit, dont voici les propres termes :

« Je suis au désespoir d'une lettre que m'a écrite M. Vincent,
« et que je vous envoie pour voir s'il n'y aurait point encore quel-
« que remède au malheur que ce nous serait de le perdre ; je suis
« extrêmement étonné de ce qu'il ne vous a rien dit de sa réso-
« lution, et que vous n'en ayez point eu d'avis ; je vous prie de
« faire en sorte par tous moyens que nous ne le perdions point ;
« car quand le sujet qu'il prend serait véritable, il ne me serait de
« nulle considération ; n'en ayant point de plus forte que celle de
« mon salut et de mes enfans ; à quoi je sais qu'il pourra un jour
« beaucoup aider, et aux résolutions que je souhaite plus que ja-
« mais pouvoir prendre, et dont je vous ai bien souvent parlé ; je
« ne lui ai point encore fait de réponse, et j'attendrai de vos nou-
« velles auparavant. Jugez si l'entremise de ma sœur de Ragny
« qui n'est pas loin de lui sera à propos ; mais je crois qu'il n'y
« aura rien de plus puissant que M. de Bérulle. Dites-lui, que
« quand bien même M. Vincent n'aurait pas la méthode d'enseigner
« la jeunesse, qu'il peut avoir un homme sous lui ; mais qu'en tou-
« tes façons je désire passionnément qu'il revienne en ma maison,
« où il vivra comme il voudra, et moi un jour en homme de bien,
« si cet homme-là est avec moi. »

Cette lettre est du mois de septembre 1617, et ce fut le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix que Madame la reçut, et qu'elle apprit le lieu et la résolution où était M. Vincent ; ce qui lui fut vraiment une croix bien

affligeante, et un glaive de douleur qui lui pénétra si avant dans l'âme, que depuis qu'elle eut appris cette nouvelle elle ne cessait de pleurer, et ne pouvait ni manger ni dormir. Voici ce qu'elle fit connaître de ses sentimens à une personne de confiance, en lui déchargeant un jour son cœur sur ce sujet.

« Je ne l'aurais jamais pensé, dit-elle ; M. Vincent s'était mon-
« tré trop charitable envers mon âme pour m'abandonner de là
« sorte : mais Dieu soit loué, je ne l'accuse de rien ; tant s'en
« faut, je crois qu'il n'a rien fait que par une spéciale providence
« de Dieu, et touché de son saint amour : mais de vérité son éloi-
« gnement est bien étrange ; je confesse de n'y voir goutte ; il sait
« le besoin que j'ai de sa conduite, et les affaires que j'ai à lui
« communiquer ; les peines d'esprit et de corps que j'ai souffertes
« manque d'assistance ; le bien que je désire faire en mes villages,
« qu'il m'est impossible d'entreprendre sans son conseil. Bref, je
« vois mon âme en un très pitoyable état. Vous voyez avec quel
« ressentiment M. le général m'a écrit ; que mes enfans dépé-
« rissent tous les jours ; que le bien qu'il faisait en ma maison
« et à sept ou huit mille âmes qui sont en mes terres, ne se fera plus.
« Quoi ! ces âmes ne sont-elles pas aussi bien rachetées du Sang
« précieux de Notre Seigneur, que celles de Bresse ? Ne lui sont-
« elles pas aussi chères ? De vrai, je ne sais comme M. Vincent
« l'entend ; mais cela me semble assez considérable, pour faire
« mon possible de le ravoïr ; il ne cherche que la plus grande
« gloire de Dieu, et je ne le désire pas contre sa sainte volonté ;
« mais je le supplie de tout mon cœur de me le redonner : j'en
« prie la sainte Mère, et je les en prierais encore plus forte-
« ment, si mon intérêt particulier n'était pas mêlé avec celui
« de M. le général, de mes enfans, de ma famille, et de mes
« sujets. *

Voilà quels étaient les sentimens de cette vertueuse dame, laquelle voulant employer les moyens les plus efficaces pour parvenir à ce qu'elle prétendait, pria beaucoup Dieu et le fit prier à cette même fin par toutes les bonnes âmes qu'elle connaissait. Elle recommandait aussi cette affaire aux prières des principales communautés religieuses de Paris : elle alla trouver plusieurs fois tout éplorée le Révérend Père de Bérulle ; elle lui ouvrit son cœur, et lui déclara la grande peine et affliction où elle se trouvait : ses

larmes et ses raisons pressantes firent assez connaître à ce grand serviteur de Dieu le besoin qu'elle avait de la présence et du conseil de M. Vincent ; de sorte que répondant à la demande qu'elle lui avait faite, il lui dit qu'elle pouvait en sûreté de conscience, faire tout son possible pour obliger M. Vincent de revenir en sa maison ; car il voyait qu'au milieu de ses plus fortes angoisses, elle conservait toujours dans son cœur une résignation absolue au bon plaisir de Dieu, ne voulant pour quoi que ce fût aller en aucune façon contre ses ordres ; et pour la consoler davantage, il lui fit espérer de s'employer lui-même envers M. Vincent, pour lui persuader de revenir : ce qui soulagea beaucoup son esprit et lui fit dire ensuite que M. de Bérulle était l'homme du monde le plus consolant. Elle ne pouvait pourtant ôter de son esprit la crainte de perdre M. Vincent ; car, disait-elle, il n'est pas homme à avoir fait le coup à demi, il a prévu tout ce que je pourrais dire ou faire, et s'est résolu avant que de partir. Cela néanmoins n'empêcha pas qu'elle n'employât tous les moyens dont elle put s'aviser, pour convier et obliger M. Vincent à revenir : elle lui écrivit sur ce sujet plusieurs lettres qu'elle faisait voir au Révérend Père de Bérulle ; elle lui envoya celle de M. le général et le pria de bien peser le grand désir qu'il témoignait avoir de son retour, en telle condition qu'il lui plairait ; et se plaignant à lui en l'une de ses lettres, elle dit ces paroles, qui font encore particulièrement connaître les dispositions de son esprit à son égard.

« Je n'avais pas tort, lui dit-elle, de craindre de perdre votre
« assistance comme je vous ai témoigné tant de fois, puisqu'en
« effet je l'ai perdue : l'angoisse où j'en suis m'est insupportable
« sans une grâce de Dieu tout extraordinaire, que je ne mérite
« pas. Si ce n'était que pour un temps, je n'aurais pas tant de
« peine ; mais quand je regarde toutes les occasions où j'aurai
« besoin d'être assistée, par direction et par conseil, soit en la
« mort soit en la vie, mes douleurs se renouvellent. Jugez donc
« si mon esprit et mon corps peuvent long-temps porter ces pei-
« nes. Je suis en état de ne rechercher ni recevoir assistance
« d'ailleurs, parce que vous savez bien que je n'ai pas la liberté
« pour les besoins de mon âme avec beaucoup de gens. M. de Bé-
« rulle m'a promis de vous écrire, et j'invoque Dieu et la sainte
« Vierge de vous redonner à notre maison pour le salut de toute
« notre famille, et de beaucoup d'autres, vers qui vous pourrez
« exercer votre charité. Je vous supplie encore une fois, prati-

« quez-la envers nous, pour l'amour que vous portez à Notre Sei-
« gneur, à la bonté duquel je me remets en cette occasion, bien
« qu'avec grande crainte de ne pouvoir pas persévérer. Si après
« cela vous me refusez, je vous chargerai devant Dieu de tout ce
« qui m'arrivera, et de tout le bien que je manquerai à faire,
« faute d'être aidée. Vous me mettez en hasard d'être en des
« lieux bien souvent privée des sacremens, pour les grandes pei-
« nes qui m'y arrivent, et le peu de gens qui sont capables de m'y
« assister. Vous voyez que M. le général a le même désir que
« moi, que Dieu seul lui donne par sa miséricorde. Ne résistez
« pas au bien que vous pourrez faire, aidant à son salut, puis-
« qu'il est pour aider à celui de beaucoup d'autres. Je sais que
« ma vie ne servant qu'à offenser Dieu, il n'est pas dangereux
« de la mettre en hasard ; mais mon âme doit être assistée à la
« mort. Souvenez-vous de l'appréhension où vous m'avez vue en
« ma dernière maladie en un village ; je suis pour arriver en un
« pire état : et la seule peur de cela me ferait tant de mal, que
« je ne sais si sans grande disposition précédente elle ne me fe-
« rait pas mourir. »

Avant que passer outre en ce récit, il faut faire un peu de réflexion sur la conduite admirable de Dieu envers les âmes qu'il veut élever à quelque excellent degré de vertu, en ce qu'il dispose tellement les diverses rencontres et accidens de leur vie, que tout contribue à leur avancement dans le chemin de la perfection : et ce qui fait paraître davantage la sagesse et la puissance de Dieu, est que souvent il se sert des moyens qui semblent entièrement opposés à l'effet qu'il en veut faire réussir. C'était Dieu, sans doute, qui avait donné M. Vincent à madame la générale, pour lui servir d'un fidèle guide dans le pèlerinage de cette vie ; le grand progrès qu'elle faisait dans le chemin de la vertu, et cette ardente charité qui allait tous les jours s'allumant de plus en plus dans son cœur, et produisant au dehors de si merveilleux effets, était une marque bien certaine de la bénédiction que Dieu donnait à la conduite de son sage directeur ; lequel de son côté trouvait tous les jours de nouvelles occasions de signaler son zélé, et d'accroître le royaume de JÉSUS-CHRIST. Cependant, Dieu qui avait associé ces deux grandes âmes pour lui rendre de si grands services, et se sanctifier de plus en plus dans leurs exercices de piété et de charité, est celui-là même qui les sépare et les éloigne l'une de l'autre, et qui se sert

néanmoins de cette séparation, qui semblait si contraire à la continuation de tous les biens qu'ils avaient commencés, et même si préjudiciable à cette vertueuse damé ; il s'en sert, dis-je, pour les disposer à recevoir de plus grandes grâces, et à pratiquer de plus excellentes vertus, et pour les rendre plus dignes instrumens de sa toute-puissante miséricorde, afin de coopérer d'une manière plus fructueuse et plus remplie de bénédictions, au salut d'un très grand nombre d'âmes, comme il se verra en la suite de Ce livre.

Dieu voulait que sa fidèle servante fît en cette rencontre plusieurs actes d'une héroïque résignation, qu'elle lui offrît en sacrifice son Isaac, son appui, son conseil, sa consolation, enfin le secours qui lui semblait le plus nécessaire, non seulement pour sa perfection, mais aussi pour son salut : et réciproquement il voulait que M. Vincent eût occasion de faire plusieurs actes héroïques, d'un parfait détachement des personnes mêmes qui devaient lui être les plus chères selon Dieu, et auxquelles Dieu même l'avait engagé, et comme attaché avec des liens d'une très pure et sincère charité. Il avait sans doute été obligé de faire un grand effort sur lui-même, lorsqu'il prit résolution de s'en séparer, et qu'il exécuta cette résolution sans leur en rien dire : mais il fut encore obligé d'en faire une autre non moindre quand il eut reçu cette lettre pour ne se pas rendre aux raisons, aux remontrances, aux prières et aux instances très pressantes qu'elle contenait. La peine et la détresse où il voyait cette âme, qui lui était si chère selon Dieu, le grand besoin qu'elle avait de son assistance, les termes qu'elle employait pour le supplier de ne la lui pas refuser, le ressouvenir de tous les témoignages d'estime, de respect, de bienveillance qu'il en avait reçus, eussent été capables de surprendre un esprit moins éclairé, et d'ébranler un cœur moins uni à Dieu que celui de Vincent de Paul ; mais comme il s'était donné parfaitement à Notre Seigneur, et qu'il ne voulait agir que dans une totale dépendance de sa volonté, ayant lu cette lettre, la première chose qu'il fit, ce fut d'élever son esprit à Dieu, renouveler à sa divine majesté les protestations d'une fidélité inviolable, lui faire un sacrifice de tous les sentimens et respects humains, demander sa lumière et sa grâce pour connaître et pour suivre ce qui lui était le plus agréable ; et après avoir tout considéré, en sa présence, ne reconnaissant pas que Dieu demandât de lui qu'il changeât de résolution, ni qu'il retournât au lieu d'où il était sorti, il écrivit une réponse à madame la générale, dans laquelle il lui représenta tout ce qu'il jugea de plus propre pour soulager sa peine, et la porter de plus en plus à se conformer aux ordres de la divine volonté.

Mais comme on avait assuré cette vertueuse dame, qu'elle pouvait en bonne conscience employer tous les moyens qui lui seraient possibles pour le retour de M. Vincent, cette lettre n'empêcha pas qu'elle ne fit jouer tous les ressorts dont elle put s'aviser pour fléchir son esprit : elle obtint que plusieurs personnes de toutes sortes de conditions lui écrivissent, pour l'obliger de revenir : il se trouve des lettres de messieurs ses enfans, de M. le Cardinal de Retz son beau-frère, pour lors évêque de Paris, et d'autres de ses plus proches parens, des principaux officiers de sa maison, de plusieurs docteurs et religieux, et d'un grand nombre de personnes de condition et de piété, qui priaient et pressaient M. Vincent de retourner : le Révérend Père de Bérulle lui en écrivit aussi, comme il avait fait espérer à madame la générale ; mais ce fut d'un style digne de sa grande prudence et de son éminente piété : car il se contenta de lui exposer la peine extrême où se trouvait cette vertueuse dame, le mal dont elle était menacée, et le grand désir que M. le général avait de son retour, sans lui rien dire davantage de ce qu'il avait à faire sur ce sujet ; laissant à sa discrétion et à sa charité de considérer si la volonté de Dieu lui était suffisamment manifestée, et de prendre la résolution qu'il jugerait lui être la plus conforme : tant il l'estimait capable de discerner lui-même les desseins de Dieu sur sa propre personne, et de les suivre sans autre conseil ni persuasion.

Enfin, comme toutes ces semonces si pressantes n'ébranlaient point encore l'esprit de M. Vincent, on lui envoya exprès, au mois d'octobre de la même année 1617, l'un de ses plus intimes amis ; ce fut M. Dufresne, secrétaire de M. le général, qui le vint trouver à Châtillon, et employa de si fortes raisons, qu'enfin il le mit en doute si Dieu se voulait servir plus long-temps de lui en ce pays là ; et lui ayant représenté qu'il ne devait pas de lui-même se déterminer et résoudre en une affaire de cette importance ; mais que pour mieux connaître ce que Dieu voulait qu'il fit, il fallait qu'à l'imitation du grand Apôtre saint Paul, il allât vers Ananias, c'est-à-dire qu'il prît conseil de quelque personne sage et vertueuse ; pour cet effet il lui persuada de venir avec lui jusqu'à Lyon, où étant il s'adressa au Révérend Père Bence, supérieur de l'Oratoire, lequel, tout bien considéré, lui conseilla de retourner à Paris, et lui dit qu'en ce lieu là il pourrait, avec les bons avis de ceux qui le connaissaient depuis long-temps, discerner avec plus de lumière et d'assurance quelle était la volonté de Dieu.

Ayant donc reçu ce conseil, il en écrivit à M. le général qui était à Marseille, et lui manda qu'il espérait dans deux mois faire un voyage à

Paris, où l'on verrait ce que Dieu ordonnerait de lui ; il écrivit aussi la même chose à Paris par la voie de M. Dufresne, sans s'engager à aucune chose ; et quelque temps après, étant à Châtillon, il reçut de M. le général la réponse suivante, du 15 octobre de la même année.

« J'ai reçu depuis deux jours celle que vous m'avez écrite de
« Lyon, où je vois la résolution que vous avez prise de faire un
« petit voyage à Paris sur la fin de novembre, dont je me réjouis
« extrêmement, espérant de vous y voir en ce temps là, et que
« vous accorderez à mes prières et aux conseils de tous vos bons
« amis, le bien que je désire de vous ; je ne vous en dirai pas da-
« vantage, puisque vous avez vu la lettre que j'écris à ma femme ;
« je vous prie seulement de considérer qu'il semble que Dieu veut
« que par votre moyen le père et les enfans soient gens de
« bien, etc. »

M. Vincent partit de Châtillon, laissant à ceux qu'il quittait un très grand regret de se voir si tôt privés de toutes les assistances qu'ils recevaient de sa charité, et arriva à Paris le 23 décembre, où après avoir conféré avec le Révérend Père de Bérulle, et quelques autres personnes fort éclairées, enfin par leur avis il rentra chez M. le général des galères la veille de Noël, au grand contentement de toute la famille, et particulièrement de Madame, qui le reçut comme un ange du Ciel, que Dieu lui renvoyait pour la conduire dans les voies assurées de son salut et de sa perfection. Et afin qu'elle ne fût plus inquiétée par la crainte qu'il ne la quittât une seconde fois, elle lui fit promettre qu'il l'assisterait jusqu'à la mort, comme il a fait, Dieu l'ayant ainsi voulu, pour donner commencement à la Congrégation de la Mission, par le moyen de cette sainte Dame, comme il sera dit dans la suite de ce livre.

CHAPITRE X.

PREMIERS COMMENCEMENS DE LA CONFRÉRIÉ DE LA CHARITÉ POUR LES PAUVRES MALADES.

Pendant le séjour que M. Vincent fit à Châtillon, il arriva qu'un jour de fête, comme il montait en chaire pour faire une exhortation au peuple, la dame d'une maison de noblesse voisine qui était venue pour l'entendre, l'arrêta pour le prier de recommander aux charités de la paroisse une famille, dont la plupart des enfans et serviteurs étaient tombés malades, dans une ferme, à demi-lieue de Châtillon, où ils avaient grand besoin d'assistance ; ce qui l'obligea de parler en son sermon, de l'assistance et du secours qu'on devait donner aux pauvres, et particulièrement à ceux qui étaient malades, tels qu'étaient ceux qu'il leur recommandait.

Il plut à Dieu donner une telle efficace à ses paroles, qu'après la prédication un grand nombre de personnes sortirent pour aller visiter ces pauvres malades, leur portant du pain, du vin, de la viande et plusieurs autres commodités semblables : et lui-même après l'office de vêpres s'y étant acheminé avec quelques habitans du lieu, et ne sachant pas que tant d'autres y fussent déjà allés, il fut fort étonné de les rencontrer dans le chemin qui en revenaient par troupes, et d'en voir même plusieurs qui se reposaient sous des arbres, à cause de la grande chaleur qu'il faisait : au sujet de quoi ces paroles de l'Évangile lui vinrent en la pensée, que ces bonnes gens étaient comme des brebis, qui n'étaient conduites par aucun pasteur ²⁰ : « Voilà, dit-il, une grande charité qu'ils exercent, mais elle n'est pas bien réglée ; ces pauvres malades auront trop de provisions tout à la fois, dont une partie sera gâtée et perdue, et puis après ils retomberont en leur première nécessité. »

Cela l'obligea les jours suivans de conférer avec quelques femmes des plus zélées, et des mieux accommodées de la paroisse, des moyens de mettre quelque ordre dans l'assistance qu'on rendait à ces pauvres malades, et aux autres qui à l'avenir se trouveraient dans une semblable nécessité, en

telle sorte qu'ils pussent être secourus pendant tout le temps de leurs maladies. Les ayant donc disposées à cette charitable entreprise, et étant convenu avec elles de la manière qu'il y faudrait agir, il dressa un projet de quelques réglemens qu'elles essaieraient d'observer, pour les faire ensuite arrêter et établir par l'autorité des supérieurs, et convia ces vertueuses femmes de se donner à Dieu pour les mettre en pratique ; et ainsi commença la confrérie de la Charité pour l'assistance spirituelle et corporelle des pauvres malades ; et ayant fait choix entre elles de quelques officières, elles s'assembloient tous les mois devant lui, et rapportaient tout ce qui s'était passé.

C'est ce que lui-même a dit en diverses rencontres, pour montrer par cet exemple qu'il n'y avait rien du sien dans l'institution des divers exercices de sa Congrégation, le tout s'étant fait sans aucun dessein de sa part, et sans penser que ces petits commenmens imprévus dussent avoir les grandes suites et les succès avantageux qu'il a plu à Dieu de leur donner.

Ce fut donc cette confrérie de la Charité à laquelle M. Vincent donna commencement à Châtillon, qui a été la première et comme la mère qui en a fait naître un très grand nombre d'autres, que lui et les siens ont depuis établies en France, en Italie, en Lorraine, en Savoie et ailleurs.

Depuis, M. Vincent étant de retour en la maison de M. le général des galères, comme il a été dit au chapitre précédent, et son zèle qui ne pouvait demeurer oisif le portant à entreprendre diverses missions pour instruire les pauvres de la campagne ; ayant par le passé travaillé dans toutes les terres de madame la générale, il fut convié de faire la même charité à toutes les autres qui appartenaient à la maison de Gondy : et selon ce dessein il alla faire la mission à Villepreux et aux villages qui en dépendaient ; et MM. Berger et Gontière, conseillers clercs au parlement de Paris, M. Cocqueret, docteur en théologie de la maison de Navarre, et plusieurs autres vertueux ecclésiastiques se joignirent à lui. Et là, il établit le 23 février 1618, la confrérie de la Charité des pauvres malades, par l'autorité de M. le Cardinal de Retz alors évêque de Paris, lequel en approuva les réglemens ; et cette confrérie est la seconde que M. Vincent a établie, et qui se maintient encore par la bénédiction de Dieu, aussi bien que la première. La troisième fut par lui semblablement établie en la ville de Joigny, et la quatrième en celle de Montmirail : ensuite de quoi, Dieu donna une telle bénédiction à ces commencemens, que la même confrérie fut par lui établie quelque temps

après en plus de trente paroisses dépendantes tant de M. le général des galères que de madame sa femme.

CHAPITRE XI.

CE QUI SE PASSA EN LA CONVERSION DE QUELQUES HÉRÉTIQUES, QUE M. VINCENT RAMENA HEUREUSEMENT A L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

Ce fut pendant le temps qu'il travaillait à Châtillon que Dieu se servit de son zèle et de sa prudence pour désabuser quelques esprits engagés dans l'hérésie, et les remettre dans le chemin de la vérité.

Nous rapporterons seulement ici ce qui se passa en la conversion de deux de ces hérétiques entre plusieurs autres, qui ont après Dieu l'obligation au zèle de M. Vincent, d'avoir par ses charitables entreprises recouvré le don de la Foi, que l'hérésie leur avait fait perdre.

Le premier fut un jeune homme de Châtillon nommé M. Bénier, né de parens hérétiques qui l'avaient soigneusement instruit dans leurs erreurs. Il était fils unique et avait hérité de grands biens de ses parens, dont il usait assez mal ; et la mauvaise liberté que lui donnait sa fausse religion, le portait à une vie fort dissolue et libertine. M. Vincent, touché d'un vrai zèle de la gloire de Dieu, et désirant retirer cette proie des mains des démons et la remettre à Jésus-Christ, s'insinua petit à petit dans l'amitié de ce jeune homme, et quoiqu'il passât dans l'esprit de tous ceux qui le connaissaient pour un débauché, il ne laissait pas de l'aller souvent visiter, et de s'entretenir avec lui ; ce qui donnait beaucoup d'étonnement à un chacun, non sans quelque jalousie des ministres de Châtillon, qui ne se souciaient pas que M. Bénier continuât ses débauches, pourvu qu'il ne quittât point leur parti. Ils commencèrent d'en prendre quelque ombrage lorsqu'ils le virent plus modéré qu'auparavant ; car ce fut la première démarche que M. Vincent lui fit faire pour le mieux disposer à reconnaître et embrasser la vérité : et enfin son heure étant venue, et Dieu lui ayant ouvert les yeux et touché le cœur, il quitta en même temps et ses débauches et ses hérésies, et se porta tout d'un coup si avant dans la pratique des vertus chrétiennes, qu'il fit résolution de garder le célibat toute sa vie, et en une semaine il remit deux ou trois métairies à des personnes auxquelles il craignait que son

père n'eût pas donné une entière satisfaction, bien qu'aucun ne s'en plaignît ; et pour le surplus de son bien, il s'en servit pour faire des aumônes et autres œuvres de piété ; et enfin par son testament il employa le reste en plusieurs legs pieux, et particulièrement en une fondation pour établir les Pères Capucins à Châtillon. C'est le Révérend Père Desmoulins de l'Oratoire, alors supérieur en la ville de Mâcon, qui a eu une particulière connaissance de ces heureux effets de la grâce de Dieu en ce vertueux converti, et qui en a rendu un fidèle témoignage par un écrit dans lequel il met entre autres choses,

« Que ce qui lui a semblé plus remarquable en cette conversion
« de mœurs aussi bien que de créance, et qui fait plus à notre su-
« jet, est que Dieu s'étant servi de M. Vincent pour la faire (ce
« sont ses propres termes), il en laissa néanmoins tout l'honneur à
« ceux qui n'y avaient aucune autre part que d'avoir assisté à l'ab-
« juration, et donné l'absolution ; laquelle bien qu'il l'eût pu donner
« suivant l'ordre de M. de Marquemont, archevêque de Lyon, son
« humilité ne lui permit pas d'en recevoir l'honneur qu'il voulut
« déférer à d'autres. »

Le second hérétique que M. Vincent ramena à l'Église, fut M. Garron, qui se retira depuis à Bourg, ville capitale de Bresse : c'est par lui-même que l'on a appris sa conversion de l'hérésie, en ayant écrit une lettre de reconnaissance à M. Vincent, en date du 27 août 1656, c'est-à-dire quarante ans ou environ après cette conversion.

« Voici, lui dit-il, l'un de vos enfans en Jésus-Christ, qui a
« recours à votre bonté paternelle, dont il a ressenti autrefois les
« effets, lorsque l'enfantant à l'Eglise par l'absolution de l'hérésie,
« que votre charité lui donna publiquement en l'église de Châtillon-
« lès-Dombes l'année 1617, vous lui enseignâtes les principes et
« les plus belles maximes de la religion catholique, apostolique
« et romaine, en laquelle par la miséricorde de Dieu j'ai persé-
« véré, et espère de continuer le reste de ma vie : je suis ce petit
« Jean Garron, neveu du sieur Beynier de Châtillon, en la maison
« duquel vous logiez pendant que vous fîtes séjour audit Châtillon.
« Je vous supplie de me donner le secours qui m'est nécessaire
« pour m'empêcher de rien faire contre les desseins de Dieu : j'ai
« un fils unique qui après avoir achevé ses classes a formé le des-
« sein de se faire jésuite ; c'est le fils le plus avantage des biens de

« la fortune, qui soit en toute cette province : que dois-je faire ?
« mon doute procède de deux choses, etc. » Il déduit ensuite les
raisons pour et contre ce dessein, et conclut ainsi : « Je crains de
« faillir, et j'ai cru que vous me feriez la grâce de donner vos avis
« là dessus à l'un de vos enfans, qui vous en supplie très humble-
« ment. Vous agréerez que je vous dise que dans Châtillon l'asso-
« ciation de la Charité des servantes des pauvres, est toujours en
« vigueur. »

On ne sait pas quelle réponse M. Vincent fit à cette lettre ; mais ce qu'elle contient fait assez voir la grâce que Dieu lui avait donnée de connaître parfaitement les cœurs, et en enseignant la vérité, d'inspirer aussi l'amour de la vraie vertu et de la solide piété : voilà un père de famille des plus riches de sa province, qui n'a qu'un fils unique qu'il chérit tendrement, qui le veut quitter et le priver de la plus douce consolation qu'il eût au monde ; cependant il ne consulte point la chair ni le sang, mais s'adresse à celui duquel, après Dieu, il tenait la vie de son âme, et lui demande ses avis pour connaître ce que Dieu désire de lui en une telle rencontre ; étant tout prêt de sacrifier cet Isaac, si telle est la divine volonté ; tant la piété et l'amour de Dieu que M. Vincent avait fait éclore dans son âme, avaient jeté de profondes racines, qui produisaient quarante ans après des fruits d'une vertu si héroïque,

Cette même lettre fut aussi sans doute un grand sujet de consolation à M. Vincent, en son extrême vieillesse, lui faisant connaître que Dieu par une spéciale protection de sa grâce, conservait encore en sa ferveur cette première association ou confrérie de la Charité, qu'il avait commencée il y avait quarante ans en la ville de Châtillon, et qui a servi de motif et de modèle pour en établir depuis un si grand nombre d'autres en tant de lieux, où les pauvres malades, qui sont les membres souffrans de Jésus-Christ, reçoivent un si notable secours et pour leurs corps et pour leurs âmes.

CHAPITRE XII.

CHANGEMENT MERVEILLEUX ARRIVÉ EN LA PERSONNE D'UN GRAND SEIGNEUR QUI SE MIT SOUS LA DIRECTION DE M. VINCENT.

La réputation de M. Vincent, pendant qu'il fut en Bresse, se répandant en divers lieux, et M. le comte de Rougemont qui demeurait en cette province là, en ayant ouï parler, cela le convia de venir plusieurs fois le voir à Châtillon ; où lui ayant souvent parlé des affaires de sa conscience et de son salut, il fut tellement satisfait de ses entretiens, qu'il prit résolution de se mettre entièrement sous sa conduite. C'était un seigneur de Savoie qui s'était retiré en France, lorsque le roi Henri-le-Grand unit la Bresse à son royaume ; mais au reste un homme qui ayant toute sa vie été nourri à la cour, en avait retenu tous les sentimens et toutes les maximes : et comme en ce temps là, par un malheur déplorable, les duels étaient un des moyens plus ordinaires parmi les gentilshommes pour signaler leur courage, celui-ci s'était mis par ce moyen en réputation, ayant été un des plus grands duellistes de son temps. Et néanmoins, ô merveilleuse efficace de la grâce ! Dieu s'étant servi de la parole de M. Vincent pour lui faire connaître le malheureux et damnable état dans lequel il vivait, il en fut tellement touché, que non seulement il renonça pour jamais à cette furieuse pratique, et à tous les autres déréglemens de sa vie, mais outre cela, pour réparer le mal passé, il se mit dans tous les exercices les plus héroïques d'une vie parfaitement chrétienne.

Et premièrement ayant vendu sa terre de Rougemont plus de trente mille écus, il employa une grande partie de cette somme en fondation de monastères, et puis il distribua tout le reste aux pauvres ; et après s'être appliqué à la méditation des mystères de la Passion de Jésus-Christ, sa piété l'ayant porté à vouloir savoir combien le Fils de Dieu avait reçu de coups en sa flagellation, il donna autant d'écus à la maison de l'Oratoire de Lyon ; et en peu de temps on vit un tel changement et il fit un si grand progrès en la vertu sous la conduite de son sage directeur, qu'il en devint un parfait

exemplaire. L'oraison était son entretien le plus ordinaire, et on le voyait tous les jours passer trois et quatre heures en méditation à genoux sans s'appuyer et toujours tête nue. Le château de Chandès où il faisait sa demeure ; était comme un hospice commun pour les religieux, et un hôpital pour tous les pauvres sains et malades, où ils étaient assistés avec une incroyable charité, tant pour les besoins de leurs corps que pour ceux de leurs âmes, y entretenant des ecclésiastiques pour leur donner toutes sortes de consolations et d'assistance.

Il n'y avait aucun pauvre malade dans ses terres qu'il n'allât lui-même visiter et servir, ou qu'il ne fit visiter et servir par ses domestiques. Lorsqu'il était obligé de s'absenter, ce qui était assez rare.

C'est le Révérend Père Desmoulins de l'Oratoire qui a rendu un fidèle témoignage de tout ceci. « Et je ne dis rien, ajoute-t-il, que « je n'aie vu : néanmoins ce bon seigneur était comme ennuyé de

« posséder ce bien, quoiqu'il ne semblât en être que le fermier, et
« pour le faire valoir au profit des pauvres. Sur quoi il me dit un
« jour les larmes aux yeux : Ah, mon père ! que ne me laisse-t-on
« faire ? et pourquoi faut-il que je sois toujours traité de seigneur,
« et que je possède tant de biens ? M. Vincent qui le gouvernait
« pour lors, le tenait, disait-il, dans cette contrainte ; que s'il
« me lâchait la main, je vous assure, mon père, que devant
« qu'il fût un mois le comte de Rougemont ne posséderait pas un
« pouce de terre : il s'étonnait comment un chrétien pouvait rien
« garder en propre, voyant le Fils de Dieu si pauvre sur la terre. »

Voilà une leçon bien remarquable aux grands du monde, pour leur faire connaître quel usage ils doivent faire de leurs richesses, et avec quel dégagement de cœur ils les doivent posséder, se souvenant de la parole du saint Apôtre, qui avertit ceux qui ont des biens temporels, d'en user comme s'ils n'en usaient point : parce que la figure de ce monde passe²¹. C'est aussi un sujet de consolation pour les pauvres, voyant leur condition tant aimée et recherchée par un si grand seigneur, pour se conformer plus parfaitement à Jésus-Christ ; et enfin c'est un motif aux missionnaires de remercier Dieu d'avoir communiqué des grâces si admirables à ce seigneur, par les prières et par la bonne conduite de leur sage instituteur, qui pourtant ne leur en a jamais parlé, sinon une fois que les exhortant au détachement des créatures, il leur rapporta l'exemple du comte de Rougemont, sans néanmoins rien dire de ce qu'il y avait contribué par ses avis et par sa

direction : voici ses propres termes, qui se sont trouvés dans le recueil qui se fit alors de son discours.

« J'ai connu, dit-il, un gentilhomme de Bresse nommé M. de
« Rougemont, qui avait été un franc éclaircisseur, et un grand
« duelliste ; c'était un grand homme bien fait, qui s'était trouvé
« souvent aux occasions, en étant prié par d'autres gentilshommes
« qui avaient des querelles, ou lui-même appelant en duel ceux
« qui n'allaient pas droit avec lui. Il me l'a dit, et il n'est pas
« croyable combien il a battu, blessé et tué de monde ; enfin Dieu
« le toucha si efficacement, qu'il rentra en lui-même, et recon-
« naissant l'état malheureux où il était, il résolut de changer de
« vie, et Dieu lui en fit la grâce. Depuis ce changement ayant de-
« meuré quelque temps en sa façon commençante, et en son pro-
« grès, il alla si avant qu'il demanda à M. l'archevêque de Lyon
« permission de tenir le Saint-Sacrement en sa chapelle pour y
« honorer Notre Seigneur, et mieux entretenir sa piété qui était
« singulière, et connue de tout le monde. Comme je l'allai voir
« un jour en sa maison, il me raconta les pratiques de sa dévotion,
« et entre les autres celle de son détachement des créatures : je
« suis assuré, me disait-il, que si je ne tiens à rien du monde,
« je me porterai tout à Dieu ; et pour cela je regarde si l'amitié
« d'un tel seigneur, d'un tel parent, d'un tel voisin m'arrête ; si
« c'est l'amour de moi-même qui m'empêche d'aller ; si ce sont
« mes biens ou la vanité qui m'attachent ; mes passions ou mes
« aises qui me retardent ; et quand je m'aperçois que quelque chose
« me détourne de mon souverain bien, je prie, je coupe, je brise,
« je me fais quitte de ce lien : ce sont là mes exercices.

« Il me dit particulièrement ceci, dont je me suis souvent res-
« souvenu, qu'un jour allant en voyage, et s'occupant de Dieu le
« long du chemin à son ordinaire, il s'examina si depuis le temps
« qu'il avait renoncé à tout, il lui était resté ou survenu quelque
« attache : il parcourut les affaires, les alliances, la réputation, les
« grands et les menus amusemens du cœur humain ; il tourne, il
« retourne ; enfin, il jette les yeux sur son épée : pourquoi la portes-
« tu ? se dit-il à lui-même. Quoi ! quitter cette chère épée, qui t'a
« servi en tant d'occasions, et qui après Dieu t'a tiré de mille et
« mille dangers ? Si on t'attaquait encore, tu serais perdu sans

« elle ; mais aussi il peut arriver quelque riotte, où tu n'auras pas
« la force portant une épée, de ne t'en pas servir, et tu offenseras
« Dieu derechef. Que ferai-je donc, mon Dieu ! que ferai-je ? un
« tel instrument de ma honte et de mon péché, est-il encore ca-
« pable de me tenir au cœur ? je ne trouve que cette épée seule qui
« m'embarrasse. Oh ! que je ne serai plus si lâche que de la porter !
« Et en ce moment se trouvant vis-à-vis d'une grosse pierre, il des-
« cend de son cheval, prend cette épée et la rompt et met en
« pièces sur cette pierre, et puis remonte à cheval et s'en va. Il
« me dit que cet acte de détachement, brisant cette chaîne de fer
« qui le tenait captif, lui donna une liberté si grande, que bien
« que ce fût contre l'inclination de son cœur qui aimait cette épée,
« jamais plus il n'avait eu d'affection à chose périssable, et qu'il
« ne tenait qu'à Dieu seul. » On peut voir par là ce que peut un acte
héroïque de vertu, et une victoire emportée de force sur soi-même, pour
faire en peu de temps un grand progrès à la sainteté ; et tout ensemble
combien il importe de renoncer à l'attache des moindres choses de la terre,
pour s'unir parfaitement à Dieu.

CHAPITRE XIII.

DIVERSES ŒUVRES DE PIÉTÉ AUXQUELLES M. VINCENT S'ADONNA DEPUIS SON RETOUR EN LA MAISON DE GONDY.

La vraie charité n'est jamais oisive, et depuis qu'elle possède parfaitement un cœur, elle l'excite et presse continuellement à faire tout ce qu'il peut pour la gloire de Dieu et pour le salut et la sanctification des âmes. Comme M. Vincent était animé de cette vertu, il en produisait des œuvres en tous les lieux où il se rencontrait ; et il ne fut pas si tôt de retour en la maison de Gondy, qu'il commença de travailler comme il avait fait à Châtillon, et en tous les autres lieux où il s'était rencontré ; et après la mission de Villepreux et des villages circonvoisins, dont il a été parlé en l'un des précédens chapitres, il entreprit diverses autres missions dans tous les villages qui dépendaient de la maison de Gondy, où il fit des fruits incroyables, auxquels madame la générale prenait toujours une très bonne part, non seulement par les aumônes et bienfaits qu'elle répandait de tous côtés, mais allant elle-même en personne, quoique faible et souvent infirme, en tous les lieux qui dépendaient d'elle, ou de M. son mari, visitant et consolant les malades, apaisant les discordes, terminant les procès, et appuyant de son autorité tous les biens que M. Vincent et ceux qui travaillaient avec lui s'efforçaient de faire pour l'extirpation des abus et des scandales et pour l'avancement du royaume de JÉSUS-CHRIST. Étant ensuite retourné à Montmirail, M. Vincent y recommença les exercices ordinaires de sa charité, faisant des catéchismes aux pauvres et aux enfans, se rendant assidu aux confessions et à la visite des pauvres malades. Et ayant en quelqu'une de ses exhortations parlé de la dévotion particulière que tous les chrétiens devaient avoir envers la très sainte Mère de Dieu, il commença de faire chanter un salut en son honneur par les enfans les jours de samedi ; laquelle dévotion s'est toujours continuée ; et les plus anciens de ce lieu qui ont survécu à M. Vincent, ont rendu ce témoignage après sa mort, que depuis ce temps là ils l'ont toujours considéré comme un Saint.

C'était en l'année 1620 qu'il travaillait de la sorte à Montmirail, où madame la générale ayant appris qu'il y avait trois hérétiques en ces quartiers là, elle pria M. Vincent d'entreprendre leur conversion, et pour cet effet elle les faisait venir au château, et M. Vincent employait ordinairement deux heures entières à les instruire, et à résoudre leurs difficultés ; ce qu'ayant fait pendant une semaine, il y en eut deux à qui Dieu ouvrit les yeux de l'âme, et toucha le cœur pour connaître la vérité et l'embrasser ; mais le troisième qui faisait un peu le suffisant, et qui se mêlait de dogmatiser, et même ne menait pas une très bonne vie, quoiqu'il fût convaincu, il ne fut pas pourtant persuadé : il cherchait des subterfuges, et revenait toujours avec de nouveaux doutes ; et une fois entre les autres (comme M. Vincent l'a rapporté en quelques assemblées pour l'édification de ceux qui étaient présens) étant presque disposé à faire l'abjuration de ses erreurs, il lui fit l'objection suivante :

« Monsieur, lui dit-il, vous m'avez dit que l'Eglise de Rome
« est conduite du Saint-Esprit, mais c'est ce que je ne puis croire ;
« parce que d'un côté l'on voit les catholiques de la campagne
« abandonnés à des pasteurs vicieux et ignorans, sans être ins-
« truits de leurs devoirs, sans que la plupart sachent seulement
« ce que c'est que la religion chrétienne ; et d'un autre l'on voit
« les villes pleines de prêtres et de moines qui ne font rien, et
« peut-être que dans Paris il s'en trouverait dix mille, qui laissent
« cependant ces pauvres gens des champs dans cette ignorance
« épouvantable, par laquelle ils se perdent. Et vous voudriez me
« persuader que cela soit conduit du Saint-Esprit ? je ne le croirai
« jamais. »

M. Vincent fut fort touché de cette objection faite par un hérétique, et en reçut une nouvelle impression en son esprit du grand besoin spirituel des peuples de la campagne, et de l'obligation de les assister, qu'il ne connaissait déjà que trop par sa propre expérience ; et néanmoins sans témoigner son sentiment, il repartit à cet homme, « qu'il était mal informé de ce dont il parlait ; qu'il y

« avait en beaucoup de paroisses de bons curés et de bons vicai-
« res ; qu'entre les ecclésiastiques et les religieux qui abondent
« dans les villes, il y en avait plusieurs qui allaient catéchiser et
« prêcher à la campagne, que d'autres étaient appliqués à prier
« Dieu, et à chanter ses louanges de jour et de nuit ; que d'au-

« tres servaient utilement le public par les livres qu'ils composent,
« par la doctrine qu'ils enseignent et par les Sacremens qu'ils
« administrent ; et que s'il y en avait quelques uns d'inutiles, et
« qui ne s'acquittassent pas comme ils devaient de leurs obliga-
« tions, c'étaient des hommes particuliers sujets à faillir, et qui
« ne sont pas l'Eglise. Que lorsqu'on dit que l'Eglise est conduite
« du Saint-Esprit, cela s'entend en général, lorsqu'elle est as-
« semblée dans les conciles ; et encore en particulier, quand les
« fidèles suivent les lumières de la foi et les règles de la justice
« chrétienne : mais quant à ceux qui s'en éloignent, ils résistent
« au Saint-Esprit ; et bien qu'ils soient membres de l'Eglise, ils
« sont néanmoins de ceux qui vivent selon la chair (comme parle
« saint Paul) et qui mourront. » Quoique cette réponse fût plus que
suffisante pour satisfaire cet hérétique, il demeura néanmoins toujours
obstiné dans son erreur, tant il s'était mis fortement en l'esprit, que
l'ignorance des peuples et le peu de zèle des prêtres, était un argument
infaillible, que l'Eglise romaine n'était point conduite du Saint-Esprit.

Et toutefois nonobstant cette obstination, l'année suivante, M. Vincent
étant de retour à Montmirail, en la compagnie de M. Feron, alors bachelier
en théologie et depuis docteur de Sorbonne et archidiacre de Chartres, et de
M. Duchesne aussi docteur de la même faculté et archidiacre de Beauvais,
et de quelques prêtres et religieux ses amis, pour aller travailler avec eux
aux exercices de la mission tant en ce lieu là qu'aux villages circonvoisins ;
comme tout le pays fut imbu du bien qui se faisait dans ces missions, cet
hérétique auquel on ne pensait plus eut la curiosité de voir les divers
exercices qui s'y pratiquaient ; il assista aux prédications et aux
catéchismes, il vit le soin qu'on prenait d'instruire ceux qui étaient dans
l'ignorance des vérités nécessaires à leur salut, la charité avec laquelle on
s'accommodait à la faiblesse et lenteur d'esprit des plus grossiers et
stupides, pour leur faire bien entendre ce qu'ils devaient croire et faire, et
les effets merveilleux que cela opérait dans le cœur des plus grands
pêcheurs, pour les porter à se convertir et à faire pénitence ; toutes ces
choses firent une si forte impression sur son esprit, qu'il vint trouver M.
Vincent, et lui dit : « C'est maintenant que je vois que le Saint-
« Esprit conduit l'Eglise romaine, puisqu'on y prend soin de l'ins-
« truction et du salut des pauvres villageois ; je suis prêt d'y entrer,
« quand il vous plaira de m'y recevoir. Sur quoi M. Vincent lui

« ayant demandé s'il ne lui restait plus aucune difficulté : non, lui
« répondit-il, je crois tout ce que vous m'avez dit ; et suis disposé
« à renoncer publiquement à toutes mes erreurs. » M. Vincent lui ayant
encore fait quelques interrogations plus particulières, sur les vérités
catholiques, pour voir s'il s'en ressouvenait bien ; et lui ayant satisfait par
ses réponses, il lui dit de se trouver le dimanche suivant en l'église du
village de Marchais, près de Montmirail, où se faisait alors la mission, pour
y faire son abjuration et y recevoir l'absolution de son hérésie ; à quoi il ne
manqua pas ; et M. Vincent à la fin de la prédication qu'il y fit le matin, en
ayant averti ses auditeurs, appela cet homme par son nom, et lui ayant
demandé devant toute l'assistance s'il persévérerait dans la volonté d'abjurer
son hérésie et d'entrer dans le bercail de la sainte Eglise, il lui répondit
« qu'il y persévérerait ; mais qu'il lui restait encore une difficulté,
« qui venait de se former dans son esprit en regardant une image
« de pierre assez mal façonnée, qui représentait la sainte Vierge ;
« c'est que je ne saurais, dit-il, croire qu'il y ait quelque puis-
« sance en cette pierre, » montrant cette image qui était vis-à-vis
de lui ; à quoi M. Vincent repartit : « Que l'Eglise n'enseignait pas
« qu'il y eût aucune vertu dans ces images matérielles, si ce
« n'est quand il plaît à Dieu la leur communiquer, comme il le
« peut faire, et comme il l'a fait autrefois à la verge de Moïse,
« qui faisait tant de miracles, ce que les enfans mêmes lui pour-
« raient expliquer. » Sur quoi en ayant appelé un des mieux instruits, et lui
ayant demandé ce que nous devons croire touchant les saintes images,
l'enfant répondit « qu'il était bon d'en avoir,
« et leur rendre l'honneur qui leur est dû, non à cause de la ma-
« tière dont elles sont faites, mais parce qu'elles nous repré-
« sentent Notre Seigneur Jesus-Christ, sa glorieuse Mère, et les
« autres saints du Paradis, qui ayant triomphé du monde nous
« exhortent par ces figures muettes de les suivre en leur foi et en
« leurs bonnes œuvres. »

Cette réponse ayant été trouvée bien faite, M. Vincent la répéta, et s'en
servit pour faire avouer à cet hérétique qu'il n'avait pas eu raison de
s'arrêter à cette difficulté, après avoir été instruit et informé de la croyance
catholique, aussi bien sur cet article que sur les autres ; et ne le jugeant pas
encore assez bien disposé pour faire son abjuration, il le remit à un autre
jour, auquel il vint derechef se présenter ; et ayant abjuré son hérésie à la

face de toute la paroisse, il fit profession publique de la foi catholique, à l'édification de tout le pays, et y persévéra constamment depuis.

Ce qui se passa en la conversion de cet hérétique, et particulièrement le motif qui l'excita de renoncer à son hérésie, et d'embrasser la foi catholique, savoir le soin qu'on prenait d'instruire charitablement les pauvres gens de la campagne, donna sujet à M. Vincent qui en faisait le récit un jour à Messieurs de sa compagnie, de s'exclamer : Oh ! quel bonheur à nous missionnaires de vérifier la conduite du Saint-Esprit sur son Église, en travaillant, comme nous faisons, à l'instruction et sanctification des pauvres !

CHAPITRE XIV.

AYANT ÉTÉ FAIT AUMONIER ROYAL DES GALÈRES, IL FAIT UN VOYAGE EN PROVENCE, ET UN AUTRE EN GUIENNE, ET PROCURE LE SOULAGEMENT CORPOREL ET SPIRITUEL DES PAUVRES GALÉRIENS.

M. le général des galères voyant avec quelle bénédiction et quel fruit M. Vincent travaillait pour procurer le salut des âmes, voulut lui fournir une occasion d'étendre sa charité sur les forçats détenus aux galères. Pour cet effet il demanda pour lui au feu roi Louis XIII de très glorieuse mémoire, la charge d'aumônier royal des galères, qu'il lui accorda, et puis il lui en fit expédier le brevet. Ce nouvel office obligea M. Vincent de faire un voyage à Marseille en l'année 1622, pour y visiter les galères et connaître par lui-même les nécessités et indigences des pauvres forçats, pour y pourvoir, et pour les soulager autant qu'il lui serait possible.

Étant arrivé en ce lieu, il vit un spectacle le plus pitoyable qu'on puisse s'imaginer, des criminels doublement misérables, plus chargés du poids insupportable de leurs péchés, que de la pesanteur de leurs chaînes ; accablés de misères et de peines, qui leur ôtaient le soin et la pensée de leur salut, et les portaient incessamment au blasphème et au désespoir. C'était une vraie image de l'enfer, où l'on n'entendait parler de Dieu que pour le renier et déshonorer, et où la mauvaise disposition de ces misérables enchaînés, rendait toutes leurs souffrances inutiles et sans fruit. Étant donc touché d'un sentiment de compassion envers ces pauvres forçats, il se mit en devoir de les consoler et assister le mieux qu'il lui fut possible ; et surtout il employa tout ce que sa charité lui put suggérer, pour adoucir leurs esprits et les rendre par ce moyen susceptibles du bien qu'il désirait procurer à leurs âmes. Pour cet effet il écoutait leurs plaintes avec grande patience, il compatissait à leurs peines, il les embrassait, il baisait leurs chaînes, et s'employait autant qu'il pouvait par prières et remontrances envers les comites et autres officiers, à ce qu'ils fussent traités plus

humainement, s'insinuant ainsi dans leurs cœurs pour les gagner plus facilement à Dieu.

C'est ce qu'il écrivit un jour à un des prêtres de sa congrégation, qui par un zèle un peu trop ardent usait de paroles rudes et âpres en ses prédications envers les paysans, pour lui montrer, que s'il voulait profiter et faire quelque fruit parmi ces pauvres gens, il devait agir avec un esprit de douceur, qui est le véritable esprit de JÉSUS-CHRIST.

Or ce fut le désir d'assister et servir ces pauvres forçats, et procurer qu'ils fussent du nombre de ces pécheurs pénitents qui réjouissent le Ciel, qui lui fit accepter cette charge d'aumônier royal, afin qu'ayant juridiction sur eux, et vue sur les autres aumôniers des galères, il eût aussi plus de moyen de réussir dans ce pieux dessein, qui était très digne de la charité très ardente qui brûlait dans son cœur, et qui lui faisait embrasser avec tant d'affection toutes les occasions de procurer en quelque manière que ce fût, le salut et la sanctification des âmes, et particulièrement de celles qu'il voyait les plus abandonnées.

Après avoir demeuré quelque temps à Marseille, il fut obligé de revenir à Paris, où Dieu voulait se servir de lui en d'autres occasions très importantes pour sa gloire ; et néanmoins il voulut qu'il fit ce voyage pour mieux connaître le misérable état de ces pauvres forçats, afin qu'il procurât quelque adoucissement aux souffrances de leurs corps, et quelque remède aux nécessités de leurs âmes ; comme il fit depuis par l'établissement des prêtres de sa compagnie à Marseille, qui ont soin de l'hôpital des galériens, et qui de temps en temps font des missions sur les galères, dont il sera parlé en son lieu.

Étant donc de retour à Paris, il se mit en devoir d'aller visiter les criminels condamnés aux galères, lesquels il trouva dans un état encore plus déplorable que ceux qu'il avait laissés à Marseille ; ils étaient renfermés en des cachots de la Conciergerie et des autres prisons, où ils croupissaient quelquefois long-temps, mangés de vermine, exténués de langueur et de pauvreté, et entièrement négligés pour le corps et pour l'âme.

Les voyant dans une telle misère, il en donna avis à M. le général des galères, et lui remontra que ces pauvres gens lui appartenaient, et qu'en attendant qu'on les menât sur les galères, il était de sa charité d'en faire prendre quelque soin, et lui proposa en même temps un moyen de les assister corporellement et spirituellement, que ce vertueux seigneur approuva bien volontiers, et lui donna tout pouvoir de l'exécuter. A cet effet

il loua une maison exprès au faubourg Saint-Honoré, dans le voisinage de l'église Saint-Roch, pour y retirer ces pauvres forçats sous bonne garde ; et ayant usé d'une très grande diligence, il fit en sorte que la maison fût en état de les recevoir dès la même année 1622, qu'ils y furent menés. Ce fut en ce lieu où M. Vincent donna une pleine étendue à sa charité, pour rendre toutes sortes de bons offices à ces pauvres abandonnés : là il les visitait fort souvent, il les instruisait, il les consolait, il les disposait à faire de bonnes confessions générales, il leur administrait les sacremens ; et non content du soin qu'il prenait de leurs âmes, il pourvoyait encore au soulagement de leurs corps, et quelquefois il se retirait avec eux, et y demeurait pour leur rendre plus de services, et leur donner plus de consolation ; ce qu'il a fait même en des temps suspects de maladies contagieuses : l'amour qu'il portait à ces pauvres affligés lui faisant oublier et lui-même et sa propre conservation, pour se donner entièrement à eux. Quand il était obligé de s'absenter pour d'autres affaires, il en laissait le soin à deux bons et vertueux ecclésiastiques, dont l'un était feu M. Portail, qui s'était donné à M. Vincent plusieurs années auparavant, et qui ayant par son aide et par ses avis reçu le saint ordre de prêtrise, s'était inséparablement uni aux volontés et aux ordres de ce sage directeur, et y a persévéré jusqu'en l'année 1660, que la mort les a séparés l'un de l'autre sur la terre, pour les réunir plus parfaitement dans le Ciel. L'autre était feu M. Belin, chapelain de la maison de Gondy à Villepreux. Ils logeaient tous deux dans cet hôpital des forçats, et y célébraient la sainte Messe. Dieu eut cette œuvre de charité si agréable, qu'ayant été commencée de la sorte par M. Vincent, sa providence l'a fait subsister jusqu'à maintenant, qu'on a toujours continué de loger, secourir et assister corporellement et spirituellement ces pauvres forçats, qui ont été transférés du faubourg Saint-Honoré auprès de la porte de Saint-Bernard.

Ce charitable aumônier des galériens ayant si bien réussi en cette première entreprise, M. le général en fut grandement consolé ; et comme l'année suivante 1625, on eut fait venir les galères de Marseille à Bordeaux, au sujet de la guerre contre les hérétiques, il consentit bien volontiers que M. Vincent fit un voyage en Guienne, pour aller rendre en cette province le même service à ces pauvres galériens, qu'il leur avait déjà rendu à Marseille et à Paris. Étant donc arrivé à Bordeaux, il s'associa plusieurs bons religieux de divers ordres ; et s'étant partagés et mis à travailler deux en chaque galère, ils y firent la mission et disposèrent ces pauvres gens à se réconcilier à Dieu par de bonnes confessions générales, et à se soumettre à

toutes ses volontés, en acceptant leurs peines avec patience, et pour satisfaction de leurs péchés. M. Vincent y gagna un Turc à Dieu et à l'Église, et l'ayant mené à Paris, il le présenta à M. le général qui en reçut beaucoup de contentement ; il fut nommé Louis au baptême, et maintenant qu'il est encore vivant, il rend témoignage des obligations qu'il reconnaît avoir à M. Vincent, à la charité duquel, après Dieu, il dit être redevable de son salut.

CHAPITRE XV.

IL POURVOIT AUX NÉCESSITÉS CORPORELLES ET SPIRITUELLES DES PAUVRES DE LA VILLE DE MACON, AVEC UN TRÈS GRAND FRUIT.

Comme la charité de M. Vincent allait toujours s'allumant de plus en plus dans son cœur, Dieu se plaisait de lui en fournir aussi de nouveaux sujets, pour lui servir de matière, et lui donner moyen d'étendre et faire davantage abonder cette divine vertu. Passant par la ville de Mâcon, il la trouva remplie d'un grand nombre de pauvres, qui étaient encore plus dénués des biens de l'âme que de ceux du corps ; et ce qui est le pis, c'est que n'ayant aucun sentiment de leur misère spirituelle et de l'état déplorable de leur conscience, ils vivaient dans une insensibilité des choses de leur salut, et comme dans une espèce d'irréligion et de libertinage qui faisait horreur ; à quoi néanmoins on ne savait quel remède apporter. Ces pauvres doublement misérables, ne faisaient autres choses que courir par les rues et par les églises pour demander l'aumône, sans se mettre en devoir de satisfaire aux lois de l'Eglise, et sans se soucier d'enfreindre les commandemens de Dieu. Ils n'entendaient presque jamais la messe ; ils ne savaient ce que c'était que de se confesser, ou de recevoir aucun sacrement ; ils passaient leur vie dans une profonde ignorance de Dieu et des choses de leur salut, et se plongeaient en toutes sortes d'ordures et de vices. M. Vincent voyant une telle misère en eut une extrême compassion, et quoiqu'il n'eût aucun dessein de s'arrêter en ce lieu là, il ne put néanmoins passer outre ; mais comme vrai imitateur du bon samaritain, considérant tous ces pauvres comme autant de voyageurs, qui avaient été dépouillés et dangereusement navrés par les ennemis de leur salut, il se résolut de demeurer quelques jours à Mâcon pour essayer de bander leurs plaies, et leur donner ou procurer quelque assistance. Et en effet, il y établit un très bon ordre, ayant associé des hommes pour assister les pauvres et des femmes pour avoir soin des malades. Voici ce que le Révérend Père Desmoulins, alors supérieur de l'Oratoire de cette ville, en a témoigné par écrit.

« Je n'ai appris, dit-il, de personne l'état de ces pauvres, je l'ai
« reconnu moi-même : car lors de l'institution de cette charité,
« comme il fut ordonné que tous les premiers jours des mois, tous
« les pauvres qui recevaient l'aumône se confesseraient, les au-
« tres confesseurs et moi trouvions des vieillards âgés de soixante
« ans et plus, qui nous disaient librement qu'ils ne s'étaient ja-
« mais confessés ; et lorsqu'on leur parlait de Dieu, de la très
« sainte Trinité, de la Nativité, Passion et Mort de Jésus-Christ,
« et autres mystères, c'était un langage qu'ils n'entendaient point.
« Or par le moyen de cette Confrérie, on pourvut à ces désordres ;
« et en peu de temps on mit les pauvres hors de leurs misères de
« corps et d'esprit. M. l'évêque de Mâcon, qui était alors Messire
« Louis Dinet, approuva ce dessein de M. Vincent ; Messieurs du
« chapitre de la cathédrale, et Messieurs du chapitre de Saint-
« Pierre, qui sont des chanoines nobles de quatre races, l'ap-
« puyèrent ; M. Chambon, doyen de la cathédrale, et M. de Relets,
« prévôt de Saint-Pierre, furent priés d'en être les directeurs, avec
« M. Fallart, lieutenant-général, qui suivirent le règlement que
« donna M. Vincent : c'est à savoir qu'on ferait un catalogue de
« tous les pauvres de la ville qui s'y voudraient arrêter ; qu'à ceux-
« là on donnerait l'aumône à certains jours, et que si on les trou-
« vait mendier dans les églises, ou par les maisons, ils seraient
« punis de quelque peine, avec défense de leur rien donner ; que
« les passans seraient logés pour une nuit et renvoyés le lendemain
« avec deux sous ; que les pauvres honteux de la ville seraient as-
« sistés en leurs maladies, et pourvus d'alimens et de remèdes
« convenables, comme dans les autres lieux où la charité était
« établie. Cet ordre commença sans qu'il y eût aucuns deniers
« communs ; mais M. Vincent sut si bien ménager les grands et
« les petits, qu'un chacun se porta volontairement à contribuer à
« une si bonne œuvre, les uns en argent, les autres en blé, ou en
« d'autres denrées selon leur pouvoir : de sorte que près de trois
« cents pauvres étaient logés, nourris et entretenus fort raisonna-
« blement. M. Vincent donna la première aumône, et puis il se
« retira.

Mais comment se retira-t-il ? Il le faut apprendre de lui-même. Voici ce qu'il en écrivit en l'année 1655 à mademoiselle Le Gras, qui était par son

avis allée à Beauvais pour quelque œuvre semblable, et qui avait besoin d'un peu d'encouragement : « Je vous le
« disais bien, lui écrivit-il, que vous trouveriez de grandes diffi-
« cultés en l'affaire de Beauvais. Béni soit Dieu, que vous l'avez
« heureusement acheminée. Quand j'établis la charité à Mâcon,
« chacun se moquait de moi, on me montrait au doigt par les rues,
« croyant que je n'en pourrais jamais venir à bout ; et quand la
« chose fut faite chacun fondait en larmes de joie ; et les échevins
« de la ville me faisaient tant d'honneur au départ, que ne le
« pouvant porter je fus contraint de partir en cachette, pour évi-
« ter cet applaudissement ; et c'est là une des charités les mieux
« établies. J'espère que la confusion qu'il vous a fallu souffrir au
« commencement, se convertira à la fin en consolation et que l'œu-
« vre en sera plus affermie. »

Les Révérends Pères de l'Oratoire de Mâcon lui firent la grâce de le loger chez eux pendant le séjour qu'il y fit, qui fut d'environ trois semaines ; et ils s'aperçurent qu'il ôtait le matelas de son lit et couchait sur la paille : il avait commencé cette mortification quelques années auparavant, et l'a continuée jusqu'à sa mort, c'est-à-dire plus de cinquante ans ; et comme il se vit découvert par ces bons Pères, le dernier jour seulement qu'ils entrèrent en sa chambre de bon matin pour lui dire adieu, il couvrit cette mortification de quelque autre prétexte.

CHAPITRE XVI.

IL EST CHOISI PAR LE BIENHEUREUX FRANÇOIS DE SALES, ÉVÊQUE DE GENÈVE, ET PAR LA RÉVÉRENDE MÈRE DE CHANTAL, POUR ÊTRE LE PREMIER PÈRE SPIRITUEL ET SUPÉRIEUR DES RELIGIEUSES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE A PARIS.

Il y avait déjà quelques années que Dieu avait fait éclore le saint ordre des religieuses de la Visitation, comme une nouvelle fleur qui commençait dès lors à répandre une odeur de suavité dans le jardin de l'Eglise. C'était le bienheureux François de Sales, évêque de Genève, duquel Dieu s'était servi pour donner la vie et la première culture à cette mystique plante ; à quoi il s'était appliqué avec tous les soins que sa charité incomparable lui avait pu suggérer. La Révérende Mère de Chantai, dont la mémoire est en bénédiction, avait été envoyée à Paris par son bienheureux Père pour y fonder un monastère de ce saint ordre ; et elle y travailla avec tant de zèle et de prudence, que nonobstant toutes les oppositions, contradictions et persécutions qui lui furent faites, les murs de cette petite Jérusalem et de cette demeure de paix s'élevèrent avec un favorable succès. Plusieurs âmes désireuses de leur salut et de leur perfection venaient s'y rendre, et y chercher un abri assuré contre les vanités et les tentations du monde : l'humilité, la modestie, la douceur, la patience, l'obéissance, la charité et toutes les autres vertus de ces nouvelles épouses de Jésus-Christ, donnaient une merveilleuse édification à tous ceux qui les connaissaient ou qui en entendaient parler. Il était question de trouver un Père spirituel et un supérieur propre pour cette religieuse communauté ; c'est-à-dire un ange visible qui en fût le gardien, et qui par sa charité, par sa prudente conduite et par sa vigilance et fidélité conservât le premier esprit que Jésus-Christ leur avait donné, par le ministère de leur saint instituteur, et qui leur rendit les assistances nécessaires, pour marcher de vertu en vertu et faire progrès dans le chemin de la perfection.

Mais si ce saint prélat a dit dans sa Philotée, et l'a dit avec très grande raison, parlant d'un directeur pour une personne particulière, qu'il le fallait choisir entre dix mille, et qu'il s'en trouvait moins qu'on ne saurait dire, qui fussent capables de cet office : que peut-on penser de la difficulté qu'il y avait de rencontrer un vrai père spirituel et un digne supérieur de cette sainte congrégation, qui allait s'augmentant tous les jours en nombre aussi bien qu'en vertu, et dont la conduite requérait d'autant plus de grâce et de lumière en celui qui en serait chargé, que la vie religieuse est plus sublime, la perfection plus importante, et son déchet plus pernicieux à l'Église ? C'est pour cela qu'entre les qualités que ce bienheureux instituteur désirait en celui auquel on pût confier cette charge, outre celles qui lui sont communes avec les autres directeurs particuliers, il demande qu'il soit homme de grande vertu et de grande charité, à quoi il joint la doctrine et l'expérience ; ce qui signifie en un mot, qu'il faut un homme consommé en toutes sortes de vertus, et parfait en un si haut point, qu'il soit capable de perfectionner les âmes que Dieu appelle à la plus haute perfection.

Étant donc question de trouver un tel homme, ce n'est pas un petit témoignage de l'excellente vertu et des autres grandes qualités d'esprit de M. Vincent, qu'entre tant de personnages signalés en doctrine et en piété, qui vivaient alors, le bienheureux François de Sales qui avait un don tout singulier du discernement des esprits, et la très digne Mère de Chantal qui avait un esprit grandement éclairé, aient jugé que M. Vincent fût le plus digne et le plus capable de cet emploi, auquel ils pussent confier ce qui leur était le plus cher et le plus précieux en ce monde. Il y avait alors dans Paris plusieurs ecclésiastiques savans, vertueux et plus âgés que M. Vincent : il y avait des pasteurs très sages et très vigilans dans les paroisses, des docteurs insignes en piété dans les maisons de Sorbonne, de Navarre et autres de la célèbre Université de cette première ville du royaume, outre plusieurs particuliers qui s'appliquaient avec grand fruit à la direction des âmes ; et néanmoins, ce bienheureux prélat, après y avoir long-temps pensé devant Dieu, et persévéré long-temps en prières pour ce sujet, avec cette très sage et vertueuse supérieure, jugea qu'il ne pouvait faire un choix plus avantageux pour une charge si importante, que de la personne de Vincent de Paul, dans lequel il trouvait toutes les qualités qu'il pouvait désirer pour un premier et très digne père spirituel et supérieur de cette chère congrégation naissante.

Certes, si ce qu'a dit un ancien est véritable, que c'est une grande louange d'être estimé et loué par une personne qui d'elle-même est très digne de louange ²² ; et que l'excellence et la vertu de celui qui rend ce témoignage d'estime, contribue grandement à l'honneur et à l'avantage de celui auquel il est rendu²³ ; il faut avouer que M. Vincent ne pouvait pas alors recevoir un plus signalé témoignage de sa vertu et de son mérite : et on a depuis connu par l'effet que ce saint évêque ne s'était pas trompé en son jugement.

M. Vincent ayant depuis ce temps-là toujours très dignement exercé cette charge, sous l'autorité et parla commission de M. le ordinal de Retz, alors évêque de Paris, et de ses successeurs, nous verrons au troisième livre la conduite que ce sage supérieur a tenue à l'égard des maisons de ce saint ordre qui ont été établies à Paris, et qui en ont produit plusieurs autres en divers lieux, et la bénédiction que Dieu a donnée à son gouvernement, qui a duré trente-huit ans, et jusqu'à la fin de sa vie, quelques efforts qu'il ait pu faire de temps en temps pour en être déchargé, à cause de ses autres grandes occupations ; et d'ailleurs n'estimant pas que cet emploi fût propre et convenable à l'institut des missionnaires, qui doivent s'appliquer par préférence, au service et à l'instruction des pauvres, particulièrement de la campagne, et vaquer à d'autres semblables œuvres de charité qui se trouvent les plus abandonnées.

CHAPITRE XVII.

IL EST POURVU DE LA PRINCIPAUTE DU COLLÈGE DES BONS-ENFANS, ENSUITE DE QUOI SE FIT LA PREMIÈRE FONDATION DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION.

Madame la générale des galères, comme il a été déjà dit, ayant reconnu la nécessité et les fruits des missions, avait conçu depuis plusieurs années le pieux dessein de faire une fondation, pour l'entretien et subsistance de quelques bons prêtres ou religieux, qui allassent de temps en temps exercer cet office de charité dans ses terres ; et le désir de voir ce dessein accompli, allait tous les jours s'augmentant en son cœur ; de sorte que renouvelant chaque année son testament, par lequel elle destinait seize mille livres pour cette bonne œuvre, elle en recommanda aussi l'exécution à M. Vincent, lequel de sa part cherchait de tous côtés les moyens et l'occasion propre pour mettre en exécution le dessein de cette vertueuse dame. Il en parla plusieurs fois aux supérieurs de diverses communautés, et employa toute son industrie pour leur persuader d'accepter cette fondation ; ce qu'il ne put pourtant obtenir, n'ayant trouvé aucun supérieur qui voulût y engager sa communauté ; chacun ayant ses raisons particulières, pour lesquelles il jugeait ne le devoir pas faire : mais la principale était que Dieu réservait cet ouvrage à M. Vincent ; et comme sa providence dispose suavement toutes choses pour parvenir à ses fins, il employa le concours des causes secondes les plus propres pour le faire réussir et pour y engager son fidèle serviteur. Voici de quelle façon.

Madame la générale sachant le refus que faisaient les communautés religieuses, et d'ailleurs voyant plusieurs docteurs et autres vertueux ecclésiastiques qui se joignaient ordinairement à M. Vincent pour travailler aux missions, elle jugea que s'il y avait une maison dans Paris, qui fût destinée pour ceux qui voudraient continuer ces missions, quelques uns d'entre eux pourraient s'y retirer, et y vivre ensemble en quelque forme de communauté, en laquelle d'autres prêtres étant depuis reçus, cette bonne œuvre pourrait ainsi se perpétuer, et sa fondation avoir un effet tel qu'elle le

désirait. Elle en parla à M. son mari, qui non seulement approuva sa pensée, mais aussi voulut se rendre fondateur conjointement avec elle, et tous deux communiquèrent leur dessein à M. Jean-François de Gondy, leur frère, successeur de M. le cardinal de Retz au gouvernement de l'église de Paris, dont il fut le premier archevêque, lequel approuva grandement leur zèle ; et considérant que son diocèse en pourrait recevoir beaucoup d'avantages, il voulut aussi y contribuer, en destinant le collège des Bons-Enfans qui était à sa disposition, pour le logement de ces prêtres. Après avoir conféré ensemble de ce qu'il leur semblait être le plus expédient pour faire réussir un si grand bien, ils se résolurent d'en parler tous trois à M. Vincent, pour couper chemin à toutes les excuses que son humilité pourrait alléguer, et l'obliger plus efficacement de se conformer à leurs sentimens ; ce qui réussit selon leur intention, le singulier respect que M. Vincent portait à ces trois personnes lui ayant fait donner les mains à tout ce qu'ils désiraient de lui, il consentit à la proposition qu'ils lui firent, premièrement de recevoir la principauté de ce collège avec la direction des prêtres qui s'y retireraient avec lui, et des missions auxquelles ils s'appliqueraient ; secondement, d'accepter la fondation au nom desdits prêtres ; et en troisième lieu, de choisir lui-même ceux qu'il trouverait propres et disposés pour ce pieux dessein.

La chose étant ainsi résolue, elle fut ensuite exécutée, et peu de jours après, c'est-à-dire le premier jour de mars 1624, l'archevêque lui fit expédier les provisions de la principauté du collège des Bons-Enfans.

Et le 17 avril de l'année suivante M. le général des galères et Madame sa femme passèrent le contrat de fondation, qui fut par leur ordre, et suivant leur intention, conçu en des termes dignes de leur piété.

Ils déclarèrent en premier lieu, « que Dieu leur ayant donné
« depuis quelques années le désir de le faire honorer tant en leurs
« terres qu'autres lieux, ils avaient considéré qu'ayant plu à sa divine
« majesté pourvoir par sa miséricorde infinie aux nécessités spiri-
« tuelles des habitans des villes, par quantité de bons docteurs
« et de vertueux religieux qui les prêchent et catéchisent, et qui les
« conservent en l'esprit de dévotion, il ne reste que le pauvre
« peuple de la campagne, qui seul demeure comme abandonné ; à
« quoi il leur avait semblé qu'on pourrait remédier par la pieuse
« association de quelques ecclésiastiques, de doctrine, piété et
« capacité connue, qui voulussent renoncer tant aux conditions

« desdites villes qu'a tous bénéfices, charges et dignités de l'Eglise,
« pour, sous le bon plaisir des prélats, s'appliquer entièrement
« et purement au salut dudit pauvre peuple, allant de village
« en village aux dépens de leur bourse commune, prêcher, in-
« struire, exhorter, et catéchiser ces pauvres gens, et les porter
« à faire une confession générale de toute leur vie passée, sans en
« prendre aucune rétribution, en quelque sorte et manière que ce
« soit, afin de distribuer gratuitement les dons qu'ils auront gra-
« tuitement reçus de la main de Dieu. Et pour y parvenir, lesdits
« seigneur et dame en reconnaissance des biens et grâces qu'ils
« ont reçues et reçoivent journellement de sadite Majesté divine,
« pour contribuer à l'ardent désir qu'elle a du salut des pauvres
« âmes ; pour honorer le mystère de l'Incarnation, de la Vie et de
« la Mort de Jésus-Christ Notre Seigneur, pour l'amour de sa très
« sainte Mère, et encore pour essayer d'obtenir la grâce de si bien
« vivre le reste de leurs jours, qu'ils puissent avec leur famille
« parvenir à la gloire éternelle ; et qu'à cet effet lesdits seigneur
« et dame ont donné et aumôné la somme de quarante mille
« livres, qu'ils ont délivrés comptant ès mains de M. Vincent de
« de Paul, prêtre du diocèse d'Acqs, aux clauses et charges sui-
« vantes, C'est à savoir, que lesdits seigneur et dame ont remis
« et remettent au pouvoir dudit sieur de Paul, d'élire et choisir
« dans un an tel nombre de personnes ecclésiastiques que le re-
« venu de la présente fondation pourra porter, dont la doctrine,
« piété, bonnes mœurs et intégrité de vie lui soient connues, pour
« travailler audit œuvre, sous sa direction sa vie durant ; ce que
« lesdits seigneur et dame entendent et veulent expressément,
« tant pour la confiance qu'ils ont en sa conduite que pour l'expé-
« rience qu'il s'est acquise au fait desdites missions, èsquelles
« Dieu lui a donné grande bénédiction. Nonobstant laquelle direc-
« tion toutefois, lesdits seigneur et dame entendent qu'icelui sieur
« de Paul, fasse sa résidence continuelle et actuelle en leur mai-
« son, pour continuer à eux et à leur famille l'assistance spiri-
« tuelle qu'il leur a rendue depuis longues années.

« Que lesdits ecclésiastiques et autres qui désireront à présent
« et à l'avenir s'adonner à ce saint œuvre, s'appliqueront entière-
« ment au soin dudit pauvre peuple de la campagne, et à cet ef-

« fet s'obligeront de ne prêcher ni administrer aucun sacrement ès
« villes èsquelles il y aura archevêché, évêché ou présidial, sinon
« en cas de notable nécessité. Que lesdits ecclésiastiques vivront
« en commun sous l'obéissance dudit sieur de Paul, et de leurs
« supérieurs à l'avenir après son décès, sous le nom de Compa-
« gnie ou Congrégation des Prêtres de la Mission. Que ceux qui
« seront ci-après admis audit œuvre seront obligés d'avoir inten-
« tion d'y servir Dieu en la manière susdite, et d'observer le ré-
« glement qui sera sur ce entre eux dressé. Qu'ils seront tenus
« d'aller de cinq ans en cinq ans par toutes les terres desdits sei-
« gneur et dame pour y prêcher, confesser, catéchiser et faire
« toutes les bonnes œuvres susdites ; et d'assister spirituellement
« les pauvres forçats, afin qu'ils profitent de leurs peines corpo-
« relles, et qu'en ceci ledit seigneur général satisfasse à ce en
« quoi il se sent aucunement obligé ; charité qu'il entend être
« continuée à perpétuité à l'avenir auxdits forçats par lesdits ec-
« clésiastiques, pour bonnes et justes considérations. Et enfin,
« que lesdits seigneur et dame demeureront conjointement fon-
« dateurs dudit œuvre, et comme tels eux et leurs hoirs et suc-
« cesseurs descendants de leur famille jouiront à perpétuité des
« droits et prérogatives concédés et accordés aux patrons par
« les saints canons, excepté au droit de nommer aux charges,
« auquel ils ont renoncé. »

Il y a quelques autres clauses dans le contrat, qui ne regardent que le bon ordre qui doit être observé par les prêtres, tant pour les intervalles des missions que pour leur propre perfection, qui eussent été trop longues à rapporter : ce qui en a été extrait ci-dessus suffira pour faire connaître non seulement quelle a été la première fondation des prêtres de la Congrégation de la Mission ; mais aussi combien pure et agréable à Dieu a été l'intention de leurs premiers fondateurs, lesquels y ont uniquement recherché sa plus grande gloire, et le salut des âmes qui semblaient les plus délaissées, telles que sont celles des pauvres gens de la campagne. Et ce qui est particulièrement digne de remarque, et qui fait voir leur grand désintéressement en cette affaire, est qu'ils n'ont point voulu imposer aucune obligation ni de messes, ni de prières pour eux, ni d'autres charges ou bonnes œuvres qui leur fussent applicables en particulier, soit pendant leur vie ou après leur mort ; afin que les prêtres de cette Congrégation étant

dégagés de ces sortes d'obligations pussent avec plus de liberté s'appliquer aux fonctions de leur ministère, et travailler avec plus d'assiduité aux missions : ces charitables fondateurs s'étant ainsi volontairement privés de tous les soulagemens spirituels qu'ils eussent pu prétendre, afin que les pauvres en fussent mieux servis et secourus, et que par ce moyen Dieu en fût plus glorifié.

Peu de temps après que ce contrat eut été passé, M. le général des galères s'en alla en Provence, et Madame demeura à Paris, tous deux grandement consolés du sacrifice qu'ils venaient d'offrir à Dieu, et fort satisfaits d'avoir assuré leur fondation, l'ayant ainsi mise entre les mains de M. Vincent, en qui ils avaient une entière confiance, tenant pour certain qu'il se comporterait comme ce vigilant serviteur de l'Evangile, qui fit profiter les talens qu'il avait reçus de son maître : en quoi ils n'ont pas été trompés, cette première fondation ayant si bien profité entre les mains et sous la sage et fidèle conduite de M. Vincent, qu'elle en a produit un grand nombre d'autres par la bénédiction qu'il a plu à Dieu lui donner, comme il se verra en la suite de ce livre.

CHAPITRE XVIII.

MADAME LA GÉNÉRALE DES GALÈRES PASSE DE CETTE VIE A UNE MEILLEURE, ET M. VINCENT SE RETIRE AU COLLÈGE DES BONS-ENFANS.

Comme la fondation des prêtres de la Mission était l'ouvrage que cette vertueuse dame avait le plus affectionné, reconnaissant les fruits qu'il pouvait produire dans l'Eglise, pour le salut et la sanctification d'un très grand nombre d'âmes ; aussi après que Dieu lui eut fait la grâce d'y mettre la dernière main, le voyant parfait et accompli, il lui semblait qu'elle ne pouvait plus rien désirer en cette vie, et comme une autre sainte Monique, elle pouvait bien dire en son cœur qu'elle n'avait plus rien à faire sur la terre, Dieu ayant donné le comble à ses plus ardens souhaits ; et partant qu'elle ne devait plus qu'aspirer au ciel, pour y recevoir la couronne préparée aux services qu'elle avait tâché de rendre à sa divine Majesté ²⁴. Et en effet, deux mois n'étaient pas encore écoulés depuis que ce contrat de fondation eut été passé, qu'elle se sentit atteinte d'une maladie, laquelle en peu de jours ayant réduit à l'extrémité son corps déjà fort atténué par ses maladies précédentes, et par toutes les peines et fatigues que son zèle et sa charité lui avaient fait entreprendre, en sépara enfin son âme, pour la transmettre dans un repos éternel : ce fut la veille de la fête de saint Jean-Baptiste de l'année 1625 qu'arriva cette mort, laquelle n'a pu être que très précieuse devant Dieu ayant été précédée d'une vie très sainte, dont l'histoire eût été capable de fournir de quoi remplir un juste volume, à la très grande édification de toute la postérité ; mais comme il n'y avait que M. Vincent qui en pût donner les meilleurs mémoires, ayant eu plus de connaissance qu'aucun autre des excellentes qualités et des rares vertus de la défunte, et d'ailleurs son humilité lui faisant toujours cacher sous le voile du silence tous les biens où il avait quelque part, cela a été la cause pour laquelle il a toujours évité de déclarer ce qu'il en savait, pour ne pas donner connaissance de ce qui était de lui-même, cette sainte et vertueuse dame n'ayant presque rien fait de considérable pour le service et la gloire de

Dieu, où M. Vincent n'eût grandement coopéré, et par conséquent n'eût mérité d'avoir beaucoup de part à la louange qu'on lui en eût rendue, ce qu'il craignait le plus et qu'il fuyait autant qu'il lui était possible.

Après qu'on eut rendu les derniers devoirs à madame la générale, et que, suivant ce qu'elle avait ordonné, son corps eut été porté au monastère des Carmélites de la rue Chapon, M. Vincent partit aussitôt pour aller en Provence porter cette triste nouvelle à monsieur son mari ; et comme il savait bien qu'elle lui causerait une grande douleur et qu'une telle séparation ne lui pourrait être que très sensible, du premier abord ayant par prudence dissimulé le sujet de sa venue, il ne lui parla que des grandes obligations qu'il avait à Dieu, pour les grâces très particulières qu'il en avait reçues, tant en sa personne qu'en toute sa famille ; et de la reconnaissance qu'il lui en devait rendre, dont un des principaux actes était de se tenir continuellement dans une parfaite dépendance et entière conformité à sa très sainte volonté en toutes choses, sans aucune réserve : et ainsi l'ayant peu à peu disposé, il lui déclara enfin ce qui était arrivé ; et après avoir donné lieu aux premiers mouvemens de la nature, il employa tout ce que son grand jugement et l'onction du Saint-Esprit, dont il était abondamment rempli, lui purent suggérer, pour adoucir la douleur causée par une si fâcheuse nouvelle et pour lui aider à porter cette affliction, qui lui était très sensible et amère, avec paix et tranquillité d'esprit : car on peut dire avec vérité, qu'entre les grâces particulières que M. Vincent avait reçues de Dieu, une des principales était celle de consoler les affligés, et adoucir leurs plus grandes peines et angoisses intérieures ; Notre Seigneur Jésus-Christ lui ayant donné pour cet effet une spéciale communication de son esprit, par la vertu et l'onction duquel il pouvait dire à son imitation que l'esprit du Seigneur était sur lui, pour évangéliser les pauvres, et pour consoler les affligés et guérir les blessures de leurs cœurs²⁵. Ce que cette vertueuse dame défunte avait souvent éprouvé parmi les angoisses et peines intérieures, dans lesquelles il plaisait à Dieu l'exercer ; car dans cet état de souffrance, elle ne pouvait trouver de consolation plus solide que celle qu'elle recevait de M. Vincent, en qui elle avait reconnu une si parfaite charité pour lui procurer le vrai bien de son âme, et pour attirer toutes sortes de grâces sur sa famille, qu'elle avait toujours souhaité qu'il n'en sortît point, estimant qu'il y serait comme l'Arche en la maison d'Obededom, qui y attirerait abondamment les bénédictions divines : ce fut pourquoi en lui faisant un legs par son testament, pour un témoignage de sa reconnaissance,

elle y ajouta « qu'elle le sup-

« pliait pour l'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ et de sa sainte

« Mère, de ne vouloir jamais quitter la maison de M. le gé-

« néral des galères, ni après sa mort ses enfans ; et non contente

« de cela elle supplie par son même testament M. le général

« de vouloir retenir chez lui M. Vincent et de l'ordonner à ses en-

« fans après lui, les priant de se souvenir de ses saintes instructions

« et de les suivre, connaissant bien, s'ils le font, l'utilité qu'en re-

« cevra leur âme, et la bénédiction qui en arrivera à eux et à toute

« la famille. »

M. Vincent toutefois n'était pas en son élément dans cette grande maison, laquelle quoique très bien réglée et ordonnée, l'exposait trop au grand air du monde ; ce fut pourquoi regardant plus ce que Dieu demandait de lui, que ce que cette vertueuse dame en avait désiré, et préférant l'amour souverain qu'il devait au Créateur, à toutes les considérations humaines qui semblaient l'obliger à rendre cette satisfaction et reconnaissance à la créature, il pria instamment M. le général d'agréer qu'il se retirât au collège des Bons-Enfans ; ce qu'il obtint enfin de lui, et avec sa permission étant sorti de sa maison il alla s'établir en cette nouvelle demeure.

Ce fut en l'an 1625 que ce fidèle serviteur de Dieu, après avoir vogué plusieurs années sur la mer orageuse du monde, aborda enfin par une conduite toute particulière de la divine Providence en cette retraite, comme en un port assuré, pour y commencer une vie tout apostolique, et en renonçant absolument aux honneurs, aux dignités et aux autres biens du monde, y faire une profession particulière de travailler à sa propre perfection et au salut des peuples, dans la pratique des vertus que Jésus-Christ a enseignées, et dont il nous a laissé l'exemple.

Ce fut en ce lieu où il jeta les premiers fondemens de la Congrégation de la Mission, toute dédiée comme celle des premiers disciples de Jésus-Christ, à suivre ce grand et premier missionnaire venu du ciel, et à travailler au même ouvrage auquel il s'est employé pendant le temps de sa vie mortelle.

Or pour mieux pénétrer dans les desseins de Dieu touchant cette nouvelle institution de la Congrégation de la Mission, il est nécessaire de bien connaître quel a été celui duquel sa providence infiniment sage en toutes ses conduites, a voulu se servir pour en être le premier instituteur ; et comment il lui a donné toutes les qualités de corps et d'esprit convenables pour bien

réussir dans une entreprise si importante à sa gloire et au bien de son Eglise. Il est vrai qu'il ne sera pas aisé de représenter ce que ce grand serviteur de Dieu s'est toujours efforcé de cacher, autant qu'il lui a été possible, sous le voile d'une profonde humilité : c'est pourquoi nous n'en pouvons dire que ce que la charité ou l'obéissance l'ont obligé de produire au dehors, dont néanmoins la principale partie qui est toute intérieure et spirituelle, nous est inconnue : et partant nous en représenterons au chapitre suivant seulement un crayon, lequel quoique fort grossier et imparfait, ne laissera pas de donner quelque lumière au lecteur, pour mieux concevoir tout ce que nous avons à lui rapporter dans la suite de cet ouvrage.

CHAPITRE XIX.

LES DISPOSITIONS DE CORPS ET D'ESPRIT DE M. VINCENT, ET LES QUALITÉS DE SA CONDUITE.

Pour ce qui est du corps, M. Vincent était d'une taille moyenne et bien proportionnée : il avait la tête un peu charnue et assez grosse, mais bien faite par une juste proportion au reste du corps ; le front large et majestueux, le visage ni trop plein, ni trop maigre ; son regard était doux, sa vue pénétrante, son ouïe subtile, son port grave, et sa gravité bénigne, sa contenance simple et naïve, son abord fort affable, et son naturel grandement bon et amiable. Il était d'un tempérament bilieux et sanguin, et d'une complexion assez forte et robuste ; ce qui n'empêchait pas pourtant qu'il ne fût plus sensible qu'il ne semblait aux impressions de l'air, et ensuite fort sujet aux atteintes de la fièvre.

Il avait l'esprit grand, posé, circonspect, capable de grandes choses et difficile à surprendre. Il n'entrait pas légèrement dans la connaissance des affaires ; mais lorsqu'il s'y appliquait sérieusement, il les pénétrait jusqu'à la moelle, il en découvrait toutes les circonstances petites et grandes, il en prévoyait les inconvénients et les suites : et néanmoins de peur de se tromper il n'en portait point jugement d'abord, s'il n'était pressé de le faire ; et il ne déterminait rien qu'il n'eût balancé les raisons pour et contre, étant bien aise d'en concerter encore avec d'autres : lorsqu'il lui fallait dire son avis on prendre quelque résolution, il développait la question avec tant d'ordre et de clarté, qu'il étonnait les plus experts, surtout dans les matières spirituelles et ecclésiastiques.

Il ne s'empressait jamais dans les affaires, et ne se troublait point pour leur multitude, ni pour les difficultés qui s'y rencontraient ; mais avec une présence et une force d'esprit infatigable, il les entreprenait, et s'y appliquait avec ordre et lumière, et en portait le poids et la peine avec patience et tranquillité.

Quand il était question de traiter d'affaires, il écoutait volontiers les autres, sans interrompre jamais aucun pendant qu'il parlait ; et néanmoins il supportait sans peine qu'on l'interrompît, s'arrêtant tout court, et puis

reprenait le fil de son discours ; lorsqu'il donnait son avis sur quelque chose, il ne s'étendait pas beaucoup en discours, mais déclarait ses pensées en bons termes, ayant une certaine éloquence naturelle, non seulement pour s'expliquer nettement et solidement, mais aussi pour toucher et persuader avec des paroles fort affectueuses ceux qui l'écoutaient, quand il s'agissait de les porter au bien : il faisait en tous ses discours un juste mélange de la prudence et de la simplicité ; il disait sincèrement les choses comme il les pensait ; et néanmoins il savait fort bien se taire sur celles où il voyait quelque inconvénient de parler : il se tenait toujours présent à lui-même, et attentif à ne rien dire ni écrire de mal digéré, ou qui témoignât aucune aigreur, mésestime ou défaut de respect et de charité envers qui que ce fût.

Son esprit était fort éloigné des changemens, nouveautés et singularités ; il tenait pour maxime, quand les choses étaient bien, de ne les pas changer facilement, sous prétexte de les mettre mieux. Il se défiait de toutes sortes de propositions nouvelles et extraordinaires, spéculatives ou de pratique ; et se tenait ferme aux usages et sentimens communs, surtout en fait de religion : il disait à ce sujet, que l'esprit humain est prompt et remuant, que les esprits les plus vifs et éclairés ne sont pas toujours les meilleurs, s'ils ne sont les plus retenus ; et que ceux-là marchent sûrement, qui ne s'écartent pas du chemin par où le gros des sages a passé.

Il ne s'arrêtait pas à l'apparence des choses, mais il en considérait la nature et la fin ; et par son bon sens, qui excellait en lui, il savait fort bien distinguer le vrai d'avec le faux, et le bon d'avec le mauvais, quoiqu'ils lui parussent sous un même visage.

Il avait le cœur fort tendre, noble, généreux, libéral, et facile à concevoir de l'affection pour ce qu'il voyait être vraiment bon et selon Dieu : et néanmoins il avait un empire absolu sur tous ses mouvemens, et tenait ses passions si sujettes à la raison qu'à peine pouvait-on s'apercevoir qu'il en eût.

Enfin quoique l'on ne puisse pas dire qu'il n'eût point de défauts, l'Écriture sainte y contredisant, et les apôtres mêmes ni les autres saints n'en ayant pas été exempts ; il est pourtant véritable qu'il ne s'est guère vu d'hommes en ce dernier siècle, exposés comme lui à toutes sortes d'occasions, d'affaires et de personnes, en qui on ait trouvé moins à redire. Dieu lui avait fait la grâce de se posséder toujours à un tel point, que rien ne le surprenait, et il avait si bien en vue Notre Seigneur Jésus-Christ, qu'il moulaît tout ce qu'il avait à dire ou à faire sur ce divin original. C'est par ce

principe qu'il s'est comporté avec tant de circonspection et de retenue envers les plus grands, et avec tant d'affabilité et de bonté envers les plus petits, que sa vie et sa conduite ont toujours été non seulement sans reproche, mais aussi dans une approbation universelle et publique.

Néanmoins comme il s'en trouve toujours quelques uns qui s'écartent du sentiment commun, il aurait pu sembler à quelques esprits prompts et actifs, que ce sage personnage tardait trop à se déterminer dans les affaires et à les exécuter ; et à d'autres, qu'il disait trop de mal de lui-même, et trop de bien d'autrui.

Il est vrai qu'il a paru un peu singulier en ces deux points ; mais cette singularité était d'autant plus louable, que la plupart du monde, bien loin de se porter à cet excès, s'il y en a, tombe ordinairement dans les défauts contraires ; de sorte qu'on pourrait avec raison dire de Vincent de Paul, ce que saint Jérôme a écrit de sainte Paule, que ses défauts auraient été des vertus en d'autres.

Quant au premier, M. Vincent était lent et tardif dans les affaires, et par nature et par maxime de vertu ; par nature, à cause que son grand entendement lui fournissait diverses lumières sur un même sujet, qui le tenaient quelque temps en suspens et comme irrésolu ; par maxime de vertu, d'autant qu'il ne voulait pas (pour user de son mot ordinaire en cette matière) enjamber sur la conduite de la Providence divine, dont il craignait de prévenir tant soit peu les ordres. Il eût même souhaité par un singulier respect envers Dieu, et par un très bas sentiment qu'il avait de soi, que sa divine Majesté eût fait tout plutôt sans lui, que par lui : reconnaissant d'un côté que ce que Dieu fait par lui-même est toujours le plus assuré et le plus parfait ; et d'un autre, que les hommes pour l'ordinaire empêchent plutôt le bien qu'ils ne le font ; ou au moins y apportent beaucoup de déchet, et y mêlent toujours quelque défaut ou imperfection. Il disait à ce propos, qu'il ne voyait rien de plus commun que les mauvais succès des affaires précipitées ; et l'expérience a fait voir que tant s'en faut que la lenteur de M. Vincent ait gâté ou empêché aucune bonne affaire, qu'on peut dire au contraire, qu'il est un de ceux qui en a le plus fait, et de plus diverses, et de plus importantes, et qui s'y est appliqué plus continuellement, et qui en est venu plus heureusement à bout, comme il se verra en la suite de ce livre. En quoi il semble que Dieu a voulu faire connaître que le succès des bons desseins ne dépend pas de l'empressement, ni de l'ardeur avec laquelle les hommes s'y portent. La terre, toute pesante qu'elle est, est celle qui porte

les arbres et les fruits ; et l'activité du feu, s'il n'est modéré et proportionné, n'est propre qu'à tout détruire.

Pour ce qui est du second point, on peut dire avec vérité, que le monde est tellement accoutumé à se louer soi-même, et à rabattre l'estime d'autrui, que si M. Vincent eût suivi en cela le train ordinaire des autres, on n'en aurait rien dit ; mais parce qu'il a fait le contraire, on aura pu y trouver à redire, et on n'aura pas goûté la pratique qui lui était ordinaire, d'exalter les personnes vertueuses, et se rabaisser lui-même au rang des pécheurs ; quoiqu'à vrai dire en cela il ne faisait que suivre l'exemple non seulement des plus grands saints, mais même du Saint des Saints, lequel parlant de soi par la bouche d'un prophète, disait qu'il était non un homme, mais un vermisseau²⁶, et quoiqu'il fût le juste et l'innocent, ou plutôt la justice et l'innocence même, il a bien voulu passer pour pécheur devant les hommes, et se présenter devant son Père céleste comme chargé de toutes les iniquités des pécheurs.

M. Vincent avait tellement pris à cœur cette pratique d'humilité et d'avilissement de lui-même, qu'à l'ouïr parler, il semblait qu'il ne voyait en lui que vice et péché ; il souhaitait qu'on l'aidât à remercier Dieu, non tant des grâces singulières que sa libéralité lui communiquait, que de la patience que sa divine miséricorde exerçait envers lui, le supportant, comme il disait ordinairement, en ses abominations et infidélités. Ce n'est pas que dans le secret de son cœur il ne fût plein de reconnaissance des grandes faveurs et des dons excellents qu'il recevait de la main de Dieu ; mais il n'en parlait point, craignant de s'attribuer aucun bien, et regardant toutes grâces comme des biens de Dieu, dont il se jugeait très indigne, et lesquels quoiqu'ils fussent en lui, n'étaient pas pourtant de lui, ni à lui, mais uniquement de Dieu et à Dieu ; de sorte qu'à l'exemple d'un grand Apôtre, il ne faisait parade que de ses infirmités, et cachait soigneusement tout le reste : au contraire fermant les yeux à la faiblesse et aux défauts des autres, particulièrement de ceux de la conduite desquels il n'était pas chargé, il manifestait volontiers le bien qu'il reconnaissait en eux, non pour le leur attribuer, mais pour en glorifier Dieu, qui était le souverain auteur de tout bien. Il disait qu'il y avait des personnes qui pensent toujours bien de leur prochain, autant que la vraie charité le leur peut permettre ; et qui ne peuvent voir la vertu sans la louer, ni les personnes vertueuses sans les aimer. C'est ainsi-qu'il le pratiquait lui-même, toujours néanmoins avec grande prudence et discrétion : car pour les siens il ne les louait que très

rarement en leur présence, et seulement quand il le jugeait expédient pour la gloire de Dieu et leur plus grand bien ; mais pour les autres personnes vertueuses, il se conjoignait volontiers avec elles des dons et des grâces qu'elles recevaient de Dieu, et du bon usage qu'elles en faisaient, et en parlait quand il jugeait convenable, pour les encourager à la persévérance dans le bien. Enfin, pour exprimer en peu de paroles ce que nous dirons plus amplement dans le troisième livre, touchant les vertus de M. Vincent, il s'était proposé Jésus-Christ notre divin Sauveur comme l'unique exemplaire de sa vie ; et il avait si fortement imprimé son image dans son esprit, et possédait si parfaitement ses maximes, qu'il semblait ne parler, ni penser, ni opérer qu'à son imitation et par sa conduite : en sorte qu'on peut dire avec vérité que la vie de Jésus-Christ, et la doctrine de son Evangile, étaient l'unique règle de la vie et des actions de ce sien serviteur. C'était là toute sa morale et toute sa politique selon laquelle il se réglait soi-même, et toutes les affaires qui passaient par ses mains. C'était son principe et son fondement, sur lequel il s'appuyait uniquement, pour y élever son édifice spirituel, comme sur une pierre ferme et assurée. De sorte que ce n'est pas merveille, si on voyait en lui une fermeté et une constance inébranlable dans le bien, qui ne fléchissait jamais par aucune considération ni de respect humain, ni de propre intérêt, et qui le tenait toujours disposé à soutenir toutes les contradictions, souffrir toutes les persécutions, exposer sa vie, et, comme dit le sage, agoniser jusqu'à la mort, pour la défense de la justice et de la vérité. Au sujet de quoi, quelque peu de temps avant sa mort, on lui entendit prononcer ces belles paroles : Qui dit doctrine de Jésus-Christ, dit un rocher inébranlable, il dit des vérités éternelles, qui sont suivies infailliblement de leurs effets : de sorte que le Ciel renverserait plutôt, que la doctrine de Jésus-Christ vînt à manquer.

Et pour faire mieux concevoir et insinuer plus fortement cette maxime dans les esprits, voici un raisonnement familier qu'il a quelquefois employé.

« Les bonnes gens des champs, disait-il, savent que la lune
« change ; qu'il se fait des éclipses du soleil et des autres astres ;
« ils en parlent souvent, et sont capables de voir ces accidens
« quand ils arrivent : mais un astrologue non seulement les voit
« avec eux, mais les prévoit de loin, il sait les principes de l'art
« ou de la science ; il dira : nous aurons une éclipse à tel jour, à
« telle heure et à telle minute. Or si les astrologues ont cette con-

« naissance infaillible, non seulement en Europe, mais même en
« la Chine et ailleurs ; et si dans cette obscurité de l'avenir, ils
« portent leur vue si avant, que de savoir certainement les étran-
« ges effets qui doivent arriver par le mouvement des cieux d'ici à
« cent ans, à mille ans, quatre mille ans et plus, suivant les rè-
« gles qu'ils en ont ; si, dis-je, les hommes ont cette connaissance,
« à combien plus forte raison devons-nous croire que la sagesse
« divine qui pénètre jusqu'aux moindres circonstances des choses
« les plus cachées, a vu la vérité de ces maximes et de cette doc-
« trine évangélique, quoiqu'elle soit inconnue aux gens du monde,
« qui n'en voient les effets qu'après qu'ils sont arrivés, et seulement
« pour l'ordinaire à l'heure de la mort ! Ah ! que ne sommes-nous
« convaincus que cette même doctrine et ces mêmes maximes
« nous étant proposées par l'infinie charité de Jésus-Christ, elles
« ne peuvent nous tromper ! Cependant notre mal est qu'on ne s'y fie
« pas, et qu'on se tourne facilement du côté de la prudence humaine.
« Ne voyez-vous pas que nous sommes coupables de nous fier plu-
« tôt au raisonnement humain, qu'aux promesses de la sagesse
« éternelle ? aux apparences trompeuses de la terre, qu'à l'amour
« paternel du Sauveur descendu du Ciel pour nous désabuser ? »

M. Vincent n'avait pas seulement rempli son cœur et son esprit de ces maximes et vérités évangéliques, mais il s'étudiait en toutes occasions de les répandre dans les esprits et dans les cœurs des autres, et particulièrement de ceux de sa Compagnie ; voici comme il leur parlait un jour sur ce sujet.

« Il faut, leur dit-il, que la Compagnie se donne à Dieu pour
« se nourrir de cette ambrosie du ciel, pour vivre de la manière
« que Notre Seigneur a vécu, et pour tourner toutes nos condui-
« tes vers lui, et les mouler sur les siennes.
« Il a mis pour première maxime, de chercher toujours la
« gloire de Dieu, et sa justice, toujours, et devant toute autre
« chose. Oh ! que cela est beau, de chercher premièrement le rè-
« gne de Dieu en nous, et le procurer en autrui ! Une compagnie
« qui serait dans cette maxime d'avancer de plus en plus la gloire
« de Dieu, combien avancerait-elle aussi son propre bonheur !
« quel sujet n'aurait-elle pas d'espérer que tout lui tournerait en
« bien ! s'il plaisait à Dieu nous faire cette grâce, notre bonheur
« serait incomparable. Si dans le monde quand on entreprend un

« voyage on prend garde si l'on est dans le droit chemin, com-
« bien plus ceux qui font profession de suivre Jésus-Christ dans
« la pratique des maximes évangéliques (particulièrement de
« celle-ci, par laquelle il nous ordonne de chercher en toutes cho-
« ses la gloire de Dieu) doivent-ils prendre garde à ce qu'ils font,
« et se demander : Pourquoi fais-tu ceci ou cela ? Est-ce pour te
« satisfaire ? est-ce parceque tu as aversion à d'autres choses ? est-ce
« pour complaire à quelque chétive créature ? mais plutôt n'est-
« ce pas pour accomplir le bon plaisir de Dieu, et chercher sa
« justice ? Quelle vie ! quelle vie serait celle-là ! serait-ce une vie
« humaine ? non, elle serait tout angélique, puisque c'est pure-
« ment pour l'amour de Dieu que je ferais tout ce que je ferais ;
« et que je laisserais à faire tout ce que je ne ferais pas.

« Quand on ajoute à cela la pratique de faire en toutes choses
« la volonté de Dieu, qui doit être comme l'âme de la compagnie,
« et une des pratiques qu'elle doit avoir bien avant dans le cœur :
« c'est pour nous donner à un chacun en particulier un moyen de
« perfection facile, excellent et infaillible ; et qui fait que nos ac-
« tions ne sont pas actions humaines, ni même seulement angéli-
« ques, mais en quelque façon divines, puisqu'elles se font en
« Dieu, et par le mouvement de son esprit et de sa grâce. Quelle
« vie ! quelle vie serait celle des missionnaires, quelle compagnie
« si elle s'établissait bien là dedans !

« Suit la simplicité, qui fait que Dieu prend ses délices dans
« une âme où elle réside. Voyons parmi nous, ceux en qui le ca-
« ractère de cette vertu paraît davantage, n'est-il pas vrai qu'ils
« sont les plus aimables ; que leur candeur nous gagne le cœur,
« et que nous avons consolation de converser avec eux ? Mais qui
« n'en aurait, puisque Notre Seigneur même se plaît avec les
« simples ?

« De même la prudence bien entendue nous rend très agréa-
« bles à Dieu, puisqu'elle nous porte aux choses qui regardent sa
« gloire, et nous fait éviter celles qui nous en détournent ; et
« qu'elle ne nous fait pas seulement aller contre la duplicité des
« actions et des paroles, mais qu'elle nous fait faire tout avec sa-
« gesse, circonspection et droiture, pour parvenir à nos fins, par
« les moyens que l'Evangile nous enseigne ; non pour un temps,

« mais pour toujours. O quelle vie et quelle compagnie serait
« celle-ci, si elle marchait de la sorte !

« Si à cela vous ajoutez la douceur et l'humilité, que nous man-
« quera-t-il ? ce sont deux sœurs germaines qui s'accordent bien
« ensemble, de même que la simplicité et la prudence, qui ne se
« peuvent séparer. C'est une leçon de Notre Seigneur Jésus-Christ
« qui nous enseigne, que nous apprenions de lui qu'il est doux
« et humble de cœur. Apprenez de moi, dit-il. O Sauveur, quelle
« parole ! oh ! quel honneur d'être vos écoliers et d'apprendre cette
« leçon si courte et si énergique, mais si excellente, qu'elle nous
« rend tels que vous êtes ! O mon Sauveur, n'aurez-vous pas la
« même autorité sur nous, qu'ont eue autrefois des philosophes sur
« leurs sectateurs, lesquels s'attachaient si fortement et si étroite-
« ment à leurs sentences, que c'était assez de dire, le maître l'a dit,
« pour le croire et ne s'en départir jamais ? Que répondrons-nous à
« Notre Seigneur, qui nous a fait tant de saintes leçons, quand il
« nous reprochera que nous les avons si mal apprises ? mais quel
« bonheur sera le nôtre, si nous embrassons ces vertus qui ont
« une si noble origine comme le cœur de Jésus-Christ ? Le vou-
« lez-vous savoir ? elles nous conduiront à cette fournaise d'a-
« mour, où elles retournent comme à leur centre. O mon Dieu,
« que n'en sommes-nous tous épris !

« Celui donc qui cherchera le royaume de Dieu, qui embrassera
« la sainte pratique de faire sa très sainte volonté, qui s'exercera
« en la simplicité et prudence chrétienne, et enfin en la douceur
« et humilité de Notre Seigneur ; quel sera, je vous prie, ce mission-
« naire ? quels serons-nous tous, si nous y sommes tous fidèles ?
« quelle compagnie sera pour lors celle de la Mission ? Dieu vous
« le peut faire comprendre ; pour moi je ne le saurais exprimer.
« Demain à l'oraison appliquez-vous à penser ce que c'est qu'une
« telle compagnie, et qu'un tel homme, qui a cette fidélité. »

M. Vincent ajoutait encore à cela deux maximes très importantes, qu'il possédait parfaitement dans son cœur, et qu'il s'efforçait particulièrement d'imprimer dans le cœur des siens.

La première était de ne se pas contenter d'avoir un amour affectif envers Dieu, et de concevoir de grands sentimens de sa bonté et de grands désirs de sa gloire ; mais de rendre cet amour effectif, et comme a dit saint Grégoire,

en donner des preuves par les œuvres ²⁷. Au sujet de quoi, parlant un jour à ceux de sa communauté, il leur dit :

« Aimons Dieu, mes frères, aimons Dieu ; mais que ce soit aux
« dépens de nos bras ; que ce soit à la sueur de nos visages. Car
« bien souvent, tant d'actes d'amour de Dieu, de complaisance,
« de bienveillance, et autres semblables affections et pratiques in-
« térieures d'un cœur tendre, quoique très bonnes et très désira-
« bles, sont néanmoins très suspectes, quand on n'envient point à
« la pratique de l'amour effectif. En cela, dit Notre Seigneur, mon
« Père est glorifié, que vous rapportiez beaucoup de fruit. Et c'est
« à quoi nous devons bien prendre garde ; car il y en a plusieurs
« qui pour avoir l'extérieur bien composé, et l'intérieur rempli de
« grands sentimens de Dieu, s'arrêtent à cela ; et quand ce vient
« au fait, et qu'ils se trouvent dans les occasions d'agir, ils demeurent court. Ils se flattent de leur imagination échauffée, ils se
« contentent des doux entretiens qu'ils ont avec Dieu dans l'oraison ; ils en parlent même comme des anges ; mais au sortir de
« là, est-il question de travailler pour Dieu, de souffrir, de se mortifier, d'instruire les pauvres, d'aller chercher la brebis égarée,
« d'aimer qu'il leur manque quelque chose, d'agréer les maladies,
« ou quelque autre disgrâce, hélas ! il n'y a plus personne, le courage leur manque, » Non, non, ne nous trompons pas : totum opus nostrum in operatione consistit. Il répétait souvent ces paroles, et disait les avoir apprises d'un grand serviteur de Dieu, lequel se trouvant au lit de la mort, comme il lui demanda quelque mot d'édification, il lui répondit, qu'il voyait clairement à cette heure là, que souvent ce que quelques personnes prenaient pour contemplation, ravissements, extases, et ce qu'ils appelaient mouvemens anagogiques, unions déifiques, n'étaient que fumée, et que cela procédait ou d'une curiosité trompeuse, ou des ressorts naturels d'un esprit qui avait quelque inclination et facilité au bien ; au lieu que l'action bonne et parfaite est le véritable caractère de l'amour de Dieu.

« Et cela est tellement vrai, dit M. Vincent, que le saint apôtre
« nous déclare, qu'il n'y a que nos œuvres qui nous accompagnent
« en l'autre vie. Faisons donc, ajoutait-il, réflexion à cela, d'autant plus qu'en ce siècle il y en a plusieurs qui semblent vertueux, et qui en effet le sont ; qui néanmoins inclinent à une
« voie douce et molle, plutôt qu'à une dévotion laborieuse et so-

« lide. L'Église est comparée à une grande moisson qui requiert
« des ouvriers, mais des ouvriers qui travaillent ; il n'y a rien de
« plus conforme à l'Évangile, que d'amasser d'un côté des lumières et des forces pour son âme dans l'oraison, dans la lecture et
« dans la solitude, et d'aller ensuite faire part aux hommes de cette
« nourriture spirituelle. C'est faire comme Notre Seigneur a fait,
« et après lui ses apôtres. C'est joindre l'office de Marthe à celui
« de Marie. C'est imiter la colombe, qui digère à moitié la pâture
« qu'elle a prise, et puis met le reste par son bec dans celui de ses
« petits, pour les nourrir. Voilà comme nous devons faire, voilà
« comme nous devons témoigner à Dieu par nos œuvres que nous
« l'aimons : totum opus nostrum in operatione consistit. »

La seconde maxime de ce fidèle serviteur de Dieu, était de regarder toujours Notre Seigneur Jésus-Christ dans les autres, pour exciter plus efficacement son cœur à leur rendre tous les devoirs de charité. Il regardait ce divin Sauveur comme pontife et chef de l'Eglise dans notre saint père le Pape, comme évêque et prince des pasteurs dans les évêques, docteur dans les docteurs, prêtre dans les prêtres, religieux dans les religieux, souverain et puissant dans les rois, noble dans les gentilshommes, juge et très sage politique dans les magistrats, gouverneurs et autres officiers. Et le royaume de Dieu étant comparé dans l'Évangile à un marchand, il le considérait comme tel dans les hommes de trafic, ouvrier dans les artisans, pauvre dans les pauvres, infirme et agonisant dans les malades et mourans ; et considérant ainsi Jésus-Christ en tous ces états et en chaque état voyant une image de ce souverain Seigneur, qui reluisait en la personne de son prochain, il s'excitait par cette vue à honorer, respecter, aimer et servir un chacun en Notre Seigneur, et Notre Seigneur en un chacun ; conviant les siens, et ceux auxquels il en parlait, d'entrer dans cette maxime, et de s'en servir pour rendre leur charité plus constante et plus parfaite envers le prochain.

Voilà un petit crayon en général de l'esprit de M. Vincent, dont il a lui-même tracé de sa propre main la plus grande partie, sans y penser, et même contre son dessein, qui était toujours de se cacher, et de couvrir les dons et les vertus qu'il avait reçus, du voile du silence et de l'humilité : mais Dieu a voulu qu'il se soit ainsi innocemment trompé, et en quelque façon trahi lui-même, pour faire mieux connaître les grâces et les excellentes qualités qu'il avait abondamment versées dans son âme, afin de le rendre un digne

instrument de sa gloire, et se servir de lui dans les grandes choses qu'il voulait opérer par son moyen, pour le plus grand bien de son Eglise, dont il sera amplement parlé dans la suite de cet ouvrage.

Et pour recueillir en peu de paroles, de tout ce qui a été dit en ce chapitre, quelle a été la conduite de M. Vincent, nous pouvons dire avec vérité qu'elle a été,

1° Sainte, ayant eu uniquement Dieu pour objet, qu'elle allait à Dieu, qu'elle y menait les autres, et lui rapportait toutes choses, comme à leur dernière fin.

2° Humble, se défiant de ses propres lumières, prenant conseil dans ses doutes, et se confiant à l'esprit de Jésus-Christ comme à son guide et à son docteur.

5° Douce en sa manière d'agir, condescendant aux faiblesses, et s'accommodant aux forces, à l'inclination, et à l'état des personnes.

4° Ferme, pour l'accomplissement des volontés de Dieu, et pour ce qui concernait l'avancement spirituel des siens, et le bon ordre des communautés ; sans se rebuter pour les contradictions, ni se lasser ou abattre pour les difficultés.

5° Droite, pour ne gauchir jamais ni se détourner des voies de Dieu, par aucun respect humain.

6° Simple, rejetant tout artifice, duplicité, feintise, et toute prudence de la chair.

7° Prudente, dans le choix des moyens propres pour parvenir à la fin unique qu'il se proposait en tout, qui était l'accomplissement de ce qu'il connaissait être le plus agréable à Dieu ; prenant garde dans l'emploi de ces moyens, et en tout ce qu'il faisait, de ne choquer ni contrister personne, autant que cela pouvait dépendre de lui, et évitant judicieusement les obstacles, ou les surmontant par la patience et par ses prières.

8° Secrète, pour ne divulguer les affaires avant le temps, ni les communiquer à d'autres, qu'à ceux auxquels il était expédient d'en parler. Il disait sur ce sujet que le démon se jouait des bonnes œuvres découvertes et divulguées sans nécessité, et qu'elles étaient comme des mines éventées qui demeurent sans effet.

9° Réservée et circonspecte, pour ne s'engager trop à la légère, et pour ne rien précipiter, ni trop s'avancer.

10° Enfin désintéressée, ne cherchant ni honneur, ni propre satisfaction, ni aucun bien périssable ; mais uniquement, à l'imitation de son divin

Maître, la seule gloire de Dieu, le salut et la sanctification des âmes.

CHAPITRE XX.

NAISSANCE ET ÉRECTION DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION.

L'on peut dire avec vérité, que cette Congrégation a été en son commencement comme le petit grain de sénevé de l'Evangile, qui étant le moindre entre toutes les semences devient enfin comme un arbre, sur les branches duquel les oiseaux se peuvent poser. Il n'y avait rien de si petit que cette Congrégation, non seulement à l'extérieur dans ses premiers commencemens, mais aussi quant aux sentimens intérieurs de M. Vincent, et des premiers prêtres qui s'associèrent avec lui. Ils se Considéraient comme les moindres de tous ceux qui travaillaient dans le ministère de l'Eglise, et se destinaient seulement à servir dans les œuvres les plus basses, les plus abandonnées et les plus méprisées selon le commun sentiment du monde ; comme à instruire et catéchiser les pauvres, particulièrement dans les villages et autres lieux plus abandonnés ; assister, Secourir et aider les pauvres malades ; disposer les uns et les autres à faire de bonnes confessions générales ; et se rendre comme les serviteurs non seulement des curés et des autres prêtres, mais aussi des villageois, des galériens et des plus misérables personnes, pour servir aux uns et aux autres gratuitement, et sans en recevoir aucune chose, se tenant beaucoup honorés de servir Jésus-Christ en leurs personnes, et réputant à un grand avantage que les curés voulussent permettre et souffrir qu'ils exerçassent les œuvres de charité dans leurs paroisses selon leur institut. Cependant il a plu à Dieu répandre de grandes bénédictions sur ces petits commencemens, et en faire naître en fort peu de temps une compagnie nombreuse, qui s'est heureusement étendue en divers lieux, comme il sera dit en la suite de cet ouvrage, et qui a saintement contribué, et contribue encore tous les jours, avec une spéciale bénédiction, à l'avancement du royaume de Jésus-Christ.

Ce fut, comme il a été déjà dit, en l'année 1625, après la mort de madame la générale des galères, que M. Vincent se retira au collège des Bons-Enfans, dont M. l'archevêque de Paris lui avait fait prendre la principauté, à l'instance de ladite dame, et de M. le général, pour servir au dessein de leur

fondation. M. Portail dont il a été ci-devant parlé, ayant déjà demeuré douze ou quinze ans avec M. Vincent, ne le voulut pas quitter en une si belle occasion de servir Dieu, mais prenant une nouvelle résolution de ne s'en jamais séparer, se retira avec lui en ce collège, à dessein de s'employer en sa compagnie à l'exercice des missions ; et pour travailler avec plus de fruit, ils convièrent un autre bon prêtre de se joindre à eux, auquel ils donnaient cinquante écus par an pour s'entretenir, et allaient tous trois de village en village, catéchiser, exhorter, confesser et faire les autres fonctions et exercices de la mission, avec simplicité, humilité et charité, à leurs propres dépens, sans demander, ni même vouloir recevoir aucune chose de personne. Ils travaillaient premièrement aux lieux où la mission était fondée, et puis ils allaient faire le même en d'autres paroisses, particulièrement en celles du diocèse de Paris. Et comme ils n'avaient pas le moyen d'entretenir des serviteurs qui demeurassent pour garder le collège en leur absence, quand ils en partaient pour aller en mission, ils en laissaient les clefs à quelqu'un des voisins.

Qui eût jamais pensé alors, que de si petits commencemens dussent avoir un tel progrès, que l'on voit maintenant ; et que deux pauvres prêtres allant ainsi travailler dans les villages, et autres lieux inconnus et abandonnés, eussent posé sans y penser les fondemens d'un si grand édifice spirituel, que Dieu a voulu élever dans son Eglise ? C'était un des étonnemens de M. Vincent, lequel parlant un jour sur ce sujet à la communauté de Saint-Lazare.

« Nous allions, dit-il, tout bonnement et simplement, envoyé par
« nosseigneurs les évêques, évangéliser les pauvres, ainsi que
« Notre Seigneur avait fait : voilà ce que nous faisions ; et Dieu
« faisait de son côté ce qu'il avait prévu de toute éternité. Il donna
« quelque bénédiction à nos travaux, ce que voyant d'autres bons
« ecclésiastiques, ils se joignirent à nous, et demandèrent d'être
« avec nous : non pas tous à la fois, mais en divers temps. O Sau-
« veur ! qui eût jamais pensé que cela fût venu en l'état où il est
« maintenant ? Qui m'eût dit cela pour lors, j'aurais cru qu'il se
« serait moqué de moi. Et néanmoins c'était par là que Dieu vou-
« lait donner commencement à la compagnie. Hé bien, appellerez-
« vous humain, ce à quoi nul homme n'avait jamais pensé ? car
« ni moi, ni le pauvre M. Portail n'y pensions pas, hélas ! nous en
« étions bien éloignés. »

M. l'archevêque de Paris, messire Jean-François de Gondy, ayant ensuite donné une approbation authentique au premier dessein de l'institution de la Congrégation de la Mission, par ses lettres du 24 d'avril 1626, en la même manière qui était exprimée dans le contrat de fondation, deux bons prêtres de Picardie, nommés MM. François du Coudray et Jean de la Salle, vinrent s'offrir à M. Vincent, pour vivre et pour travailler sous sa conduite avec M. Portail ; et il les reçut et associa tous trois avec lui, en exécution de ladite fondation, par acte passé par devant deux notaires du Châtelet, du 4 septembre, au même an 1626. Et le feu roi Louis XIII de glorieuse mémoire, par ses lettres-patentes du mois de mai 1627 expédiées en faveur dudit seigneur général des galères, en confirmant et agréant ledit contrat de fondation, permit ladite association et congrégation des prêtres de la Mission, pour vivre en commun, et s'établir en tels lieux du royaume de France que bon leur semblerait, et pour accepter tous legs, aumônes, et dons qui leur seraient faits.

Dieu ayant ainsi donné les premiers commencemens à la Congrégation de la Mission, par une conduite toute particulière de sa miséricordieuse providence, il étendit les soins de cette même providence pour la faire croître et multiplier ; et à cette fin il inspira plusieurs autres vertueux ecclésiastiques de se joindre à M. Vincent, pour travailler avec lui à la moisson des âmes ; outre les trois susnommés, il y eut quatre autres prêtres qui entrèrent des premiers en cette congrégation, c'est à savoir Jean Becu du village de Brache au diocèse d'Amiens, Antoine Lucas de la ville de Paris, Jean Brunet de la ville de Riom en Auvergne au diocèse de Clermont, et Jean Dehorgny du village d'Estrées au diocèse de Noyon. Ces sept étant ainsi assemblés et unis avec M. Vincent, pour vivre et mourir dans la Congrégation de la Mission, promirent à Dieu de s'appliquer toute leur vie à procurer le salut et la sanctification du pauvre peuple des champs en la même Congrégation ; ce qu'ils ont fidèlement accompli ; et l'on peut dire qu'ils furent comme ces sept prêtres, lesquels sous la conduite de Josué sonnèrent les trompettes pour renverser les murs de Jéricho, et que par l'exemple de leur zèle et de leurs vertus, ils en attirèrent plusieurs autres à cette sainte milice.

Par bulle du pape Urbain VIII du mois de janvier 1632, cette compagnie a été érigée en congrégation, et approuvée du saint siège sous le titre de Prêtres de la Congrégation de la Mission, et sous la conduite de M. Vincent, à qui Sa Sainteté donna le pouvoir de faire et dresser des réglemens pour le

bon ordre de cette congrégation ; après quoi, pour autoriser davantage cet institut, le roi en fit expédier d'autres lettres-patentes du mois de mai 1642, vérifiées au parlement de Paris en septembre de la même année.

Par ladite bulle d'Urbain VIII le nom de Prêtres de la Congrégation de la Mission est tellement attribué par le saint siège à ceux qui sont de cette congrégation, que c'est par ce nom qu'ils sont distingués des autres communautés, et même des ecclésiastiques particuliers, qui s'appliquent aussi à faire des missions : ce que nous avons jugé nécessaire d'observer en ce lieu, pour obvier aux inconvénients que pourrait causer le défaut de cette distinction.

CHAPITRE XXI.

PAROLES REMARQUABLES DE M. VINCENT TOUCHANT L'ESPRIT D'HUMILITÉ, ET LES AUTRES VERTUEUSES DISPOSITIONS QU'IL A VOULU POSER COMME FONDEMENT AU NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE SA CONGRÉGATION.

M. Vincent voyant que la main de Dieu était avec lui, pour élever ce nouvel édifice de la Congrégation de la Mission, et que sa providence donnait un succès plein de bénédiction aux premiers commencemens de ce saint ouvrage ; il voulut, comme un sage architecte, poser un fondement qui fût proportionné à la hauteur où il devait un jour atteindre, et qui en pût soutenir toute la structure, en sorte qu'elle demeurât ferme et inébranlable dans son assiette. Il ne trouva point de fondement qui lui fût plus convenable ni plus propre que celui de l'humilité : car il connaissait bien que parmi —toutes les tentations et distractions auxquelles les missionnaires devaient être exposés par leurs emplois, il n'y avait point de meilleur moyen pour chacun d'eux en particulier, de mettre son âme et son salut en assurance, que de se tenir dans un sentiment très bas de soi-même, et qu'il faut être méprisé et abject devant ses yeux, pour être grand et estimé devant Dieu ; enfin, qu'il n'y avait rien à craindre dans l'humiliation, quelque grande qu'elle pût être ; mais qu'il y avait sujet de crainte, et même d'horreur dans la moindre élévation où l'on se porterait par quelque présomption de soi-même. C'est pourquoi il s'est toujours étudié, dès les premiers commencemens de l'établissement de sa compagnie, d'inspirer aux siens un esprit d'abaissement, d'humiliation, d'avilissement et de mépris de soi-même ; il les a toujours portés à se considérer comme les moindres de tous ceux qui travaillent dans l'Eglise, et à mettre dans leur estime tous les autres au dessus d'eux. « Nous ne sau-
« rions mieux faire connaître ceci, que par les paroles mêmes
« qu'il prononça un jour de l'abondance de son cœur, au sujet de
« ce qu'un prêtre nouvellement reçu en sa congrégation, la qualifia

« de sainte congrégation ; cet humble serviteur de Dieu l'arrêta tout
« court, et lui dit : Monsieur, quand nous parlons de la compagnie,
« nous ne devons point nous servir de ce terme (de sainte compa-
« gnie, on sainte congrégation) ou autres termes équivalens et re-
« levés, mais nous servir de ceux-ci : la pauvre compagnie, la
« petite compagnie, et semblables. Et en cela nous imiterons le
« Fils de Dieu qui appelait la compagnie de ses apôtres et disciples,
« petit troupeau, petite compagnie. Oh ! que je voudrais qu'il plût à
« Dieu faire. la grâce à cette chétive congrégation, de se bien éta-
« blir dans l'humilité, faire fonds et bâtir sur cette vertu, et
« qu'elle demeurât là comme en son poste et en son cadre. Mes-
« sieurs, ne nous trompons pas, si nous n'avons l'humilité nous
« n'avons rien. Je ne parle pas seulement de l'humilité exté-
« rieure, mais je parle principalement de l'humilité de cœur, et de
« celle qui nous porte à croire véritablement qu'il n'y a nulle per-
« sonne sur la terre plus misérable que vous et moi ; que la compa-
« gnie de la Mission est la plus chétive de toutes les compagnies, et
« la plus pauvre pour le nombre et pour la condition des sujets ; et
« être bien aise que le monde en parle ainsi. Hélas ! vouloir être
« estimé, qu'est-ce que cela, sinon vouloir être traité autrement
« que le Fils de Dieu ? C'est un orgueil insupportable. Le Fils de
« Dieu étant sur la terre, qu'est-ce qu'on disait de lui ? et pour
« qui a-t-il bien voulu passer dans l'esprit du peuple ? pour un fou,
« pour un séditieux, pour une bête, pour un pécheur, quoiqu'il
« ne le fût point. Jusque-là même qu'il a bien voulu souffrir d'être
« mis après un Barabbas, un brigand, un meurtrier, un méchant
« homme. O Sauveur ! ô mon Sauveur, que votre sainte humilité
« confondra de pécheurs, comme moi misérable, au jour de votre
« jugement ! Prenons garde à cela ; prenez-y garde vous qui allez
« en mission, vous autres qui parlez en public : quelquefois, et
« assez souvent, l'on voit un peuple si touché de ce que l'on a dit,
« l'on voit que chacun pleure ; et il s'en rencontre même qui, pas-
« sant plus avant, vont jusqu'à proférer ces mots : bienheureux
« le ventre qui vous a portés, et les mamelles qui vous ont allaités :
« nous avons ouï dire de semblables paroles quelquefois. Enten-
« dant cela, la nature se satisfait, la vanité s'engendre et se nour-
« rit, si ce n'est qu'on réprime ces vaines complaisances, et qu'on

« ne cherche purement que la gloire de Dieu, pour laquelle seule
« nous devons travailler ; oui, purement pour la gloire de Dieu, et
« le salut des âmes. Car en user autrement, c'est se prêcher soi-
« même, et non pas Jésus-Christ ; et une personne qui prêche pour
« se faire applaudir, louer, estimer, faire parler de soi, qu'est-ce
« que fait cette personne, ce prédicateur ? qu'est-ce qu'il fait ? un
« sacrilège ; oui, un sacrilège ! Quoi ! se servir de la parole de Dieu,
« et des choses divines, pour acquérir de l'honneur et de la répu-
« tation ; oui c'est un sacrilège. O mon Dieu ! ô mon Dieu ! faites la
« grâce à cette pauvre petite compagnie, que pas un de ses membres
« ne tombe dans ce malheur. Croyez-moi, Messieurs, nous ne serons
« jamais propres pour faire l'œuvre de Dieu, que nous n'ayons une
« profonde humilité et un entier mépris de nous-mêmes. Non, si la
« Congrégation de la Mission n'est humble, et si elle n'est persuadée
« quelle ne peut rien faire qui vaille, qu'elle est plus propre à tout
« gâter qu'à bien réussir, elle ne fera jamais grand'chose ; mais
« lorsqu'elle sera et vivra dans l'esprit que je viens de dire, alors,
« Messieurs, elle sera propre pour les desseins de Dieu, parce que
« c'est de tels sujets dont Dieu se sert pour opérer les grands et vé-
« ritables biens.

« Quelques docteurs qui expliquent l'évangile d'aujourd'hui,
« où il est parlé de cinq vierges sages et de cinq folles, estiment
« que l'on doit entendre cette parabole de personnes de commu-
« nauté qui sont retirées du monde. Si donc il est vrai que la moi-
« tié de ces vierges, de ces personnes se perd, hélas ! que ne de-
« vons-nous pas craindre ? et moi tout le premier que ne dois-je
« pas appréhender ? Or sus, Messieurs, encourageons-nous, ne
« perdons point cœur, donnons-nous à Dieu de la bonne façon,
« renonçons à nous-mêmes et à nos satisfactions, à nos aises, et
« à nos vanités ; estimons que nous n'avons pas un plus grand en-
« nemi que nous-mêmes, faisons tout le bien que nous pourrons,
« et faisons-le avec toute la perfection requise. Ce n'est pas tout
« d'assister le prochain, de jeûner, faire oraison, travailler aux
« missions, cela est bien, mais ce n'est pas assez ; il faut de plus
« bien faire cela, à savoir dans l'esprit de Notre Seigneur, en la
« manière que Notre Seigneur l'a fait, humblement et purement,

« afin que le nom de son Père soit glorifié, et sa volonté accom-
« plie.

« Les plantes ne poussent point des fruits plus excellons que la
« nature de leurs tiges ; nous sommés comme les tiges de ceux qui
« viendront après nous, qui vraisemblablement ne pousseront
« point leurs œuvres plus haut que nous ; si nous avons bien fait
« ils feront bien, l'exemple en passera des uns aux autres ; ceux
« qui demeurent, enseignent ceux qui les suivent de la manière
« dont les premiers se sont pris à la vertu, et ceux-ci encore d'au-
« tres qui viendront après ; et cela par l'aide de la grâce de Dieu,
« qui leur a été méritée par les premiers. D'où vient que nous
« voyons dans le monde de certaines familles qui viennent si bien
« en la crainte de Dieu ? J'en ai présentement une entre plusieurs
« autres dans l'esprit, dont j'ai connu le grand-père, et le père,
« qui tous étaient fort gens de bien, et encore aujourd'hui je con-
« nais les enfans qui le sont de même ; d'où vient cela ? c'est que
« leurs pères leur ont mérité de Dieu cette grâce par leur bonne
« et sainte vie, selon la promesse de Dieu même, qu'il bénira telles
« familles jusqu'à la millième génération. Mais de. l'autre côté
« il se voit des maris et des femmes qui sont gens de bien et qui
« vivent bien, et néanmoins tout se fond et se perd entre leurs
« mains, ils ne réussissent en rien ; d'où vient cela ? c'est que la
« punition de Dieu qu'ont méritée leurs parens, pour de grandes
« fautes qu'ils ont commises, passe en leurs descendans, selon
« ce qui est écrit, que Dieu châtiara le père qui est pécheur dans
« ses enfans, jusqu'à la quatrième génération ; et quoique cela
« s'entende principalement des biens temporels, néanmoins nous
« le pouvons en quelque sens prendre aussi pour les spirituels, de
« sorte que si nous gardons exactement nos règles, si nous pra-
« tiquons bien toutes les vertus convenables à un vrai mission-
« naire, nous mériterons en quelque façon de Dieu cette grâce à
« nos enfans, c'est-à-dire à ceux qui viendront après nous, les-
« quels feront bien comme nous ; et si nous faisons mal, il est bien
« à craindre qu'ils ne fassent de même, et encore pis ; parce que la
« nature entraîne toujours après soi, et porte sans cesse au dés-
« ordre. Nous nous pouvons considérer comme les pères de ceux
« qui viendront après nous ; la compagnie est encore dans son

« berceau, elle ne fait que de naître, il n'y a que peu d'années
« qu'elle a commencé, qu'est-ce que cela ? n'est-ce pas être dans
« son berceau ? Ceux qui seront après nous dans deux ou trois
« cents ans, nous regarderont comme leurs pères, et ceux mê-
« mes qui ne font que de venir seront réputés les premiers, car
« ceux qui sont dans les premières cent années, sont comme les
« premiers pères. Quand vous voulez appuyer quelque passage
« qui est dans quelque Père des premiers siècles, vous dites, ce
« passage est rapporté par un tel Père qui vivait dans le premier
« ou second siècle ; de même dira-t-on, du temps des premiers
« prêtres de la Congrégation de la Mission on faisait cela, ils vi-
« vaient ainsi, telles et telles vertus y étaient en vigueur. Cela
« étant, Messieurs, quel exemple ne devons-nous point laisser à
« nos successeurs, puisque le bien qu'ils feront dépend en quel-
« que façon de celui que nous pratiquerons ? S'il est vrai, comme
« disent quelques Pères de l'Eglise, que Dieu fasse voir aux pères
« et mères damnés le mal que leurs enfans font sur la terre,
« afin que leur tourment en soit augmenté ; et que plus ces enfans
« multiplient leurs péchés, plus leurs pères et mères qui en sont
« cause, par le mauvais exemple qu'ils leur ont laissé, en souf-
« frent la vengeance de Dieu : aussi d'autre part S. Augustin dit
« que Dieu fait voir aux pères et mères qui sont au ciel, le bien
« que font leurs enfans sur la terre, afin que leur joie en soit
« augmentée. De même, Messieurs, quelle consolation, et quelle
« joie n'aurons-nous point, lorsqu'il plaira à Dieu nous faire voir
« la compagnie qui fera bien, qui foisonnera en bonnes œuvres,
« qui observera fidèlement l'ordre du temps et des emplois, qui
« vivra dans la pratique des vertus et des bons exemples que nous
« aurons donnés ? O misérable que je suis ! qui dis et ne fais pas.
« Priez Dieu pour moi, Messieurs ; priez Dieu pour moi, mes
« frères, afin que Dieu me convertisse. Or sus, donnons-nous tous
« à Dieu, et tout de bon, travaillons, allons assister les pauvres
« gens des champs, qui attendent après nous. Par la grâce de
« Dieu il y a de nos prêtres qui presque toujours sont dans le tra-
« vail ; les uns plus, les autres moins ; à cette mission et à cette
« autre ; en ce village et en cet autre. Il me souvient qu'autrefois,
« lorsque je revenais de mission, il me semblait approchant de

« Paris, que les portes de la ville devaient tomber sur moi, et
« m'écraser, et rarement revenais-je de la mission que cette pen-
« sée ne me vînt dans l'esprit : la raison de cela est, que je consi-
« dérais en moi-même comme si on m'eût dit : tu l'en vas, et voilà
« d'autres villages qui attendent de toi le même secours que tu
« viens de donner à celui-ci, et à cet autre : si tu ne fusses allé
« là, vraisemblablement telles et telles personnes mourant en
« l'état que tu les as trouvées, seraient perdues et damnées. Or, si
« tu as trouvé tels et tels péchés en cette paroisse là, n'as-tu pas
« sujet de penser que de pareilles abominations se commettent en
« la paroisse voisine, où ces pauvres gens attendent la mission ?
« et tu t'en vas, tu les laisses là ; s'ils meurent cependant, et qu'ils
« meurent dans leurs péchés, tu seras en quelque façon cause de
« leur perte, et tu dois craindre que Dieu ne t'en punisse. Voilà
« quelles étaient les agitations de mon esprit. »

« L'état des missionnaires, leur disait-il une autrefois, est un
« état conforme aux maximes évangéliques, qui consiste à tout
« quitter et abandonner, ainsi que les Apôtres pour suivre Jésus-
« Christ, et pour faire à son imitation ce qu'il convient : et cela
« étant ainsi, comme me disait une personne en quelque rencon-
« tre, il n'y a que le diable qui puisse trouver à redire à cet état :
« car y a-t-il rien de plus chrétien que de s'en aller de village en
« village, pour aider le pauvre peuple à se sauver, comme vous
« voyez que l'on fait avec beaucoup de fatigues et d'incommodi-
« tés ! Voilà tels et tels de nos confrères qui travaillent présente-
« ment en un village du diocèse d'Évreux, où même il faut qu'ils
« couchent sur la paille, pourquoi ? pour faire aller les âmes en
« Paradis, par l'instruction et par la souffrance ; cela n'approche-
« t-il pas de ce que Notre Seigneur est venu faire ? Il n'avait pas
« seulement une pierre où il pût reposer sa tête, et il allait et ve-
« nait d'un lieu à un autre, pour gagner les âmes à Dieu, et enfin
« il est mort pour elles. Certes il ne pouvait nous faire mieux com-
« prendre combien elles lui sont chères, ni nous persuader plus
« efficacement de ne rien épargner pour les instruire de sa doc-
« trine, et pour les laver dans les fontaines de son précieux sang,
« Mais voulons-nous qu'il nous fasse cette grâce ? travaillons à
« l'humilité ; car d'autant plus que quelqu'un sera humble, d'au-

« tant plus sera-t-il charitable envers le prochain. Le Paradis des
« communautés, c'est la charité ; et la charité est l'âme des vertus,
« et c'est l'humilité qui les attire et qui les garde ; il en est des
« compagnies humbles comme des vallées, qui attirent sur elles
« tout le suc des montagnes ; dès que nous serons vides de nous-
« mêmes, Dieu nous remplira de lui ; car il ne peut souffrir le
« vide. Humilions-nous donc, mes frères, de ce que Dieu a jeté
« les yeux sur cette petite compagnie, pour servir son Église ; si
« toutefois on peut appeler compagnie une poignée de gens, pau-
« vres de naissance, de science et de vertu, la lie, la balayure
« et le rebut du monde ; je prie Dieu tous les jours deux ou trois
« fois, qu'il nous anéantisse, si nous ne sommes utiles pour
« sa gloire. Quoi ! Messieurs, voudrions-nous être au monde sans
« plaire à Dieu, et sans lui procurer sa plus grande gloire ? »

Voilà quels ont été les fondemens sur lesquels M. Vincent a tâché d'élever l'édifice spirituel de sa congrégation, à savoir sur l'humilité et sur la charité.

Et à ce propos, feu le révérend Père de Gondren général de l'Oratoire, dont la mémoire est en bénédiction, disait un jour à M. Vincent : « O monsieur ! que vous êtes heureux, de ce que votre com-
« pagnie a les marques de l'institution de Jésus-Christ ! Car comme
« en instituant son Église il prit plaisir de choisir des pauvres, des
« gens idiots et grossiers, pour la fonder et pour l'étendre par
« toute la terre, afin de faire paraître par de si chétifs instrumens
« sa toute-puissance, renversant la sagesse des philosophes par
« des pauvres pêcheurs, et la puissance des rois par la faiblesse
« de ces chétifs ouvriers : de même la plupart de ceux que Dieu,
« appelle en votre compagnie, sont personnes de basse, et au plus
« de médiocre condition, ou qui n'éclatent pas beaucoup en
« science ; et ainsi sont des instrumens propres aux desseins de
« Jésus-Christ, qui s'en servira pour détruire le mensonge et la
« vanité. »

CHAPITRE XXII.

ÉTABLISSEMENT DES PRÊTRES DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION A SAINT-LAZARE LÈS-PARIS.

Cette mystique Jérusalem allait ainsi s'édifiant petit à petit, comme une nouvelle cité, et les pierres vives qui en devaient faire la structure se ramassaient, et se disposaient de plus ; en plus par la pratique des vertus qui leur étaient convenables. Il est bien vrai que le peu d'espace, et le peu de revenu du collège des Bons-Enfants, ne pouvait fournir de logement ni de subsistance que pour peu de personnes ; mais Dieu voulut y pourvoir d'une manière qui surprendra le lecteur, et qui lui fera admirer les conduites de son infinie sagesse. Pendant que ces bons prêtres missionnaires n'appliquaient leurs pensées et leurs soins qu'à procurer l'agrandissement du royaume de Jésus-Christ, et à lui gagner des âmes, la Providence divine disposait les moyens qu'elle voulait employer pour les établir dans la maison de Saint-Lazare lès-Paris : c'est une seigneurie ecclésiastique, où il y a justice haute, moyenne, et basse ; en laquelle, outre la grande étendue des logemens et des enclos, ils pouvaient trouver tous les secours raisonnables pour s'y affermir et multiplier. Or ce qui montre clairement que cet établissement est un ouvrage particulier de la main de Dieu, c'est qu'il s'est fait contre toutes les apparences humaines, et que les moyens par lesquels il a réussi, ne pouvaient, selon le raisonnement humain, servir qu'à l'empêcher et y mettre obstacle. Ce que l'on ne saurait mieux connaître que par le récit de ce qui s'est passé en l'exécution de ce dessein, selon le témoignage que M. Vincent en a donné pendant sa vie, et qui a été confirmé après sa mort par celui qui en a été le principal entremetteur, dont les vertus aussi bien que la qualité de docteur de Sorbonne, et curé d'une paroisse de la ville de Paris, méritent une créance particulière. Ce fut feu M. de Lestocq, docteur de la faculté de Sorbonne, et curé de Saint-Laurent à Paris, qui non content de l'avoir déclaré de vive voix, a voulu encore donner son témoignage écrit de sa propre main, en la manière suivante ; qui fait voir

combien admirable a été la conduite de Dieu sur la Congrégation de la Mission, et combien pur et désintéressé a été l'esprit de celui dont sa providence a voulu se servir pour en faire l'établissement.

Récit qui a été écrit et signé de la main de feu M. de Lestocq, docteur de Sorbonne et curé de Saint-Laurent, touchant ce qui s'est passé en l'établissement des prêtres de la Mission dans la maison de Saint-Lazare lès-Paris.

« Messire Adrien le Bon, religieux de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin, et prieur de Saint-Lazare, eut quelque
« difficulté en l'année 1630 avec ses religieux, qui le porta à vouloir permuter ledit prieuré avec un autre bénéfice. Plusieurs le
« pressèrent qui lui offrirent des abbayes, et autres bénéfices de revenu ; mais ayant communiqué ce dessein à ses amis, ils l'en
« détournèrent, disant qu'on pourrait apporter remède au différent qu'il avait avec ses religieux par une conférence de lui avec eux,
« en présence de quatre docteurs ; à quoi il consentit, et ses religieux en convinrent. L'assemblée s'étant faite chez un docteur fort recommandable en mérite et en sainteté, M. le prieur allégua ses
« griefs ; et ensuite on ouït la réponse du sous-prieur qui parlait pour les religieux : après quoi il fut ordonné que l'on dresserait une
« formule de vie, et un règlement qu'on suivrait à l'avenir ; ce qui ayant été exécuté, M. le prieur ne laissa pas de persévérer en la
« volonté de quitter son prieuré ; et ayant ouï parler de quelques bons prêtres qui s'adonnaient à faire des missions, sous la conduite de M. Vincent qu'il ne connaissait point, il eut la pensée que
« s'il les établissait audit prieuré, il pourrait participer au grand fruit qu'ils faisaient dans l'Église : il demanda où ils demeuraient, et le
« lieu lui ayant été déclaré, il me pria comme son voisin et son bon ami de l'accompagner ; ce que je fis très Volontiers, lui représentant qu'il ne pouvait mieux faire, et que cette pensée ne pouvait
« venir que du Ciel, qui avait suscité ces bons prêtres pour le bien de la campagne, laquelle avait un extrême besoin d'eux, tant pour
« l'instruction que les villageois en recevaient, que pour la déclaration de leurs péchés au tribunal de la confession, où ils ouvraient
« librement et entièrement leurs consciences, et découvraient ce

« qu'ils n'avaient pas osé dire aux confesseurs du lieu, soit pour n'a-
« voir pas été interrogés sur iceux, ou par honte de les manifester : que
« j'en pouvais parler et l'en assurer, pour y avoir été avec eux, et
« l'avoir expérimenté ; qu'au reste il verrait un homme de Dieu en
« leur compagnie, qui était leur directeur, entendant parler de
« M. Vincent, ainsi que lui-même reconnaîtrait. Étant donc allés
« ensemble au collège des Bons-Enfants près la porte de Saint-Vic-
« tor, M. le prieur parlant à M. Vincent, lui découvrit le sujet qui
« l'avait amené, qui était qu'on lui avait fait un récit très avanta-
« geux de sa congrégation, et des charitables emplois auxquels
« elle s'appliquait en faveur des pauvres gens des champs ; qu'il
« serait heureux s'il y pouvait contribuer, et qu'il avait la maison
« de Saint-Lazare, laquelle volontiers il leur céderait pour un si
« digne exercice.

« Cette offre si avantageuse étonna grandement cet humble ser-
« viteur de Dieu, en qui elle fit le même effet qu'un éclat de ton-
« nerre imprévu, qui surprend un homme soudainement, et qui le
« laisse comme interdit, en sorte que ce bon prieur s'en aperce-
« vant, lui dit : Eh ! quoi, Monsieur, vous tremblez. Il est vrai,
« Monsieur, lui répondit-il, que votre proposition m'épouvante ;
« et elle me paraît si fort au dessus de nous, que je n'oserais y
« penser. Nous sommes de pauvres prêtres, qui vivons dans la
« simplicité, sans autre dessein que de servir les pauvres gens des
« champs. Nous vous sommes grandement obligés, Monsieur, de
« votre bonne volonté, et vous en remercions très humblement.
« En un mot, il témoigna n'avoir aucune inclination d'accepter
« cette offre, et s'en recula si loin, qu'il ôta toute espérance de
« le retourner voir sur ce sujet : néanmoins la douce et affable
« réception dont usa M. Vincent, toucha tellement le cœur de
« M. le Bon, qu'il ne pouvait changer de dessein, et lui dit qu'il
« lui donnait six mois pour y penser.

« Après ce temps là il me pria derechef de l'accompagner pour
« aller revoir M. Vincent, auquel il fit la même proposition, et le
« conjura de vouloir agréer son prieuré, et que Dieu lui inspirait
« de plus en plus de le lui remettre entre les mains : à quoi insis-
« tant aussi de mon côté, je priai M. Vincent de ne pas refuser une
« si belle occasion. Tout cela ne changea point son esprit et son

« sentiment ; il demeura ferme sur le petit nombre qu'ils étaient,
« qu'à peine ils étaient nés ; qu'il ne voulait pas faire parler de lui ;
« que cela ferait du bruit ; qu'il n'aimait pas l'éclat ; et enfin qu'il
« ne méritait pas cette faveur de M. le prieur. Sur cela M. le Bon
« entendant sonner le dîner, dit à M. Vincent, qu'il voulait dîner
« avec lui et sa communauté, comme en effet il y dîna, et moi
« aussi. La modestie de ces prêtres, la bonne lecture, et tout l'or-
« dre plut tellement à M. le Bon, qu'il en conçut une vénération
« et un amour si grand pour eux, qu'il ne cessa de me faire solli-
« citer M. Vincent. Ce que je réitérai plus de vingt fois dans l'es-
« pace de six mois ; jusqu'à ce point qu'étant fort ami de M. Vin-
« cent, je lui dis plusieurs fois qu'il résistait au Saint-Esprit, et
« qu'il répondrait devant Dieu de ce refus, pouvant par ce moyen
« s'établir et former un corps, et une congrégation parfaite, dans
« toutes ces circonstances.

« Je ne puis dire avec quelle instance on l'a poursuivi ; Jacob n'a
« pas eu tant de patience pour obtenir Rachel, et tant insisté pour
« obtenir la bénédiction de l'Ange, que M. le prieur et moi en
« avons eu pour avoir un oui de M. Vincent, lequel nous pres-
« sions de nous accorder cette acceptation. Nous avons crié plus
« vivement après lui que la Cananéenne après les Apôtres. Enfin
« M. le prieur s'avisa de lui aller dire au bout d'un an : Monsieur,
« quel homme êtes-vous ? si vous ne voulez pas entendre à cette
« affaire, dites-nous au moins de qui vous prenez avis ? en qui vous
« avez confiance ? quel ami vous avez à Paris, à qui nous puissions
« nous adresser pour en convenir ? car j'ai le consentement de tous
« mes religieux, et il ne me reste que le vôtre. Il n'y a personne
« qui veuille votre bien, qui ne vous conseille de recevoir celui
« que je vous présente. Alors M. Vincent lui indiqua M. André
« Duval, docteur de Sorbonne, qui était un saint homme, et qui
« a même écrit la vie de plusieurs saints. Nous ferons, dit-il, ce
« qu'il nous conseillera. En effet, M. le prieur l'étant allé trouver,
« ils traitèrent ensemble de ce dessein, demeurèrent d'accord des
« conditions, et ensuite fut passé concordat le 7 janvier 1632 en-
« tre M. le prieur et les religieux de Saint-Lazare d'une part, et
« M. Vincent et les prêtres de sa congrégation de l'autre. C'est
« par ce moyen que M. Vincent a cédé enfin aux importunités qui

« lui ont été faites, et entre autres par moi-même, qui pouvais
« bien dire en cette occasion, que *raucæ factæ sunt fauces*
« *meæ*. J'eusse volontiers porté sur mes épaules ce père des mis-
« sionnaires pour le transporter à Saint-Lazare, et l'engager à l'ac-
« cepter : mais il ne regardait pas l'extérieur ni les avantages du
« lieu, et de tout ce qui en dépend, n'étant pas même venu le voir
« pendant tout ce temps-là ; de sorte que ce ne fut point sa belle
« situation qui l'y attira, mais la seule volonté de Dieu, et le bien
« spirituel qu'il y pouvait faire. L'ayant donc ainsi accepté par ce
« seul motif, après toutes les résistances imaginables, il y vint le
« lendemain 8 janvier 1632, et tout se passa avec douceur, et au
« contentement de toute la maison. C'est ce qui fait voir que di-
« gitus Dei hîc est, que c'est la terre de promission où Abraham
« a été conduit ; je veux dire M. Vincent, vrai Abraham, grand
« serviteur de Dieu, duquel les enfans sont destinés pour remplir
« la terre de bénédiction, et sa famille subsistera dans les siècles.

Ledit sieur curé de Saint-Laurent ayant envoyé ce récit au successeur de feu M. Vincent en la charge de supérieur général en la Congrégation de la Mission, il l'accompagna de la lettre suivante, datée du 30 octobre 1660.

« Monsieur, le désir que vous avez témoigné de savoir comment
« s'était passé l'entrée de M. Vincent et de sa congrégation dans
« Saint-Lazare, avec le respect que je dois à sa mémoire, m'ont
« engagé à vous en dresser un petit récit, que je vous envoie.
« Monsieur, je n'en dis pas la centième partie, car je ne puis me
« souvenir de tous les pieux entretiens que M. le prieur de Saint-
« Lazare et moi avons entendus de la bouche de feu M. Vincent
« dans les visites que nous lui avons rendues plus de trente fois,
« l'espace de plus d'un an, pendant lequel nous avons eu mille
« peines à l'ébranler et à le disposer à accepter Saint-Lazare. Plu-
« sieurs eussent été ravis d'une telle offre, et il la rebutait. C'est
« ainsi que les bonnes choses s'établissent : Moïse refusait d'aller
« en Égypte, Jérémie d'aller au peuple, et nonobstant leurs ex-
« cuses Dieu les choisit et veut qu'ils marchent ; c'est une voca-
« tion toute divine et miraculeuse, où la nature n'a point de part.
« Le papier ne peut pas exprimer la conduite de cette affaire, de
« laquelle Dieu est l'auteur et le consommateur. Je ne l'ai fait
« que tracer et crayonner ; celui qui la voudra mettre au jour la

« relèvera, et suppléera à mon silence. Cependant je vous prie de
« croire que je vénère extrêmement la mémoire de feu M. Vin-
« cent, et que j'estime à faveu r d'avoir été connu et aimé de lui. »

Voilà un témoignage bien authentique, et qui contient beaucoup de particularités très considérables, que le pieux lecteur saura bien peser au poids du sanctuaire, et reconnaître quel était dès ce temps-là le degré de vertu et de perfection auquel la grâce de Jésus-Christ avait élevé M. Vincent ; combien son cœur était dégagé de tout intérêt propre, et de tout respect humain ; combien purement il regardait Dieu en toutes ses entreprises, ne voulant pas seulement écouter les propositions qui semblaient lui être les plus avantageuses, qu'il ne consultât et reconnût quelle était sa volonté, et ce qui lui était le plus agréable ; ne désirant autre avancement, ni autre succès que celui qui serait pour sa plus grande gloire.

Mais il y a une circonstance que nous ne devons pas omettre, qui fera encore mieux voir, non seulement le parfait dégagement que ce grand serviteur de Dieu avait de toute sorte de biens et avantages temporels ; mais aussi l'exactitude et fidélité qu'il gardait inviolable, et qu'il voulait être gardée des siens, jusqu'aux moindres choses qui pouvaient contribuer au bon ordre de leur Congrégation, et à la plus grande perfection du service qu'il se proposait de rendre à Dieu.

Les principaux articles du concordat étant arrêtés, il en restait un qui ne semblait pas fort considérable, que M. Vincent jugea néanmoins très important ; c'était que M. le prieur désirait que ses religieux logeassent dans le dortoir avec les missionnaires ; estimant que cela ne nuirait en rien aux uns, et servirait beaucoup aux autres, c'est-à-dire à ses religieux, qui auraient pu tirer grand profit du bon exemple, et de toutes les pratiques de vertu et de régularité qu'ils auraient vues en la personne de M. Vincent et des siens. Mais ce sage supérieur ne voulut jamais y consentir, pour plusieurs inconvénients qu'il prévoyait en pouvoir arriver, qui eussent apporté quelque empêchement au bon ordre qu'il avait établi parmi ses missionnaires : et pour cet effet il pria M. le curé de Saint-Laurent de représenter à M. le prieur, « que les prêtres

« de la Mission demeuraient en silence depuis les prières du soir
« jusqu'au lendemain après le dîner ; ensuite de quoi ils avaient
« une heure de conversation, depuis laquelle ils observaient le
« même silence jusqu'au soir après souper, auquel temps ils avaient
« encore une autre heure de conversation ; et qu'ensuite on en-

« trait dans le silence, pendant lequel on ne parlait que des choses
« nécessaires, et encore à voix basse. Qu'il tenait pour certain que
« qui ôte cela d'une communauté, introduit le désordre et la con-
« fusion ; ce qui aurait fait dire à un saint personnage, que lors-
« qu'on voyait une communauté observer exactement le silence, on
« pouvait dire assurément qu'elle observait aussi exactement le reste
« de la régularité ; et au contraire que dans celles où le silence ne
« s'observait pas, il était presque impossible que les autres règles
« s'y observassent. Or comme il y avait sujet de craindre que ces
« MM. les religieux ne voulussent pas s'assujétir et s'obliger à
« cette observance si étroite, aussi s'ils ne le faisaient pas, ce
« serait un empêchement qui ruinerait entièrement cette pratique
« des missionnaires. »

C'est ce que M. Vincent pria M. de Lestocq de représenter à M. le prieur, et qui s'est trouvé inséré dans une de ses lettres écrite de sa main : il proposa ensuite un expédient pour le logement des religieux hors du dortoir, et enfin déclara ouvertement sa résolution par ces paroles dignes de remarque : J'aimerais mieux, dit-il, que nous demeurassions dans notre pauvreté, que de détourner le dessein de Dieu sur nous. Et il demeura si ferme en cette résolution, qu'il fallut rayer cet article, autrement il n'eût jamais passé les autres, et eût mieux aimé être privé de tous les grands avantages temporels qui lui en pourraient revenir, que de consentir à une chose qui eût pu causer le moindre obstacle au bien spirituel de sa Congrégation. Ce qui le rendait encore plus ferme et plus inflexible en ce point, était l'estime et l'amour qu'il avait pour la solitude et recollection intérieure, à laquelle il estimait que les missionnaires devaient être d'autant plus affectionnés. qu'ils avaient un plus grand besoin de se prémunir contre la dissipation d'esprit, où leurs emplois les exposaient. Disant sur ce sujet que les vrais missionnaires devaient être comme des Chartreux en leurs maisons, et comme des Apôtres au dehors.

Ensuite de ce concordat, et sur la démission que fit M. le Bon du prieuré, maison et dépendances de Saint-Lazare, pour être uni à la Congrégation de la Mission, M. l'archevêque de Paris en fit l'union comme d'un bénéfice qui était à sa collation, par ses lettres du dernier décembre 1632. Et notre Saint-Père le pape Urbain VIII la confirma par ses bulles du 15 mars 1655, qui n'ont toutefois été levées que le 18 avril 1655.

MM. les prévôt des marchands et échevins de Paris consentirent pareillement à l'établissement des missionnaires en cette maison de Saint-Lazare ; et le roi fit expédier sur cet établissement de nouvelles lettres-patentes, lesquelles ayant été présentées au parlement pour y être enregistrées, une communauté religieuse fort célèbre s'y opposa, prétendant que cette maison lui appartenait : mais cette opposition fut levée par un arrêt contradictoire et solennel, et les lettres du roi enregistrées le 17 septembre 1652. Mais ce qui ne doit pas être omis en ce sujet, est que pendant que les avocats plaidaient la cause, M. Vincent était dans la Sainte-Chapelle du palais en oraison, se tenant devant Dieu dans une entière indifférence pour l'événement de cette affaire. Voici ce qu'il en écrivit en ce temps là à une personne de grande vertu, en qui il avait une grande confiance : « Vous savez bien, lui dit-il, que les
« religieux de N. N. nous contestent Saint-Lazare. Vous ne sa-
« riez croire les devoirs de soumission que je leur ai rendus selon
« l'ordre de l'Evangile ; quoiqu'en vérité ils ne soient point fondés
« en raison, à ce que M. Duval m'a assuré, et à ce que me disent
« toutes les personnes qui savent de quoi il s'agit. Il en sera ce
« qu'il plaira à Notre Seigneur qui sait en vérité que sa bonté m'a
« rendu autant indifférent en cette occasion qu'en aucune autre
« affaire que j'aie jamais eue : aidez-moi à l'en remercier, s'il vous
« plaît. »

Il y a encore une autre chose très digne de remarque sur le sujet de ce procès, qui fait voir le merveilleux détachement de ce grand serviteur de Dieu : c'est qu'en prenant possession de la maison de Saint-Lazare, il fut obligé de se charger de trois ou quatre pauvres aliénés d'esprit, que leurs parens avaient confié au soin de M. le prieur le Bon. Il ne se peut dire avec quelle charité M. Vincent faisait servir, et servait lui-même ces pauvres insensés, à quoi il s'appliquait avec d'autant plus de plaisir, que la nature y trouve moins de satisfaction ; ces gens la n'étant pas capables de reconnaître le bien qu'on leur fait, et d'ailleurs étant ordinairement sales, embarrassans, et quelquefois même dangereux. M. Vincent donc se voyant lots en hasard d'être évincé de la maison de Saint-Lazare par cette communauté religieuse opposante, qui avait beaucoup de crédit et d'amis ; pour se préparer selon sa bonne coutume à tel événement qu'il plairait à Dieu de donner à ce procès, il se mit un jour à considérer, comme il a lui-même déclaré à quelques personnes de confiance, qu'est-ce qui lui pourrait

faire peine, s'il fallait quitter cette nouvelle demeure, qui était si commode et avantageuse à sa congrégation ; et parmi toutes les commodités et avantages d'une maison seigneuriale, située aux portes de Paris, telle qu'était celle de Saint-Lazare, il ne trouva rien qui lui pût donner de la peine, que de quitter ces pauvres aliénés d'esprit : le service desquels, ou plutôt le service qu'il rendait à Jésus-Christ en leurs personnes, lui tenait plus au cœur que tout le reste de cette seigneurie, et de toutes ces possessions qu'il regardait avec une entière indifférence. Oh ! que le cœur de ce saint prêtre avait des sentimens bien différens de ceux du monde, et que ses pensées étaient bien élevées au dessus des pensées ordinaires des hommes ! Il réputait pour folie de s'attacher aux biens et commodités de la terre, et tenait pour sagesse de servir les fous : il estimait ce service rendu pour l'amour de Jésus-Christ, comme un grand trésor qu'il craignait de perdre ; et ne se mettait point en peine d'être dépouillé d'une riche possession dont il commençait à jouir et qui lui pouvait être si commode pour la subsistance et affermissement de sa nouvelle congrégation ! Oh !. que le saint Apôtre a eu grande raison de dire, que Dieu se plaisait de perdre et de confondre toute la sagesse du monde ! et que pour devenir sage selon Dieu, il faut quelquefois se porter à ce qui est estimé folie devant les hommes²⁸. Certainement ceux qui ont connu M. Vincent, peuvent rendre témoignage qu'il avait un esprit autant capable et éclairé qu'on eût pu désirer en une personne de sa condition ; il n'y avait aucun mélange de légèreté ni de ferveur indiscrete en sa conduite ; elle était appuyée non sur le simple raisonnement humain, mais sur les maximes et vérités de l'Evangile qu'il avait posées pour fondement et qu'il portait gravées dans son cœur, et avait toujours présentes en son esprit. Selon ce principe il se conformait en toutes choses à la doctrine et aux exemples de Jésus-Christ ; et à son imitation il fuyait, autant qu'il lui était possible, tout ce qui ressentait tant soit peu la vaine gloire ou l'ostentation ; et au contraire embrassait avec une affection particulière, l'humiliation, l'abjection, le mépris, l'abnégation de soi-même, et autres semblables pratiques, pour se rendre d'autant plus conforme à celui qui étant Dieu par nature, a voulu pour notre sujet se ravalier jusque là, que de se faire non seulement homme, mais l'opprobre des hommes et l'abjection du peuple.

C'est dans cet esprit que M. Vincent, après être demeuré paisible possesseur de la maison de Saint-Lazare, a voulu continuer toujours, quoique sans aucune obligation, ce même exercice d'humilité et de charité,

recevant en cette maison ces pauvres insensés que tout le monde rebute, et dont personne ne se veut charger ; les regardant comme membres infirmes de Jésus-Christ, et en cette qualité leur rendant tout le service et toute l'assistance corporelle et spirituelle dont ils peuvent être capables.

CHAPITRE XXIII.

DÉNOMBREMENT DE PLUSIEURS GRANDS AVANTAGES QUI SONT RÉSUŁTÉS POUR L'ÉGLISE, DE L'INSTITUTION DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION, ET DONT DIEU VOULUT QUE M. VINCENT FUT L'AUTEUR OU LE PRINCIPAL PROMOTEUR. ET PREMIÈREMENT L'ÉTABLISSEMENT DES CONFRÉRIES DE LA CHARITÉ POUR L'ASSISTANCE CORPORELLE ET SPIRITUELLE DES PAUVRES MALADES.

C'est une chose étonnante, et qui semblerait presque incroyable, si elle n'avait autant de témoins qu'il y a de personnes qui ont connu M. Vincent, qu'un seul homme qui avait de si bas sentimens de lui-même, qui ne se regardait que comme le dernier des prêtres, et qui d'ailleurs était chargé des soins et de la conduite d'une compagnie nouvellement établie, qui allait s'augmentant tous les jours en nombre ; que ce pauvre et simple prêtre, dis je, qui fuyait autant qu'il pouvait, d'être connu, et qui ne se produisait que malgré lui, et avec une extrême contrainte, ait néanmoins entrepris et conduit heureusement à fin tant de grandes et importantes œuvres pour le service de l'Eglise et pour la gloire de Dieu, comme il se verra en la suite de cet ouvrage. Oh ! qu'il est vrai, comme a dit un saint Père, que la charité n'a pas de mesure ! elle ne dit jamais, c'est assez ; et quand elle anime parfaitement un cœur, elle le rend infatigable dans les travaux ; elle lui fait entreprendre, autant que la prudence lui peut permettre, tout ce qu'il voit pouvoir contribuer à la plus grande gloire de son divin Sauveur ; il lui semble que tout lui est possible en la vertu de celui qui le conforte. Certes si l'on connaît l'arbre par les fruits, et la charité par les œuvres, il faut avouer que Dieu avait prévenu M. Vincent de grâces bien particulières, puisqu'il voulait faire par lui de si grandes choses, et que la charité que le Saint-Esprit avait répandue dans son âme était bien parfaite, puisqu'elle lui donnait une telle latitude de cœur, qu'il semblait que le monde fût trop étroit et la terre de trop petite étendue, pour lui fournir une matière

proportionnée au désir très ardent qu'il avait de procurer que Dieu fût de plus en plus connu, aimé, et glorifié.

Nous allons faire dans ce chapitre, et dans les autres qui suivent, un dénombrement sommaire de quelques unes de ses saintes œuvres qui ont accompagné ou suivi les premiers établissemens de la Congrégation de la Mission. Nous les rapporterons à peu près selon l'ordre du temps auquel elles ont été faites ; et néanmoins nous ne nous attacherons pas tellement à cet ordre, que quelquefois nous ne l'interrompions, pour continuer les matières qui se trouveront avoir quelque rapport et liaison ; nous réservant toutefois de développer et faire voir plus au long dans le second livre ce qui se trouvera plus digne de considération en tous ces ouvrages de piété.

Nous commencerons en ce chapitre par l'établissement des Confréries de la Charité, pour l'assistance des pauvres malades, desquels la misère corporelle et spirituelle touchait vivement le cœur de M. Vincent, qui était extrêmement tendre sur ce sujet. Ayant vu les bons effets qu'avait produits cette première assemblée ou Confrérie de la Charité, que Dieu avait par son moyen établie dans la Bresse, comme il a été dit en un des chapitres précédens, il se résolut d'étendre cette bonne œuvre autant qu'il lui serait possible : et pour cet effet en toutes les missions qu'il faisait par lui-même, ou par les siens dans les villages, il tâchait d'y établir cette Confrérie pour l'assistance corporelle et spirituelle des pauvres malades ; et il plut à Dieu de donner une telle bénédiction à ce pieux dessein, qu'il y a eu peu de lieux où, la mission ayant été faite, la Confrérie de la Charité n'y ait été établie.

Or comme ce n'est pas assez de commencer les bonnes entreprises si on ne les soutient, et si on ne tâche de les conduire à leur perfection ; M. Vincent se trouvait en peine de ce qu'il devait faire pour entretenir et perfectionner ces nouvelles Confréries, lesquelles étant composées de simples femmes de village, avaient besoin de quelque aide extérieure, soit pour les encourager dans l'exercice des œuvres de charité, où elles trouvaient quelquefois des contradictions ; soit pour leur donner les avis nécessaires dans les difficultés qui pouvaient naître en leurs emplois ; soit enfin pour les dresser au service des malades : car quoique M. Vincent leur eût donné des réglemens très propres pour leur conduite, et qu'il fit ce qu'il put pour aller de fois à autres rendre visite, ou la faire rendre par quelques uns des siens, aux lieux où ces Confréries étaient établies ; elles s'étaient néanmoins multipliées en tant de lieux, et les missionnaires se trouvaient tellement occupés en leurs emplois, qu'ils n'y pouvaient plus satisfaire

comme il eût été à désirer : ce fut alors que Dieu, qui a une providence qui veille sur tout, inspira à une très vertueuse demoiselle de se dédier particulièrement à ces œuvres de charité, sous la direction de M. Vincent ; et parce qu'elle a beaucoup travaillé pour ces Confréries de la Charité, et qu'elle a coopéré avec M. Vincent à plusieurs autres saintes entreprises, dont il sera parlé ci-après, il est nécessaire de la faire plus particulièrement connaître au lecteur.

C'était mademoiselle Louise de Maurillac, veuve de M. le Gras, secrétaire de la reine mère Marie de Médicis : Dieu lui avait donné les vertus et les dispositions convenables pour réussir avec bénédiction dans toutes les saintes œuvres auxquelles il la destinait ; car elle avait un fort bon jugement, une vertu mâle, et une charité universelle, qui lui faisait embrasser avec un zèle infatigable toutes les occasions de secourir le prochain, et particulièrement les pauvres. Sa providence l'exerça pendant quelque temps par diverses peines intérieures qui l'affligeaient et molestaient grandement ; elle se trouva aussi en grandes perplexités touchant sa propre conduite, et la résolution qu'elle devait prendre pour se donner à Dieu comme elle le désirait ; elle avait demeuré plusieurs années sous la direction de feu M. l'évêque de Belley ; et ce fut par son conseil qu'elle se résolut enfin de prendre M. Vincent pour son directeur ; lequel bien qu'il ne se chargeât pas facilement de la conduite des âmes en particulier, et qu'il évitât cet emploi autant qu'il lui était passible, de peur qu'il ne lui ôtât du temps, et ne l'empêchât de s'appliquer à des œuvres plus importantes pour le service de l'Eglise ; il crut néanmoins qu'il devait en cette occasion déférer aux avis de ce grand prélat, et rendre cet office de charité à cette vertueuse demoiselle, Dieu en ayant ainsi disposé pour les grands biens que sa providence en voulait tirer, qui parurent bientôt après. Cette fidèle servante de Jésus-Christ se sentit fortement touchée en ses oraisons, de s'adonner au service des pauvres ; sur quoi ayant demandé l'avis de M. Vincent, il lui fit cette réponse dans une lettre : « Oui certes, Mademoiselle, je le veux bien :

« pourquoi non ? puisque Notre Seigneur vous a donné ce saint
« sentiment : communiez demain, et vous préparez à la salutaire
« revue que vous vous proposez. Et après cela vous commence-
« rez les saints exercices que vous vous êtes ordonnés. Je ne sau-
« rais vous exprimer combien mon cœur désire ardemment de voir
« le vôtre, pour savoir comme cela s'est passé en lui : mais je

« m'en veux bien mortifier pour l'amour de Dieu, auquel seul je
« désire que le vôtre soit occupé. Or sus, je m'imagine que les
« paroles de ce jour vous ont fort touchée, aussi sont-elles fort
« pressantes pour un cœur aimant d'un parfait amour. Oh ! que vous
« avez paru aujourd'hui devant les yeux de Dieu comme un bel
« arbre, puisque par sa grâce vous avez produit un tel fruit ! Je
« le supplie qu'il fasse par son infinie bonté, que vous soyez à ja-
« mais un véritable arbre de vie, qui produise des fruits d'une vraie
« charité. »

Ce fut un trait fort particulier de la Providence divine, qui parut en ce que madame la générale des galères étant décédée en l'aimée 1625, après avoir coopéré avec tant de bénédiction aux premières missions, et au premier établissement des missionnaires ; M. Vincent s'étant alors retiré, comme il a été dit, au collège des Bons-Enfants. Dieu voulut que bientôt après mademoiselle le Gras allât demeurer auprès de ce collège, pour coopérer avec un très grand zèle à toutes les entreprises de charité auxquelles ce fidèle serviteur de Dieu s'appliquait, pour l'assistance corporelle et spirituelle des pauvres. Ayant donc trouvé en elle de si bonnes dispositions, et éprouvé durant quelques années sa vertu, il lui proposa, au commencement de l'an 1629, de se donner particulièrement à Notre Seigneur pour honorer sa charité envers les pauvres, et pour l'imiter autant qu'elle pourrait dans les fatigues, lassitudes et contradictions qu'il avait souffertes pour leur sujet : il la convia d'entreprendre, à l'exemple de ce très charitable Seigneur, quelques voyages, et d'aller par les villages voir comme allaient les Confréries et assemblées de Charité qu'on y avait établies, et que l'on continuait d'établir dans les missions : ce qu'elle fit par esprit d'obéissance, y étant d'ailleurs assez portée par son zèle, et par l'amour qu'elle avait envers les pauvres. Il ne se peut dire quel fruit et quelle bénédiction elle apporta en tous les lieux où elle fit cette visite charitable des Confréries de la Charité ; relevant celles qui étaient déchues, encourageant les femmes qui les composaient ; leur en faisant augmenter le nombre, quand elles étaient trop peu pour en porter les charges ; leur donnant divers avis pour s'acquitter dignement de leurs devoirs ; les dressant au service des pauvres malades ; leur distribuant des chemises et autres linges qu'elle leur portait, avec des drogues pour composer des remèdes, et leur suggérant plusieurs adresses et autres moyens pour procurer le soulagement et le salut de ces pauvres infirmes.

Elle faisait ordinairement quelque séjour en chaque paroisse, et pendant ce temps-la, outre ce qu'elle procurait pour le bien des Confréries de la Charité, elle faisait assembler les jeunes filles en quelque maison particulière sous le bon plaisir de M. le curé, et les catéchisait et instruisait des devoirs de la vie chrétienne. S'il y avait une maîtresse d'école, elle lui enseignait charitablement à bien faire son office ; s'il n'y en avait pas, elle tâchait d'y en faire mettre quelqu'une qui fût propre ; et pour la mieux dresser, elle-même commençait à faire l'école, et instruire les petites filles en sa présence.

Elle s'appliqua durant plusieurs années à ces travaux et exercices de charité, dans les diocèses de Beauvais, de Paris, de Senlis, de Soissons, de Meaux, de Châlons en Champagne et de Chartres, avec des fruits et des bénédictions qui ne se peuvent concevoir. Elle avait une instruction écrite de la main de M. Vincent touchant la manière qu'elle devait observer. Elle lui écrivait de temps en temps tout ce qui s'y passait, et ne faisait rien d'extraordinaire que par ses avis. Elle faisait ces voyages et ces aumônes à ses dépens, et était toujours accompagnée de quelques autres demoiselles de piété et d'une servante. Après avoir employé la plus grande partie de l'année en ces pénibles et charitables exercices, elle revenait ordinairement passer l'hiver à Paris, où elle continuait de s'occuper à rendre la même assistance aux pauvres ; mais non contente de ce qu'elle faisait par elle-même, la charité qui pressait son cœur la portait à convier autant qu'elle pouvait les autres personnes vertueuses de se donner à Jésus-Christ, pour lui rendre un semblable service en ses membres. Et ce qui est considérable en ceci, est qu'elle était d'une complexion fort délicate, et sujette à beaucoup d'infirmités, pour lesquelles toutefois elle ne relâchait rien de ses charitables travaux.

Voici l'extrait du commencement et de la fin d'une lettre que M. Vincent lui écrivit sur ce sujet.

« Béni soit Dieu de ce que vous voilà arrivée en bonne santé.
« Ayez donc soin de la conserver pour l'amour de Notre Seigneur
« et de ses pauvres membres, et prenez garde de n'en pas trop
« faire. Car c'est une ruse du diable, de laquelle il se sert pour
« tromper les bonnes âmes, de les inciter à faire plus qu'elles ne
« peuvent, afin qu'elles ne puissent plus rien faire. Au contraire
« l'Esprit de Dieu excite doucement à faire raisonnablement le
« fruit que l'on peut faire, afin qu'on le fasse avec persévérance.

« Faites donc ainsi, Mademoiselle, et vous agirez selon l'Esprit
« de Dieu, etc. »

« Lorsque vous serez louée et estimée, unissez votre esprit aux
« mépris, aux moqueries et aux affronts que le Fils de Dieu a
« soufferts. Certes un esprit vraiment humble, est humilié autant
« dans les honneurs que dans les mépris, et fait comme l'abeille
« qui compose son miel aussi bien de la rosée qui tombe sur l'ab-
« sinthe, que de celle qui tombe sur la rose ; j'espère que vous en
« userez ainsi. »

Or quoique dans le commencement M. Vincent n'eût autre dessein que d'établir cette Confrérie de la Charité dans les paroisses des villages et des petites villes, où n'y ayant point d'hôpitaux, les pauvres malades se trouvaient souvent dans un grand abandon, destitués de secours et de remèdes ; néanmoins feu M. l'évêque de Beauvais ayant su les grands fruits que produirait cette Confrérie de la Charité pour le bien spirituel, aussi bien que pour le soulagement corporel des pauvres malades, il voulut qu'elle fût établie en toutes les paroisses de la ville de Beauvais, qui sont au nombre de dix-huit : et depuis, quelques dames vertueuses et charitables de Paris, ayant vu les bons effets de cette confrérie dans les villages, firent en sorte qu'elle fut établie à Paris en leur paroisse, qui était celle de Saint-Sauveur ; ce fut en l'année 1629 que se fit ce premier établissement en la ville de Paris par M. Vincent, selon le désir de M. le curé, Et l'année suivante mademoiselle le Gras ayant convié cinq ou six dames de sa connaissance de la paroisse de Saint-Nicolas du Chardonnet où elle demeurait, de se joindre à elle pour le service des pauvres malades, comme elles firent, elle écrivit à M. Vincent qui était alors en mission, pour lui rendre compte du progrès qu'elles avaient fait dans ce charitable exercice. Sur quoi il lui recommanda particulièrement de suivre les réglemens des confréries déjà établies, ajoutant d'autres avis convenables pour faire réussir ce saint œuvre en cette paroisse là, ainsi qu'il avait fait l'année précédente en celle de Saint-Sauveur. Ce qu'elle observa fidèlement ; et Dieu y donna telle bénédiction, que plusieurs autres dames s'étant associées aux premières, les pauvres ont toujours été depuis par ce moyen très bien assistés, sous la sage conduite de M. le curé.

La même année et la suivante 1651, cette confrérie fut établie par M. Vincent, avec la permission de M. l'Archevêque de Paris et l'agrément de MM. les curés, dans les paroisses de Saint-Médéric, Saint-Benoît et Saint-

Sulpice ; et ensuite en divers temps le même établissement s'est fait dans les paroisses de Saint-Paul, de Saint-Germain l'Auxerrois, de Saint-Eustache, de Saint-André, de Saint-Jean, de Saint-Barthélemy, de Saint-Étienne du Mont, de Saint-Nicolas des Champs, de Saint-Roch, de Saint-Jacques de la Boucherie, de Saint-Jacques du Haut-Pas, de Saint-Laurent, et généralement presque en toutes les paroisses de la ville et des faubourgs de Paris.

MM. Descordes et Lamy, qui étaient maîtres et administrateurs de l'hôpital des Quinze-Vingts, prièrent aussi M. Vincent d'y établir la même Confrérie de la Charité ; ce qui fut fait.

Il ne faut pas omettre ici, que les premières années que mademoiselle le Gras s'employait aux exercices de la Confrérie de la Chanté dans la paroisse de Saint-Nicolas du Chardonnet, il lui arriva un jour d'approcher d'une fille qui avait la peste : ce que M. Vincent ayant su, il lui écrivit en ces termes : « Je viens d'ap-

« prendre, il n'y a qu'une heure, l'accident qui est arrivé à la fille
« que vos gardes des pauvres retiraient, et comme vous l'avez vi-
« sitée ; je vous avoue, Mademoiselle, que d'abord cela m'a si
« fort attendri le cœur, que s'il n'eût été nuit, je fusse parti à
« l'heure même pour vous aller voir. Mais la bonté de Dieu sur les
« personnes qui se donnent à lui pour le service des pauvres, dans
« la Confrérie de la Charité, en laquelle jusqu'à présent aucune
« n'a été frappée de la peste, me fait avoir une très parfaite
« confiance en lui que vous n'en aurez point de mal. Croiriez-vous,
« Mademoiselle, que non seulement je visitai feu M. le sous-prieur
« de Saint-Lazare qui mourut de la peste, mais même que je sen-
« tis son haleine ; et néanmoins ni moi, ni nos gens qui l'assistée
« rent jusqu'à l'extrémité, n'en avons point eu de mal. Non, Ma-
« demoiselle, ne craignez point, Notre Seigneur veut se servir de
« vous, pour quelque chose qui regarde sa gloire, et j'estime
« qu'il vous conservera pour cela. Je célébrerai la sainte Messe à
« votre intention. Je vous irais voir dès demain, n'était l'assigna-
« tion que j'ai avec quelques docteurs à la Magdeleine, pour des
« affaires qui regardent l'établissement de cette maison-là. »

On a remarqué sur le sujet de cette lettre, que la prédiction de M. Vincent a eu son effet, et que cette charitable demoiselle, nonobstant la continuation de ses pénibles exercices, et toutes ses grandes et fréquentes infirmités, n'a

pas laissé de vivre encore près de trente ans, depuis que M. Vincent lui écrivit cette lettre : Dieu voulant se servir d'elle, non seulement pour le bien de ces confréries si utiles et salutaires aux pauvres malades, mais aussi pour l'établissement d'une nouvelle communauté de vertueuses filles qui ont beaucoup contribué au bien de ces confréries, et qui rendent outre cela d'autres bons services à l'Église, comme nous allons voir au chapitre suivant.

CHAPITRE XXIV.

INSTITUTION DE LA COMPAGNIE DES FILLES DE LA CHARITÉ, SERVANTES DES PAUVRES MALADES.

S'il est vrai, comme a dit le prophète, qu'un abîme appelle à soi un autre abîme ; à plus forte raison peut-on dire qu'une bénédiction attire une autre bénédiction ; et que la charité, qui est la plus féconde de toutes les vertus, achevant une de ses œuvres, en conçoit ordinairement et en commence une autre. Cela se vérifie particulièrement au présent sujet ; car la Confrérie de la Charité, dont il a été parlé au chapitre précédent, a donné commencement à une sainte compagnie de filles qui portent le même titre, et se nomment Filles de la Charité. Et Dieu ayant fait M. Vincent instituteur d'une congrégation d'hommes, pour évangéliser les pauvres, a voulu qu'il fût aussi le père et l'instituteur d'une nouvelle communauté de filles, pour le service des mêmes pauvres, et principalement des malades. Cet ouvrage doit être d'autant plus attribué à la conduite de la divine Providence, que M. Vincent y a moins contribué de sa propre volonté, et qu'il s'est vu comme nécessité contre son dessein, de donner les mains à ce nouvel établissement ; voici de quelle façon cela est arrivé.

Les Confréries de la Charité ayant été premièrement établies dans les villages, comme il a été dit ; les femmes qui en étaient, s'appliquaient elles-mêmes au service des malades, allant les unes après les autres les visiter, et leur rendre toutes les assistances nécessaires : lorsque ces mêmes confréries furent établies dans les paroisses de Paris, les dames qui en avaient procuré l'établissement, poussées du même esprit de charité, voulurent aussi elles-mêmes les aller visiter en leurs maisons, et leur rendre les mêmes services. Or ces confréries s'étant beaucoup multipliées dans la suite du temps, il se trouva parmi celles qui s'y faisaient enrôler, plusieurs dames de condition, lesquelles ne pouvaient pas, soit par l'opposition de leurs maris, ou pour d'autres raisons, leur rendre elles-mêmes les assistances nécessaires et accoutumées ; comme leur porter la nourriture, faire leur lit, préparer les remèdes, et autres choses semblables ; et lorsqu'elles employaient leurs gens pour leur rendre ces services, il arrivait le plus souvent, qu'ils

n'avaient ni adresse ni affection pour s'en bien acquitter : ce qui leur fit voir qu'il était absolument nécessaire d'avoir des servantes qui ne fussent employées qu'à servir ces pauvres malades, et qui leur distribuassent chaque jour la nourriture et les remèdes, selon l'exigence de leurs maladies.

Cela fut proposé dès l'année 1650 à M. Vincent, lequel, après y avoir pensé devant Dieu, et reconnu la nécessité de ce secours, se souvint que dans les missions des villages on rencontrait quelquefois de bonnes filles, qui n'avaient pas de disposition pour le mariage, ni le moyen d'être religieuses ; et qu'il s'en pourrait trouver de ce nombre qui seraient bien aises de se donner pour l'amour de Dieu au service des pauvres malades. La providence de Dieu disposa les choses en sorte, qu'aux premières missions suivantes, il s'en trouva deux qui acceptèrent la proposition qui leur en fut faite, et qui furent mises l'une en la paroisse de Saint-Sauveur, et l'autre en celle de Saint-Benoit : et ensuite il s'en présenta d'autres, qui furent placées à Saint-Nicolas du Chardonnet, et en d'autres paroisses..

M. Vincent et mademoiselle le Gras leur donnèrent les avis qu'ils jugèrent nécessaires pour leur aider à se comporter de la manière qu'elles devaient, tant envers les dames qu'envers es pauvres malades : mais ces filles étant venues de divers lieux, n'avaient alors aucune liaison ni correspondance entre elles, ni autre dépendance que des dames des paroisses où elles demeuraient ; d'ailleurs n'ayant point été dressées aux exercices de ces charités envers les pauvres malades, il s'en trouvait parmi elles qui ne donnaient point de satisfaction, lesquelles pour cela il fallait ôter ; et comme on n'avait point des filles de réserve éprouvées et formées, il arrivait que les dames et les pauvres retombaient dans leur premier besoin. Cela faisait bien voir qu'il était nécessaire d'avoir en main un grand nombre de filles, pour en mettre dans tous les lieux de Paris où ces confréries se trouvaient établies ; et qu'il fallait aussi en prendre un soin particulier pour les dresser au service des malades, leur apprendre à saigner et à préparer les remèdes : mais encore plus pour les élever et former à l'exercice de l'oraison et de la vie spirituelle ; étant comme impossible de persévérer long-temps en cette vocation très pénible, et de vaincre les répugnances que la nature y ressent, si on n'a un grand fond de vertu.

M. Vincent voyait ce grand besoin, et il était fort souvent importuné sur ce sujet par les dames, qui n'avaient recours qu'à lui, pour leur fournir des filles telles qu'il était à désirer, mais qui ne se pouvaient que très difficilement rencontrer. Or, comme il n'était pas homme à s'inquiéter ni

empresser, il se contentait de recourir à Dieu par la prière, attendant qu'il plût à sa providence lui découvrir quelque moyen pour pourvoir à cette nécessité. Il ne fut point trompé dans son attente ; car plusieurs filles s'étant bientôt présentées, il en choisit trois ou quatre qu'il jugea les plus propres, et les mit entre les mains de mademoiselle le Gras qui logeait alors auprès de Saint-Nicolas du Chardonnet ; l'ayant auparavant disposée à les recevoir, loger, et entretenir en sa maison, pour les rendre capables de correspondre aux desseins de la providence de Dieu sur elles.

Cela se fit en l'année 1633, seulement par manière d'essai, et Dieu donnant bénédiction à ces commencemens, le nombre des filles s'augmenta, et il s'en forma enfin une petite communauté, quia servi et qui sert encore d'une pépinière de Filles de la Charité, pour servir les pauvres malades dans les paroisses, dans les hôpitaux, et dans les autres lieux où elles sont appelées.

Mademoiselle le Gras voyant les bénédictions que Dieu répandait sur cette petite communauté naissante, et l'affection qu'elle avait pour les pauvres la poussant à s'appliquer plus particulièrement à dresser ces filles, qui leur pouvaient rendre un service si utile et salutaire ; elle voulut savoir de M. Vincent si elle se dédierait entièrement à cette sainte entreprise ; et après l'avoir pressé plusieurs fois pour la déterminer, et lui dire si elle devait écouter cette pensée, et suivre ce mouvement, voici la réponse qu'il lui lit, selon sa maxime ordinaire de ne s'employer aux œuvres nouvelles et extraordinaires que par manière d'essai.

« Quant à cet emploi, lui dit-il, je vous prie une fois pour
« toutes de n'y point penser, jusqu'à ce que Notre Seigneur fasse
« paraître qu'il le veut ; car on désire souvent plusieurs bonnes
« choses, d'un désir qui semble être selon Dieu, et néanmoins il
« ne l'est pas toujours ; mais Dieu permet ces désirs pour la pré-
« paration de l'esprit, à être selon ce que sa providence même
« désire. Saül cherchait des ânesses, et il trouva un royaume.
« Saint Louis prétendait à la conquête de la Terre-Sainte, et il ob-
« tint la conquête de soi-même, et de la couronne du Ciel. Vous
« cherchez à devenir la servante de ces pauvres filles, et Dieu
« veut que vous soyez la sienne, et peut-être de plus de personnes
« que vous ne seriez en cette façon. Pour Dieu, mademoiselle, que
« votre cœur honore la tranquillité de celui de Notre Seigneur, et
« il sera en état de le servir. Le royaume de Dieu est la paix au

« Saint-Esprit ; il régnera en vous, si vous êtes en paix. Soyez-y
« donc, s'il vous plaît, et honorez souverainement le Dieu de paix
et de dilection. »

Et par une autre lettre il lui manda : « Je n'ai pas le cœur assez
« éclairci devant Dieu en cette affaire : une difficulté m'empêche
« de voir quelle est sa volonté. Je vous supplie, mademoiselle, de
« lui recommander ce dessein, pendant ces saints jours, auxquels
« il communique plus abondamment les grâces du Saint-Esprit. »

Par ces lettres et plusieurs autres que M. Vincent écrivit sur ce même
sujet, on voit avec quelle retenue il procédait au discernement de la vraie
vocation de cette vertueuse demoiselle pour la direction de ces filles ; non
seulement parce qu'il la jugeait capable de plus grandes choses que celle-là,
qui paraissait alors bien petite, pour borner les talens et les grâces qu'elle
avait reçus de Dieu ; mais aussi parce que son humilité ne lui permettait pas
de présumer que Dieu voulût se servir de lui pour exécuter tout ce que sa
providence a fait depuis par l'entremise de cette charitable demoiselle : il la
tint donc deux ans dans cette indifférence, la remettant toujours sans lui
donner une dernière résolution, et l'exhortant de se confier uniquement en
Dieu, moyennant quoi il l'assurait qu'elle ne serait point trompée. Quant à
lui, sa grande humilité lui faisait toujours souhaiter que Dieu fît tout sans
lui ; ne s'estimant capable de rien, sinon d'apporter obstacle aux desseins de
sa providence ; et il semblait tout au contraire, que Dieu se plaisait de se
servir de la main de son fidèle serviteur malgré lui, pour commencer et
conduire à fin les choses les plus importantes pour sa gloire.

Enfin cette parole qu'il avait si souvent répétée sur ce sujet à
mademoiselle le Gras, que se confiant uniquement en Dieu, elle ne serait
point trompée, se vérifia dans la suite du temps, par les bénédictions
extraordinaires que Dieu donna à ces premiers essais, qu'elle n'avait
entrepris et continués que par esprit d'obéissance. Pour M. Vincent, l'on
peut dire en quelque manière qu'il fut lui-même trompé ; car il ne
prétendait que de faire instruire et dresser quelques filles au service de Dieu
et des pauvres malades, pour les départir ensuite dans les paroisses de Paris,
sans que cela parût au dehors. Mais Dieu a tellement multiplié cette petite
communauté de filles, en nombre et en grâces, que M. Vincent et cette
vertueuse demoiselle ont eu la consolation pendant leur vie de la voir
répandue non seulement en vingt-cinq ou trente endroits de Paris, mais
encore en plus de trente autres villes, bourgs et villages de diverses

provinces de la France, et même jusque dans la Pologne, où la reine, par son zèle et par sa charité, a voulu les établir pour le bien des pauvres de son royaume.

Voilà quels ont été les fruits de l'humilité de M. Vincent, qui ne pensait à rien moins que de se faire instituteur d'une nouvelle communauté de filles, sur laquelle il a plu à Dieu répandre une si abondante rosée de ses bénédictions et de ses grâces, qu'elle a été désirée et recherchée de toutes parts, jusqu'à un tel point, qu'on ne donne pas le temps de bien dresser les filles, parce que (s'il faut ainsi parler) on arrache ces jeunes plantes de leur séminaire presque aussitôt qu'elles y sont mises, sans leur donner le temps de se former ; à quoi néanmoins Dieu suppléant par sa miséricorde, les a toujours assistées de telle sorte, que par leur frugalité, assiduité dans le travail, amour de la pauvreté, patience, modestie et charité, elles ont donné et continuent de donner beaucoup d'édification en tous les lieux où elles sont employées.

Les premiers fondemens de leur communauté furent posés dans la maison de mademoiselle le Gras, en la paroisse de Saint-Nicolas du Chardonnet, d'où depuis l'avis de M. Vincent, elle les transféra en une autre maison, au village de la Chapelle à demi-lieue de Paris, comme à un lieu plus propre pour les élever, nourrir et vêtir à la façon des champs, dans un esprit de pauvreté et d'humilité, étant destinées pour être les servantes des pauvres. Ensuite de quoi, environ l'année 1642, elles retournèrent à Paris, et furent logées et établies au faubourg Saint-Lazare, en la maison où elles sont encore aujourd'hui. Enfin M. Vincent leur prescrivit des règles et constitutions qui furent approuvées par M. l'Archevêque de Paris, lequel par son autorité les érigea en congrégation ou compagnie, sous le titre de Filles de la Charité, servantes des pauvres, et sous la direction du supérieur général de la Congrégation de la Mission. Le roi a confirmé et autorisé leur établissement par ses lettres-patentes, qui ont été vérifiées au parlement de Paris. Outre le service et l'assistance qu'elles rendent aux pauvres malades, elles s'emploient encore, en plusieurs lieux, à instruire les jeunes filles, et leur apprennent surtout à connaître et servir Dieu, et à s'acquitter des principaux devoirs de la vie chrétienne.

Cette œuvre semblera petite aux yeux du monde, qui ne prise que les choses qui ont de l'apparence et de l'éclat : mais ceux qui savent combien les œuvres de miséricorde et de charité sont précieuses devant Dieu, et de quelle façon elles ont été recommandées par Notre Seigneur, connaîtront

que cet institut, quoique petit devant les hommes, est néanmoins grand devant Dieu ; et d'autant plus méritoire dans ses emplois, que Jésus-Christ a plus expressément déclaré, qu'il avait aussi agréable le service qu'on rend aux pauvres, que s'il était fait à sa propre personne ; et que d'ailleurs la charité avec laquelle on lui rend ce service en la personne des pauvres, est plus pure, et par conséquent plus parfaite ; n'y ayant souvent rien à attendre pour toute reconnaissance de la part de ces pauvres créatures, que des contradictions, des plaintes et des injures.

C'est Dieu qui, par l'humble et charitable Vincent de Paul, a fait naître et multiplier cette petite communauté, laquelle a produit par le passé et continue toujours de produire des fruits d'humilité, de patience, de charité¹, et des autres vertus que le Fils de Dieu a le plus chéries, et plus particulièrement recommandées dans l'Évangile ; de quoi il sera encore parlé en la seconde partie.

CHAPITRE XXV.

LES EXERCICES DES ORDINANS, POUR AIDER CEUX QUI DÉSIRENT RECEVOIR LES SAINTS ORDRES.

L'avertissement de saint Paul à l'évêque saint Timothée, de n'imposer pas facilement les mains pour conférer le sacrement de l'Ordre, est très important, non seulement aux évêques, pour ne se rendre participans, comme dit le même apôtre, des péchés d'autrui ; mais aussi à toute l'Église, qui ne reçoit point ordinairement de plus grand dommage, comme a dit un saint Père, que de la part de ses propres ministres : en sorte que l'on peut dire avec vérité, que les persécutions des tyrans n'ont pas tant causé de préjudice au salut des âmes, que la vie scandaleuse et la conduite pernicieuse des mauvais prêtres.

C'est là aussi le sujet d'une des plus grandes peines des bons évêques, qui désirent s'acquitter dignement de leur charge, lesquels, d'un côté, voyant la nécessité de pourvoir leurs églises de prêtres et Autres ministres sacrés, se trouvent, d'autre part, fort empêchés lorsqu'il est question d'en faire le choix ; étant presque impossible que dans le grand nombre de ceux qui se présentent, et qu'ils sont nécessités de recevoir pour fournir à la grande étendue de leurs diocèses, et à la multitude nombreuse des peuples qui remplissent les paroisses, il ne s'en trouve plusieurs assez mal pourvus des qualités et des vertus requises pour un si saint ministère ; et quelque diligence qu'ils puissent apporter à l'examen de la capacité de ceux qui se présentent, et à la perquisition de leur vie et de leurs mœurs, ils ne peuvent pas connaître tout ce qui en est, et ils y sont souvent trompés. Feu messire Augustin Potier, évêque de Beauvais, dont la mémoire est en bénédiction, pour son zèle, sa vigilance pastorale, et ses autres vertus, avait bien reconnu ce mal, et souvent recherché les moyens d'y remédier.

Ce fut pour cela, que voyant avec quelle abondance Dieu avait communiqué son Esprit à M. Vincent, pour pourvoir aux nécessités spirituelles de son peuple, par le moyen des missions qu'il avait faites en la plupart des paroisses de son diocèse, et par les Confréries de la Charité qu'il y avait établies, il jugea qu'il n'aurait pas moins de lumière ni de grâce pour

lui aider à remettre son clergé en bon état. Pour cet effet, comme il avait une grande estime de sa vertu, et une confiance particulière en sa charité, il lui déchargeait souvent son cœur, et lui déclarait les peines qu'il ressentait sur ce sujet ; il l'appelait souvent à Beauvais, ou bien il le venait visiter à Paris pour aviser aux moyens et aux remèdes les plus convenables et les plus efficaces. Un jour entre les autres, ce bon prélat ayant demandé à M. Vincent, qu'est-ce qu'il pourrait faire pour remédier aux dérèglements de son clergé, et le remettre en l'état qu'il devait être ? ce sage et expérimenté missionnaire lui répondit, qu'il était presque impossible de réformer et redresser les mauvais prêtres qui avaient vieilli dans leurs vices, et les curés mal réglés en leur vie, qui avaient pris un mauvais pli ; mais que pour travailler avec espérance de fruit à la réforme de son clergé, il fallait aller à la source du mal, pour y appliquer le remède, et que puisqu'on ne pouvait que très difficilement convertir et changer les anciens prêtres, il fallait avoir soin d'en former de bons pour l'avenir : ce qui se ferait, premièrement en prenant résolution de n'en plus admettre aux Ordres, qui n'eussent la science requise et les autres marques d'une véritable vocation. Secondement, en travaillant à l'égard de ceux qu'on voudrait admettre, pour les rendre capables de leurs obligations, et leur faire prendre l'esprit ecclésiastique, desquels on pourrait après pourvoir les paroisses.

M. de Beauvais ayant fort goûté cette pensée, il arriva un jour que faisant voyage, et menant avec lui M. Vincent dans son carrosse, au mois de juillet de l'année 1628, ce bon prélat demeura quelque temps les yeux fermés sans parler, méditant quelque chose dans son esprit ; et ceux qui l'accompagnaient s'étant retenus dans le silence, croyant qu'il sommeillait, il ouvrit les yeux et leur dit qu'il ne dormait pas, mais qu'il venait de penser quel serait le moyen le plus court et le plus assuré pour bien dresser et préparer les prétendants aux saints Ordres ; et qu'il lui avait semblé que ce serait de les faire venir chez lui, et de les y retenir quelques jours, pendant lesquels on leur ferait faire quelques exercices convenables, pour les informer des choses qu'ils devaient savoir et des vertus qu'ils devaient pratiquer ; alors M. Vincent qui lui avait déjà représenté en général la nécessité de cette préparation, en approuva grandement la manière, et élevant la voix, lui dit :

« O Monseigneur ! voilà une pensée qui est de Dieu ; voilà un excellent moyen pour remettre petit à petit tout le clergé de votre diocèse en bon. ordre. » Et sur cela, l'ayant encouragé de plus en plus à

commencer une si sainte entreprise, ce vertueux prélat se résolut dès lors d'en venir à l'exécution, et en se séparant de M. Vinceut, il lui dit qu'il allait faire préparer toutes choses à cette fin, le priant de penser aux matières propres pour entretenir ceux qui se présenteraient à l'ordination, et de mettre par écrit l'ordre qu'il devait observer pendant cette retraite ; il le convia aussi de se rendre à Beauvais, quinze ou vingt jours avant le temps de la prochaine ordination, qui se devait faire au mois de septembre suivant. M. Vincent ne manqua pas de faire ce que ce prélat lui avait prescrit ; « étant plus assuré, comme il le disait, « que Dieu demandait ce service de lui, l'ayant appris de la bou-

« che d'un évêque, que s'il lui avait été révélé par un ange. » Lorsqu'il fut arrivé à Beauvais, M. l'évêque, après l'examen des ordinans, fit lui-même l'ouverture des exercices ; et les entretiens, dont le projet avait été disposé, furent continués jusqu'au jour de l'ordination, par M. Vincent, et par MM. Messier et Duchêne, docteurs de la faculté de Paris, à peu près selon l'ordre qu'on a depuis suivi, et que l'on suit encore maintenant. M. Vincent expliqua particulièrement le Décalogue aux ordinans ; ce qu'il fit d'une manière si nette et tout ensemble si affective et si efficace, que ses auditeurs en conçurent un désir de lui faire des confessions générales ; et même M. Duchêne, docteur, qui faisait de son côté une partie de ces entretiens, en fut tellement touché, qu'il voulut faire une confession générale de toute sa vie à M. Vincent, de quoi les ordinans furent grandement édifiés.

A quelque temps de là, M. l'évêque de Beauvais étant venu à Paris. et ayant entretenu feu M. l'archevêque des grands fruits que ces exercices commençaient à produire dans son diocèse, il lui en fit voir l'importance, l'utilité, et même la nécessité ; de telle sorte que ce bon prélat ordonna au commencement de l'année 1631, que tous ceux qui seraient admis pour recevoir les Ordres dans son diocèse, seraient obligés de se retirer chez les prêtres de la Congrégation de la Mission, dix jours avant chaque ordination, pour être informés par eux des dispositions requises, et aidés à les obtenir de Dieu. M. Vincent obéissant à cette ordonnance, commença dès le carême suivant, à recevoir les ordinans au collège des Bons-Enfans, n'ayant pas encore son établissement à Saint-Lazare, et leur fit faire les exercices pendant le temps prescrit par la même ordonnance. Ce qui a toujours été continué depuis ce temps-là jusqu'à maintenant. De cette première maison de la Congrégation de la Mission, cette sainte pratique de retirer et exercer les ordinans pendant quelques jours, s'est communiquée et répandue par le

zèle de M. Vincent, en plusieurs autres diocèses de France et d'Italie, et même jusque dans Rome, avec un fruit et une bénédiction qui se peut mieux reconnaître par les effets, qu'expliquer par des paroles. Nous réservons de faire voir plus en particulier dans le second livre l'ordre qu'on observe en ces exercices, les fruits qu'ils ont produits, et les raisons principales qui en font connaître l'importance et la nécessité pour le bien de l'Eglise.

CHAPITRE XXVI.

L'USAGE DES RETRAITES SPIRITUELLES POUR TOUTES SORTES DE PERSONNES.

La terre est tout en désolation (disait autrefois un Prophète), parce qu'il n'y a personne qui se recueille intérieurement, et qui s'applique à penser et à méditer dans son cœur. On s'épanche sur les choses extérieures et on laisse aller les pensées de son esprit sur toutes sortes d'objets sensibles, sans rentrer presque jamais en soi-même ; on se souvient très rarement de Dieu ; on ne considère point la fin pour laquelle Dieu nous a donné l'être et la vie, avec les moyens pour y parvenir ; et de là provient l'aveuglement d'esprit, le dérèglement du cœur ; et enfin la perte du salut de la plupart de ceux qui se damnent.

Les plus grands saints ont souvent parlé contre ce désordre, et ont exhorté les fidèles à rentrer en eux-mêmes, par l'exercice de la méditation. Dans ces derniers temps, saint Charles Borromée, saint Ignace, le bienheureux François de Sales, et plusieurs autres saints personnages, ont mis en usage les exercices spirituels, pour porter les âmes à la pratique de cette recollection si nécessaire. Mais quoique cela ait produit de très grands fruits, il s'est trouvé néanmoins, que faute de lieux propres, et autres aides et commodités extérieures pour faire ces exercices, il y avait peu de personnes, particulièrement entre les laïques, qui en pussent profiler. Ce fut cette considération qui fit résoudre M. Vincent de tenir la porte de sa maison, et encore plus celle de son cœur, ouverte pour recevoir tous ceux qui auraient cette dévotion ; et même de convier les personnes qui en auraient besoin, de venir passer quelques jours dans les exercices d'une sainte retraite. Il semblait que ce fidèle serviteur disait plus de cœur que de bouche, à l'imitation de son divin Maître : Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés du fardeau de vos péchés et de vos vices, et je vous soulagerai.

Depuis qu'il eut commencé cet office de charité au collège des Bons-Enfants, il l'a toujours continué en toutes les maisons de la Mission, et particulièrement en celles de Paris et de Rome, où les prêtres de sa

Congrégation (qui pratiquent eux-mêmes ces exercices de retraite tous les ans, à l'exemple de leur père et instituteur, qui n'y manquait jamais, quelques affaires qu'il pût avoir) reçoivent à bras ouverts, et avec une charité cordiale, les personnes de dehors qui s'y présentent, de quelque condition qu'elles soient, riches et pauvres, ecclésiastiques et laïques, docteurs et ignorans, nobles et artisans, maîtres et serviteurs : et en leur faisant part de leur table, ils leur rendent toute sorte d'assistances et de services pour le bien de leurs âmes ; soit en leur portant et aidant à faire de bonnes confessions générales, pour se convertir parfaitement à Dieu ; soit en leur donnant lumière et conseil pour se dresser un ordre et un règlement de vie selon leur condition ; ou même pour faire le choix d'un état, et pour connaître les desseins de Dieu sur eux. L'on a vu plusieurs fois en la maison de Saint-Lazare, dans un même réfectoire, des seigneurs portant le cordon bleu, des gens de palais, des artisans, des ermites et des laquais, qui faisaient en même temps leur retraite, avec plusieurs autres personnes ecclésiastiques. Et pour cela, M. Vincent disait quelquefois avec cette douce gaîté, dont il savait user en temps et lien, que la maison de Saint-Lazare était comme l'arche de Noé, où toute sorte d'animaux, grands et petits, étaient reçus et logés. Nous verrons plus en particulier au second livre, les grands fruits et les effets admirables que ces retraites ont produits en diverses occasions, dont M. Vincent avait des sentimens très particuliers de reconnaissance envers Dieu, le remerciant, et se tenant grandement obligé à sa bonté, de ce qu'il daignait se servir de lui et des siens, pour opérer tous ces effets de sa miséricorde et de sa grâce. C'est aussi pour cette considération qu'il a toujours eu une affection tout extraordinaire, de conserver dans sa Compagnie cette pratique des retraites, qu'il appelait un don du ciel, quoiqu'elle lui fût grandement à charge ; et qu'outre la peine que lui et les siens en recevaient, cela l'obligeât de faire une dépense fort notable, nourrissant gratuitement la plupart de ce grand nombre d'exercitans, qui passent tous les ans par Saint-Lazare et par les autres maisons de la Mission, sans qu'il y ait aucune fondation, ni revenu destiné pour les défrayer. Mais ce grand serviteur de Dieu n'avait aucun égard à la dépense, quand il était question de procurer le salut des âmes, qui avaient coûté si cher à Jésus-Christ ; il lui semblait, selon ce que dit le Saint-Esprit dans les Cantiques, que quand bien même il eût employé toute la substance de la maison pour de telles œuvres de charité, il n'aurait encore rien fait au prix de ce qu'il croyait que cette divine vertu l'obligeait de faire.

Et comme s'il n'eût pas encore été pleinement satisfait de ce que les hommes de toute sorte de conditions trouvaient dans les maisons de sa Compagnie des aides si propres pour leur sanctification et pour leur salut, sa charité, qui ne disait jamais, c'est assez, a procuré aussi que des femmes et des filles trouvassent quelquefois un semblable secours, pour le bien spirituel de leurs âmes, dans la maison des Filles de la Charité, où mademoiselle le Gras les recevait à bras ouverts, et leur rendait toutes les assistances qu'elle pouvait, avec un cœur qui n'était jamais las de bien faire.

Voici l'extrait d'une lettre que M. Vincent lui écrivit un jour sur ce sujet :
« Madame la présidente Goussault et mademoiselle
« Lamy s'en vont faire chez vous leur petite retraite. Je vous prie
« de les servir en cela, de leur donner le partage du temps que je
« vous ai mis en main, de leur marquer les sujets de leurs orai-
« sons, d'écouter le rapport qu'elles vous feront de leurs bonnes
« pensées, en présence l'une de l'autre, et faire faire lecture de
« table pendant leur repas, au sortir duquel elles se pourront di-
« vertir d'une manière gaie et modeste. Le sujet pourra être des
« choses qui leur seront arrivées pendant leur solitude, ou qu'elles
« auront lu des histoires saintes. Et s'il fait beau après le dîner,
« elles se pourront promener un peu ; hors ces deux temps, elles
« observeront le silence. Il sera bon qu'elles écrivent les princi-
« paux sentimens qu'elles auront eus en l'oraison, et qu'elles dis-
« posent leur confession générale pour mercredi. La lecture spiri-
« tuelle pourra être de l'Imitation de Jésus-Christ de Thomas à
« Kempis, en s'arrêtant un peu à considérer sur chaque période ;
« comme aussi quelque chose de Grenade, rapportant au sujet de
« leur méditation. Elles pourront encore lire quelques chapitres
« des Evangiles. Mais il sera bon que le jour de leur confession
« générale, vous leur donniez l'oraison du mémorial de Grenade,
« qui est pour exciter à la contrition. Au reste, vous veillerez
« à ce qu'elles ne se pressent pas trop âprement en ces exercices.
« Je prie Notre Seigneur qu'il vous donne son Esprit pour cela. »

Une autre dame ayant fait sa retraite en la même maison des Filles de la Charité, en quelque autre occasion, et sur la fin ayant donné à mademoiselle le Gras ce qu'elle avait mis par écrit de ses bons sentimens et résolutions,

pour les envoyer à M. Vincent, comme elle fit ; ce sage et expérimenté directeur les ayant lues, lui écrivit en ces termes :

« Je vous envoie les résolutions de madame N. qui sont bon-
« nes ; mais elles me sembleraient encore meilleures, si elle des-
« cendait un peu au particulier. Il sera bon d'exercer à cela celles
« qui feront les exercices de la retraite chez vous ; le reste n'est que
« production de l'esprit, lequel ayant trouvé quelque facilité, et
« même quelque douceur en la considération d'une vertu, se flatte
« en la pensée d'être bien vertueux ; néanmoins pour le devenir
« solidement, il est expédient de faire des bonnes résolutions de
« pratique sur les actes particuliers des vertus, et être après fidèle
« à les accomplir. Sans cela on ne l'est souvent que par imagi-
« nation. »

CHAPITRE XXVII.

LES CONFÉRENCES SPIRITUELLES POUR LES ECCLÉSIASTIQUES.

C'est de tout temps que les conférences spirituelles ont été en usage dans l'Eglise, principalement entre les personnes désireuses de la vertu les anciens Pères du désert s'en servaient comme d'un excellent moyen pour s'entr'aider dans la voie étroite de la perfection évangélique ; et nous avons encore des volumes entiers remplis des matières qu'ils traitaient dans leurs saintes assemblées, où ils considéraient Jésus-Christ présent ; suivant la parole qu'il en a donnée dans son Evangile, que lorsque deux ou trois seraient assemblés en son nom, il se trouverait au milieu d'eux²⁹.

Or comme M. Vincent reconnaissait l'excellence et l'utilité de ce moyen par sa propre expérience, l'ayant introduit parmi ceux de sa Compagnie, dès le commencement de son établissement, avec grande bénédiction, il embrassa volontiers l'occasion que Dieu lui présenta d'établir ces mêmes conférences spirituelles parmi les personnes ecclésiastiques : voici de quelle manière la chose arriva.

Quelques vertueux ecclésiastiques ayant passé par les exercices de l'ordination, et reçu par ce moyen plusieurs grâces, et particulièrement une grande affection de mener une vie digne du caractère sacré qu'ils avaient reçu, se trouvèrent pleins du désir de conserver ces bons sentimens, et de persévérer dans ces saintes dispositions. Ils s'adressèrent à ce sujet à M. Vincent, le priant de les vouloir assister de ses bons avis pour leur conduite, et leur déclarer de quelle façon ils se devaient comporter, pour correspondre fidèlement aux grâces qu'ils avaient reçues en l'ordination.

M. Vincent qui ne respirait que charité, et qui avait un zèle très ardent pour procurer le bien spirituel des personnes ecclésiastiques, leur proposa entre plusieurs autres moyens, de s'assembler une fois la semaine pour conférer ensemble des choses qui regardaient leur état ; comme des vertus ecclésiastiques, des fonctions propres de leur ministère, et autres semblables matières, dont ils pourraient tirer une grande utilité pour le bien de leurs

âmes ; outre que ces mêmes conférences serviraient à faire entre eux quelque union particulière au service de Jésus-Christ et de son Eglise, pour s'entr'aider les uns les autres, s'encourager dans leurs travaux, et se perfectionner dans leurs emplois.

Cette proposition fut reçue par eux, comme un avis qui leur venait du ciel par l'organe de M. Vincent ; le mardi fut choisi comme le jour de la semaine qui leur semblait le plus propre pour cette conférence, laquelle ils commencèrent dès ce temps-là, avec l'agrément et permission de M. l'archevêque de Paris (ce fut en l'année 1633), et l'ont depuis toujours continuée avec un très grand fruit, non seulement pour leur propre avancement en la vertu, mais aussi pour le bien de toute l'Eglise, comme l'on verra au second livre. Cette assemblée, petite au commencement, quant au nombre, s'est multipliée avec une bénédiction particulière, et a servi comme d'une pépinière sacrée qui a fourni à la France plusieurs archevêques et évêques qui s'acquittent saintement de leurs charges ; et un grand nombre de vicaires-généraux, officiaux, archidiares, chanoines, curés, et autres ecclésiastiques qui remplissent très dignement les bénéfices, offices, et dignités de l'Eglise ; et qui se sont répandus par tous les diocèses de ce royaume, où ils ont beaucoup profité par le bon exemple de leur vie, et par le zèle qui anime leurs fonctions, et qui les fait travailler avec bénédiction à l'avancement du royaume de Jésus-Christ.

Il est bien vrai que ce n'était en aucune façon pour se produire, ni pour se procurer aucun avantage temporel, ou l'entrée dans les bénéfices, que ces ecclésiastiques s'engageaient dans ces conférences ; au contraire, entre les dispositions qu'on désirait en ceux qui y étaient reçus, une des principales était un grand dégagement de tout propre intérêt, avec une intention pure et simple de se donner parfaitement au service de Dieu, et de correspondre fidèlement à leur vocation. Leur sage et zélé directeur ne leur inculquait pour l'ordinaire autre chose, que l'amour de l'humiliation, du mépris, de la pauvreté et des souffrances, à l'exemple de Jésus-Christ leur divin Maître, dont ils faisaient profession particulière de se rendre imitateurs ; et leurs emplois plus fréquents étaient d'aller catéchiser et confesser les pauvres dans les hôpitaux, dans les prisons, et autres semblables lieux ; ou bien d'aller travailler, quand M. Vincent les y conviait, avec les prêtres de sa Congrégation dans les paroisses des villages, et rendre tous les services qu'ils pouvaient aux pauvres de la campagne ; et enfin de s'occuper dans les emplois ecclésiastiques qui semblent les plus bas et les moins estimés.

Cependant Dieu qui se plaît autant à exalter les humbles, qu'à rabaisser les superbes, voulut se servir de leur abaissement pour les élever : car ces conférences et ces exercices ayant produit un changement assez considérable parmi les ecclésiastiques de Paris, entre lesquels on en voyait plusieurs d'une naissance illustre, mener une vie fort exemplaire, et s'employer avec zèle à diverses œuvres de charité, M. le cardinal de Richelieu, qui en avait ouï parler, voulut en être plus particulièrement informé ; pour ce sujet il manda M. Vincent, et l'ayant entretenu touchant ces assemblées et conférences d'ecclésiastiques, et même sur la conduite et les emplois des prêtres de la Mission, il en fut très satisfait, et conçut dès lors une plus grande estime de la personne et de la vertu de M. Vincent, que le bruit commun ne lui en avait donné, comme il le témoigna à madame la duchesse d'Aiguillon sa nièce ; l'ayant depuis voulu voir en diverses occasions, il l'exhorta de continuer les bonnes œuvres qu'il avait commencées, et lui dit même qu'il estimait que sa Congrégation ferait beaucoup de bien dans l'Eglise, lui promettant toute protection et assistance.

Il désira aussi savoir quels étaient ces bons ecclésiastiques qui s'assemblaient toutes les semaines à Saint-Lazare, quelle était la fin de leurs assemblées, de quelles matières ils traitaient dans leurs conférences, et à quelles œuvres de piété ils s'appliquaient. Et ayant témoigné une satisfaction particulière des réponses que M. Vincent lui fit là-dessus ; comme il avait un grand désir de procurer que les églises de France fussent remplies de bons évêques, et que ceux qui seraient élevés à cette dignité fussent pourvus de toutes les qualités requises pour s'acquitter dignement de leurs obligations ; il lui demanda quels étaient particulièrement ceux qu'il estimait dignes de l'épiscopat, à dessein de les proposer au roi pour être nommés par Sa Majesté aux évêchés qui viendraient à vaquer. M. Vincent lui en ayant nommé quelques uns, ce sage et zélé ministre prit aussitôt la plume, et se donna la peine d'en écrire lui-même la liste de sa propre main. selon l'ordre qu'il les lui nommait. Et ce qui ne doit pas être omis, est que tout ceci se passa si secrètement, et M. Vincent fut si réservé en ce point, qu'aucun des ecclésiastiques de cette conférence n'en a jamais rien su de son vivant, ayant toujours eu un très grand soin de les entretenir dans cet esprit d'humilité, de simplicité et de désintéressement évangélique, sans jamais leur dire aucune parole qui fit paraître qu'il eût la moindre pensée de leur procurer ces grandes charges, mais plutôt les exhortant

incessamment à fuir tout ce qui paraît éclatant et élevé, et à aimer et embrasser leur propre abjection. Nous verrons au second livre plus particulièrement les grands biens que Dieu a tirés de cette assemblée qui se faisait à Saint-Lazare, pour la sanctification du clergé et pour le service de toute l'Eglise ; l'un desquels a été, que cette pratique des conférences ecclésiastiques ayant ainsi commencé à Paris, s'est depuis introduite en plusieurs autres diocèses, où par les soins de MM. les prélats, on voit les curés, les bénéficiers et autres prêtres tant des villes que des champs, s'assembler en certains jours aux lieux qui leur sont désignés, pour y traiter et conférer ensemble des matières qui concernent leur état, et les obligations qui y sont annexées ; le tout avec une très grande utilité, non seulement pour la réformation du clergé, mais aussi pour l'édification des peuples.

En l'année 1642 il se présenta une occasion à M. Vincent d'établir une seconde conférence d'ecclésiastiques au collège des Bons-Enfants, qui fut telle :

Les dames de l'assemblée de la Charité de Paris, dont il sera parlé ci-après, ayant procuré qu'il y eût un certain nombre de prêtres, outre ceux qui demeuraient à l'Hôtel-Dieu, pour être particulièrement employés à l'assistance des malades ; M. Vincent, selon sa charité ordinaire, reçut à Saint-Lazare les six premiers qui y furent destinés, pour les y préparer par les exercices de la retraite ; à la fin de laquelle les ayant exhortés de s'acquitter dignement de cet emploi de charité auquel ils s'allaient appliquer, et de conserver l'esprit de piété et l'union fraternelle entre eux, il s'avisa de leur proposer pour cela divers moyens, dont le principal fut de s'assembler une fois chaque semaine au collège des Bons-Enfants, pour y faire des conférences spirituelles à peu près comme celles de Saint-Lazare : ce que ces bons ecclésiastiques ayant volontiers accepté, il leur désigna le jeudi, comme un jour plus propre que le mardi, auquel se tenait la conférence de Saint-Lazare ; parce que le jeudi n'étant pas ordinairement un jour de classe, cela donnait la commodité à plusieurs ecclésiastiques étudiants en théologie dans l'Université, de pouvoir assister à cette nouvelle conférence, sans perdre aucune de leurs leçons. Ainsi fut commencée cette seconde conférence, qui a toujours continué depuis, et qui a donné moyen à plusieurs ecclésiastiques de joindre l'étude de la vertu avec celle de la science, et de se rendre ainsi plus capables de servir l'Eglise, et de donner une plus grande gloire à Dieu.

CHAPITRE XXVIII,

L'ÉTABLISSEMENT DES HÔPITAUX DE PARIS ET DE MARSEILLE, POUR LES PAUVRES GALÉRIENS.

La miséricorde dont M. Vincent était touché envers les pauvres forçats des galères, tirant son origine de la connaissance qu'il avait eue de leur misère par sa propre expérience, comme il a été dit ; et la charité qui animait son cœur ne lui permettant pas de les mettre en oubli parmi tous les autres importans emplois qui occupaient son esprit ; il tournait souvent ses pensées vers cet hospice qu'il leur avait procuré proche l'église de Saint-Roch, où il les visitait d'affection, ne le pouvant d'effet, pour n'en avoir le temps. Mais considérant que cette charitable entreprise ne pourrait pas longtemps subsister sans quelque revenu assuré, et sans une maison en propre, celle où ils étaient logés n'étant que de louage ; il se résolut de travailler avec le secours de la divine Providence à procurer le remède convenable à ses besoins.

Pour cet effet il sollicita et fit solliciter le feu roi Louis XIII, de glorieuse mémoire, et MM. les échevins de la ville de Paris, d'agréer et consentir que cette ancienne tour qui est entre la porte de Saint-Bernard et la rivière, fût destinée pour servir de retraite à ces pauvres enchaînés ; ce qui lui fut accordé en l'année 1632, et ensuite ils y furent conduits, et pendant, quelques années ils n'y subsistèrent que par les aumônes des personnes charitables. M. Vincent de son côté, pour n'être importun aux autres, pourvoyait lui seul à leur assistance spirituelle, leur envoyant des prêtres de sa Congrégation qui demeuraient au collège des Bons-Enfans, pour leur dire la sainte Messe, et pour les instruire, les confesser, et consoler ; et dans les occasions il conviait des personnes de vertu et de condition de les aller visiter, pour leur faire quelque bien.

Mademoiselle le Gras ne fut pas des dernières à leur rendre toutes sortes de charitables offices, et à les assister de ses propres aumônes ; et comme elle était alors supérieure de la Confrérie de la Charité de la paroisse de Saint-Nicolas du Chardonnet, il lui vint en pensée s'il ne serait pas expédient de proposer aux dames qui en étaient, de faire distribuer à ces

pauvres galériens, qui se trouvaient logés dans la même paroisse, quelque partie des aumônes de la charité ; de quoi ayant donné avis à M. Vincent, il lui fit cette réponse :

« La charité vers ces pauvres forçats est d'un mérite incomparable devant Dieu ; vous avez bien fait de les assister, et vous ferez bien de continuer en la manière que vous le pourrez, jusqu'à ce que j'aie le bien de vous voir, qui sera dans deux ou trois jours. Pensez un peu si votre charité de Saint-Nicolas s'en voudrait charger, au moins pour quelque temps : vous les aideriez de l'argent qui vous reste. Mais quoi ? cela est difficile, et c'est ce qui me fait jeter cette pensée en votre esprit à l'aventure. »

M. Vincent demeura plusieurs années le pourvoyeur de ces pauvres misérables, faisant contribuer sa maison pour leurs besoins corporels, aussi bien que pour les spirituels ; jusqu'à ce qu'il plût à la divine Providence d'inspirer à une personne riche qui mourut environ l'année 1659, de laisser par son testament six mille livres de rente, pour être appliquées par madame N. sa fille et son héritière, suivant l'avis de quelque ecclésiastique, au soulagement des criminels condamnés aux galères. Ce ne fut pas néanmoins sans peine que M. Vincent, après avoir fait beaucoup de sollicitations, et souffert plusieurs rebuts de la part du mari de cette dame, obtint enfin de lui et d'elle, par l'entremise de feu M. Molé alors procureur général, qu'ils assigneraient tous deux un fonds suffisant pour assurer cette rente ; comme ils firent. Cette dame même ayant appris de M. Vincent l'état déplorable auquel ces forçats étaient réduits, avant qu'on en prît quelque soin, et combien il était important de perpétuer cette assistance ; elle eut cette affaire fort à cœur, et consentit, après en avoir conféré diverses fois avec lui, que M. le procureur général en eût l'administration temporelle à perpétuité. Elle désira encore depuis qu'il y eût des Filles de la Charité destinées pour le service de ces pauvres forçats, particulièrement des malades, et leur fit assurer leur entretien sur ladite rente de 6000 livres. Et d'autant qu'on prétendait que MM. les ecclésiastiques de Saint-Nicolas du Chardonnet étaient tenus d'administrer les sacrements à ces pauvres gens, et d'enterrer leurs morts, à cause qu'ils étaient logés dans leur paroisse ; M. Vincent représenta que la charge était fort grande, et quelques dames ayant joint leurs instances aux siennes, firent en sorte qu'on leur accorda trois cents livres de rente, à condition qu'ils seraient tenus de leur dire la sainte

Messe, leur faire des exhortations et catéchismes, et leur rendre les autres assistances spirituelles ; de quoi ils se sont toujours acquittés, et s'acquittent encore très dignement, et avec une très grande charité ; ce qui n'a pas empêché que M. Vincent n'ait fait faire des missions de temps en temps à ces pauvres enchaînés, surtout lorsqu'ils se trouvaient en grand nombre, et qu'ils étaient près d'être menés aux galères, pour les consoler et disposer à faire un bon usage de leurs peines.

Il semblait qu'il ne se pouvait rien faire davantage pour le soulagement de ces pauvres forçats, et un cœur moins embrasé de charité que celui de M. Vincent, se fût contenté de leur avoir procuré cette retraite, avec toutes les assistances corporelles et spirituelles qu'ils y recevaient : mais l'amour qu'il avait pour eux ne lui permettait pas de les quitter, ni de s'en séparer. Il les accompagna de ses charitables soins jusqu'à Marseille, où il les trouva dans un état encore plus misérable que celui dont il les avait délivrés à Paris ; car ceux qui devenaient malades demeuraient toujours attachés à la chaîne sur les galères, où ils étaient rongés de vermine, accablés de douleurs, et presque consumés de pourriture et d'infection. Son cœur pitoyable fut sensiblement touché, voyant des hommes faits à l'image de Dieu dans une telle extrémité de misère, et des chrétiens réduits à mourir comme des bêtes. Cela le fit résoudre d'avoir recours à M. le cardinal de Richelieu pour lors général des galères, et à madame la duchesse d'Aiguillon sa nièce ; et leur ayant représenté l'état de ces misérables forçats, et l'extrême nécessité d'un hôpital, pour les y faire porter et assister lorsqu'ils seraient malades, leur piété procura qu'on en bâtit un à Marseille ; à quoi feu M. Gault, évêque de Marseille, dont la mémoire est en bénédiction, et feu M. le chevalier de Simiane de la Coste, gentilhomme provençal très charitable, ont aussi beaucoup contribué de leurs soins et sollicitations. Mais comme ce n'était pas assez d'avoir une maison sans revenu, M. Vincent, après la mort du roi Louis XIII, ayant été appelé par la reine régente pour lui donner ses avis dans les affaires ecclésiastiques et autres œuvres de piété, porta Sa Majesté à faire en sorte que le roi son fils, heureusement régnant, se rendit le fondateur de cet hôpital ; ce qu'il fit par ses lettres-patentes de l'année 1645, par lesquelles Sa Majesté assigna audit hôpital douze mille livres de revenu annuel sur les gabelles de Provence ; et ordonna que les prêtres de la Mission qui étaient dès lors établis à Marseille, comme il se dira ci-après, auraient la direction spirituelle de cet hôpital à perpétuité, suivant le pouvoir qui leur en avait été octroyé par le

seigneur évêque, et qu'ils auraient aussi à perpétuité la direction temporelle du même hôpital conjointement avec quatre des principaux et des plus zélés bourgeois de la ville. Et afin que les galères fussent à l'avenir pourvues de bons aumôniers, Sa Majesté ordonna par ces mêmes lettres, que le supérieur de la maison de la Mission de Marseille aurait droit de les nommer, et aussi de les destituer quand besoin serait ; et même de les obliger de vivre en communauté en leur dite maison, lorsque les galères seraient au port de Marseille, pour être rendus capables par les exercices qu'ils y pratiqueraient, de bien faire leurs fonctions d'aumôniers. Pour cet effet Sa Majesté unit à perpétuité la charge d'aumônier royal à la Congrégation de la Mission, afin que les missionnaires qui étaient employés à procurer le salut des forçats, eussent tout le pouvoir nécessaire pour y travailler avec plus de fruit et de bénédiction.

M. le chevalier de la Coste avait un tel zèle pour cet établissement, qu'il vint exprès à Paris pour solliciter l'expédition de ces lettres, et les ayant enfin obtenues à la recommandation de M. Vincent, voici en quels termes il lui en écrivit l'an 1645 :

« Je vous écris pour vous faire voir le progrès de l'hôpital, à
« l'établissement duquel vous avez tant contribué. Vous aurez ap-
« pris par ma dernière, comme après beaucoup de résistance, par
« l'aide de Notre Seigneur, on nous a donné les malades des ga-
« lères. Certes je ne vous saurais exprimer la joie que reçoivent ces
« pauvres forçats, lorsqu'ils se voient transportés de cet enfer
« dans l'hôpital qu'ils appellent un paradis ; à l'entrée seulement
« on les voit guérir de la moitié de leur mal, parce qu'on les dé-
« charge de la vermine dont ils viennent couverts, on leur lave les
« pieds, puis on les porte dans un lit un peu plus mou que le bois
« sur lequel ils ont accoutumé de coucher. Et ils sont tous ravis de
« se voir couchés, servis, et traités avec un peu plus de charité
« que dans les galères, où nous avons renvoyé grand nombre de
« convalescens qui y fussent morts. Certes, Monsieur, nous pouvons
« dire que Dieu a béni cette œuvre, ce qui paraît non seulement en
« la conversion des mauvais chrétiens, mais même des Turcs qui
« demandent le saint baptême. »

Depuis ce temps, la plupart des galères ayant été transférées de Marseille à Toulon, le soin des malades y a été aussi transmis ; on y a pris une maison à louage pour les y retirer, où il y a ordinairement un prêtre de la Mission

qui les assiste spirituellement, et qui veille à ce qu'ils soient pourvus de tout ce qui est nécessaire pour le soulagement de leurs corps, dans leurs maladies.

CHAPITRE XXIX.

L'INSTITUTION D'UNE COMPAGNIE DE DAMES POUR LE SERVICE DE L'HÔTEL-DIEU DE PARIS, ET POUR PLUSIEURS AUTRES ŒUVRES PUBLIQUES DE CHARITÉ, TANT A PARIS QU'AILLEURS.

La multiplicité des misères qui se trouvent en cette vallée de larmes, oblige les âmes charitables de multiplier leurs soins, et diversifier les moyens pour secourir les misérables, et pour leur donner ou procurer quelque soulagement. M. Vincent étant vraiment animé de cette vertu, avait toujours les oreilles ouvertes pour écouter les avis de cette nature, et le cœur disposé pour les embrasser. Il est vrai qu'il tenait cette maxime de ne s'ingérer jamais de lui-même à entreprendre de nouvelles œuvres, mais il attendait que la volonté de Dieu lui fût manifestée, plutôt par les sentimens des autres, principalement de ses supérieurs, que par les siens propres ; car son humilité lui donnait toujours de la défiance de ses lumières particulières, et lui faisait croire qu'il pouvait se tromper, surtout lorsqu'il était question de connaître les desseins de Dieu dans quelques entreprises extraordinaires ; c'est pourquoi il écoutait non seulement avec attention, mais aussi avec respect, ce qui lui était proposé en telles occasions de la part des personnes qui faisaient profession de vertu. Ce fut dans cet esprit qu'il écouta une proposition qui lui fut faite en l'année 1634, par madame la présidente Goussault, dont la mémoire est en bénédiction à cause de ses rares vertus, et particulièrement pour son excellente charité. Cette dame étant demeurée veuve à la fleur de son âge, et pouvant prétendre à de grands établissemens dans le monde, comme ayant toutes les qualités et tous les dons de nature et de fortune qui sont ordinairement les plus estimés et recherchés, elle renonça néanmoins de grand cœur à tous ces avantages, et en fit un sacrifice à Jésus-Christ ; prenant une généreuse résolution de s'employer uniquement à son service en la personne des pauvres, particulièrement des malades. Elle allait souvent les visiter à l'Hôtel-Dieu de Paris, et n'y trouvant pas les choses dans l'ordre qu'elle eût bien désiré,

et tel qu'il a été depuis établi, elle eut recours à M. Vincent, le priant d'étendre sa charité sur ces pauvres, et d'aviser aux moyens de procurer quelque secours à ce grand hôpital. Mais comme il se conduisait en toutes choses avec prudence et discrétion, il ne crut pas d'abord devoir porter (comme l'on dit) la faux en la moisson d'autrui, ni s'ingérer de faire aucune chose dans un hôpital qui avait pour directeurs et administrateurs, tant au spirituel qu'au temporel, des personnes qu'il estimait très sages et très capables d'y apporter les réglemens nécessaires. Cette vertueuse dame, après avoir continué long-temps ses sollicitations envers lui, voyant qu'elle ne pouvait rien gagner sur son esprit, et qu'il s'excusait toujours de se mêler de cette affaire, s'adressa à feu M. l'archevêque de Paris, lequel fit savoir à M. Vincent qu'il serait fort content qu'il écoutât la proposition de cette dame, qui était d'établir une assemblée de dames, qui prendraient quelque soin particulier des malades de l'Hôtel-Dieu, et qu'il pensât aux moyens de faire cet établissement.

M. Vincent ayant reçu cet ordre, et reconnaissant la volonté de Dieu par l'organe de son prélat, prit résolution d'y travailler. Pour cet effet il assembla quelques dames, et leur en fit l'ouverture avec des paroles si énergiques, qu'elles prirent aussitôt résolution de se donner à Dieu pour entreprendre cette bonne œuvre. Voici les noms des premières dames qui l'ont commencée, qui se trouvent dans une de ses lettres à mademoiselle le Gras.

« L'assemblée se fit hier chez madame Goussault ; mesdames
« de Villesavin, de Bailleul, du Mecq, Saintot et Poulailhon
« s'y trouvèrent : la proposition fut agréée, et on résolut de s'as-
« sembler encore lundi prochain, et que cependant l'on offrira
« l'affaire à Dieu, et que l'on communiera pour cela : et chacune
« proposera la chose aux dames et demoiselles de sa connais-
« sance ; madame de Beaufort en sera. L'on aura besoin de vous
« et de vos filles ; l'on estime qu'il en faudra quatre ; c'est pour-
« quoi il faut penser au moyen d'en avoir de bonnes. »

Là seconde assemblée fut plus nombreuse que la première ; madame la chancelière s'y trouva, madame Fouquet, madame de Traverzai, et plusieurs autres dames de vertu et de condition qui s'associèrent aux premières ; et toutes ensemble firent élection de trois officières, savoir d'une supérieure, d'une assistante, et d'une trésorière ; madame Goussault fut la première supérieure, et M. Vincent demeura le directeur perpétuel de cette

Compagnie. L'odeur des vertus et du bon exemple de celles-là, en attira un grand nombre d'autres ; en sorte que plus de deux cents dames s'y sont enrôlées, même de la plus haute condition, comme présidentes, comtesses, marquises, duchesses et princesses, qui ont tenu à l'honneur de s'offrir à Dieu pour servir ses pauvres, les reconnaissant comme les membres vivans de son fils Jésus-Christ.

Par cette Compagnie M. Vincent commença, dès la susdite année 1634, de procurer un service et un secours qui a été très avantageux à l'Hôtel-Dieu, et qui ayant duré toute sa vie, se continue encore avec bénédiction après sa mort. Il consiste en diverses assistances corporelles et spirituelles que les dames rendent aux pauvres malades, et que ce père des pauvres leur conseilla d'ajouter aux anciens usages de cet hôpital, qui jusqu'alors, faute de soin ou de moyens, laissait manquer les pauvres de plusieurs choses requises pour leur soulagement. Ils y étaient alors pour le moins 1000 ou 1200 d'ordinaire, et depuis ils ont été jusqu'au nombre de 2000 et davantage ; c'est un flux et un reflux continuel de pauvres malades, qui entrent et qui sortent ; les uns y demeurent huit ou quinze jours ; les autres un mois ou davantage ; il y a des jours qu'on en reçoit 50 ou 60 ou 80, et quelquefois 100 ; et tous les ans il y en passe du moins 20 ou 25000, dont les uns guérissent, les autres meurent : et pour les uns et pour les autres, il y a une grande moisson d'âmes à faire, et une occasion favorable de travailler avec grand fruit, tant pour les mettre en état de commencer une bonne vie, par une confession générale et par une vraie conversion de leurs mœurs, que pour leur aider, quand leur dernière heure est venue, à finir leur vie par une bonne mort.

M. Vincent n'eut pas peine d'associer ces dames, ni de les disposer à travailler pour les pauvres, mais bien de les mettre en exercice dans l'Hôtel-Dieu. Aussi leur prédit-il, lorsqu'il leur représenta le mérite et l'importance de cette entreprise, qu'elle ne serait pas sans difficultés de la part de quelques personnes qui pourraient leur être contraires, dans la pensée que ces exercices de charité feraient connaître les défauts qui étaient alors dans cet hôpital : de sorte qu'elles devaient se représenter que s'il y avait de grands biens à faire, il y avait aussi beaucoup d'obstacles à surmonter, et par conséquent qu'il était nécessaire de s'y préparer, et de bien prendre ses mesures ; sur quoi il ne manqua pas de leur donner tous les avis les plus convenables touchant la manière de s'y comporter. Et de sa part il jugea qu'il devait prévenir MM. les supérieurs spirituels et temporels de cet

hôpital, leur donnant connaissance de la bonne intention de ces vertueuses et charitables dames, et de l'ordre qui avait été donné par M. l'archevêque, afin qu'ils agréassent l'assistance qu'elles avaient dessein de rendre aux malades, comme ils l'agrèèrent en effet.

Enfin après avoir nommé celles qui devaient commencer cette charitable visite des pauvres malades, et les autres qui les devaient suivre, il leur recommanda, comme il a encore fait depuis en diverses occasions : 1° d'invoquer tous les jours en entrant dans l'Hôtel-Dieu, l'assistance de Notre Seigneur qui est le vrai père des pauvres, par l'entremise de la très sainte Vierge, et de saint Louis fondateur de cette maison ; 2° de se présenter ensuite aux religieuses qui ont le soin des malades, s'offrant de les servir avec elles pour participer au mérite de leurs bonnes œuvres ; 3° d'estimer et respecter les mêmes religieuses comme des anges visibles, leur parlant avec douceur et humilité, et leur rendant une entière déférence ; 4° s'il arrivait que ces bonnes filles ne prissent pas toujours en bonne part leur bonne volonté, qu'elles leur en fissent des excuses, et tâchassent d'entrer dans leurs sentimens, sans jamais les contredire, ni les contrister, ni vouloir l'emporter sur elles.

« Nous prétendons, leur disait-il, de contribuer au salut et au
« soulagement des pauvres, et c'est chose qui ne se peut sans
« l'aide et l'agrément de ces bonnes religieuses qui les gouver-
« nent. Il est donc juste de les prévenir d'honneur, comme leurs
« mères, et les traiter comme les épouses de Notre Seigneur et
« les dames de la maison : car c'est le propre de l'Esprit de Dieu
« d'agir suavement, et c'est le moyen le plus assuré de réussir,
« que de l'imiter en cette manière d'agir. »

Voilà quel était l'esprit avec lequel M. Vincent entreprit cette sainte œuvre, et la prudente et sage conduite sous laquelle ces vertueuses dames commencèrent d'aller exercer leur charité envers les pauvres de l'Hôtel-Dieu, où elles trouvèrent un facile accès par cet abord amiable et respectueux à l'égard des religieuses, dont elles gagnèrent incontinent les cœurs, par les services et assistances qu'elles rendaient, non seulement aux malades et convalescens, mais aussi aux parens des mêmes religieuses, lorsqu'elles les en requéraient pour quelques affaires de famille : et par ce moyen elles eurent toute liberté d'aller de salle en salle, et de lit en lit, consoler les pauvres malades, leur parler de Dieu, et les porter à faire un bon usage de leurs infirmités.

Et pour ne point faire cette visite des malades les mains vides, elles convinrent avec M. Vincent qu'il était expédient, outre les paroles de consolation et d'édification qu'on leur disait, de leur porter quelques douceurs par manière de collation entre le dîner et le souper. A cet effet elles louèrent une chambre près l'Hôtel-Dieu, pour y préparer et garder les confitures, fruits, bassins, plats, linges, et autres ustensiles convenables. Il fut aussi résolu d'y mettre des Filles de la Charité, pour acheter et préparer toutes les choses nécessaires, et pour aider les dames à distribuer ces collations aux malades. M. Vincent était absent lorsque ces Filles y furent établies, et l'ayant su il en écrivit à mademoiselle le Gras en ces termes : « Dieu vous bénisse, Mademoiselle, de ce que « vous êtes allée mettre vos filles en fonction à l'Hôtel-Dieu, et
« de tout ce qui s'en est suivi. Ménagez votre santé ; car vous
« voyez le besoin qu'on a de vous. » Mais parce que cette vertueuse demoiselle, qui était fort zélée pour le service de ces pauvres malades, craignait toujours de ne pas faire assez pour correspondre aux desseins de Dieu, quoiqu'elle s'y employât autant qu'elle pouvait, M. Vincent dans une autre lettre lui dit ces paroles dignes de remarque : « D'être toujours à l'Hôtel-Dieu, il n'est pas expé-
« dient ; mais d'y aller et venir, il est à propos. Ne craignez pas
« de trop entreprendre, en faisant le bien qui se présente à vous ;
« mais craignez le désir d'en faire plus que vous ne faites, et
« que Dieu ne vous donne le moyen de faire. La pensée d'aller au
« delà me fait trembler de peur, parce qu'elle me semble un crime
« aux enfans de la Providence. Je remercie Notre Seigneur de la
« grâce qu'il fait à vos filles, d'être si généreuses et si bien dispo-
« sées à lui rendre service. Il y a sujet de croire que sa bonté,
« comme vous dites, daigne suppléer à ce qui leur peut manquer
« de votre part, vous trouvant nécessité de vaquer souvent à
« d'autres choses, qu'à celles qui regardent leur conduite. »

Les dames ayant cette chambre et ces filles, faisaient au commencement préparer des bouillons au lait pour les malades auxquels ils étaient propres, qui sont pour l'ordinaire en assez grand nombre, et leur en faisaient la distribution tous les matins. Après le dîner sur les trois heures, elles portaient la collation pour tous, c'est à savoir du pain blanc, du biscuit, des confitures, et de la gelée ; des raisins et des cerises en la saison ; et durant l'hiver, des citrons, des poires cuites, et des rôties au sucre. Quoique depuis

elles en aient retranché le pain, les biscuits, et les citrons, pour n'en pouvoir soutenir la dépense ; comme aussi les bouillons au lait, parce que MM. les administrateurs en ont fait donner. Elles allaient quatre ou cinq ensemble chaque jour à leur tour distribuer cette collation, ceintes de tabliers, et se séparant par les salles, passaient d'un lit à un autre, pour présenter ces petites douceurs, et rendre ce service aux pauvres malades, ou plutôt à Notre-Seigneur en leur personne. Voilà ce qu'elles faisaient pour le soulagement de leur corps.

Mais pour ce qui est de l'assistance spirituelle de leurs âmes, elle consistait à leur parler avec grande douceur, leur témoignant compassion de leurs maux, les exhortant à les souffrir avec patience et avec soumission à la volonté de Dieu. Et quant aux femmes et filles qu'elles trouvaient n'être pas suffisamment instruites des choses nécessaires à salut, elles leur enseignaient familièrement et par manière d'entretien ce qu'elles étaient obligées de croire et de faire ; puis elles les disposaient à faire de bonnes confessions générales, si elles voyaient qu'elles en eussent besoin ; et enfin elles tâchaient de les préparer à bien mourir, si leurs maladies étaient périlleuses ; ou à prendre une ferme résolution de bien vivre, si elles étaient en espérance de recouvrer leur santé.

Pour leur faciliter cet exercice de charité, M. Vincent fit imprimer un petit livret qui contenait les points principaux, desquels il était plus nécessaire d'instruire les pauvres malades ; et recommanda particulièrement quatre choses aux dames, lorsqu'elles iraient leur rendre cet office de charité.

1. De tenir ce livre en leurs mains lorsqu'elles parleraient à ces pauvres, afin qu'il ne semblât pas qu'elles voulussent leur faire des prédications, ni aussi leur parler d'elles-mêmes ; mais seulement selon ce qui était contenu et qu'elles apprenaient dans ce livre.

2. De s'habiller le plus simplement qu'elles pourraient aux jours qu'elles iraient à l'Hôtel-Dieu, afin de paraître sinon pauvres avec les pauvres, au moins fort éloignées de la vanité et du luxe des habits, pour ne pas faire peine à ces pauvres infirmes, lesquels Voyant les excès et superfluités des personnes riches, se contristent ordinairement davantage de ce qu'ils n'ont pas pour eux les choses même qui leur sont nécessaires.

3. De se comporter envers les pauvres malades avec grande humilité, douceur et affabilité ; leur parlant d'une manière familière et cordiale, pour les gagner plus facilement à Dieu. Enfin il leur marqua de quelle façon elles

devaient leur parler de la confession générale ; et quoique ce fût en termes fort simples et populaires, le pieux lecteur aura consolation en les lisant ici, d'y voir une expression naïve de la charité dont le cœur de ce père des pauvres était rempli. Voici comme il conviait ces vertueuses dames de parler aux pauvres femmes et filles malades, pour les disposer et instruire à faire une confession générale.

« Ma bonne sœur, y a-t-il long-temps que vous ne vous êtes point
« confessée ? N'auriez-vous point la dévotion de faire une confes-
« sion générale, si l'on vous disait comme il la faut faire ? On
« m'a dit à moi qu'il était important pour mon salut d'en faire une
« bonne avant que de mourir, tant pour réparer les défauts des
« confessions ordinaires que j'ai peut-être mal faites, que pour
« concevoir un plus grand regret de mes péchés, en me repre-
« sentant les plus griefs que j'ai commis en toute ma vie, et la
« grande miséricorde avec laquelle Dieu m'a supportée, ne
« m'ayant pas condamnée ni envoyée au feu d'enfer lorsque je
« l'ai mérité, mais m'ayant attendue à pénitence pour me les par-
« donner et pour me donner enfin le paradis, si je me convertis-
« sais à lui de tout mon cœur, comme j'ai un bon désir de faire
« avec le secours de sa grâce. Or, vous pouvez avoir les mêmes
« raisons que moi de faire cette confession générale, et de vous
« donner à Dieu pour bien vivre à l'avenir. Et si vous voulez sa-
« voir ce que vous avez à faire pour vous ressouvenir de vos pé-
« chés, et ensuite pour vous bien confesser, on m'a appris à moi-
« même à m'examiner comme je vais vous le dire, etc. On m'a
« aussi appris comment il fallait former en mon cœur une vraie
« contrition de mes péchés, et à en faire les actes en cette ma-
« nière, etc. On m'a aussi enseigné à faire des actes de foi, d'es-
« pérance, d'amour de Dieu en cette manière, etc. »

Voilà comment ces vertueuses et charitables dames, par l'avis de ce sage directeur de leur assemblée, se comportaient envers ces pauvres malades, pour les instruire et pour les préparer à faire une bonne confession ; ce qu'elles faisaient non seulement avec succès et bénédiction, mais aussi d'une telle manière, que personne n'y pouvait trouver à redire, mais plutôt en tirer de l'édification, et profiter de leurs bons exemples.

Environ deux ans après le premier établissement de cette compagnie, M. Vincent jugea qu'il était expédient de députer un certain nombre de dames

de trois mois en trois mois, qui s'appliqueraient particulièrement à l'instruction et consolation spirituelle des pauvres malades, pendant que les autres vaqueraient à leur donner quelque soulagement corporel ; l'expérience ayant fait connaître qu'il était difficile que celles qui travaillaient à l'un, pussent aussi s'employer à l'autre ; outre qu'on pourrait, par ce moyen, choisir et députer celles qui seraient trouvées les plus propres pour l'exercice de ces œuvres de miséricorde spirituelles, les unes n'y ayant pas si grande aptitude que les autres. Elles s'assemblèrent donc toutes à cet effet, et la compagnie ayant approuvé la proposition qui en fut faite, on prit résolution de l'exécuter, et on en députa quatorze pour travailler pendant trois mois à ce saint emploi. Dès le lendemain celles qui avaient été ainsi députées, furent, suivant l'avis de M. Vincent, prendre la bénédiction de celui ou de ceux d'entre MM. les chanoines de Notre-Dame qui exerçaient la charge de supérieurs de l'Hôtel-Dieu, et ensuite elles commencèrent à aller deux chaque jour de la semaine les unes après les autres visiter, consoler, et instruire les malades. De trois mois en trois mois aux quatre-temps de l'année on en élisait d'autres qui faisaient de même : et M. Vincent assemblait tant celles qui sortaient de charge que les autres qui y entraient, avec les officières de la compagnie, dans leur chambre près de l'Hôtel-Dieu ; et là celles qui sortaient de charge rapportaient de quelle façon elles y avaient procédé, et les fruits que Dieu en avait fait réussir, afin que ce qu'elles avaient bien fait servît de règle aux autres qui leur succédaient, et leurs bons succès d'encouragement pour s'employer avec plus d'affection au même exercice. M. Vincent appuyait de ses avis, quand il le jugeait nécessaire, les choses qu'il fallait suivre, et faisait prendre garde à celles qui étaient à éviter, leur recommandant toujours de se comporter envers les religieuses et les pauvres de la manière qui a été dite ci-devant.

Quand les pauvres malades étaient suffisamment instruits et disposés à faire leurs confessions générales, les dames prenaient au commencement le soin de faire prier quelques religieux de les aller entendre ; mais quelques difficultés étant survenues qui les empêchèrent de continuer, elles y employèrent, avec l'approbation et permission des supérieurs, deux prêtres, en leur donnant quelque honnête rétribution ; l'un desquels savait parler plusieurs langues pour la commodité des pauvres malades étrangers. Et comme ces deux n'y purent suffire, et que d'ailleurs le nombre des malades augmentant, les dames se trouvaient surchargées de l'instruction ; outre que la bienséance ne leur permettait pas de vaquer à celle des hommes, pour

leur apprendre à bien faire leurs confessions générales ; elles convinrent avec MM. les supérieurs de mettre six prêtres à l'Hôtel-Dieu pour instruire les hommes et pour entendre les confessions, tant des hommes que des femmes, afin de suppléer par ce moyen au défaut des autres prêtres habitués au même lieu, lesquels étant attachés au chœur pour les divins offices, ne pouvaient s'appliquer au soin des malades. Ces six prêtres ne devaient s'employer qu'à l'assistance spirituelle de ces pauvres malades, et pour cela ils n'étaient point du tout obligés d'assister aux offices ; et avant d'entrer à l'Hôtel-Dieu, ils devaient faire une retraite en la maison de Saint-Lazare où demeurait M. Vincent, et la renouveler en la même maison tous les ans, pour se bien disposer aux offices de charité qu'ils exerçaient. Les dames leur donnaient quarante écus à chacun, et outre cela, ils avaient tous les jours leurs messes en l'église de Notre-Dame, et étaient logés et nourris à l'Hôtel-Dieu.

Or, pour connaître les grands biens que cette compagnie des dames a produits pour le salut et pour la sanctification des pauvres malades de l'Hôtel-Dieu, il faut remarquer qu'avant qu'elle fût établie, c'était la coutume de faire confesser les malades en entrant, lesquels, pour l'ordinaire, n'ayant point été instruits ni disposés, et étant dans le trouble et dans la douleur que leur causait leur mal, faisaient souvent des confessions nulles et sacrilèges : d'ailleurs il se trouvait parmi ces malades assez fréquemment des hérétiques qui, n'osant pas dire quelle était leur religion de peur d'être renvoyés, faisaient semblant de se confesser comme les autres, et de la sorte il s'y commettait de très grands abus, et ne s'y faisait que très peu de vraies conversions. On ne leur parlait jamais de confession générale, ni même de faire une autre confession, sinon aux approches de la mort, lorsqu'ils étaient autant ou plus incapables de se bien confesser que la première fois. C'est à tous ces besoins et à tous ces abus qu'il a plu à Dieu de pourvoir par l'établissement de cette compagnie des dames ; lesquelles, par leurs emplois charitables et par leur zèle soutenu et assisté de la prudente conduite de M. Vincent, ont non seulement remédié à ces maux, mais aussi procuré de très grands biens pour la sanctification et pour le salut de ces pauvres malades. C'est Dieu seul qui connaît tous les bons effets que cette assistance a produits avec le secours de sa grâce ; c'est lui qui sait le nombre de ceux qui ont été mis en état de bien mourir, ou de commencer une bonne vie, On peut néanmoins dire qu'il ne peut avoir été que très grand, quant à la conversion des mœurs, s'il est permis d'en juger par la

comparaison des conversions qui regardaient la religion : car dès la première année seulement, sans parler des autres suivantes, la bénédiction de Dieu fut si abondante sur cette sainte œuvre, qu'il y eut plus de sept cent soixante personnes dévoyées de la vraie foi, tant luthériens, calvinistes que Turcs, dont plusieurs avaient été blessés et pris sur mer, ensuite menés à Paris, et envoyés à l'Hôtel-Dieu, qui se convertirent et embrassèrent la religion catholique. Et cette grâce extraordinaire que Dieu répandait sur les emplois et les soins charitables de ces dames mit l'Hôtel-Dieu en telle estime, qu'une honnête bourgeoise de Paris étant malade, demanda d'y être reçue en payant sa dépense, et bien au delà, pour y être secourue et assistée spécialement comme les pauvres, ce qui lui fut accordé.

M. Vincent a eu la consolation de voir tous ces grands biens, qui étaient comme les fruits de ses mains et de ses charitables entremises, que Dieu lui avait fait goûter pendant sa vie, durant plus de vingt-cinq ans, lesquels continuent encore après sa mort, avec la même bénédiction. Il invita un jour les dames en leur assemblée à la reconnaissance qu'elles devaient rendre à Dieu de ce qu'il avait daigné les choisir et se servir d'elles pour opérer de si grands biens. « O mesdames ! leur dit-il, que vous devez bien rendre grâce à Dieu de l'attention qu'il vous a fait faire aux besoins corporels de ces pauvres : car l'assistance de leurs corps a produit cet effet de la grâce, de vous faire penser à leur salut en un temps si opportun, que la plupart n'en ont jamais d'autre pour se bien préparer à la mort. Et ceux qui relèvent de maladie ne penseraient guère à changer de vie, sans les bonnes dispositions où on tâche de les mettre. »

CHAPITRE XXX.

ÉTABLISSEMENT D'UN HÔPITAL POUR LES ENFANS TROUVÉS.

Les peintres voulant représenter la Charité sous quelque figure sensible, la dépeignent ordinairement avec plusieurs mamelles, et un nombre de petits enfans qu'elle tient entre ses bras et. sur son sein. Si on voulait faire un emblème de la charité de M. Vincent, il ne faudrait point se servir d'autre peinture que de celle-là qui viendrait aussi fort à propos au sujet dont nous allons parler en ce chapitre. Nous y verrons ce saint homme comme le père nourricier d'un très grand nombre de pauvres petits enfans délaissés, auxquels on peut dire qu'il a donné et conservé la vie, leur procurant, au lieu de leurs marâtres qui les avaient si inhumainement exposés et abandonnés, autant de mères très charitables, qu'il a excité et porté de dames vertueuses à prendre soin de pourvoir à leur nourriture et à leurs autres nécessités. Voici de quelle façon et par quelle occasion cette entreprise vraiment chrétienne a commencé.

La ville de Paris étant d'une étendue excessive, et le nombre de ses habitans presque innombrable, il se trouve beaucoup de déréglemens en la vie de quelques personnes particulières auxquels il n'est pas possible d'apporter un tel remède qu'il ne reste toujours plusieurs désordres, entre lesquels un des plus pernicieux est l'exposition et l'abandon des enfans nouvellement nés dont souvent on met, non seulement la vie, mais aussi le salut en péril ; les mères dénaturées, ou autres qui exercent cette inhumanité envers ces petites créatures innocentes, ne se souciant guère de leur procurer le baptême pour les mettre en état de salut.

On a remarqué qu'il ne se passe aucune année qu'il ne s'en retrouve au moins trois ou quatre cents exposés, tant en la ville qu'aux faubourgs ; et selon l'ordre de la police il appartient à l'office des commissaires du Châtelet, et de lever ces enfans ainsi exposés, et de faire des procès-verbaux du lieu et de l'état où ils les ont trouvés.

Ils les faisaient porter ci-devant en une maison qu'on appelait la Couche, en la rue Saint-Landry, où ils étaient reçus par une certaine veuve qui y

demeurait avec une ou deux servantes, et se chargeait du soin de leur nourriture ; mais ne pouvant suffire pour un si grand nombre, ni entretenir des nourrices pour les allaiter, ni nourrir et élever ceux qui étaient sevrés, faute d'un revenu suffisant, la plupart de ces pauvres enfans mouraient de langueur en cette maison, ou même les servantes, pour se délivrer de l'importunité de leurs cris, leur faisaient prendre une drogue pour les endormir, qui causait la mort à plusieurs. Ceux qui échappaient à ce danger, étaient ou donnés à qui les venait demander, ou vendus à si vil prix, qu'il y en a eu pour lesquels on n'a payé que vingt sous. On les achetait ainsi, quelquefois pour leur faire téter des femmes gâtées, dont le lait corrompu les faisait mourir, d'autres fois pour servir aux mauvais desseins de quelques personnes qui supposaient des enfans dans les familles, d'où arrivaient d'étranges désordres. Et on a su qu'on en avait acheté (ce qui fait horreur) pour servir à des opérations magiques et diaboliques ; de sorte qu'il semblait que ces pauvres innocens fussent tous condamnés à la mort, ou à quelque chose de pire, n'y en ayant pas un seul qui échappât à ce malheur, parce qu'il n'y avait personne qui prît soin de leur conservation. Et ce qui est encore plus déplorable, plusieurs mouraient sans baptême, cette veuve ayant avoué qu'elle n'en avait jamais baptisé ni fait baptiser aucun.

Ce désordre si étrange dans une ville si riche, si bien policée et si chrétienne qu'est celle de Paris, toucha sensiblement le cœur de M. Vincent lorsqu'il en eut connaissance ; mais ne sachant comment y pourvoir, il en parla à quelques unes des dames de la Charité, et les convia d'aller quelquefois dans cette maison, non pas tant pour découvrir le mal qui était assez connu, que pour voir s'il n'y aurait point quelque moyen d'y remédier. Ce qu'ayant fait, elles furent excitées à un très grand sentiment de compassion envers ces pauvres petits innocens, qui étaient à la vérité bien plus à plaindre que ceux qu'Hérode fit massacrer ; et ne pouvant se charger de tous, elles eurent la pensée d'en prendre quelques uns pour leur sauver la vie. Elles se résolurent d'abord d'en nourrir douze ; et pour honorer la Providence divine, ne sachant pas ses desseins sur ces petites créatures, elles les tirèrent au sort. Ils furent mis dans une maison de louage, hors la porte Saint-Victor, en l'année 1638, sous le soin de mademoiselle le Gras, et de quelques filles de la Charité que M. Vincent y envoya. On essaya au commencement de les faire subsister avec du lait de chèvre ou de vache, et depuis on leur donna des nourrices.

Ces vertueuses dames en retiraient encore d'autres de temps en temps, selon la dévotion et les moyens qu'elles en avaient, et toujours au sort, comme les premiers. Elles se sentaient même fort pressées par les élans de leur charité, et de la compassion qu'elles avaient de ceux qui restaient dans l'abandon, de se charger de tout le reste, et d'entreprendre leur nourriture et éducation : mais comme cette charge et cette entreprise était au dessus de leurs forces, l'impossibilité d'y satisfaire les obligeait de retenir ces bons mouvemens dans leur cœur, sans passer à l'effet.

Enfin, après avoir beaucoup prié Dieu, et concerté souvent ensemble sur ce sujet, elles tinrent une assemblée générale au commencement de l'année 1640, dans laquelle M. Vincent leur représenta avec des paroles animées de son zèle, l'importance et la nécessité de cette bonne œuvre, et le grand service qu'on y pouvait rendre à Dieu, en pratiquant excellemment une vertu qui lui est si agréable ; elles prirent une généreuse résolution d'embrasser le soin de la nourriture et de l'éducation de ces petits enfans. Pour ne s'engager toutefois inconsidérément en une telle entreprise ; suivant l'avis de ce sage directeur, elles ne le firent que par manière d'essai, sans dessein de s'en charger par aucune sorte d'obligation, vu que pour lors il n'y avait que douze ou quatorze cents livres par an de revenu assuré. Mais quoique, depuis, le roi leur ait assigné douze mille livres par aumône sur les cinq grosses fermes, M. Vincent ayant pour cela sollicité la piété de la reine mère ; néanmoins, comme la dépense allait tous les ans à près de quarante mille livres, les dames se sont trouvées de temps en temps fort en peine de soutenir une si grande charge, et dans l'appréhension de succomber sous le faix d'une telle entreprise. Cela obligea M. Vincent de faire une autre assemblée générale environ l'an 1648, où il mit en délibération si la Compagnie devait cesser, ou bien continuer à prendre soin de la nourriture de ces enfans, étant en sa liberté de s'en décharger, puisqu'elle n'avait point d'autre obligation à cette bonne œuvre que celle d'une simple charité. Il leur proposa les raisons qui pouvaient les dissuader ou persuader ; il leur fit voir que jusqu'alors par leurs charitables soins, elles en avaient fait vivre jusqu'à cinq ou six cents, qui fussent morts sans leur assistance ; dont plusieurs apprenaient métier, et d'autres étaient en état d'en apprendre ; que par leur moyen tous ces pauvres enfans en apprenant à parler avaient appris à connaître et à servir Dieu ; que de ces commencemens elles pouvaient inférer quel serait à l'avenir le fruit de leur charité. Et puis élevant un peu sa voix, il conclut avec ces paroles : « Or sus,

« Mesdames, la compassion et la charité vous a fait adopter ces
« petites créatures pour vos enfans ; vous avez été leurs mères
« selon la grâce, depuis que leurs mères selon la nature les ont
« abandonnés ; voyez maintenant si vous voulez aussi les aban-
« donner. Cessez d'être leurs mères, pour devenir à présent leurs
« juges, leur vie et leur mort sont entre vos mains ; je m'en vais
« prendre les voix et les suffrages : il est temps de prononcer leur
« arrêt, et de savoir si vous ne voulez plus avoir de miséricorde
« pour eux. Ils vivront si vous continuez d'en prendre un chari-
« table soin ; et au contraire ils mourront et périront infaillible-
« ment si vous les abandonnez : l'expérience ne vous permet pas
« d'en douter. » M. Vincent ayant prononcé ces paroles avec un ton de voix
qui faisait assez connaître quel était son sentiment, ces dames en furent si
fort touchées, que toutes unanimement conclurent qu'il fallait soutenir, à
quelque prix que ce fût, cette entreprise de charité, et pour cela elles
délibérèrent entre elles des moyens de la faire subsister.

Ce fut ensuite de cette résolution qu'elles obtinrent du roi les bâtimens du
château de Bicêtre, où elles ont logé pendant quelque temps ces enfans,
après qu'ils étaient sevrés ; mais outre que l'air y était trop subtil pour ces
petites créatures, il y avait encore d'autres inconvénients qui obligèrent les
dames de les faire ramener à Paris, et de prendre à louage une grande
maison au bout du faubourg de Saint-Lazare, où ils sont encore
présentement nourris et élevés par dix ou douze Filles de la Charité. On
entretient plusieurs nourrices dans cet hôpital, pour donner du lait aux
enfans nouvellement apportés, en attendant que d'autres nourrices des
champs les viennent prendre, auxquelles on paie par mois le salaire dont on
convient avec elles. Lorsque les enfans sont sevrés, elles les rapportent au
même hôpital, où ces bonnes Filles de la Charité prennent soin d'eux, et en
leur apprenant à parler, leur apprennent à prier Dieu, à le bien connaître, à
l'aimer et à le servir ; et quand ils avancent un peu en âge, elles les
occupent à faire quelque petit ouvrage pour éviter l'oisiveté ; en attendant
que la providence de Dieu fasse naître quelque occasion pour les pourvoir,
et mettre en état de subsister par leur travail et industrie.

Voilà quels ont été les fruits de cette sainte œuvre qui s'est continuée
avec grande bénédiction depuis plus de vingt-cinq ans, par la sage conduite
de M. Vincent, et par les soins et les bienfaits de ces vertueuses dames ;
dont la charité a été si avantageuse et si favorable à ces enfans, qu'on peut

dire qu'ils sont plus heureux dans l'abandon où ils ont été exposés, que s'ils avaient été nourris et élevés parmi leurs parens, que l'on peut présumer être ou très pauvres ou très vicieux ; en sorte que Dieu semble avoir voulu vérifier par le mouvement de sa grâce, qui est le premier principe de cette charitable entreprise, ce qu'il a dit par un Prophète : que s'il se trouvait des mères si dénaturées, que de mettre en oubli et à l'abandon leurs propres enfans, sa Providence paternelle en prendrait le soin, leur suscitant et donnant d'autres mères bien meilleures, qui auraient l'affection, et qui prendraient le soin de suppléer abondamment au défaut des autres.

CHAPITRE XXXI.

ÉTABLISSEMENT DE PLUSIEURS SÉMINAIRES D'ECCLÉSIASTIQUES.

Les grandes rivières vont toujours continuant leur cours vers l'Océan, en augmentant et grossissant leurs eaux, par la décharge de plusieurs fleuves et ruisseaux qu'elles reçoivent dans leur sein : ainsi la charité de M. Vincent, en se portant toujours plus parfaitement vers Dieu, prenait tous les jours de nouveaux accroissemens, aussi bien extérieurement qu'intérieurement ; non pas tant à la vérité en recevant du secours des autres, qu'en se communiquant et répandant de plus en plus au dehors, selon les occasions que la Providence divine lui présentait.

Nous avons vu dans quelques uns des chapitres précédens le zèle de M. Vincent, et les soins qu'il a pris pour faire revivre le premier esprit ecclésiastique dans le clergé ; c'est pour cela qu'il s'employa à procurer les exercices des ordinans, les conférences, et les retraites des personnes ecclésiastiques. Or, comme ces moyens, quoique très excellens et très propres, ne produisaient pas encore tout le fruit que sa charité souhaitait, il jugea qu'il fallait porter le remède jusque dans la première source de la cléricature, c'est-à-dire de préparer et disposer de longue main les enfans qui témoignaient avoir quelque inclination et vocation pour cet état, par le moyen des séminaires, selon l'intention du saint concile de Trente.

C'est la raison pour laquelle, après qu'il se fut retiré en la maison de St.-Lazare, environ l'an 1636, il destina le collège des Bons-Enfans pour servir de séminaire, dans lequel on élèverait de jeunes clercs aux lettres et aux bonnes mœurs, pour les rendre capables et dignes de l'état auquel ils aspiraient. Néanmoins, ayant reconnu depuis que les fruits de ces séminaires de jeunes clercs étaient un peu tardifs, à cause du long temps qui se passait avant qu'ils fussent en âge et en disposition de recevoir les saints ordres ; et d'ailleurs voyant le grand besoin que l'Eglise avait qu'on formât de bons prêtres, qui fussent propres pour être bientôt employés aux fonctions ecclésiastiques, son zèle lui faisait souhaiter qu'il plût à Dieu de pourvoir à cette nécessité, par l'établissement de plusieurs séminaires pour

ceux qui avaient reçu les ordres sacrés, ou qui seraient en volonté de les recevoir, afin qu'ils y prissent l'esprit ecclésiastique et se formassent aux fonctions de leur état ; mais comme son humilité ne lui permettait pas de s'ingérer de lui-même en cette sainte entreprise, la divine Providence qui l'avait fait connaître à M. le cardinal de Richelieu, lequel témoignait être fort aise de le voir de temps en temps, et même de le consulter quelquefois sur les moyens de procurer la gloire de Dieu dans le clergé, lui donna occasion de déclarer un jour à ce bon seigneur les sentimens qu'il avait sur ce sujet. Il lui dit donc qu'après les exercices des ordinans et l'usage des conférences spirituelles entre les ecclésiastiques, qui se pratiquaient déjà en plusieurs lieux, il semblait qu'il ne restait plus rien à désirer, sinon l'établissement des séminaires dans les diocèses, non tant pour les jeunes clercs, dont les fruits étaient un peu tardifs, que pour ceux qui étaient déjà entrés, ou en disposition prochaine d'entrer dans les saints ordres, afin d'y être exercés pendant un ou deux ans, à la vertu, à l'oraison, au service divin, aux cérémonies, au chant, à l'administration des sacremens, au catéchisme, à la prédication, et aux autres fonctions ecclésiastiques, comme aussi pour y apprendre les cas de conscience et les autres parties plus nécessaires de la théologie ; en un mot, pour être rendus capables non seulement de travailler à leur perfection particulière, mais aussi de conduire les âmes dans les voies de la justice et du salut ; que faute de cela on voyait fort peu de prêtres qui eussent les qualités nécessaires pour servir et édifier l'Eglise ; et au contraire qu'il y en avait grand nombre de vicieux, d'ignorans et de scandaleux qui servaient de pierre d'achoppement aux peuples.

M. le cardinal, l'ayant écouté avec satisfaction, témoigna qu'il goûtait fort cette proposition, et l'exhorta efficacement d'entreprendre lui-même un tel séminaire ; et pour lui donner les moyens de le commencer, il lui envoya mille écus qui furent employés à l'entretien des premiers ecclésiastiques que M. Vincent reçut au collège des Bons-Enfans au mois de février de l'année 1642. Il les fit nourrir et instruire l'espace de deux ans, pour les rendre capables de tout ce qui appartenait à leur condition ; et plusieurs autres se présentèrent depuis, qui offrirent de payer leur pension, pour être élevés de même à la piété et à la science. C'est ainsi que le séminaire des Bons-Enfans commença sous la sage conduite de M. Vincent, avec la permission et l'agrément de feu M. l'archevêque de Paris. Ce bon prélat avait déjà permis aux prêtres de la communauté de St.-Nicolas du Chardonnet d'en commencer un autre, sur lequel Dieu versait beaucoup de

bénédiction, par les soins de ces messieurs, et particulièrement par le zèle incomparable de M. Bourdoise, à qui Notre Seigneur avait donné l'esprit clérical en abondance dès sa jeunesse, et une ardeur incroyable pour le communiquer aux autres.

Quelques années après l'établissement de ce nouveau séminaire au collège des Bons-Enfants, le nombre des ecclésiastiques s'y étant beaucoup accru, et le logement, qui est assez resserré, ne pouvant contenir tant de personnes sans incommodité, M. Vincent en retira les jeunes clercs qui étudiaient aux humanités, et les transféra dans une maison qui est au bout de l'enclos de St.-Lazare hors les faubourgs, qu'il nomma le séminaire de St.-Charles, où les prêtres de sa Congrégation ont toujours depuis continué, et continuent encore maintenant d'instruire aux humanités, et d'élever à la vertu les jeunes enfants qui témoignent avoir quelque inclination d'embrasser l'état ecclésiastique.

Depuis ce temps-là, les prélats de ce royaume, considérant la nécessité qu'il y avait d'établir de semblables séminaires pour les personnes ecclésiastiques, en ont pour la plupart érigé dans leurs diocèses, et plusieurs d'entre eux en ont confié la conduite aux prêtres de la Congrégation de la Mission, comme à Cahors, Saintes, St.-Malo, Treguier, Agen, Montauban, Agde, Troyes, Amiens, Noyon, et en plusieurs autres lieux, non seulement de la France, mais aussi de l'Italie, et des autres provinces étrangères. En quoi l'on a remarqué que, comme le fruit des missions faites par M. Vincent et par ceux de sa Congrégation, a excité plusieurs autres vertueux ecclésiastiques de s'adonner aux mêmes exercices des missions ; ainsi depuis qu'il se fut appliqué à l'emploi des séminaires, et que l'expérience en eut fait voir plus clairement la nécessité, l'utilité et la facilité, ils ont été établis en plusieurs diocèses du royaume ; ce qui a beaucoup contribué au bien de tout le clergé de France, qui commence, par la miséricorde de Dieu, à reprendre sa première splendeur, laquelle semblait avoir été un peu ternie dans les siècles passés.

CHAPITRE XXXII.

QUELQUES SERVICES RENDUS PAR M. VINCENT A FEU M. LE COMMANDEUR DE SILLERY, ET A L'ORDRE DE S.-JEAN DE JÉRUSALEM, COMMUNÉMENT DIT DES CHEVALIERS DE MALTE.

Feu messire Noël de Bruslard de Sillery, commandeur du Temple de Troyes de l'ordre de St.-Jean de Jérusalem, après avoir été envoyé en diverses ambassades en Italie, en Espagne, et en d'autres provinces étrangères, et été employé en plusieurs importantes affaires pour le service du roi, dont il s'était toujours acquitté avec honneur et avec une entière satisfaction de sa Majesté, fut enfin particulièrement touché de Dieu, de se donner plus parfaitement à lui, et en se séparant de toutes les distractions de la cour et de tous les embarras du siècle, vaquer avec une attention plus particulière aux affaires qui concernaient le service de Dieu et la sanctification et perfection de son âme. Il avait eu connaissance de M. Vincent et conçu une haute estime de sa vertu, dès le temps qu'il était engagé dans le grand monde ; ce qui le fit résoudre de lui communiquer son dessein et le prier de l'assister de ses conseils pour le mettre en exécution : à quoi il apporta de son côté une si bonne disposition et témoigna une si grande docilité à suivre et même à prévenir quelquefois les salutaires avis de ce sage directeur, qu'en peu de temps on vit des changemens très notables en sa personne et en toute sa conduite.

Et premièrement, reconnaissant la vanité du luxe et des grandes dépenses du monde, il quitta son hôtel de Sillery avec tous ses somptueux et magnifiques appartemens dont il s'était servi pour soutenir avec honneur, comme il estimait devoir faire, les grandes charges auxquelles il avait été employé. Il congédia la plus grande partie de son train, récompensant ses serviteurs à proportion du service qu'ils lui avaient rendu. Il vendit tous ses plus riches et précieux meubles, et distribua de grandes et notables sommes en diverses œuvres de charité. Après cela il fut inspiré de se consacrer encore plus particulièrement à Dieu dans le saint ordre de prêtrise ; sur quoi

ayant pris l'avis de M. Vincent, il se disposa à ce grand sacrement par les pratiques de piété les plus convenables ; et l'ayant reçu il commença de mener une vie digne de la sainteté de ce caractère, s'exerçant en toute sorte de vertus. Et pour s'y affermir davantage, il voulut se lier encore plus étroitement à M. Vincent dans ce nouvel état, prenant une nouvelle résolution de suivre entièrement ses conseils et se conduire en toutes choses par sa direction. Voici comme il lui parle en l'une de ses lettres :

« Monsieur mon révérend et très cher père, je ne doute point
« que connaissant comme vous faites le cœur de votre chétif fils,
« vous n'ayez voulu, par votre tant aimable et si cordiale lettre,
« le remplir de tant de douceurs de votre exubérante bonté, qu'en-
« core qu'en matière de cordialité il ne cède à personne, vous
« l'obligez néanmoins à vous rendre les armes et à vous recon-
« naître, ainsi qu'il fait très volontiers en cela et en tout, pour son
« maître et son supérieur. Et de vrai il faudrait être bien rude et
« bien agreste pour ne pas fondre tout en dilection pour une cha-
« rité si amoureusement exercée par un si digne et si débonnaire
« père envers un fils qui ne sert qu'à lui donner de la peine. Mais
« il n'y a remède. Je reçois humblement et volontiers la confu-
« sion de toutes les pauvretés et faiblesses que vous supportez en
« moi, après vous en avoir, en toute révérence et soumission, re-
« quis pardon. Je vous promets bien, mon très cher père, que
« c'est à bon escient que j'ai bonne envie, moyennant la grâce de
« Notre Seigneur, de m'en amender. Oui certes, mon unique père,
« il m'est avis que je ne me suis jamais senti touché pour ce re-
« gard jusqu'au point où je me trouve. Oh ! que si nous pouvons
« et venons à travailler efficacement à un bon amendement, de
« tant de misères dont votre révérence sait que je suis rempli et
« environné de tous côtés, je suis assuré qu'elle en recevra des
« consolations indicibles ; et quand ce bien n'arriverait pas si
« promptement, ou si notablement que votre piété le désire, je
« vous conjure, mon bon père, per viscera misericordiæ Dei
« nostri in quibus visitavit nos oriens ex alto, que votre bonté
« ne se lasse point et ne veuille jamais délaisser ce pauvre fils ;
« vous savez bien qu'il serait sous une trop mauvaise conduite s'il
« demeurerait sous la sienne. »

Voilà une partie de cette lettre en laquelle il est malaisé de dire ce qui est plus admirable de voir ou une telle humilité et simplicité en un personnage qui avait passé la meilleure partie de sa vie parmi les intrigues de la cour et dans le maniement des plus importantes affaires du royaume, ou bien une conduite si sage et si remplie d'onction, telle qu'était celle de M. Vincent, qui a pu, avec la grâce de Dieu, produire de si grands effets et gagner une telle créance sur l'esprit de ce seigneur.

Après un changement si considérable en l'état et en la vie, M. le commandeur de Sillery, poussé par son zèle qui prenait tous les jours de nouveaux accroissemens, eut la pensée de pourvoir aux besoins spirituels des religieux et des curés de son ordre, dépendans du grand-prieuré du Temple ; et ayant reçu commission de M. le grand-maître de Malte pour les visiter, il en conféra avec M. Vincent, et concerta avec lui de la manière de faire utilement ses visites. Ils convinrent ensemble qu'ils feraient des missions dans les paroisses, en même temps qu'il les visiterait, tant pour mettre les peuples en bon état, que pour donner aux religieux et aux curés qui étaient chargés de leur conduite, les avis et les remèdes les plus propres et convenables aux besoins des paroisses ; ce qui fut fait avec un heureux succès : de quoi M. le grand-maître de Malte ayant eu connaissance, il en reçut une telle satisfaction, qu'il en écrivit la lettre suivante à M. Vincent pour l'en remercier.

« Monsieur, on m'a donné avis que le vénérable bailli de Sillery vous avait choisi pour lui aider à faire la visite des églises
« et paroisses qui dépendent du Grand-Prieuré, à quoi vous
« avez déjà commencé d'employer utilement vos soins et fatigues
« pour l'instruction de ceux qui en avaient un extrême besoin : ce
« qui me convie à vous en faire, par ces lignes, de bien affectionnés remerciemens, et à vous en demander la continuation,
« puisqu'elle n'a d'autre objet que l'avancement de la gloire de
« Dieu, et l'honneur et la réputation de cet ordre. Je supplie de
« tout mon cœur la bonté de Dieu de vouloir récompenser votre
« zèle et charité de ses grâces et bénédictions, et me donner le
« pouvoir de vous témoigner combien je m'en reconnais, votre,
« etc. Le grand-maître Lascaris de Malte, le sept septembre 1637. »

M. le commandeur, considérant que ce n'était pas assez de nettoyer les ruisseaux si on ne purifiait la source, ne se contenta pas de bien faire ces

visites, mais outre cela il voulut procurer qu'on élevât de bons ecclésiastiques dans la maison du Temple, à Paris, et qu'on choisît pour cet effet les personnes que l'on reconnaîtrait bien appelées de Dieu pour lui rendre service dans cette religion, afin que ceux qui en prendraient l'habit en reçussent aussi le véritable esprit, et qu'on pût après tirer d'entre eux des sujets propres pour remplir dignement les cures, et renouveler ainsi peu à peu toute la face de ce grand ordre. Mais ce bon dessein n'eut pas tout l'effet qu'on en espérait, quoique M. Vincent eût été prié de s'y appliquer, et que pour cela il eût fait quelque séjour dans le Temple ; parce que n'ayant pas eu la liberté d'y agir à sa façon, il n'y put pas réussir, comme il eût bien désiré. Voici ce qu'il en écrivit alors à une personne de confiance : « L'on me violente, dit-il, par

« la précipitation de l'affaire du Temple, dont je crains qu'on n'ait
« pas un succès tel que je le souhaite. Je le dis et redis, et néan-
« moins l'on passe par dessus. L'humilité m'oblige à déferer, et
« la raison me fait appréhender. In nomine Domini. Je ne vois
« rien de plus commun que le mauvais succès d'une affaire pré-
« cipitée. »

L'on apprend par une autre lettre de M. le grand-maître de Malte que M. Vincent lui en avait écrit plusieurs pour le service de M. le commandeur de Sillery, et pour lui recommander ses pieuses intentions. Et en effet, il obtint pouvoir de son ordre de disposer de ses grands biens, qu'il employa tous en diverses œuvres de piété très considérables ; entre lesquelles il ne faut pas omettre en ce lieu que ce vertueux seigneur, pour reconnaissance des obligations qu'il avait à M. Vincent, et plus encore par la considération des grands services que sa congrégation rendait et pouvait rendre à l'avenir à toute l'Eglise, donna une somme considérable, tant pour la fondation d'une maison et d'un séminaire en la ville d'Annecy, au diocèse de Genève, que pour aider à la fondation de celle de Troyes, et à la subsistance de celle de Saint-Lazare à Paris, qui est comme la mère des autres, laquelle en a des obligations immortelles à sa charité. Dieu l'en récompensa aussi par les grandes grâces qu'il lui fit, non seulement durant sa vie, mais particulièrement à sa mort, qui fut sainte et précieuse devant les yeux de sa divine Majesté. M. Vincent, qui lui rendit en cette dernière heure tous les services et toutes les assistances qu'il put, ayant rendu cet avantageux témoignage de lui, qu'il n'avait jamais vu mourir personne plus rempli de Dieu qu'était ce vertueux et charitable seigneur en ce dernier passage.

CHAPITRE XXXIII.

MISSIONS FAITES EN L'ARMÉE EN L'AN 1636, ET RÈGLEMENS DONNÉS PAR M. VINCENT AUX MISSIONNAIRES QUI DEVAIENT Y TRAVAILLER.

La mémoire est encore récente de l'irruption que firent les étrangers, pour lors ennemis de ce royaume, en l'année 1636, du côté de la Picardie, où ils prirent en peu de temps plusieurs places, et entre autres la ville de Corbie. Comme leur armée était nombreuse, et qu'elle étendait beaucoup ses quartiers, et envoyait ses coureurs fort avant, cela causa une alarme d'autant plus grande, qu'il y avait moins d'apparence de recevoir un prompt secours, les armées du roi étant alors occupées, ou hors le royaume, ou aux extrémités des provinces les plus éloignées. Néanmoins le feu roi Louis XIII de glorieuse mémoire ayant en fort peu de temps mis sur pied une nouvelle armée, la maison de Saint-Lazare eut occasion de témoigner non seulement son obéissance, mais aussi son affection à tout ce qui pouvait contribuer au service de sa Majesté, ayant été choisie pour servir comme de place d'armes pour dresser les soldats nouvellement enrôlés, et les mettre en état d'aller repousser les ennemis. Voici ce qu'en écrivit M. Vincent à un de ses prêtres, qui était pour lors en Auvergne occupé à faire des missions avec feu M. l'abbé Olier.

« Paris, lui dit-il, appréhende d'être assiégé par les ennemis,
« qui sont entrés en la Picardie, et qui la ravagent avec une
« grande armée, dont l'avant-garde s'étend jusqu'à dix ou douze
« lieues d'ici. De sorte que tout le plat pays se vient réfugier à
« Paris. Et Paris est si épouvanté, que plusieurs de ses habitans
« se vont réfugier en d'autres villes. Le roi néanmoins dresse une
« armée pour s'opposer à celle-là, ses autres armées étant occu-
« pées au dehors, ou aux extrémités du royaume ; et le lieu où
« se dressent et s'arment les soldats nouvellement enrôlés, est
« céans, où l'étable, le bûcher, les salles et le cloître sont pleins
« d'armes, et les cours de gens de guerre. Ce saint jour de l'As-

« somption n'est pas exempt de ces embarras tumultueux ; le tam-
« bour commence d'y battre, quoiqu'il ne soit encore que sept
« heures du matin : de sorte que depuis huit jours, il s'est dressé
« céans soixante et douze compagnies. Or quoique les choses soient
« en cet état, toute notre Compagnie ne laisse pas de faire sa re-
« traite, trois ou quatre exceptés, qui sont sur le point de partir
« et de s'en aller au loin. J'écris à M. l'abbé que je pourrai lui en-
« voyer quatre ou cinq de nos prêtres ; j'en enverrai d'autres à
« messeigneurs d'Arles et de Cahors, et j'espère les faire partir au
« plus tôt, avant que les affaires se brouillent davantage. »

Cette lettre fait assez voir, non seulement la force merveilleuse d'esprit de M. Vincent, mais aussi la grandeur de sa vertu et l'ardeur de son zèle : il est au milieu du bruit et du tumulte d'une nouvelle armée, sa maison est toute pleine de soldats, on n'y voit de tous côtés que des armes et des instrumens de guerre, on n'y entend que le son des tambours, et nonobstant cela, comme s'il eût été dans la plus grande paix et tranquillité extérieure, il met ses prêtres en retraite, et leur fait faire les exercices ordinaires ; et au même temps qu'il voit sa maison employée à dresser des soldats pour le service de l'état et du roi, il s'en sert pour préparer des missionnaires à rendre de nouveaux services à Dieu et à l'Église ; il en fait une place d'armes pour former des soldats de Jésus-Christ, et les envoyer combattre le diable. Mais en quel pays ? Il pensait comme le prophète Habacuc, envoyer quelque secours à ces prélats dont il parle dans sa lettre ; et il est comme emporté subitement en Babylone parmi des lions. Il reçoit un ordre du roi par M. le chancelier, d'envoyer vingt prêtres à l'armée pour y faire mission, qui était une chose non moins difficile que nouvelle et extraordinaire ; et il pouvait bien dire comme ce prophète, qu'il ne savait pas le chemin de cette Babylone, et qu'il n'avait jamais été en aucune armée ; mais il se laissa prendre et porter par la tête, c'est-à-dire qu'il soumit son jugement, et fit voir qu'il n'excellait pas moins en l'obéissance et en l'affection de servir son roi, que dans les autres vertus. Il fit aussitôt partir quinze missionnaires ; n'en ayant pas davantage, et les envoya au rendez-vous de l'armée ; d'où ils se dispersèrent en tous les quartiers où les régimens étaient campés, pour y travailler selon le dessein pour lequel ils y avaient été envoyés. M. Vincent s'en alla en même temps à Senlis où était le roi, pour offrir son service et celui de toute sa Congrégation à sa Majesté, et après s'être acquitté de ce devoir, il y laissa un de ses prêtres pour recevoir

les ordres de sadite Majesté, et les envoyer au supérieur de cette mission. Il fit ensuite acheter une tente pour servir aux missionnaires de l'armée, et leur envoya des meubles et des vivres, avec un mulet et une charrette, pour les porter et leur servir dans leurs besoins. Et il leur donna depuis le règlement suivant par lequel il leur prescrivit ce qu'ils avaient à observer et à faire pendant cette mission.

« Les prêtres de la Mission qui sont à l'armée se représenteront,
« que Notre Seigneur les a appelés à ce saint emploi : 1° Pour of-
« frir leurs prières et sacrifices à Dieu pour l'heureux succès des
« bons desseins du roi, et pour la conservation de son armée.
« 2° Pour aider les gens de guerre qui sont dans le péché à s'en
« retirer, et ceux qui sont en état de grâce à s'y conserver. Et en-
« fin pour faire leur possible que ceux qui mourront, sortent de
« ce monde en état de salut.

« Ils auront pour cet effet une particulière dévotion au nom que
« Dieu prend dans l'Écriture, du Dieu des armées ; et au senti-
« ment qu'avait Notre Seigneur quand il disait : non veni pacem
« mittere, sed gladium : et cela pour nous donner la paix, qui
« est la fin de la guerre.

« Ils se représenteront que si bien ils ne peuvent ôter tous les
« péchés de l'armée, que peut-être Dieu leur fera la grâce d'en
« diminuer le nombre ; qui est autant que si l'on disait, que si
« Notre Seigneur devait être encore crucifié cent fois, il ne le
« sera peut-être que quatre-vingt-dix ; et si mille âmes par leurs
« mauvaises dispositions devaient être damnées, ils feront en sorte
« avec le secours de la miséricorde et de la grâce de Dieu, qu'il y
« en aura quelques unes de ce nombre qui ne le seront pas.

« Les vertus de charité, de ferveur, de mortification, d'obéis-
« sance, de patience et de modestie leur sont grandement néces-
« saires pour cela : c'est pourquoi ils en feront une continuelle
« pratique intérieure et extérieure, et notamment de l'accomplis-
« sement de la volonté de Dieu.

Ils célébreront la sainte Messe tous les jours, et communieront à cet effet.

Ils honoreront le silence de Notre Seigneur aux heures accoutumées, et toujours à l'égard des affaires d'état ; et ne témoigneront leurs peines qu'à leur supérieur, ou à celui qu'il leur ordonnera.

Si on les applique à entendre les confessions des pestiférés, ils le feront de loin, et avec les précautions nécessaires ; et laisseront l'assistance corporelle tant de ceux-ci que des autres malades, à ceux que la Providence emploie en ces fonctions.

Ils feront souvent des conférences, après avoir pensé devant Dieu aux sujets qui seront proposés, par exemple :

1. De l'importance qu'il y a que les ecclésiastiques assistent les armées.
2. En quoi consiste cette assistance.
3. Les moyens de la bien faire.

Ils pourront traiter par la même méthode, d'autres sujets qui leur seront convenables en cet emploi : comme de l'assistance des malades ; de quelle manière on se comportera pendant les combats et les batailles ; de l'humilité, de la patience, de la modestie, et des autres pratiques requises dans les armées.

L'on observera le plus exactement que l'on pourra les petits réglemens de la Mission, notamment à l'égard des heures du lever et du coucher, de l'oraison, de l'office divin, de la lecture spirituelle, et des examens.

Le supérieur distribuera les offices à chacun ; donnera à l'un, celui de la sacristie ; à l'autre, celui d'entendre les confessions de la compagnie, et de la lecture de table ; à l'autre, des malades ; à l'autre, de l'économie et apprêt du manger ; à l'autre, de la tente et des meubles, pour les faire charger et décharger, et mettre en place ; et les uns et les autres seront employés aux prédications et confessions, selon que le supérieur le jugera expédient.

Ils logeront et vivront ensemble si faire se peut, quoiqu'ils soient distribués dans les régimens : que si on les emploie en divers lieux, comme en l'avant-garde, ou en l'arrière-garde, ou au corps de l'armée ; le supérieur qui les distribuera, fera en sorte qu'ils logent sous des tentes, si faire se peut.

Voilà quel fut le règlement que M. Vincent donna à ces bons missionnaires, à la pratique duquel s'étant rendus fidèles, cela attira sur eux et sur leurs saints travaux une très grande bénédiction, ainsi qu'on apprend par une lettre de congratulation que M. Vincent écrivit à l'un d'entre eux.

« Béni soit Dieu, lui dit-il, de la bé-

« nédiction qu'il donne à votre travail. O Jésus ! Monsieur, qu'elle
a me paraît grande ! Quoi ! d'avoir déjà procuré pour votre part, le
« bon état de trois cents soldats qui ont si dévotement communiqué,
« et des soldats qui s'en vont à la mort ; il n'y a que celui qui con-

« naît la rigueur de Dieu dans les enfers, ou qui sait le prix du
« sang de Jésus-Christ répandu pour une âme, qui puisse com-
« prendre la grandeur de ce bien. Et quoique je connaisse mal
« l'un et l'autre, il plaît néanmoins à sa bonté de m'en donner
« quelque petite lueur, et une estime infinie du bien que vous
« avez fait en ces trois cents pénitens. Mardi passé il y avait déjà
« neuf cents confessions faites en toutes les autres missions de l'ar-
« mée, sans compter les vôtres ; outre ce qui s'est fait depuis. O
« Dieu ! Monsieur, que cela est au dessus de mon espérance ! Il faut
« s'humilier, louer Dieu, continuer avec courage, et suivre, si
« vous n'avez d'autre ordre. »

Et dans une autre lettre du 20 septembre qu'il écrivit à M. Portail, pour s'excuser de ce qu'il ne pouvait envoyer les missionnaires qu'il avait fait espérer à M. l'abbé Olier : « Il nous est im-
« possible, lui dit-il, de vous envoyer sitôt ces missionnaires que
« vous attendez, parce que ceux que nous avons préparés, ont
« été commandés de suivre les régimens qui étaient à Luzarches,
« à Pons, Saint-Leu, et à la Chapelle-Orly, et de camper avec
« eux dans l'armée ; où déjà quatre mille soldats ont fait leur de-
« voir au tribunal de la pénitence, avec grande effusion de larmes.
« J'espère que Dieu fera miséricorde à plusieurs par ce petit se-
« cours, et que peut-être cela ne nuira pas au bon succès des ar-
« mées du roi. »

Après ces quatre mille confessions, les missionnaires furent obligés de suivre l'armée, et de camper avec elle ; et en chaque campement, outre les assistances spirituelles qu'ils donnaient aux soldats, quantité de personnes des diocèses par lesquels ils passaient, furent aussi confessées et communies, selon la permission expresse de MM. les évêques. L'un des missionnaires qui en conduisait une bande, manda à M. Vincent qu'ils travaillaient toujours au service et à l'assistance spirituelle des malades, tant soldats que Picards réfugiés ; et qu'il en mourait un grand nombre, auxquels ils administraient les sacremens. Enfin une partie de ces missionnaires, après six semaines de travail, s'en retournèrent à Paris : et les autres continuèrent de camper avec l'armée jusqu'au mois de novembre qu'elle retourna victorieuse des ennemis.

CHAPITRE XXXIV.

ÉTABLISSEMENT DU PREMIER SÉMINAIRE INTERNE POUR LA CONGRÉGATION DE LA MISSION, EN LA MAISON DE S.-LAZARE.

C'était une maxime reçue parmi ces anciens pères qui faisaient profession de l'état cénobitique, de ne recevoir aucun sujet en leurs congrégations, qu'ils n'eussent auparavant bien reconnu ses dispositions, et éprouvé sa vertu. Cette maxime a toujours été depuis saintement observée dans toutes les communautés, aussi bien dans les séculiers comme dans les régulières, qui se sont établies de temps en temps dans l'Eglise : car comme a fort bien dit un des plus expérimentés de l'antiquité en cette sorte de vie, l'or ne peut être achevé ni perfectionné s'il n'est éprouvé ³⁰ : et ceux qui aspirent à la perfection d'un état, auquel ils se croient appelés de Dieu, pour se dédier particulièrement à son service, ont besoin de passer par diverses épreuves, tant pour se bien connaître eux-mêmes, que pour se rendre mieux disposés et plus capables de parvenir à la fin qu'ils se proposent.

Il est bien vrai que pendant les premières années que M. Vincent commença de travailler aux missions, ne connaissant pas encore les desseins de Dieu, ni ce qu'il voulait faire de lui et par lui, il n'observait aucune forme ni façon particulière en la réception de ceux qui désiraient se joindre à lui, pour participer à ses saints travaux. Il se contentait de la bonne volonté avec laquelle ils se présentaient, et de quelque retraite qu'il les conviait de faire, tant pour s'y affermir davantage, que pour implorer le secours de la grâce divine. Quelque temps après, il jugea qu'il fallait ajouter à cette retraite quelques autres exercices spirituels, qui eussent un peu plus d'étendue que les retraites ordinaires. Enfin, voyant sa congrégation formée, et connaissant l'importance de n'y admettre que des sujets bien disposés, et bien appelés de Dieu, il résolut que désormais tous ceux qui se présenteraient pour y entrer, feraient, avant que d'y être admis, une espèce de probation dans un séminaire, sous un directeur qui les exercerait dans la pratique des vertus, et les élèverait à la vie spirituelle.

Le premier qu'il choisit pour l'employer à cette direction, fut M. Jean de la Salle, l'un des trois premiers prêtres qui s'étaient joints à lui ; et ayant dressé un ordre pour l'emploi de la journée, et quelques règles particulières propres pour cette probation, ce séminaire fut commencé au mois de juin de l'année 1637 en la maison de S.-Lazare, où il a toujours depuis continué, et continue encore avec bénédiction ; y ayant pour l'ordinaire trente ou quarante séminaristes tant prêtres que clercs. Ce séminaire est proprement le premier séminaire qui a été fait pour ceux de la congrégation de la Mission ; à la différence des autres séminaires, dont il a été parlé ci-dessus, qui ont été établis pour former les autres ecclésiastiques qui ne sont pas de cette congrégation. M. Vincent l'appelait *spem gregis*, et la pépinière des missionnaires ; et il a toujours en cette confiance en la providence paternelle de Dieu, qu'il aurait soin de le remplir de sujets propres pour son service : car il tenait pour maxime, que c'était à Dieu de choisir et d'appeler ceux qu'il lui plaisait ; et que comme les premiers missionnaires du Fils de Dieu qui ont été ses apôtres, ne se sont pas ingérés d'eux-mêmes, mais ont été choisis par ce divin Seigneur, qui appela à lui ceux qu'il voulut : de même qu'il fallait que ceux qui se donneraient à Dieu, pour travailler à l'imitation de ces grands Saints, à l'instruction et à la conversion des peuples, fussent choisis et appelés par ce même Seigneur.

C'est pour cette raison que M. Vincent n'a jamais voulu dire un seul mot à aucune personne, pour l'attirer dans la congrégation ; et il défendait aux siens de persuader à qui que ce fût d'y entrer. Voici en quels termes il leur parla un jour sur ce sujet :

« Dieu se sert pour l'ordinaire des personnes peu considérables
« pour opérer de grandes choses. Nous en avons quelques uns
« dans notre congrégation, que nous y avons admis avec beau-
« coup de peine et de difficulté, parce qu'ils paraissaient de petite
« espérance, lesquels y sont aujourd'hui de très bons ouvriers,
« et quelques uns même supérieurs, qui conduisent leurs maisons
« avec prudence et douceur ; en sorte qu'il y a sujet d'en louer
« Dieu et d'admirer ses conduites sur ces personnes-là. Ah ! mes-
« sieurs, prenez bien garde lorsque vous rendez service et donnez
« conduite à ceux qui viennent faire leurs retraites spirituelles en
« cette maison, de ne jamais leur rien dire qui tende à les attirer
« en la compagnie : c'est à Dieu à y appeler et à en donner la
« première inspiration. Bien davantage, quand même ils vous dé-

« couvriraient qu'ils en ont la pensée, et qu'ils vous témoigne-
« raient qu'ils y ont inclination ; gardez-vous bien de les déter-
« miner de vous-mêmes à se faire missionnaires, en le leur con-
« seillant ou les y exhortant. Mais alors dites-leur seulement qu'ils
« recommandent de plus en plus ce dessein à Dieu, qu'ils y pen-
« sent bien, étant une chose importante. Représentez-leur même
« les difficultés qu'ils y pourront avoir selon la nature, et qu'il
« faut qu'ils s'attendent, s'ils embrassent cet état, de bien souffrir
« et de bien travailler pour Dieu. Que si après cela ils prennent
« leur résolution, à la bonne heure, on peut les faire parler au
« Supérieur pour conférer plus amplement avec eux de leur vo-
« cation. Laissons faire Dieu, messieurs, et nous tenons humble-
« ment dans l'attente et dans la dépendance des ordres de sa pro-
« vidence. Par sa miséricorde, l'on a usé ainsi dans la compagnie
« jusqu'à présent, et nous pouvons dire qu'il n'y a rien en elle que
« Dieu n'y ait mis, et que nous n'avons recherché ni hommes, ni
« biens, ni établissemens. Au nom de Dieu, tenons-nous là, et
« laissons faire Dieu. Suivons, je vous prie, ses ordres, et ne le
« prévenons pas. Croyez-moi, si la compagnie en use de la sorte,
« Dieu la bénira.

« Que si nous voyons qu'ils aient la pensée de se retirer ailleurs,
« d'aller servir Dieu dans quelque sainte religion ou communauté,
« ô Dieu ! ne les en empêchons pas ; autrement il faudrait craindre
« que l'indignation de Dieu ne tombât sur la compagnie, pour
« avoir voulu avoir ce que Dieu ne veut pas qu'elle ait. Et dites-
« moi, je vous prie, si la compagnie n'avait été jusqu'à présent
« dans cet esprit, de n'affecter point d'autres sujets pour excel-
« lens qu'ils fussent, sinon ceux qu'il a plu à Dieu d'y envoyer,
« et qui en ont eu le désir long-temps auparavant, les pères char-
« treux et autres communautés religieuses nous enverraient-ils,
« comme ils font, pour faire retraite céans, quantité de jeunes
« hommes qui demandent d'entrer chez eux ? Vraiment, ils s'en
« donneraient bien de garde !

« Quoi donc ? voilà un bon sujet qui a la pensée de se faire
« chartreux ; on l'envoie ici pour conférer avec Notre Seigneur
« par le moyen d'une retraite, et vous tâcheriez de lui persuader
« qu'il demeurât céans ! Et que serait-ce que cela, messieurs,

« sinon vouloir retenir ce qui ne nous appartient pas, et vouloir
« faire qu'un homme entre dans une congrégation où Dieu ne
« l'appelle pas, et à quoi même il n'a pas pensé ? Et que pourrait
« faire une telle entreprise, sinon attirer la disgrâce de Dieu sur
« toute cette compagnie ? O pauvre compagnie de missionnaires,
« que tu tomberais en un pitoyable état si tu en venais là ! mais
« par la grâce de Dieu tu en as toujours été et tu en es encore
« bien éloignée. Prions Dieu, messieurs, prions Dieu qu'il con-
« firme cette compagnie dans la grâce qu'il lui a faite jusqu'à
« présent, de ne vouloir avoir autre chose que ce qu'il a agréable
« qu'elle ait. »

Un autre jour M. Vincent ayant reçu une lettre d'un prêtre de sa Congrégation, pour la faire tenir à un ecclésiastique très vertueux, qu'il estimait fort propre pour la vie et pour les emplois des missionnaires, et même qui lui avait témoigné en quelque rencontre avoir inclination d'entrer en leur Congrégation, il fit cette réponse :

« Je n'ai pas envoyé votre lettre à M. N., parce qu'elle le per-
« suade d'entrer en la Compagnie, et que nous avons une maxime
« contraire, qui est de ne solliciter jamais personne d'embrasser
« notre état. Il n'appartient qu'à Dieu de choisir ceux qu'il y veut
« appeler, et nous sommes assurés qu'un missionnaire donné de
« sa main paternelle fera lui seul plus de bien que beaucoup d'au-
« tres qui n'auraient pas une pure vocation. C'est à nous à le prier
« qu'il envoie de bons ouvriers en la moisson, et à si bien vivre,
« que nous leur donnions par nos exemples de l'attrait pour tra-
« vailler avec nous, si Dieu les y appelle. »

Voilà de quelle façon M. Vincent parlait, et voici comme il agissait. On a vu plusieurs personnes s'adresser à lui, et lui écrire ou lui dire, chacun en son particulier : « Monsieur, je me remets entre vos
« mains pour faire tout ce que vous jugerez que Dieu demande de
« moi. Dites-moi donc ce que je dois faire ; si je dois quitter le
« monde pour embrasser un tel, ou un tel état. Il me semble que
« Dieu m'adresse à vous pour connaître sa volonté. Je suis dans
« une entière indifférence sur le choix que je dois faire, et je sui-
« vrai votre avis comme la marque la plus assurée de la volonté
« de Dieu. » On lui a fait plusieurs fois de telles consultations et demandes ; et c'est une chose merveilleuse, que cet humble et sage serviteur de Dieu

n'a presque jamais voulu déterminer personne ni leur prescrire l'état qu'ils devaient embrasser, de peur d'entreprendre, comme il disait, sur la conduite de la providence de Dieu et de prévenir les ordres de sa souveraine volonté, qu'il faut humblement et fidèlement suivre. Sa réponse plus ordinaire était en ces termes :

« La résolution de votre doute est une affaire à vider entre Dieu
« et vous ; continuez à le prier qu'il vous inspire ce que vous avez
« à faire ; mettez-vous en retraite pour quelques jours à cet effet,
« et croyez que la résolution que vous prendrez en la vue de
« Notre Seigneur, sera la plus agréable à la divine Majesté et la
« plus utile pour votre vrai bien. »

Quant à ceux qui s'adressaient à lui, étant déjà déterminés de quitter le monde, mais incertains de la religion ou communauté en laquelle ils devaient se retirer, s'ils lui en proposaient deux qui fussent bien réglées, pour savoir laquelle ils devaient choisir, il les remettait encore à résoudre ce qu'ils avaient à faire avec Dieu ; mais si la Congrégation de la Mission était l'une de ces deux-là, il leur disait : « O monsieur ! nous sommes de pauvres
« gens indignes d'entrer en comparaison avec cette autre sainte
« compagnie ; allez-y au nom de Notre Seigneur, vous y serez
« incomparablement mieux qu'avec nous. »

Pour ceux qui venaient se présenter à lui avec une volonté déterminée d'entrer en sa congrégation, il apportait une très grande circonspection avant que de les y recevoir. Il s'informait ordinairement d'eux, depuis quand ils avaient eu cette pensée ; comment et par quelle occasion elle leur était venue ; de quelle condition ils étaient ; par quel motif ils étaient portés d'embrasser l'état de missionnaires ; s'ils étaient disposés d'aller en tous les lieux où ils seraient envoyés, même dans les régions étrangères les plus éloignées, et de passer par dessus telles et telles difficultés, leur proposant celles qui arrivent plus fréquemment en l'état qu'ils voulaient embrasser. Il les renvoyait quelquefois sans leur donner aucune résolution, et même avec peu d'espérance d'être reçus, pour éprouver leur vocation et leur vertu ; il les remettait pour l'ordinaire pendant un temps notable, les obligeant de revenir plusieurs fois pour les mieux connaître, et jamais il ne leur donnait parole, quelque épreuve qu'il eût faite de leurs dispositions et de leur persévérance, qu'il ne leur eût fait faire une retraite exprès pour consulter la volonté de Dieu, après laquelle, s'ils persévéraient dans leur premier dessein, il les faisait voir par quelques anciens de la maison, et s'ils les

jugeaient propres pour la congrégation, ils étaient reçus au séminaire pour y faire une épreuve de deux ans, dans les exercices de l'humilité, de la mortification, de la dévotion, de la recollection, de l'exactitude, et en autres semblables pratiques nécessaires pour faire un fond de vertu et pour honorer, comme il disait, l'état d'enfance de Notre Seigneur. Il voulait qu'ils se rendissent fort intérieurs et qu'ils fissent bonne provision de cette onction de l'esprit de Dieu, qui pût après conserver le feu de la charité dans leurs cœurs parmi tous les emplois et tous les travaux des missions. Et puis, ayant passé ce temps, et s'étant acquitté de leur devoir dans le séminaire, il les admettait à la congrégation. Après quoi, s'ils n'avaient pas encore achevé leurs études, il les leur faisait continuer autant qu'il était nécessaire pour s'acquitter dignement des fonctions de leur état. Voici un petit sommaire des dispositions qu'il requérait des siens, qu'il a laissé écrit de sa propre main.

« Quiconque veut vivre en communauté, doit se résoudre de
« vivre comme un pèlerin sur la terre, de se faire fou pour Jésus-
« Christ, de changer de mœurs, de mortifier toutes ses passions,
« de chercher Dieu purement, de s'assujétir à un chacun comme
« le moindre de tous ; de se persuader qu'il est venu pour servir,
« et non pour gouverner ; pour souffrir et travailler, et non pour
« vivre en délices et en oisiveté. Il doit savoir que l'on y est
« éprouvé comme l'or en la fournaise ; qu'on ne peut y persévérer
« si l'on ne veut s'humilier pour Dieu et se persuader qu'en ce
« faisant on aura un véritable contentement en ce monde et la
« vie éternelle en l'autre. »

Dans ce peu de paroles ce saint homme a compris beaucoup de choses, et l'on peut dire qu'il a bien taillé de l'ouvrage à ceux qui, ne trouvant pas leurs commodités ni leurs satisfactions dans le monde, penseraient trouver leurs aises et leur repos dans la Congrégation des Missionnaires.

Voici encore un mot de la disposition qu'il leur souhaitait, qu'il dit un jour à sa communauté au sujet d'un missionnaire qui avait été maltraité dans un pays étranger : « Plaise à Dieu, mes frères, que tous ceux qui viennent pour être de la compagnie, y
« viennent dans la pensée du martyre, et dans le désir de souffrir
« la mort, et de se consacrer totalement au service de Dieu, soit
« pour les pays éloignés, soit pour celui-ci, ou pour quelque au-
« tre lieu que ce soit, où il plaira à Dieu de se servir de la pauvre

« petite compagnie. Oui, dans la pensée du martyr. Oh ! que
« nous devrions demander souvent cette grâce à Notre Seigneur !
« Hélas ! messieurs et mes frères, y a-t-il rien de plus raisonnable
« que de se consumer pour celui qui a si librement donné sa vie
« pour nous ? Si Notre Seigneur nous a aimés jusqu'à ce point que
« de mourir pour nous, pourquoi n'aurions-nous pas la même affec-
« tion envers lui, pour la mettre à effet si l'occasion s'en présente ?
« Nous voyons tant de papes qui les uns après les autres ont été
« martyrisés. N'est-ce pas une chose étonnante de voir des mar-
« chands qui, pour un petit gain, traversent les mers et s'exposent
« à une infinité de dangers ? J'étais dimanche passé avec un qui
« me disait qu'on lui avait proposé d'aller aux Indes, et qu'il était
« résolu d'y aller. Je lui demandai s'il y avait du péril ; il me dit
« qu'il y en avait plusieurs très grands ; qu'il était vrai qu'un mar-
« chand de sa connaissance en était venu, mais qu'un autre y était
« demeuré. Je disais alors en moi-même : Si cette personne, pour
« aller chercher quelques pierres de prix et faire quelque gain, se
« veut ainsi exposer à tant de dangers, combien plus le devons-
« nous faire pour porter la pierre précieuse de l'Évangile et ga-
« gner des âmes à Jésus-Christ ! »

CHAPITRE XXXV.

M. VINCENT S'EMPLOIE POUR L'ASSISTANCE DES PAUVRES LORRAINS PENDANT LES GUERRES, ET PREND UN SOIN PARTICULIER DE PLUSIEURS PAUVRES GENTILSHOMMES ET DEMOISELLES RÉFUGIÉS A PARIS.

Saint Augustin a dit avec grande raison, que Dieu était si bon, qu'il ne permettrait jamais aucun mal, s'il ne se reconnaissait assez puissant pour en tirer un plus grand bien. On pourrait alléguer un nombre presque infini d'exemples pour faire voir combien cette parole est véritable. Mais sans en aller chercher plus loin, il ne faut que jeter les yeux sur ce qui s'est passé pendant les guerres dernières dans la Lorraine, où il semble que Dieu n'ait permis cette extrême misère, en laquelle ont été réduits les habitans de cette province, autrefois si riche et si abondante en toutes sortes de biens, que pour en tirer de très grands avantages spirituels ; particulièrement pour donner occasion à plusieurs personnes vertueuses de pratiquer des œuvres d'une charité tout héroïque ; et entre les autres à M. Vincent, qui a signalé sa vertu en cette occasion, et qui a fait ressentir à ces pauvres peuples affligés jusqu'à quel degré pouvait monter la charité en ces derniers siècles, quoique, selon la prédiction de Jésus-Christ, elle s'y trouve si refroidie à cause de l'iniquité qui abonde et regorge de tout côté ³¹.

M. Vincent ayant eu avis en l'année 1639 de l'état déplorable auquel la Lorraine était réduite par le malheur des guerres et par l'extrême nécessité des habitans, se résolut de les secourir ; et ayant recueilli quelques aumônes, auxquelles il contribua notablement de son côté, il les envoya distribuer par les mains de ses missionnaires. Mais ces aumônes ayant été bientôt employées, quelques uns de ceux qu'il avait envoyés étant retournés, lui rapportèrent les nécessités inouïes et presque incroyables qu'ils avaient vues de leurs propres yeux. Cela toucha si fort le cœur de M. Vincent, et de quelques autres personnes de condition et de piété de l'un et de l'autre sexe de la ville de Paris, auxquelles il en fit le récit, que la

résolution fut prise de secourir ces pauvres gens à quelque prix que ce fût. Pour cet effet ces charitables personnes fournirent des sommes très notables, que M. Vincent envoya par quelques uns des siens pour être départies et employées selon les plus pressans besoins qui se trouveraient, non seulement dans les villages, mais aussi dans les villes, et même dans les plus grandes, qu'on croyait les moins incommodées des guerres, comme Metz, Toul, Verdun, Nancy, Bar-le-Duc, Pont-à-Mousson, Saint-Michel et autres : car en ce déplorable temps il y avait en tous lieux des personnes de tous états dans la dernière affliction et indigence ; jusques-là qu'il se trouvait des mères qui, par une rage de faim, mangeaient leurs propres enfans ; des filles et demoiselles en grand nombre, qui étaient sur le point de se prostituer pour éviter la mort ; et des religieuses même des plus réformées, qui se voyaient à la veille d'être obligées, par l'extrême nécessité, de rompre leur clôture pour aller chercher du pain, au péril de leur honneur, et au grand scandale de l'Eglise.

Ce grand nombre de personnes de toute condition et de tout sexe, réduites à l'extrême nécessité, épuisaient incontinent les aumônes, quoique très abondantes, qu'on envoyait pour les secourir ; et une charité moindre que celle de M. Vincent eût perdu courage, et eût considéré cette entreprise comme une chose impossible, attendu les autres grandes et pressantes nécessités auxquelles il fallait en même temps pourvoir du côté de Paris et du reste de la France. Mais que ne peut un cœur qui aime Dieu, et qui se confie parfaitement en lui ? Je puis tout, disait le saint Apôtre, en celui qui me fortifie ³². M. Vincent pouvait bien dire de même : et en effet Dieu donna une telle bénédiction à ses charitables instances envers tous ceux et celles qu'il voyait disposés à exercer les œuvres de miséricorde, qu'il procura et fit envoyer en divers temps près de seize cent mille livres d'aumônes pour les pauvres de la Lorraine, dont la reine mère du roi fit donner une partie ; les dames de la Charité de Paris y contribuèrent aussi notablement de leur côté. On a même remarqué qu'un seul frère de la Mission a fait cinquante-trois voyages en Lorraine, pendant neuf ou dix années que cette extrême nécessité dura, pour y porter l'argent des aumônes, et qu'il n'y portait pas moins de vingt mille livres à chaque fois, et quelquefois vingt-cinq et trente mille et plus ; et ce qui est merveilleux et qui fait connaître la protection manifeste de Dieu sur cette bonne œuvre, est qu'ayant fait la plupart de ces voyages au travers des armées, et en des lieux remplis de soldats, et exposés aux pilleries de telles gens, il n'a jamais été

volé, ni fouillé, et est toujours arrivé heureusement dans les lieux où il allait distribuer ces aumônes. Pour les rendre plus utiles aux pauvres, et même pour les étendre davantage, M. Vincent avait donné ordre aux missionnaires qui étaient en Lorraine, de faire distribuer journellement dans tous les lieux où il y avait des pauvres, du pain et du potage qu'on faisait faire pour leur nourriture ; et il leur recommandait particulièrement d'avoir soin des malades, et de ne pas oublier aussi de faire l'aumône spirituelle en même temps qu'on leur distribuait la corporelle, les instruisant, consolant, encourageant, et donnant ainsi la pâture aux âmes, pendant qu'on nourrissait et soulageait les corps.

Qui pourrait maintenant dire à combien de personnes ce fidèle dispensateur a, par ses soins et entremises charitables, sauvé la vie du corps et de l'âme ? Combien il en a retiré du précipice du désespoir, où ils s'allaient perdre ? Dieu seul qui a été le premier auteur de tous ces biens, les connaît ; et nous en verrons quelque chose au second livre, où il sera parlé plus en particulier de ce qui s'est passé dans cette merveilleuse entreprise.

Mais ce n'est pas encore tout : la providence de Dieu préparait une nouvelle manière en ce même temps là, pour mettre le comble à la charité de ce vrai père des pauvres. La continuation de la guerre et des misères extrêmes de la Lorraine obligea enfin une partie des habitans d'en sortir, et de se venir réfugier à Paris ; un grand nombre se vint jeter entre les bras de M. Vincent, comme au commun et au plus assuré asile des pauvres et des affligés. Il prit soin de les faire loger en divers lieux, leur procura du pain et des habits ; et ayant reconnu que par le malheur du temps et faute d'assistance de leurs pasteurs, qui étaient pour la plupart ou morts ou en fuite, il y en avait plusieurs qui depuis long-temps n'avaient point approché des sacremens, il leur fit faire deux missions dans l'église d'un village distant environ demi-lieue de Paris, nommé la Chapelle, au temps des fêtes de Pâques pendant deux années consécutives ; auxquelles missions il y eut un grand nombre de personnes de condition de Paris, qui eurent dévotion d'assister ; les uns pour prendre part au travail, et les autres aux fruits et au mérite de l'œuvre par leurs bienfaits et aumônes ; et par ce moyen ces pauvres gens, en recevant le bien spirituel qu'on leur procurait, furent aussi secourus pour leurs besoins temporels, les uns ayant été mis en condition, et les autres en état de gagner leur vie.

Or, entre ces réfugiés de Lorraine il se trouva plusieurs personnes de condition de tout sexe, gentilshommes et demoiselles, que la nécessité obligea aussi de venir à Paris, où ayant vendu ce qu'ils avaient dû apporter et sauver du débris de leurs biens, et s'en étant entretenus quelque temps, après que tout fut consumé, n'ayant plus de quoi subsister, ils se trouvaient pour la plupart réduits à une nécessité d'autant plus grande qu'ils ne l'osaient faire paraître, la honte de se voir déchus de leur premier état leur fermant la bouche et les faisant résoudre à souffrir plutôt toutes sortes d'extrémités que de manifester leur pauvreté. Une personne d'honneur et de mérite en ayant eu connaissance, en donna avis à M. Vincent, et lui proposa la pensée qu'il avait eue de chercher les moyens de les assister. A quoi il répondit : « O monsieur, que

« vous me faites plaisir ! Oui, il est juste d'assister et de soulager

« cette pauvre noblesse, pour honorer Notre Seigneur qui était

« très noble et très pauvre tout ensemble. » Après quoi ayant re-commandé cette affaire à Dieu, et considéré en lui-même par quel moyen il pourrait rendre cette assistance, il jugea que cette œuvre était un digne objet de la charité de quelques personnes de condition. Et en effet, il en disposa sept ou huit d'entre eux, qui étaient d'une insigne piété, du nombre desquels était feu M. le baron de Renty, dont la sainte vie qui a été rédigée par écrit, et donnée au public après sa mort, peut servir d'un parfait modèle de toutes sortes de vertus aux âmes vraiment nobles.

Ces messieurs donc ayant été conviés par M. Vincent de s'assembler pour ce sujet, il leur parla si efficacement de l'importance et du mérite de cette œuvre de charité, qu'ils prirent résolution de se lier et associer ensemble pour secourir et assister cette pauvre noblesse ; et quelques uns s'étant chargés de les aller voir en leurs chambres pour reconnaître plus en particulier leurs besoins, prendre leurs noms, et savoir au vrai le nombre des personnes de chaque famille, le rapport en fut fait en la prochaine assemblée où ils se cotisèrent tous pour leur fournir la subsistance d'un mois. Et depuis ils continuèrent de s'assembler à Saint-Lazare tous les premiers dimanches des mois, et se cotisaient de nouveau selon les besoins de ces pauvres réfugiés. M. Vincent y contribuait toujours de son côté, et quelquefois au delà de ce qu'il pouvait. Une fois entre autres il arriva que tous s'étant cotisés, il s'en fallait environ deux cents livres que la somme nécessaire pour cette charité ne fût complète ; ce que M. Vincent voyant, il appela le prêtre procureur de la maison, et après l'avoir tiré à l'écart, il lui

demanda tout bas quel argent il avait. A quoi il répondit qu'il n'avait que ce qui était nécessaire pour pourvoir le lendemain aux nécessités ordinaires du vivre de la communauté qui était alors fort nombreuse. Et combien y a-t-il ? lui dit M. Vincent. Cinquante écus, répondit-il. Mais n'y a-t-il que cela d'argent dans la maison ? répliqua M. Vincent. Non, monsieur, répond l'autre, il n'y a que cinquante écus. Je vous prie, lui dit derechef M. Vincent, de me les aller quérir ; et les lui ayant apportés, il les donna pour fournir à peu près à ce qui manquait pour la subsistance d'un mois de cette pauvre noblesse, aimant mieux s'incommoder et se réduire à emprunter pour avoir de quoi vivre pour les siens, que de laisser souffrir ces pauvres réfugiés. Un de ces messieurs qui avait prêté l'oreille, ayant entendu la réponse du procureur, admira la généreuse charité de M. Vincent : ce qu'ayant après rapporté aux autres, ils en furent si touchés, que quelqu'un d'entre eux envoya le lendemain matin un sac de mille francs à la maison de Saint-Lazare par aumône.

Cet exercice de charité envers la pauvre noblesse de Lorraine continua environ sept ans, pendant lesquels on leur portait tous les mois leur subsistance ; et outre cela, ces messieurs les allaient visiter les uns après les autres, leur rendant toujours dans ces visites quelques témoignages de respect, et leur disant quelque parole de consolation : ils leur procuraient encore d'ailleurs tout le secours qu'ils pouvaient dans leurs affaires. Enfin la Lorraine s'étant un peu remise de tous ces troubles qui l'avaient agitée, plusieurs de ces réfugiés retournèrent en leurs maisons, et M. Vincent prit soin de leur fournir ce qui était nécessaire, tant pour leur voyage que pour subsister quelque temps dans leur pays, et continua toujours d'assister ceux qui restaient à Paris.

Comme un exercice de charité n'occupait jamais tellement le cœur de M. Vincent, qu'il ne fût toujours disposé d'en embrasser un autre, ayant su en ce même temps qu'il y avait plusieurs seigneurs et gentilshommes anglais et écossais, lesquels, pour le sujet de la foi catholique qu'ils professaient, avaient été contraints de se réfugier à Paris, il en parla à ces messieurs qui avaient assisté les Lorrains, et procura conjointement avec eux, qu'ils fussent secourus comme les autres ; et il a toujours continué, presque jusqu'au temps de sa mort, de les assister de ses soins et de ses aumônes. Voici un extrait de ce qu'un des plus qualifiés seigneurs de cette illustre et charitable assemblée a mis par écrit sur ce sujet.

« M. Vincent était toujours le premier à donner : il ouvrait son
« cœur et sa bourse, de sorte que quand il manquait quelque chose,
« il contribuait tout le sien, et se privait des choses qui lui étaient
« nécessaires pour achever l'œuvre commencée. Une fois même
« que pour parfaire une somme considérable il était besoin de trois
« cents livres, il les donna aussitôt ; et l'on sut que c'était des de-
« niers qu'une personne charitable lui avait donnés pour lui avoir
« un autre cheval meilleur que le sien qui était diverses fois tombé
« sous lui de faiblesse, étant extrêmement vieux. Mais il aimait
« mieux souffrir de se mettre en péril d'être blessé que de laisser
« des personnes qu'il croyait dans le besoin, sans les assister. »

Cette assemblée continua près de vingt ans ou environ, et on peut avec raison la mettre au rang des grandes œuvres auxquelles M. Vincent a coopéré, puisqu'il en a été l'auteur et le promoteur, et qu'avec la charité et le zèle des personnes illustres qui la composaient, il a remédié à une infinité de maux, et procuré un très grand nombre de biens fort considérables.

Nous ne devons pas omettre ici que M. Vincent voyant tant de mauvais effets causés par la guerre, et considérant les horribles péchés, les blasphèmes, les sacrilèges et profanations des choses les plus saintes, les meurtres et toutes les violences et cruautés qu'on exerçait sur les personnes même innocentes, outre la désolation des provinces et la ruine de tant de familles, son cœur s'en trouva tellement saisi, et comme tout outré de douleur, qu'il se résolut, contre toutes les raisons que la prudence humaine lui pouvait suggérer, d'employer un moyen dont le succès paraissait assez douteux, et qui pouvait d'ailleurs lui être fort préjudiciable. Nous avons déjà dit en un autre endroit que M. le cardinal de Richelieu lui témoignait beaucoup de bienveillance, et ce fut de cette bienveillance qu'il se voulut prévaloir, non pour ses propres intérêts, mais pour le bien public. Dans ce dessein, il s'en alla un jour le trouver, et après lui avoir exposé avec toute sorte de respect la souffrance extrême du pauvre peuple, et tous les autres désordres et péchés causés par la guerre, il se jeta à ses pieds en lui disant : « Monseigneur, donnez-nous la paix ; ayez pitié de nous ; » donnez la paix à la France. » Ce qu'il répéta avec tant de sentiment, que ce grand cardinal en fut touché ; et ayant pris en bonne part sa remontrance, il lui dit qu'il y travaillait, et que cette paix ne dépendait pas de lui seul, mais aussi de plusieurs autres. personnes, tant du royaume que du dehors.

Il est vrai que si M. Vincent eût consulté quelque sage du siècle, il lui eût dit que par cette liberté de parler il s'exposait à n'avoir plus aucun accès auprès de ce premier ministre ; mais la charité qui pressait son cœur lui fit déposer toute crainte et fermer les yeux à tout respect humain pour ne regarder uniquement, en ce qu'il entreprenait, que le service de Dieu et le bien du peuple chrétien. Lui-même parlant d'un semblable sujet : « Je fus un jour chargé,

« dit-il, de prier M. le cardinal de Richelieu d'assister la pauvre
« Hibernie : c'était du temps que l'Angleterre avait la guerre avec
« son roi ; ce qu'ayant fait : Ah ! M. Vincent, me dit-il, le roi a trop
« d'affaires pour le pouvoir faire. Je lui dis que le pape le secon-
« derait, et qu'il offrait cent mille écus. Cent mille écus, répliqua-
« t-il, ne sont rien pour une armée : il faut tant de soldats, tant
« d'équipages, tant d'armes et tant de convois partout. C'est une
« grande machine qu'une armée qui ne se remue que malaisé-
« ment. »

Or, quoique ses prières ne fussent pas alors efficaces et que ce qu'il proposait ne se pût exécuter, l'on voit néanmoins par là avec combien d'affection et de zèle il s'est toujours employé pour procurer l'avantage de la religion et le vrai bien des catholiques.

CHAPITRE XXXVI.

SERVICES RENDUS PAR M. VINCENT AU FEU ROI LOUIS XIII, DE GLORIEUSE MÉMOIRE, EN SA DERNIÈRE MALADIE, POUR LE BIEN SPIRITUEL DE SON AME.

Quoique la dignité des rois les élève au dessus de la condition des autres hommes jusqu'à un tel point que l'Ecriture sainte les appelle des dieux³³, en tant qu'ils sont les lieutenans et les vivantes images de Dieu sur la terre ; cette même Ecriture néanmoins, après leur avoir donné un titre si sublime et si glorieux, les avertit au même endroit qu'ils ne doivent pas oublier qu'ils sont hommes, et par conséquent obligés de payer le commun tribut de la nature, et de mourir comme les autres hommes³⁴.

Cette loi est indispensable, et comprend aussi bien les plus sages et les plus vertueux princes, que les autres qui ne sont pas tels : avec cette différence toutefois, que la mort est aux bons rois, comme l'Eglise le déclare, un heureux échange d'une souveraineté temporelle et terrestre, en un royaume céleste et éternel : et aux autres tout au contraire, elle est le terme de leurs vices, aussi bien que de leur vie, et le commencement de la punition que la puissance de Dieu leur en fera ressentir.

Si les vertus et qualités toutes royales de Louis XIII, de très glorieuse mémoire, l'ont fait reconnaître pendant sa vie pour l'un des plus grands monarques de la terre, sa piété s'est particulièrement signalée au temps de sa mort. Ce n'est pas ici le lieu de rapporter tout ce que ce prince vraiment très chrétien a fait et dit pendant sa dernière maladie ; par où il a donné à connaître combien son cœur royal était détaché des choses de la terre, et quel était son zèle pour procurer la conversion des hérétiques et des pécheurs, et pour faire autant qu'il était en lui, que Dieu fût de plus en plus connu, honoré, servi et glorifié, en tous les lieux de son obéissance. Il suffira de remarquer ici, que ce bon roi ayant ouï parler de la vertu et sainteté de vie de M. Vincent, et de tous ses emplois charitables pour le bien spirituel de ses sujets, lui demanda de le venir trouver à Saint-Germain-en-

Laye au commencement de sa dernière maladie, pour être assisté en cet état de ses bons et salutaires avis, et pour lui communiquer aussi quelques desseins de piété qu'il méditait, particulièrement pour procurer la conversion des hérétiques de la ville de Sedan. Le premier compliment que M. Vincent fit de premier abord à sa Majesté, fut de lui dire ces paroles du sage : « Sire, timenti Deum, bene erit in extremis ; » à quoi Sa Majesté toute remplie des sentimens de sa piété ordinaire, qui lui avait fait lire et méditer souvent ces belles sentences de l'Ecriture, répondit en achevant le verset, « et in die defunctionis suæ benedicetur. »

Et un autre jour, comme ce saint homme entretenait sa Majesté du bon usage des grâces de Dieu, ce grand roi faisant réflexion sur tous les dons qu'il avait reçus de Dieu, et considérant l'éminence de sa dignité royale à laquelle sa providence l'avait élevé, les grands droits qui y sont annexés, et particulièrement celui de nommer aux évêchés et prélatures de son royaume : O M. Vincent, lui dit-il, si je retournais en santé, les évêques seraient trois ans chez vous ; voulant dire qu'il obligerait ceux qui seraient nommés aux évêchés, de se disposer à s'acquitter de leurs charges, par la fréquentation des lieux et des personnes qui pourraient leur être utiles à cette fin. En quoi ce grand prince rendit un témoignage signalé des sentimens qu'il avait touchant l'importance de la charge épiscopale, à laquelle il jugeait qu'il fallait se bien disposer ; et de l'estime qu'il faisait tant de l'institut de M. Vincent, que des moyens qu'il employait pour le bien spirituel des ecclésiastiques, les jugeant très propres et très convenables pour préparer les mêmes ecclésiastiques à soutenir avec honneur et mérite la charge très pesante de ces grandes dignités.

M. Vincent demeura cette première fois environ huit jours à Saint-Germain, où il eut plusieurs fois l'honneur d'approcher le roi, et de l'entretenir des paroles de salut et de vie éternelle ; à quoi sa Majesté témoignait prendre une particulière satisfaction.

Enfin la maladie du roi s'augmentant de plus en plus, et surmontant tous les remèdes, ce prince très chrétien voyant que Dieu voulait le retirer de ce monde, manda derechef M. Vincent pour l'assister en ce dernier passage. Il retourna donc à Saint-Germain, et se rendit auprès de sa Majesté trois jours avant son décès : où étant, il demeura presque toujours en sa présence, pour lui aider à élever son esprit et son cœur à Dieu, et à former intérieurement des actes de religion, et des autres vertus propres pour se bien disposer à ce dernier moment duquel dépend l'éternité.

Ce grand prince ayant ainsi fini sa vie par une mort très chrétienne, qui arriva le 14 mai de l'année 1643, et M. Vincent voyant la reine dans les saisissemens d'une extrême douleur, et hors d'état de recevoir aucune consolation de la part des hommes, s'en revint aussitôt à Saint-Lazare, afin de faire prier Dieu pour leurs Majestés ; bien affligé d'un côté, de la perte d'un prince si juste et si pieux, mais d'autre part, consolé des dispositions très bonnes dans lesquelles il l'avait vu mourir : étant mort très chrétiennement, après avoir vécu comme un prince très chrétien. Le lendemain il fit faire un service solennel dans l'église de S.-Lazare, et offrir le saint sacrifice de la Messe par tous les prêtres de la maison pour le repos de son âme.

CHAPITRE XXXVII.

M. VINCENT EST EMPLOYÉ POUR LES AFFAIRES ECCLÉSIASTIQUES DU ROYAUME, PENDANT LA RÉGENCE DE LA REINE MÈRE.

Le roi Louis XIII, de glorieuse mémoire, ayant laissé en mourant la régence du royaume à la reine, pendant la minorité de son fils et très digne successeur, cette sage et vertueuse princesse considérant l'étendue de cette grande monarchie, et la multiplicité des affaires qui accompagnaient sa régence, et surtout l'importance de celles qui concernaient l'Eglise et la religion, jugea qu'il était expédient d'établir un conseil particulier pour les affaires ecclésiastiques, qu'elle composa de quatre personnes : c'est à savoir de M. le cardinal Mazarin, de M. le Chancelier, de M. Charton, pénitencier de Paris, et de M. Vincent ; ayant pris résolution de ne disposer des bénéfices qui dépendaient de sa nomination, que par leurs avis.

Quoique M. Vincent fût très porté à rendre toutes sortes de services à leurs Majestés, ce lui fut néanmoins une très grande peine de se voir appelé à la cour, pour tenir un rang dans le conseil, qui lui était d'autant plus insupportable, qu'il paraissait plus honorable aux yeux des hommes : sa grande humilité lui ayant toujours fait regarder les honneurs comme des croix dont il ne pouvait porter la pesanteur. Il fit toutes les instances qu'il put, pour obtenir la grâce, ainsi qu'il disait, d'être dispensé de cette charge ; mais la reine connaissant assez sa vertu et sa capacité, voulut absolument qu'il y demeurât. Il entra donc ainsi dans l'exercice de cet emploi en l'année 1643, par une pure déférence aux volontés de sa Majesté, et avec une grande crainte, non pas de s'évanouir dans les honneurs du monde, dont il ne connaissait que trop la vanité, mais de n'en pouvoir pas sortir aussitôt qu'il l'eût désiré, pour vaquer seulement au soin de sa congrégation, et à la pratique de l'humilité et des autres vertus qu'il préférait à toutes les grandeurs de la terre. C'est ce qui l'obligeait de s'adresser incessamment à Dieu, le priant tous les jours qu'il lui plût le délivrer de cet embarras ; et il a dit à une personne de confiance, que depuis ce temps-là il n'avait jamais

célébré la sainte Messe, qu'il ne lui eût demandé cette grâce, laquelle il désirait jusqu'à un tel point, que s'étant retiré hors de Paris pendant quelques jours, et le bruit ayant couru qu'il était disgracié, et qu'il avait eu ordre de se retirer de la cour, comme après son retour, un ecclésiastique de ses amis se conjouissait avec lui de ce que ce bruit ne s'était pas trouvé véritable, il lui dit en levant les yeux au ciel, et frappant sa poitrine : ah ! misérable que je suis, je ne suis pas digne de cette grâce.

Dieu voulut qu'il demeurât pour le moins dix ans dans cet emploi qui lui était très pénible, parce que c'était à lui qu'on renvoyait la plupart des affaires qui se devaient traiter en ce conseil ; il recevait les placets qu'on présentait à sa Majesté, et prenait connaissance des raisons et des qualités des personnes qui demandaient, ou pour lesquelles on demandait des bénéfices, pour en faire ensuite son rapport au conseil : la reine l'avait particulièrement chargé de l'avertir de la capacité des personnes, afin que sa Majesté ne fût point surprise. Mais c'était un sujet digne d'admiration, de voir ce grand serviteur de Dieu conserver une sainte égalité d'esprit au milieu d'un flux et reflux de personnes et d'affaires, dont il était assailli continuellement, et posséder son âme en paix sous un accablement de distractions et d'importunités. Il recevait tous ceux qui le venaient trouver, toujours avec une même sérénité de visage, et sans sortir de soi-même il se donnait à un chacun, et se faisait tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ.

Il est vrai que qui l'eût considéré dans les occupations de ce nouvel emploi, joint à la conduite de sa congrégation, et des autres communautés, établissemens et assemblées dont il a été parlé aux précédens chapitres, il eût semblé devoir être partagé et comme divisé en une infinité de soins et de pensées différentes ; veillant et pourvoyant à tout, et travaillant nuit et jour pour satisfaire à toutes ces charges, que l'obéissance ou la charité lui avaient imposées : néanmoins, par un effet admirable de la grâce, on le voyait toujours recueilli en soi et uni à Dieu, toujours présent à lui-même, et se possédant parfaitement avec autant de paix et de tranquillité que s'il n'eût eu aucune affaire ; toujours prêt et disposé d'écouter ceux qui l'abordaient, et de satisfaire à un chacun sans rebuter jamais personne, ni témoigner aucune peine, quelque importunité qu'on lui pût donner ; recevant avec la même affabilité les petits et les pauvres, que les riches et les grands ; enfin l'on peut dire de M. Vincent dans ce maniement des affaires publiques, ce que le saint apôtre disait de lui-même, qu'il a été fait

comme un spectacle au monde, aux hommes et aux anges ; et que la cour a été comme un théâtre, où la vertu de ce fidèle serviteur de Dieu a paru dans son plus grand jour ; où son humilité a triomphé des vains applaudissemens des hommes ; où sa patience s'est montrée invincible parmi les pertes, les afflictions, et tous les traits envenimés de l'envie et de la malice ; où sa fermeté à soutenir les intérêts de Dieu et de l'Eglise, s'est fait voir au dessus de toute crainte et de tout respect humain. C'est là qu'il a témoigné sa fidélité inviolable et son affection constante au service de leurs Majestés ; son respect et sa soumission envers les prélats ; l'estime et la charité qu'il conservait en son cœur pour tous les ordres de l'Eglise, et pour toutes les communautés ecclésiastiques et religieuses ; le grand désir qu'il avait de bannir l'avarice et l'ambition de tous les bénéficiers, de remédier aux abus qui se commettaient dans l'usage des biens de l'Eglise, et dans les moyens qu'on employait ordinairement pour parvenir aux bénéfices et aux autres dignités ecclésiastiques, de quoi il sera plus amplement parlé en la seconde partie.

Mais ce qui est principalement digne de remarque et qui fait bien voir le parfait désintéressement de M. Vincent, est que la reine étant pour lors environnée et pressée de toutes parts de demandeurs et de personnes qui aspiraient avec ardeur aux charges, aux bénéfices et autres sortes de biens, il ne lui demanda ni ne lui fit demander aucune chose pour lui ni pour les siens, quoiqu'il fût si près de la source d'où ils découlaient abondamment sur tous les autres, et qu'il y ait grand sujet de croire que la reine, qui avait une estime particulière de sa vertu, l'aurait très volontiers gratifié de plusieurs choses, s'il eût été dans la disposition de les accepter. Il courut même un bruit pendant quelques jours qu'il allait être cardinal, jusque là que diverses personnes lui en firent compliment. Il est vrai qu'on ne sait pas si sa Majesté eut ce dessein, comme on le disait publiquement ; mais quoi qu'il en soit, l'on peut assurer que si elle avait eu cette intention, l'humilité de M. Vincent aurait été assez éloquente pour l'en dissuader.

CHAPITRE XXXVIII.

EN QUELLE MANIÈRE M. VINCENT A CONTRIBUÉ A L'ÉTABLISSEMENT ET AU BIEN SPIRITUEL DES FILLES DE LA CONGRÉGATION DE LA CROIX.

Comme la charité de M. Vincent n'était point bornée a aucunes œuvres particulières, mais s'étendait universellement sur toutes celles où il voyait que Dieu pouvait être glorifié, en les approuvant et estimant toujours, et même y contribuant de ses conseils et de son entremise quand il le voyait nécessaire ou qu'il en était requis ; de là vient qu'il ne s'est fait de son temps presque aucune œuvre publique de piété où il n'ait eu quelque part et pour laquelle on n'ait eu recours à lui, soit pour lui demander ses avis, ou pour le prier de s'en entremettre et de l'appuyer en quelque manière. En voici un exemple très considérable entre plusieurs autres.

Une dame de très grande piété, nommée Marie l'Huillier, veuve de feu M. de Villeneuve, ayant par occasion reçu chez elle quelques vertueuses filles de Picardie qui avaient été obligées de venir à Paris pour leurs affaires, comme elle reconnut que ces bonnes filles avaient un zèle particulier de former à la piété les autres personnes de leur sexe, et particulièrement les petites filles, les instruisant de toutes les connaissances nécessaires pour mener une vie vraiment chrétienne, elle qui se sentit pressée du même zèle, les y porta autant qu'elle put ; et comme les besoins spirituels sont ordinairement plus grands dans les villages et lieux champêtres que dans les villes, elle se retira en quelques maisons des champs pour donner moyen à ces filles d'exercer plus utilement cette charité ; elle les envoyait même de fois à autres en divers lieux, où, pendant quelque peu de séjour qu'elles y faisaient, elles s'employaient à cette instruction avec beaucoup de fruit ; ce qui convia d'autres filles qui se sentaient portées à pratiquer ces mêmes charitables exercices de se joindre aux premières qui les avaient commencés, et dans la suite du temps, cette dame reconnut par cette petite épreuve le grand besoin qu'il y avait de procurer que les petites filles fussent dès leur bas âge instruites à la

connaissance de Dieu et aux bonnes mœurs, et le peu de personnes qui se rencontraient particulièrement dans les petites villes, bourgs et villages, qui fussent capables de bien faire cette instruction, les religieuses Ursulines et autres qui font une spéciale profession d'y vaquer, ne pouvant pas s'établir en ces petits lieux, et les filles ou femmes veuves qui se voulaient mêler d'y faire les petites écoles, en étant souvent fort incapables et ne prenant aucun soin de former et d'instruire les filles à la piété ; outre qu'il se trouve un très grand nombre de lieux où il n'y avait aucunes maîtresses d'écoles ; de sorte que les filles étaient obligées, ou de demeurer dans une très grande ignorance, ou d'aller aux écoles avec les garçons, d'où s'ensuivaient de très grands désordres, comme l'expérience l'avait fait connaître.

Cette dame donc, considérant tout cela, prit résolution d'y apporter un remède plus universel, persuadant à ces bonnes filles qui étaient avec elle et qui avaient un très grand respect et une entière déférence à ses sentimens, de s'appliquer non seulement à continuer leurs instructions, mais encore à former entre elles d'autres filles qu'on jugerait propres pour aller demeurer en divers lieux et y faire plus chrétiennement et plus fructueusement la fonction de maîtresses d'école ; et comme toutes les œuvres de piété inspirées de Dieu sont toujours exposées aux contradictions et aux traverses, ces filles en ayant au commencement reçu plusieurs, et pour ce sujet quelqu'un leur ayant dit qu'on les pouvait avec raison appeler Filles de la Croix, ce titre leur est toujours depuis demeuré, et elles l'ont conservé avec une affection d'autant plus grande, qu'il semblait les obliger en quelque façon de se tenir plus unies à Jésus-Christ crucifié, que saint Paul appelle la puissance et la sagesse de Dieu ³⁵, afin d'y puiser comme dans la vraie source, la lumière et la force nécessaire pour correspondre dignement aux desseins de sa providence sur elles et pour s'employer avec bénédiction à détruire parmi les personnes de leur sexe les deux plus grands obstacles de la vie chrétienne, qui sont l'ignorance et le péché.

Cette vertueuse dame ne se voulut pas fier à ses propres sentimens pour une entreprise de telle importance, niais elle en parla à plusieurs grands serviteurs de Dieu, entre lesquels, ayant une estime très particulière de la vertu et capacité de M. Vincent, elle conféra souvent avec lui sur ce sujet, et il lui donna plusieurs salutaires avis, soit pour l'encourager à l'entreprise de cette bonne œuvre, soit pour lui aider à bien former et conduire les filles qui la devaient soutenir avec elle. Depuis, le nombre de ces filles s'étant accru, pour affermir davantage un si bon dessein, elle en obtint l'approbation de

M. l'archevêque de Paris, et même l'érection de cette compagnie de filles en communauté et congrégation formée sous le titre de Filles de la Croix ; ce qui fut ensuite autorisé par lettres-patentes du roi vérifiées en la cour de parlement ; et madame la duchesse d'Aiguillon, voyant le grand bien que cette nouvelle congrégation pouvait produire dans l'Eglise, poussée par sa charité ordinaire, contribua notablement pour les établir et fonder en la ville d'Aiguillon et ailleurs.

Plusieurs années se passèrent avant que cette congrégation fût mise au point qu'il fallait pour subsister : les grandes et presque continuelles infirmités de madame de Villeneuve y ayant apporté beaucoup de retardement, et enfin la mort l'ayant prévenue avant qu'elle eût pu donner la dernière perfection à ce qu'elle avait si bien commencé ; de sorte que ces bonnes filles demeurèrent comme orphelines, ayant perdu leur mère, et cette perte leur arriva dans une conjoncture assez fâcheuse, en laquelle (Dieu le permettant ainsi pour en tirer sa plus grande gloire) on peut dire que Satan commençait d'attaquer leur congrégation naissante pour la cribler, ainsi qu'il fit à l'égard des apôtres dans les commencemens de l'Eglise, selon la prédiction de Jésus-Christ³⁶. Il y avait pour lors, à la vérité, beaucoup de personnes de vertu et de condition qui désiraient et s'employaient pour faire subsister cette congrégation ; mais on y trouvait de si grandes difficultés, à cause des traverses qu'on lui donnait, et d'autres fâcheux accidens qui lui arrivèrent en ce temps-là, que les personnes mêmes qui avaient plus d'affection et plus d'intérêt à sa conservation, concluaient presque toutes à la dissoudre, ou bien à l'unir avec quelque autre communauté. Sur quoi M. Vincent ayant été consulté et s'étant tenu plusieurs assemblées en sa présence sur ce sujet, ce fut une chose merveilleuse, que nonobstant tout ce qui fut représenté, pour faire voir que selon les apparences humaines elle ne pouvait subsister, ce grand homme, comme inspiré de Dieu, bien qu'il fût toujours assez tardif à prendre une dernière résolution dans les affaires de cette nature et qu'il eût d'ailleurs difficulté d'approuver les nouveaux établissemens, fut néanmoins absolument d'avis qu'on devait employer tous les moyens possibles pour soutenir et faire subsister cette congrégation ; et quoi qu'on pût dire au contraire, il tint toujours ferme dans ce sentiment : il conseilla même à une vertueuse dame, dont il connaissait le zèle et la charité, d'entreprendre cette bonne œuvre et de se rendre la protectrice et comme la tutrice de ces filles orphelines. Ce fut madame Anne Petau, veuve de M. Renauld, seigneur de

Traversay, conseiller du roi en son parlement de Paris, laquelle, déferant à cet avis de M. Vincent, s'est employée avec une affection infatigable à soutenir et défendre les intérêts de cette congrégation des Filles de la Croix, qui a surmonté par son moyen, et principalement par le secours de Dieu, tous les obstacles qui lui étaient les plus contraires, et a été mise en état de subsister et de rendre, comme elle fait, un service utile à l'Église. M. Vincent, non content d'avoir relevé de la sorte cette congrégation qui semblait être sur le penchant de sa ruine et de lui avoir procuré un secours si favorable, exhorta de plus un ecclésiastique, qu'il jugeait propre pour cet effet, d'en accepter la charge de supérieur, sous le bon plaisir de M. l'archevêque de Paris, pour aider ces vertueuses filles à se perfectionner en leur état, et pour suppléer à ce qui n'avait pu être fait du vivant de madame de Villeneuve. Il lui donna ensuite, en diverses rencontres, plusieurs avis très utiles touchant la conduite de cette congrégation, à laquelle il a plu à Dieu depuis ce temps-là donner une bénédiction toute particulière ; en sorte qu'il a contribué et contribue encore tous les jours au salut et à la sanctification de plusieurs âmes ; car les filles de cette congrégation s'emploient non seulement à former celles qui se présentent, pour les rendre propres à instruire utilement et chrétiennement les autres selon leur institut, mais elles exercent aussi toutes sortes d'œuvres de charité spirituelle qui leur sont convenables à l'égard des personnes de leur sexe, et principalement envers les pauvres, tenant la porte de leur maison et encore plus celle de leur cœur ouverte pour les y recevoir et pour leur rendre toute sorte d'assistance en leurs besoins spirituels, soit en les instruisant des choses nécessaires au salut, soit en les disposant à faire de bonnes confessions générales, ou en les recevant quelques jours en leur maison pour y faire une retraite, selon les besoins qu'elles en peuvent avoir.

Or, comme après Dieu c'est M. Vincent qui leur a tendu la main pour les soutenir et pour garantir leur congrégation d'une chute dont elle n'eût peut-être jamais pu se relever, et comme c'est lui qui a d'ailleurs grandement contribué par ses sages conseils à les mettre dans le bon état où elles se trouvent, elles sont obligées de le reconnaître, sinon pour leur fondateur et instituteur, au moins pour leur restaurateur et conservateur, et de remercier Dieu de toutes les assistances et secours temporels et spirituels qu'elles ont reçus par ses charitables entremises.

CHAPITRE XXXIX.

DE QUELLE FAÇON M. VINCENT SE COMPORTA PENDANT LES PREMIERS TROUBLES DE L'AN 1649, ET CE QUI LUI ARRIVA EN QUELQUES VOYAGES QU'IL FIT EN CE TEMPS-LA.

Ce royaume avait joui d'un grand calme pendant les premières années de la régence de la reine mère, qui continua toujours ses soins pour procurer la paix au dedans, pendant qu'elle employait les armes au dehors pour repousser les efforts des ennemis. Mais soit que nos péchés nous rendissent indignes de jouir plus long-temps d'un si grand bien, ou que Dieu, pour d'autres justes raisons qui nous sont inconnues, nous en voulût priver, ce calme fut suivi d'une des plus violentes tempêtes dont la France ait été agitée depuis long-temps. Ce fut vers la fin de l'année 1648 que cet orage commença de s'élever, lequel donna sujet à leurs Majestés d'aller à Saint-Germain-en-Laye au mois de janvier de l'année suivante ; et les troupes s'étant ensuite approchées de cette grande ville, elle se trouva incontinent bloquée, et peu de temps après réduite en de fâcheuses extrémités.

La première chose que fit alors M. Vincent fut de mettre sa compagnie en prières pour demander à Dieu le secours de sa miséricorde, prévoyant bien que l'affliction publique serait grande si cette division durait. Ensuite de cela il crut qu'il était de son devoir de s'employer autant qu'il pourrait, afin d'y apporter quelque remède, et résolut à cet effet de prendre occasion, en allant faire offre de ses très fidèles services à leurs Majestés à Saint-Germain, de représenter à la reine, avec tout le respect et toute l'humilité possible, ce qu'il pensait selon Dieu être le plus expédient pour moyenner la paix et la tranquillité de l'Etat. Dans cette résolution il partit de Saint-Lazare le 13 du même mois de janvier. Pour ne donner toutefois aucun ombrage de cette sortie, il mit une lettre entre les mains de celui auquel il laissait la conduite de la maison de Saint-Lazare, pour la porter en même temps à M. le premier président, par laquelle il lui déclarait le mouvement que Dieu lui avait donné d'aller à Saint-Germain faire ce qu'il pourrait pour

procurer la paix ; et que s'il n'avait pas l'honneur de le voir auparavant que de sortir, c'était pour pouvoir assurer la reine qu'il n'avait concerté avec personne de ce qu'il aurait à lui dire. Il crut devoir user de cette précaution pour deux fins : l'une pour ôter tout soupçon à la cour qu'il eût eu aucune communication avec ceux du parti contraire, et pour avoir moyen de parler plus efficacement à sa Majesté quand elle serait assurée qu'il lui parlait seulement selon les mouvemens qu'il en avait reçus de Dieu ; et l'autre pour ne pas mécontenter le parlement qui aurait pu trouver à redire qu'un homme comme lui eût quitté Paris de la sorte, s'il n'avait donné avis à quelqu'un des principaux de ce corps de son voyage et de son dessein.

Etant donc parti de grand matin, il arriva à Saint-Germain sur les neuf à dix heures, non sans péril, à cause du débordement extraordinaire des eaux, et des courses que les soldats faisaient de tous côtés. S'étant présenté à la reine, il lui parla près d'une heure, et ensuite alla trouver M. le cardinal Mazarin, avec lequel il eut une assez longue conférence. Il fut reçu et écouté favorablement de sa Majesté et de son éminence qui connaissaient assez la sincérité de son cœur et la droiture de ses intentions ; mais quoique sa remontrance n'eût pas alors l'effet qu'il eût désiré pour la fin qu'il prétendait, qui n'était autre que la paix et la réunion parfaite de l'Etat, les affaires n'y étant pas encore disposées, il eut au moins cette satisfaction d'avoir fait tout ce qu'il avait pu, pour témoigner sa fidélité et son zèle au service de leurs Majestés et tout ensemble son affection à procurer le bien public et le soulagement des pauvres, lesquels, quoique les plus innocens, ressentaient néanmoins plus vivement que tous les autres les coups de cette tempête.

Ayant donc fait ce pourquoi il était allé à Saint-Germain, il en partit le troisième jour pour aller à Ville-Preux, ne croyant pas, pour beaucoup de raisons, devoir retourner à Paris. De Ville-Preux il s'en alla en une petite ferme située en Beauce à deux lieues d'Etampes, en un pauvre hameau nommé Fresneville, de la paroisse du Val-de-Puisseaux, laquelle ferme avait été donnée à la maison de Saint-Lazare par madame de Herse, pour la fondation de quelques missions. Il y séjourna l'espace d'un mois, pendant lequel on peut dire qu'il ne se sustenta que du pain de tribulation et de l'eau d'angoisse, la saison étant extrêmement froide et le logement très pauvre, où l'on manquait de toutes les commodités pour la vie, et où dans un temps de trouble et de guerre tout était à craindre. Là, M. Vincent demeura pendant ce temps comme un autre Jérémie, déplorant les misères de ce

royaume, et offrant à Dieu ses larmes, ses souffrances et ses pénitences pour implorer sa miséricorde ; ou bien comme un autre Job sur un peu de paille pour attendre l'exécution des desseins de Dieu, et se soumettre à toutes ses volontés. Et en effet, pendant qu'il s'arrêta en cette pauvre chaumière, on lui rapporta que les autres fermes de Saint-Lazare, qui étaient aux environs de Paris, et d'où il tirait la principale subsistance des siens, avaient été pillées par les soldats, les meubles emportés, les troupeaux enlevés, avec dix-huit ou vingt muids de froment. D'un autre côté, il apprit que la maison de Saint-Lazare, depuis son départ, souffrait beaucoup de vexations ; qu'on y avait logé six cents soldats, lesquels y faisaient un étrange ravage ; et qu'on s'était saisi des portes de la maison et des greniers, d'où l'on avait fait transporter les grains et les farines aux halles, par ordre du conseiller qui disait en avoir charge du parlement ; ce qui néanmoins ne s'étant pas trouvé depuis véritable, le même parlement en fit sortir ces soldats et rendre les clefs ; mais les dommages ne furent pas réparés. Il venait ainsi tous les jours quelqu'un vers M. Vincent pour lui rapporter ces pilleries et ces pertes ; à quoi il répondit toujours : « Béni soit Dieu, béni soit Dieu. »

Et pour faire encore mieux connaître ce qui se passa en la maison de Saint-Lazare dans cette rencontre, et quel fut le sujet qui exerça la patience de M. Vincent, nous rapporterons ici ce qu'en écrivit un très vertueux ecclésiastique qui fréquentait les prêtres de cette sainte maison. Voici en quels termes il en parle dans une sienne lettre :

« Nous avons été témoins, dit-il, de la persécution que la mai-
« son de Saint-Lazare a soufferte en ses biens, commodités et pro-
« visions, pendant la guerre et les mouvemens de Paris, par l'ani-
« mosité de quelques personnes mal affectionnées, et même de
« quelqu'un d'entre les premiers magistrats. Car, sous prétexte de
« faire la revue des provisions de blé qui se trouveraient dans la
« maison et dans la grange, on alla fouiller et fureter partout,
« comme s'il y eût eu de grands trésors cachés ; et outre cela on fit
« entrer un régiment de soldats très insolens qui, durant plusieurs
« jours, firent un dégât et une dissipation épouvantables ; et pour
« comble de leur malice, ils mirent le feu dans les bûchers de la
« basse-cour, où était tout le bois de la provision, dont j'ai vu les
« restes encore tout fumans, en allant voir M. Lambert qui tenait
« la place de M. Vincent. Ce vertueux missionnaire essuya tous
« ces affronts et souffrit cette persécution avec sa sérénité et tran-

« quillité ordinaires, tout joyeux d'avoir enduré quelques oppro-
« bres avec son bon père, et de voir le dégât et l'enlèvement (puis-
« que Dieu le voulait ainsi), non tant de leurs biens comme des
« provisions des pauvres, auxquels ils avaient dessein de les dis-
« tribuer, selon leur coutume, très libéralement et charitablement
« durant le cours de l'année. Et rapinam bonorum vestrorum
« cum gaudio suscepistis. Il eût pu justement dire à ceux qu'il
« voyait si avides des trésors et des richesses qu'ils cherchaient à
« main armée dans la maison, ce que le grand saint Laurent ré-
« pondit à ses persécuteurs, leur montrant les pauvres qui étaient
« les magasins vivans où l'on avait caché les richesses de l'Eglise
« pour lesquelles on le persécutait : Facultates quas requiris,
« in cœlestes thesauros manus pauperum deportaverunt. Le
« bon M. Vincent fut comme un juste Loth tiré de cet incendie et
« de cette confusion par un mouvement particulier, comme par
« un ange, et sortant de Paris le cœur tout outré de douleur sur
« les misères de tant de pauvres qui allaient être réduits aux der-
« nières nécessités, il passa par Saint-Germain-en-Laye pour en
« exposer ses sentimens à leurs Majestés ; et puis s'étant retiré il
« alla visiter les maisons de sa congrégation, qui profitèrent, par
« la douceur de sa présence, de notre privation et de notre
« perte. »

M. Vincent étant donc retiré en cette pauvre chaumière de Fresneville, y souffrit de très grandes incommodités, tant par la rigueur du froid qui était alors très grand, n'ayant qu'un peu de bois vert pour faire du feu, que pour la nourriture qui était très chétive, toutes choses manquant en ce pauvre lieu, ne s'y trouvant que du pain qui était fait partie de seigle et partie de fèves : on n'entendait pas néanmoins une seule plainte de sa bouche, mais il endurait tout en esprit de pénitence, croyant qu'en qualité de prêtre il la devait faire pour apaiser la colère de Dieu, qui faisait ressentir de plus en plus ses effets sur tout le royaume. Il prêcha aux habitans de ce pauvre lieu pour les encourager à faire un bon usage de l'affliction présente, et les exhorta à la pénitence, comme au moyen le plus efficace pour apaiser Dieu ; et les ayant disposés à se confesser, il leur fit la charité de les entendre avec le curé du lieu, et un autre prêtre de sa congrégation.

Ayant fait quelque séjour en ce pauvre lieu, il en partit, nonobstant la rigueur de la saison, et s'en alla au Mans pour y faire la visite d'une maison

de sa congrégation, qui est aux faubourgs de la ville. De là s'étant mis en chemin pour aller à Angers, il lui arriva un accident à demi-lieue de Durtal, passant une petite rivière, où sans le prompt secours qu'on lui donna, il se serait noyé, son cheval s'étant couché dedans : en ayant donc été retiré, il remonta à cheval tout trempé, sans qu'il parût aucune émotion en son visage. C'était en carême ; et ayant à grande peine trouvé de quoi se sécher dans une petite chaumière qu'il rencontra sur le chemin, il demeura sans manger jusqu'au soir, qu'il arriva en une hôtellerie. La maîtresse voyant que M. Vincent catéchisait selon sa coutume les serviteurs de la maison, elle s'en alla ramasser tous les enfans de la bourgade, et sans lui en parler, les fit tous monter à sa chambre ; de quoi il la remercia grandement, et les ayant séparés en deux bandes, il en donna une à instruire au prêtre qui était avec lui, pendant qu'il faisait le catéchisme à l'autre.

Il séjourna cinq jours à Angers, où il fit la visite des Filles de la Charité qui servent les malades de l'hôpital ; et ensuite s'étant mis en chemin pour aller en Bretagne, comme il approchait de Rennes, il lui arriva un accident qui le mit dans un très grand danger de sa vie ; car passant l'eau entre un moulin et un étang fort profond, sur un petit pont de bois, le cheval vint à s'ombrager de la roue du moulin, et en se reculant allait se précipiter dans l'étang, avant déjà un des pieds de derrière hors du pont, et sur le point de tomber, si Dieu, comme par quelque sorte de miracle, ne l'eût retenu et arrêté tout court. M. Vincent se voyant hors de ce danger avoua qu'il n'en avait jamais échappé un tel ; et bénissant Dieu d'une protection si évidente et si merveilleuse, il pria celui qui l'accompagnait, de l'aider à en remercier sa divine bonté.

M. Vincent en tout ce voyage n'avait fait aucune visite de compliment et de civilité à personne, ni à Orléans, ni au Mans, ni à Angers, ni aux autres lieux où il avait passé ; il voulait faire de même à Rennes, et traverser simplement la ville pour aller en la maison de sa congrégation qui est à S.-Méén, à huit lieues au delà, désirant passer inconnu en tout ce voyage, s'il lui eût été possible ; mais ayant été, nonobstant cela, reconnu à son entrée dans la ville de Rennes, qui pour lors était dans l'émotion au sujet des troubles du royaume, aussi bien que celle de Paris, une personne qui avait autorité en cette ville, lui manda que son séjour était suspect, à cause de son emploi dans les conseils, qu'on avait dessein de le faire arrêter, et qu'il lui en donnait avis, afin qu'il sortît à l'heure même de la ville. M. Vincent reçut ce congé comme une faveur, et à l'heure même il se disposa pour partir ;

mais comme on sellait son cheval, un gentilhomme logé dans la même hôtellerie l'ayant reconnu, et s'étant laissé transporter à un mouvement de colère, lui dit tout haut : M. Vincent sera bien étonné si à deux lieues d'ici on lui donne un coup de pistolet dans la tête ; et en même temps sortit. Cette menace ayant été entendue par M. le théologal de S.-Brieuc, lequel ayant appris l'arrivée de M. Vincent l'était venu visiter en cette hôtellerie, il l'empêcha de partir, et lui persuada d'aller voir M. le premier président, et quelques autres, desquels il fut reçu fort civilement ; et le lendemain, comme il était près de partir, on vit rentrer ce même gentilhomme, qui après lui avoir fait la menace de le tuer était sorti, et avait couché hors de la ville ; ce qui donna sujet de croire qu'il était allé attendre M. Vincent sur le chemin, pour faire ce mauvais coup : mais ce fidèle serviteur de Dieu ayant toute sa confiance en la divine Providence, et étant toujours disposé à mourir, et même le souhaitant à l'imitation du saint apôtre, pour être avec Jésus-Christ, ne s'en mit guère en peine ; néanmoins M. le théologal de S.-Brieuc étant en quelque crainte pour sa personne qui lui était très chère, ne le voulut point quitter, mais l'accompagna jusqu'au lieu de S.-Méen, où il arriva le mardi de la semaine sainte. Il y demeura quinze jours, pendant lesquels il se tint la plupart du temps au confessional, pour entendre les pauvres qui viennent de tous côtés en pèlerinage en ce saint lieu, afin d'y recevoir la guérison de leurs incommodités, que Dieu leur accorde fréquemment par l'intercession de ce saint.

Il s'en alla de ce lieu à Nantes pour quelque affaire de piété ; de là il passa à Luçon, à dessein de continuer son voyage à Saintes, et puis en Guienne pour y continuer la visite des maisons de sa congrégation. Mais ayant reçu ordre exprès de la reine de s'en revenir à Paris, où le roi était alors retourné, il s'en vint à Richelieu, où il tomba malade ; ce que madame la duchesse d'Aiguillon ayant su, elle lui envoya un petit carrosse avec deux de ses chevaux et un de ses cochers, pour le ramener aussitôt qu'il serait en état de se mettre en chemin ; on lui avait donné long-temps auparavant ce même carrosse à cause de l'incommodité de ses jambes, dont néanmoins il n'avait point voulu se servir.

Il laissa en toutes les maisons qu'il visita durant ce voyage une grande consolation à ses enfans, spirituels, et une très bonne odeur de l'humilité, cordialité, douceur, et de toutes les autres vertus qu'il y pratiqua, et dont il leur donna les exemples. Enfin il retourna à Paris au mois de juillet 1649, après six mois et demi d'absence : étant arrivé il renvoya aussitôt les

chevaux à madame la duchesse d'Aiguillon, avec mille remerciemens ; mais elle les lui fit remener, disant qu'elle les lui avait donnés pour s'en servir. Il les refusa derechef, en protestant que si l'incommodité de ses jambes, qui augmentait tous les jours, ne lui permettait plus d'aller ni à pied ni à cheval, qu'il était résolu de demeurer plutôt toute sa vie à S.-Lazare, que de se faire traîner dans un carrosse. Ce que la reine et M. l'archevêque de Paris ayant su, ils lui firent un commandement exprès d'aller en carrosse ; à quoi il acquiesça, non sans une grande peine et une extrême confusion, appelant ce carrosse qui était très chétif, son ignominie, et voulant que les chevaux qui le tiraient fussent aussi employés à la charrue et à la charrette, quand il n'était pas obligé d'aller en ville. Il était alors âgé de soixante et quinze ans, et tellement incommodé qu'il avait grande peine de se lever quand il était assis, de sorte que ce n'a été que par obéissance et par nécessité qu'il s'est servi de ce pauvre carrosse, qui lui a néanmoins donné moyen de travailler avec bénédiction à diverses importantes affaires, et de rendre plusieurs grands services à l'Eglise ; ce qu'il n'aurait pu faire sans cela.

CHAPITRE XL.

M. VINCENT PROCURE L'ASSISTANCE DES PAUVRES HABITANS DES FRONTIÈRES DE CHAMPAGNE ET DE PICARDIE RUINÉES PAR LES GUERRES.

Il est vrai, comme dit l'Ecriture sainte, que les maladies qui sont de longue durée, et qui dégénèrent en langueur, donnent beaucoup d'ennui au médecin, lequel souvent abandonne le malade, quand il ne sait plus quel remède employer pour sa guérison : l'on peut dire de même qu'il avait quelque sujet de s'attiédir et refroidir dans l'exercice des œuvres de charité qu'on entreprenait pour remédier à l'indigence des pauvres, dont le nombre aussi bien que la nécessité et la misère augmentait tous les jours par le malheur des guerres, particulièrement des intestines et civiles qui causaient d'étranges désolations dans la France. Mais quand on rapporta à M. Vincent, depuis son retour à Paris, l'état déplorable où se trouvaient réduites les provinces de Champagne et de Picardie du côté de la frontière, et qu'il se vit ainsi après tant de pertes comme accablé d'un nombre presque innombrable de pauvres de tout sexe, âge et condition, auxquels il était nécessaire de donner assistance ; il faut avouer qu'un cœur moins rempli de charité que le sien, eût perdu courage et eût succombé sous le poids de cette nouvelle surcharge, ne croyant pas le pouvoir porter, ni trouver moyen de subvenir à tant de nécessités.

Ce fut toutefois en cette occasion que ce saint homme fit paraître excellemment la grandeur de sa vertu ; car se relevant, comme la palme, avec d'autant plus de vigueur qu'il se voyait plus chargé, et se confiant plus que jamais en la toute-puissante bonté de Dieu, il résolut d'entreprendre cette œuvre de charité, ainsi qu'il avait fait toutes les autres. Pour cet effet, après avoir imploré le secours de la divine miséricorde, dont les trésors sont inépuisables, il en fit la proposition aux dames de la charité de Paris, qui s'assemblaient pour ces sortes d'œuvres de miséricorde ; et quoique alors les misères communes qu'on avait souffertes, eussent réduit les personnes les plus accommodées dans un état où elles ne pouvaient plus faire ce

qu'elles avaient fait par le passé, néanmoins ces charitables dames fermant les yeux à toute autre considération humaine, et croyant que la volonté de Dieu leur était manifestée par l'organe de son fidèle serviteur, firent un effort entre elles pour secourir ces pauvres dans la désolation de leurs provinces ; et y ayant ajouté ce qu'elles purent recueillir des quêtes qu'elles firent, M. Vincent envoya plusieurs des siens pour faire la distribution de ces aumônes : à quoi Dieu donna une telle bénédiction, que depuis qu'on eut commencé cette assistance, elle fut toujours continuée l'espace de dix ans, jusqu'à la conclusion de la paix : de sorte que contre toute espérance et apparence humaine, il s'est trouvé que pendant ce temps-là, on a distribué la valeur de plus de six cent mille livres d'aumônes, tant en argent, qu'en pain, vivres, vêtemens, remèdes pour les malades, outils pour cultiver la terre, grains pour l'ensemencer, et autres semblables choses nécessaires à la vie : ce qui s'est fait par la conduite et par les ordres de M. Vincent, qui envoya les missionnaires de sa compagnie dans ces provinces, où ils ont séjourné et parcouru tous les lieux dans lesquels ils savaient qu'il y avait des pauvres réduits à l'extrémité, et particulièrement les villes et les environs de Reims, Fismes, Rethel, Rocroy, Mézières, Charleville, Donchery, Sedan, Sainte-Menehould, Vervins, Laon, Guise, Chauny, La Fère, Péronne, Noyon, Saint-Quentin, Ham, Marie, Riblemont, Amiens, Arras ; en un mot toutes les villes, bourgs et villages où les pauvres gens, soit habitans ou réfugiés, étaient plus ruinés et plus dignes de compassion. Par ce secours charitable l'on a empêché qu'un très grand nombre de pauvres n'y soient morts de faim et de froid ; surtout les plus nécessiteux et les plus abandonnés, comme les malades, les vieillards et les orphelins qui étaient pour la plupart réduits en des langueurs effroyables, couchés sur de la paille pourrie, ou sur la terre, exposés pendant les plus grandes rigueurs de l'hiver à toutes les injures de l'air, leurs maisons ayant été pillées et brûlées, et eux dépouillés jusqu'à la chemise, n'ayant pour retraite que des masures, dans lesquelles ils attendaient tous les jours la mort.

Dans les premières années que cette désolation fut extrême, le secours fut aussi plus grand, et outre huit ou dix missionnaires que M. Vincent y employa, il y envoya aussi des Filles de la Charité. Pendant que celles-ci s'appliquaient à secourir et assister les pauvres malades, une partie des missionnaires distribuait le pain et les autres choses nécessaires pour pourvoir à l'extrême indigence des autres ; et les prêtres se répandaient dans les campagnes, visitant les paroisses destituées de pasteurs, pour distribuer

la pâture spirituelle à ces pauvres brebis délaissées, les instruire, leur administrer les Sacremens, les consoler, et réparer le mieux qu'ils pouvaient le mauvais état de leurs églises qui avaient été la plupart pillées et profanées par les soldats.

Nous verrons en la seconde partie plus en particulier de quelle façon ces charitables et fervens missionnaires se sont comportés par les ordres de leur très digne père dans la pratique de ces œuvres de charité, et comme les églises, les prêtres, les communautés religieuses d'hommes et de filles, la pauvre noblesse, les filles qui étaient en danger, les enfans et les malades abandonnés, en un mot, toute sorte de personnes indigentes et affligées en ont reçu soulagement et consolation.

Certes, si les siècles passés ont vu de semblables désolations et misères, on ne lit point dans l'histoire qu'ils aient jamais vu une pareille ardeur pour y apporter le remède, et un remède si grand, si prompt, si étendu-et si universel que celui-ci. Cependant tout cela s'est fait avec la bénédiction de Dieu, par un pauvre prêtre et par un petit nombre de dames animées par sa charité et assistées de ses conseils.

CHAPITRE XLI.

LA MORT DE M. LE PRIEUR DE SAINT-LAZARE, ET LES RECONNAISSANCES QUE M. VINCENT LUI A RENDUES.

Messire Adrien le Bon, prieur de Saint-Lazare, était celui duquel Dieu avait voulu se servir, comme nous avons dit, pour introduire M. Vincent et sa compagnie dans la maison de Saint-Lazare. Il avait non seulement donné son consentement, mais même sollicité pour cet effet M. Vincent, et persévéré une année entière, nonobstant tous ses refus, dans cette sollicitation, pendant laquelle il fit autant d'instances et employa autant et plus de prières envers ce fidèle serviteur de Dieu pour lui faire accepter sa maison et son prieuré, que d'autres en eussent employé envers lui-même pour le porter à le leur donner ; de sorte que par un exemple très rare, et qui est peut-être l'unique de nos jours, il se fit entre ces deux serviteurs de Dieu un conflit de vertus, l'humilité de M. Vincent s'opposant à la charité de ce bon prieur, et l'amour de la pauvreté combattant contre sa libéralité ; et si l'obéissance aux ordres de Dieu, que M. Vincent reconnut enfin, et auxquels il n'osa résister, n'eût terminé ce différend, il eût encore duré plus longtemps, et peut-être qu'en cette occasion la plus grande des vertus eût été obligée de céder en quelque façon à celles qui lui sont inférieures, quoiqu'elle n'eût pas laissé de triompher d'une autre manière aussi excellente, mais moins avantageuse au progrès de la Congrégation de la Mission.

Ce charitable prieur avait toujours retenu son logement dans Saint-Lazare avec ses religieux, et il ne se peut dire combien il reçut de satisfaction et de consolation pendant le reste de sa vie de la part de tous ces bons missionnaires, et par dessus tous de M. Vincent qui le considérait comme le signalé bienfaiteur et le vrai père nourricier des missionnaires qui demeuraient à Saint-Lazare. Il s'étudiait de lui rendre tous les respects, toutes les complaisances et tous les services qu'il pouvait, par un véritable esprit d'une sincère et filiale reconnaissance ; ce qu'il continua l'espace de plus de vingt ans, et jusques en l'année 1651, en laquelle il plut à Dieu

retirer de cette vie, le propre jour de Pâques, ce véritablement bon et charitable prier, pour lui faire goûter les fruits de sa charité dans le ciel.

Comme M. Vincent l'avait honoré, aimé et servi pendant sa vie, il lui fit encore plus paraître la sincérité de son affection en ce dernier passage, auquel il lui rendit tous les devoirs et toutes les assistances que le zèle qu'il avait pour le salut d'une âme qui lui était si chère lui pouvait suggérer. Il fit venir les missionnaires qui étaient en la maison pour se mettre en prières autour du lit de ce cher malade, et lui-même récita tout haut pendant son agonie qui fut longue les prières pour les agonisants, auxquelles il ajouta plusieurs autres suffrages que sa charité lui suggéra.

Lorsque ce bon vieillard, qui était pour lors âgé de 75 ans, eut rendu le dernier soupir, et qu'on eut fait la recommandation de son âme, M. Vincent, se levant, parla à ceux qui étaient présents de cette sorte :

« Or sus, mes frères, voilà notre bon père maintenant devant
« Dieu ; » et puis élevant les yeux vers le ciel et s'adressant à Dieu :
« Plaise à votre bonté, mon Dieu, dit-il, lui appliquer les bonnes
« œuvres que la Compagnie peut avoir faites et les petits services
« qu'elle a tâché de vous rendre jusqu'à présent : nous vous les
« offrons, mon Dieu, vous suppliant de lui en appliquer l'efficace.
« Peut-être que plusieurs d'entre nous étions dans l'indigence, et
« il nous a pourvus de nourriture et d'entretien. Prenons garde,
« mes frères, de ne jamais tomber dans ce misérable péché d'in-
« gratitude envers lui et ces autres messieurs les anciens de cette
« maison, de qui nous sommes comme les enfans, et que nous
« devons reconnaître et respecter comme nos pères. Ayons de
« grandes reconnaissances envers eux du bien qu'ils nous ont
« fait, et tâchons de nous ressouvenir tous les jours de M. le
« prier, et d'offrir nos prières à Dieu pour lui. »

Il lui fit faire des funérailles très honorables, et il célébra et fit célébrer à son intention un très grand nombre de messes dans l'église de Saint-Lazare et ailleurs, et de plus il en écrivit à toutes les maisons de sa Congrégation en ces termes : « Il a plu à Dieu

« de rendre la Compagnie orpheline d'un père qui nous avait
« adoptés pour ses enfans. C'est du bon M. le prier de St.-La-
« zare, qui décéda le jour de Pâques, muni des sacremens et dans
« une telle conformité à la volonté de Dieu, qu'en tout le cours de
« sa maladie il n'a pas paru en lui le moindre trait d'impatience,

« non plus que dans ses incommodités précédentes. Je prie tous
« les prêtres de votre maison de célébrer des messes à son inten-
« tion, et tous nos frères de communier. »

Après quoi M. Vincent fit mettre une belle épitaphe au milieu du chœur de l'église de Saint-Lazare, auprès de la tombe de ce charitable défunt, pour une perpétuelle mémoire de l'obligation très grande et très particulière que la Congrégation de la Mission lui a et qu'elle désire toujours reconnaître lui avoir, et de plus il fut résolu, que tous les ans, le neuvième d'avril, qui fut le jour de son décès, on célébrerait en l'église de Saint-Lazare un service solennel à son intention.

CHAPITRE XLII.

SECOURS DONNÉS OU PROCURÉS PAR M. VINCENT AUX PAUVRES A PARIS ET EN PLUSIEURS AUTRES LIEUX, DURANT LES TROUBLES DE L'ANNÉE 1652 ET LES AUTRES ANNÉES SUIVANTES,

Outre les secours charitables donnés et procurés par M. Vincent aux pauvres de la Lorraine, de la Champagne et de la Picardie, dont il a été parlé aux chapitres précédens, les nouveaux troubles survenus en ce royaume en l'année 1652, lui fournirent encore une nouvelle matière, plus ample et plus abondante, pour exercer sa charité, que Dieu voulait de plus en plus perfectionner, afin de donner par ce moyen le comble aux mérites de son fidèle serviteur et de toutes les autres personnes vertueuses dont le zèle à procurer le bien spirituel et le soulagement corporel des pauvres s'est signalé en cette occasion. Voici de quelle façon les choses se sont passées.

Le campement et le séjour des armées aux environs de Paris, ayant causé partout une étrange désolation et misère, la ville d'Étampes fut celle qui en ressentit davantage les funestes effets, ayant été assiégée long-temps et plusieurs fois de suite ; ce qui avait réduit les habitans de cette ville et les villages circonvoisins dans un pitoyable état de langueur et de pauvreté, la plupart étant malades et ne leur restant plus que la peau collée sur les os, et avec cela ils étaient tellement dénués de secours, qu'ils n'avaient personne pour leur donner seulement un verre d'eau. Pour surcroît de misères, cette pauvre ville, après avoir été ainsi prise et reprise, se trouva tout infectée, à cause des fumiers pourris qui étaient répandus de tous côtés, dans lesquels on avait laissé quantité de corps morts, tant d'hommes que de femmes, mêlés avec des charognes de chevaux et d'autres bêtes, qui exhalaient une telle puanteur qu'on n'osait s'en approcher.

M. Vincent donc, ayant appris le misérable état de cette ville et de ses environs, après l'avoir représenté à l'assemblée des dames de la charité, qui le secondaient avec tant de bonne volonté dans toutes ses saintes entreprises, envoya plusieurs de ses missionnaires pour secourir

spirituellement et corporellement ces pauvres abandonnés. L'une des premières choses qu'ils firent y étant arrivés et ayant vu un si étrange spectacle, ce fut de faire venir d'ailleurs des hommes forts et robustes avec des charrettes pour enlever tous ces fumiers et nettoyer la ville ; ce qui ne s'exécuta pas sans une grande dépense ; ensuite de cela ils donnèrent la sépulture à tous ces pauvres corps à demi pourris, et puis ils firent parfumer les rues et les maisons, pour en ôter l'infection et les rendre habitables. Ils établirent en même temps la distribution des potages, qui se faisait tous les jours, tant en la ville d'Étampes que dans plusieurs autres- villages, que ces missionnaires, après avoir parcouru tous les environs, reconnurent avoir été les plus maltraités par les armées, et où les habitants étaient dans une plus grande nécessité ; ce qu'ils firent particulièrement, outre la ville d'Étampes, à Guillerval, Villecoüils, Étrechy et St.-Arnoul, où les pauvres gens, tant de ces lieux-là que des autres circonvoisins, allaient tous les jours recevoir leurs portions. Ils furent aussi à Palaiseau où les soldats avaient fait de grands ravages, et y établirent aussi la distribution de ces potages pour conserver la vie à un grand nombre de pauvres languissans. Mais parce que plusieurs de ces paroisses qu'on assistait se trouvaient sans pasteurs, qui étaient morts ou en fuite, les prêtres missionnaires ne pouvant pas satisfaire aux nécessités spirituelles et aux corporelles en même temps, M. Vincent envoya des Filles de la Charité pour faire et distribuer les potages, et pour avoir soin de pourvoir aux autres nécessités extérieures des pauvres malades, comme aussi d'un grand nombre de pauvres orphelins qu'on trouva dans ces lieux, qui furent assemblés et retirés dans une même maison à Étampes, et la vêtus et nourris. Pendant que ces bonnes filles vaquaient à ces œuvres de charité extérieures et corporelles, les prêtres missionnaires allaient d'un côté et d'autre dans les paroisses visiter et consoler ces pauvres affligés, leur dire la sainte Messe, les instruire, leur administrer les Sacremens ; le tout avec les permissions et approbations requises de la part des supérieurs.

Or, comme toutes ces assistances spirituelles et corporelles ne se pouvaient pas rendre sans des peines et des fatigues extrêmes, et sans s'exposer au danger de contracter les mêmes maladies auxquelles on tâchait de remédier, à cause de l'infection des lieux, il arriva que plusieurs de ces bons missionnaires tombèrent malades et consumèrent leur vie dans ces exercices de charité, et il ne faut point douter que leur mort n'ait été très précieuse devant Dieu, et qu'ayant courageusement travaillé et combattu

pour sa gloire et gardé une inviolable fidélité à sa sainte volonté par leur prompte et parfaite obéissance, et ainsi heureusement achevé leur course, ils n'aient reçu de sa divine miséricorde la couronne de justice.

Il y eut aussi plusieurs de ces bonnes Filles de la Charité qui, après avoir beaucoup souffert dans les services qu'elles rendaient aux pauvres, ayant enfin offert leur vie à Dieu en holocauste de suavité avec un courage qui surpassait leur sexe, participèrent à la même couronne.

Mais pendant que M. Vincent employait ses soins pour assister les pauvres de ces côtés-là, Dieu lui préparait un nouveau sujet pour étendre les exercices de sa charité ; car il arriva que les armées approchèrent de Paris et firent un étrange ravage dans tous les villages et lieux circonvoisins. Et comme on eut rapporté à ce père des pauvres que les habitants du bourg de Juvisy et dès environs étaient dans un déplorable état pour le corps et pour l'âme, il y envoya aussitôt un de ses prêtres avec des aumônes pour distribuer aux plus nécessiteux ; et lorsqu'on eut appris que la désolation était générale et que de tous côtés les habitants des villages, après avoir été pillés et maltraités par les soldats, étaient pour la plupart réduits à une très grande et presque extrême nécessité, plusieurs personnes de condition et de piété, de l'un et de l'autre sexe, touchées de Dieu et portées d'une charité vraiment chrétienne, se joignirent à M. Vincent pour secourir ces pauvres affligés ; et considérant que ce secours ne se pouvait exécuter qu'avec des dépenses très grandes qu'il eût fallu faire pour fournir toutes les choses nécessaires à ceux qui avaient été dépouillés de tout ce qu'ils avaient, la charité qui est ingénieuse, ou plutôt le Dieu de charité, leur suggéra la pensée de faire un magasin charitable, dans lequel on inviterait un chacun de porter ou envoyer les meubles, habits, ustensiles, provisions et autres choses semblables qui leur seraient superflues, ou qu'ils pourraient plus facilement donner que de l'argent, qui se trouvait alors fort court en la plupart des familles.

Nous ne devons pas omettre ici que c'est particulièrement à M. du Plessis-Monbart, dont la vertu et le zèle s'est signalé en beaucoup d'autres rencontres, qu'on a l'obligation de ce charitable et admirable dessein ; car c'est lui qui dressa le plan de ce magasin charitable et qui proposa les moyens de le rendre utile et fructueux, de quoi il sera amplement parlé en la seconde partie.

Or, ce fut de ce merveilleux magasin, comme d'une source inépuisable de charité, qu'on a tiré pendant six ou sept mois toutes sortes de secours pour

ces pauvres, c'est à savoir des habits, du linge, des meubles, des ustensiles, des outils, des drogues pour composer les remèdes, de la farine, des pois, du beurre, de l'huile, des pruneaux et autres choses nécessaires à la vie, et même des ornemens, calices, ciboires, livres et autres meubles et linges sacrés pour en fournir les églises qui avaient été pillées. Toutes ces choses étaient envoyées en certains lieux de la campagne, d'où elles étaient après distribuées avec ordre et mesure. Les missionnaires allaient chaque jour de village en village avec des bêtes chargées de vivres et de hardes, pour les départir selon le besoin d'un chacun ; à quoi on ajoutait encore la distribution journalière des potages qui ont sauvé la vie à un nombre presque innombrable de pauvres faméliques qui ne savaient où trouver du pain.

Les travaux des missionnaires furent si grands dans ces voyages et dans ces services qu'ils rendaient aux pauvres, et les maladies qu'ils y contractèrent si malignes, qu'il y en eut quatre ou cinq qui en moururent, et plusieurs autres en furent malades fort long-temps. Mais quoique M. Vincent ressentît vivement les incommodités et la mort de ces bons missionnaires qu'il chérissait tendrement, comme ses enfans spirituels, néanmoins il louait et bénissait Dieu de les voir travailler et souffrir pour les membres de Jésus-Christ avec tant de courage, et finir ainsi glorieusement leur vie dans le champ de bataille, et s'il est permis de dire, les armes à la main, sachant bien que mourir de la sorte ce n'est pas mourir, mais plutôt cesser de mourir pour commencer une meilleure et plus heureuse vie, dans la possession parfaite de celui qui est la source et le principe de la vraie vie.

Outre ces assistances qu'on rendait aux pauvres habitans des villages hors de Paris, on eut aussi soin de plusieurs d'entre eux qui, fuyant devant les armées, vinrent se réfugier à Paris ; il y eut surtout un grand nombre de femmes et de filles, et même de religieuses qui se trouvèrent d'abord dans une grande nécessité, lesquelles on fit retirer en des lieux assurés. Ce furent quelques unes des dames de la charité que M. Vincent convia de s'appliquer à ce charitable office, et qui après les avoir départies en diverses bandes, logèrent chaque bande en une maison. Pendant le temps qu'elles y furent retirées, outre la nourriture et les autres nécessités du corps qui leur étaient fournies, on se servit de cette occasion pour leur faire en chaque lieu comme une petite mission, tant pour les instruire des choses nécessaires au salut que plusieurs d'entre elles ignoraient, que pour les disposer à faire de bonnes confessions générales, et se mettre en état d'offrir à Dieu des prières

pour la paix et tranquillité du royaume qui méritassent d'être exaucées. On pourvut aussi particulièrement à la retraite des religieuses selon les avis de M. Vincent, lequel écrivant en ce temps-la sur le sujet de toutes ces misères à un docteur en théologie de la Faculté de Paris, qui était pour lors à Rome, lui parle en ces termes :

« Je ne doute pas que vous ne soyez averti de toutes choses.
« Je vous dirai seulement, au sujet de la descente solennelle de
« la châsse de sainte Geneviève et des processions générales qu'on
« a faites pour demander à Dieu la cessation des souffrances pu-
« bliques par l'intercession de cette sainte, qu'il ne s'est jamais
« vu à Paris plus grand concours de peuple, ni plus de dévotion
« extérieure.

« L'effet de cela a été qu'avant le huitième jour, le duc de Lor-
« raine, qui avait son armée aux portes de Paris et qui était lui-
« même dans la ville, a décampé pour s'en retourner en son
« pays, ayant pris cette résolution sur le point que l'armée du
« roi allait fondre sur la sienne. On continue aussi depuis à traiter
« de la paix avec les princes, et l'on espère d'autant plus de la
« bonté de Dieu qu'elle se fera, qu'on tâche d'apaiser sa justice
« par les grands biens qui se font maintenant dans Paris, à l'é-
« gard des pauvres honteux et des pauvres gens de la campagne
« qui s'y sont réfugiés. On donne chaque jour du potage à qua-
« torze ou quinze mille qui mourraient de faim sans ce secours,
« et de plus on a retiré les filles en des liaisons particulières, au
« nombre de huit à neuf cents, et l'on va enfermer les pauvres
« religieuses réfugiées qui logent par la ville, et quelques unes
« même (comme l'on dit) en des lieux suspects, dans un monas-
« tère préparé pour cet effet, où elles seront bien gouvernées.
« Voilà bien des nouvelles, monsieur, contre la petite maxime
« où nous sommes de n'en point écrire ; mais qui pourrait
« s'empêcher de publier la grandeur de Dieu et ses miséri-
« cordes ? etc. »

Il ne faut pas ici omettre que ces distributions de potages se faisaient presque toutes par les Filles de la Charité, et cela par les soins et aumônes des dames de la compagnie de la Charité, qui ont toujours eu une très bonne part à toutes ces grandes œuvres. Or, comme ces pauvres réfugiés étaient séparés en divers endroits de Paris, surtout dans les faubourgs, M. Vincent

prit un soin particulier de la nourriture et de l'instruction de ceux qui se trouvèrent dans les quartiers proches de Saint-Lazare, au nombre de sept à huit cents ; il les faisait venir tous les jours le matin et l'après-dînée, pour leur distribuer la nourriture et pour leur faire par ce moyen les mêmes instructions et exercices qui se pratiquent dans les missions. Après la prédication on faisait entrer les hommes et les garçons dans le cloître de St.-Lazare, et les ayant divisés en neuf ou dix bandes ou académies, il y avait un prêtre en chacune pour les instruire, pendant que d'autres prêtres travaillaient à instruire les femmes et les filles dans l'église. M. Vincent voulut prendre part à ce travail et faire aussi lui-même le catéchisme à ces pauvres.

Il a plu à Dieu donner une telle bénédiction sur toutes ces charitables entreprises commencées par les soins et par les avis de M. Vincent, qu'elles ont toujours été continuées avec le même zèle en diverses occasions qui se sont depuis présentées, même après le décès de ce grand serviteur de Dieu ; lequel, comme un autre Elie, semble avoir laissé son esprit non seulement à sa sainte congrégation, mais aussi à toutes ces personnes vertueuses qui ont été pendant sa vie unies avec lui dans les exercices des œuvres de charité. Cela s'est vu au commencement de l'année 1661, auquel temps il se trouva un très grand nombre de pauvres personnes réduites en une extraordinaire nécessité, à l'occasion de la défense des dentelles, dont le travail leur fournissait auparavant de quoi vivre ; comme aussi à cause de la grande cherté du blé : et outre cela vers le mois de juillet et d'août de la même année, une certaine maladie maligne et en quelque façon contagieuse, se répandit presque universellement en tous les lieux de la campagne ; ce qui empêcha une partie des pauvres peuples de faire la moisson qui fut encore fort chétive, et ainsi la cherté du pain et des autres vivres augmenta notablement. MM. les grands-vicaires de Paria envoyèrent plusieurs prêtres de la Congrégation de la Mission presque par tout le diocèse, pour reconnaître la nécessité des lieux, et en faire un rapport assuré. Ils trouvèrent plus de huit mille malades en quatre-vingts paroisses qu'ils visitèrent, et d'autres ailleurs à proportion, dont la plupart étaient sans aucune assistance, les familles entières étant atteintes de ce mal, et la disette des vivres étant très grande partout : ensuite de cela, suivant les mêmes ordres qui s'observaient du vivant de M. Vincent, on fit porter et distribuer des vivres et des remèdes de tous côtés par les soins des dames de la

Charité, et avec le secours des aumônes qu'elles donnaient, ou qu'elles recueillaient par leurs quêtes.

Et comme la famine fut très grande à la fin de ladite année 1661, et pendant l'année suivante, non seulement aux environs de Paris, mais aussi en plusieurs provinces, comme dans le Maine, le Perche, la Beauce, la Touraine, le Blaisois, le Berry, le Gâtinais et autres ; ces mêmes dames faisant revivre en leurs cœurs le même esprit qui animait M. Vincent, et qui lui faisait embrasser l'assistance de toutes sortes de pauvres avec une charité infatigable, entreprirent de secourir ces pauvres affamés, et leur envoyer de quoi se nourrir, ce qu'elles ont heureusement exécuté : Dieu ayant béni leurs soins, et multiplié leurs charités en telle sorte, qu'elles ont sauvé la vie, par le moyen des missionnaires de M. Vincent, à un très grand nombre de pauvres créatures de tout âge, sexe et condition, qui eussent péri sans leurs assistances. Et les aumônes qui ont été faites pour cela depuis l'année 1660, en laquelle est mort M. Vincent, jusqu'à l'année courante 1664, se sont trouvées monter à plus de cinq cent mille livres.

CHAPITRE XLIII.

CE QUE M. VINCENT A FAIT POUR LE BIEN DE CE ROYAUME ET POUR LE SERVICE DU ROI, PENDANT LES TROUBLES QUI COMMENCÈRENT L'ANNÉE 1652.

Pour remédier efficacement à quelque mal, ce n'est pas assez d'en empêcher les effets ; il faut, si l'on peut, en faire cesser la cause. Toutes les assistances charitables que M. Vincent procurait aux pauvres pendant la guerre, pouvaient bien les soulager d'une partie des misères que ce fléau leur faisait ressentir ; mais pour les en délivrer entièrement, et pour faire cesser les autres désordres épouvantables, et les péchés énormes qui se commettaient de tous côtés pendant ce temps de trouble et de division, ce grand serviteur de Dieu, qui en était vivement touché, et qui avait autant de prudence que de zèle, voyait bien que tout ce qu'on ferait aurait peu de succès, si l'on n'apportait le remède à la racine du mal, et si on n'en faisait cesser la cause qui était la division et la guerre, en rétablissant une paix assurée, par l'entière soumission et obéissance que les sujets doivent à leur souverain : l'union et la juste correspondance des membres avec leur chef, étant établie de Dieu aussi bien dans le corps politique comme dans le naturel, pour y maintenir l'ordre, et par conséquent pour y mettre la paix, qui n'est autre chose, comme dit saint Augustin, que la tranquillité de l'ordre ³⁷

M. Vincent donc voyant que le feu de la guerre allait s'allumant de jour en jour en la plupart des provinces de ce royaume, et prévoyant les grands désastres et pour l'état et pour la religion qui en arriveraient, si ce mal continuait, il se résolut de s'employer, autant qu'il serait en lui, pour y remédier et pour l'éteindre. La première et principale chose qu'il fit pour ce sujet, ce fut de recourir à Dieu, et d'inviter toutes les personnes vertueuses et bien intentionnées qu'il connaissait à faire de même, par prières, aumônes, jeûnes, et autres œuvres de pénitence, pour apaiser sa justice, réparer les offenses commises contre sa Majesté, fléchir sa miséricorde, et obtenir la paix. Il établit pour cet effet en la maison de S.-Lazare, que tous

les jours trois missionnaires jeûneraient à cette intention, un prêtre, un clerc, et un frère : que le prêtre célébrerait la messe ce jour-là, et que les deux autres communieraient pour la même intention ; et lui-même ne manquait pas de s'acquitter exactement de ce devoir à son tour, quoiqu'il fût plus que septuagénaire.

Et une fois entre les autres, étant extraordinairement touché des misères que le fléau des guerres causait non seulement en France, mais aussi en plusieurs autres royaumes chrétiens, au sortir de l'oraison mentale, dont le sujet était de l'utilité des souffrances, il parla à toute sa communauté en ces termes :

« Je renouvelle la recommandation que j'ai tant de fois faite, et
« qu'on ne saurait assez faire, de prier Dieu pour la paix, afin
« qu'il plaise à Dieu réunir les cœurs des princes chrétiens. Hé-
« las ! nous voyons la guerre de tous côtés, et en tous lieux :
« guerre en France, guerre en Espagne, en Italie, en Allemagne,
« en Suède, en Pologne attaquée par trois endroits, en Hibernie
« dont les pauvres habitans sont transportés de leur pays en des
« lieux stériles, en des montagnes et des rochers presque inacces-
« sibles et inhabitables : l'Ecosse n'est guère mieux ; pour
« l'Angleterre on sait l'état déplorable où elle est ; guerre enfin
« par tous les royaumes, et misère partout. En France tant de
« personnes qui sont dans la souffrance. O Sauveur ! ô Sauveur !
« combien y en a-t-il ? Si pour quatre mois que nous avons eu ici
« la guerre nous avons vu tant de misères au cœur de la France,
« où les vivres abondent de toutes parts, que peuvent faire ces
« pauvres gens des frontières, qui sont exposés à toutes ces mi-
« sères et qui ressentent ces fléaux depuis vingt ans ? S'ils ont
« semé, ils ne savent s'ils pourront recueillir : les armées viennent
« qui moissonnent, pillent et enlèvent tout ; et ce que le soldat
« n'a pas pris, les sergens le prennent et l'emportent. Après cela,
« que faire ? Il faut mourir. S'il y a des vraies vertus, c'est parti-
« culièrement parmi ces pauvres gens qu'elles se trouvent. Ils ont
« une vive foi ; ils croient simplement ; ils sont soumis aux ordres
« de Dieu ; ils ont patience dans l'extrémité de leurs maux ; ils
« souffrent tout ce qu'il plaît à Dieu, et autant qu'il plaît à Dieu,
« tantôt par les violences de la guerre, et puis par l'âpreté du
« travail ; ils sont tous les jours dans les fatigues, exposés tantôt

« aux ardeurs du soleil, et tantôt aux autres injures de l'air. Ces
« pauvres laboureurs et vigneron qui ne vivent qu'à la sueur de
« leurs fronts, nous donnent leurs travaux, et ils s'attendent
« aussi qu'au moins nous priions Dieu pour eux. Hélas ! mes
« frères, tandis qu'ils se fatiguent ainsi pour nous nourrir, nous
« cherchons l'ombre et nous prenons du repos ! Dans les missions
« même où nous travaillons, nous sommes au moins à l'abri des
« injures de l'air dans les églises, et non pas exposés aux vents,
« aux pluies et aux rigueurs des saisons. Certes, vivant ainsi de
« la sueur de ces pauvres gens et du patrimoine de Jésus-Christ,
« nous devrions toujours penser quand nous allons au réfectoire,
« si nous avons bien gagné la nourriture que nous y allons
« prendre. Pour moi, j'ai souvent cette pensée qui me donne
« bien de la confusion, et je me dis à moi-même : Misérable,
« as-tu gagné le pain que tu vas manger, le pain qui te vient du
« travail des pauvres ? Au moins, mes frères, si nous ne le gagnons
« pas comme ils le font, prions Dieu pour eux, et qu'il ne se passe
« aucun jour que nous ne les offrions à Notre Seigneur, afin qu'il
« lui plaise leur donner la grâce de faire un bon usage de leurs
« souffrances. Nous disions ces jours passés, que Dieu s'attend
« particulièrement aux prêtres pour arrêter le cours de son indi-
« gnation ; il s'attend qu'ils feront comme Aaron et qu'ils se met-
« tront l'encensoir en main entre lui et ses pauvres gens, ou bien
« qu'ils se rendront entremetteurs comme Moïse pour obtenir la
« cessation des maux qu'ils souffrent pour leur ignorance et pour
« leurs péchés, et que peut-être ils ne souffriraient pas s'ils
« avaient été instruits et si on avait travaillé à leur conversion.
« C'est donc à ces pauvres auxquels nous devons rendre ces offices
« de charité, tant pour satisfaire au devoir de notre caractère,
« que pour leur rendre quelque sorte de reconnaissance pour les
« biens que nous recevons de leurs labeurs. Tandis qu'ils souffrent
« et qu'ils combattent contre la nécessité et contre toutes les mi-
« sères qui les attaquent, il faut que nous fassions comme Moïse,
« et qu'à son exemple nous levions continuellement les mains au
« Ciel pour eux ; et s'ils souffrent pour leurs péchés et pour leurs
« ignorances, nous devons être leurs intercesseurs envers la di-
« vine miséricorde, et la charité nous oblige de leur tendre les

« mains pour les en retirer ; et si nous ne nous employons même
« aux dépens de nos vies pour les instruire et pour les aider à se
« convertir parfaitement à Dieu, nous sommes en quelque façon
« les causes de tous les maux qu'ils endurent. »

Voilà comme M. Vincent excitait les siens à prier, à travailler et à souffrir pour bannir l'ignorance et les péchés des peuples, comme étant les principales causes de tous les fléaux qu'ils ressentaient, et pour obtenir de la bonté de Dieu une paix véritable et assurée, qui était le plus souverain remède de tous les désordres qu'on voyait alors. Il ne se pouvait lasser de recommander aux siens de persévérer à demander à Dieu cette paix par leurs prières ; et ayant coutume de réciter tous les matins publiquement dans l'église de Saint-Lazare, avec ceux de sa maison, les litanies du sacré nom de Jésus, quand il venait à ces paroles, Jesu Deus pacis, il les prononçait d'un ton plus grave et plus dévot, et les répétait toujours par deux fois. Outre cela il faisait en toutes occasions la même recommandation à toutes les personnes vertueuses qu'il connaissait, les exhortant d'offrir à Dieu des prières, et faire des aumônes, des pèlerinages, des jeûnes, des mortifications et actions de pénitence, pour tâcher d'obtenir de Dieu cette paix si nécessaire et si désirée. Voici ce qu'en a témoigné un très vertueux ecclésiastique des plus anciens de la Conférence de Saint-Lazare.

« Si sa charité (dit-il, parlant de M. Vincent) a été grande pour
« le secours et pour le soulagement des pauvres ruinés par les
« guerres, son zèle n'a pas été moindre pour en faire cesser la
« cause : pendant que les dames de la Charité et autres personnes
« vertueuses s'employaient à recueillir les aumônes et contribu-
« tions nécessaires pour le soutien des provinces désolées, nous
« savons avec quelle ardeur et quelle tendresse de cœur il leur re-
« commandait de joindre à ces œuvres de miséricorde, les vœux,
« les prières, les jeûnes, les mortifications et autres exercices de
« pénitence, les dévotions, les pèlerinages à Notre-Dame, à
« sainte Geneviève et autres saints tutélaires de Paris et de la
« France ; les confessions et communions fréquentes, les messes
« et sacrifices pour essayer de fléchir la miséricorde de Dieu, et
« d'apaiser sa colère. Nous savons ce qu'ont fait par ses avis plu-
« sieurs bonnes âmes durant plusieurs années pour cela ; combien
« de dames fort délicates ont fait de très rudes austérités en leurs
« corps, qui n'y ont pas épargné les haïres, disciplines et autres

« macérations, pour les joindre aux siennes propres, et à celles
« de sa Compagnie, afin d'obtenir cette paix tant désirée dont nous
« jouissons maintenant. Qui pourrait exprimer sa douleur sur les
« désordres des armées ? Combien il était sensiblement et vive-
« ment touché des violences qui se commettaient en tous lieux,
« et contre toutes sortes de personnes ; des sacrilèges et des pro-
« fanations du très saint sacrement et des églises, et de tous les
« autres désordres causés par les gens de guerre ! Combien de
« fois a-t-il dit, parlant aux ecclésiastiques : Ah ! Messieurs, si
« notre maître est près de recevoir cinquante coups de bâton, tâ-
« chons d'en diminuer le nombre, et de lui en sauver quelques
« uns ! Faisons quelque chose pour réparer ces outrages, qu'il y
« ait du moins quelqu'un qui le console dans ses persécutions et
« ses souffrances. »

Outre ces prières et exercices de pénitence, M. Vincent crut qu'il était de son devoir de s'employer autant qu'il pourrait envers ceux qui avaient quelque crédit, pour les porter à procurer la paix, et à faire en sorte que l'autorité du roi fût reconnue de tous ses sujets, et qu'on lui rendît en tous les lieux de son royaume une entière et parfaite soumission, qui était l'unique moyen de faire cesser les guerres civiles et les divisions intestines. Et quoiqu'il se fût toujours abstenu des affaires publiques, soit par humilité s'en jugeant incapable, soit aussi par une prudence chrétienne, pour ne se détourner de ses autres emplois qui concernaient le service de Dieu et le bien spirituel des âmes ; néanmoins voyant la France menacée de sa dernière ruine, si ces guerres intestines duraient encore quelque temps, et connaissant bien que l'amour de la patrie est un devoir de charité, et que le service qu'on rend au roi fait une partie de celui qu'on doit à Dieu ; il prit résolution de faire tout ce qui serait en son pouvoir pour secourir sa patrie, et pour servir son prince dans une occasion si pressante et si importante.

Les premiers auxquels il crut devoir s'adresser pour cet effet, furent MM. les évêques, plusieurs desquels ayant quelque créance en lui, il s'en servit fort à propos pour les exhorter et encourager de résider en leurs diocèses pendant ces troubles ; afin que par leur présence et par leur autorité ils pussent contenir les peuples en leur devoir, et s'opposer aux desseins de ceux qui les voulaient soustraire de l'obéissance du roi. Il écrivit diverses lettres sur ce sujet à plusieurs de ces prélats, aux uns pour les congratuler d'avoir empêché que les villes de leurs diocèses n'eussent reçu ni favorisé

le parti contraire ; aux autres, pour les dissuader de venir à la cour se plaindre des dommages qu'ils souffraient par les armées, ne jugeant pas que le temps y fût propre pour lors ; mais plutôt de demeurer dans leurs diocèses pour y consoler leurs peuples, et pour y rendre tous les services qu'ils pourraient au roi, qui saurait bien un jour les reconnaître, et réparer tous ces dommages. Nous rapporterons ici seulement les extraits de deux ou trois de ces lettres, en l'une desquelles, qui s'adressait à feu M. l'évêque d'Acqs, du diocèse duquel il était originaire, il parle en ces termes :

« J'avoue, Monseigneur, que j'aurais une grande joie de vous
« voir à Paris, mais j'aurais un égal regret que vous y vinssiez
« inutilement, ne croyant pas que votre présence ici dût avoir
« aucun bon succès en ce temps misérable, auquel le mal dont
« vous avez à vous plaindre, est quasi universel dans tout le
« royaume : partout où les armées ont passé, elles y ont commis
« les sacrilèges, les vols et les impiétés que votre diocèse a soufferts ; et non seulement dans la Guienne et le Périgord, mais
« aussi en Saintonge, Poitou, Bourgogne, Champagne, Picardie
« et en beaucoup d'autres, et même aux environs de Paris ; et
« généralement partout les ecclésiastiques aussi bien que le peuple
« sont fort affligés et dépourvus ; en sorte que de Paris on leur
« envoie dans les provinces plus proches, du linge et des habits
« pour les couvrir, et quelques aumônes pour leur aider à vivre ;
« autrement il en demeurerait fort peu pour administrer les sacrements aux malades. De s'adresser à messieurs du Clergé pour
« la diminution des décimes, ils disent que la plupart des diocèses
« demandant la même chose, et que tous se ressentant de l'affliction de la guerre, ils ne savent sur qui rejeter cette diminution.
« C'est un fléau général, dont il plaît à Dieu exercer ce royaume.
« Et ainsi, Monseigneur, nous ne saurions mieux faire que de nous
« soumettre à sa justice, en attendant que sa miséricorde remédie
« à tant de misères. Si vous êtes député pour l'assemblée générale de 1655, ce sera alors que vous pourrez plus justement
« prétendre quelque soulagement pour votre clergé. Il sera ce-
« pendant consolé de jouir de votre chère présence de delà, où
« elle fait tant de bien même pour le service du roi. »

Cette lettre marque, d'une part, l'état déplorable où la France était réduite, et l'assistance qu'on donnait aux ecclésiastiques ruinés, afin que le

service de Dieu ne demeurât pas abandonné, pendant que le diable s'efforçait de le détruire. Et d'autre part elle fait voir comme M. Vincent détournait prudemment ce bon prélat du dessein qu'il avait de venir à Paris, pour l'obliger à demeurer en son diocèse, où il pouvait plus avantageusement s'employer pour le bien de son Église et pour le service du roi.

Il y a une autre lettre qu'il écrivit à M. Jacques Raoul, évêque de la Rochelle, sur le même sujet, où il lui parle en ces termes :

« J'ai reçu comme une bénédiction de Dieu la lettre dont vous
« m'avez honoré : elle m'a fort consolé dans les afflictions com-
« munes de ce pays. Si celles qui ont menacé votre diocèse ne
« l'ont pas tant incommodé, je crois qu'après Dieu il en a l'obli-
« gation à vos sages conduites, qui ont détourné l'orage en ser-
« vant le roi ; et c'est de quoi je rends grâces à Dieu, aussi bien
« que de tant d'autres biens que vous faites et dedans et dehors
« votre ville, par lesquels les peuples sont maintenus en leur
« devoir envers Dieu, envers l'Eglise et envers leur prince. Les
« hérétiques mêmes qui voient cela, voient aussi l'excellence de
« notre sainte religion, l'importance et la grâce de la prélature,
« et ce qu'elle peut quand elle est saintement administrée, comme
« elle l'est par votre sacrée personne. Je prie Dieu, Monseigneur,
« qu'il nous donne quantité de prélats semblables à vous, qui
« travaillent à l'avancement spirituel et temporel du peuple, etc.

C'était une pratique assez ordinaire à M Vincent, quand il écrivait ou parlait aux personnes constituées en dignité, de les porter aux actions dignes de leur état, plutôt par manière de congratulation que d'exhortation ; ce qu'il faisait, et pour témoigner le respect qu'il leur portait, et aussi pour s'insinuer plus efficacement et plus doucement dans leur esprit.

Voici un extrait d'une troisième lettre qu'il écrivit à un autre prélat encore vivant, qui exprime mieux que les deux précédentes l'affection de ce grand serviteur de Dieu pour le service du roi, et la prudence avec laquelle il l'inspirait aux personnes de cette qualité.

« Je suis bien marri, Monseigneur, lui dit-il, de ce que le
« malheur du temps vous prive des fruits de votre abbaye : je me
« trouve bien empêché de vous dire mon sentiment là dessus, tant
« parce que je ne suis pas en lieux de vous servir, qu'à cause des
« brouilleries du royaume : néanmoins, Monseigneur, il me sem-

« ble que l'état présent des affaires vous doit divertir du voyage de
« la cour, jusqu'à ce que les choses soient un peu éclaircies. Plu-
« sieurs de nosseigneurs les évêques se trouvent en la même
« peine. M. de N. n'a pas seulement perdu tout son revenu cou-
« rant, mais encore toutes les provisions qu'il avait faites pour
« long-temps ; et bien qu'il soit en grande réputation à la cour,
« et cela avec sujet, toutefois ayant fait un voyage ici pensant se
» réparer, il n'y a pas eu satisfaction. M. de N. qui a tenu ferme
« en son diocèse, a fait revenir la ville sous l'obéissance du roi,
« lorsque dans les premiers mouvemens elle s'était déclarée pour
« le parti contraire ; de quoi il a reçu de grandes louanges à
« la cour, et s'est ouvert la voie à une reconnaissance. Et quoi-
« que vous n'ayez pas occasion de rendre un pareil service à
« sa Majesté, votre présence néanmoins peut notablement aider
« à contenir la province, étant estimé et considéré au point
« que vous êtes. C'est une chose qui est maintenant fort à
« désirer, et qui sera aussi fort bien remarquée. Je vous supplie
« très humblement d'agréer ma simplicité, et les offres de mon
« obéissance, etc. »

M. Vincent écrivit plusieurs autres semblables lettres à divers prélats sur le même sujet.

Après cela se ressouvenant que saint Bernard, et plusieurs autres saints personnages qui menaient une vie encore plus retirée que lui, avaient néanmoins quitté leurs solitudes et leurs retraites, pour venir à la cour des empereurs et des princes, quand il était question de pacifier les divisions et les troubles, et de procurer la paix et la tranquillité publique ; il crut les devoir imiter : fermant les yeux à toutes les raisons humaines qui l'en pouvaient détourner, et préférant le service du roi et le bien de la France à toute considération de propre intérêt, il se résolut de s'entremettre et de faire tous ses efforts pour procurer la réunion des princes avec sa Majesté. On n'a pas su en particulier tout ce qu'il fit pour réussir dans ce dessein, parce qu'il l'a tenu fort secret ; mais il est certain qu'il alla plusieurs fois à la cour, et vers MM. les princes, auxquels il parla en divers rencontres par ordre de sa Majesté, et lui rapporta leurs réponses. On a trouvé après sa mort la minute de la lettre suivante écrite de sa main sur ce sujet à M. le cardinal Mazarin, pendant que la cour était à Saint-Denis, où l'on peut voir quelque chose de cette entreprise.

« Je supplie très humblement votre Eminence de me pardonner
« de ce que je m'en revins hier au soir sans avoir eu l'honneur de
« recevoir ses commandemens : je fus contraint à cela, parce que
« je me trouvai mal. M. le duc d'Orléans vient de me mander qu'il
« m'enverra aujourd'hui M. d'Ornano pour me faire réponse, la-
« quelle il a désiré concerter avec M. le Prince. Je dis hier à la
« Reine l'entretien que j'avais eu l'honneur d'avoir avec tous les
« deux séparément, qui fut bien respectueux et gracieux. J'ai dit
« à son altesse royale, que si l'on rétablissait le roi dans son au-
« torité, et que l'on donnât un arrêt de justification, que votre
« Éminence donnerait la satisfaction que l'on désire ; que diffici-
« lement pouvait-on accommoder cette grande affaire par des dé-
« putes ; et qu'il fallait des personnes de réciproque confiance
« qui traitassent les choses de gré à gré. Il me témoigna de parole
« et de geste que cela lui revenait et me répondit qu'il en con-
« férerait avec son conseil. Demain au matin j'espère être en état
« d'aller porter sa réponse à V. E., Dieu aidant. »

On n'a pas trouvé dans les papiers de M. Vincent quelle fut la suite de ces entremises qu'il tenait, comme nous avons dit, fort secrètes ; mais le succès a fait voir que Dieu y avait donné bénédiction, puisque peu de temps après, cet accommodement si important se traita, et s'accomplit.

Les troubles du royaume étant ainsi terminés au dedans par la divine miséricorde, M. Vincent ne laissa pas de faire toujours continuer en sa maison de Saint-Lazare les prières, les messes, les communions, les jeûnes et autres exercices de pénitence, qu'il y avait établis. Et comme on voulut lui persuader de les faire cesser, attendu que ces pratiques de pénitence étaient beaucoup à charge à la communauté, et que les divisions publiques et guerres civiles pour lesquelles on les faisait étaient finies, il répondit :
« Non, non, il n'en faut pas demeurer là, il les faut continuer
« pour demander à Dieu la paix générale. » Et en effet elles furent

toujours continuées jusqu'au temps que cette paix tant désirée fut enfin heureusement conclue en l'année 1660, c'est-à-dire huit ans après que ces pratiques de pénitence furent commencées, et six ou sept mois avant son décès ; Dieu lui ayant voulu donner avant sa mort la consolation de voir le fruit de ses prières, de ses jeûnes et de sa persévérance.

CHAPITRE XLIV.

V. VINCENT S'EST TOUJOURS FORTEMENT OPPOSÉ AUX NOUVELLES ERREURS DU JANSÉNISME.

Les saints ont toujours tenu à grand honneur de demeurer dans une humble dépendance, non seulement des ordres de la volonté de Dieu, mais aussi des conduites de son Eglise, à laquelle ils ont fait profession de soumettre leur liberté par une exacte obéissance aux lois qu'elle leur prescrit, et même leur raison, en donnant une entière créance aux vérités qu'elle leur enseigne, et captivant ainsi leur entendement pour honorer Jésus-Christ qui est le souverain chef.

Tous ceux qui ont connu M. Vincent, ont pu remarquer qu'entre toutes les vertus, il a particulièrement excellé en cette soumission et dépendance à l'égard de l'Eglise ; et que lorsqu'elle avait parlé, soit pour établir quelque loi, ou pour définir quelque vérité, ou condamner quelque erreur, il n'avait point de langue pour répliquer, ni d'esprit pour raisonner à rencontre ; mais seulement des oreilles pour écouter, et un cœur pour se soumettre sincèrement et parfaitement à tout ce qui lui était prescrit ou proposé de cette part.

C'est ce qu'il a saintement pratiqué, lorsque les nouvelles erreurs du jansénisme commencèrent de paraître, et encore plus lorsqu'elle s'eurent été condamnées par les constitutions des souverains Pontifes.

Et premièrement dès lors que le livre de Jansénius, intitulé Augustinus, fut mis en lumière, et que la nouveauté de ses opinions eut commencé d'exciter diverses contentions parmi les docteurs, ce fidèle serviteur de Dieu se souvenant de l'avertissement que le saint Apôtre a donné, de ne pas croire toutes sortes d'esprits, mais d'éprouver les esprits s'ils sont de Dieu, se tint sur ses gardes pour ne se laisser surprendre à cette nouveauté : et se qui l'y obligeait davantage, était la connaissance très familière qu'il avait de l'un des premiers auteurs de la secte du jansénisme, dont l'esprit et la conduite lui donnaient juste sujet de le tenir fort suspect, comme il sera plus particulièrement déclaré au second livre.

Mais quand M. Vincent eut vu cette nouvelle doctrine foudroyée par les anathèmes de l'Eglise, et les constitutions des souverains pontifes Innocent X et Alexandre VII qui la condamnaient, reçues et publiées par l'autorité des prélats, alors il crut que non seulement il était obligé de se soumettre à ce jugement du Saint-Siège apostolique, mais encore qu'il devait faire une profession ouverte de cette soumission, mettant sous les pieds tous les respects humains, et toutes les raisons de la prudence politique qui eussent pu l'en détourner ; et se déclarant entièrement opposé tant aux erreurs condamnées, qu'à tous les pernicious desseins de ceux qui voudraient s'obstiner à les soutenir.

C'est ce qu'il a fait avec autant de vigueur et de courage, que de prudence et de modération ; ne dissimulant point quand il fallait parler, et ne parlant toutefois qu'autant qu'il le jugeait nécessaire ; soit pour confirmer ceux qui acquiesçaient au jugement de l'Eglise, soit pour réduire ceux qui ne voulaient pas s'y soumettre, soit pour redresser et affermir ceux qui chancelaient et étaient en péril de tomber, ou enfin pour rendre constamment le témoignage qu'il devait à la vérité. Mais quoiqu'il ait toujours fait paraître un très grand zèle pour soutenir les constitutions des souverains Pontifes, et pour s'opposer à tout ce que quelques esprits mal intentionnés s'efforçaient de faire pour en éluder l'exécution, il a bien su néanmoins faire la distinction des personnes, d'avec l'erreur, détestant l'erreur, et gardant toujours en sondeur une vraie et sincère charité pour les personnes, dont il ne parlait qu'avec grande retenue, et plutôt par esprit de compassion que par aucun mouvement d'indignation³⁸. Il a même employé divers moyens, et fait plusieurs efforts charitables quand les occasions s'en sont présentées, pour les porter à se réconcilier à l'Eglise ; jusque là, qu'après la publication de la constitution du Pape Innocent X il les alla rechercher, et Tendre visite à quelques uns d'entre eux au Port-Royal, pour les convier avec honneur, et les obliger doucement à se réunir : ce qui toutefois n'eut pas l'effet qu'il désirait.

Il a surtout veillé avec un soin particulier afin que ceux de sa Compagnie fussent exempts non seulement de ces erreurs condamnées, mais aussi du moindre soupçon d'y adhérer en quelque manière que ce fût ; et s'il en apercevait quelqu'un qui ne marchât pas dans cette humble et sincère soumission qu'il voulait que tous les siens rendissent aux constitutions du St.-Siège apostolique, il l'obligeait de se retirer de sa Compagnie.

Outre cela, sa vigilance, aussi bien que sa charité, s'est encore étendue sur les autres parties de l'Eglise qu'il voyait avoir quelque besoin d'être secourues, et prémunies contre la contagion de ces nouvelles erreurs : et comme il reconnut que ceux qui s'obstinaient à les soutenir, s'efforçaient par divers artifices de les répandre dans les monastères et communautés de filles, comme plus faciles à être surprises et trompées par quelque fausse apparence de bien, dont les faux-prophètes (suivant l'avertissement que Jésus-Christ nous en donne dans l'Evangile) ont toujours accoutumé de colorer et déguiser leurs plus pernicious sentimens ; il employa aussi tous les moyens dont il se put aviser pour empêcher que ces loups revêtus de peaux de brebis ne fissent aucun dégât dans cette illustre portion du bercail de Jésus-Christ, et même qu'ils n'y eussent aucun accès, surtout dans les monastères que Dieu avait particulièrement confiés à sa conduite.

Il usait de la même précaution et circonspection pour empêcher qu'il ne se fit aucune surprise dans le conseil des affaires ecclésiastiques, et qu'on ne mît dans les charges et dignités de l'Eglise ceux qui se trouveraient infectés de cette doctrine condamnée, ou qu'on aurait juste sujet de tenir suspects.

Enfin son zèle pour la conservation de l'union de l'Eglise et pour la défense de la doctrine orthodoxe, l'obligea de s'employer en diverses occasions envers plusieurs prélats de ce royaume, soit pour les exhorter et encourager à s'opposer aux entreprises des ennemis de la vérité, soit pour leur donner divers avis afin qu'ils se donnassent de garde de leurs surprises. Nous rapporterons au second livre diverses lettres qu'il leur a écrites, dans lesquelles on verra comme ce grand serviteur de Dieu savait fort bien faire un juste tempérament du respect qu'il devait à leur dignité, et des charitables offices qu'il désirait rendre à leurs personnes : l'humilité, la discrétion, la prudence et la charité accompagnant toujours aussi bien ses paroles que ses actions.

Mais comme toute l'industrie et tous les efforts de la créature ont fort peu d'effet, s'ils ne sont soutenus et fortifiés par une assistance d'en haut, il mettait son principal appui sur la confiance qu'il avait en la bonté de Dieu, lui offrant pour ce sujet des prières continuelles, et conviant un chacun de faire de même, afin qu'il lui plût regarder son Eglise d'un œil de miséricorde et ne pas permettre que l'esprit d'erreur et de mensonge fit un plus grand ravage parmi les fidèles. Il disait que les meilleures armes qu'il fallait employer pour combattre les erreurs, étaient l'oraison et la fidélité à

pratiquer les vertus contraires aux vices plus apparens et plus ordinaires de ceux qui s'opiniâtraient à les soutenir ; qu'il fallait opposer une profonde humilité et soumission d'esprit à cet orgueil et présomption qu'ils avaient de leur propre suffisance, un amour de l'abjection et du mépris à toutes ces vaines louanges qu'ils recherchaient et qu'ils se donnaient les uns aux autres, une grande droiture et simplicité de cœur à tous les artifices, déguisemens, falsifications et impostures qu'ils employaient pour couvrir leurs erreurs et en cacher la difformité ; enfin une ardente charité qui ne pût être éteinte par toutes les eaux malignes des contradictions, médisances et calomnies que l'esprit de mensonge emploie ordinairement pour opprimer et suffoquer la vérité.

On lui a aussi souvent ouï dire et répéter en gémissant, qu'il y avait grand sujet de craindre que la corruption des mœurs et les déréglemens qui se voient en ce royaume dans la vie ordinaire des chrétiens, si opposée aux maximes de l'Evangile de Jésus-Christ, n'eussent été la cause de la plaie que la Religion recevait de cette nouvelle hérésie ; et que si nous ne tâchions de nous amender et d'apaiser Dieu justement irrité contre nous, il fallait appréhender l'effet d'une semblable menace à celle qu'il avait faite aux Juifs dans l'Evangile : Que le royaume de Dieu ne nous fût ôté pour être transféré en d'autres nations qui en feraient meilleur usage ; que nous devions trembler de frayeur voyant devant nos yeux des royaumes autrefois si florissans en religion et en piété, comme l'Angleterre, le Danemark, la Suède et la plus grande partie de l'Allemagne, que Dieu, par un juste jugement, avait laissé tomber dans l'hérésie ; que le malheur de nos voisins nous devait rendre sages ; et que la foi étant un don de Dieu qui nous avait été acquis par le mérite du sang et de la mort de Jésus-Christ, il fallait le tenir bien précieux et apporter un grand soin pour le conserver.

CHAPITRE XLV.

L'HÔPITAL DES PAUVRES VIEILLARDS ÉTABLI A PARIS PAR M. VINCENT, QUI A DONNÉ OCCASION A L'ÉTABLISSEMENT DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DES PAUVRES EN LA MÊME VILLE.

La charité de M. Vincent était semblable au feu qui est toujours en action, quand il trouve de la matière propre ; ou plutôt elle était tout animée et embrasée de ce feu céleste que Jésus-Christ est venu apporter sur la terre, et qui met les cœurs dans une continuelle disposition d'agir pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes. C'est pourquoi ce fidèle serviteur de Dieu ne laissait échapper aucune occasion de servir l'Eglise ou de procurer le vrai bien de son prochain. Et bien qu'outre le poids de son âge et les infirmités qui accompagnent ordinairement la vieillesse, il fût encore surchargé et comme accablé d'un grand nombre d'affaires de piété, dont il soutenait le faix et la pesanteur, cela n'empêchait pas qu'il ne fût toujours prêt et disposé d'entreprendre de nouvelles œuvres pour la gloire de Dieu, son zèle s'augmentant et se fortifiant par les travaux, comme s'il eût reçu un surcroît de vigueur et de forces de ce qui semblait le devoir affaiblir et épuiser.

Cela parut dans une occasion que la divine Providence lui fit naître en l'année 1653, laquelle, l'engageant dans un nouvel exercice de charité, donna depuis commencement à l'une des plus grandes et des plus considérables entreprises qui se soient vues depuis long-temps dans l'Eglise : c'est à savoir l'établissement de l'Hôpital général des Pauvres à Paris, duquel on peut dire, sans déroger à l'honneur et au mérite de toutes les personnes vertueuses qui y ont très saintement et très avantageusement contribué, que M. Vincent en a mis comme la première pierre, ou plutôt que Dieu s'est servi de sa main, sans qu'il connût presque les desseins de sa providence, pour en poser les premiers fondemens, sur lesquels ensuite le zèle et la coopération de plusieurs autres grands et insignes ouvriers ont élevé ce merveilleux édifice qui va tous les jours s'augmentant avec bénédiction.

Voici un récit sommaire de la manière que la chose est arrivée :

Un bourgeois de Paris, poussé d'un désir de rendre quelque service à Dieu, et de faire quelque chose qui lui fût agréable, s'adressa un jour à M. Vincent, en la charité duquel il avait une confiance toute particulière, et lui dit qu'il avait dessein de lui mettre entre les mains une somme considérable d'argent pour être par lui employée en quelques œuvres de piété, telles qu'il jugerait être plus expédient, à condition néanmoins que jamais il ne déclarerait qu'il en fût l'auteur et qu'il ne dirait son nom à personne, voulant faire cette bonne œuvre purement pour Dieu, et sans être connu d'aucun autre après Dieu que de lui seul.

M. Vincent, ayant cru ne devoir pas lui refuser ce service, reçut cette somme comme en dépôt ; et après avoir bien pensé devant Dieu et demandé sa lumière pour connaître à quelle bonne œuvre il aurait agréable qu'elle fût employée, il ne voulut rien arrêter ni résoudre qu'il n'en eût communiqué plus particulièrement avec celui qui lui avait mis ce charitable dépôt entre ses mains ; il en conféra donc avec lui, et tous deux ensemble convinrent d'employer cette somme pour fonder un hôpital qui servît de retraite aux pauvres artisans, lesquels, ne pouvant plus gagner leur vie par vieillesse ou par infirmité, se trouveraient réduits à la mendicité, en laquelle on voit ordinairement les pauvres négliger leur salut ; estimant que ce serait le moyen d'exercer une double charité en leur endroit, pourvoyant tout ensemble aux besoins de leurs corps et aux nécessités spirituelles de leurs âmes. Il proposa cette pensée au bienfaiteur qui l'approuva grandement et y consentit bien volontiers, mais à condition que l'administration spirituelle et temporelle de cet hôpital demeurerait pour toujours au supérieur général de la Congrégation de la Mission.

Pour l'exécution de ce dessein M. Vincent acheta deux maisons et une place assez grande dans le faubourg de St.-Laurent de la ville de Paris, qu'il meubla de lits, de linges et autres choses nécessaires ; il y fit aussi accommoder une petite chapelle avec tous les ajustemens convenables, et du reste de l'argent, ayant acquis une rente annuelle, il reçut dans cet hôpital quarante pauvres, savoir, vingt hommes et vingt femmes, qu'on y a nourris et entretenus jusqu'à présent, que leur rente étant diminuée, on sera contraint d'en retrancher quelques uns de ce nombre, si la providence de Dieu n'y pourvoit bientôt d'ailleurs. M. Vincent fit donc mettre ces quarante pauvres en deux corps de logis séparés les uns des autres, mais tellement disposés qu'ils peuvent tous entendre une même messe et une

même lecture de table, prenant leur repas en commun, chaque sexe à part, sans se voir ni se parler. Il fit aussi acheter et dresser des métiers, des outils et autres choses convenables pour les occuper selon leurs petites forces et industries, afin d'éviter l'oisiveté. Il désigna des Filles de la Charité pour le soin et le service de ces pauvres gens, commit un prêtre de la Mission pour célébrer la sainte Messe dans cet hôpital et pour administrer à ces pauvres la parole de Dieu et les sacrements ; il fut lui-même des premiers à les instruire et à leur recommander l'union entre eux, la piété envers Dieu et surtout la reconnaissance envers son infinie bonté de les avoir retirés de l'indigence et de la misère, et procuré une retraite si tranquille et si commode pour les besoins de leurs corps et pour le salut de leurs âmes.

Il donna à cette maison le titre d'hôpital du nom de Jésus, et passa une déclaration de cette fondation devant notaires, sans pourtant nommer le fondateur ; en suite de quoi M. l'archevêque de Paris l'ayant approuvée, lui en donna l'entière direction, pour lui et pour ses successeurs, et le roi a confirmé et autorisé le tout par ses lettres-patentes.

Lorsque quelqu'un de ces pauvres vient à mourir, on en prend un autre pour remplir sa place. Ils y vivent en grande paix et s'estiment heureux d'être ainsi entretenus et assistés, tant en leur vie qu'en leur mort, n'ayant autre soin que de vivre chrétiennement pour se disposer par ce moyen à bien mourir, et leur manière de vie douce et réglée donne un tel plaisir aux autres de leur succéder, qu'il y en a grand nombre qui recherchent et demandent les places plusieurs années avant qu'elles soient vacantes.

M. Vincent ayant donc ainsi établi et réglé ce nouvel hôpital, plusieurs dames de la charité de Paris et autres personnes de condition et de vertu le vinrent visiter, et le considérant en toutes ses parties, elles y remarquèrent un si bon ordre et une si sainte économie, qu'elles en furent merveilleusement édifiées. On y voyait une paix et une union merveilleuse ; le murmure et la médisance en étaient bannis avec les autres vices. Les pauvres s'occupaient à leurs petits ouvrages et s'acquittaient de tous leurs devoirs de piété conformes à leur condition. Enfin c'était une petite image de la vie des premiers chrétiens et plutôt une religion qu'un hôpital de séculiers.

La vue de ce lieu si bien réglé donnait sujet aux personnes vertueuses qui le venaient visiter de déplorer le malheur de tant de pauvres qui demandaient l'aumône dans les rues et dans les églises de Paris et qui menaient pour la plupart une vie étrange dans toute sorte de vices et de

libertinages, sans qu'on eût pu jusqu'alors y remédier. Plusieurs de ces dames de la charité eurent la pensée qu'il ne serait pas difficile à M. Vincent de les tirer de ce désordre et d'en faire bien vivre un grand nombre aussi bien qu'un petit, Dieu donnant grâce et bénédiction à toutes ses entreprises, et d'ailleurs ayant en sa disposition, tant en la maison de Saint-Lazare qu'en celle des Filles de la Charité, des personnes très propres pour ce dessein, pourvu qu'on eût des lieux suffisans pour retirer et pour occuper ces pauvres.

Les premières dames qui eurent cette pensée la communiquèrent à plusieurs autres, et celles-ci étant venues visiter ce petit hôpital entrèrent dans le même sentiment. Une d'entre elles offrit d'abord de donner cinquante mille livres pour commencer un Hôpital général, et une autre s'obligea de donner trois mille livres de rente pour le même dessein ; enfin, le jour de l'assemblée de ces dames étant venu, où M. Vincent se trouvait toujours, s'il ne lui arrivait quelque empêchement extraordinaire, comme il a été dit, elles lui firent cette grande proposition, qui d'abord le surprit et lui donna sujet d'admirer le zèle et la charité de ces vertueuses dames, dont il loua Dieu et les congratula grandement ; il leur dit néanmoins que l'affaire était d'une telle importance, qu'elle méritait d'être mûrement considérée et qu'il la fallait beaucoup recommander à Dieu.

A la prochaine assemblée, elles y parurent avec de nouvelles ardeurs, pour venir à l'exécution de ce grand dessein ; elles assurèrent que l'argent ne manquerait pas, qu'elles connaissaient d'autres personnes considérables qui avaient intention d'y contribuer notablement, et sur cela pressèrent M. Vincent de trouver bon et de consentir que leur Compagnie l'entreprît ; ce qui ayant été mis en délibération, il fut résolu qu'on travaillerait pour le commencer. M. Vincent eût pourtant bien désiré temporiser encore quelque peu, avant que de s'engager à une telle entreprise, mais il ne put arrêter la ferveur de ces vertueuses dames ; et parce qu'il fallait une maison fort ample et de grands espaces pour loger tous ces pauvres, on proposa de demander au roi la maison et tous les enclos de la Salpêtrière près de la rivière et vis-à-vis de l'arsenal, qui pour lors n'étaient pas de grand service. M. Vincent en parla à la reine régente, laquelle accorda bien volontiers cette demande, et le brevet du don en fut expédié ; et sur l'opposition que fit un particulier qui prétendait y avoir quelque intérêt, une des dames lui promit huit cents livres de rente pour le dédommager.

Après cela il semblait à ces dames charitables que toutes choses étaient suffisamment disposées pour commencer l'exécution de leur dessein, et il tardait à quelques unes des plus ferventes qu'elles ne vissent tous les pauvres retirés en ce lieu, de quoi elles pressaient fort M. Vincent ; mais comme il ne convenait pas avec elles de la manière d'attirer les pauvres en cette maison, et de conduire une telle entreprise, sa plus grande peine fut de retenir les plus pressantes ; car il lui semblait qu'elles allaient trop vite pour son pas. C'est pourquoi il leur dit un jour en particulier, pour modérer l'ardeur de leur zèle : « Que les œuvres de Dieu se fai-

« saient peu à peu, par commencemens et par progrès. Quand
« Dieu voulut sauver Noé du déluge avec sa famille, il lui com-
« manda de faire une arche qui pouvait être achevée en peu de
« temps ; et néanmoins il la lui fit commencer cent ans a^qpara,
« vant alin qu'il la fit petit à petit. Dieu voulant semblablement
« conduire et introduire les enfans d'Israël en la terre de pro-
« mission, il pouvait leur faire faire ce voyage dans peu de jours ;
« et cependant plus de quarante ans s'écoulèrent avant qu'il leur
« fit la grâce d'y entrer. De même, Dieu ayant dessein d'envoyer
« son Fils au monde pour remédier au péché du premier homme
« qui avait infecté tous les autres, pourquoi tarda-t-il trois ou
« quatre mille ans ? C'est qu'il ne se hâte point dans ses œuvres,
« et qu'il fait toutes choses dans leur temps. Et Notre Seigneur
« venant sur la terre, pouvait venir dans un âge parfait opérer
« notre Rédemption, sans y employer trente ans de vie cachée,
« qui pourrait sembler superflue. Néanmoins il a voulu naître
« petit enfant et croître en âge à la façon des autres hommes, pour
« parvenir peu à peu à la consommation de cet incomparable bien-
« fait. Ne disait-il pas aussi quelquefois, parlant des choses qu'il
« avait à faire, que son heure n'était pas encore venue ; pour nous
« apprendre de ne nous pas trop avancer dans les choses qui dé-
« pendent plus de Dieu que de nous, Il pouvait même de son temps
« établir l'Église par toute la terre ; mais il se contenta d'en jeter
« les fondemens, et laissa le reste à faire à ses Apôtres et à leurs
« successeurs. Selon cela il n'est pas expédient de vouloir tout
« faire à la fois et tout-à-coup, ni de penser que tout sera perdu
« si un chacun ne s'empresse avec nous, pour coopérer à un peu

« de bonne volonté que nous avons. Que faut-il donc faire ? Aller
« doucement, beaucoup prier Dieu, et agir de concert. »

Il ajouta, « que selon son sentiment il estimait qu'il ne fallait
« faire d'abord qu'un essai, et prendre cent ou deux cents pauvres
« et encore seulement ceux qui viendraient de leur bon gré, sans
« en contraindre aucun ; que ceux-là étant bien traités et bien
« contents, donneraient de l'attrait aux autres ; et qu'ainsi l'on
« augmenterait le nombre à proportion que la Providence enverrait
« des fonds : qu'on était assuré de ne rien gêner en agissant de la
« sorte, et qu'au contraire la précipitation et la contrainte dont on
« userait, pourraient être un empêchement au dessein de Dieu : que
« si l'œuvre était de lui, elle réussirait et subsisterait ; mais que si
« elle était seulement de l'industrie humaine, elle n'irait pas trop
« bien, ni beaucoup plus loin. »

Voilà quels étaient les sentimens de M. Vincent, et les remontrances qu'il fit à ces dames, qui apportèrent quelque tempérament à l'ardeur de leur zèle : mais ce qui retarda le plus l'exécution de cette affaire, fut que quelques uns des principaux magistrats croyant qu'il y avait quelque sorte d'impossibilité dans son exécution, ne pouvaient se résoudre de la passer et d'y consentir : ce qui fut cause que les années 1655 et 1656 s'écoulèrent sans qu'on pût faire autre chose, sinon dresser plusieurs projets et proposer divers moyens pour l'exécution de ce grand dessein ; à quoi quelques personnes de condition et de vertu s'employèrent avec un très grand zèle, auquel enfin Dieu ayant donné bénédiction, l'on convint de la manière de l'entreprise, et de la forme du gouvernement, et l'on nomma des administrateurs ou directeurs, qui étaient tous personnes d'honneur et de piété, pour y donner commencement. Les dames de la Charité qui avaient ébauché ce grand ouvrage sous la sage conduite de M. Vincent, furent grandement consolées de le voir appuyé et soutenu de l'autorité publique ; et par son avis, elles s'en déchargèrent sur ces MM. les administrateurs ; et pour leur donner moyen de bâtir sur leur fondement, M. Vincent leur remit avec elles non seulement la Salpêtrière, mais encore le château de Bicêtre, qu'il avait obtenu et possédé quelques années auparavant pour les enfans trouvés.

Outre tous ces grands logemens que ces dames ont cédés pour retirer les pauvres, elles y ont encore contribué des sommes fort notables, et quantité de linge, de lits et autres meubles, dont quelques uns même ont été faits à

Saint-Lazare par les menuisiers de la maison, pour fournir aux premiers accommodemens nécessaires dans ces maisons, pour y recevoir les pauvres. Et ainsi cette entreprise s'est exécutée, non toutefois par forme d'essai, ni du gré des pauvres, selon le projet de M. Vincent, mais comme par une résolution absolue de les enfermer pour les empêcher de gueuser ; et on a contraint tous les mendiants qui se sont trouvés dans Paris, ou de travailler pour gagner leur vie, ou bien d'entrer dans l'Hôpital général.

Voici ce que M. Vincent en écrivit au mois de mars de l'année 1657, à une personne de confiance.

« L'on va ôter la mendicité de Paris, et ramasser tous les pauvres en des lieux propres pour les entretenir, instruire et occuper. C'est un grand dessein, et fort difficile, mais qui est bien avancé, grâce à Dieu, et approuvé de tout le monde. Beaucoup de personnes lui donnent abondamment, et d'autres s'y emploient volontiers. On a déjà dix mille chemises, et du reste à proposition. Le roi et le parlement l'ont puissamment appuyé, et sans m'en faire parler, ont destiné les prêtres de notre congrégation et les Filles de la Charité pour le service des pauvres, sous le bon plaisir de M. l'archevêque de Paris. Nous ne sommes pour-tant pas encore résolus de nous engager à ces emplois, pour ne pas assez connaître si le bon Dieu le veut ; mais si nous les entreprenons ce ne sera d'abord que pour essayer. »

M. Vincent donc, ayant été averti qu'on avait fait dessein d'employer les prêtres de sa congrégation pour l'assistance spirituelle des pauvres de l'Hôpital général, crut que cet engagement était d'une telle importance pour sa congrégation, qu'il méritait bien qu'on y pensât devant Dieu, et qu'on avisât s'il était expédient de l'accepter : c'est pourquoi après avoir prié Dieu pour ce sujet, il assembla les prêtres de la maison de Saint-Lazare pour en délibérer, et leur ayant représenté les diverses considérations qui pouvaient les porter ou les détourner de cet emploi, enfin on conclut de s'en excuser, comme l'on fit pour plusieurs très grandes et très importantes raisons. Et parce que les lettres-patentes du roi qui avaient déjà été expédiées pour la fondation de l'Hôpital général, leur attribuaient ce droit, ils y renoncèrent absolument par un acte authentique, afin que d'autres ecclésiastiques pussent avec toute liberté s'appliquer en cet emploi.

Néanmoins comme l'établissement de cet hôpital était alors sur le point d'éclorre, les directeurs et administrateurs étant pressés d'en faire

l'ouverture au plus tôt, pour éviter que ce refus des prêtres de la Mission ne fût cause qu'une si sainte entreprise souffrît du retardement, ou que les pauvres vinssent à manquer de secours spirituels, M. Vincent convia un ecclésiastique de la Compagnie, de ceux qui s'assemblent le mardi à Saint-Lazare, d'accepter la charge de recteur de l'Hôpital général, ce qu'il fit. Et après y avoir rendu service quelque temps avec d'autres ecclésiastiques qui se joignirent à lui, et fait aussi des missions dans les maisons de l'hôpital, par le secours de plusieurs vertueux ecclésiastiques de la même Compagnie et autres habitués en diverses églises de Paris ; ses indispositions ne lui permettant pas de porter plus long-temps cette charge, qui était très laborieuse et pénible, il s'en démit entre les mains de MM. les vicaires généraux de M. le cardinal de Retz, archevêque de Paris ; lesquels substituèrent en sa place un docteur de la faculté de Paris de la même Compagnie, qui a exercé pendant plusieurs années la charge de recteur de l'Hôpital général avec grande bénédiction, et y a travaillé avec un zèle infatigable, par des missions presque continuelles qui ont été faites par ses soins en toutes les maisons de cet hôpital.

CHAPITRE XLVI.

DÉNOMBREMENT DE PLUSIEURS ÉTABLISSEMENS DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION FAIT EN DIVERS LIEUX DURANT LA VIE DE M. VINCENT.

Dieu ayant planté la Congrégation de la Mission dans son Eglise comme une vigne mystique, qui devait fructifier avec le secours de sa grâce pour la sanctification d'un grand nombre d'âmes, il voulut pour la rendre plus fertile qu'elle étendît ses pampres, et qu'elle fût provignée en divers lieux parles établissemens nouveaux qui en ont été faits, que l'on peut bien avec vérité attribuer plutôt à la volonté de Dieu qu'à celle des hommes ; M. Vincent qui y devait coopérer plus efficacement qu'aucun autre, n'y ayant donné son consentement, que lorsqu'il a vu ne le pouvoir refuser sans résister à Dieu.

Outre les trois établissemens faits à Paris, savoir au collège des Bons-Enfans, à Saint-Lazare et à Saint-Charles, dont nous avons déjà parlé, le premier se fit en Lorraine en la ville de Toul, à l'instance de messire Charles Chrétien de Gournay, évêque de Scythie, qui avait pour lors l'administration du diocèse de Toul, dont peu de temps après il fut évêque. Cet établissement se fit l'année 1639 en la maison du Saint-Esprit, du consentement des religieux, laquelle maison fut unie à ladite Congrégation de la Mission, et cette union autorisée par lettres-patentes du roi, vérifiées en parlement.

Trois ans après, c'est-à-dire en l'année 1638, M. le cardinal de Richelieu voulant laisser un monument de sa piété, et donner des marques de l'estime qu'il faisait de M. Vincent et de son institut, fonda une maison des prêtres de la Mission en la ville de Richelieu, avec obligation de faire quelques missions tous les ans, non seulement dans le diocèse de Poitiers dans lequel est la ville de Richelieu, mais encore dans celui de Luçon à cause qu'il en avait été autrefois évêque ; en attendant que d'autres prêtres de la même Congrégation fussent établis audit Luçon, lesquels satisfaisant à cette

obligation des missions pourraient y multiplier leurs emplois ; et dans ce désir il laissa quelque argent pour leur logement.

Quelque temps après, une maison y ayant été achetée, M. Vincent y envoya environ l'année 1645 trois ou quatre de ses ouvriers pour y résider tout-à-fait, désirant de contenter en cela messire Pierre de Nivelles, évêque de Luçon, qui les demandait, et qui les ayant reçus leur donna tous les pouvoirs ordinaires pour travailler par tout son diocèse ; ce qu'ils ont toujours fait depuis, non seulement à la décharge des missionnaires de Richelieu, qui pour cet effet leur ont assigné un petit fonds pour partie de leur subsistance, mais aussi pour le plus grand bien des âmes qui en sont assistées plus amplement.

En la susdite année 1638, il se fit un autre établissement de la même Congrégation en la ville de Troyes en Champagne, par les bienfaits de feu M. René de Bresse, évêque de ladite ville, et de feu M. le commandeur de Sillery.

En l'année 1640 M. Vincent envoya quelques prêtres de sa Congrégation pour travailler dans le diocèse de Genève en Savoie, pour satisfaire au désir très ardent que messire Juste Guérin, alors évêque de Genève, lui en avait témoigné, et aux instances charitables de la vénérable Mère de Chantai, fondatrice et première supérieure du saint ordre des religieuses de la Visitation en la ville d'Annecy, qui espérait conserver en ce diocèse, par le moyen des missions, les grands biens que le bienheureux François de Sales y avait faits. M. le commandeur de Sillery, porté d'une dévotion toute singulière envers ce saint prélat, fit une fondation pour l'entretien de ces prêtres missionnaires, qui y ont toujours travaillé depuis, et s'y sont employés non seulement à faire des missions pour l'instruction et sanctification du peuple de la campagne, mais aussi à procurer la réformation et perfection du clergé, tant par les exercices de l'ordination, que par ceux qui se font dans le séminaire qu'ils commencèrent au mois d'octobre de l'année suivante 1641, pour élever les ecclésiastiques dans l'étude de la science et de la vertu.

En la même année 1641, M. Dominique Séguier, évêque de Meaux, approuva et autorisa un établissement des prêtres de la même Congrégation en la ville de Crécy en Brie, pour faire des missions en son diocèse, et cet établissement fut fondé par M. l'Orthon, conseiller secrétaire du roi, sous le nom du roi même.

L'année suivante 1642, se fit la fondation et établissement des mêmes prêtres de la Mission en la ville de Rome, par les libéralités de très noble dame Marie de Vignerod, duchesse d'Aiguillon, nièce de M. le cardinal de Richelieu, dame très zélée pour la gloire de Dieu, et douée d'une très grande charité envers le prochain, qui l'a toujours rendue fort tendre et sensible aux misères corporelles et spirituelles des pauvres, spécialement des plus abandonnés, et même de ceux qui étaient dans les lieux les plus éloignés. Cette vertueuse dame avait des sentimens extraordinaires d'estime et de confiance pour M. Vincent, et M. Vincent avait réciproquement pour elle un respect, une déférence et une reconnaissance toute particulière.

La même dame duchesse a aussi fondé en divers temps de quoi entretenir sept prêtres missionnaires pour travailler à faire des missions en son duché d'Aiguillon, et dans son comté d'Agénois et de Condomois, et M. l'évêque d'Agen les établit à Notre-Dame de la Rose en son diocèse, près la ville de Sainte-Livrade, selon la fondation.

Par les bienfaits et charités de la même dame les prêtres de la même Congrégation de la Mission ont été fondés et établis l'année suivante 1643, en la ville de Marseille, pour y exercer toutes leurs fonctions, et particulièrement pour instruire et consoler les pauvres forçats des galères de France, et leur aider à faire leur salut ; et cette fondation de Marseille fut quelques années après augmentée par la même dame, pour faire assister spirituellement et corporellement par les missionnaires, les pauvres chrétiens esclaves en Barbarie.

En la même année 1643, feu M. Alain de Solminihac, évêque baronet comte de Cahors, dont la mémoire est en vénération à toute l'Eglise pour les éminentes vertus dont sa vie a été ornée, et particulièrement pour sa vigilance pastorale, et pour le zèle de la gloire de Dieu et du salut de ses diocésains dont il était animé, ce saint prélat, dis-je, faisant une profession ouverte d'honorer et estimer les grâces singulières qu'il reconnaissait en la personne de M. Vincent et en son institut, crut procurer un grand avantage à tout son diocèse, y établissant, comme il fit, une maison des prêtres de la Congrégation de la Mission.

Le feu roi Louis XIII de très glorieuse mémoire ayant acquis environ ce même temps la souveraineté de Sedan, qui était presque tout infectée de l'hérésie, il désira que M. Vincent envoyât des prêtres de sa Congrégation pour y faire des missions, et pour instruire et affermir les catholiques qui étaient pour la plupart peu instruits, et dont la foi était en un continuel péril

de subversion, à cause du fréquent commerce qu'ils avaient avec les hérétiques.

Pour cet effet sa Majesté ordonna qu'une somme assez considérable serait mise entre les mains de M. Vincent pour être employée aux frais de ces missions : mais après la mort de ce grand roi, Louis XIV, son successeur à présent glorieusement régnant, de l'avis de la reine régente sa mère, voulut que ce qui se trouva rester alors de cet argent servît de fondation pour une maison fixe et arrêtée des mêmes prêtres de la Mission, comme en effet elle fut établie par M. Eléonor d'Etampes de Valençay, archevêque de Reims, l'an 1644.

La maison de la Mission de Montmirail, qui est une petite ville en Brie, au diocèse de Soissons, fut fondée en l'année 1644 par M. le duc de Retz, et M. Toublan, son secrétaire, eut la dévotion de contribuer quelque chose de son bien à cette fondation.

Celle de Saintes se fit aussi en la même année par les soins de messire Jacques Raoul, alors évêque de ladite ville, et par la contribution de messieurs de son clergé, pour les missions et pour le séminaire.

L'année suivante 1645 se fit un autre établissement en la ville du Mans, à l'instance très grande de M. Emeric de la Ferté, évêque du Mans, par l'autorité duquel, et à la sollicitation de M. l'abbé Lucas, maître et chef de l'église collégiale de Notre-Dame de Coëffort, de fondation royale en ladite ville, et avec le consentement des chanoines, fut faite l'union de cette église, maison et appartenances, à la Congrégation de la Mission, qui a été autorisée et confirmée par lettres-patentes du roi, avec le consentement de messieurs de la ville.

Et en la même année 1645, messire Achille de Harlay, évêque de Saint-Malo, ayant demandé des prêtres de la même Congrégation de la Mission à M. Vincent pour travailler dans son diocèse, il lui en envoya quelques uns, qui furent peu de temps après établis par le même prélat en l'abbaye de Saint-Méen dont il était abbé, et du consentement des religieux qui cédèrent leur maison et leur mense aux missionnaires : l'union en a été faite depuis à la même Congrégation par notre saint Père le Pape Alexandre VII, par bulles apostoliques, qui ont été autorisées par lettres-patentes du roi.

Il ne faut pas ici omettre qu'en ladite année 1645 et aux deux suivantes, M. Vincent étant sollicité par quelques personnes vertueuses et zélées, et encore plus par sa propre charité, d'envoyer de ses prêtres en plusieurs provinces étrangères et éloignées pour diverses œuvres de charité, et ayant

obtenu toutes les facultés et pouvoirs nécessaires du saint Siège apostolique, il en envoya quelques uns en la ville de Tunis, et en celle d'Alger en Barbarie, pour l'assistance spirituelle et corporelle des chrétiens esclaves, tant sains que malades, qui se trouvaient alors dans un grand abandon. Il en envoya d'autres en Hibernie pour l'instruction et encouragement des pauvres catholiques de ce royaume-là, qui étaient grandement opprimés par les hérétiques d'Angleterre. Et son zèle ne mettant point de bornes aux effets de sa charité, il en destina encore d'autres en l'île de Madagascar, dite de Saint-Laurent, qui est au delà de l'équateur, où les peuples vivent les uns comme idolâtres, et les autres presque sans aucune religion. Cette île qui est d'une étendue fort vaste, est comme un grand champ couvert de ronces, que cet ouvrier évangélique a commencé de défricher par la culture que les siens ont essayé d'y faire avec des travaux indicibles, qui en ont déjà consumé plusieurs d'entre eux. Et ce qui est digne de considération, est que M. Vincent a témoigné une fermeté et une constance invincible à la poursuite de ces entreprises apostoliques, particulièrement en cette île infidèle, et dans les villes de Tunis et d'Alger en Barbarie, nonobstant les grandes difficultés qui s'y rencontrent, et les pertes notables qu'il y a souffertes. Nous réservons pour le second livre à parler plus en particulier des bénédictions que Dieu a versées sur ces missions éloignées, et des fruits qui en ont été recueillis par sa grâce.

En la même année 1645, M. le cardinal Durazzo, très digne archevêque de Gênes en Italie, ayant appris les services que M. Vincent et les prêtres de la Congrégation rendaient à l'Église en divers lieux, et principalement en Savoie et à Rome, voulut procurer un semblable bien dans son diocèse : c'est pourquoi ayant témoigné à M. Vincent son grand désir d'avoir des prêtres de sa Congrégation dans la ville de Gênes, et l'ayant instamment prié de lui donner cette satisfaction, il lui en envoya quelques uns qu'il reçut avec grande affection, et fit leur établissement dans une maison qu'il fonda, MM. Baliano, Raggio et Jean-Christophe Moncia, prêtres, nobles génois, ayant aussi contribué de leurs biens pour cette fondation.

En l'année 1650 les prêtres de ladite Congrégation furent établis en la ville d'Agen par M. Barthélemy d'Albène, évêque dudit lieu, qui leur donna la direction perpétuelle de son séminaire.

En l'année 1651, M. Vincent envoya des prêtres de sa Congrégation dans la Pologne, où ils furent quelque temps après établis et fondés dans la ville de Varsovie par les libéralités et bienfaits de la très pieuse et sérénissime

reine de Pologne qui les lui avait demandés. On verra au second livre ce qui s'est passé de plus remarquable en cette fondation qui a donné sujet à M. Vincent d'exercer une sainte générosité, un zèle vraiment apostolique et un parfait dépouillement de lui-même.

En cette même année 1651, M. Vincent envoya des prêtres de sa Congrégation qui furent établis au diocèse de Montauban, où M. Pierre de Bertier, évêque de cette ville, leur a donné la direction de son séminaire, et les a aussi employés à faire des missions dans son diocèse.

L'établissement des mêmes prêtres se fit en la ville de Tréguier en la Basse-Bretagne, en l'année 1654, par les bienfaits de messire Balthazar Granger, évêque et comte du lieu, comme aussi par les libéralités de M. Thépant, sieur de Rumelin, chanoine de l'église cathédrale de Tréguier, qui s'en est rendu le fondateur.

En cette même année M. Vincent envoya de ses missionnaires on la ville d'Agde en Languedoc, selon le désir de messire François Fouquet, alors évêque et comte d'Agde, et maintenant archevêque de Narbonne, qui les avait demandés à dessein de les y établir.

Cette même année M. Vincent envoya des prêtres de sa Congrégation à Turin, capitale du Piémont, à l'instance que lui en fit M. le marquis de Pianezze, premier ministre d'état du duc de Savoie. C'est un seigneur de piété très exemplaire, lequel poussé d'un très grand désir de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes, a voulu se rendre fondateur d'une maison de la Congrégation de la Mission en la ville de Turin.

En l'année 1657, la cour étant allée en la ville de Metz, et la reine, mère du roi, toujours appliquée selon sa piété ordinaire à procurer le bien public, ayant été informée de quelques besoins spirituels qui se trouvaient dans cette grande ville, pensa qu'un des moyens plus efficaces d'y remédier était d'y envoyer des prêtres de la Congrégation de la Mission : pour cet effet sa Majesté étant à Paris, et ayant mandé M. Vincent, lui déclara son dessein, et lui dit que pour l'exécuter elle désirait qu'il envoyât des missionnaires en la ville de Metz pour y faire la mission ; à quoi il répondit : « Votre Majesté ne sait donc pas, Madame, que les pau-

« vres prêtres de la Congrégation de la Mission ne sont mission-
« naires que pour les pauvres. Que si nous sommes établis dans
« Paris et dans les autres villes épiscopales, ce n'est que pour
« le service des séminaires, des ordinans, de ceux qui font la re-
« traite spirituelle, et pour aller faire des missions à la campagne,

« et non pas pour prêcher, catéchiser ni confesser les habitants
« de ces villes-là ; mais il y a une autre compagnie d'ecclésiasti-
« ques qui s'assemblent à Saint-Lazare toutes les semaines, qui
« pourront bien, si votre Majesté l'a agréable, s'acquitter plus di-
« gnement que nous de cet emploi. »

A quoi la reine répondit qu'elle n'avait pas encore su que les prêtres de la Congrégation de la Mission ne fissent point de missions dans les grandes villes ; qu'elle n'avait garde de les détourner de leur institut ; et que ces MM. de la Conférence de Saint-Lazare venant de sa part, elle trouverait très bon qu'ils fissent cette mission. Et en effet ils la firent avec beaucoup de bénédiction pendant le carême de l'an 1658. Ils étaient plus de vingt prêtres, tous ouvriers d'élite choisis par M. Vincent, qui pria feu M. l'abbé de Chandenier, personnage de singulière vertu et de très grand exemple, de vouloir prendre le soin et la conduite de cette mission dont il s'acquitta dignement, s'étant rendu très exact à suivre les avis que M. Vincent lui avait donnés, et à observer toutes les pratiques qu'il avait jugé propres pour la faire heureusement réussir. Ce vertueux abbé ayant ensuite rendu compte de cette mission à sa Majesté, elle en fut si satisfaite, qu'elle conçut le dessein de faire en ladite ville de Metz un établissement des prêtres de la Congrégation de la Mission, qui n'a pourtant pu être exécuté qu'après la mort de M. Vincent.

En l'année 1659, il envoya à Narbonne des prêtres de sa Congrégation pour satisfaire au désir de M. François Fouquet, archevêque de cette ville-là, qui les avait demandés à dessein de les y établir.

Feu M. l'abbé de Sery, de la maison de Mailly en Picardie, avait proposé plusieurs fois et en diverses années à M. Vincent le dessein qu'il aurait de contribuer à la fondation d'une maison des prêtres de sa Congrégation dans Amiens ; mais Notre-Seigneur l'ayant retiré de ce monde avant qu'il l'eût accompli, il n'a pas laissé de s'exécuter depuis ; et cet établissement a été fait par messire François Faure, évêque d'Amiens, qui a donné la direction perpétuelle de son séminaire aux prêtres de la Congrégation de la Mission. Ce bon abbé ayant survécu peu de temps à M. Vincent, a voulu être enterré auprès de lui dans l'église de Saint-Lazare.

Feu M. Henri de Baradat, évêque et comte de Noyon, pair de France, désirant avoir des prêtres de la Mission en son diocèse, en écrivit à M. Vincent et lui en fit parler ; mais M. Vincent ne voyant pas pour lors toutes choses disposées à leur établissement, différa d'en envoyer ; la providence

de Dieu réservant l'exécution de ce pieux dessein à son très digne successeur M. François de Clermont, lequel n'a pas eu plus tôt la conduite de ce diocèse qu'il a pensé aux moyens de pourvoir à ses besoins spirituels ; et pour cela ayant appelé des prêtres de la Congrégation de la Mission, il leur a donné la direction perpétuelle de son séminaire en l'année 1662.

Il est à remarquer qu'en tout temps quantité de prélats non seulement de France, mais encore d'autres endroits de la chrétienté, se sont adressés à M. Vincent pour avoir des ouvriers de sa compagnie, afin de les établir en leurs diocèses, et de les employer aux missions, aux exercices de l'ordination et aux séminaires. Mais ce sage instituteur ne pouvant pas en fournir à tous, ou pour n'avoir pas des hommes prêts, ou pour d'autres empêchemens, a laissé ces propositions sans effet, ne voulant rien embrasser ni hors de temps, ni au delà de ses forces.

Voilà comment Dieu voulut que ce père des missionnaires recueillît, même dès cette vie, quelque partie des fruits de ses saints travaux, et qu'il eût la consolation de voir ses enfans spirituels multipliés comme les étoiles du ciel, et sa Congrégation heureusement établie en fort peu de temps en diverses parties du monde. Comme ses plus ardens désirs ne tendaient à autre fin qu'à procurer que Dieu fût glorifié, et les âmes qui ont coûté le sang de Jésus-Christ sanctifiées et sauvées, aussi avait-il une reconnaissance indicible de voir que sa providence eût daigné se servir de lui, quoique très chétif et misérable, comme il s'estimait, pour procurer tous ces grands biens ; car la pensée de tous ces excellens ouvrages le portait, non à s'en glorifier et à s'y complaire, mais plutôt à s'abîmer de plus en plus dans la considération de son inutilité et de son néant, et à en rendre de continuelles actions de grâces à sa divine majesté, qu'il estimait devoir être d'autant plus glorifiée de tous ces effets de sa miséricorde, qu'elle avait voulu se servir d'un instrument plus faible et plus inutile, tel qu'il pensait être, pour le produire.

CHAPITRE XLVII.

M. VINCENT DONNE DES RÈGLES A SA CONGRÉGATION, ET DIT PLUSIEURS CHOSES TRÈS CONSIDÉRABLES SUR CE SUJET.

Ce fut en l'année 1658 que M. Vincent ayant mis les règles et constitutions de sa Congrégation dans le bon ordre qu'il souhaitait, son grand âge et ses infirmités presque continuelles lui faisant prévoir qu'il ne lui restait plus guère de temps à vivre ; comme il avait toujours aimé les siens pendant sa vie, il voulut leur donner des preuves signalées de cet amour avant sa mort, en leur laissant son esprit exprimé dans ses règles ou constitutions.

Comme donc la communauté de la maison de Saint-Lazare était assemblée un vendredi au soir, 17 de mai de ladite année, M. Vincent leur fit un discours fort affectif et tout paternel sur le sujet de l'observance des mêmes règles ; lequel ayant été recueilli par quelqu'un qui était présent, nous en rapporterons ici quelques extraits, qui feront voir de quel esprit M. Vincent était animé et avec combien de prudence, de retenue, de charité et de zèle il avait dressé ses règles pour le bien de sa Congrégation.

Il commença par les motifs que sa Congrégation avait d'aimer et de bien observer ses règles.

« Il me semble, dit-il, que par la grâce de Dieu toutes les
« règles de la Congrégation de la Mission tendent à nous éloigner
« du péché et même à éviter les imperfections, à procurer le sa-
« lut des âmes, servir l'Église et donner gloire à Dieu ; de sorte
« que quiconque les observera comme il faut s'éloignera des pé-
« chés et des vices, se mettra dans l'état que Dieu demande de
« lui, sera utile à l'Église et rendra à Notre-Seigneur la gloire qu'il
« en attend. Quels motifs, Messieurs et mes Frères, de s'exemp-
« ter des vices et des péchés, autant que l'infirmité humaine le
« peut permettre, glorifier Dieu et faire qu'il soit aimé et servi
« sur la terre ! O Sauveur ! quel bonheur, je ne le puis assez con-

« sidérer. Nos règles ne nous prescrivent en apparence qu'une
« vie assez commune, et néanmoins elles ont de quoi porter ceux
« qui les pratiquent à une haute perfection ; et non seulement
« cela, mais encore à détruire le péché et l'imperfection dans les
« autres, comme ils l'auront détruit en eux-mêmes. Si donc la pe-
« tite compagnie a déjà fait quelque progrès dans la vertu, si
« chaque particulier est sorti de l'état du péché et s'est avancé
« dans le chemin de la perfection, n'est-ce pas l'observance des
« mêmes règles qui a fait cela ? Si, par la miséricorde de Dieu, la
« compagnie a produit quelques biens dans l'Église par le moyen
« des missions et par les exercices des ordinans, n'est-ce pas
« parce qu'elle a gardé l'ordre et l'usage que Dieu y avait intro-
« duit et qui est prescrit par ces mêmes règles ? Oh ! que nous avons
« donc grand sujet de les observer inviolablement, et que la Con-
« grégation de la Mission sera heureuse si elle y est fidèle !

« Un autre motif qu'elle a pour cela est que ses règles sont
« presque toutes tirées de l'Évangile, comme chacun le voit, et
« qu'elles tendent toutes à conformer votre vie à celle que Notre-
« Seigneur a menée sur la terre ; car il est dit que ce divin Sau-
« veur est venu et a été envoyé de son Père pour évangéliser les
« sabres : Pauperibus evangelizare misit me. Pauperibus :
« pour annoncer l'Évangile aux pauvres, comme par la grâce de
« Dieu la petite compagnie tâche de faire, laquelle a grand sujet
« de s'humilier et de se confondre de ce qu'il n'y en a point en-
« core eu d'autre que je sache qui se soit proposé pour fin parti-
« culière et principale d'annoncer l'Évangile aux pauvres et aux
« pauvres les plus abandonnés : Pauperibus evangelizare misit
« me. Car c'est là notre fin : oui, Messieurs et mes Frères, notre
« partage sont les pauvres. Quel bonheur de faire la même chose
« pour laquelle Notre-Seigneur a dit qu'il était venu du ciel en
« terre, et moyennant quoi nous espérons avec sa grâce d'aller de
« la terre au ciel. Faire cela, c'est continuer l'ouvrage du Fils de
« Dieu, qui allait volontiers dans les lieux de la campagne cher-
« cher les pauvres. Voila a quoi nous oblige notre institut, à ser-
« vir et à aider les pauvres que nous devons reconnaître pour nos
« seigneurs et pour nos maîtres. O pauvres, mais bienheureuses
« règles qui nous engagent à aller dans les villages à l'exclusion

« des grandes villes pour faire ce que Jésus-Christ a fait ! Voyez,
« je vous prie, le bonheur de ceux qui les observent, de confor-
« mer ainsi leur vie et toutes leurs actions a celles du Fils
« de Dieu. O Seigneur, quel motif avons-nous en cela de bien
« observer ces règles qui nous conduisent à une fin si sainte
« et si désirable !

« Vous les avez long-temps attendues, Messieurs et mes Frères,
« et nous avons beaucoup différé à vous les donner, en partie pour
« imiter la conduite de Notre-Seigneur, lequel commença à faire,
« avant que d'enseigner : Cœpit Jesus facere et docere. Il pra-
« tiqua les vertus pendant les trente premières années de sa vie et
« employa seulement les trois dernières à prêcher et enseigner.
« Aussi la compagnie a tâché de l'imiter, non seulement en ce
« qu'il est venu faire, mais aussi à le faire de la même manière
« qu'il l'a fait. Car la compagnie peut dire cela, qu'elle a premiè-
« rement fait et puis qu'elle a enseigné : Cœpit facere et docere.
« Il y a bien trente-trois ans ou environ que Dieu lui a donné
« commencement, et depuis ce temps-là l'on y a, par la grâce de
« Dieu, pratiqué les régies que nous allons vous donner mainte-
« nant. Aussi n'y trouverez-vous rien de nouveau que vous n'ayez
« mis en pratique depuis plusieurs années avec beaucoup d'édifi-
« cation. Si on donnait des règles qu'on n'eût point encore prati-
« quées, on pourrait y trouver de la difficulté ; mais vous donnant
« ce que vous avez fait et exercé depuis tant d'années avec fruit
« et consolation, il n'y a rien que vous ne trouviez également
« utile et aisé pour l'avenir. L'on a fait comme les Réchabites, dont
« il est parlé en la sainte Écriture, qui gardaient par tradition les
« règles que leurs pères leur avaient laissées, bien qu'elles ne
« fussent point écrites ; et maintenant que nous avons les nôtres
« écrites et imprimées, la compagnie n'aura qu'à continuer, et à
« se maintenir dans l'usage de ce qu'elle a pratiqué durant plu-
« sieurs années, et à faire toujours ce qu'elle a fait et pratiqué si
« fidèlement par le passé.

« Si nous eussions donné des règles dès le commencement, et
« avant que la compagnie se fût mise en la pratique, on aurait
« pensé qu'il y aurait eu de l'humain, plus que du divin, et que
« c'eût été un dessein pris et concerté humainement et non pas

« un ouvrage de la Providence divine : mais, Messieurs et mes
« Frères, toutes ces règles et tout le reste que vous voyez dans la
« Congrégation s'est fait je ne sais comment, car je n'y avais
« jamais pensé, et tout cela s'est introduit peu à peu, sans
« qu'on puisse dire qui en est la cause. Or, c'est une règle de
« saint Augustin, que quand on ne peut trouver la cause d'une
« chose bonne, il la faut rapporter à Dieu et reconnaître qu'il en
« est le principe et l'auteur. Selon cela, Dieu n'est-il pas l'auteur
« de toutes nos règles qui se sont introduites je ne sais de quelle
« manière, et de telle sorte qu'on ne saurait dire ni comment, ni
« pourquoi. O Sauveur ! quelles règles ! et d'où viennent-elles ? Y
« aurais-je pensé ? point du tout ; et je vous puis assurer, Messieurs
« et mes Frères, que je n'aurais jamais pensé ni à ces règles, ni
« à la compagnie, ni même au mot de mission ; c'est Dieu qui a
« fait tout cela ; les hommes n'y ont point de part. Pour moi,
« quand je considère la conduite dont il a plu à Dieu se servir
« pour faire naître la Congrégation en son Eglise, j'avoue que je ne
« sais où j'en suis, et qu'il me semble que c'est un songe tout ce
« que je vois. Non, cela n'est point de nous ; cela n'est point hu-
« main, mais de Dieu. Appelleriez-vous humain ce que l'entende-
« ment de l'homme n'a point prévu, et ce que la volonté n'a point
« désiré ni recherché en manière quelconque ? Nos premiers mis-
« sionnaires n'y avaient pas pensé non plus que moi : de sorte
« que cela s'est fait contre toutes nos prévoyances et espérances.
« Oui, quand je considère tous les emplois de la Congrégation de
« la Mission, il me semble que c'est un songe. Quand le prophète
« Habacuc fut enlevé par un ange et porté bien loin pour consoler
« Daniel dans la fosse aux lions, et puis rapporté au lieu où il
« avait été pris, se voyant de retour au même endroit d'où il était
« sorti, n'avait-il pas sujet de penser que tout cela n'était qu'un
« songe ? Et si vous me demandez comment les pratiques de la
« compagnie se sont introduites ? comment la pensée de tous ses
« exercices et emplois nous est venue ? je vous dirai que je n'en
« sais rien, et que je ne le puis connaître. Voilà M. Portail qui a
« vu aussi bien que moi l'origine de la petite compagnie, qui vous
« peut dire que nous ne pensions à rien moins qu'à tout cela ;
« tout s'est fait comme de soi-même, peu à peu, l'un après l'au-

« tre. Le nombre de ceux qui se joignaient à nous s'augmentait,
« et chacun travaillait à la vertu ; et en même temps que le nom-
« bre croissait, aussi les bonnes pratiques s'introduisaient pour
« pouvoir vivre ensemble, et nous comporter avec uniformité dans
« nos emplois. Ces pratiques-là se sont toujours observées, et
« s'observent encore aujourd'hui par la grâce de Dieu. Enfin, on
« a trouvé à propos de les réduire par écrit et d'en faire des rè-
« gles. J'espère que la compagnie les recevra comme émanées de
« l'esprit de Dieu : à quo bona cuncta procedunt : duquel toutes
« les bonnes choses procèdent et sans lequel : non sumus suf-
« ficientes cogitare à nobis, quasi ex nobis. Nous n'avons pas
« la suffisance de penser quelque chose de nous-mêmes, comme
« de nous-mêmes.

« O Messieurs et mes Frères ! je suis dans un tel étonnement
« de penser que c'est moi qui donne des règles, que je ne saurais
« concevoir comment j'ai fait pour en venir là ; et il me semble
« que je suis toujours au commencement, et plus j'y pense, plus
« aussi il me paraît éloigné de l'invention des hommes, et
« plus évidemment je conçois que c'est Dieu seul qui a inspiré ces
« règles à la compagnie ; que si j'y ai contribué quelque peu de
« chose, je crains que ce ne soit ce peu-là qui empêchera peut-
« être qu'elles ne soient pas si bien observées à l'avenir, et
« qu'elles ne produisent pas tout le fruit et tout le bien qu'elles
« devraient.

« Après quoi, que me reste-t-il, Messieurs ? sinon d'imiter
« Moïse, lequel ayant donné la loi de Dieu au peuple, promit à
« tous ceux qui l'observeraient toutes sortes de bénédictions, en
« leurs corps, en leurs âmes, en leurs biens et en toutes choses.
« Aussi, Messieurs et mes Frères, nous devons espérer de la
« bonté de Dieu toutes sortes de grâces et de bénédictions, pour
« tous ceux qui observeront fidèlement les règles qu'il nous a
« données ; bénédiction en leurs personnes, bénédiction en leurs
« pensées, bénédiction en leurs desseins, bénédiction en leurs
« emplois et en toutes leurs conduites, bénédiction en leurs
« entrées et en toutes leurs sorties, bénédiction enfin en tout ce
« qui les concernera. J'espère que cette fidélité passée avec
« laquelle vous avez observé ces règles, et votre patience à les at-

« tendre si long-temps, obtiendra pour vous de la bonté de Dieu
« la grâce de les observer encore plus facilement et plus parfaite-
« ment à l'avenir. O Seigneur ! donnez votre bénédiction à ce
« petit livre, et accompagnez-le de l'onction de votre Saint-Esprit,
« afin qu'il opère dans les âmes de ceux qui le liront l'éloigne-
« ment du péché, le détachement du monde, la pratique des
« vertus et l'union avec vous. »

M. Vincent ayant ainsi parlé, fit approcher les prêtres, à chacun desquels il donna un petit livre contenant les règles imprimées qu'ils voulurent par dévotion recevoir à genoux, réservant au lendemain de distribuer les autres au reste de la communauté, parce qu'il était trop tard.

Après cette distribution, l'assistant de la maison se mit derechef à genoux et lui demanda sa bénédiction au nom de toute la compagnie, qui s'était mise en une semblable posture ; sur quoi M. Vincent s'étant lui-même prosterné, dit ces belles paroles d'un ton fort affectif et d'une manière qui faisait bien connaître l'ardeur de son amour paternel :

« O Seigneur ! qui êtes la loi éternelle et la loi immuable, qui
« gouvernez par votre sagesse infinie tout l'univers ; vous de qui
« les conduites des créatures, toutes les lois et toutes les règles
« de bien vivre sont émanées comme de leur vive source, O Sei-
« gneur ! bénissez, s'il vous plaît, ceux à qui vous avez donné ces
« règles ici et qui les ont reçues comme procédantes de vous.
« Donnez-leur, Seigneur, la grâce nécessaire pour les observer
« toujours et inviolablement jusqu'à la mort. C'est en cette con-
« fiance et en votre nom que tout misérable pécheur que je suis,
« je prononcerai les paroles de la bénédiction que je vais donner
« à la compagnie. »

Voilà une partie du discours que M. Vincent fit en cette occasion, lequel il prononça d'un ton de voix médiocre, humble, doux et dévot, et de telle sorte qu'il faisait sentir aux cœurs de tous ceux qui l'écoutaient l'affection particulière du sien ; il leur semblait qu'ils étaient avec les apôtres écoutant parler Notre-Seigneur, particulièrement en ce dernier sermon qu'il leur fit avant sa passion, où il leur donna aussi ses règles, en leur imposant le grand commandement de la parfaite dilection.

On peut recueillir de ce qui vient d'être dit, et plus encore de la lecture des règles de la Congrégation de la Mission, qu'elle a été instituée pour trois fins principales. La première, pour travailler à sa propre perfection, en

s'étudiant de pratiquer les vertus que Notre-Seigneur a daigné nous enseigner par ses paroles et par son exemple. La seconde pour prêcher l'Évangile aux pauvres et particulièrement à ceux de la campagne qui sont les plus délaissés. Et la troisième pour aider les ecclésiastiques à acquérir les connaissances et les vertus nécessaires à leur état. Voilà le profit de cet institut, et à quoi tendent les règles données par M. Vincent, lequel avait raison de dire qu'elles étaient venues de Dieu, parce qu'en effet elles avaient été puisées dans l'Évangile. Il disait aussi qu'il ne savait pas comment elles avaient été mises en usage dans sa compagnie, d'autant qu'il ne se regardait pas comme l'auteur de ce bien ; mais les prêtres de sa Congrégation le reconnaissaient lui-même pour leur règle vivante, et comme ils voyaient en lui une vraie expression de la vie de Jésus-Christ et de ses saintes maximes, ils tâchaient de se conformer à ses pratiques et de marcher sur ses pas. Et voilà comme les règles de sa Congrégation ont été pratiquées avant que d'être écrites, parce qu'il a fait avant que d'enseigner, et que sa grâce et son exemple ont animé les autres à faire comme lui.

CHAPITRE XLVIII.

DIVERSES AUTRES OEUVRES DE PIÉTÉ AUXQUELLES M. VINCENT S'EST APPLIQUÉ AVEC SES OCCUPATIONS PLUS ORDINAIRES.

Ceux qui ont connu particulièrement M. Vincent, et qui ont su quelle était l'étendue de son zèle et les occasions que la divine Providence lui présentait continuellement pour l'exercer, peuvent témoigner avec vérité que depuis trente ou quarante ans il s'est fait fort peu d'oeuvres de piété ou de charité publiques et considérables dans Paris, où il n'ait eu quelque part, soit en donnant ses avis, ou y coopérant en quelque autre manière.

La maison de St.-Lazare était comme un abord où se rendaient toutes les personnes qui avaient dessein d'entreprendre quelque bonne œuvre, ou de rendre quelque notable service à l'Eglise, pour y trouver, en la personne de M. Vincent, le conseil, le secours et la coopération nécessaire pour y bien réussir.

Ce grand serviteur de Dieu était presque continuellement consulté pour diverses affaires et desseins de piété, non seulement du côté de Paris qui lui en fournissait une ample matière, mais encore de plusieurs autres lieux, d'où il recevait souvent des lettres de la part de diverses personnes qui lui étaient inconnues, et qui ne le connaissaient que par la réputation de sa vertu et de sa charité, qui leur donnait la confiance de recourir à lui dans leurs doutes. D'ailleurs, outre les assemblées ordinaires qui se tenaient au moins trois fois chaque semaine, auxquelles il se trouvait très exactement, il était encore souvent appelé en d'autres assemblées particulières, soit de prélats ou de docteurs, ou même quelquefois des supérieurs de communautés, ou enfin d'autres personnes de toute sorte de condition, tantôt pour résoudre diverses difficultés importantes, tantôt pour régler et établir quelque bon gouvernement, ou bien pour remédier à quelques grands désordres, ou enfin pour trouver un moyen d'avancer la gloire de Dieu et de procurer le bien des diocèses, des communautés ou des familles.

Il était aussi d'autres fois employé et appelé pour mettre la paix et établir un bon ordre dans plusieurs maisons religieuses, tant d'hommes que de filles, et pour apaiser quantité de différends et de procès entre les personnes particulières, et même entre des communautés entières.

Sa charité le portait aussi à faire beaucoup de visites de personnes malades ou affligées, soit qu'il en fût prié, ou que de lui-même il y allât, pour consoler et exercer toutes les œuvres d'une véritable et sincère miséricorde.

Il avait été chargé, comme il a été dit en l'un des chapitres précédens, de la conduite des maisons des religieuses de la Visitation Ste.-Marie établies à Paris et à St.-Denis, desquelles il prenait un très grand soin, y faisant de temps en temps des visites, et pourvoyant à tous leurs besoins spirituels.

Ajoutez à tout cela l'application continuelle de ses pensées et de ses soins pour le gouvernement et la conduite de toutes les maisons de sa Congrégation, et le grand nombre de lettres qu'il recevait tous les jours de tous côtés, auxquelles il faisait réponse. Et nonobstant toutes ses occupations et les autres affaires extraordinaires qui lui survenaient, il ne laissait pas d'être tous les jours réglé-ment levé à quatre heures du matin ; après quoi il allait à l'église, où il demeurait près de trois heures, et quelquefois plus pour son oraison, sa messe et quelque partie du bréviaire, employant toujours avec une merveilleuse tranquillité d'esprit un temps notable pour sa préparation et pour son action de grâces, sans en rien retrancher, quelque presse d'affaires qu'il eût, si ce n'est fort rarement et en des occasions extraordinaires. Il était pendant la journée accablé de visites des personnes du dehors, et le soir de celles du dedans. Il écoutait un chacun à souhait avec grande bénignité, et avec autant d'attention que s'il n'eût eu autre chose à faire. Il sortait presque tous les jours pour les affaires de piété et de charité qui l'y obligeaient, quelquefois même deux fois le jour, et revenait ordinairement bien tard. Sitôt qu'il était de retour il se mettait à genoux pour dire son office, lequel il ne récitait jamais autrement dans la maison, tant que ses infirmités lui ont permis de se tenir en cette posture. Le reste du temps, il écoutait ceux de la maison qui avaient à lui parler, et puis il s'appliquait à écrire des lettres ou vaquait aux autres affaires ; ce qui l'obligeait de veiller fort souvent une partie de la nuit, sans pourtant manquer jamais de se lever à son heure ordinaire, s'il n'était malade ou beaucoup indisposé.

Il ne manquait point tous les ans de faire sa retraite et ses exercices spirituels, prenant le temps nécessaire pour cela, nonobstant toutes ses autres occupations et affaires, reconnaissant bien que la principale qu'il devait préférer à toute autre, était celle du salut et de la sanctification de son âme. Il exhortait les autres à cette pratique, à laquelle il était exact et fidèle, tant pour les y porter plus efficacement par son exemple, que pour se renouveler lui-même et puiser dans le sein de Dieu les lumières, les forces et les grâces nécessaires pour s'acquitter dignement de tous les grands emplois auxquels il était engagé, imitant en cela Moïse qui, parmi l'accablement des affaires que lui fournissait incessamment la conduite d'un grand peuple, n'avait point de refuge plus assuré, ni de retraite plus douce que le sanctuaire, où il se mettait à l'abri de toutes les importunités de cette multitude et demandait à Dieu pour eux et pour lui son assistance et sa protection.

Voilà comme se passaient les journées et les années de ce grand serviteur de Dieu, que l'on peut dire avec vérité, avoir été des journées et des années pleines, selon la façon de parler de la sainte Ecriture ; en sorte que sa vie a été non seulement remplie, mais aussi comblée de vertus et de mérites.

Et certes, celui qui voudra jeter les yeux sur les grandes œuvres que Dieu a faites par M. Vincent, et que l'on voit encore subsister qui considérera toutes les maisons de sa Congrégation établies en tant de lieux ; toutes les missions où ils travaillent avec tant de bénédiction ; les séminaires où ses prêtres sont si utilement employés ; les exercices des ordinans ; les conférences et les retraites spirituelles qui contribuent avec tant d'avantage au bien de l'état ecclésiastique et des personnes laïques de toute sorte de condition ; l'institution des Filles de la Charité et rétablissement des confréries de la même Charité en un si grand nombre de paroisses, tant des champs que des villes ; les assemblées et compagnies des dames de la Charité pour tant de sortes de bonnes œuvres ; l'établissement de tant d'hôpitaux, et l'assistance temporelle et spirituelle de plusieurs provinces ruinées et de tant de pauvres abandonnés ; quiconque, dis-je, fera une réflexion attentive sur toutes ces choses, sera obligé de reconnaître que ce ne sont pas les ouvrages d'un homme seul, mais que la main de Dieu était avec son fidèle serviteur, pour opérer tous ces grands effets de sa miséricorde. Et quoique toute la gloire en appartienne à Dieu, qui en est le premier et principal auteur, il veut bien néanmoins qu'on honore et qu'on estime ses dons et ses grâces en ses serviteurs, quand ils y ont fidèlement et

saintement coopéré ; en quoi l'on peut dire que M. Vincent est d'autant plus digne d'estime et de louange, qu'il s'en estimait moins digne, cherchant en tout son avilissement et son abjection ; et que, par un trait admirable d'humilité, lorsqu'on voulait le congratuler des grandes œuvres qu'il avait faites, il répondait : « qu'il n'était qu'un borbier et qu'un limon vil et abject,

« et que si Dieu l'avait employé à toutes ses œuvres, il s'était
« servi de sa boue pour lier les pierres de ces édifices. »

CHAPITRE XLIX.

RÉFLEXION SUR QUELQUES PEINES ET AFFLICTIONS QUE M. VINCENT A SOUFFERTES.

C'est une nécessité indispensable, comme dit le saint apôtre, à tous ceux qui veulent vivre vertueusement au service de Jésus-Christ, de souffrir quelque traverse et affliction ; il faut porter ses livrées, c'est-à-dire quelque portion de sa croix et de ses épines, pour être digne de marcher à sa suite ; et enfin, pour régner dans l'éternité avec lui, il faut pendant le temps de cette vie souffrir avec lui.

M. Vincent ayant rendu de si grands et de si fidèles services à ce roi de gloire, et s'étant toujours étudié de l'imiter en toutes choses, ne devait pas être privé de l'honneur de participer à sa croix et à ses souffrances. Nous ne parlerons pas ici de celles qu'il se procurait lui-même par ses austérités et mortifications extérieures et intérieures, dont il sera parlé au troisième livre ; mais seulement de quelques peines et afflictions qui lui sont arrivées, ou de la part des hommes, ou par une conduite particulière de la providence de Dieu.

Et premièrement, quoique M. Vincent se soit toujours comporté en tout ce qu'il a fait avec tant de prudence, de circonspection, de déférence, d'humilité et de charité, qu'il y ait sujet de dire, que peut-être il ne s'est point vu de notre temps ni de celui de nos pères un homme entreprendre et soutenir tant de sortes d'affaires de piété et de charité publiques et exposées à la censure d'un chacun, avec moins de bruit et de contradiction que lui, il n'a pas laissé néanmoins de ressentir quelquefois les traits envenimés de la médisance et de la calomnie ; et comme il ne pouvait pas toujours contenter Dieu et les hommes, particulièrement pendant son emploi dans les conseils pour la distribution des bénéfices, qui l'obligeait souvent de refuser, et même de s'opposer aux prétentions injustes de divers particuliers qui s'en tenaient fort offensés, il lui fallait souffrir les plaintes, les murmures, les reproches et quelquefois les injures atroces et les grosses menaces jusque dans sa propre maison, outre les invectives et les calomnies qu'ils répandaient par esprit de vengeance en diverses compagnies contre sa

réputation et contre son honneur. Mais ce n'était pas là le principal sujet de ses peines, car bien loin de s'en affliger, c'était une de ses plus grandes joies que de souffrir des affronts et des injures pour le service et pour l'amour de Jésus-Christ.

Il lui est encore arrivé plusieurs fois de souffrir des pertes signalées et de grands dommages, principalement pendant le temps des guerres, où il a vu la maison de Saint-Lazare, et presque toutes les métairies qui en dépendaient, ravagées par les soldats ; les bestiaux enlevés et toutes les provisions de blé, de vin et autres dissipées et consumées : mais il estimait que ces pertes lui étaient un grand gain, puisqu'il y trouvait l'accomplissement du bon plaisir de Dieu, et une occasion avantageuse de lui faire un entier sacrifice de toutes ces choses extérieures, et de se conformer parfaitement à sa très sainte volonté, qui était son principal ou pour mieux dire son unique trésor.

Ces persécutions donc, et ces vexations en son honneur ou en ses biens, quoique pénibles et fâcheuses au sentiment de la nature, n'étaient pas ce qui lui donnait plus de peine ; il avait d'autres sujets de douleur et d'affliction qui lui étaient bien plus sensibles, et qui lui navraient bien plus cruellement le cœur. Ces sujets n'étaient autres que de voir d'un côté, la France et presque toutes les provinces de la chrétienté ravagées par les guerres qui causaient tant de meurtres, de violemens, de sacrilèges, de profanations d'églises, de blasphèmes et d'attentats horribles contre la personne même de Jésus-Christ au très saint Sacrement de l'autel. D'autre côté, les schismes et les divisions excités parmi les catholiques, au sujet des nouvelles erreurs qui ont troublé l'Église, et donné tant d'avantages aux ennemis de la foi catholique. En un mot, toutes les impiétés, tous les scandales et tous les crimes qu'il voyait, ou qu'il savait se commettre contre Dieu, étaient autant de flèches acérées qui lui perçaient le cœur. Et comme tous ces maux ont de son temps étrangement inondé sur toute la terre, aussi peut-on juger qu'il a toujours eu son âme comme plongée et noyée dans une mer d'amertume et de douleur.

Il a eu encore un autre sujet de peine qui lui était fort sensible, c'était la mort des bons serviteurs de Dieu et des hommes apostoliques, voyant d'un côté que le nombre en était petit, et de l'autre que l'Église en avait un très grand besoin ; estimant qu'il n'y avait rien au monde de plus précieux ni de plus souhaitable qu'un bon ouvrier de l'Évangile. C'est pourquoi il fut sensiblement touché de la perte qu'il fit en divers temps des meilleurs

missionnaires de sa compagnie, tant en France que dans les pays étrangers, qui étaient en âge et en disposition de rendre encore de grands services : il en mourut cinq ou six à Gênes, qui furent frappés de peste, en assistant et servant les pestiférés ; quatre en Barbarie, où ils étaient allés secourir et assister les pauvres esclaves chrétiens ; six ou sept en l'île de Madagascar aux Indes, où ils étaient allés pour travailler à la conversion des infidèles ; et deux en Pologne, où il les avait envoyés pour le service de la religion catholique ; sans parler de ceux que les fatigues et les maladies lui ont enlevés pendant les guerres, en assistant et secourant les pauvres, tant sur les frontières qu'aux environs de Paris, et en d'autres occasions. Mais les plus sensibles séparations lui sont arrivées en l'année 1660, ayant plu à Dieu de retirer de ce monde un peu avant sa mort trois personnes qui lui étaient très chères entre toutes les autres.

Le premier fut M. Portail, que Dieu lui avait donné il y avait près de cinquante ans ; c'était le premier qu'il s'était associé pour la Mission, le premier prêtre de sa Congrégation, dont il avait été depuis le secrétaire et le premier assistant ; et enfin celui qui l'avait le plus soulagé dans la conduite de cette Congrégation, et en qui il avait une confiance entière.

L'autre fut mademoiselle le Gras, fondatrice et première supérieure des Filles de la Charité, en qui Dieu avait mis de grandes grâces pour le salut et pour le soulagement du prochain ; elle avait une confiance toute particulière et un grand respect pour M. Vincent ; et lui réciproquement estimait grandement sa vertu, et ses avis touchant les pauvres. Il lui écrivait souvent sur le sujet des affaires des Filles de la Charité, mais il la voyait rarement et seulement dans la nécessité. Elle était sujette à de grandes maladies, et presque toujours infirme ; et M. Vincent disait qu'il y avait vingt ans qu'elle ne vivait que par miracle. Elle craignait toujours de mourir sans être assistée de lui, ce que néanmoins Dieu a voulu qu'il lui soit arrivé pour éprouver sa vertu, et lui donner un plus grand sujet de mérite : M. Vincent étant alors en tel état qu'il ne pouvait plus se tenir sur ses jambes. Elle lui envoya demander au moins quelques paroles de consolation écrites de sa main, ce qu'il ne voulut pas lui. accorder ; mais il lui envoya un des prêtres de sa Compagnie, comme sa lettre vivante, avec ces paroles : Qu'elle s'en allait devant, et qu'il espérait bientôt de la voir dans le ciel. Elle mourut fort peu de temps après ; et quoique cette mort fût grandement sensible à M. Vincent, étant néanmoins préparé aux plus rudes coups de la main de Dieu, il reçut celui-là avec grande soumission et tranquillité d'esprit. Il s'était

toujours déchargé sur M. Portail et sur elle de ce qui regardait la conduite des Filles de la Charité, dont il était instituteur et supérieur. Mais après leur mort cette compagnie de filles lui demeura sur les bras, lors même qu'il n'était plus en état de sortir, ni de s'appliquer beaucoup au travail ; et c'est ce qui augmentait sa peine.

Enfin la troisième personne dont la mort arriva cette même année, qui toucha très sensiblement M. Vincent, fut celle de messire Louis de Rochechouart de Chandenier, abbé de Tournus, lequel s'était retiré à Saint-Lazare depuis quelque temps avec M. l'abbé de Monstier-Saint-Jean son frère, et M. Vincent les y avait reçus pour des considérations très grandes, et telles qu'elles ne se peuvent presque rencontrer qu'en eux deux. C'est ce qui le fit passer par dessus la résolution que lui et les siens avaient déjà prise de ne point admettre des pensionnaires pour vivre dans leur communauté, sinon dans les maisons où il y a séminaire pour les ecclésiastiques. Or ces deux frères étaient autant unis par la vertu que par le sang, et dignes héritiers de la piété de feu M. le cardinal de la Rochefoucauld leur oncle, duquel la mémoire est en très grande bénédiction dans toute l'Église ; deux abbés très considérables par leur naissance et encore plus par leur vie très exemplaire. La modestie de l'un, qui est encore vivant, ne permet pas d'en parler avec la même liberté que du défunt son aîné, lequel était prêtre, et pouvait servir de règle et d'exemple aux abbés commendataires les plus réformés du royaume. L'oraison était sa plus fréquente nourriture, l'humilité son ornement, la mortification ses délices, le travail son repos, la charité son exercice, et la pauvreté sa chère compagne. Il était de la compagnie des ecclésiastiques qui s'assemblent les mardis à Saint-Lazare pour la conférence ; il avait assisté et travaillé en plusieurs missions faites aux pauvres, et avait eu la conduite de celle que la reine mère désira qu'on fît en la ville de Metz, l'an 1658, Il était visiteur général des Carmélites en France. Plusieurs évêques lui avaient voulu céder leurs sièges et leurs diocèses, estimant que sa promotion à l'épiscopat serait très avantageuse à l'Église ; mais il les avait remerciés, n'ayant pas cru que Dieu l'appelât à cet état si relevé ; et il a mieux aimé, et même recherché de s'assujétir et se soumettre à la conduite d'autrui, plutôt que de conduire et gouverner les autres. Quoique M. son frère et lui employassent très saintement les revenus de leurs bénéfices, dont les pauvres des lieux où ils sont situés avaient une bonne partie, reconnaissant néanmoins que cette pluralité de bénéfices que chacun d'eux possédait, n'était point conforme

aux saints canons ni à l'esprit de l'Église, ils prirent résolution que chacun d'eux n'en retiendrait qu'un, et se démettrait de tous les autres ; ce qu'ils exécutèrent, les mettant entre les mains des personnes qu'ils savaient en devoir faire bon usage : en quoi ils ont donné un exemple d'autant plus digne d'être imité, qu'il est plus rare en ce siècle.

Ces deux vertueux frères firent un voyage à Rome sur la fin de l'année 1659, avec deux prêtres de la Congrégation de la Mission que M. Vincent leur donna selon leur désir, pour les accompagner. Notre Saint-Père le Pape Alexandre VII fut fort consolé de les voir et toute la cour romaine grandement édifiée de leur modestie et de leur vertu, pendant trois ou quatre mois qu'ils y séjournèrent.

Ce fut là où M. l'abbé de Tournus, qui déjà quelque temps avant ce voyage avait formé le dessein d'entrer dans le corps de la Congrégation de la Mission, s'étant trouvé incommodé de maladie, pressa le supérieur de la maison de Rome de la même Congrégation de l'y recevoir, craignant de mourir sans avoir le bonheur d'être du nombre des missionnaires. Ce que néanmoins il ne jugea pas lui devoir accorder, sinon au cas qu'il se fût trouvé en danger de mourir à Rome ; estimant que cela se pourrait mieux faire à Paris par M. Vincent même, s'il pouvait y retourner : mais comme il se trouva un peu mieux au mois d'avril de l'année suivante 1660, il prit la bénédiction de sa Sainteté avec M. son frère, et partit pour s'en venir à Paris, résolu de faire tous ses efforts auprès de M. Vincent pour obtenir de lui la grâce d'être admis en sa Congrégation. S'étant mis en chemin dans ce dessein, Dieu voulut récompenser par avance cette sainte et généreuse résolution qu'il avait prise, de tout quitter pour se donner parfaitement à son service ; car ayant été attaqué d'une fièvre en chemin, il fut obligé de s'arrêter à Chambéry en Savoie, où le mal s'augmentant, il fut en peu de jours réduit à l'extrémité et enfin Dieu le retira de ce monde par une sainte mort, pour lui donner la couronne de la vie.

Voici ce que l'un des prêtres de la Mission qui l'accompagnait. en écrivit à M. Vincent : « Je vous ai mandé, lui dit-il, la maladie, et le danger où était M. de Chandenier, abbé de Tournus
« maintenant je vous dirai, monsieur, qu'il a plu à Dieu de l'ap-
« peler à soi, hier troisième de mai, sur les cinq heures du soir.
« Il a fait une fin semblable à sa vie, je veux dire toute sainte.
« Je vous en manderai une autre fois les particularités, étant
« trop occupé à présent. Je vous dirai seulement., monsieur, qu'il

« m'a tant pressé, et plusieurs fois en différens jours, de le rece-
« voir au nombre des missionnaires, et de lui donner la conso-
« lation de mourir comme membre du corps de la Congrégation
« de la Mission, en laquelle il avait dessein d'entrer, que je n'ai
« pu lui refuser cela, ni de lui donner la soutane de missionnaire,
« laquelle il reçut en présence de M. l'abbé de Monstier-Saint-
« Jean son frère.

Entendons maintenant parler M. Vincent sur ce sujet. « Il y
« a six ou sept ans (dit-il, écrivant à l'un des prêtres qui était
« en Barbarie) que MM. les abbés de Chandenier se sont retirés
« à Saint-Lazare. C'a été une grande bénédiction pour la Compa-
« gnie, qu'ils ont édifiée merveilleusement. Or, depuis un mois il
« a plu à Dieu d'appeler à lui l'aîné, M. l'abbé de Tournus, qui
« était aussi plein d'esprit de Dieu, qu'homme que j'aie jamais
« connu. Il a vécu en saint et est mort missionnaire. Il était allé
« faire un voyage à Rome avec M. son frère, et deux de nos prêtres ;
« et s'en revenant il est décédé à Chambéry, et a fait de très
« grandes instances à l'un de nos prêtres, qui était avec lui, de le
« recevoir en la Compagnie, comme il a fait. Il me les avait faites
« à moi-même diverses fois, mais sa naissance et sa vertu étant
« trop au dessus de nous, je ne le voulais pas écouter. Nous étions
« indignes d'un tel honneur. Et en effet, il n'y a eu que notre
« maison du ciel qui ait mérité la grâce de le posséder en qualité
« de missionnaire : celles de la terre ont seulement hérité les
« exemples de sa sainte vie, autant pour les admirer que pour
« les imiter. Je ne sais ce qu'il a vu en notre chétive Compagnie,
« qui ait pu lui donner cette dévotion de se vouloir présenter de-
« vant Dieu couvert de nos haillons, sous le nom et l'habit de
« prêtre de la Congrégation de la Mission : c'est en cette qualité
« que je le recommande à vos saints Sacrifices. »

Le corps de ce vertueux abbé a été depuis porté à Paris, par les soins de M. l'abbé de Monstier-Saint-Jean, qui chérissait et honorait uniquement ce frère qui lui tenait lieu de père, et qui était toute sa consolation. Il fut inhumé en l'église de Saint-Lazare, où il repose en J'attente de la résurrection générale. Il n'y a point de doute que c'a été une perte très grande pour l'Église et pour la Congrégation de la Mission, et une des plus affligeantes que M. Vincent ait jamais ressenties, en sorte qu'il en pleura,

quoiqu'il ne pleurât presque jamais. Voilà comme Dieu voulut en la dernière année de sa vie mettre le comble à ses mérites, en lui envoyant plusieurs grands sujets de douleur, c'est-à-dire plusieurs grandes occasions de signaler sa vertu, le privant en fort peu de temps de trois personnes qu'il chérissait très saintement et très tendrement entre toutes les autres.

CHAPITRE L.

LES MALADIES DE M. VINCENT, ET LE SAINT USAGE QU'IL EN A FAIT.

Pour faire un holocauste parfait de la vie de ce saint prêtre, et afin qu'il ne restât rien en lui qui ne fût consommé en l'honneur et pour l'amour de son souverain Seigneur, il fallait que les maladies achevassent en son corps le sacrifice que les afflictions et les peines avaient commencé en son âme : c'est pourquoi Dieu voulut que pendant le cours de sa vie il fût sujet à diverses infirmités, et que sur la fin il fût exercé par de grandes et douloureuses maladies, pour mettre le comble à sa patience, et donner la couronne de la vie à sa persévérance et à son amour.

Nous avons dit en l'un des chapitres précédens, que quoiqu'il fût d'un tempérament assez robuste, il ne laissait pas d'être sujet à plusieurs infirmités, dont il commença à être molesté dès le temps qu'il demeurait en la maison de Gondy, où il tomba dans une grande maladie qui lui laissa les jambes et les pieds enflés en telle sorte, que cette incommodité lui a duré jusqu'à la mort.

Outre cela, il était, comme nous avons dit, fort susceptible des impressions de l'air, ensuite sujet à une petite fièvre qui lui était ordinaire, et laquelle lui durait quelquefois trois et quatre jours, d'autrefois jusques à quinze et plus ; pour laquelle toutefois il n'interrompait en aucune façon ses exercices ordinaires, se levant à quatre heures comme les autres, allant à l'église faire sa méditation et vaquant à ses autres occupations et affaires, comme s'il eût été en pleine santé. Il l'appelait sa petite fiévrote ; et il ne la guérissait que par des sueurs qu'il se procurait plusieurs jours de suite, particulièrement durant l'été ; pour cet effet, pendant les plus grandes chaleurs, lorsqu'à peine on peut souffrir un drap sur soi la nuit, il était obligé de se couvrir de trois couvertures, et mettre à ses côtés deux gros flacons d'étain pleins d'eau bouillante, et passer la nuit en cet état : si bien que le matin il sortait du lit comme d'un bain, laissant la paillasse et ses

couvertures toutes pénétrées de sueur, et s'essuyant lui-même, sans vouloir permettre que personne le touchât.

Il n'y a point de doute que ce remède ne fût plus fâcheux que le mal même ; néanmoins M. Vincent s'en servait volontiers, nonobstant la très grande incommodité qu'il en ressentait ; et le frère qui l'assistait d'ordinaire en cela, assure que cette mortification lui semblait insupportable, non seulement en ce qu'elle ôtait à M. Vincent le repos de la nuit, ne lui étant pas possible de dormir en ressentant une telle violence ; mais à cause de l'excès de la chaleur qu'il lui fallait souffrir, qui ne pouvait que lui causer une extrême peine, puisque pendant l'été les moindres chaleurs semblent si fâcheuses et difficiles à supporter.

Or, comme ces grandes et longues sueurs jointes au défaut du sommeil, qu'il ne réparait par aucun repos volontaire durant le jour, l'affaiblissaient grandement ; de là provenait que la nature succombant à la faiblesse, il s'endormait souvent en présence de ceux qui lui parlaient, et quelquefois même devant des personnes de grande condition ; il se faisait de grandes violences pour résister à ce sommeil, et au lieu de dire la cause de ces assoupisse-mens, qui étaient le défaut du sommeil pendant la nuit, il ne l'attribuait qu'à sa misère, qui était le terme dont il se servait ordinairement.

Outre cette fiévrete, il a été long-temps sujet à une fièvre quarte, dont il était travaillé une ou deux fois chaque année : et néanmoins c'a été pendant le temps de ces fièvres que Dieu s'est servi de lui pour faire la meilleure partie des grandes choses dont il a été parlé ; et c'est en ce temps-là qu'au lieu de se tenir en repos dans une infirmerie, il a travaillé avec plus d'assiduité et de bénédiction pour le service de l'Église, et pour le soulagement et le salut des pauvres.

Il eut une grande et dangereuse maladie en l'année 1645, pendant laquelle il eut la dévotion de communier tous les jours : la violence du mal ayant fait un transport au cerveau, il fut quelques heures en délire, durant lesquelles il ne parlait que de l'abondance de son cœur, c'est-à-dire, des paroles qui témoignaient les saintes dispositions dont il était rempli, et entre plusieurs autres, on lui entendit fort souvent répéter celle-ci : *In spiritu humilitatis, et in animo contrito, suscipiamur à te, Domine.* C'est-à-dire, Daignez, Seigneur, nous recevoir avec un esprit d'humilité, et un cœur contrit.

Il arriva pendant cette grande maladie de M. Vincent une chose digne de remarque, qui fut qu'un prêtre de sa Congrégation nommé M. Dufour, du

diocèse d'Amiens, se trouvant pour lors malade dans la même maison, et apprenant que M. Vincent était en danger de sa vie, il fit pour ce père de son âme le même souhait que David avait fait autrefois pour Absalon son fils, qui était de mourir plutôt que lui, et s'il était possible, de racheter sa vie aux dépens de la sienne : et on remarqua que dès lors M. Vincent commença à se mieux porter, et la maladie de ce bon prêtre s'augmenta de telle sorte, que peu de temps après il mourut. La nuit qu'il trépassa, ceux qui veillaient M. Vincent entendirent sur le minuit frapper trois coups à la porte de sa chambre, et allant voir qui avait frappé, ils ne trouvèrent personne : et alors M. Vincent appelant un clerc de la Compagnie qui veillait, il lui fit prendre le bréviaire, et lui fit réciter quelque chose de l'Office des morts, comme sachant que le susdit prêtre venait d'expirer, sans néanmoins que personne lui en eût dit aucun mot.

Étant à Richelieu en l'année 1649, il y fut attaqué d'une fièvre tierce, pour laquelle néanmoins il n'interrompit aucun de ses exercices, quoique les accès fussent assez longs et violents.

En l'année 1656, il eut une autre maladie qui commença par une fièvre continue de quelques jours, et qui se termina par une grande fluxion sur une jambe, qui le tint au lit quelque temps, et l'obligea de garder la chambre près de deux mois, avec une telle incommodité, que ne pouvant du tout se soutenir, il le fallait porter et reporter du lit auprès du feu : et ce fut seulement en cette maladie qu'on put gagner sur lui, et l'obliger de coucher dans une chambre où il y eût une cheminée, pour y faire du feu quand il était nécessaire pour remédier à ses incommodités.

Depuis ladite année 1656 jusqu'à la fin de sa vie, il a eu de fréquentes attaques de fièvres, et d'autres maladies. Il passa un carême dans un grand dégoût, ne pouvant presque manger aucune chose. En l'année 1658 il eut mal à un œil qui lui dura long-temps, et après avoir essayé plusieurs remèdes sans aucun soulagement, le médecin lui ordonna d'y mettre du sang d'un pigeon qu'on aurait fraîchement tué, et le frère chirurgien de la maison de Saint-Lazare ayant apporté le pigeon à cet effet, il ne put jamais souffrir qu'on le tuât, quelque raison qu'on lui pût alléguer, disant que cet animal innocent lui représentait son Sauveur, et que Dieu le saurait bien guérir par une autre voie, ce qui arriva en effet.

Sur la fin de la même année 1658, comme il revenait de la ville avec un autre prêtre, dans le petit carrosse, la soupente se rompit, et tout d'un coup le carrosse renversant fit tomber M. Vincent qui heurta rudement sa tête

contre le pavé, dont il fut incommodé assez long-temps, et à tel point qu'il pensait lui-même être en danger de mourir de cette blessure, la fièvre étant survenue peu de jours après qu'il fut tombé.

Enfin, pour ne pas ennuyer le lecteur par le récit de toutes les autres maladies que Dieu a envoyées de temps en temps à M. Vincent pour exercer sa vertu, il suffira de dire qu'il y a peu d'infirmités et d'incommodités corporelles qu'il n'ait éprouvées ; Dieu l'ayant ainsi voulu, afin qu'il fût plus capable de compatir à celles du prochain, et particulièrement de ses enfans spirituels. Il ne manquait pas aussi de les visiter quand il pouvait dans les infirmeries et ailleurs, les édifiant, consolant, et réjouissant en toutes rencontres. Lorsqu'il en trouvait quelqu'un qui semblait perdre courage, ou qui s'imaginait que son mal, pour être long ou extraordinaire, le ferait mourir ou languir ; après lui avoir dit quelques mots d'édification, pour lui aider à élever son esprit en Dieu, il lui disait ordinairement, et surtout aux plus jeunes pour les encourager :

« Ne craignez pas, mon Frère, j'ai eu ce même mal en ma jeunesse, et j'en suis guéri ; j'ai eu le mal de la courte-haleine, et je ne l'ai plus ; j'ai eu des descentes, et Dieu me les a remises ; j'ai eu des bandeaux de tête, qui se sont dissipés ; des oppressions de poitrine, et débilités d'estomac, dont je suis revenu ; attendez avec un peu de patience, lui disait-il, il y a sujet d'espérer que votre indisposition se passera, et que Dieu se veut encore servir de vous : laissez-le faire, résignez-vous à lui avec paix et tranquillité, etc. »

Mais pour venir à la plus grande et plus fâcheuse de toutes les incommodités de M. Vincent, que l'on peut appeler une espèce de martyre, qui a enfin terminé sa vie, et qui l'a rendu plus conforme aux souffrances de Jésus-Christ, comme il avait toujours tâché de l'être en la pratique de ses vertus, et dans l'imitation de ses travaux ; il faut savoir qu'il a porté l'incommodité de l'enflure de ses jambes et de ses pieds dont nous avons parlé, l'espace de quarante-cinq ans ; et elle était quelquefois si forte, qu'il avait grande peine de se soutenir, ou de marcher, et d'autres fois si enflammée et si douloureuse, qu'il était contraint de se tenir au lit. C'est pour cela qu'il fut obligé dès l'année 1632, lorsqu'il vint demeurer à Saint-Lazare, d'avoir un cheval ; tant parce que cette maison est écartée de la ville, que par la multitude des affaires qu'il commença à avoir en ce temps-là, et qu'il a toujours eues depuis. Ce cheval lui a servi jusqu'en l'année

1649 que le mal de jambes augmenta notablement, à cause du grand voyage qu'il fit en Bretagne et en Poitou, en sorte qu'étant réduit à un tel état, qu'il ne pouvait plus monter à cheval ni en descendre, il aurait été contraint de demeurer dans la maison, comme il y était tout résolu, si feu M. l'archevêque de Paris ne lui eût commandé de se servir d'un petit carrosse.

Cette enflure de jambes allant toujours croissant, et ayant monté jusqu'aux genoux en l'année 1656, il ne pouvait plus les ployer que difficilement, ni se lever qu'avec de grandes douleurs, ni marcher qu'en s'appuyant sur un bâton : et ensuite une de ses jambes s'étant ouverte à la cheville du pied droit, il s'y fit de nouveaux ulcères en l'année 1658, et les douleurs des genoux augmentant toujours, il ne fut plus en son pouvoir, au commencement de l'année 1659, de sortir de la maison : il continua néanmoins quelque temps de descendre en bas pour se trouver à l'oraison en l'église avec la communauté, et pour y célébrer la sainte Messe, comme aussi pour assister aux conférences des ecclésiastiques en la salle destinée à cet effet : et pour ce qui est de la Messe, quelque temps après ne pouvant plus monter ni descendre les marches de la sacristie, il fut obligé de s'habiller et se déshabiller à l'autel : au sujet de quoi il disait quelquefois en riant, qu'il était devenu grand seigneur, parce qu'il faisait en cela ce qui n'appartient qu'aux prélats de faire.

Sur la fin de l'année 1659 il fut obligé de célébrer en la chapelle de l'infirmerie : mais les jambes lui ayant enfin manqué tout-à-fait en l'année 1660, qui fut sa dernière, il ne put plus dire la sainte Messe, mais il continua de l'entendre jusqu'au jour de son décès, quoiqu'il souffrît une peine incroyable pour aller de sa chambre à la chapelle, étant contraint de se servir de potences pour marcher.

Cependant il diminuait tous les jours, et ne mangeait presque point ; et dans cet état caduc accompagné d'extrêmes infirmités, il voulait qu'on ne lui apportât que très peu de chose, et rien de délicat : le médecin néanmoins et quelques personnes de condition et de très grande vertu qui prenaient grand intérêt à sa conservation, le firent consentir, quoiqu'à grande peine, qu'il prendrait tous les jours des consommés, et mangerait de quelque poulet : mais dès la première ou seconde fois qu'on lui apporta cette nourriture, il dit qu'elle lui faisait mal au cœur, qu'il n'en voulait plus prendre, et gagna sur ces personnes qu'on ne lui en présenterait plus ; ce qui n'empêcha pas toutefois qu'il ne s'appliquât toujours aux affaires, et qu'il ne réglât toutes choses à son ordinaire.

Ce bon serviteur de Dieu donc était réduit à ne pouvoir plus marcher que sur des potences, et encore avec des peines indicibles, et même avec un danger continuel de tomber pour ne pouvoir presque plus remuer les jambes. Cela fut cause qu'au mois de juillet de la même année 1660 on le pria instamment de consentir que de la chambre contiguë à la sienne on en fit une chapelle, afin que sans sortir il pût entendre la Messe ; à quoi il ne voulut jamais entendre, disant pour raison, que les chapelles domestiques destinées pour y célébrer la Messe, ne se devaient point permettre sans quelque grande nécessité, laquelle il ne voyait pas à son égard. On le pria au moins de trouver bon qu'on lui fit faire une chaise pour le porter de sa chambre à la chapelle de l'infirmerie, afin qu'il n'eût pas tant de peine, et qu'il ne se mît pas en danger de tomber en allant chaque jour entendre la sainte Messe : son humilité trouva encore moyen d'empêcher l'effet de cette proposition jusqu'au mois d'août, que ne se pouvant plus soutenir sur ses potences, il consentit enfin qu'on lui fit une chaise, de laquelle il commença à se servir le jour de l'Assomption de la très sainte Vierge, et continua environ six semaines jusqu'à sa mort : ce lui était une nouvelle peine d'en causer à deux frères qui le portaient ; et pour cela il ne voulait jamais se faire porter qu'à la chapelle distante de sa chambre d'environ trente ou quarante pas.

Certainement, quand bien même ce vénérable vieillard n'aurait eu aucun autre mal, que d'avoir été près de deux ans obligé de demeurer tous les jours depuis le matin jusqu'au soir, sans se pouvoir presque remuer ni soulager, et particulièrement la dernière année, ce lui aurait été un grand exercice de patience : mais si l'on considère les grandes douleurs que ses genoux enflés et ses pieds ulcérés lui causaient sans cesse, et principalement durant la nuit, ne pouvant trouver aucune place ni posture qui fût propre pour les soulager, on reconnaîtra que sa vie n'était pour lors qu'un continuel martyre : mais outre tout cela, Dieu permit encore qu'il lui arrivât un autre sujet de souffrance, qui le rendit tel, qu'on pouvait bien dire de lui par conformité avec son divin Maître, qu'il était véritablement un homme de douleurs ; ce fut une grande difficulté d'uriner qui lui survint la dernière année de sa vie, qui lui causa beaucoup de douleurs et d'incommodités ; car il ne se pouvait lever ni aider aucunement de ses jambes, et le moindre mouvement qu'il s'efforçait de faire en se prenant avec les mains à un gros cordon qu'on avait attaché à une solive de sa chambre, lui causait de très sensibles douleurs, au plus fort desquelles on

n'entendait sortir de sa bouche aucune plainte ; mais seulement quelques aspirations vers Dieu, répétant souvent ces paroles : Ah ! mon Sauveur ! mon bon Sauveur ! et autres semblables, qu'il proférait avec un ton de voix plein de dévotion, et jetant souvent les yeux sur une petite croix de bois où Jésus-Christ crucifié était dépeint, qu'il avait fait mettre vis-à-vis de lui tout auprès de sa chaise, pour sa consolation.

Parmi toutes ses douleurs il est toujours demeuré constant dans sa manière de vie dure et austère, n'ayant jamais voulu souffrir qu'on le couchât sur un lit mollet, mais se faisant mettre seulement sur une paille pour y passer cinq ou six heures de la nuit, non tant pour y prendre du repos que pour y trouver une nouvelle matière de souffrance ; car les sérosités mordicantes qui coulaient pendant le jour des ulcères de ses jambes en telle abondance qu'elles faisaient quelquefois un petit ruisseau sur le plancher, s'arrêtant durant la nuit dans les jointures des genoux, lui causaient un redoublement de douleurs, dont la continuation et la violence le desséchaient et consumaient petit à petit.

On le voyait ainsi affaiblir et diminuer tous les jours, et cependant il ne désistait pas d'un seul moment de s'appliquer aux soins de sa Congrégation, des compagnies du dehors qu'il dirigeait et des autres affaires dont il était chargé ; il envoyait quelques uns de ses prêtres aux lieux où il ne pouvait aller, leur prescrivant ce qu'ils avaient à dire, et de quelle façon ils s'y devaient comporter ; il recevait grande quantité de lettres, les lisait et y répondait. Il assemblait souvent les officiers de sa maison et les assistans, il leur parlait à tous ensemble ou à chacun en particulier selon qu'il était nécessaire ; il s'informait d'eux de l'état des affaires et en délibérait avec eux ; il pourvoyait à tout et donnait tous les ordres nécessaires ; il envoyait des ouvriers pour travailler aux missions, et les assemblait pour convenir avec eux de la manière de les faire utilement et fructueusement.

Enfin, parmi tous ses efforts d'agir et de pâtir, la nature devint en lui si faible, qu'il ne pouvait plus s'appliquer ni parler qu'avec grand'peine ; et néanmoins dans cet abattement d'esprit et de corps, il a fait des discours de demi-heure et plus avec tant de vigueur et de grâce que ceux qui l'écoutaient en étaient tout étonnés ; et ils ont assuré depuis qu'ils ne l'avaient jamais ouï parler avec tant d'ordre et d'énergie. Et ce qui est encore digne d'admiration, est que parmi toutes ses angoisses si longues et si fâcheuses, il a toujours paru, tant à ceux de la maison qu'aux personnes du dehors qui l'allaient voir, avec un esprit doux, un visage riant, et des

paroles fort affables, de même que s'il eût été en pleine santé ; que si on lui demandait des nouvelles du mal qu'il souffrait, il en parlait comme d'une chose dont il ne fallait pas faire grand cas, disant que ce n'était rien en comparaison des souffrances de Notre-Seigneur, et qu'il avait bien mérité d'autres châtimens ; et sur cela il détournait adroitement les discours de ce qui le concernait, pour compatir à celui qui lui parlait, quand il le savait en quelque peine ou infirmité, comme si elle lui eût été plus sensible que ses propres douleurs.

CHAPITRE LI.

SES PRÉPARATIONS A LA MORT.

M. Vincent se voyait approcher de plus en plus de sa fin, et chacun s'en apercevait aussi, quoiqu'avec des sentimens fort différens, car les siens et tous ceux qui avaient affection pour lui appréhendaient cette séparation et concevaient un grand regret de la voir si proche ; et au contraire, ce saint vieillard, comme un autre Siméon, attendait avec joie cette dernière heure et montrait à tous un visage fort serein, et s'y disposait en souffrant gaîment en esprit de pénitence et d'humilité ; aspirant à cette vie en laquelle il espérait posséder son Dieu, l'invoquant en son cœur, et s'unissant intérieurement à lui par une parfaite conformité à toutes ses volontés, et lui remettant son corps et son âme entre les mains, pour en disposer selon son bon plaisir, au temps et en l'éternité. Et quoique toute sa vie eût été une continuelle préparation pour bien mourir, et que ses pratiques de vertus et ses exercices de piété et de charité, qui rendaient ses journées pleines, fussent autant de pas pour avancer avec bénédiction vers ce dernier période, il s'était néanmoins dès long-temps servi d'une disposition plus particulière, ayant pris cette sainte coutume de réciter tous les jours après l'action de grâces de la Messe les prières pour les agonisans, et les recommandations de l'âme, se préparant ainsi par avance au départ de la sienne.

Que s'il usait de cette préparation tous les matins, pour se disposer à bien mourir, il n'en faisait pas moins tous les soirs ; et voici par quelle occasion on en a eu la connaissance.

Un peu avant son trépas, un prêtre de la maison de Saint-Lazare écrivant à un autre de dehors, lui manda entre autres choses dans sa lettre, que M. Vincent n'avait pas long-temps à vivre, et que, selon les apparences, il devait bientôt mourir ; puis, sans y faire aucune réflexion, il alla porter tout simplement cette lettre à M. Vincent pour la lire, suivant ce qui se pratique dans la compagnie. M. Vincent ayant pris la lettre, lui dit qu'il la verrait à loisir, comme en effet il la lut, et faisant attention sur ces paroles qui

parlaient de sa fin prochaine, il pensa en lui-même pour quelle raison ce prêtre mettait cela dans une lettre qu'il lui faisait voir. Un autre aurait pu condamner cela d'imprudence en celui-là ; mais M. Vincent pensa que peut-être il lui avait voulu rendre un bon office, en l'avertissant de sa mort ; et, passant encore plus avant, son humilité lui fit craindre qu'il n'eût donné quelque sujet à ce prêtre de lui faire cet avertissement, sans toutefois connaître comment ni en quelle occasion. Pour cet effet il l'envoya quérir, et, le remerciant de cet avis, lui dit qu'il lui avait fait plaisir, et le pria, s'il avait remarqué en lui quelque autre défaut, de lui faire la même charité de l'en avertir ; à quoi ce prêtre lui ayant répondu qu'il n'en avait remarqué aucun, M. Vincent lui répliqua en ces termes : « Pour ce
« qui est de cet avertissement que j'estimais que vous me vouliez
« faire, je vous dirai tout simplement que Dieu m'a fait la grâce
« d'en éviter le sujet ; et je vous le dis, afin que vous ne soyez
« point scandalisé de ne me voir pas faire des préparations extra-
« ordinaires. Il y a dix-huit ans que je ne me suis point couché
« sans m'être mis auparavant en disposition de mourir la même
« nuit. »

Ce prêtre lui faisant derechef excuse de son inconsideration, l'assura qu'il n'avait point eu dessein de lui faire aucun avertissement, et qu'il n'avait fait aucune réflexion à ce que contenait la lettre en la lui présentant ; comme lui-même l'a encore témoigné, en rapportant ce qui s'était passé entre M. Vincent et lui en cette rencontre ; connaissant trop bien quelle était la vertu de M. Vincent, pour concevoir aucun doute qu'il ne fût parfaitement préparé, aussi bien à la mort comme à toutes les autres dispositions de la volonté de Dieu. On a trouvé sur ce même sujet une lettre écrite de sa propre main plus de vingt-cinq ans auparavant, qui porte ces mots :

« Je tombai dangereusement il y a deux ou trois jours ; ce qui
« m'a bien fait penser à la mort. Par la grâce de Dieu j'adore sa
« volonté et y acquiesce de tout mon cœur ; et m'examinant sur
« ce qui me pourrait donner quelque peine, j'ai trouvé qu'il n'y
« arien sinon de ce que nous n'avons pas encore fait nos règles,
« etc., etc. »

Il y avait donc long-temps que ce fidèle serviteur, selon ce qui est dit dans l'Évangile, avait les reins ceints et la lampe allumée en main pour aller au devant de son Seigneur lorsqu'il viendrait ; et cette dernière heure lui

était presque toujours présente en l'esprit ; quelques années même avant que son décès arrivât, il disait souvent aux siens : « Un de ces jours ce misérable corps de ce

« vieux pécheur sera mis en terre et sera réduit en cendres, et

« vous le foulerez aux pieds. »

Et quand il parlait de son âge il disait : « Il y a tant d'années
« que j'abuse des grâces de Dieu (heu mihi quia incolatus meus
« prolongatus est !). Hélas ! Seigneur, je vis trop long-temps,
« parce qu'il n'y a point d'amendement en ma vie et que mes pé-
« chés se multiplient avec le nombre de mes années, etc. » Et, lorsqu'il
annonçait aux siens la nouvelle de la mort de quelque missionnaire, il
ajoutait ordinairement : « Vous me laissez, mon
« Dieu, et vous tirez à vous vos serviteurs. Je suis cette ivraie qui
« gâte le bon grain que vous recueillez, et me voilà occupant
« toujours inutilement la terre (ut quid terram occupo ?).
« Or sus, mon Dieu, que votre volonté soit faite et non point la
« mienne. »

Il remettait quelquefois aux siens devant les yeux la pensée de la mort
comme une des plus salutaires, et les exhortait à s'y préparer par de bonnes
œuvres, les assurant que c'était la le meilleur et le plus assuré moyen pour
bien mourir. Il voulait pourtant que cette pensée de la mort fût animée de
confiance en la bonté de Dieu, et non pas telle qu'elle nous causât aucun
abattement ou inquiétude d'esprit : ce fut l'avis qu'il fit donner à une
personne qui, ayant une vive appréhension de la mort, l'avait incessamment
dans la pensée ; car il lui fit dire, comme il se voit dans une lettre qu'il
écrivit sur ce sujet, « que la pensée de la mort était bonne,
« et que Notre-Seigneur l'avait conseillée et recommandée, mais
« qu'elle devait être modérée, et qu'il n'était pas nécessaire ni ex-
« pédient que cette personne l'eût incessamment présente en
« son esprit ; qu'il suffisait qu'elle y pensât deux ou trois fois le
« jour, sans s'y arrêter néanmoins beaucoup de temps ; et même
« si elle s'en trouvait inquiétée, qu'elle ne s'y arrêtât point du tout
« et qu'elle s'en divertît doucement. »

Or, comme on eut su à Rome la longue et dangereuse maladie de M.
Vincent, et qu'il continuait toujours, dans cet accablement de douleurs et
d'affaires, à dire son bréviaire, N. S. P. le Pape Alexandre VII, connaissant
combien la conservation de ce grand serviteur de Dieu était importante à

toute l'Eglise, lui fit expédier un bref apostolique pour l'en dispenser, sans qu'il en sût rien ; et à même temps MM. les cardinaux Durazzo, archevêque de Gênes, Ludovisio, grand pénitencier de Rome, et Bagny, autrefois nonce en France, qui étaient alors tous trois à Rome, lui écrivirent pour l'exhorter à se soulager, et de se conserver : ce qui fait voir l'estime qu'ils avaient pour la personne de M. Vincent.

Nous ne rapporterons ici pour abrégé que la lettre de M. le cardinal Durazzo, parce qu'elle est la première et qu'elle contient en substance ce qui est porté par les autres. Voici en quels termes il lui parle :

« Les fonctions des prêtres de la Congrégation de la Mission
« réussissent toujours à l'avantage du prochain, par l'impulsion
« et le mouvement qu'ils reçoivent de la conduite et des exemples
« de leur supérieur général ; ce qui est cause que toute personne
« bien intentionnée doit pour cet effet prier Dieu de lui prolonger
« la vie et de lui donner une parfaite santé, pour rendre de plus
« longue durée l'origine d'un tel bien ; et comme je prends un
« très grand intérêt dans les heureux progrès de ce saint institut,
« et que j'ai conçu une affection pleine de tendresse pour votre
« personne, étant informé de votre âge, de vos fatigues et de
« votre mérite, je me sens nécessairement obligé de vous prier,
« comme je fais, de vous prévaloir de la dispense de sa Sainteté ;
« de préposer le soin de votre personne au gouvernement de ses
« chers enfans, et de dénier à la dévotion de votre esprit les oc-
« cupations qui peuvent porter préjudice au long maintien de
« votre vie, et cela pour le plus grand service de Dieu. De Rome,
« ce 20 septembre 1660. »

Mais toutes ces bonnes précautions arrivèrent trop tard : elles trouvèrent la victime consommée, Dieu ayant voulu par lui-même décharger ce fidèle serviteur de tant de fatigues et de peines, par lesquelles il avait tâché de rendre à sa divine majesté tout l'honneur et le service qu'il avait pu, durant le cours de sa longue vie, et néanmoins lui ayant fait la grâce, avant que de le tirer de ce monde, de mettre sa Congrégation et toutes les compagnies par lui établies dans le meilleur état où il les pouvait souhaiter.

CHAPITRE LII.

CE QUI A PRÉCÉDÉ, ACCOMPAGNÉ ET SUIVI LE TRÉPAS DE M. VINCENT.

Ce fidèle serviteur de Dieu, parmi les langueurs de sa longue maladie, attendait, comme un autre Siméon, l'heure désirée, en laquelle son divin Rédempteur viendrait le délivrer de ce corps de mort qui retenait son âme en captivité. Et si l'accomplissement de son désir était différé, ce n'était que pour lui donner moyen de mettre le comble à ses mérites par la continuation de l'exercice de la patience et des autres vertus qu'il pratiquait si dignement, et pour achever la couronne qui était préparée à sa fidélité. Enfin tout cela se trouvant accompli, le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation voulut lui donner la plus grande et la plus désirable de toutes, qui est celle de mourir de la mort des justes, ou pour mieux dire, cesser de mourir dans cette vie mourante pour commencer de vivre de la véritable vie des justes et des saints dans la bienheureuse éternité.

L'Histoire Sainte nous apprend que Dieu ayant appelé Moïse sur le sommet de la montagne de Nebo, il lui fit commandement de mourir en ce lieu-là ; et que ce saint patriarche, se soumettant à la volonté de Dieu, mourut à la même heure, non par l'effort d'aucune maladie, mais purement par l'efficace de son obéissance. Et il mourut, comme dit l'Ecriture-Sainte, sur la bouche du Seigneur, c'est-à-dire en recevant la mort comme une faveur toute singulière, et comme un baiser de paix de la bouche de son Seigneur et de son Dieu.

Que s'il est permis de faire quelque comparaison des grâces que Dieu fait à ses saints et à ses plus chers serviteurs, en lui laissant le jugement de leurs mérites, nous pouvons dire que par une miséricorde très spéciale, il a fait quelque chose de semblable en faveur de son fidèle serviteur Vincent de Paul, lequel ayant toujours vécu dans une entière dépendance de sa volonté, est mort enfin, non tant par l'effort d'aucune fièvre ou autre maladie violente, que par une espèce d'obéissance et de soumission à cette divine volonté ; et il est mort d'une mort si paisible et si tranquille, qu'on l'eût plutôt prise pour un doux sommeil que pour une mort ; en sorte que pour

mieux exprimer quel a été le trépas de ce saint homme, il faut dire qu'il s'est endormi en la paix de son Seigneur, qui l'a voulu prévenir en ce dernier passage des plus désirables bénédictions de sa divine douceur, et mettre sur son chef une couronne d'un prix inestimable. C'était une récompense particulière que Dieu voulut rendre à sa fidélité et à son zèle. Il avait consumé sa vie dans les soins, dans les travaux et dans les fatigues pour son service, et il l'a terminée heureusement dans la paix et dans la tranquillité. Il s'était volontairement privé de tout repos et de toute propre satisfaction pendant sa vie, pour procurer l'avancement du royaume de Jésus-Christ et l'accroissement de sa gloire, et en mourant il a trouvé le véritable repos et a commencé d'entrer dans la joie de son Seigneur. Voici plus en particulier comme tout s'est passé.

M. Vincent voyant que la fin de sa vie approchait, se disposait de plus en plus intérieurement à ce dernier passage, en continuant de pratiquer au fond de son âme toutes les vertus qu'il croyait être les plus agréables à Dieu, et en se détachant de toutes les choses créées, autant que la charité lui pouvait permettre, pour élever et porter plus parfaitement son cœur vers ce principe de tout bien. Le 25 de septembre, vers le midi, il s'endormit dans sa chaise ; ce qui lui arrivait depuis quelques jours plus qu'à l'ordinaire, et provenait tant de ce qu'il ne pouvait prendre aucun repos la nuit, que de sa grande faiblesse, qui allait toujours s'augmentant, et qui le tenait la plupart du temps comme assoupi. Il considérait cette somnolence comme l'image et l'avant-courrière de sa prochaine mort ; et quelqu'un lui ayant demandé la cause de ce sommeil extraordinaire, il lui dit en souriant : C'est que le frère vient en attendant la sœur, appelant ainsi le sommeil le frère de la mort à laquelle il se préparait.

Le dimanche, 26 septembre, il se fit porter à la chapelle, où il entendit la sainte Messe et communia, comme il faisait tous les jours ; étant de retour en sa chambre, il tomba dans un assoupissement plus profond qu'à l'ordinaire ; de sorte que le frère qui l'assistait voyant que cela continuait trop long-temps l'éveilla, et, après l'avoir fait parler, voyant qu'il retombait aussitôt dans le même assoupissement, il en avertit celui qui avait le soin de la maison, par l'ordre duquel on alla quérir le médecin, lequel étant venu l'après-dînée trouva M. Vincent si débile qu'il ne le jugea pas en état de recevoir aucun remède, et dit qu'il lui fallait donner l'Extrême-Onction. Néanmoins, avant que de se retirer, l'ayant éveillé et excité à parler, ce vertueux malade, selon son ordinaire, lui répondit avec un visage riant et

affable ; mais après quelques paroles il demeurait court, n'ayant pas la force d'achever ce qu'il voulait dire.

Un des principaux prêtres de sa Congrégation l'étant venu voir ensuite, et lui ayant demandé sa bénédiction pour tous ceux de ladite Congrégation, tant présents qu'absents, il fit un effort pour lever sa tête et pour l'accueillir avec son affabilité ordinaire, et ayant commencé les paroles de la bénédiction, il en prononça tout haut plus de la moitié, et les autres tout bas. Sur le soir, comme on vit qu'il s'affaiblissait de plus en plus, et qu'il semblait tendre à l'agonie, on lui donna le sacrement de l'Extrême-Onction. Il passa la nuit dans une douce, tranquille et presque continuelle application à Dieu ; et quand il s'assoupissait on n'avait qu'à lui en parler pour l'éveiller, ce qu'à peine toute autre parole pouvait faire. Or, entre les dévotes aspirations qu'on lui suggérait de temps en temps, il témoigna avoir une dévotion particulière à ces paroles du psalmiste : *Deus in adiutorium meum intende*. Et pour cela on les lui répétait souvent, et il répondait aussitôt : *Domine ad adjuvandum me festina*. Ce qu'il continua de faire jusqu'au dernier soupir, imitant en cela la piété de ces grands saints qui ont autrefois habité les déserts, lesquels usaient fort fréquemment de cette courte prière, par la continuelle répétition de laquelle ils avaient intention de protester leur dépendance de la souveraine puissance de Dieu, le besoin continuel qu'ils avaient de ses grâces et de ses miséricordes, leur espérance en sa bonté, et l'amour filial dont leur cœur était animé, qui les portait incessamment à rechercher Dieu comme leur très bon père, sans crainte de l'importuner, par une très grande et très parfaite confiance en sa charité plus que paternelle.

Un très vertueux ecclésiastique de la Conférence de Saint-Lazare était pour lors en retraite en la même maison, lequel honorait et chérissait beaucoup M. Vincent ; et réciproquement M. Vincent avait beaucoup d'estime et de tendresse pour lui : ayant donc appris l'extrémité où était réduit ce cher malade, il vint en sa chambre un peu avant qu'il expirât ; et en lui demandant sa bénédiction pour tous ces messieurs de la Conférence qu'il avait associés, il le pria de leur laisser son esprit, et d'obtenir de Dieu que leur Compagnie ne dégénéraît jamais de la vertu qu'il lui avait inspirée et communiquée : à quoi il répondit avec son humilité ordinaire : *Qui cœpit opus bonum, ipse perficiet*. Et bientôt après, il passa doucement de cette vie à une meilleure, sans effort ni convulsion aucune.

Ce fut le lundi 27 septembre 1660, sur les quatre heures et demie du matin, que Dieu le tira à lui, lorsque ses enfans spirituels assemblés à l'église commençaient leur Oraison mentale pour attirer Dieu en eux : ce fut à la même heure, et au même moment qu'il avait accoutumé, depuis quarante ans, d'invoquer le Saint-Esprit sur lui et sur les siens, que cet esprit adorable enleva son âme de la terre au ciel, comme la sainteté de sa vie, son zèle pour la gloire de Dieu, sa charité pour le prochain, son humilité, sa patience et toutes ses autres vertus, dans la pratique desquelles il a persévéré jusqu'à la mort, nous donnent juste sujet de croire de l'infinie bonté de Dieu. Ce fidèle serviteur de sa divine Majesté ayant bien pu dire en mourant, avec une humble reconnaissance de ses grâces, à l'imitation du saint Apôtre, qu'il avait courageusement combattu, qu'il avait saintement consommé sa course, qu'il avait gardé une fidélité inviolable, et qu'il ne lui restait plus sinon de recevoir la couronne de justice de la main de son souverain Seigneur.

Ayant rendu le dernier soupir, son visage ne changea point, il demeura dans sa douceur et sérénité ordinaire, étant dans sa chaise en la même posture que s'il eût sommeillé. Il expira tout assis et tout vêtu, étant demeuré de la sorte les vingt-quatre heures dernières de sa vie, ceux qui l'assistaient ayant estimé qu'en cet état il était difficile de le toucher sans lui faire plus de mal, et sans danger d'abrégier sa vie. Il est mort sans fièvre et sans accident extraordinaire, ayant cessé de vivre par une pure défaillance de la nature, comme une lampe qui s'éteint insensiblement, quand l'huile vient à lui manquer. Son corps ne se raidit point, mais demeura aussi souple et maniable qu'il était auparavant. Il fut ouvert et on lui trouva les parties nobles fort saines. Il s'était formé en sa rate un os de la largeur d'un écu blanc, et plus long que large, ce que les médecins et chirurgiens trouvèrent fort extraordinaire ; et l'on peut dire que cela ne s'était pas fait sans une conduite particulière de la providence de Dieu sur son serviteur : car la rate étant selon sa nature d'une matière molle et spongieuse, qui sert de réceptacle à l'humeur mélancolique, lorsqu'elle vient à regorger, elle envoie pour l'ordinaire quantité de vapeurs au cerveau qui offusquent l'entendement et remplissent l'imagination d'illusions, et quelquefois affaiblissent et même troublent entièrement le jugement. Mais Dieu destinant M. Vincent pour rendre de si grands services à son Église, semble l'avoir voulu exempter de ce défaut, ayant donné à cette partie de son corps une solidité contre sa propre nature, afin que son esprit ne fût point sujet à

toutes ces fausses lumières et trompeuses apparences : et en effet il était au dessus de toutes ces faiblesses, et il avait un jugement sain, qui savait fort bien discerner en toutes choses le bien d'avec le mal, le vrai d'avec le faux, et le certain d'avec le douteux, comme il se voit dans toute la conduite de sa vie.

Il demeura exposé le lendemain 28 septembre jusqu'à midi, tant dans la salle que dans l'église de Saint-Lazare, où le Service divin se fit solennellement, et ensuite son enterrement. M. le prince de Conti s'y trouva avec M. Piccolomini, nonce du Pape, archevêque de Césarée, et plusieurs autres prélats ; comme aussi quelques uns des curés de Paris ; grand nombre d'ecclésiastiques et quantité de religieux de divers ordres. Madame la duchesse d'Aiguillon et plusieurs autres seigneurs et dames voulurent semblablement honorer sa mémoire par leur présence, aussi bien que le peuple qui s'y trouva en grande foule. Son cœur fut réservé dans un petit vaisseau d'argent que la même duchesse donna pour cet effet, et son corps ayant été mis dans une bière de plomb avec une autre de bois par dessus, fut enterré au milieu du chœur de l'église de Saint-Lazare, et couvert d'une tombe, sur laquelle ses chers enfans ont fait graver cette épitaphe.

Hic jacet venerabilis vir VINCENTIUS A PAULO, Presbyter, Fundator seu Institutor, et primus Superior Generalis Congregationis Missionis, nec non Puellarum Charitatis. Obiit die 27 septembris anni 1660, ætatis verò suæ 85.

Les ecclésiastiques de la Conférence de Saint-Lazare que M. Vincent avait unis et dirigés tant d'années, lui firent quelque temps après un service fort solennel en l'église de Saint-Germain l'Auxerrois à Paris, où messire Henri de Maupas du Tour, ci-devant évêque du Puy, et présentement d'Evreux, qui avait eu une vénération et une affection toute particulière pour ce grand serviteur de Dieu, prononça son oraison funèbre avec tant de zèle, d'érudition et de piété, qu'il fut écouté avec une singulière admiration et édification de tout son auditoire, qui se trouva composé d'un grand nombre de prélats, d'ecclésiastiques, de religieux, et d'une foule incroyable de peuple. Il ne put néanmoins tout dire ce qu'il avait projeté, quoiqu'il parlât plus de deux heures, la matière étant si ample et si vaste, que, comme il avoua lui-même, il en avait assez pour prêcher tout un carême.

Plusieurs églises cathédrales, et entre les autres la célèbre métropolitaine de Reims, lui ont fait faire des services solennels, comme aussi diverses églises paroissiales, et communautés, et un grand nombre de personnes

particulières, tant à Paris qu'en plusieurs autres lieux de la France, qui ont désiré rendre ce témoignage des obligations qu'ils avaient à sa charité, et cette reconnaissance des services qu'il avait rendus à toute l'Église.

FIN DU LIVRE PREMIER.

PRÉFACE.

Quoique dans le premier livre nous ayons parlé des grandes œuvres dans lesquelles M. Vincent a signalé sa vertu et son zèle, nous ne l'avons pu faire toutefois que fort succinctement, pour ne pas interrompre, par des digressions trop fréquentes et trop étendues, la suite de la vie de ce saint homme. C'est pourquoi nous avons jugé nécessaire d'en faire un récit plus ample et Une déclaration plus particulière en ce second livre, afin que le lecteur ne fût pas frustré de la consolation et de l'utilité spirituelle qu'il pourra retirer de cette lecture, par laquelle il sera excité d'admirer la conduite de la sagesse de Dieu pour la sanctification et le salut d'un très grand nombre d'âmes ; de remercier sa bonté de cette abondante effusion de grâces qu'il a voulu faire en ce dernier siècle par le ministère de son fidèle serviteur ; et enfin d'en tirer divers sujets d'édification et même d'imitation dans les occasions qui se pourront présenter de pratiquer de semblables œuvres ; car la voie des Saints, selon le témoignage de l'Ecriture, croît comme la lumière jusqu'à un jour parfait qui éclaire ceux qui la veulent suivre : elle est toute parfumée de cette odeur de Jésus-Christ, qu'ils répandent par leur vertu, laquelle console et fortifie ceux qui marchent sur leurs vestiges ; et c'est louer parfaitement Dieu, comme il le veut être en ses Saints, que de repasser par sa mémoire les belles actions de leur vie, d'étudier leurs vertus, d'entrer dans les sentimens de leur piété, d'imiter les exemples qu'ils ont laissés, de continuer les œuvres qu'ils ont commencées, et de s'efforcer, dans l'union d'une parfaite charité, de rendre à Dieu sur la terre la même gloire qu'ils lui rendent et qu'ils lui rendront éternellement dans le ciel.

Il est vrai que ce second livre paraîtra un peu ample, et que ceux qui aiment la brièveté ne goûteront pas d'abord son étendue et la longueur de quelques uns de ses chapitres ; mais s'ils veulent un peu considérer la qualité des sujets qu'on y traite et la fin qu'on s'est proposée en les écrivant, ils connaîtront qu'on n'a pu se dispenser d'agir de la sorte.

Il était question de faire connaître plus en particulier les grandes œuvres que Dieu a faites par M. Vincent, les motifs qu'il lui a inspirés pour les entreprendre, les moyens dont il s'est servi pour les achever, et les grands fruits qui en ont réussi, tant pour inviter le lecteur à en remercier et glorifier Dieu, que pour lui donner diverses vues de faire quelque chose de semblable dans les occasions qui se pourraient présenter, où il s'agirait de rendre les mêmes services à Dieu et les mêmes assistances au prochain. Or, il est certain que cela ne se pouvait faire qu'en expliquant le détail et les particularités qu'on a jugées dignes de remarque, d'où l'on pourra sans doute tirer beaucoup plus de lumière que si les choses n'étaient rapportées qu'en général.

Si néanmoins quelqu'un n'avait pas le loisir ou ne voulait pas se donner la peine de lire ce qui est rapporté en ce second livre, et ne désirait voir que le simple récit de la vie et des vertus de M. Vincent, la lecture du premier et du troisième livre suffira pour lui donner une entière satisfaction.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE I.

DES MISSIONS DE MONSIEUR VINCENT.

SECTION I^{re}.

DE SES MISSIONS EN GÉNÉRAL.

Il n'est pas nécessaire d'employer ici un long discours pour faire voir au lecteur la nécessité ou l'utilité des missions auxquelles M. Vincent et les siens ont travaillé. L'expérience, depuis plus de quarante ans qu'elles ont commencé, la fait assez connaître. Et s'il y avait quelqu'un qui n'en fût pas pleinement persuadé, il n'aurait qu'à jeter d'un côté les yeux sur l'état déplorable où se trouvaient avant ce temps la plupart des peuples, et particulièrement ceux de la campagne, qui semblaient être comme ensevelis dans les ténèbres d'une profonde ignorance des choses de leur salut, et par une suite inévitable plongés en toutes sortes de vices ; et d'autre côté considérer les effets salutaires que les missions de M. Vincent ont produits et les conversions admirables qu'elles y ont opérées ; certes il serait obligé de reconnaître et de confesser que la main de Dieu était avec son fidèle serviteur, et qu'entre plusieurs autres excellens moyens extérieurs pour le salut des âmes, sa miséricorde a voulu particulièrement employer en ce dernier siècle celui de ses missions, comme l'un des plus efficaces et des plus souverains, et sur lequel il voulait répandre une plus grande abondance de ses divines bénédictions.

Voici ce qu'un ecclésiastique de condition et de vertu, qui avait assisté et même travaillé à une mission dans une grosse bourgade de la province d'Anjou, écrivit sur ce sujet, il y a plus de vingt ans, à M. Vincent :

« Entre les personnes, lui dit-il, qui ont fait des confessions
« générales, je puis vous assurer qu'il s'en est trouvé plus de
« quinze cents qui n'en avaient jamais fait une bonne, et qui
« outre cela, pour la plupart, avaient croupi en des péchés très
« énormes l'espace de dix, de vingt et de trente ans, lesquels ont
« avoué ingénument que jamais ils ne s'en fussent confessés à
« leurs pasteurs et confesseurs ordinaires. L'ignorance y a été
« trouvée très grande ; mais il y avait encore plus de malice, et
« la honte qu'ils avaient de déclarer leurs péchés allait jusqu'à un
« tel point que quelques uns d'entre eux ne pouvaient se résoudre
« de les déclarer même dans les confessions générales qu'ils fai-
« saient aux missionnaires ; mais enfin, pressés vivement par ce
« qu'ils entendaient aux sermons et aux catéchismes, ils se sont
« rendus et ont avoué franchement leurs fautes avec gémissements
« et larmes. »

Un grand prélat, dont la mémoire est en bénédiction (c'est messire Jacques Lescot, évêque de Chartres), écrivant à M. Vincent sur le sujet des mêmes missions, en l'année 1647, lui parle en ces termes :

« Je ne puis recevoir une nouvelle plus agréable ni plus avan-
« tageuse que celle qu'on me mande, que vous désirez faire con-
« tinuer les missions en mon diocèse, si je le trouve bon. Il n'y a
« point de diocèse en France dont vous puissiez disposer plus
« absolument ; et je ne sais s'il y en a où les missions puissent
« être plus utiles et plus nécessaires, pour les ignorances étranges
« que je rencontre en mes visites, lesquelles me font horreur.
« Je ne détermine rien, ni lieu, ni temps, ni pouvoir : tout est à
« vous ; et pour parler aux termes d'Abraham : Ecce universa
« coram te sunt, et je suis moi-même en vérité et de cœur,
« votre, etc. »

Un autre prélat, que nous ne nommerons point, parce qu'il est encore vivant, écrivant en l'année 1651 à M. Vincent sur ce même sujet : » La mission, lui dit-il, est un des plus grands biens et des
« plus nécessaires que je Connaisse ; car il y a la plus grande igno-
« rance du monde parmi le pauvre peuple, et si vous pouviez
« voir quelle elle est dans mon diocèse, elle vous exciterait à
« compassion. Je puis dire en vérité, que la plupart de tous ceux
« qui sont catholiques ne le sont que de nom et seulement à cause

« que leurs pères l'étaient, et non pas pour savoir ce que c'est
« que d'être catholiques. Et c'est ce qui nous donne mille peines,
« d'Autant que nous ne pouvons mettre aucun ordre dans le dio-
« cèse, que ceux à qui cet ordre ne plaît pas ne témoignent être
« aussi contents d'aller au prêche comme à la messe. »

M. Vincent n'était que trop convaincu par sa propre expérience de l'extrême besoin que les peuples avaient d'être instruits des choses nécessaires à leur salut et d'être disposés et portés à faire des confessions générales ; et comme c'était dans les missions qu'on leur rendait ces offices de charité avec plus de fruit et de succès, c'était aussi la cause pour laquelle il s'y appliquait de tout son pouvoir et y conviait et portait, autant qu'il était en lui, tous ceux qu'il voyait propres pour y travailler, tant de sa congrégation que des autres. Nous allons rapporter au paragraphe suivant le sommaire d'un petit discours familier qu'il fit un jour aux siens sur ce sujet, dans lequel on pourra voir quels étaient ses sentimens touchant la nécessité et l'utilité des missions.

§ I^{er}.

Paroles remarquables de M. Vincent touchant les Missions.

« Nous avons obligation (dit-il, parlant un jour à ceux de sa
« compagnie) de travailler au salut des pauvres gens des champs,
« parce que Dieu nous a appelés pour cela ; et saint Paul nous
« convie de marcher en notre vocation et de correspondre aux
« desseins éternels que Dieu a eus sur nous. Or, ce travail-là est
« le capital de notre Congrégation : tout le reste n'est qu'acces-
« soire ; car nous n'eussions jamais travaillé aux ordinans ni aux
« séminaires des ecclésiastiques, si nous n'eussions jugé qu'il
« était nécessaire pour maintenir les peuples en bon état et con-
« server les fruits des missions, de faire en sorte qu'il y eût de
« bons ecclésiastiques parmi eux ; imitant en cela les guerriers
« conquérans qui laissent des garnisons dans les places qu'ils ont
« prises, de peur de perdre ce qu'ils ont acquis avec tant de peine.
« Ne sommes-nous pas bien heureux, mes frères, d'exprimer au
« naïf la vocation de Jésus-Christ ; car qui est-ce qui exprime

« mieux la manière de vie que Jésus-Christ a tenue sur la terre,
« que les missionnaires ? Je ne le dis pas seulement de nous ; mais
« je l'entends aussi de ces grands ouvriers apostoliques de divers
« ordres qui font des missions et dedans et dehors le royaume.
« Ce sont là les grands missionnaires desquels nous ne sommes
« que les ombres. Voyez-vous comme ils se transportent aux
« Indes, au Japon, au Canada, pour achever l'œuvre que Jésus-
« Christ a commencé et qu'il n'a point quitté, depuis le premier
« instant qu'il y a été appliqué par la volonté de son Père ! Pensons
« qu'il nous dit intérieurement : Sortez, missionnaires, allez où
« je vous envoie ; voilà de pauvres âmes qui vous attendent, le
« salut desquelles dépend en partie de vos prédications et de vos
« catéchismes. C'est là, mes frères, ce que nous devons bien
« considérer ; car Dieu nous a destinés pour travailler en tel temps,
« en tels lieux, et pour telles personnes. C'est ainsi qu'il destinait
« ses prophètes pour certains lieux et pour certaines personnes,
« et ne voulait point qu'ils allassent ailleurs. Mais que répon-
« drions-nous à Dieu, s'il arrivait que par notre faute quelque'une
« de ces pauvres âmes vint à mourir et à se perdre ? N'aurait-elle
« pas sujet de nous reprocher que nous serions en quelque façon
« causes de sa damnation, pour ne l'avoir pas assistée comme
« nous le pouvions ? Et ne devrions-nous pas craindre qu'il ne nous
« en demandât compte à l'heure de notre mort ? Comme au con-
« traire si nous correspondons fidèlement aux obligations de notre
« vocation, n'aurons-nous pas sujet d'espérer que Dieu nous aug-
« mentera de jour en jour ses grâces, qu'il multipliera de plus en
« plus la compagnie, et lui donnera des hommes qui auront des
« dispositions telles qu'il convient pour agir dans son esprit, et
« qu'il bénira tous nos travaux ? Et enfin toutes ces âmes qui ob-
« tiendront le salut éternel par notre ministère rendront témoi-
« gnage à Dieu de notre fidélité dans nos fonctions.

« Que ceux-là seront heureux qui, à l'heure de la mort, ver-
« ront accomplies en eux ces belles paroles de Notre Seigneur :
« Evangelizare pauperibus misit me Dominus ! Voyez, mes
« frères, comme il semble que Notre Seigneur nous veuille déclai-
« rer par ces paroles qu'un de ses principaux ouvrages était de
« travailler pour les pauvres. Mais malheur à nous, si nous nous

« rendons lâches à servir et secourir les pauvres ; car après avoir
« été appelés de Dieu et nous être donnés à lui pour cela, il s'en
« repose en quelque façon sur nous. Souvenez-vous de ces paroles
« d'un saint Père : Si non pavisti, occidisti, qui s'entendent à
« la vérité de la réfection corporelle, mais qui se peuvent appli-
« quer à la spirituelle, avec autant de vérité et même avec plus
« de raison. Jugez si nous n'avons pas sujet de trembler, si nous
« venons à manquer en ce point ; et si, à cause de l'âge, ou bien
« sous prétexte de quelque infirmité ou indisposition, nous venons
« à nous ralentir et à dégénérer de notre première ferveur. Pour
« moi, nonobstant mon âge, je ne me tiens point excusé de tra-
« vailler au service des pauvres, car qui m'en pourrait empêcher ?
« Si je ne puis prêcher tous les jours, je prêcherai deux fois la
« semaine ; et si je n'ai assez de force pour me faire entendre
« dans les grandes chaires, je parlerai dans les petites ; et si je
« n'avais pas encore assez de voix pour cela, qui est-ce qui m'em-
« pêcherait de parler simplement et familièrement à ces bonnes
« gens, comme je vous parle à présent, les faisant approcher et
« mettre autour de moi comme vous êtes. Je sais des vieillards
« qui, au jour du jugement, pourront s'élever contre nous, et en-
« tre autres un bon père Jésuite, homme de sainte vie, lequel
« après avoir prêché plusieurs années à la Cour, ayant été atteint
« à l'âge de soixante ans d'une maladie qui le mena à deux doigts
« de la mort, Dieu lui fit connaître combien il y avait de vanité et
« d'inutilité en la plupart de ses discours étudiés et polis, des-
« quels il se servait en ses prédications, en sorte qu'il en ressen-
« tit plusieurs remords de conscience : ce qui fut cause qu'ayant
« recouvré sa santé, il demanda et obtint de ses supérieurs la
« permission d'aller catéchiser et exhorter familièrement les
« pauvres de la campagne. Il employa vingt ans dans ces charita-
« bles travaux, et y persévéra jusqu'à la mort ; et se voyant près
« d'expirer, il demanda une grâce, qui fut qu'on enterrât avec son
« corps une baguette dont il se servait en ses catéchismes, afin,
« disait-il, que cette baguette rendît témoignage comme il avait
« quitté les emplois de la Cour pour servir notre Seigneur en la
« personne des pauvres de la campagne.

« Quelqu'un de ceux qui cherchent à vivre long-temps pourrait
« peut-être appréhender que le travail des missions ne vînt à rac-
« courcir ses jours et avancer l'heure de sa mort, et pour cela
« tâcherait de s'en exempter, autant qu'il lui serait possible,
« comme d'un malheur qu'il aurait sujet de craindre ; mais je de-
« manderais à celui qui aurait un tel sentiment : Est-ce un malheur
« à celui qui voyage dans un pays étranger d'avancer son chemin
« et s'approcher de sa patrie ? Est-ce un malheur à ceux qui navi-
« guent d'approcher du port ? Est-ce un malheur à une âme fidèle
« que d'aller voir et posséder son Dieu ? Enfin, est-ce un malheur
« aux missionnaires d'aller bientôt jouir de la gloire que leur di-
« vin maître leur a méritée par ses souffrances et par sa mort ?
« Quoi ! a-t-on peur qu'une chose arrive, que nous ne saurions
« assez désirer et qui n'arrive toujours que trop tard ?

« Or, ce que je dis ici aux prêtres, ie le dis aussi à ceux qui ne
« le sont pas, je le dis à tous nos frères. Non, mes Frères ! ne
« croyez pas que parce que vous n'êtes pas employés à la prédi-
« cation, vous soyez pour cela exempts des obligations que nous
« avons de travailler au salut des pauvres, car vous le pouvez
« faire en votre façon, peut-être aussi bien que le prédicateur
« même, et avec moins de danger pour vous ; vous y êtes obligés
« étant membres d'un même corps avec nous, tout de même que
« tous les membres du sacré corps de Jésus-Christ ont coopéré,
« chacun en leur manière, à l'œuvre de notre rédemption ; car si
« le chef de Jésus-Christ a été percé d'épines, les pieds ont été
« aussi percés des clous avec lesquels il était attaché à la Croix :
« et si, après la résurrection, ce sacré chef a été récompensé, les
« pieds ont aussi participé à cette récompense et ont partagé avec
« lui la gloire dont il a été couronné. »

§ II.

Sentimens de M. Vincent touchant les vertus les plus nécessaires aux missionnaires, et à la manière de prêcher qu'ils devaient tenir.

Ce grand serviteur de Dieu étant rempli d'un esprit vraiment apostolique, pouvait bien connaître quelles étaient les vertus les plus convenables et

nécessaires aux missionnaires, puisqu'il les possédait toutes en un degré très éminent, et qu'il les avait très parfaitement pratiquées, comme il se verra en la troisième partie de cet ouvrage. Ce n'était donc pas tant par son raisonnement que par sa propre expérience qu'il disait qu'entre toutes les vertus, les missionnaires avaient particulièrement besoin d'une profonde humilité, et d'une grande défiance d'eux-mêmes, pour ne pas attribuer à leur industrie ni à leur travail la conversion des âmes, et les autres bons succès de leurs missions ; mais en rendre fidèlement toute la gloire à Dieu, ne retenant rien pour eux sinon la confusion de leurs défauts et de leurs manquemens. Il estimait aussi qu'ils devaient avoir une grande foi et une parfaite confiance en Dieu pour ne se laisser aller au découragement dans les peines et contradictions, et ne se rebuter pour les difficultés qui se rencontrent dans leurs emplois ; une grande charité et un zèle très ardent du salut des âmes, pour les aller chercher, et les secourir et servir ; une grande douceur et patience pour les attirer et supporter, une grande simplicité et prudence pour les conduire droitement à Dieu ; un grand détachement des choses de la terre pour être plus libres dans les travaux qu'ils entreprennent pour Dieu, et plus propres pour inspirer aux autres l'affection des biens du ciel ; une continuelle mortification de corps et d'esprit, afin que les mouvemens de la nature n'empêchent point en eux les opérations de la grâce ; une grande indifférence à l'égard des emplois, des lieux, des temps et des personnes, pour n'avoir autre prétention en toutes choses que de faire la volonté de Dieu ; en sorte que ceux-là même qui parleraient en public fussent toujours disposés à consentir bien volontiers qu'un autre vînt prendre leur place et occuper leur chaire au milieu d'une mission, si telle était la volonté du supérieur ; et pour ce sujet, il ordonnait particulièrement à ses missionnaires de déférer aux religieux et aux autres prédicateurs qu'ils trouveraient dans les paroisses, surtout lorsqu'ils y avaient des stations, leur cédant volontiers la chaire et leur témoignant toute sorte de respect. Enfin, il voulait que ses missionnaires fussent personnes d'oraison et de bon exemple, estimant que, par ce moyen, ils feraient plus de fruits qu'avec toute la science et l'éloquence qu'ils pourraient employer ; l'oraison attirant en eux une abondance de grâces et d'onctions intérieures, et le bon exemple disposant les esprits pour bien recevoir ce qu'ils leur communiqueraient après l'avoir reçu de Dieu.

Pour ce qui est de la manière de prêcher dans les missions, voici ce que M. Vincent en écrivit à l'un de ses prêtres dès l'année 1655 :

« J'ai appris de diverses personnes, lui dit-il, la bénédiction
« qu'il plaît à la bonté de Dieu de répandre sur votre mission de N.
« Nous en avons été tous fort consolés ; et parce que nous recon-
« naissons que cette abondante grâce vient de Dieu, laquelle il
« ne continue qu'aux humbles, qui reconnaissent que tout le bien
« qui se fait par eux vient de Dieu ; je le prie de tout mon cœur
« qu'il vous donne de plus en plus l'esprit d'humilité dans toutes
« vos fonctions, parce que vous devez croire très assurément que
« Dieu vous ôtera cette grâce, de sorte que vous viendrez à don-
« ner lieu en votre esprit à quelque vaine complaisance, vous
« attribuant ce qui n'appartient qu'à Dieu seul. Humiliez-vous donc
« grandement, Monsieur, dans la vue que Judas avait reçu de plus
« grandes grâces que vous, et que ces grâces avaient eu plus
« d'effet que les vôtres, et que, nonobstant cela, il s'est perdu. Et
« que profitera-t-il donc au plus grand prédicateur du monde et
« doué des plus excellens talens, d'avoir fait retentir ses prédica-
« tions avec applaudissement dans tout une province, et même
« d'avoir converti à Dieu plusieurs milliers d'âmes, si, nonobstant
« tout cela, il vient à se perdre lui-même.

« Je ne vous dis pas ceci, Monsieur, pour aucun sujet particulier
« que j'aie de craindre cette vaine complaisance ni en vous, ni en
« N. qui travaille avec vous ; mais afin que si le démon vous atta-
« que de ce côté-là, comme sans doute il le fera, vous apportiez
« une grande attention et fidélité à rejeter ses suggestions, et à
« honorer l'humilité de Notre-Seigneur. J'avais ces jours passés
« pour le sujet de mon entretien la vie commune que Notre-Sei-
« gneur a voulu mener sur la terre ; et je voyais qu'il avait tant
« aimé cette vie commune et abjecte des autres hommes, que pour
« s'y ajuster, il s'était abaissé autant qu'il avait pu, jusque là
« même (ô chose merveilleuse et qui surpasse toute la capacité de
« l'entendement humain !) qu'encore qu'il fût la sagesse créée
« du Père éternel, il avait néanmoins voulu prêcher sa doctrine
« avec un style beaucoup plus bas et plus ravalé que n'a été ce-
« lui de ses Apôtres. Voyez, je vous prie, quelles ont été ses pré-
« dications, et les comparez avec les épîtres et prédications de
« saint Pierre, de saint Paul et des autres apôtres. Il semblerait
« que le style dont il use est d'un homme qui a peu de science, et

« que celui de ses Apôtres paraît comme de personnes qui en
« avaient beaucoup plus que lui, et ce qui est encore plus éton-
« nant est qu'il a voulu que ses prédications eussent beaucoup
« moins d'effet que celles de ses apôtres ; car l'on voit dans l'Évan-
« gile qu'il gagna ses apôtres et ses disciples presque un à un, et
« cela avec travail et fatigue : et voilà que saint Pierre en conver-
« tit cinq mille dès sa première prédication. Certainement cela
« m'a donné plus de lumière et de connaissance, comme il me
« semble, de la grande et merveilleuse humilité du Fils de Dieu
« qu'aucune autre considération que j'aie jamais eue sur ce sujet.

« Nous disons tous les jours à la sainte Messe ces paroles, in
« spiritu humilitatis, etc. Or un saint personnage me disait un
« jour comme l'ayant appris du bienheureux évêque de Genève,
« que cet esprit d'humilité, lequel nous demandons à Dieu en tous
« nos sacrifices, consiste principalement à nous tenir dans une
« continuelle attention et disposition de nous humilier incessam-
« ment, en toutes occasions, tant intérieurement qu'extérieu-
« rement. Mais, Monsieur, qui est-ce qui nous donnera cet esprit
« d'humilité ? hélas ! ce sera Notre-Seigneur, si nous le lui deman-
« dons, et si nous nous rendons fidèles à sa grâce, et soigneux
« d'en produire les actes. Faisons-le donc, je vous en supplie, et
« tâchons pour cela de nous ressouvenir l'un de l'autre, quand
« nous prononcerons ces mêmes paroles au saint autel ; je l'espère
« de votre charité. »

Et parlant un jour aux prêtres de sa maison sur ce même sujet :

« Il faut, leur disait-il, que la Compagnie se donne à Dieu, pour
« expliquer par des comparaisons familières les vérités de l'Évan-
« gile, lorsqu'on travaille dans les missions. Étudions-nous donc
« pour façonner notre esprit à cette méthode, imitant en cela
« Notre-Seigneur, lequel, comme dit le saint Évangéliste, sine
« parabolis loquebatur ad eos. N'employons que sobrement
« dans les prédications les passages des auteurs profanes, encore
« faut-il que ce ne soit que pour servir de marche-pied à la sainte
« Écriture. »

Il recommandait aussi à ses missionnaires de ne se laisser emporter à une ferveur excessive dans leurs prédications, et ne pas tant élever le ton de leur voix ; mais de parler au peuple simplement, et avec une voix médiocre, tant

pour mieux profiter à leur auditoire, qui écoute plus volontiers, et reçoit mieux ce qui lui est dit de la sorte, que pour ménager leur force et leur santé. Car ayant à prêcher souvent, et presque tous les jours, pendant une bonne partie de l'année, et même en quelques occasions deux fois le jour, ils se réduiraient eux-mêmes dans l'impuissance de continuer, si à force de crier, ils venaient à gâter leur voix et leur poitrine. Voici ce qu'il en écrivit un jour à l'un de ses prêtres :

« On m'a averti, lui dit-il, que vous faites de trop grands efforts
« en parlant au peuple, et que cela vous affaiblit beaucoup. Au
« nom de Dieu, Monsieur, ménagez votre santé et modérez votre
« parole et vos sentimens. Je vous ai dit autrefois que Notre-Sei-
« gneur bénit les discours qu'on fait en parlant d'un ton commun
« et familier, parce qu'il a lui-même enseigné et prêché de la sorte,
« et que cette manière de parler étant naturelle, elle est aussi
« plus aisée que l'autre qui est forcée, et le peuple la goûte mieux
« et en profite davantage. Croiriez-vous, Monsieur, que les comé-
« diens ayant reconnu cela, ont changé leur manière de parler,
« et ne récitent plus leurs vers avec un ton élevé, comme ils
« faisaient autrefois ; mais ils le font avec une voix médiocre, et
« comme parlant familièrement à ceux qui les écoutent. C'était un
« personnage qui a été de cette condition lequel me le disait ces
« jours passés. Or si le désir de plaire davantage au monde a pu
« gagner cela sur l'esprit de ces acteurs de théâtre, quel sujet de
« confusion serait-ce aux prédicateurs de Jésus-Christ si l'affection
« et le zèle de procurer le salut des âmes n'avait pas le même
« pouvoir sur eux.

« Au reste j'ai été bien contristé de ce qu'au lieu de faire le
« grand catéchisme le soir, vous avez fait des prédications dans
« votre mission, ce qui ne se doit pas. 1° Parce que le prédica-
« teur du matin peut avoir peine de cette seconde prédication.
« 2° Parce que le peuple a plus de besoin de ce catéchisme, et
« qu'il en profite davantage. 3° Parce qu'en faisant ce catéchisme
« il semble qu'il y a en quelque façon plus de sujet d'honorer la
« manière que notre Seigneur Jésus-Christ a tenue pour instruire
« et pour convertir le monde, 4° Parce que c'est notre usage, et
« qu'il a plu à Notre-Seigneur donner de grandes bénédictions à

« cette pratique, en laquelle il se trouve plus de moyen d'exercer
« l'humilité. »

§ III.

L'ordre que M. Vincent observait et a voulu être observé par les siens dans les Missions.

Puisque toutes les choses qui viennent de Dieu sont dans l'ordre ³⁹, comme le saint apôtre nous enseigne, et que c'est l'ordre, ainsi que dit saint Augustin, qui nous conduit à Dieu ⁴⁰, les missions étant des ouvrages de la grâce divine pour aider les âmes à retourner à Dieu, lorsqu'elles s'en sont éloignées par le péché, il fallait par conséquent qu'elles se lissent avec ordre, et que chaque troupe de missionnaires fût comme une compagnie de soldats bien disciplinés, ou comme une petite armée bien rangée, laquelle par son bon ordre se rendit terrible et formidable aux ennemis de Jésus-Christ ⁴¹.

C'est la raison pour laquelle M. Vincent se prescrivit dès le commencement un ordre dans ses missions, qu'il a voulu depuis être-observé par tous les siens en la manière suivante. Premièrement les missionnaires ne vont point travailler aux missions, en quelque lieu que ce soit, qu'ils n'aient un mandement de M. l'évêque du diocèse, pour le présenter à messieurs les curés, desquels ils doivent avant que de commencer aucune fonction en leurs paroisses, obtenir le consentement, et recevoir la bénédiction, ou en leur absence de leurs vicaires : et en cas de refus de leur part, les missionnaires s'en retournent, prenant humblement congé d'eux, pour imiter et honorer l'acquiescement de Notre-Seigneur au refus qu'on lui a fait quelquefois en pareilles occasions, ainsi qu'il est rapporté dans l'Evangile.

Ayant obtenu le mandement du prélat, et le consentement du curé en la paroisse duquel la mission se doit faire, un prêtre va en faire l'ouverture un jour de fête ou de dimanche par un sermon qu'il fait ordinairement le matin, pour avertir les habitants de la venue prochaine des missionnaires et du service qu'ils désirent leur rendre, et pour les exhorter à pénitence, et se disposer pour faire de bonnes confessions. Et le même jour après vêpres il fait pour l'ordinaire encore un autre sermon pour les instruire de la manière

de bien faire leurs confessions, et particulièrement de se bien examiner, leur expliquant brièvement les péchés plus ordinaires qui se commettent contre les commandemens de Dieu, ou bien quelque autre pièce forte pour les exciter davantage à la pénitence.

Quelques jours après les autres missionnaires destinés pour travailler en cette paroisse étant arrivés, ils commencent de s'appliquer aux exercices et fonctions ordinaires des missions, qui consistent principalement à prêcher, faire les catéchismes grands et petits, entendre les confessions, moyenner les réconciliations et accommodemens de ceux qui sont en quelques inimitiés au discord, visiter et consoler les malades, faire la correction fraternelle aux pécheurs impénitens, remédier autant qu'il se peut aux abus et désordres publics, et généralement s'employer à toutes les œuvres de miséricorde et charité spirituelle qui leur sont convenables, et dont la Providence divine leur fournit des occasions ; sans oublier néanmoins leurs exercices propres et particuliers de l'oraison mentale, de l'office divin en commun, du saint sacrifice de la Messe, des examens généraux et particuliers, et autres semblables pratiques spirituelles.

Ils ont aussi toutes leurs heures réglées, soit pour le lever, le coucher, la réfection, la méditation, la Messe, l'office divin et autres exercices que nous avons dit ; soit pour les prédications, catéchismes, confessions et autres fonctions propres de la mission, auxquelles ils s'appliquent avec une grande assiduité.

Ils font ordinairement tous les jours trois sortes d'actions publiques ; c'est à savoir une prédication dès le grand matin, afin que les pauvres gens des champs y puissent assister, sans se détourner de leurs ouvrages accoutumés ; le petit catéchisme à une heure après midi ; et le grand catéchisme au soir, au retour de leur travail.

Les sujets plus ordinaires de ces prédications, outre les deux qui se font à l'ouverture de la mission, dont il a été déjà parlé, sont des parties de la pénitence en particulier, des fins dernières de l'homme, de l'énormité du péché, des rigueurs de la justice de Dieu à l'égard des pécheurs, de l'endurcissement du cœur, de l'impénitence finale, de la mauvaise honte, des rechutes dans le péché, de la médisance, de l'envie, des haines et inimitiés, des juremens et blasphèmes, de l'intempérance au boire et au manger, et autres semblables péchés qui se commettent plus ordinairement parmi les gens de la campagne ; comme aussi de la patience, du bon usage des afflictions et de la pauvreté, de la charité, du bon emploi de la journée,

de la manière de bien prier Dieu, de fréquenter dignement les sacremens, d'assister dévotement au saint sacrifice de la Messe, de l'imitation de Notre-Seigneur, de la dévotion envers sa très sainte Mère, de la persévérance, et autres semblables vertus et bonnes œuvres qui sont propres aux personnes de cette condition.

On change l'ordre et le sujet des prédications, selon les occasions et les besoins, et on en retranche ou l'on en ajoute d'autres, à proportion que la mission est plus longue ou plus courte, et cette durée se règle selon l'étendue des lieux, le nombre et la disposition des personnes : en sorte que l'on continue ordinairement jusqu'à ce que tous les habitans du lieu, grands et petits, soient suffisamment instruits et mis en état de salut, par le moyen des confessions générales auxquelles on les excite autant qu'il se peut.

Pour ce qui est du grand catéchisme qui se fait le soir, les matières ordinaires sont, premièrement l'explication des mystères principaux de la religion, c'est à savoir de la très sainte Trinité, de l'Incarnation du Fils de Dieu et du très saint Sacrement de l'autel ; ensuite des commandemens de Dieu, de ceux de l'Église, et puis des Sacremens, des articles du Symbole, de l'Oraison dominicale et de la Salutation angélique. Le tout à proportion de la durée de la mission, comme il a été dit ci-dessus au sujet des prédications du matin. Et si la mission ne dure pas assez de temps pour expliquer toutes ces choses, on se réduit aux plus importantes et nécessaires, que l'on enseigne brièvement et familièrement, selon la portée des auditeurs.

On fait ce catéchisme comme il a été dit, vers le soir, dans la chaire du prédicateur pour une plus grande commodité des auditeurs, et l'on commence ordinairement par une courte récapitulation du précédent catéchisme, sur lequel on fait aussi quelques interrogations aux enfans pendant un petit quart d'heure, ensuite de quoi on explique le sujet duquel on doit traiter, et après cette explication à laquelle on donne un peu d'étendue, on en tire quelques fruits et quelques moralités, pour joindre ensemble l'instruction et l'édification des auditeurs.

Le petit catéchisme se fait à une heure après midi, pour l'instruction des petits enfans ; on le commence le premier jour par une petite exhortation familière, par laquelle on les convie d'y assister, et on leur donne des avis nécessaires pour s'y bien comporter. Et puis les jours suivans on leur fait des instructions sur la Foi, sur les principaux mystères de notre religion, sur les i de Dieu et sur les autres matières qui se traitent au grand catéchisme ;

mais le tout fort familièrement et proportionnellement à la portée de leur petit esprit. Ce petit catéchisme se fait sans monter en chaire, le catéchiste se tenant parmi les enfans, auxquels il fait à la fin chanter les commandemens de Dieu, pour les mieux inculquer dans leurs esprits.

Sur la fin de la mission l'on prépare avec un soin particulier les enfans qui n'ont point encore reçu le très saint Sacrement, et qui sont jugés capables de le recevoir, à faire leur première communion ; et outre les instructions particulières qui leur sont faites pendant la mission, on y ajoute encore une exhortation la veille de la communion, pour les y mieux disposer, et une autre immédiatement devant leur communion en présence du très saint Sacrement pour les exciter à une plus grande dévotion et révérence envers cet adorable mystère. Et après les vêpres on fait une procession solennelle, en laquelle on porte le très saint Sacrement, et les enfans qui ont fait leur première communion, y assistent et marchent deux à deux devant le saint Sacrement, ayant chacun un cierge en main, et le clergé avec le peuple ensuite. Et au retour de cette procession, on fait encore une autre brève exhortation aux enfans et au peuple, et enfin pour action de grâces et conclusion de cette cérémonie, on chante le Te Deum laudamus. Et quelquefois on chante le lendemain de bon matin une messe d'action de grâces, à la fin de laquelle on fait une prédication de la persévérance, si on ne l'a faite quelque jour précédent. C'est encore un usage introduit par M. Vincent dans les missions d'établir quand il se peut commodément dans les lieux, la Confrérie de la Charité, composée de femmes et de filles pour l'assistance corporelle et spirituelle des pauvres malades ; et pour cet effet, vers la fin de la mission, l'on fait quelques exhortations particulières sur le sujet de la charité envers les pauvres, et des réglemens et pratiques ordinaires de cette confrérie.

Lorsque les confesseurs n'ont plus guère d'emploi à la fin de la mission, on prend soin de faire confesser tous les petits enfans, qui n'ont pas encore atteint l'âge propre de communier, et que l'on voit néanmoins avoir assez de discernement pour commettre des péchés, et offenser Dieu ; pour les disposer à ce sacrement, et leur apprendre à se bien confesser, on leur fait quelques petites instructions particulières, proportionnées à la portée de leurs esprits : en quoi on tâche de remédier à deux abus qui se trouvaient autrefois en la plupart des paroisses des champs ; l'un est qu'en quelques lieux l'on faisait confesser les petits enfans publiquement et tous ensemble ;

et en d'autres on ne les faisait point confesser du tout, sinon quand ils étaient en l'âge de communier.

Enfin pendant tout le temps de la mission, on visite souvent les malades, et surtout les pauvres ; leur procurant autant qu'on peut toutes sortes d'assistances corporelles et spirituelles, et les disposant et aidant à faire de bonnes confessions générales, pour mettre leur salut en plus grande assurance.

On voit aussi les maîtres et maîtresses d'école, et on leur donne les instructions et les avis nécessaires pour s'acquitter dignement de leurs charges, et pour porter les enfans à la vertu, et leur inspirer la piété.

Il y a encore une chose que M. Vincent observait dans les missions et voulait être exactement observée des siens, c'est à savoir de faire les instructions et rendre tous les services dont il a été parlé, gratuitement, et sans être en aucune façon à charge aux personnes auxquelles on rend cet office de charité, si ce n'est simplement pour le logement et les ustensiles nécessaires, qui ne se peuvent pas commodément porter ; ce que les prêtres de sa congrégation ont toujours depuis inviolablement observé.

Outre toutes ces fonctions qui se pratiquent à l'égard des personnes laïques, M. Vincent voulait encore que ses missionnaires s'employassent, comme ils font, pendant le temps de leurs missions, à rendre tous les services qu'ils peuvent aux ecclésiastiques des lieux où ils travaillent, particulièrement par le moyen des conférences spirituelles, dans lesquelles ils traitent avec eux des obligations de leur état, des défauts qu'ils doivent principalement éviter, des vertus qu'ils sont obligés de pratiquer, et qui leur sont les plus propres et convenables, et autres semblables sujets.

Or quoique dans le commencement, comme il a été dit ailleurs, M. Vincent se rendît extrêmement assidu aux missions, voyant la nécessité de ce charitable emploi, et l'affection des peuples pour en profiter, en sorte que lorsqu'il était obligé de retourner à Paris, il lui semblait, comme il a dit quelquefois, que les portes de la ville devaient tomber sur lui, tant il faisait scrupule de vaquer à autre chose qu'au salut de ces pauvres âmes, qui se perdaient faute d'assistance, néanmoins ayant reconnu par sa propre expérience que cet emploi qui est grandement pénible, et qui d'ailleurs dissipe beaucoup l'esprit, ne se peut continuer sans quelque relâche ; cela lui fit prendre résolution de donner chaque année quelque temps de repos aux ouvriers qui travaillent dans les missions ; et il lui sembla que le plus propre pour cela était celui de la moisson et des vendanges, les gens de la

campagne se trouvant alors si fort occupés à leur récolte, qu'ils ne peuvent, sans s'incommoder notablement, assister aux exercices de la mission. Il destina donc cette saison, tant pour donner temps aux missionnaires d'étudier, composer, et préparer les matières qu'ils doivent prêcher et enseigner dans leurs missions suivantes ; que pour leur donner aussi moyen, après avoir servi les autres, de travailler pour eux-mêmes et pour leur propre perfection, vaquant avec plus de loisir et de tranquillité à la recollection et à la prière, conformément à ce que Notre-Seigneur fit faire à ses Apôtres, lorsqu'un jour étant retournés des lieux où il les avait envoyés prêcher, et lui ayant rapporté ce qu'ils y avaient fait, il leur dit : « Venez un peu à l'écart dans un lieu solitaire, « pour y demeurer quelque temps en repos et en tranquillité ⁴². » Et c'est ce que M. Vincent procurait à ses missionnaires, pendant ces vacances spirituelles qu'il leur faisait prendre, dont ils employaient, comme ils font encore, une bonne partie à faire les exercices de la retraite, les confessions annuelles, et le renouvellement de leur intérieur. Car il arrive assez souvent aux personnes qui travaillent pour le salut des autres, et qui vaquent aux fonctions apostoliques, ce que l'on voit aux horloges, lesquels en servant le public, se démontent et s'usent ; et pour cela ont un besoin particulier de réparer le déchet que cause la dissipation extérieure par l'exercice du recueillement intérieur. Et à ce propos M. Vincent disait quelquefois : « Que la vie d'un missionnaire devait

« être la vie d'un chartreux à la maison, et d'un apôtre à la campagne, et qu'à proportion qu'il travaillera plus soigneusement à sa perfection intérieure, ses emplois et ses travaux seront aussi plus fructueux pour le bien spirituel des autres. » Et dans une lettre qu'il écrivit en l'année 1631 à un de ses prêtres, lui parlant sur ce même sujet. « Nous menons, dit-il, une vie presque aussi solitaire à Paris que celle des chartreux ; parce que ne prêchant, ne catéchisant, et ne confessant point à la ville, personne n'a affaire à nous, et nous n'avons aussi affaire à personne ; et cette solitude nous fait aspirer au travail de la campagne, et le travail à la solitude. »

§ IV.

Avis que M. Vincent donnait à ses Missionnaires, touchant la manière d'agir avec les hérétiques dans les Missions.

Comme il se trouve souvent des hérétiques dans les lieux où se font les missions, particulièrement en quelques provinces, telles que sont celles de Guienne, du Languedoc, du Poitou, etc., où cette zizanie s'est répandue plus que dans les autres ; aussi M. Vincent, dont la charité n'avait point de bornes, et qui embrassait le salut de ces dévoyés avec autant d'affection que celui des autres, voulait que ceux de sa compagnie s'employassent selon leur pouvoir dans leurs missions, à procurer la conversion de ceux qu'ils y rencontraient ; mais pour y bien réussir, il leur prescrivait diverses maximes, que l'expérience lui avait fait connaître très propres pour cette fin.

Premièrement, il estimait que les contentions et disputes en matière de religion, et particulièrement celles qui se font avec esprit d'aigreur, et avec des paroles piquantes, n'étaient en aucune façon propres pour convertir les hérétiques ; c'est pourquoi il recommandait aux siens de les éviter absolument, surtout les invectives, et les reproches. Il disait à ce propos que les gens doctes ne pouvaient rien gagner avec le diable par la superbe, d'autant qu'il en était plus rempli qu'eux ; mais au contraire qu'il serait aisément vaincu par l'humilité, parce que c'était une arme dont il ne pouvait se servir. Il ajoutait sur ce même sujet qu'il n'avait jamais vu ni entendu qu'aucun hérétique eût été converti par la subtilité d'un argument, mais bien par la douceur et par l'humilité.

Or, quoique M. Vincent ne fût pas d'avis que ses missionnaires s'engageassent aux contentions et disputes contre les hérétiques, il leur recommandait pourtant d'apprendre soigneusement tout ce qui appartient à la théologie polémique, et aux controverses, pour être toujours prêts, selon la maxime du Prince des Apôtres, de rendre raison de leur foi, d'en soutenir la vérité, et de convaincre de fausseté les erreurs contraires ; conférant à l'amiable avec les hérétiques, et répondant doucement à leurs objections, plutôt pour les convertir que pour les confondre. Et de tout temps il les a obligés de faire des conférences et une étude particulière sur ce sujet. Voici ce qu'il en écrivit dès l'année 1628, de la ville de Beauvais, où il était alors, à celui auquel il avait laissé en son absence la conduite du collège des Bons-Enfants à Paris.

« Comment se porte la compagnie, lui dit-il, chacun est-il en
« bonne disposition et bien content ? les petits réglemens s'obser-
« vent-ils ? étudie-t-on, s'exerce-t-on sur les controverses ? y ob-
« servez-vous l'ordre prescrit ? Je vous supplie, Monsieur, qu'on
« travaille soigneusement à cela ; qu'on tâche de bien posséder le
« petit Becan, il ne se peut dire combien ce petit livret est utile
« à cette fin. Il a plu à Dieu se servir de ce misérable (c'est de
« lui dont il parle) pour la conversion de trois personnes depuis
« que je suis parti de Paris ; mais il faut que j'avoue que la dou-
« ceur, l'humilité et la patience, en traitant avec ces pauvres
« dévoyés, est comme l'âme de ce bien. Il m'a fallu employer
« deux jours de temps pour en convertir un, les deux autres ne
« m'ont pas coûté de temps. J'ai bien voulu vous dire cela à ma
« confusion, afin que la compagnie voie que s'il a plu à Dieu de
« se servir du plus ignorant et du plus misérable de la troupe,
« il se servira encore plus efficacement de chacun des autres. »

C'était donc sa maxime de joindre à la doctrine et à l'étude des controverses une bonne provision d'humilité, de douceur, de patience, pour s'en servir lorsqu'il sera question de converser ou de conférer avec les hérétiques ; il voulait même qu'on leur témoignât quelque sorte de respect et d'affection, non pour les flatter dans leurs erreurs, mais pour gagner plus facilement et plus efficacement leurs esprits ; surtout il estimait que la vie vertueuse et exemplaire des catholiques, et particulièrement des ecclésiastiques et des missionnaires, aurait plus de force qu'aucune autre chose, pour les retirer de l'erreur, et leur faire embrasser la véritable religion : c'est ce qu'il a souvent inculqué dans ses lettres, comme entre les autres écrivant au supérieur de la maison de Sedan, il lui parle en ces termes.

« Lorsque le roi vous envoya à Sedan, ce fut à condition de
« ne jamais disputer contre les hérétiques, ni en chaire, ni en
« particulier, sachant que cela sert de peu, et que bien souvent
« on fait plus de bruit que de fruit. La bonne vie, et la bonne
« odeur des vertus chrétiennes mises en pratique, attire les dé-
« voyés au droit chemin, et y confirme les catholiques : c'est
« ainsi que la compagnie doit profiter à la ville de Sedan, en ajou-
« tant aux bons exemples les exercices de nos fonctions, comme
« d'instruire le peuple de notre façon ordinaire, de prêcher contre

« le vice et les mauvaises mœurs, d'établir et persuader les vertus,
« montrant leur nécessité, leur beauté, leur usage et les moyens
« de les acquérir : c'est à quoi principalement vous devez travail-
« ler. Que si vous désirez parler de quelques points de controverse,
« ne le faites point si l'Évangile du jour ne vous y porte ; et alors
« vous pourrez soutenir et prouver les vérités que les hérétiques
« combattent, et même répondre à leurs raisons, sans néanmoins
« les nommer, ni parler d'eux. »

Et l'un des frères de la Congrégation de la Mission, qui était fort habile en chirurgie, ayant eu mouvement d'aller contribuer par les bienfaits de son art et de sa charité à l'établissement de la foi dans l'île de Madagascar, M. Vincent l'envoya pour s'embarquer à la Rochelle au mois de décembre de l'année 1659, avec quelques prêtres de sa même compagnie. Mais ce bon frère ayant remarqué que plusieurs huguenots devaient faire le même voyage, et s'embarquer dans le même navire qui les devait mener en cette île, il en conçut un grand déplaisir qu'il fit connaître à M. Vincent par une de ses lettres, à laquelle ce sage supérieur des missionnaires fit la réponse qui suit :

« Je suis fort affligé, lui dit-il, de savoir que vous avez des hé-
« rétiques dans votre vaisseau, et par conséquent beaucoup à souf-
« frir de leur part. Mais enfin Dieu est le maître, et il l'a ainsi per-
« mis pour des raisons que nous ne savons pas ; peut-être pour
« vous obliger d'être plus retenu en leur présence, plus humble,
« et plus dévot envers Dieu, et plus charitable envers le prochain,
« afin qu'ils voient la beauté et la sainteté de notre religion, et
« qu'ils soient par ce moyen excités d'y revenir. Il faudra soigneu-
« sement éviter toutes sortes de disputes et d'invectives avec eux,
« vous montrer patient et débonnaire en leur endroit, lors même
« qu'ils s'échapperont contre vous, ou contre notre créance et
« nos pratiques. La vertu est si belle et si aimable, qu'ils se-
« ront contraints de l'aimer en vous, si vous la pratiquez bien. Il
« est à souhaiter que dans les services que vous rendez à Dieu sur
« le vaisseau, vous ne fassiez point acception de personne, et ne
« mettiez pas différence qui paraisse, entre les catholiques et les
« huguenots, afin que ceux-ci connaissent que vous les aimez en
« Dieu. J'espère que vos bons exemples profiteront aux uns et

« aux autres. Ayez soin de votre santé, je vous en prie, et de celle de nos missionnaires, etc. »

§ V.

Des fruits en général qui ont été produits par les Missions de M. Vincent et des siens.

Puisque, selon la maxime de l'Évangile, l'on connaît l'arbre par les fruits, et qu'il n'y a point de marque plus assurée de sa bonté et fertilité, que de voir l'abondance et l'utilité des fruits qu'il produit, nous ne saurions mieux connaître l'excellence et l'utilité des missions et des emplois des missionnaires institués par M. Vincent, qu'en rapportant les effets salutaires qu'ils ont causés et les grands biens qu'ils ont produits dans toute l'Église. Nous dirons premièrement quelque chose de ces fruits en général, et puis nous viendrons au détail et au particulier, le tout néanmoins simplement et sans aucune exagération ; car nous ne prétendons pas ici faire un panégyrique, mais un simple récit, dans lequel toutefois le lecteur trouvera d'autant plus de satisfaction et même d'édification, qu'il y verra la pure vérité des choses rapportée sans aucun artifice et avec plus de sincérité.

Nous avons dit en la première partie comme avant même que M. Vincent eût institué sa Congrégation, il commença ses premières missions dès l'année 1617, et les continua jusqu'en l'année 1625, non seulement dans les bourgs et villages de plusieurs diocèses, mais aussi dans l'hôpital des Petites-Maisons de Paris et dans celui des galériens, et à Bordeaux dans les galères ; à quoi il fut aidé par plusieurs ecclésiastiques d'érudition et de piété, et même de condition et de naissance. On ne sait pas le nombre de ces missions qu'il a faites lui-même en personne, durant ces sept ou huit premières années ; mais il est constant qu'il en fit presque en toutes les terres de la maison de Gondy, y comprenant aussi celles de madame la générale des galères, qui allaient à près de quarante, tant villes que bourgs et villages, et qu'outre celles-là il en a fait encore en beaucoup d'autres lieux. Depuis la naissance de la Congrégation de la Mission, qui fut en l'année 1625, jusqu'en l'année 1652, qu'elle fut établie à St.-Lazare, il a fait par lui ou par les siens tout au moins cent quarante missions. Et depuis l'année 1652 jusqu'à la mort de ce grand serviteur de Dieu, la seule maison de St.-Lazare en a fait par son ordre près de sept cents, en plusieurs

desquelles il a lui-même travaillé avec grande bénédiction. A quoi, si on ajoute toutes celles que les autres maisons de sa compagnie établie en plus de vingt-cinq diocèses, dedans et dehors le royaume de France, ont faites sous sa conduite, qui est-ce qui pourra concevoir la grandeur, l'étendue et la multiplicité des biens qui en ont réussi pour la gloire de Dieu et pour l'utilité de son Église ? Qui pourra dire combien de personnes, qui étaient dans une ignorance criminelle des choses de leur salut, ont été instruites des vérités qu'elles étaient obligées de savoir ? combien d'autres qui avaient toute leur vie croupi dans l'état du péché, en ont été retirées par de bonnes confessions générales ? combien de sacrilèges qui se commettaient en la réception indigne des sacrements ont été réparés ? combien d'inimitiés et de haines déracinées et d'usures bannies ? combien de concubinages et autres scandales ôtés ? Mais combien d'exercices de religion et de pratiques de charité établies ? combien de bonnes œuvres et de vertus mises en usage en des lieux où elles n'étaient seulement pas connues ? et ensuite combien d'âmes sanctifiées et sauvées qui glorifient maintenant Dieu dans le ciel, lesquelles auraient peut-être, sans le secours qu'elles ont reçu des missions, persévéré jusqu'à la mort dans leurs péchés, et à présent blasphémeraient et maudiraient Dieu avec les démons dans l'enfer ? C'est lui seul qui connaît l'étendue et le nombre de tous les biens que sa grâce a opérés par le ministère de ses serviteurs dans ces emplois apostoliques, et qui les manifestera un jour à sa plus grande gloire. Et pour comprendre tout en peu de paroles, il semble que sa providence miséricordieuse ait voulu employer les missions pour coopérer efficacement aux effets principaux qu'il avait dessein de produire par l'incarnation de son Fils, et qu'il avait fait prédire par son prophète : c'est à savoir, d'effacer l'iniquité, d'abolir et exterminer le péché, et de rétablir la sainteté et la justice⁴³.

Or, en attendant que Dieu en découvre dans l'éternité les pièces tout entières, nous en rapporterons seulement quelques petits échantillons dans les chapitres suivans ; mais auparavant nous ferons ici quelques remarques nécessaires sur ce sujet.

La première est que les missionnaires n'ont point fait de recueil exprès des fruits de leurs missions, s'occupant plus à faire de bonnes œuvres qu'à les écrire ; et que ce que nous en rapporterons a été trouvé par hasard depuis peu par-ci par-là, dans quelques lettres, entre un très grand nombre, écrites tant par les prélats dans les diocèses desquels M. Vincent par leur ordre a fait travailler, que par les missionnaires de sa Congrégation lui rendant

compte de leurs missions. Si l'on eût pu les parcourir toutes, on aurait encore trouvé des choses beaucoup meilleures, mais cela serait trop immense d'en parler au long ; le peu que nous en dirons servira pour faire juger du reste.

La seconde remarque est que M. Vincent ne voulait point que ses missionnaires fissent leurs ouvrages à la hâte et en courant, mais qu'ils y employassent tout le temps et tout le loisir nécessaire pour y bien réussir, et pour en rapporter le fruit qu'ils se proposaient, qui était l'instruction des ignorans, la conversion des pécheurs, la sanctification des âmes et le rétablissement du service de Dieu. Et pour cet effet, quand ils travaillaient en quelque lieu, ils n'en sortaient point que tout le peuple n'eût été bien instruit, et mis en état de se sauver ; employant pour cette fin tout le temps nécessaire, en sorte que les missions duraient quelquefois jusqu'à cinq et six semaines dans les gros lieux, quoiqu'à la vérité le temps le plus ordinaire pour les villages médiocres soit de trois semaines ou environ, et pour les plus petits lieux quinze jours ou à peu près.

De plus, afin que ceux qui travaillaient dans les missions fussent mieux en état de le faire avec bénédiction, M. Vincent établit pour règle, que tous ceux qui se donneraient à Dieu pour le servir dans sa Congrégation, renonceraient à toutes charges et négociations d'affaires, afin qu'étant ainsi dégagés et entièrement libres ils pussent s'employer sans aucun empêchement aux fonctions charitables des missions, et, à l'imitation du Fils de Dieu, aller de village en village évangéliser les pauvres.

Quoique le principal dessein de M. Vincent ait été de pourvoir aux besoins presque extrêmes des pauvres de la campagne et qu'il ait particulièrement attaché à leur service et assistance ceux de sa compagnie, il n'a point pour cela eu moins de charité envers les habitans des villes, car il a souvent excité et porté plusieurs vertueux ecclésiastiques, particulièrement ceux qui s'assemblent à Saint-Lazare pour les conférences spirituelles, à entreprendre plusieurs missions en diverses villes de ce royaume et même en celle de Paris, où étant assisté de ses charitables amis et de sa prudente conduite, ils ont réussi avec une grande bénédiction. Et non seulement ceux qui ont été comme appliqués par lui, se sont adonnés à ces saints emplois ; mais on a vu un très grand nombre d'autres ecclésiastiques, depuis que M. Vincent a institué sa Congrégation de Missionnaires, s'unir et s'associer ensemble, et même former des compagnies en diverses provinces, pour faire des missions et travailler à

l'instruction et au salut des peuples, les uns à son imitation et excités par son zèle, les autres conviés par les succès de ses missions, et peut-être quelques uns par émulation. Mais ce grand serviteur de Dieu, animé d'une charité vraiment apostolique, approuvait, estimait et louait toujours hautement tout ce qui se faisait pour le service de Dieu ; soit que cela se fit à son imitation ou par émulation, ou par quelque autre motif que ce pût être, il ne lui importait pas, pourvu que Jésus-Christ fût annoncé, son saint nom connu et glorifié, et les âmes rachetées par son sang, sanctifiées et sauvées.

SECTION II.

RELATION DES FRUITS PLUS CONSIDÉRABLES DE QUELQUES MISSIONS PARTICULIÈRES FAITES EN DIVERS LIEUX DE LA FRANCE.

§ I.

Au diocèse de Paris.

C'est de M. Vincent que nous avons appris un fruit fort considérable d'une mission faite dans un village du diocèse de Paris, dont il fit lui-même le récit à la communauté pour l'exciter à en rendre grâces à Dieu.

« Je prie la compagnie, lui dit-il, de remercier Dieu des béné-
« dictions qu'il a données aux missions qu'on vient de faire, et
« particulièrement à celle de N., qui sont notables. Il y avait une
« étrange division en cette paroisse, les habitans avaient une
« grande aversion contre leur curé ; et le curé, d'un autre côté,
« avait sujet de se ressentir du mauvais traitement qu'il avait reçu
« de ses paroissiens, à raison de quoi il était en procès contre
« eux, et même en avait fait mettre en prison trois ou quatre des
« principaux, parce qu'ils en étaient venus si avant que d'user de
« mains mises dans l'église sur lui ou sur quelqu'un des siens. La
« plupart d'entre eux ne voulaient pas seulement ouïr la messe et

« sortaient de l'église quand ils le voyaient aller à l'autel ; enfin le
« mal était grand, et je n'en ai pas encore vu un pareil. Ils pro-
« testaient qu'ils n'iraient jamais à confesse à lui, et qu'ils passe-
« raient plutôt la fête de Pâques sans communier.

« Se voyant réduits en cet état, quelques uns d'entre eux vin-
« rent céans, il y a quelque temps, pour nous prier de leur aller
« faire la mission. Nous l'avons faite, et par la miséricorde de
« Dieu, tous se sont mis en leur devoir. Mais ce qui nous doit da-
« vantage exciter à bénir et remercier Dieu, c'est qu'ils se sont
« parfaitement réconciliés avec leur pasteur, et qu'ils se trouvent
« maintenant dans une grande paix et union dont ils ont un grand
« contentement de part et d'autre, et une égale reconnaissance,
« car dix ou douze sont céans pour nous en remercier de toute la
« paroisse, lesquels m'ont dit tant de bien de cette mission, que
« j'avais peine de les entendre.

« Qui est-ce qui a fait cela, Messieurs, sinon Dieu seul ? Etais-
« il au pouvoir des hommes de faire cette réunion ? Certes, quand
« bien tout un parlement se serait mêlé d'un accommodement si
« difficile, entre des esprits si fort aliénés, à peine en seraient-ils
« venus à bout. pour ce qui regarde seulement la police extérieure.
« C'est donc Dieu qui est l'auteur de cette bonne œuvre et à qui
« nous en devons rendre grâces. Je vous prie, Messieurs, de le
« faire avec toute l'affection que vous pourrez, et outre cela de
« demander à sa divine bonté qu'elle donne à la compagnie l'es-
« prit d'union et l'esprit unissant qui n'est autre que le St.-Esprit
« même, afin qu'étant toujours bien unie en elle-même, elle
« puisse unir ceux du dehors ; car nous sommes établis pour ré-
« concilier les âmes avec Dieu, elles hommes avec les hommes. »

Voici le résultat d'une autre petite mission faite en la paroisse de N.,
proche de Paris, qui n'est que de trois cents communians, où il s'est fait
neuf choses différentes, qui sont dignes de remarque, et qui serviront pour
faire voir l'utilité des missions, lesquelles ordinairement sont les mêmes
choses dans tous les lieux où les mêmes besoins se rencontrent.

« 1° Les marguilliers qui s'élisent deux par an, et qui depuis dix
« ou douze ans n'avaient rendu aucuns comptes, et retenaient
« entre leurs mains plusieurs sommes appartenant à l'église et à
« la fabrique, ayant été avertis de l'injustice qu'ils commettaient,

« ont rendu leurs susdits comptes et entièrement payé tout ce
« dont ils étaient redevables.

« 2° Divers particuliers qui retenaient depuis long-temps plu-
« sieurs titres et papiers de l'Eglise, les ont rapportés et rendus,
« et on les a mis dans un coffre fermant à trois clefs.

« 3° Divers concubinages ont cessé, et les concubinaires se
« sont séparés ou bien sont sortis hors de la paroisse.

« 4° Tous les habitans, hommes, femmes et enfans, ont si bien
« reçu la semence de la parole de Dieu et se sont rendus avec
« une telle assiduité aux exercices de la mission, qu'ils n'ont perdu
« aucune prédication du soir, ni du matin, non pas même le ca-
« téchisme qui se fait après midi, où ils assistaient avec une at-
« tention merveilleuse.

« 5° Quoiqu'ils fussent pauvres, ils ont fait faire un tabernacle
« et donné un ciboire et un calice d'argent, celui duquel on se
« servait auparavant n'étant que d'étain,

« 6° Ils ont en partie rétabli leur église qui était menacée d'une
« ruine totale et prochaine, et même ont pris résolution de la
« réédifier tout-à-fait, quoique tout cela leur dût coûter du moins
« douze mille livres.

« 7° Tous les procès et différends ont été accordés, en sorte
« qu'il n'en est pas resté un seul dont on ait eu connaissance, et
« ces accords se sont faits si chrétiennement, que les personnes
« s'allaient demander pardon à genoux les uns chez les autres.

« 8° Tous les pauvres malades ont été visités, secourus et as-
« sistés corporellement et spirituellement.

« 9° Enfin chaque habitant ayant fait bonnement et louablement
« sa confession générale et s'étant acquitté de ses autres devoirs
« pendant le temps de la mission, est demeuré non seulement bien
« instruit et bien consolé en son intérieur, mais aussi dans une
« vraie disposition et résolution de vivre chrétiennement à l'a-
« venir. »

Nous ne rapporterons pas ci-après ainsi en détail les succès des autres missions, car cela serait trop long et sujet à beaucoup de redites. Nous nous contenterons seulement de remarquer quelques circonstances principales, dont on a eu connaissance par le témoignage des missionnaires et autres personnes dignes de foi.

§ II.

Au diocèse de Saintes.

M. Vincent ayant envoyé des prêtres de sa Congrégation pour travailler aux missions dans le diocèse de Saintes, environ l'année 1634, voici ce qu'une personne de grande piété en écrivit :

« Notre-Seigneur bénit plus qu'il n'est croyable la mission de
« Saintonge ; il s'y fait quantité de conversions de mœurs et de
« religion ; mais ce qui fait admirer le travail des missionnaires,
« c'est qu'ils font voir au peuple la beauté de la religion catho-
« lique selon leur méthode ordinaire, sans disputer ; ce qui fait
« que plusieurs hérétiques se convertissent. Madame de N. m'a dit
« qu'elle ne pense point à ces bons missionnaires que comme aux
« ouvriers de la primitive Eglise, sur la relation que lui en font
« ceux qui viennent de ces côtés-là, tant catholiques qu'héré-
« tiques, »

Il y eut encore d'autres prêtres missionnaires envoyés dans le même diocèse de Saintes par M. Vincent, en l'année 1640, à l'instance de feu M. de Raoul, alors évêque, et qui avec son clergé les a établis dans ladite ville, et il plut à Dieu donner bénédiction aux missions qu'ils firent en ce diocèse, dont il réussit beaucoup de biens selon le témoignage des ouvriers confirmés par plusieurs lettres de ce bon prélat.

« Nous sommes, dit un missionnaire dans une de ses lettres, à
« la fin de notre mission de N., qui a duré sept semaines. Je n'o-
« serais vous mander les bénédictions que nous y avons reçues,
« de peur de me trop satisfaire. C'est tout dire, que cette paroisse
« qui était réputée la plus perdue de toute la Saintonge pour les
« inimitiés, les discordes, les meurtres et les autres abominations
« qui s'y commettaient, est maintenant, par la miséricorde de
« Dieu, toute changée et fait une publique réparation de tous les
« scandales qu'elle a donnés. Il se trouve un grand concours de
« personnes à toutes les actions de la mission, même au petit ca-
« téchisme ; les querelles s'apaisent, les rancunes se dissipent, et
« les réconciliations se font même sans que nous nous en mêlions.
« Nous attribuons toutes ces grandes grâces à la seule bonté de
« Dieu et aux mérites de la très sainte famille de Notre-Seigneur,

« à laquelle nous avons dédié cette mission. Les habitants d'une
« paroisse éloignée d'une lieue s'étant assemblés, se sont adressés
« à leur curé, et lui ont dit que puisqu'ils ne pouvaient avoir la
« mission chez eux, qu'ils désiraient et lui demandaient que tous
« les matins il leur apprît à prier Dieu et à le bien servir : ce que
« ce bon curé a commencé de faire avec beaucoup de fruit.

Un autre, écrivant d'une mission faite en quelque autre paroisse du même diocèse : « Cette mission, dit-il, il reçu beaucoup
« de bénédictions, et par la grâce de Dieu fort extraordinaires ;
« il s'est fait des accords fort importants et très difficiles, desquels
« plusieurs personnes de grande considération, et même mon-
« seigneur l'évêque, n'avaient pu venir à bout par le passé, les
« cœurs se trouvant fort aigris depuis long-temps et ayant des
« prétentions de grands intérêts et de grands dommages, qui
« avaient produit de très fâcheux procès ; mais par la miséricorde
« de Dieu ils sont enfin terminés, et les personnes parfaitement
« réconciliées ; de sorte qu'ayant trouvé à notre abord cette pa-
« roisse toute divisée, nous l'avons laissée bien unie et en grande
« paix par la miséricorde de Dieu, qui lui a fait encore d'autres
« grâces singulières pour des grands pécheurs et pécheresses
« publiques qui se sont convertis, pour de grandes et notables
« restitutions qui s'y sont faites secrètement et publiquement, et
« aussi pour quelques hérétiques auxquels Dieu a touché le cœur,
« et qui se sont convertis. »

Un autre missionnaire ; rendant compte à M. Vincent de ce qui s'était fait à la mission de Gémousat, du même diocèse, en l'année 1647, lui manda qu'outre les fruits ordinaires et communs à toutes les missions, il y avait sept ou huit hérétiques qui avaient abjuré leurs erreurs, et ajouta que plusieurs autres avaient grandes dispositions à se convertir, mais qu'ils en étaient empêchés par l'appréhension d'être surchargés de tailles, à cause que les principaux qui les imposent sont hérétiques ; et même que la plupart seraient très aises que le roi les obligeât d'aller à la messe, pour lever le respect humain qui les retient. « L'un de ces convertis est
« un vieillard, lequel nous avons exhorté plusieurs fois, mais
« inutilement ; et après avoir fait notre dernier effort, un peu
« avant notre départ, voyant que nous ne pouvions rien gagner
« sur lui, nous eûmes la pensée de recourir à la sainte Vierge et la

« supplier d'employer ses intercessions pour obtenir la conversion de
« ce pauvre dévoyé. Nous allâmes à cette intention nous prosterner
« à genoux et réciter les litanies, et voilà que les ayant achevées,
« nous voyons notre vieillard revenir à nous et nous avouer qu'il
« reconnaissait la vérité et qu'il était en volonté d'abjurer son hé-
« résie ; ce que nous lui fîmes faire, et ensuite sa confession géné-
« rale, et puis nous le reçûmes à la sainte communion. Et en nous
« disant adieu, il nous pria instamment de le recommander aux
« prières de tous les catholiques. »

Le supérieur de la maison de la mission de Saintes manda dans l'une de ses lettres, qu'ayant demeuré un mois entier à travailler dans le bourg de Dénia, il se trouva tellement accablé, aussi bien que les autres missionnaires qui étaient avec lui, de la grande foule du peuple qui venait de tous les lieux circonvoisins, qu'ils furent contraints, se voyant tout-à-fait épuisés jusqu'à tomber de faiblesse dans le confessionnal, de cesser les exercices de la mission, et de laisser avec beaucoup de regret un très grand nombre de personnes qui accouraient de toutes parts, sans leur pouvoir rendre le service qu'ils désiraient. Il ajoute que pendant cette mission il y avait eu plus de quatre cents réconciliations faites et plus de cent procès terminés ; « et ces bonnes gens, dit-il, avaient

« un tel désir de faire leurs confessions, que sachant que nous
« ne recevions personne au bénéfice de l'absolution qui ne se fût
« auparavant réconcilié et qui n'eût fait raisonnablement ce qui
« était en lui pour terminer ses procès, ils allaient de maison en
« maison se chercher les uns les autres à cet effet. La veille de
« notre départ, un grand nombre de peuple se trouvant en l'église
« aux prières du soir, comme M. le curé eut dit tout haut que les
« missionnaires lui demandaient sa bénédiction pour se retirer le
« lendemain, et voulant de là prendre occasion de les exhorter de
« faire un bon usage des instructions qui leur avaient été faites
« pendant la mission, toutes ces bonnes gens en furent extrême-
« ment touchés, et se mirent à crier et pleurer en telle sorte,
« qu'il ne put jamais leur dire un seul mot qu'ils voulussent en-
« tendre, et les missionnaires eurent bien de la peine de se séparer
« d'eux, ne les voulant pas laisser partir. »

Il arriva presque le même dans un autre bourg appelé Usseau, proche de la ville de Niort, où après avoir travaillé un mois entier, les missionnaires

étant tombés dans un semblable épuisement, et ne pouvant plus se soutenir de faiblesse, furent contraints à leur grand regret de finir leur mission, laissant un nombre presque innombrable de personnes à confesser ; ce qu'ils demandaient avec tant d'instance, fondant en larmes et jetant de hauts cris, qu'il n'y avait point de cœur qui n'en fût touché. Il s'y fit un grand nombre de réconciliations ; mais les missionnaires trouvèrent au commencement beaucoup de résistance, ayant voulu abolir des danses publiques qui se faisaient en ce lieu-là aux fêtes de la Pentecôte, où il se commettait beaucoup de désordres, et même des enlèvements de filles et des assassinats. Et comme on eut prêché contre cet abus le jour de la Pentecôte, il y en eut quelques uns, lesquels en dépit du prédicateur allèrent faire leurs danses le soir de ce même jour : de quoi le directeur de la mission ayant été averti, et s'étant transporté sur le lieu avec d'autres ecclésiastiques, tous les danseurs s'enfuirent ; et le lendemain ayant fortement parlé en chaire sur ce sujet, et rompu en présence de tout le peuple, qui était en très grand nombre, le violon dont on s'était servi, cela fit un tel effet par la grâce de Dieu sur les esprits, qu'après le sermon tous ceux et celles qui avaient dansé, vinrent d'eux-mêmes se jeter à ses pieds, et demander pardon de leur faute ; et tous les habitants de ce lieu conçurent une telle horreur des danses et des maux qui en arrivaient, qu'ils les ont entièrement bannies de leur paroisse.

Il se fit encore un autre bien en cette mission, qui fut une assemblée de plusieurs ecclésiastiques des environs, où il se trouva jusqu'à dix-sept curés, auxquels on fit quelques conférences, dont ils furent grandement touchés, et prirent tous une résolution de mener une vie vraiment ecclésiastique, et d'en porter les marques extérieures avec l'esprit intérieur.

Enfin, les missions qui ont été faites dans ce diocèse ont été accompagnées d'une telle bénédiction, et ont produit de si bons effets, que feu M. l'évêque de Saintes par une lettre qu'il écrivit à M. Vincent en l'année 1642, lui mande que les peuples étaient allés pour l'en remercier. Et dans une autre lettre de la même année : « J'ai fait venir, lui dit-il, vos missionnaires en cette ville

« pour s'y reposer quelques jours ; car certes il y a six mois qu'ils tra-
« vaillent avec une telle assiduité, que je m'étonne qu'ils y aient
« pu fournir, et j'ai été moi-même sur les lieux pour les quêrir. » Et en une
autre lettre de 1643 : « J'ai passé, dit-il, la fête de la
« Pentecôte avec messieurs vos missionnaires, qui travaillent avec
« un merveilleux zèle, mais avec une grande consolation, vu la

« bénédiction que Dieu donne à leurs travaux ; je ne puis vous en
« rendre grâces proportionnées à l'obligation, etc. »

§ III.

Dans les diocèses de Mende et de Saint-Flour.

Le diocèse de Mende dans les Cévennes se trouvant fort rempli d'hérétiques, M, Vincent y a envoyé en diverses occasions plusieurs de ses missionnaires, soit pour tâcher de les ramener à la vérité, ou bien pour fortifier les catholiques et les empêcher de tomber dans l'erreur. Et ce digne supérieur des missionnaires prit résolution d'y aller lui-même en l'année 1635. Il y avait pour lors un de ses prêtres à Rome, fort versé en la connaissance de la langue hébraïque et syriaque, auquel on voulait persuader de travailler à la version de la bible syriaque en latin ; mais M. Vincent jugea qu'il ferait beaucoup mieux de le venir aider à la mission qu'il voulait faire dans les Cévennes. Voici en quels termes il lui écrivit :

« Je vous prie, lui dit-il, de ne vous pas arrêter à
« la proposition qu'on vous a faite, de travailler à cette version.
« Je sais bien qu'elle servirait pour satisfaire à la curiosité de quel-
« ques uns, mais non pas certes, comme je crois, au salut des âmes
« du pauvre peuple, auquel la providence de Dieu a eu dessein de
« toute éternité de vous employer. Il vous doit suffire, Monsieur,
« que par la grâce de Dieu vous avez employé trois ou quatre ans
« pour apprendre l'hébreu, et que vous en savez assez pour sou-
« tenir la cause du Fils de Dieu en sa langue originale, et pour
« confondre ses ennemis en ce royaume. Représentez-vous qu'il y
« a des milliers d'âmes qui vous tendent les mains et qui vous disent :
« Hélas ! Monsieur, vous avez été choisi de Dieu pour contribuer
« à nous sauver ; ayez donc pitié de nous, et nous venez donner la
« main pour nous tirer du mauvais état où nous sommes : voyez
« que nous croupons dans l'ignorance des choses nécessaires à
« notre salut, et dans les péchés que nous n'avons jamais confessés
« par honte, et que faute de votre secours nous sommes en grand
« danger d'être damnés.

« Mais outre les cris de ces pauvres âmes, que la charité vous
« fait entendre intérieurement, écoutez encore s'il vous plaît,

« Monsieur, ce que mon cœur dit au vôtre, qu'il se sent extrême-
« ment pressé du désir d'aller travailler et de mourir dans les Cé-
« vennes, et qu'il s'en ira, si vous ne venez bientôt, dans ces
« montagnes, d'où monseigneur l'évêque crie au secours, et dit
« que ce pays, qui a été autrefois des plus fleurissais en piété de
« tout le royaume, est maintenant tout en péché, et que le peu-
« ple y périt de faim de la parole de Dieu. »

M. Vincent envoya quelques années après d'autres missionnaires pour travailler en ce même diocèse, au sujet de quoi feu M. de Marillac, qui en était évêque, lui écrivit en ces termes :

« Je vous assure, lui dit-il, que j'estime plus le travail que les
« vôtres font à présent dans mon diocèse, que si on me donnait
« cent royaumes ; je suis dans une satisfaction parfaite de voir que
« tous mes diocésains se portent au bien, et que mes curés font
« de grands profits des conférences que vos prêtres établissent avec
« succès et bénédiction. »

Et par un autre lettre écrite l'année suivante, qui était en 1643, le même prélat lui parle en ces termes. « Voilà, lui dit-il, mes-
« sieurs vos missionnaires qui s'en vont vous rendre compte de ce
« que nous avons fait dans les Cévennes de mon diocèse, où j'ai
« fait ma visite générale, et reçu trente ou quarante huguenots à
« l'abjuration de leurs erreurs, et laissé autant d'autres en l'état de
« faire le même dans peu de jours. Nous y avons fait solennelle-
« ment la mission avec un profit incroyable. Et comme ces biens
« viennent de Dieu, et de vos bonnes assistances, je ne puis em-
« ployer personne pour vous en faire un plus fidèle rapport ni qui
« s'en acquitte mieux que ces bons prêtres. »

En l'année 1636, feu M. l'abbé Olier, qui depuis a été fondateur et premier supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, grand serviteur de Dieu, de très haute vertu, et dont la mémoire est en bénédiction, ayant demandé à M. Vincent quelques prêtres de sa Congrégation, pour aller faire des missions dans les terres de son abbaye de Peybrac au diocèse de Saint-Flour, il s'y achemina avec eux, et quelques autres vertueux et zélés ecclésiastiques ; ils firent leur première mission à Saint-Ilpise, laquelle étant achevée, cet abbé admirant les effets de la grâce qui avaient paru en cet emploi, écrivit la lettre suivante au mois de juin de la même année à M.

Vincent et à messieurs les ecclésiastiques de la conférence de Saint-Lazare, de laquelle il était :

« Je ne puis, leur dit-il, être plus long-temps absent de votre
« compagnie, sans vous rendre compte de ce qui s'est passé
« en ces lieux. On commença la mission le dimanche d'après
« l'Ascension, laquelle dura jusqu'au quinzième de ce mois. Le
« peuple venait au commencement selon que nous le pouvions
« justement souhaiter, c'est à savoir autant que nous en pouvions
« confesser ; et cela se faisait avec de tels mouvemens de la grâce
« qu'il était aisé de savoir en quels lieux les prêtres confessaient,
« les pénitens se faisant entendre de toutes parts par leurs soupirs
« et par leurs sanglots. Mais sur la fin le peuple y venait en si
« grande foule, et nous pressait avec tant d'ardeur, qu'il nous
« était presque impossible d'y satisfaire. On les voyait depuis la
« pointe du jour jusqu'au soir demeurer dans l'église, sans boire
« ni manger, attendant la commodité de se confesser. Et quelque-
« fois en faveur des étrangers, nous étions obligés de continuer
« les catéchismes plus de deux heures, d'où néanmoins ils sor-
« taient aussi affamés de la parole de Dieu qu'en y entrant ; et il
« fallait nous servir de la chaire du prédicateur pour faire ce caté-
« chisme, n'y ayant point de place dans l'église à cause de la
« grande foule du peuple qui la remplissait toute jusqu'aux portes
« et aux fenêtres, qui étaient toutes remplies et chargées d'audi-
« teurs. Le même se voyait au sermon du matin et à l'instruction
« du soir. Sur quoi je n'ai rien à dire, sinon que Dieu soit béni,
« lequel se communique avec tant de miséricorde et de libéralité
« à ses créatures, et surtout à ses pauvres. Car nous avons remar-
« qué que c'est particulièrement en eux qu'il réside, et pour l'as-
« sistance desquels il demande la coopération de ses serviteurs.
« Ne refusez pas, Messieurs, ce secours à Jésus-Christ, l'honneur
« est trop grand de travailler sous lui, et de contribuer au salut
« de ces âmes, et à la gloire qu'il en doit tirer pendant toute
« l'éternité. Vous avez heureusement commencé, et vos premiers
« exemples m'ont fait quitter Paris, pour venir travailler en ces
« lieux. Continuez donc en ces divins emplois, étant vrai que sur
« la terre il n'y a rien de semblable. O Paris ! tu amuses des
« hommes, lesquels avec la grâce de Dieu pourraient convertir

« un nombre innombrable d'âmes. Hélas ! combien dans cette
« grande ville se fait-il de bonnes œuvres sans fruit ! combien de
« conversions en apparence ! combien de saints discours perdus,
« faute de dispositions en ceux qui les écoutent ! Ici un mot est
« une prédication, et tous les pauvres, avec fort peu d'instruction,
« se trouvent remplis de bénédictions et de grâces, etc. »

Et par une autre lettre du 10 février de l'année suivante, il parle en ces termes :

« La quatrième de nos missions se fit il y a quinze jours, dans
« laquelle il s'est fait plus de deux mille confessions générales,
« quoique nous ne fussions que six ouvriers, et sur la fin huit ; nous
« étions accablés du peuple, qui y abordait de sept ou huit lieues
« du pays, nonobstant la rigueur du froid et l'incommodité du
« lieu, qui est un vrai désert. Ces bonnes gens apportaient leurs
« provisions pour trois ou quatre jours, et se retiraient dans les
« granges ; et là on les entendait conférer ensemble de ce qu'ils
« avaient ouï à la prédication et au catéchisme. Et à présent l'on
« voit ici les paysans et leurs femmes faire la mission eux-mêmes
« dans leurs familles ; les bergers et les laboureurs chanter les
« commandemens de Dieu dans les champs, et s'interroger les uns
« les autres de ce qu'ils ont appris pendant la mission. Enfin, la
« noblesse pour laquelle il semblait que nous ne parlions pas, nous
« servant d'un langage si grossier comme nous faisons, après
« s'être acquittée chrétiennement et exemplairement de son devoir,
« ne nous a pu laisser partir qu'en fondant tout en larmes. Cinq
« huguenots ont abjuré leur hérésie en cette dernière mission,
« quatre desquels qui nous fuyaient auparavant, sont venus eux-
« mêmes nous y chercher ; et cela, Messieurs, pour nous appren-
« dre, comme vous me l'avez souvent enseigné, que la conversion
« des âmes est l'ouvrage de la grâce, auquel nous mettons sou-
« vent empêchement par notre propre esprit ; et que Dieu veut
« toujours opérer, ou dans le néant, ou par le néant ; c'est-à-dire
« en ceux et par ceux qui reconnaissent et confessent leur impuis-
« sance et leur inutilité. »

§ IV.

Dans les diocèses de Genève et de Marseille.

Nous ne pouvons apprendre les fruits que les missionnaires établis à Annecy ont produits avec la grâce de Dieu, par un témoignage plus authentique et plus assuré que celui de M. Juste Guérin, évêque de Genève, qui en écrivit à M. Vincent au mois de juin 1640 en ces termes :

« Plût au bon Dieu, lui dit-il, que vous pussiez voir le centre
« de mon cœur ; car véritablement je vous aime et honore de
« toute l'étendue de mon affection, et je me confesse le plus obligé
« de tous les hommes du monde à votre charité, par les grands
« bienfaits et par les fruits que messieurs les missionnaires vos
« chers enfans en Dieu font en notre diocèse, qui sont tels que je
« ne puis les exprimer, et ils ne sont pas croyables sinon à celui
« qui les voit. J'en ai été témoin oculaire, à l'occasion de la visite
« que j'ai commencée après Pâques. Tout le peuple les aime, les
« chérit, et les loue unanimement. Certes, Monsieur, leur doc-
« trine est sainte, et leur conversation aussi ; ils donnent à tous
« une très grande édification par leur vie irréprochable. Quand
« ils ont achevé leur mission en un village, ils en partent pour
« aller en un autre, et le peuple les accompagne avec larmes et
« pleurs, en disant : O bon Dieu, que ferons-nous, nos bons
« pères s'en vont ; et par plusieurs jours les vont encore trouver
« aux autres, villages. L'on voit des personnes des autres diocèses
« venir pour se confesser à eux, et des conversions admirables
« qui se font par leur moyen. Leur supérieur a de grands dons de
« Dieu, et un merveilleux zèle pour sa gloire et pour le salut des
« âmes. Il prêche avec grande ferveur et avec grand fruit. Certes,
« nous sommes extrêmement obligés à M. le commandeur de Sil-
« lery d'avoir pourvu à leur entretien. Oh ! combien admirable
« est la divine Providence, d'avoir inspiré suavement dans le cœur
« de ce bon seigneur, de nous procurer ces ouvriers évangéliques !
« C'est le bon Dieu qui a fait tout cela, sans qu'il y soit intervenu
« aucune persuasion humaine, ayant égard à notre besoin, et au
« mauvais voisinage où nous sommes de la misérable ville de Ge-
« nève. »

Et dans une autre lettre du mois d'octobre 1641 : « Je me con-
« fesse, lui dit-il, à jamais votre obligé, et à vos très chers en-

« fans nos bons messieurs de la Mission, lesquels vont toujours
« faisant de mieux en mieux, et gagnant de plus en plus des âmes
« pour le ciel. Certes, Monsieur, je ne cesserai d'admirer la con-
« duite de la divine Providence sur ce pauvre diocèse, nous ayant
« envoyé ces bons ouvriers par votre entremise. Aussi ne cesse-
« rai-je de l'en remercier, et vous semblablement ; car je serais
« trop ingrat si je ne le faisais. Hélas ! nous avons perdu à notre
« grand regret M. le commandeur de Sillery, notre grand bienfai-
« teur, etc. »

Le mérite prélat écrivit encore une autre lettre à M. Vincent au mois d'août 1644, en ces termes :

« Vos missionnaires, lui dit-il, continuent de plus en plus d'en-
« richir le paradis des âmes qu'ils mettent en état de salut ; leur
« en enseignant le chemin, et leur fournissant les moyens d'y ar-
« river par leurs instructions, catéchismes, exhortations, prédi-
« cations, et administrations des sacremens ; avec la bonne vie
« qu'ils mènent, et les bons exemples qu'ils donnent en tous les
« lieux où ils font leurs missions. Il n'y a qu'une seule chose que
« je regrette, c'est qu'ils se trouvent en si petit nombre, eu égard
« à la grande étendue de notre diocèse, qui contient cinq cents et
« quatre-vingt-cinq paroisses. Hélas ! si Notre-Seigneur me fai-
« sait la. grâce devant que de mourir, de voir qu'ils eussent par-
« couru tous les lieux de ce diocèse, je dirais véritablement de
« tout mon cœur, et avec une consolation toute particulière de
« mon âme. Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum
« verbum tuum, in pace, etc. »

Pour ce qui est des missions faites à Marseille, et dans la Provence, il y en a eu de deux sortes, les unes sur mer et les autres sur terre ; les premières aux forçats des galères, et les secondes aux paysans de la campagne, et toutes ont reçu de grandes bénédictions de Dieu.

Les missions des galères commencèrent en l'an 1643, au grand contentement de M. Jean-Baptiste Gaud, très digne évêque de Marseille, qui mourut bientôt après en odeur de sainteté. Voici ce qu'il en écrivit le sixième de mars à madame la duchesse d'Aiguillon qui s'y était intéressée, à cause que M. le duc de Richelieu, son neveu, était pour lors général des galères ; et pour ce sujet elle avait prié M. Vincent d'y envoyer de ses prêtres.

« Encore qu'il n'y ait pas long-temps, lui dit ce bon prélat, que
« je vous aie écrit à l'arrivée de messieurs de la Mission, qu'il
« vous a plu nous faire envoyer ici, pour travailler dans les ga-
« lères, je ne puis néanmoins tarder davantage à vous rendre
« compte de ce qui s'y passe, de la consolation que reçoivent tous
« ceux qui sont employés en ce pénible travail, et moi avec eux ;
« je ne doute point qu'il n'en soit ainsi de votre part. Nous avons
« commencé en même temps à faire la mission dans sept galères,
« ayant fait venir huit missionnaires de ceux qui sont en Provence,
« pour travailler dans quatre, et nous avons distribué dans les
« trois autres ceux qui nous ont été envoyés de Paris ; et je donne
« des aides aux uns et aux autres quand ils en ont besoin, notam-
« ment pour les Italiens qui sont en grand nombre dans les ga-
« lères. Le fruit a surpassé absolument l'attente que l'on avait con-
« çue. Il est vrai qu'on a trouvé d'abord des esprits non seulement
« ignorans, mais aussi endurcis dans leurs péchés, et qui ne vou-
« laient point ouïr parler des choses de Dieu, étant aigris au der-
« nier point contre leur misérable condition. Mais peu à peu la
« grâce de Dieu, par l'entremise de ces ecclésiastiques, a telle-
« ment amolli leurs cœurs, qu'ils témoignent à présent autant de
« contrition, qu'ils avaient auparavant fait paraître d'opiniâtreté.
« Vous seriez étonnée, Madame, si vous saviez le nombre de ceux
« qui ont passé des trois, quatre, cinq et dix années sans se con-
« fesser ; et il s'en est trouvé qui étaient demeurés en cet état,
« l'espace de vingt-cinq années, et qui protestaient de n'en vou-
« loir rien faire, tandis qu'ils demeureraient dans leur captivité. Mais
« enfin Notre-Seigneur s'est rendu le maître, et a chassé Satan de
« ces âmes, sur lesquelles il avait usurpé un si puissant empire.
« Je loue Dieu de ce qu'il vous a donné cette volonté : la venue
« de ces missionnaires m'a fait entièrement résoudre à cette mis-
« sion, laquelle peut-être j'eusse différée en un autre temps ; et il
« est à craindre que cependant plusieurs d'entre eux ne fussent
« morts dans le mauvais état dans lequel ils étaient. J'espère que
« l'on recueillera les mêmes fruits dans les autres galères. Je ne
« vous puis dire, Madame, combien de bénédictions ces pauvres
« forçats donnent à ceux qui ont procuré un secours si salutaire
« pour leurs âmes. Je cherche les moyens pour faire en sorte que

« les bonnes dispositions où ils sont entrés, puissent continuer. Je
« m'en vais de ce pas donner l'absolution à quatre hérétiques qui
« sont convertis dans les galères ; il y en a encore d'autres qui ont
« le même dessein, car ces choses extraordinaires les touchent
« grandement. »

Deux ou trois mois après M. Vincent reçut une lettre du supérieur de ses missionnaires de Marseille, par laquelle après lui avoir mandé la triste nouvelle de la mort de ce saint évêque, il lui parle de la continuation de cette mission en ces termes :

« Il nous reste encore une mission à faire sur une galère, et
« non plus pour cette année. Ce travail est grand ; mais ce qui nous
« aide beaucoup à le supporter, est le changement notable qu'on
« remarque en ces pauvres forçats, qui nous donne toute la satis-
« faction possible. Hier je catéchisai sept turcs de diverses ga-
« lères que j'avais fait venir céans ; Dieu par sa miséricorde veuille
« bénir cette entreprise, laquelle je recommande à vos saints sa-
« crifices. Un autre turc a été baptisé sur la galère, étant malade.
« Et outre ces turcs, il s'y est converti environ trente hérétiques,
« qui ont tous fait abjuration. »

Et par une autre lettre du premier juin de la même année 1645, écrite par le même à M. Vincent :

« Hier, lui dit-il, qui était le jour de la Très-Sainte-Trinité, on
« baptisa dans l'église cathédrale, neuf turcs, à la vue de toute
« la ville de Marseille, les rues se trouvant toutes couvertes de
« monde qui en bénissait Dieu ; aussi n'avions-nous pas intention
« de cacher cette action, afin d'émouvoir quelques autres turcs
« qui semblent hésiter. Aujourd'hui deux nouveaux sont venus me
« trouver pour me dire qu'ils veulent être chrétiens ; ils étaient
« accompagnés d'un autre qui fut baptisé il y a environ dix jours.
« Nous continuons à leur faire le catéchisme en italien, deux
« fois le jour, pour les consolider et affermir tant que faire se
« pourra ; autrement ils seraient au hasard de retourner au ma-
« hométisme. »

Depuis ce temps-là, M. Vincent a toujours entretenu des missionnaires à Marseille, qui ont continué et continuent encore à faire des missions de temps en temps dans les galères, même depuis qu'elles ont été transférées à

Toulon ; et elles produisent toujours de très grands biens pour le salut des âmes de ces pauvres forçats.

Outre les missions des galères, les mêmes prêtres en font aussi en divers lieux de la campagne avec non moins de fruit. Voici ce qu'un d'entre eux a mandé de ce qui s'est fait en une de ces missions en l'année 1647 :

« Nous sortons, dit-il, d'une mission qui nous a tenus l'espace
« de cinq semaines attachés aux confessionnaux, à la chaire, et
« aux accommodemens des procès, avec tant de succès et de fruit
« que je puis dire sans exagération qu'on n'en peut pas souhaiter
« davantage. On y a réhabilité neuf ou dix mariages clandestins ;
« fait environ vingt-cinq ou trente accommodemens de procès, où
« il y allait en quelques uns de sommes fort notables, en d'au-
« tres de l'honneur, et en d'autres de la vie : ils se sont quasi tous
« faits de gré à gré, sans l'entremise de personne ; quelques uns
« même dans l'église, publiquement, et pendant la prédication,
« avec tant de sentimens et de larmes, que celui qui prêchait en
« était interrompu. Il arriva aussi qu'un homme de condition mé-
« diocre ayant par une émotion de colère répondu à quelqu'un des
« nôtres avec moins de discrétion, et ajouté à sa réponse un blas-
« phème publiquement devant la porte de l'église, il en conçut
« un tel regret, quinze jours après, que de son propre mouvement,
« pour satisfaction de ce péché, il s'imposa lui-même de payer
« cent écus pour la réparation de l'église devant laquelle il avait
« proféré ce blasphème. »

§ V.

Dans les diocèses de Reims, de Toul et de Rouen.

Entre les missions du diocèse de Reims une des plus importantes est celle qui fut faite par l'ordre du roi en la ville de Sedan en l'année 1643. Voici ce que le supérieur de la mission en écrivit à M. Vincent :

« Je vous dirai, Monsieur, que depuis qu'il a plu à Dieu de for-
« mer la petite compagnie de la Mission, elle n'a point travaillé ni
« si utilement ni si nécessairement qu'elle fait ici. Les hérétiques
« continuent de s'édifier et d'assister aux prédications, desquelles
« ils se louent fort. Et pour les catholiques, il faut travailler avec

« eux comme l'on ferait avec des gens tout nouveaux ; car depuis
« quatre ou cinq ans que la prédication est libre en cette ville,
« on n'y a presque parlé que de controverses, et très peu des pra-
« tiques et des exercices de religion et de piété ; il s'en est trouvé
« plusieurs qui avouaient franchement, qu'ils n'avaient pas cru
« qu'il fût nécessaire de confesser tous ses péchés. Les mêmes abus
« se commettaient dans l'usage de la sainte communion, etc. En
« sorte qu'il nous fallut commencer de les instruire des premiers
« principes de la religion : il est vrai que ce n'a pas été sans
« beaucoup de consolation, d'autant qu'ils écoutaient avec plaisir
« ce qu'on leur disait, et le pratiquaient avec fidélité. Ils ne
« sauraient assez admirer la grâce que Dieu leur a faite, ni
« comment faire pour s'en rendre reconnaissans au point qu'ils le
« désirent. »

De ces grands besoins on peut juger quels ont été les fruits de cette mission, qui furent en effet très considérables, de quoi feu M. d'Etampes, pour lors archevêque de Reims, témoigna ses reconnaissances, et rendit des remerciemens fort particuliers par les lettres qu'il écrivit sur ce sujet à M. Vincent.

L'on a fait depuis plusieurs missions en divers lieux du même diocèse, et entre les autres le directeur de la mission qui se fit au bourg de Sillery à l'issue des guerres, manda à M. Vincent qu'il n'y avait trouvé que quatre-vingts habitans, tous les autres étant morts de nécessité et de misère ; mais que ce petit nombre avait fait paraître tant de bonnes dispositions, qu'il ne se pouvait rien désirer davantage ; et en particulier parlant de celles qu'ils avaient apportées en s'approchant de la sainte table : « Ils ont communie,
« dit-il, avec de si grands ressentimens, que leurs larmes témoi-
« gnent, d'une manière qui ne se peut expliquer, la présence très
« adorable de leur divin Sauveur, prenant possession de leurs cœurs
« sensiblement touchés ; mais si bien convertis qu'ils protestent
« hautement qu'ils veulent non seulement renoncer à tout péché,
« mais souffrir avec patience et soumission tout ce qu'il plaira à
« Dieu, et le servir de la bonne sorte pour l'amour de lui seul :
« c'est comme ils parlent eux-mêmes, répétant souvent : Tout
« pour l'amour de Dieu. »

Le même écrivant à M. Vincent du bourg de Ludes où il faisait la mission quelque temps après : « Tout se passe ici, lui dit-il,

« selon votre désir : c'est tout dire. Un de nos fruits est qu'on a
« mis la dernière main pour achever ce qui manquait à l'édifice
« de l'église, ce qu'on n'aurait jamais fait sans la mission. Les ca-
« barets sont interdits aussi bien que les assemblées de nuit ; on ne
« jure plus, et l'on ne profère qu'avec un très grand respect le
« très saint nom de Dieu ; on va se mettre à genoux dans les mai-
« sons pour demander pardon à ceux que l'on a offensés. »

Et d'un autre lieu du même diocèse nommé Fontaine, écrivant à M. Vincent, il lui dit ces paroles :

« Dieu qui a béni les missions précédentes semble augmenter
« ses grâces en celle-ci : car les concubinages qui avaient duré
« des vingt-cinq ans, sont abolis ; tous les procès terminés ; un
« très grand nombre de personnes, tant de ce lieu que des autres
« circonvoisins, qui abusaient des sacrements depuis vingt, trente
« et trente-cinq ans, ont reconnu et détesté leurs crimes ; les ha-
« bitans de ce lieu appellent et convient leurs parens des lieux les
« plus éloignés, pour venir participer aux fruits de la mission ; et
« les gentilshommes y viennent de sept, dix et quatorze lieues du
« côté de Réthel. »

Enfin ce bon missionnaire travaillant dans le bourg d'Aï du même diocèse, dit dans une de ses lettres au même M. Vincent :

« En arrivant ici, quelques uns des principaux nous voulaient
« fermer les portes, ayant indisposé les peuples à l'égard de nos
« fonctions ; mais après quelques jours de patience, Dieu qui nous
« avait envoyés en ce lieu, par l'ordre de nos supérieurs, a telle-
« ment changé les cœurs, que jamais mission n'a mieux com-
« mencé ; ils se confessent très exactement avec toutes les mar-
« ques d'une vraie contrition ; ils restituent actuellement ; ils vont
« se demander pardon à genoux les uns aux autres ; ils prient Dieu
« soir et matin, et témoignent être résolus de changer tout-à-fait
« de vie et d'en mener une vraiment chrétienne : ils ne se peuvent
« rassasier d'entendre la parole de Dieu. Le ministre qui demeu-
« rait ici s'en est fui ; et le peu d'hérétiques de ce lieu, qui sont
« de pauvres vigneron extrêmement ignorans, ne perdent aucune
« de nos prédications. »

Pour ce qui est du diocèse de Rouen, M. Vincent y a envoyé en diverses occasions des prêtres de sa Congrégation, lesquels ont fait dans leurs

missions, par le secours de la grâce de Dieu, les mêmes fruits que dans les autres diocèses. Pour n'user de redites, nous nous contenterons de rapporter ici une lettre de Mgr. l'archevêque de Rouen, écrite à M. Vincent en l'année 1656, qui fait voir la satisfaction qu'il avait des missionnaires et de leurs travaux.

« Je ne me lasse point, lui dit-il, de vous donner de mes lettres,
« parce que vous ne vous ennuyez point de nous faire du bien. Ce-
« lui que mon diocèse a reçu par l'entremise de vos saints ou-
« vriers, en est un témoignage très certain. Et comme je remercie
« Notre-Seigneur, de voir que son esprit est si abondamment ré-
« pandu dans les prêtres que vous formez par sa grâce, je n'au-
« rais aussi à souhaiter pour son Eglise, et pour la gloire de son
« sacré nom, sinon que tous les ecclésiastiques eussent la même
« capacité et la même ferveur. Je vous envoie donc le brave mon-
« sieur N. et sa généreuse troupe ; ils ont combattu vaillamment
« contre le péché ; j'espère qu'en d'autres rencontres ils ne se lasse-
« ront pas de continuer sous l'étendard du primat de Normandie, qui
« estime leurs vertus, qui loue leur zèle, et qui est sans réserve,
« de leur illustre chef, le très humble et très, etc. »

Pour le diocèse de Toul, quoiqu'il eût été grandement désolé par le malheur des guerres, les missionnaires néanmoins établis en la ville de Toul, n'ont pas laissé de ressentir les bénédictions de Dieu sur les missions auxquelles ils ont travaillé. Voici en quels termes le supérieur écrivit à M. Vincent en l'année 1656, d'une mission qu'il venait de faire lui troisième :

« Je ne puis, lui dit-il,
« vous exprimer les bontés de Notre-Seigneur en notre endroit.
« Nous avons entendu environ cinq cents confessions générales,
« sans trouver un seul jour de relâche pendant un mois. Le temps
« fâcheux de l'hiver qui avait couvert les chemins de neiges de
« deux pieds de hauteur, n'a pu empêcher que les pauvres gens,
« riches en foi, et avides de la parole de Dieu, nonobstant les vexa-
« tions extraordinaires qu'il reçoivent des gens de guerre, n'aient
« fait voir que le royaume des cieux est pour eux. Tout ce qui se
« peut désirer de bien, s'y est fait, et nous avons sujet de dire que
« Jésus-Christ a pris plaisir de répandre extraordinairement en ces
« lieux la bonne odeur de son Évangile. »

Et dans une autre lettre écrite quelque temps après par le même :

« Nous venons, dit-il, de faire mission dans une grosse bour-
« gade nommée Charme, où après avoir travaillé pendant cinq
« semaines, nous en sommes revenus un peu fatigués, mais les
« cœurs remplis de joie et de consolation, pour les bénédictions
« que Notre-Seigneur nous y a données, et à toutes les personnes
« de ce lieu-la, comme aussi à plusieurs paroisses circonvoisi-
« nes. M. le curé est fort zélé, et depuis lui jusques au moindre
« de la paroisse, tous ont fait leurs confessions générales, sans
« qu'il en soit resté un seul qui y ait manqué : mais ces confessions
« ont été si bien faites, et dans les sentimens d'une si véritable
« conversion, que je ne me souviens pas si de vingt-cinq missions
« où j'ai assisté, j'en ai vu une où le peuple m'ait paru si fort
« touché, comme en celle-ci ; où après avoir rendu à Dieu et au
« prochain offensé toute la satisfaction que nous avons pu souhai-
« ter, chacun s'efforce maintenant de suivre nos avis, pour se
« maintenir en la grâce de Dieu. Il y a en ce même lieu un cou-
« vent de bons religieux, et ces RR. Pères étaient tout étonnés
« voyant tant de merveilles, et entre les autres leur supérieur,
« qui est un vrai saint.

« Tous ces glorieux trophées que Notre-Seigneur a remportés
« par sa grâce sur les cœurs de ceux qui avaient été rebelles à ses
« lois, et qui lui ont donné gloire par une véritable pénitence,
« nous obligent de lui en rendre de très humbles remerciemens,
« et moi particulièrement de travailler plus que je n'ai fait ; recon-
« naissant par expérience que c'est le grand moyen de profiter
« aux âmes. Je suis retourné de cette mission avec cette pensée
« et ce désir. »

§.VI.

En divers lieux de la Bretagne.

Les missions de la Bretagne n'ont pas eu de moindres succès que celles des autres provinces. Le supérieur des missionnaires établis à St-Méen, au diocèse de St-Malo, écrivit à M. Vincent en l'année 1657, qu'ayant fait une mission à Pleurtuit, on y avait entendu en confession trois mille personnes ; et que si on y retournait, on aurait besoin de plus de vingt confesseurs, pour

pouvoir satisfaire au grand nombre de peuple qui se présente. Il dit entre autres choses, qu'en cette mission une personne de condition, à la sortie de l'église, se mit à genoux dans le cimetière, devant tout le monde, pour demander pardon à ceux qu'il avait offensés, qui furent fort surpris de cette action ; et qu'une autre, avant que de se présenter au tribunal de la confession, alla de son propre mouvement jusqu'à huit lieues loin, pour demander pardon à une personne qu'elle n'avait que très légèrement offensée.

Et par une autre lettre de l'an 1658, il rapporte plusieurs choses fort remarquables qui se firent en la mission de Mauron. « Il

« y avait, dit-il, tous les jours, et même les ouvrables, plus de
« douze cents personnes qui assistaient au catéchisme : les prin-
« cipaux du lieu n'y manquaient non plus qu'à la prédication.
« Il s'est trouvé plusieurs serviteurs et servantes qui ont quitté
« leurs maîtres et leurs maîtresses, parce qu'ils ne leur voulaient
« pas donner le temps d'y venir ; aimant mieux perdre leurs gages,
« qu'une si belle occasion de se faire instruire. On y a vu des
« mères, qui après avoir fait leur devoir en cette mission, se sont
« mises en service à la place de leurs filles, pour leur donner
moyen d'en faire autant ; et d'autres serviteurs et servantes qui
« ont prié leurs maîtres et leurs maîtresses de leur permettre de
« venir aux instructions, et de rabattre sur leurs gages le temps
« qu'ils y emploieraient, et qu'ils ne pourraient travailler.

« Le dimanche de la Quinquagésime, et les deux jours suivans,
« il y eut une si grande et si extraordinaire foule de peuple qui se
« présenta pour recevoir la sainte Eucharistie, que l'on fut obligé
« de continuer à donner la communion jusqu'à sept heures du
« soir. Et depuis que la mission est finie, j'ai appris que d'un
« grand nombre de cabarets qu'il y avait en ce lieu-là, il n'en est
« pas resté un seul, parce qu'ils nous avaient ouï dire en quel-
« ques unes de nos prédications, qu'il était fort difficile que les ta-
« verniers se sauvassent en donnant à boire par excès, comme
« c'est la coutume en ce pays ; et de plus qu'à présent dans les
« marchés qu'ils font les uns avec les autres, au lieu de mettre
« quelque argent pour boire, suivant l'usage du pays, ils le don-
« nent à la Confrérie de la Charité, que nous y avons établie pour
« les pauvres malades du lieu. »

En l'année suivante le même écrivain ce qui s'était passé en une autre mission : « Voilà, dit-il, notre mission de Plaissala

« achevée par la grâce de Dieu, sur laquelle il lui a plu de verser
« si abondamment sa bénédiction, que tous ceux qui y ont tra-
« vaillé tombent d'accord qu'ils n'en ont point encore vue où il
« ait paru tant de bien.

« On a remarqué un abord de peuple de dix-sept paroisses cir-
« convoisines. Plusieurs hommes m'ont dit en se présentant à la
« confession, que c'était le dixième jour qu'ils attendaient dans
« l'église, et je crois que la même chose est arrivée à plus de cinq
« cents. Il s'est fait de très grands biens touchant les accords et
« particulièrement de la noblesse ; en quoi M. le baron du Rechau
« nous a grandement aidés. Il a une maison en cette paroisse, où il
« était venu de Saint-Briant, qui est le lieu ordinaire de sa rési-
« dence ; et ayant entendu notre première prédication, il nous vint
« voir avec madame sa femme au lieu où nous étions logés, et
« nous dit qu'il ne s'en retournerait point que la mission ne fût
« achevée. Je le priai en même temps de nous aider à terminer
« les différends qui sont ici fort fréquents, et à faire les accords prin-
« cipalement entre les gentilshommes ; en quoi il a réussi avec
« une bénédiction tout extraordinaire.

« Les jours du carnaval se passèrent en exercices de piété ; il
« se fit une procession solennelle le lundi, en laquelle M. l'évêque
« de Saint-Brieuc porta le Saint-Sacrement ; et tout le peuple y as-
« sista avec tant de dévotion et de modestie, et avec un si bel ordre,
« marchant quatre à quatre, que, quoique pendant cette proces-
« sion, qui dura près de deux heures, il plût presque toujours, il
« n'y eut pourtant personne qui abandonnât son rang. Le même
« prélat donna la confirmation le mardi suivant dans le cimetière,
« au vent et à la pluie, n'y ayant point de place dans l'église qui
« était toute remplie de communians. »

Mgr. l'évêque de Tréguier fit faire une mission à Guingamp après celle de Morlaix, en l'année 1648, au sujet de laquelle écrivain à M. Vincent :
« Votre lettre, lui dit-il, nous a trouvés tous

« occupés dans notre mission, de laquelle j'espère beaucoup ; l'un
« de vos prêtres y prêche le soir admirablement et dévotement ;
« un autre fait le principal catéchisme à une heure après midi, où

« il se fait admirer et aimer des petits et des grands ; un autre fait
« le petit catéchisme, et mon théologal prêche le matin en bas-
« breton ; enfin tout le monde travaille, et on n'a pas même voulu
« me laisser oisif, car je prêche deux jours la semaine. Nous
« commencerons tous à confesser demain, Dieu aidant ; les gens
« de ce pays sont fort étonnés n'étant pas accoutumés aux mis-
« sions, chacun en dit son avis diversement, mais avec respect.
« J'espère qu'avec la grâce de Dieu tout ira bien. »

Et par une autre lettre de l'année 1650, écrivant à M. Vincent d'une autre mission, il lui parle en ces termes : « Je vous remer-
« cie, lui dit-il, du ministère fidèle de messieurs vos quatre prê-
« tres en ma mission de ce lieu. Leur capacité, leur zèle et leur
« assiduité à prêcher et confesser ont été si grands qu'ils ont été
« suivis d'un fort bon succès ; je puis dire que tous les habitants de
« ce lieu, de tout âge, sexe et condition, se sont convertis, et j'ai
« grand sujet de louer Dieu de m'avoir donné par votre moyen
« de si bons ouvriers. M. N. a une vigueur en chaire à laquelle
« rien ne résiste, je le retiens déjà pour la mission de N. pour
« l'année qui vient, etc. »

§ VII.

En divers lieux de la Bourgogne et de la Champagne.

M. Vincent ayant envoyé quelques prêtres de sa Congrégation en l'année 1642, pour faire la mission en la paroisse de Saint-Cyr au diocèse de Sens, voici ce que le seigneur du lieu lui en écrivit lorsqu'elle fut achevée :

« Les soins, dit-il, de messieurs vos prêtres, joints à l'exemple
« de leur piété, ont fait un tel changement de vie dans mes
« paysans, qu'à peine sont-ils reconnaissables de leurs voisins.
« Pour moi, j'avoue que je ne les connais plus, et je ne puis
« que je ne me persuade que Dieu m'a envoyé une nouvelle
« colonie pour peupler mon village. Ces Messieurs n'ont trouvé
« que des esprits rudes desquels le changement ne se pouvait faire
« que par la grâce qui accompagne vos ouvriers, et particulière-
« ment ceux-ci, à qui vous avez donné la peine de venir pour la
« conversion de ce peuple et la mienne. C'est un effet de la misé-

« ricorde de Dieu, et une conduite de votre prudence de nous
« avoir envoyé des hommes conformes à nos besoins. Et après les
« remerciemens que je vous en fais, il ne nous reste qu'à offrir
« des ardentés prières à Dieu, à ce qu'il comble de ses bénédic-
« lions votre compagnie, que j'estime être une des plus utiles à sa
« gloire, qui soit aujourd'hui dans son Eglise. Je demeure pour-
« tant dans la crainte que ces pauvres gens manquant d'un bon
« pasteur pour les entretenir dans les bonnes résolutions qu'ils
« ont prises en cette mission qui leur a été si utile, ne tombent
« facilement dans le péché d'omission, en oubliant ou négligeant
« de mettre en pratique ce qui leur a été si judicieusement ensei-
« gné ; puisque vous ne leur avez point voulu donner un curé, je
« crois que les ayant de nouveau engendrés à Notre-Seigneur, vous
« êtes du moins obligé de leur en procurer un par vos prières,
« comme je vous en supplie de tout mon cœur. »

Madame de Saint-Cyr ne fut pas moins reconnaissante que monsieur son mari ; voici comme elle parle dans une lettre qu'elle écrivit à M. Vincent sur ce même sujet :

« Bien que je me reconnaisse incapable de vous pouvoir digne-
« ment remercier de tant d'honneur et de biens que nous avons
« reçus par votre moyen en notre paroisse, si est-ce que je ne
« puis retenir cette vérité prisonnière, qu'après Dieu vous êtes en
« quelque façon notre sauveur, par le moyen de ces bons
« Messieurs que vous nous avez envoyés, qui ont fait des
« merveilles en ce lieu. Ils ont tellement gagné les affections de
« M. de Saint-Cyr que je crains qu'il ne soit malade de s'en voir
« éloigné. Pour moi, je ne vous dis pas le ressentiment que
« j'en ai, étant trop triste pour vous pouvoir dire autre chose, etc, »

M. le Boucher, grand-vicaire de l'abbaye de Monstier-Saint-Jean, écrivant à M. Vincent au sujet des missions qui se faisaient en Bourgogne en l'année 1644 : « Vous faites du bien partout, lui « dit-il, et vous rendez de grands services à Dieu, à l'Eglise et à la

« sainte religion. Je viens de Tonnerre où j'ai vu vos chers enfans,
« les prêtres de la Mission, conduits par un homme de Dieu ; il faut
« que j'avoue, Monsieur, que tous ces bons ecclésiastiques font des
« merveilles par leur doctrine et par leurs bons exemples ; ils récon-
« cilient beaucoup d'âmes avec Dieu et avec leur prochain, etc. »

L'un des missionnaires qui travaillaient en ladite province en l'année 1650, écrivant à M. Vincent : « Je dois vous rendre
« compte, lui dit-il, du fruit que vos prières et saints sacrifices
« ont opéré, tant à Joigny qu'à Longron, où nous faisons main.
« tenant la mission. Je n'ai rien à dire de Joigny, si ce n'est que
« j'admire l'assiduité des habitans à entendre les prédications et
« catéchismes, et leur diligence à se lever matin ; car on a coin-
« menée quelquefois à sonner la prédication à deux heures après
« minuit, et néanmoins l'église se trouvait toute pleine, etc.

« Il faut pourtant que j'avoue franchement que je trouve en-
« core plus de bénédiction dans les champs que dans les villes, et
« que j'y reconnais plus de marques d'une véritable et sincère pé-
« nance, et de la première droiture et simplicité du Christia-
« nisme naissant : ces bonnes gens ne se présentent ordinairement
« à la confession que fondant en larmes ; ils s'estiment les plus
« grands pécheurs du monde et demandent de plus grandes péni-
« tences que celles qu'on impose. Hier une personne qui s'était
« confessée à un autre missionnaire, me vint prier de lui imposer
« une plus grande pénitence que celle qui lui avait été donnée et
« de lui ordonner de jeûner trois jours la semaine pendant toute
« cette année ; un autre que je lui donnasse pour pénitence de
« marcher nu-pieds sur la terre pendant le temps de la gelée ; et
« en la même journée d'hier un homme me vint trouver qui me
« dit ces paroles : Monsieur, j'ai entendu à la prédication qu'il n'y
« avait point de meilleur moyen pour ne plus jurer que de se je-
« ter aussitôt à genoux en présence de ceux devant qui on avait
« juré ; c'est ce que je viens de faire, car aussitôt que je me suis
« avisé que j'avais juré ma foi, je me suis mis à genoux et j'ai de-
« mandé miséricorde à Dieu. »

Environ deux mois après, le même prêtre continuant de rendre compte à M. Vincent de ce qui se passait dans les missions de Bourgogne : « S'il est juste, lui dit-il, que celui qui a planté l'ar-
« bre ait le plaisir de lui voir porter le fruit, il est juste aussi que
« vous soyez participant des bénédictions que Dieu a données en
« abondance à nos petits travaux. Je puis vous assurer qu'aux mis-
« sions que nous avons faites depuis celle de Joigny, je ne crois
« pas qu'aucun ait manqué de faire sa confession générale, et

« c'est merveille de voir combien ce peuple est touché ; ce qui va
« jusqu'à un tel point que je me suis vu en disposition de ne les
« entretenir que durant les premiers jours seulement, des sujets
« qui excitent à la pénitence, à cause de la grande tendresse de
« leurs coeurs ; car j'avais peur que cela ne fit tort à leur imagi-
« nation. » Sur quoi il faut remarquer que ce prêtre missionnaire
qui avait cette grâce de porter ainsi le peuple à la pénitence, était
lui-même fort pénitent et faisait ce qu'il prêchait.

Entre plusieurs missions qui se sont faites en Champagne, une des plus
considérables a été celle de Nogent au diocèse de Troyes, qui se fit en
l'année 1657, où monseigneur l'évêque envoya ses deux grands-vicaires, et
lui-même y vint aussi et y travailla pendant quelques jours. Elle dura six
semaines ; et, avec la grâce de Dieu, elle fut accompagnée de grandes
bénédiction, dont le peuple témoigna de grandes reconnaissances à son
prélat ; car toutes les sortes de biens qui se peuvent faire dans les missions
se firent en celle-ci. Et messieurs les grands-vicaires en étant émerveillés,
disaient que c'était un temps perdu aux ecclésiastiques qui ne s'employaient
pas de la bonne sorte à travailler au salut des âmes ; et que le plus assuré
moyen de faire du fruit était de prêcher et catéchiser selon la méthode de la
mission. Le peuple était si assidu aux prédications et aux catéchismes, que
le curé du lieu disait n'avoir jamais tant vu de monde dans son église le jour
de Pâques, comme il en voyait les jours ouvrables, pendant le temps de la
mission.

Monseigneur l'évêque de Châlons-sur-Marne ayant demandé à M.
Vincent quelques uns de ses prêtres en l'année 1658, pour faire la mission
en divers lieux de son diocèse, obligea plusieurs de ses curés d'y assister
pour apprendre la manière de bien instruire leurs paroissiens. Voici ce qu'un
de ces prêtres missionnaires en écrivit à M. Vincent :

« Notre mission de Vassy, lui dit-il, a reçu toutes les bénédic-
« tions que l'on pouvait attendre : nous étions aidés par quatre curés
« et par un autre bon ecclésiastique, tous capables et vertueux :
« deux d'entre eux ont si bien pris la méthode de la compagnie
« dans leurs prédications, que quoiqu'ils eussent peu de disposi-
« tion de parler en public, ils le font à présent aussi utilement et
« avec autant de facilité que je connaisse parmi les personnes de
« leur profession. Les catholiques que l'hérésie avait noircis et
« infectés de plusieurs mauvaises maximes, les ont quittées et ont

« été confirmés dans les bons sentimens et mis dans un train de
« vie vraiment chrétienne ; et non seulement les habitans dudit
« lieu, mais ceux de quatre et cinq lieues à la ronde en ont tiré
« un merveilleux profit, etc.

« Nous sommes maintenant occupés à la mission de Holmoru,
« où il y a encore plus de bien à espérer, attendu le concours du
« peuple et l'affection de messieurs les curés qui est si grande,
« qu'aujourd'hui douze curés sont venus exprès de trois ou qua-
« tre lieues pour assister aux actions et apprendre la méthode
« d'instruire les peuples. »

§ VIII.

En divers autres lieux de la France.

Dès le commencement que M. Vincent envoya de ses prêtres pour travailler hors le diocèse de Paris, et dans les lieux les plus éloignés du royaume, un abbé fort célèbre lui en écrivit une lettre de congratulation au mois de décembre 1627, où lui parlant sur ce sujet : « Je suis de retour, dit-il, d'un grand voyage que j'ai fait

« en quatre provinces ; je vous ai déjà mandé la bonne odeur que
« répand dans les provinces où j'ai été l'institution de votre sainte
« compagnie, qui travaille pour l'instruction et pour l'édification
« des pauvres de la campagne. En vérité, je ne crois pas qu'il y
« ait rien en l'Église de Dieu de plus édifiant, ni de plus digne de
« ceux qui portent le caractère et l'ordre de Jésus-Christ ; il faut
« prier Dieu qu'il donne l'infusion de son esprit de persévérance
« à un dessein. si avantageux pour le bien des âmes, à quoi bien
« peu de ceux qui sont dédiés au service de Dieu s'appliquent comme
« il faut. »

M. Vincent envoya deux de ses prêtres au diocèse de Montauban, environ l'année 1630, pour fortifier les catholiques en la pureté de la foi, à cause que vivant parmi les hérétiques, ils étaient dans un continuel péril de se souiller de leurs erreurs ; et au bout de deux ans d'un travail continuel, il les rappela ; mais quoiqu'ils eussent été principalement envoyés là pour le secours des catholiques, Dieu leur fit néanmoins la grâce, pendant le séjour qu'ils y firent, de convertir vingt-quatre hérétiques.

Et quelques années après feu M. de Murviel, évêque de Montauban, écrivant à M. Vincent sur le sujet de plusieurs sorciers qui se rencontraient dans son diocèse, et de la peine qu'il avait de le purger de cette vermine, il conclut sa lettre par ces paroles :

« Les prêtres de la Mission sont grandement nécessaires dans
« ce diocèse ; car dans les lieux où ils ont ci-devant travaillé, il
« ne s'est trouvé aucun sorcier ni sorcière. Voilà le profit que les
« catéchismes et les confessions générales font partout, qui est
« de mettre les peuples en si bon état, que les diables ne puissent
« les abuser par des sortilèges, comme ils font à l'égard de ceux
« qui croupissent dans l'ignorance et dans le péché. »

En l'année 1634, M. Vincent envoya d'autres missionnaires travailler dans le diocèse de Bordeaux, et ils lui mandèrent que le peuple accourait à leur mission des lieux les plus éloignés, avec tant d'ardeur, qu'il y en avait la plupart qui demeuraient des semaines entières dans le lieu où se faisait la mission, attendant qu'ils pussent trouver place pour faire leurs confessions ; quelques uns se mettaient à genoux et déclaraient tout haut leurs péchés pour en avoir l'absolution ; les autres disaient qu'ils aimeraient mieux mourir que de s'en retourner sans faire leurs confessions générales.

En l'année 1638, quelques prêtres de la Mission ayant été envoyés pour travailler au diocèse de Luçon par M. Vincent, voici ce que l'un deux lui écrivit trois ans après qu'ils s'y furent employés à faire des missions. « Il n'est pas imaginable, lui dit-il,

« combien maintenant nos travaux passés sont détrempés de con-
« solations, que notre bon Dieu nous envoie pour nous donner
« courage. Ces âmes de Poitou qui semblaient dures comme des
« pierres, ont pris le feu sacré de la dévotion si fortement, et avec
« tant d'ardeur, qu'il ne semble pas se pouvoir éteindre de long-
« temps. »

Un autre lui écrivant en l'année 1642 de la mission des Essarts, lui mande qu'on y avait converti sept hérétiques, et qu'il s'y était fait des changemens admirables parmi la noblesse et les officiers de la justice.

Un autre lui écrivant de la mission faite à Saint-Gilles sur le bord de la mer, dit qu'en ce lieu-là les dissensions et querelles avaient été éteintes, les cœurs divisés réunis, les procès les plus difficiles terminés, les biens d'autrui restitués, les pauvres soulagés, et les malades consolés et assistés

par la Confrérie de la Charité ; et enfin les catholiques fortifiés dans la vraie religion.

Feu M. de Nivel, évêque de Luçon, écrivant à M. Vincent en l'année 1642, touchant les missions que les prêtres de sa compagnie faisaient dans son diocèse, lui dit : « S'il plaît à Dieu que
« l'institut de messieurs de votre Congrégation continue long-
« temps en son Eglise, elle en doit espérer de très grands fruits.
« Le diocèse de Luçon, dans l'étendue duquel ils travaillent depuis
« trois ou quatre ans sous vos ordres, en a déjà reçu de si nota-
« blés, et particulièrement le lieu même de Luçon, où leur mis-
« sion a été très fructueuse, que je me sens infiniment obligé à
« M. le cardinal de Richelieu de nous les avoir procurés, et à
« vous, Monsieur, de nous les avoir envoyés. Leur supérieur sur-
« tout y travaille continuellement avec des soins admirables ; il a
« des talens très propres pour l'effet de son emploi, et son zèle le
« fait estimer d'un chacun. Il est en tout louable ; sinon qu'il est
« excessif en ses travaux, si pourtant il peut y avoir de l'excès aux
« travaux qu'on entreprend pour gagner des âmes à Dieu. »

D'autres prêtres missionnaires étant allés du côté d'Angoulême en l'année 1640, et une dame de grande condition ayant désiré qu'ils fissent la mission au bourg de Saint-Amand qui lui appartenait, un de ses principaux officiers lui en écrivit en ces termes :

« Je crois, lui dit il, que je ne puis commencer ma lettre par
« un sujet qui vous soit plus agréable que par l'heureux succès de
« la mission qui a été faite en votre terre de Saint-Amand ; elle a
« réussi avec tant de bénédictions, que non seulement les peuples
« qui en sont dépendans, mais encore les trente et quarante pa-
« roisses voisines y ont paru et éclaté avec des dévotions inimi-
« tables. Les minimes et les capucins n'y étaient pas des moins
« zélés, l'exemple desquels y a attiré une grande partie des prin-
« cipaux de la ville d'Angoulême. Je vous puis assurer, Madame,
« que selon le bruit commun, les missionnaires n'ont jamais tra-
« vaille plus utilement pour la gloire de Dieu ; ils ont converti cinq
« ou six des plus considérables huguenots de Montignac. M. le duc
« de la Rochefoucault en est si satisfait qu'il est résolu de les de-
« mander à M. Vincent pour faire la mission au printemps pro-
« chain à Verteuil, et à Marsillac ; les sieurs N. et N. ayant assisté

« à cette mission ont été si fortement touchés, que l'un d'eux
« s'est séparé et a résolu de ne voir jamais sa concubine, et l'autre
« a épousé légitimement celle qui était avec lui.)

M. Vincent envoya encore d'autres missionnaires dans le même diocèse en l'année 1643 ; on ne sait pas le détail de leurs travaux, mais ils parurent tellement utiles à M. du Perron, évêque d'Angoulême, qu'il en écrivit à M. Vincent au mois de janvier de l'année suivante en ces termes :

« Quoique je vous aie déjà remercié de l'envoi de messieurs
« vos missionnaires en ce diocèse, j'ai cru que je ne devais pas
« laisser aller la lettre de notre petite conférence, sans l'accompa-
« gner de ces marques, quoique très faibles, du vif ressentiment
« que j'ai du grand fruit que reçoit ce diocèse, de la charité que
« vous nous avez faite de nous donner de vos ouvriers. Ma cons
« solation pourtant sera toujours imparfaite, Monsieur, jusqu'à ce
« que vous ayez comblé ce bonheur qui n'est que passager, d'une
« mission stable et permanente en ce diocèse, qui en a beaucoup
« plus de besoin que les autres. Quand je saurai que vous serez en
« état de nous accorder cette faveur, je travaillerai par deçà à
« trouver les moyens de faire cet établissement, dont j'espère que
« Dieu recevra beaucoup de gloire, et l'Église de grands avan-
« tages pour le salut des âmes, qui est la seule chose que je sais
« que vous vous êtes proposée pour le but de toutes vos actions. »

Cette lettre fut suivie quinze jours après d'une autre qu'un vertueux ecclésiastique d'Angoulême écrivit à M. Vincent en ces termes : « Je m'en vais présentement monter à cheval pour porter

« à vos missionnaires qui travaillent à Blansac, les deniers que
« vous m'avez adressés pour leurs besoins. Permettez-moi, s'il vous
« plaît, de vous être derechef importun, et de vous réitérer mes
« très humbles prières en faveur de ce pauvre et désolé diocèse,
« qui vous demande des ouvriers stables pour le secourir dans ses
« nécessités spirituelles qui sont quasi extrêmes, et qui ne seraient
« pas néanmoins sans remèdes, s'il s'y trouvait des personnes
« qui eussent un zèle et une charité désintéressée, telle que ceux
« de la maison de Saint-Lazare, pour en prendre le soin. Je sais.
« bien. Monsieur, que la Providence pourra se servir de mille
« autres moyens pour cela, quand il lui plaira ; mais il paraît clai-
« rement qu'elle a jeté les yeux sur vous, et qu'elle vous a choisi

« entre plusieurs milliers, pour secourir non seulement tous les
« pauvres diocèses de ce royaume, mais principalement ceux qui
« semblent être comme abandonnés de tout le monde, etc. »

Feu M. de Montchal, archevêque de Toulouse, écrivant à M. Vincent en l'an 1640 : « Je ne puis, lui dit-il, laisser partir ces deux
« missionnaires que vous avez envoyés en ce pays, pour vous
« aller revoir, sans vous remercier, comme je fais de tout mon
« cœur, des grands services qu'ils ont rendus à Dieu dans mon
« diocèse. Je ne vous saurais représenter les peines qu'ils y ont
« prises, ni les fruits qu'ils y ont faits, dont je vous ai une parti-
« culière obligation, puisque c'est à ma décharge qu'ils se sont
« ainsi employés. L'un d'eux s'est rendu maître de la langue de ce
« pays jusqu'à se faire admirer de ceux qui la parlent, et s'est
« montré infatigable dans le travail. Quand ils se seront un peu
« rafraîchis je vous supplierai de nous les renvoyer, car je me
« dispose à faire faire les exercices des ordinans, et j'ai besoin de
« leurs secours encore pour ce sujet ; tout réussira à la gloire de
« Dieu si vous nous aidez, etc. »

En l'année 1648, le supérieur de la mission de Richelieu écrivit à M. Vincent que trois missionnaires venaient de faire deux missions dans le Bas-Poitou ; et qu'entre les grâces que Dieu avait faites par leur ministère, la conversion de douze hérétiques n'était pas des moindres.

Sur quoi il est bon de remarquer une circonstance assez considérable, qui est que ces conversions d'hérétiques dont nous venons de parler, et grand nombre d'autres qui se sont faites depuis les premières missions de M. Vincent jusqu'à présent, ont été opérées, non pas en disputant contre eux, ni en leur promettant secours, emplois ou autres avantages temporels, mais par une grâce particulière de Dieu, laquelle accompagnait les instructions et les bons exemples des missionnaires, qui, leur faisant seulement voir les vérités chrétiennes dans leur pureté, les ont attirés à la religion catholique, d'une manière d'autant plus assurée, qu'elle est plus éloignée de tout intérêt humain.

Environ ce temps-là, les mêmes missionnaires ayant fait mission en la paroisse de Saché, au diocèse de Tours, mandèrent à M. Vincent que bien qu'il n'y eût que six cents communians en cette paroisse, il s'en était néanmoins trouvé douze cents à la communion générale ; que cette mission avait été accompagnée de très grandes bénédictions de Dieu, qui avaient

produit grand nombre de réconciliations, de restitutions, de véritables conversions, et autres fruits semblables ; que M. le curé, son vicaire et cinq autres ecclésiastiques y avaient fait leurs confessions générales ; et qu'un des plus riches de ce bourg, fort attaché à ses biens et qui ne faisait que fort rarement et fort petitement l'aumône, avait été tellement touché, qu'il avait fait dire au prône qu'il donnerait du pain trois fois la semaine à tous les pauvres qui se présenteraient à sa porte pour en demander.

Ensuite de cette mission, il s'en fit une autre au bourg de Vil-laine, du même diocèse, et la même bénédiction y parut dans le concours et l'assiduité des peuples, dans les conversions des pécheurs et dans les réconciliations des ennemis, entre lesquelles il s'en fit treize ou quatorze pour des différends de conséquence. La communion générale s'y fit avec grande effusion de larmes, et à la procession, où il y avait près de deux mille personnes, M. le curé, âgé de quatre-vingt-huit ans, dit en pleurant de joie, qu'il était bien obligé de remercier Dieu de tant de grâces qu'il faisait aux âmes qui étaient sous sa conduite, n'ayant jamais vu un tel concours, ni une si grande dévotion dans son église qu'il voyait alors.

Il se fit encore une mission en l'année 1650 au même diocèse de Tours, en la paroisse de Cheilly, en laquelle, outre les bénédictions ordinaires que Dieu verse par sa bonté en telles occasions, il se fit quatre ou cinq accommodemens et réconciliations très considérables : l'un entre M. le curé et un habitant qui l'avait outragé ; l'autre entre les marguilliers qui avaient eu le maniement des biens de l'église les cinq années précédentes et celui qui était pour lors en charge ; et cet accord fut au grand profit de l'église qui était très mal fournie d'ornemens ; le troisième entre quelques officiers de justice, lesquels depuis six ou sept ans vivaient dans une grande inimitié ; le quatrième entre deux gentilshommes qui étaient en querelle ; et le cinquième entre un des principaux bourgeois et un sien fermier, pour des comptes dont ils étaient en contestation, qui allaient à la ruine de ce laboureur. Nous omettons ici une infinité de semblables fruits des missions qui ont été faites en un très grand nombre d'autres lieux de ce royaume, lesquels s'il fallait rapporter en détail, outre les redites continuelles et ennuyeuses, il faudrait y employer plusieurs volumes. Le peu qui a été ici rapporté suffira pour en servir comme d'échantillon et faire voir les grandes grâces et bénédictions qu'il a plu à Dieu de répandre sur tout ce royaume par le ministère de M. Vincent et des siens ; je dis, grandes grâces, si on les veut peser au poids du sanctuaire et juger de leur valeur par le prix qu'elles

ont coûté à Jésus-Christ, lequel, pour nous faire connaître combien nous devons estimer la conversion des pécheurs, et par conséquent tous les moyens qui peuvent y contribuer, a déclaré dans l'Évangile, « qu'il y avait une réjouissance toute particulière parmi les anges
« dans le ciel lors même qu'un seul pécheur se convertissait et
« faisait pénitence sur la terre ; » et l'on doit croire que ces esprits célestes, si sages et si éclairés, ne conçoivent pas de la joie que pour un sujet qui le mérite.

SECTION III.

AUTRES RELATIONS DES FRUITS DES MISSIONS FAITES EN ITALIE.

§ I.

En divers lieux aux environs de Rome.

Nous passerons de France en Italie, et nous accompagnerons les missionnaires que M. Vincent, comme il a été dit en sa vie, envoya pour s'établir dans cette première ville de la chrétienté, où ayant été favorablement reçus par le souverain pontife Urbain VIII, de très heureuse mémoire, ils ont trouvé occasion d'exercer leur zèle ordinaire, suivant les ordres qui leur en ont été donnés de la part de Sa Sainteté, non seulement dans l'enceinte de Rome par les ordinations, conférences spirituelles, retraites, et autres charitables services qu'ils y rendent aux ecclésiastiques, mais aussi dans les missions qu'ils ont été conviés de faire en divers lieux, tant des environs de cette ville, que du reste de l'Italie.

Nous parlerons premièrement d'une espèce de mission fort extraordinaire, et autant difficile que charitable, à laquelle ils ont commencé de travailler depuis plus de vingt ans, et continuent encore maintenant : c'est à l'égard des pâtres ou bergers de la Campagne.

Et afin que ceux qui n'ont pas été à Rome conçoivent mieux ce que nous avons à dire sur ce sujet, il faut savoir que cette grande ville est comme au milieu d'un petit désert, c'est-à-dire que quatre ou cinq lieues à l'entour, il n'y a ni bourgs ni villages : ce qui procède non du défaut du terroir qui est assez bon, mais de la qualité de l'air qui y est malsain, à raison de quoi on ne peut trouver que difficilement des gens de travail pour le cultiver, d'autant qu'ils n'y peuvent pas vivre. Ce qui fait que les terres demeurant incultes, il y a grande abondance de pâturages pour le bétail, qu'on y amène de toutes parts pour y passer l'hiver ; et au printemps on le remène dans le royaume de Naples et dans les autres lieux d'où on l'a amené. De sorte que les hommes qui les gardent demeurent cinq ou six mois dans ces campagnes désertes, sans entendre presque jamais la sainte Messe ni recevoir les sacrements ; de quoi même ils ne se mettent pas beaucoup en peine, étant pour la plupart gens grossiers et très peu instruits des devoirs du chrétien. Ils s'en vont tous les jours d'un côté et d'autre séparément, pour mener paître leurs troupeaux ; et la nuit ils les renferment dans des parcs, auprès desquels ils dressent des cabanes portatives, où ils se retirent dix ou douze ensemble pour l'ordinaire, et quelquefois plus en chacune.

Or, M. Vincent qui a toujours fait une profession particulière de pourvoir aux besoins des âmes les plus délaissées, sachant l'état dans lequel ces pauvres pâtres passaient la plus grande partie de leur vie, dont il avait connaissance, recommanda particulièrement aux prêtres qu'il envoya en Italie, de secourir et assister ces pauvres gens, et de leur donner la pâture spirituelle, pendant qu'ils s'occupaient à donner la corporelle à leurs troupeaux. Il avait d'autant plus de compassion pour eux, et de désir qu'ils fussent assistés, qu'il honorait avec plus de dévotion en leurs emplois, quoique bas et abjects selon les hommes, une des plus excellentes qualités du Sauveur du monde, qui se nomme par excellence dans l'Évangile, le Bon Pasteur, et qui a transmis cette qualité en tous ceux auxquels il a confié la conduite de son bercail qui est l'Église, et particulièrement en celui qui est le premier et le chef de tous les fidèles ; c'est à savoir le souverain Pontife.

Ces bons missionnaires ayant reçu une telle recommandation de la part de leur père, et y étant d'ailleurs assez portés par leur propre zèle, pensèrent par quel moyen ils pourraient travailler à l'instruction de ces pauvres pâtres. Ils reconnurent bien d'abord qu'il n'y avait pas moyen de les assembler dans aucune église, pour les prêcher et catéchiser, comme l'on fait dans les autres missions ; attendu qu'ils ne pourraient jamais se résoudre de quitter

leurs troupeaux, et qu'il ne serait pas même raisonnable de l'exiger d'eux, à cause des inconvénients qui en auraient pu arriver. Mais la charité leur suggéra en ce rencontre le meilleur expédient, qui fut d'aller attendre tous les jours sur le soir ces pauvres pâtres lorsqu'ils se retourneraient en leurs cabanes, et de passer la nuit avec eux pour prendre occasion de leur parler et de les instruire, à quoi le temps du carême leur sembla aussi le plus propre, pour obtenir d'eux une plus facile audience. Suivant donc cette résolution, s'étant partagés pour faire plus de fruit, ils s'en allèrent un en chaque cabane, où ils les attendaient le soir à leur retour, et là ils tâchaient de s'insinuer doucement dans leurs esprits, leur disant d'abord qu'ils ne venaient pas pour leur rien demander, mais plutôt pour leur faire du bien, et les priaient à cet effet d'agréer qu'ils passassent la nuit avec eux : pendant qu'ils apprêtaient leur souper, ils les entretenaient des choses nécessaires et utiles à leur salut, les instruisant des principales vérités de la foi, et des dispositions requises pour recevoir dignement les sacrements, particulièrement ceux de la Pénitence et de l'Euchariste, comme aussi de la manière de bien vivre et de s'acquitter de toutes les obligations d'un chrétien. Et quand l'heure de prendre le repos était venue, ils les faisaient prier Dieu, et ensuite ils se couchaient auprès d'eux sur quelques peaux de brebis, et souvent à plate terre. Après avoir continué à diverses reprises ces instructions, les voyant suffisamment préparés, ils les recevaient au sacrement de Pénitence, et leur faisaient faire de bonnes confessions générales de nuit ou de jour, selon leur commodité. Et lorsqu'ils avaient rendu le même office de charité dans toutes les cabanes des environs, ils les rassemblaient tous un jour de fête, ou de dimanche, en la plus prochaine chapelle, y en ayant quelques unes dans ces vastes campagnes ; et là ils célébraient la sainte Messe, leur faisaient une exhortation, et leur donnaient à tous la sainte communion ; après quoi ces pauvres pâtres, à l'imitation de ceux qui vinrent adorer Jésus-Christ dans la crèche, s'en retournaient louant et glorifiant Dieu, et le remerciant des grâces que sa miséricorde leur avait faites, par l'entremise de ces bons missionnaires, qui continuent encore de temps en temps à leur rendre cette charitable assistance.

Quoique ces exercices de charité envers ces pauvres pâtres, joints à tous les autres emplois que la ville de Rome fournit aux missionnaires, emportent une grande partie de leur temps, cela pourtant ne les a pas empêchés d'étendre leur zèle en tous les lieux de la campagne de Rome et des diocèses voisins, et même en plusieurs diocèses plus éloignés, où ils ont

fait des missions, qui n'ont pas produit de moindres fruits que celles de France. Nous ne prétendons pas ici parler de toutes, ni même de la vingtième partie de celles qui s'y sont faites, mais seulement de quelques unes des plus remarquables, pour donner au lecteur quelques légères idées des avantages spirituels que les peuples de ces provinces ont reçus et reçoivent encore tous les jours, avec le secours de la grâce divine, du zèle de M. Vincent et des travaux de ses enfans spirituels.

En l'année 1642, le supérieur des missionnaires de Rome écrivant à M. Vincent sur ce sujet : « Nous avons fait, lui dit-il, une

« mission en un lieu, dont nous supprimerons le nom, qui est un
« bourg fermé, composé de trois mille âmes, ou environ, sur le
« passage de Rome à Naples. Pendant un mois que la mission
« a duré, nous avons trouvé des misères et des désordres épou-
« vantables. La plupart des hommes et des femmes ne savaient
« point ni le Pater ni le Credo, et encore moins les autres choses
« nécessaires à salut ; il y avait quantité d'inimitiés invétérées : les
« blasphèmes y étaient très communs, mais c'étaient des blas-
« phèmes qui faisaient horreur. Plusieurs personnes de toutes sor-
« tes d'états vivaient en concubinage : il y avait plusieurs femmes
« publiques et débauchées qui corrompaient la jeunesse ; et avec
« tout cela nous avons trouvé de grandes oppositions et résistan-
« ces, et le malin esprit nous a donné de violentes attaques, du
« côté même de ceux qui devaient davantage nous appuyer. En-
« fin, cette mission a été une souffrance presque continuelle pour
« nous : il n'y avait point d'humilité qui pût gagner le cœur de ces
« gens-là ; car ils estimaient qu'il y allait de leur honneur de se
« laisser instruire et de se convertir, et il n'y avait point moyen
« de faire paix avec eux qu'en cessant de prêcher et de confesser.
« Néanmoins, après quinze jours de patience et de persévérance
« dans nos exercices et fonctions ordinaires démissions, ces peu-
« ples ont commencé d'ouvrir les yeux, et de connaître leurs dés-
« ordres, et sur la fin la grâce de Dieu y a produit de grands biens ;
« il s'y est fait quantité de réconciliations, les inimitiés ont été
« éteintes, et les blasphèmes ont cessé. Quatre filles débauchées
« sont converties ; et entre les concubinaires un des plus obstinés,
« qui vivait depuis douze ans dans son adultère public, et causait
« beaucoup de désordre en sa famille, et de scandale dans le

« bourg, s'est converti, a quitté le péché, et en a retranché
« l'occasion.

« Un autre grand fruit, entre tous les autres qui se recueillent
« ordinairement aux missions, est de leur avoir fait quitter un pé-
« ché abominable qui ne se nomme point, auquel ils étaient ex-
« traordinairement sujets. La communion générale s'est faite avec
« de grandes dispositions, et tous ont été fort touchés d'entendre
« les pleurs et les gémissemens, et de voir les larmes des âmes
« converties. Et enfin, malgré tous les efforts du malin esprit, cette
« mission s'est achevée avec grande bénédiction. »

Un autre prêtre de la même mission de Rome écrivit à M. Vincent en l'année 1654 une lettre en laquelle, après avoir parlé de plusieurs missions faites au diocèse de Sarsina en la Romagne, et de tout ce qui s'y était passé de plus notable, il ajoute ce qui suit :

« Dans la dernière mission, dit-il, laquelle fut sur les plus hautes
« montagnes de l'Apennin, nous trouvâmes un désordre gêné-
« ral, lequel, bien qu'il soit commun à la Romagne, est néan-
« moins beaucoup plus grand en ces lieux écartés : c'est que
« toute la jeunesse, garçons et filles, s'entretiennent en de vaines
« et folles amourettes, et cela souvent sans aucun dessein de se
« marier : de quoi pour l'ordinaire ils ne se confessent point, et
« beaucoup moins des mauvais effets qui s'en ensuivent, qui sont
« des entretiens dangereux, à quoi ils passent souvent une partie
« des nuits ; ce qui arrive particulièrement les veilles des fêtes ;
« et ayant ces mauvaises attaches les uns envers les autres, ils
« ne portent aucun respect aux églises, où ils ne vont que pour
« se voir et s'entretenir d'œillades et de gestes immodestes. Outre
« les mauvaises pensées et autres désordres intérieurs, cela est
« quelquefois suivi de grandes chutes fort scandaleuses, qui
« pourtant ne rendent pas les autres plus retenus, ni les parens
« plus avisés pour en éviter de pareilles.

« Ayant donc par occasion appris cet abus et toutes ces fâ-
« cheuses et dangereuses suites, nous parlâmes dans nos prédica-
« tions le plus fortement qu'il nous fut possible pour l'abolir ; mais
« le mal semblait incurable, et on ne manquait point de raisons
« pour s'y flatter : ce qui nous donna beaucoup de peine. Mais
« enfin, avec la grâce de Dieu, nous y apportâmes remède en dé-

« niant absolution à tous ceux que nous ne voyions pas bien ré-
« solus de renoncer absolument à toutes ces folles amourettes :
« ce qui les toucha grandement et fut cause que presque tous se
« rendirent. Je leur fis lecture publiquement en italien d'un cha-
« pitre du livre de Philothée qui traite de ce défaut, et qui leur
« découvrit évidemment les fautes qu'ils commettaient, comme si
« l'auteur l'avait fait exprès pour eux. Plusieurs témoignèrent
« avec larmes le regret du passé et leurs bonnes dispositions pour
« l'avenir. Dieu veuille leur donner la persévérance.

« Enfin, Monsieur, quoique du commencement les curés de
« ces lieux-là nous tinssent pour des espions, et qu'ils nous eussent
« fait passer dans l'esprit des peuples pour des gens suspects,
« voyant néanmoins la simplicité de notre procédé, l'honneur
« que nous leur déférions, la façon que nous tenions en nos mis-
« sions, et principalement que nous étions sans aucun intérêt,
« ils nous sont restés tous affectionnés, et je puis dire que nous
« avons emporté leurs cœurs : ce que plusieurs même ont témoin-
« gné avec larmes.

« Je ne puis ici omettre une chose arrivée dans un lieu de ces
« environs, où il y avait un prêtre fort débordé en sa vie, lequel
« s'était vanté publiquement de n'être point venu à aucune de nos
« prédications ; et peu après il arriva, par un juste jugement de
« Dieu, qu'il fut misérablement tué au même lieu où il avait fait
« cette vanterie, par un autre méchant prêtre qui m'avait donné de
« belles paroles pour me faire croire qu'il voulait changer de vie,
« mais sans aucun effet. »

§ II.

Dans les évêchés de Viterbe, de Palestrine et autres lieux.

Un prêtre de la mission de Rome, écrivant à M. Vincent, au mois de décembre de l'année 1655, touchant ce qui s'était passé en une mission faite dans l'évêché de Viterbe : « M. le cardinal
« Brancavio, dit-il, nous ayant fait l'honneur de nous appeler à
« Viterbe, dont il est évêque, il nous envoya à Vetralle qui est
« un gros bourg de son diocèse à deux journées de Rome, où

« tétant arrivés, quoique plusieurs difficultés aient traversé nos
« petites fonctions, nous y avons pourtant entendu dix-sept cents
« personnes de confession générale, qui nous ont témoigné être
« bien touchées et bien pénitentes. Ce qui me semble avoir plus
« contribué à émouvoir ce peuple, est ce qui en apparence devait
« avoir moins d'effet ; c'est à savoir, 1° l'explication de l'exercice
« du chrétien que nous faisons tous les matins à l'issue de la pre-
« mière messe ; 2° l'instruction familière qui se faisait ensuite sur
« les principaux mystères de la foi, et sur la manière de se con-
« fesser ; 3° l'examen général que nous faisons tout haut avec les
« prières ordinaires, le soir immédiatement après notre prédica-
« tion. Mais ce que je crois qui fit la plus forte impression sur leurs
« esprits, fut une puissante semonce que leur fit notre prédicateur
« à la fin de son exhortation à la préparation à la communion,
« leur disant de la part de Dieu que personne ne fût si hardi que
« de s'approcher de la sainte Table, sans auparavant s'être récon-
« cilié avec ses ennemis. Et je crois que cette dénonciation animée
« comme elle l'était de l'esprit de Notre-Seigneur, a plus opéré
« que tout-le reste, particulièrement à l'égard des réconciliations
« entre ceux qui se haïssaient à mort, et des restitutions notables
« qui se sont faites, parce que depuis cette prédication on n'a vu
« et on n'a entendu presque autre chose que des accords qui se
« faisaient et des pardons qu'on se demandait les uns aux autres les
« larmes aux yeux, non seulement dans les maisons, mais encore
« dans les rues, et particulièrement dans l'église devant tout le mon-
« de. On en faisait de même pour ce qui est de restituer le bien mal
« acquis, et de payer les vieilles dettes abandonnées, et cela publique-
« ment et courageusement, sans se soucier de sa propre réputation.

« Si je rapportais ici tous les cas particuliers que nous avons
« vus et entendus sur ce sujet, j'aurais trop de choses à dire ; j'en
« toucherais seulement trois ou quatre des principaux. Le premier
« arriva pendant la procession, en laquelle un de nos prêtres ran-
« géant les hommes deux à deux pour les faire marcher avec or-
« dre, la Providence divine disposa les choses en telle sorte, que
« deux habitants du lieu qui avaient une haine fort enracinée l'un
« contre l'autre depuis plusieurs années, se trouvèrent fortuitement
« rangés ensemble, et cheminèrent même quelque temps à côté

« l'un de l'autre, sans qu'aucun d'eux deux s'en aperçût ; mais
« s'étant enfin reconnus, Dieu leur toucha le cœur si fortement
« qu'en un instant leur grande haine se trouva-changée en une
« sincère amitié, et leurs cœurs se trouvèrent en telle disposition,
« que fondant en larmes, ils s'embrassèrent et s'entre-demandèrent
« pardon l'un à l'autre devant toute l'assistance ; mais avec des
« paroles si cordiales, que chacun en fut ravi d'admiration et de
« consolation.

« Le second cas fut d'un certain habitant du même lieu, qui
« depuis long-temps devait quatre cents écus à un autre, et n'avait
« jamais voulu le payer, quoiqu'il en eût été souvent pressé par
« la voie de la justice, et même par sentences d'excommunica-
« tion ; en sorte que son créancier ne s'y attendait plus : il fut
« néanmoins tellement changé tout-à-coup, qu'à l'heure même il
« lui paya les quatre cents écus, et depuis ce temps-là ils ont été
« bons amis.

« Le troisième fut d'un riche avaricieux, qui depuis fort long-
« temps était redevable de cent écus à un pauvre homme, qui avait
« enfin perdu toute espérance d'en pouvoir jamais être payé ; néan-
« moins étant touché de Dieu, et sans être requis d'aucune per-
« sonne, il fit presque comme Zachée, car il rendit à ce pauvre
« homme trois ou quatre fois plus qu'il ne lui devait, lui donnant
« une maison et une pièce de vigne, qui accommoda grandement
« sa petite famille,

« Enfin le quatrième fut d'un père, lequel ayant conçu et
« retenu en son cœur depuis environ trois ans une haine mortelle
« contre un certain qui avait voulu tuer son fils, et l'avait en
« effet blessé à un bras, dont il était demeuré estropié ; ayant
« outre tout cela déboursé une somme d'argent assez considéra-
« ble pour le faire panser ; il fit, nonobstant le ressentiment qu'il
« en avait, deux actions dignes d'un vrai chrétien : l'une est
« qu'il pardonna de bon cœur à cet ennemi qui avait assassiné
« son fils ; et l'autre qu'il lui quitta et remit volontairement tous
« les frais et dépens qu'il pouvait prétendre, quoiqu'auparavant
« cette mission, plusieurs se fussent souvent employés pour les
« réconcilier et accommoder sans y avoir pu réussir.

« Voilà une partie des fruits de cette mission, que l'on peut bien
« dire avec vérité être des effets de la main toute puissante de
« Dieu ; les ouvriers qui y travaillaient n'étant pas capables
« d'opérer ces merveilles par des moyens si faibles que ceux qui
« ont été ci-dessus rapportés. Et c'est ce qui me donne sujet de
« dire, comme autrefois ceux qui voyaient les merveilles que Moïse
« faisait en présence de Pharaon, *digitus Dei est hic*, c'est le
« doigt de Dieu qui opère ces choses si admirables, et non pas
« l'éloquence, ni la science, ni la sagesse, ni la puissance des
« hommes. Et c'est peut-être pour cela que la Providence divine
« n'a pas voulu que notre grand prélat et éminentissime cardinal
« ait assisté à notre mission, ainsi qu'il nous l'avait fait espérer,
« une roue de son carrosse s'étant rompue lorsqu'il se fut mis en
« chemin pour y venir, car s'il nous eût fait cet honneur, on eût
« peut-être attribué à sa présence et à son autorité la gloire de ces
« merveilles, que Dieu s'est voulu réserver à lui seul. »

Le même prêtre missionnaire raconte le succès d'une autre mission faite au mois de janvier de l'année suivante, dans une de ses lettres où il parle en ces termes :

« En la mission que nous venons de faire à Breda, nous avons
« remarqué une grande assiduité du peuple à nos sermons, et ca-
« téchismes, auxquels ils assistaient avec un si grand désir d'en
« profiter, que ce qu'ils y entendaient faisait une vive impression
« dans leurs cœurs ; en sorte qu'on les voyait après s'instruire et
« s'exhorter les uns les autres. Toute la matinée du jour de la
« communion se passa en réconciliations et embrassemens qu'ils
« se faisaient les uns aux autres ; en quoi l'on voyait manifestement
« la force de la grâce de Dieu ; car les plus apparens du lieu, tant
« hommes que femmes, mettant bas tous les respects humains, ne
« faisaient point difficulté de s'humilier devant les plus pauvres,
« et leur demander pardon des fautes qu'ils avaient commises à
« leur égard. Mais quand ce vint à la prédication qui se fit immé-
« diatement devant la communion, les cœurs s'attendrirent de telle
« sorte, que peu s'en fallut que plusieurs ne tombassent évanouis.
« Et celui qui prêcha fut contraint d'interrompre par deux fois
« son discours, et de cesser de parler, pour arrêter le cours des
« larmes et des soupirs de ce bon peuple. La prédication étant

« achevée, un prêtre du pays s'avança vers le grand autel, où s'é-
« tant prosterné en terre, il demanda hautement pardon de la
« vie scandaleuse qu'il avait menée, premièrement à Dieu, et
« ensuite au peuple, lequel étant extraordinairement touché
« d'un tel exemple, se mit à crier tout haut : Miséricorde,

« Le diable envieux de tant de bons succès, s'efforça de les
« traverser eu troublant le bon ordre et la bonne disposition de ce
« peuple dans la procession qui se fit après les vêpres, au sujet de
« la préséance qui était réciproquement prétendue par quelques
« confréries de pénitens établies en la paroisse. Mais Dieu par sa
« bonté empêcha ce désordre, en ce que pendant la contestation
« quelqu'un ayant avancé que le prédicateur avait dit que la pré-
« séance appartenait aux pénitens vêtus de blanc, le-grand res-
« pect qu'un chacun avait pour tout ce qui venait de cette part,
« fit que tous acquiescèrent à cette parole, sans en faire une plus
« grande discussion ; et par ce moyen la procession se fit avec
« grande piété, et avec une singulière édification d'un chacun,

« Je crois ne devoir pas ici omettre une chose, qui est qu'ayant
« exhorté le peuple d'acheter une croix d'argent pour servir à
« leur église, il n'y en eut aucun qui ne voulût avoir part à cette
« bonne œuvre ; en sorte que chacun ayant fait ses petits efforts
« pour y contribuer, la somme qui fut recueillie se trouva monter
« à cent écus, qui était plus qu'il ne fallait. »

Pour ce qui est de l'évêché de Palestrine, la relation des missions qui s'y
sont faites en l'année 1657, porte que la première se fit dans un gros bourg
de douze cents communians, tous remplis d'inimitiés, et s'il faut dire ainsi,
tous ensanglantés des fréquens homicides qui s'y commettaient, que l'on
comptait jusqu'au nombre de soixante-dix depuis trois ans. Ce peuple bien
que cruel et adonné à ces crimes, goûta néanmoins la parole de Dieu, se
rendit exact aux actions de la mission qui dura un mois., et en fit un si bon
usage, que presque tous firent leurs confessions générales, et se
réconcilièrent parfaitement avec Dieu et avec leurs ennemis. On en a vu
plusieurs qui avaient demeuré dix et quinze ans, sans se vouloir parler, qui
l'ont fait de bon cœur en cette occasion. Une veuve dont le mari avait été
tué, et qui avait refusé la paix à ses ennemis, quelque instance qui lui eût été
faite de la leur accorder, même par M. le cardinal Colonne, seigneur dudit
lieu, fut tellement touchée par une prédication, que sans autre semonce elle

fit appeler M. le curé et le notaire, et fit cet accord en donnant le pardon avec grande joie.

Une autre veuve qui s'était montrée aussi fort difficile à pardonner à un homme qui avait tué son mari, lui pardonna de même fort volontiers en cette occasion, disant qu'elle n'avait jamais ressenti une telle consolation en tout le temps de sa vie. Après quoi quelques uns de ses parens lui ayant voulu remontrer qu'elle ne devait pas si facilement ni si promptement pardonner, pour témoigner davantage son amour vers son défunt mari, elle leur répondit qu'elle voulait sauver son âme, et que si la chose n'était point faite, elle a ferait encore très volontiers.

Un jeune homme qui avait eu un bras coupé par un sien ennemi qu'il ne voulait point voir, l'ayant rencontré à l'issue d'une prédication dans la place publique, se mit à genoux devant lui, et puis s'étant levé l'embrassa avec tant d'affection et de cordialité, que son exemple et sa parole servirent grandement pour en exciter plusieurs autres à pardonner les injures qu'ils avaient reçues.

Mais la plus importante de toutes les réconciliations faites en cette mission, et où l'on reconnut plus manifestement l'effet particulier de la grâce de Dieu, fut celle que l'on procura entre deux des principales familles du bourg, les personnes de l'une desquelles en avaient tué un de l'autre famille, et blessé grièvement son frère ; ce qui avait tellement animé les autres frères qui restaient et qui étaient gens fort cruels, qu'ils avaient résolu d'exterminer cette famille, dont quelques uns avaient commis ce meurtre ; et l'un de ces frères, pour venger la mort d'un autre, avait tué depuis trois ans dix personnes innocentes. Cette réconciliation était fort difficile à faire, tant à cause que les offenses étaient récentes, que parce que ceux qui voulaient commettre ce meurtre, battant tout le long du jour la campagne, de peur d'être pris par la justice, ne retournaient chez eux qu'à la nuit ; de sorte que très difficilement pouvait-on leur parler ; étant d'ailleurs tellement animés qu'il n'y avait pas apparence de pouvoir fléchir leurs cœurs : l'un d'entre eux même disait, qu'il ne serait point content jusqu'à ce qu'il eût tué tous ceux de l'autre famille. Néanmoins, nonobstant toutes ces difficultés et après diverses tentatives, il plut à Dieu faire réussir cette bonne œuvre par un effet tout singulier de sa grâce. Le prédicateur de la mission étant allé trouver en un lieu écarté ceux qui voulaient faire ces meurtres, et leur ayant parlé pendant un demi-quart d'heure, les supplia au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en les embrassant cordialement, de

pardonne et de faire la paix ; et aussitôt le principal d'entre eux étant vivement touché par ses paroles ôta son chapeau, et levant les yeux au ciel tout baignés de larmes lui dit : « Je promets à Dieu et à « votre révérence la paix, et je la veux faire. » Et ayant dit cela, il se retira pour pleurer avec plus de liberté. Ensuite de quoi on demeura d'accord de la conclure le lendemain : il y survint néanmoins de nouveaux obstacles et si grands que l'on croyait l'affaire rompue ; mais l'on s'avisait d'avoir recours à la très sainte Vierge, par les puissantes intercessions de laquelle tous ces empêchemens furent surmontés ; et cette paix fut conclue avec tant de bénédiction, que la plupart des habitans étant venus à l'église pour admirer une si belle action, pleuraient de joie, bénissant Dieu de ce qu'ils voyaient les offensés et les offenseurs s'embrasser avec tant d'affection. Un vieillard d'entre eux dit à un jeune homme du parti contraire, qu'il haïssait auparavant à mort : Je veux dorénavant vous tenir pour mon fils ; à quoi l'autre répondit : Et moi je vous tiendrai pour mon père.

Il serait trop long de raconter par le menu tous les accommodemens et toutes les réconciliations qui se firent en cette mission, la division des cœurs étant presque générale en ce lieu-là, à cause que l'offense faite à un particulier s'étend à tous ses parens, et leur inimitié réciproquement vers toute la parenté de celui qui a offensé, en sorte qu'ils ne se parlent, ni ne se saluent plus les uns les autres. Néanmoins parla miséricorde de Dieu on n'a point su, lorsqu' on a fini la mission, qu'il fût resté aucune personne en inimitié ; tous s'étant vraiment et sincèrement réconciliés les uns avec les autres.

Une autre bande de missionnaires étant allée travailler dans les paroisses dépendantes de l'abbaye de Subiaco, on y fit quatre missions, auxquelles Dieu donna de très grandes bénédictions, tant à raison des réconciliations par lesquelles plusieurs inimitiés furent éteintes, que par les remèdes qu'on apporta aux mauvaises amitiés, et à plusieurs scandales publics. Pour n'user de redites, nous rapporterons seulement ici ce qui arriva en l'une de ces paroisses, en laquelle trois femmes débauchées demandèrent publiquement pardon dans l'église à tout le peuple, du scandale qu'elles avaient donné par le passé. Pour le blasphème qui régnait beaucoup dans ce même lieu, tous se résolurent fortement d'éviter ce malheureux péché, et plusieurs s'accordèrent entre eux, que quiconque proférerait quelques blasphèmes dans le jeu, perdrait la partie, ou bien paierait une certaine somme qui serait distribuée aux pauvres. Mais d'autres se résolurent de quitter entièrement le

jeu, ce qui est le meilleur et le plus sûr ; et parce que les jours de fêtes le peuple demeurait la plupart du temps oisif sans savoir à quoi s'appliquer, ils acceptèrent avec beaucoup de docilité et d'affection le conseil qui leur fut donné, de faire acheter un grand psautier et un antiphonaire pour chanter les vêpres dans leurs églises les jours de fêtes et dimanches ; et de plus quelques livres spirituels, à savoir la Vie des Saints, les Œuvres de Grenade, et autres semblables, pour faire en ces jours-là, étant assemblés dans l'église, une heure de lecture spirituelle.

Enfin dans une autre relation envoyée par le supérieur des prêtres de la Congrégation de la Mission de Rome, où il est dit en parlant des dernières missions qu'ils avaient faites en des lieux qu'il ne nomme point, que Dieu y a répandu ses bénédictions ordinaires, que les scandales ont cessé, les concubinages ont été ôtés, les femmes publiques se sont converties, les occasions des péchés déshonnêtes, qui étaient très fréquens en ces lieux-là, ont été retranchées, et qu'il s'y est fait une telle quantité d'accommodemens de différends, et de procès tant civils que criminels, qu'en une seule de ces missions, un notaire fort intelligent fut occupé six jours durant à écrire les accords qui s'y étaient faits. On y a fait aussi cesser certains contrats usuraires, et révoquer quelques aliénations du bien de l'Église, qui avaient été faites injustement. Et non seulement les vices et les désordres ont été retranchés, mais aussi l'affection de la vertu y a été plantée dans les cœurs, et toutes sortes de bonnes œuvres, particulièrement celles de la charité, y ont été mises en usage ; en voici deux ou trois exemples.

A la fin de l'une de ces missions, le médecin d'un des lieux où elles s'étaient faites, porté d'un mouvement de charité, s'offrit de ne rien prendre durant trois ans de toutes ses vacations, à condition que le boisseau de blé que chaque maison du bourg était obligée de lui donner tous les ans, serait mis ensemble durant lesdites trois années, pour en faire un Mont-de-Piété d'environ cent setiers de blé qui serviraient pour prêter aux pauvres, ce qui fut arrêté du consentement des habitans.

Dans le même lieu, un officier voyant que les enfans étaient mal instruits, faute d'une personne capable de leur faire l'instruction, s'obligea de donner tous les ans une bonne partie de ses gages, qui servirait de salaire pour un bon maître.

La communauté des habitans du même lieu fit élection de deux protecteurs des pauvres, l'office desquels devait être d'empêcher que lesdits pauvres ne fussent taxés injustement, pour certains dommages que Les

fermiers du seigneur prétendent quelquefois leur être faits. Et outre cela, on députa encore un dépositaire des meubles des pauvres que les sergens emportent dans leurs exécutions, lesquels meubles par le défaut de ce dépositaire étaient presque tous perdus pour les pauvres.

Voilà un petit échantillon des excellens fruits que M. Vincent a fait éclore dans l'Italie par le ministère des prêtres de sa Congrégation établis à Rome. Nous n'avons parlé que de ce qui est arrivé en huit ou neuf missions, quoiqu'il y en ait eu plus de deux cents qui s'y sont faites depuis vingt-deux ans qu'ils sont établis en cette ville capitale de toute la chrétienté. Mais nous avons jugé que cela suffisait pour faire connaître l'abondante grâce que Dieu se plaisait de répandre sur tous les desseins de son fidèle serviteur, et sur les travaux et emplois de ceux que Dieu avait mis sous sa conduite. Nous concluons ce chapitre par l'extrait d'une lettre que M. le cardinal Spada écrivit de Rome à M. Vincenten l'année 1651, où il lui parle en ces termes :

« L'institut de la Congrégation de la Mission dont vous êtes le
« fondateur et le chef, acquiert tous les jours de plus en plus du
« crédit et de la réputation en ces quartiers ; j'en ai reçu grand
« service dans ma ville, et dans tout le diocèse d'Alhane, où j'ai
« vu des fruits extraordinaires sur ces peuples, envers lesquels ces
« bons prêtres ont travaillé avec tant d'application, de charité,
« de désintéressement et de prudence, que chacun en est demeuré
« extrêmement édifié. C'est à moi de vous en remercier, comme
« je fais, en vous assurant que j'en ai un ressentiment très parti-
« culier, et que je ne manquerai de le publier pour le bien et pro-
« pagation de ce saint institut, toutes les fois que l'occasion s'en
« présentera, etc. »

SECTION IV.

DES MISSIONS FAITES EN L'ÉTAT DE GÊNES.

Nous ne saurions mieux commencer à parler de ces missions, qu'en rapportant le témoignage qu'en a rendu M. le cardinal Durazzo, très digne

archevêque de Gênes, dans une lettre qu'il écrivit à M. Vincent au mois d'août 1645, en ces termes :

« Ces mois passés M. N. passant par ces quartiers, j'appris qu'il
« était de la Congrégation de la Mission ; et je me suis prévalu de
« son ministère en divers lieux de mon diocèse, où il a travaillé
« avec grand fruit et bénédiction pour le service de Dieu, pour le
« salut des âmes, et pour ma satisfaction particulière. Et néan-
« moins m'ayant dit que pour obéir à ses supérieurs, il devait se
« rendre à Paris, j'y ai consenti, puisque vous avez envoyé d'au-
« très prêtres pour continuer ce qu'il a si heureusement commencé.
« Il y a espérance d'y établir un si pieux institut à la plus grande
« gloire de sa divine Majesté. J'ai voulu vous faire part de notre
« consolation spirituelle sur ce sujet. »

Mais pour faire voir plus en particulier les effets de la grâce de Dieu dans ces missions, nous rapporterons ici tout simplement les extraits de quelques lettres des missionnaires, lesquels y ont été employés par M. Vincent.

Un prêtre missionnaire écrivant au supérieur de la maison de Gênes pour lui rendre compte de ce qui s'était passé dans les missions où il avait travaillé : « Dieu donne grande bénédiction, lui
« dit-il, à nos missions, et principalement à cette dernière du lieu
« appelé Chiavari ; parce que, outre les fruits ordinaires, et outre
« les réconciliations des particuliers qui ont été en grand nombre,
« trois paroisses entières se sont réconciliées qui étaient aupara-
« vant en grande désunion, etc. »

Ledit supérieur de la mission de Gênes rapportant les succès d'une autre mission, dont il ne nomme pas le lieu, dans une lettre qu'il écrivit à M. Vincent au mois de juillet 1646 : « Nous avons
« été, dit-il, jusqu'à dix-huit confesseurs : il s'est fait plus de trois
« mille confessions générales, et un grand nombre de réconcilia-
« tions de très grande importance, par lesquelles on a terminé
« des différends qui avaient causé vingt-trois ou vingt-quatre
« meurtres. La plupart de ceux qui y avaient trempé, ayant ob-
« tenu le pardon et la paix par écrit des parties offensées, pour-
« ront obtenir la grâce du prince, et être mis en leur premier
« état. »

Le même ajoute dans une autre lettre qu'il écrivit à M. Vincent environ ce même temps-là, une particularité qui mérite d'être observée : « Lorsque

je vous écrivis, dit-il, l'ordre de nos missions,
« j'oubliai de vous dire ce que nous faisons pour l'instruction du
« peuple, et pour le soulagement des confesseurs. Nous avons
« deux jeunes ecclésiastiques, lesquels, hors le temps du caté-
« chisme, enseignent les mystères à tous ceux qui veulent se con-
« fesser ; et lorsqu'ils sont suffisamment instruits, ils leur donnent
« un petit billet imprimé pour cet effet, et les pénitens le présen-
« tent à leur confesseur, lequel par ce moyen est assuré, lorsqu'un
« pénitent vient faire sa confession, qu'il est suffisamment instruit
« des vérités chrétiennes, et ainsi il n'est point en peine de les en
« interroger : ce qui fait que les confesseurs avancent davantage,
« et ne font pas tant attendre ceux qui sont autour de leurs con-
« fessionnaux. »

Par une autre lettre du 6 mai 1647, le même supérieur écrivit : « Nous
voici de retour de la mission de N. Elle comprenait cinq
« paroisses, outre le concours du voisinage. Il s'y est fait un très
« grand nombre de conversions et de confessions générales, non-
« obstant la dureté du peuple, lequel était très difficile à émou-
« voir, si bien que nous perdions presque courage au commence-
« ment. Mais Notre-Seigneur nous a voulu consoler sur la fin de la
« mission, touchant ces cœurs endurcis, et répandant sur eux des
« grâces si abondantes, que ceux qui au commencement ne vou-
« laient point nous écouter, à la fin de la mission ne pouvaient
« consentir à se séparer de nous. En sorte que le jour de notre
« départ, étant allés à l'église pour recevoir la bénédiction de M. le
« curé, tout le peuple vint à l'église, et se mit à pleurer et à crier
« miséricorde, comme si en nous en allant nous lui eussions ôté
« la vie ; tellement que nous eûmes bien de la peine à nous échap-
« per. Il y a eu quantité de noblesse de la ville de Gênes qui est
« venue en ce lieu, et qui a assisté aux actions de la mission,
« dont elle a été fort édifiée. M. le cardinal archevêque de Gênes
« y est venu donner la confirmation ; ensuite de quoi, comme il
« prenait sa réfection avec les missionnaires, et quelques gentils-
« hommes qui l'avaient accompagné, un seigneur du voisinage
« lui ayant envoyé un présent, il s'excusa de le prendre, disant,
« que les missionnaires avaient pour règle de ne rien recevoir en
« mission, et le renvoya. »

Par une lettre du 16 décembre 1647, le même écrivain à M. Vincent d'une autre mission, dit qu'entre autres choses sept bandits y avaient été convertis ; et qu'un turc qui servait un gentilhomme du lieu avait demandé le baptême, qu'on ne lui avait pas voulu néanmoins conférer qu'après l'avoir bien instruit, et bien éprouvé sa foi.

Et dans une mission suivante, plusieurs autres bandits ayant semblablement été convertis, obtinrent le pardon et la paix de ceux dont ils avaient tué ou le père, ou les frères, ou les enfans ; et quelques uns de ces bandits s'étant jetés à genoux aux pieds des offensés, en avaient été reçus et accueillis avec grande charité, et avec abondance de larmes répandues de part et d'autre. C'était au bourg de Sestri que se faisait cette mission, dont le peuple après avoir apporté une assiduité et une docilité très grande à toutes les instructions, exhortations et prédications qui s'y étaient faites, témoigna sur la fin une telle affection envers les missionnaires qui leur avaient rendu ces offices de charité, que sachant qu'ils étaient prêts de s'en aller, ils tinrent leur maison comme assiégée pendant deux ou trois jours, ne pouvant du tout consentir à leur départ : en sorte qu'ils furent contraints, pour s'échapper d'eux, de sortir pendant la nuit.

Et par une lettre du 10 décembre de l'année 1648, il mande que dans la mission de l'Avagne il y avait eu encore plusieurs bandits convertis et reçus à grâce et pardon.

Dans une autre mission faite en janvier de l'année 1650, quoique les habitans du lieu fussent extrêmement pauvres, néanmoins la proposition leur ayant été faite d'établir en leur paroisse la Confrérie de la Charité pour les pauvres malades, ces bonnes gens firent un tel effort pour contribuer à une œuvre qu'ils estimaient si bonne et si sainte, qu'à la première quête l'on trouva cinq cents livres d'argent, et outre cela, sept cents livres en fonds et en obligations.

Il s'y est encore établi une autre confrérie ou compagnie pour les hommes, qui est nommée de la Doctrine Chrétienne, dont l'emploi est d'enseigner le Pater et l'Ave, et les principes de la foi à ceux qui ne les savent point, et d'aller par la paroisse chercher les enfans pour les faire assister au catéchisme.

L'un des anciens prêtres de la Congrégation faisant voyage de Paris en Italie, et s'étant trouvé à une mission que ceux de Gênes faisaient à Castiglione au mois de décembre 1650, il en écrivit à M. Vincent en ces termes :

« J'ai vu tous les exercices de la mission qui se fait en cette pa-
« roisse, et tout ensemble à huit ou neuf autres voisines. Les
« peuples se rendent fort assidus aux sermons et aux catéchis-
« mes, et occupent continuellement les confesseurs. Il faut
« avouer qu'ils ne cèdent en rien à ceux des autres pays, mais
« plutôt qu'ils les surpassent en quelque chose. Deux concubinai-
« res publics portés d'un mouvement de pénitence ont fait une
« amende honorable publiquement dans l'église au milieu du ser-
« mon, en présence d'une très grande assemblée de peuple. Plu-
« sieurs usuriers se sont obligés par écrit passé par devant notaire
« de restituer tout ce qu'ils ont injustement exigé des pauvres gens
« auxquels ils avaient prêté leur argent. La Confrérie de la Cha-
« rité a été établie en cette paroisse et en toutes les autres susdi-
« tes. Le supérieur de cette mission fait tous les lundis une con-
« férence à dix ou douze curés des environs ; j'ai assisté à l'une
« de ces conférences, le tout s'y passa fort bien, on en peut es-
« pérer beaucoup de profit pour eux et pour leurs peuples. »

Le supérieur de la maison de Gênes, dans une lettre qu'il écrivit à M. Vincent le 6 février 1659 : « Nous venons, lui dit-il, de faire
« deux petites missions auxquelles Dieu a donné beaucoup de bé-
« nédiction et particulièrement à la dernière.

« La paroisse n'était que de deux cent quarante communians
« en un lieu fort écarté ; et néanmoins à la communion générale,
« il se trouva plus de sept cents personnes qui étaient venues des
« lieux circonvoisins bien éloignés. Entre les réconciliations, il
« s'est fait une paix fort considérable d'un père, duquel le fils
« aîné avait été tué en dormant et sans aucun sujet, depuis peu
« de temps. Plusieurs personnes de condition s'étaient employées
« sans effet pour le porter à pardonner à celui qui avait commis
« ce meurtre, et le jour précédent même il me l'avait refusé lors-
« que je lui voulus faire la même prière, et m'avait prié de ne
« lui en parler jamais plus. Mais Dieu fit par sa grâce ce que les
« hommes n'avaient pu faire par leurs remontrances et exhorta-
« tions ; car m'étant encore hasardé le jour suivant de le conjurer
« derechef avec prières et avec larmes, de donner ce pardon et
« cette paix pour l'amour de Notre-Seigneur, il fut tout d'un coup
« changé, et m'accorda ce que je lui demandais, avec des senti-

« mens vraiment chrétiens qui tirèrent les larmes de tous ceux qui
« furent présens. »

Et dans une autre mission de la même année, il se fit une autre réconciliation d'un fils de qui on avait tué le père, âgé de soixante-dix ans, lequel n'ayant pu pendant tout le temps de la mission surmonter les violens ressentimens qu'il en avait, et donner la paix et le pardon qu'on lui demandait pour celui qui avait fait ce meurtre, il le fit néanmoins après la fin de la mission et le départ des missionnaires : la semence de la parole de Dieu qui avait été répandue dans son cœur par les exhortations et les prédications qu'il avait entendues, ayant enfin rapporté son fruit, quoiqu'un peu tard, assez tôt néanmoins pour faire voir un effet signalé de la divine miséricorde en son endroit.

SECTION V.

DES MISSIONS FAITES EN L'ÎLE DE CORSE.

Cette île est située en la mer Méditerranée et fait un petit royaume qui appartient à la république de Gênes, dont les principaux magistrats sachant les besoins spirituels, demandèrent en l'année 1652 à M. Vincent quelques prêtres de sa Congrégation pour y aller faire des missions, et leur en ayant accordé sept, ils furent travailler en divers lieux de cette île, assistés de quatre autres ecclésiastiques et de quatre religieux que M. le cardinal Durazzo, archevêque de Gênes, leur donna pour les aider.

La première mission se fit à Campo-Lauro, où réside ordinairement l'évêque d'Alleria. Mais pour lors le siège épiscopal vaquant, le diocèse était gouverné par deux vicaires-généraux, l'un nommé de la part de la congrégation de propagandâ fide, et l'autre du chapitre de l'église cathédrale. Or, comme ces deux grands-vicaires ne convenaient pas ensemble en leur conduite, et se trouvaient souvent fort opposés en leurs sentimens, en sorte que l'un défaisait ce que l'autre avait fait, et si l'un excommunait, l'autre relevait de cette excommunication : pour cela le clergé et le peuple étaient dans une grande division qui causait beaucoup de désordre dans tout le pays.

La seconde mission se fit en un lieu nommé Il Cotone.

La troisième à Corte qui est au milieu de l'île.

Et la quatrième et dernière à Niolo.

Pour comprendre quel a été le fruit de ces missions, il faut savoir qu'outre l'ignorance qui est fort grande parmi le peuple, les vices plus ordinaires qui règnent dans le pays sont l'impiété, le concubinage, l'inceste, le larcin, le faux témoignage, et sur tous les autres la vengeance, qui est le désordre le plus général et le plus fréquent : d'où il arrive souvent qu'ils s'entre-tuent les uns les autres comme des barbares, et ne veulent point pardonner ni entendre parler d'aucun accommodement, jusqu'à ce qu'ils se soient vengés ; et non seulement ils s'en prennent à celui qui leur a fait injure, mais aussi pour l'ordinaire à tous ses parens jusqu'au troisième degré inclusivement : de sorte que si quelqu'un en a offensé un autre, il faut que tous ses parens se tiennent sur leurs gardes, car le premier qui sera rencontré, quoiqu'innocent, et peut-être ne sachant rien du mal qui aura été fait, sera néanmoins traité comme s'il en avait été complice. De là vient que les habitans de cette île portent tous les armes, et se piquent tellement d'honneur que pour la moindre parole qui les fâche ils s'entre-tuent les uns les autres : ce qui est cause que ce royaume de Corse, qui est un beau pays et bien fertile, n'est pas néanmoins beaucoup habité.

Or, il se fit en ces missions, avec le secours de la grâce de Dieu, des biens très considérables.

Premièrement par les conférences en manière d'exercices spirituels que les missionnaires firent faire aux chanoines, aux curés et aux autres ecclésiastiques ; et cela tous les jours ; les assemblant dans l'église après que le peuple s'était retiré. Le supérieur de la mission leur faisait des exhortations sur les obligations et devoirs des ecclésiastiques, et leur marquait les sujets de leur méditation ; et les ayant ainsi disposés à faire des confessions générales, ils remédièrent par ce moyen à plusieurs scandales passés, et prirent une bonne résolution de s'acquitter soigneusement à l'avenir de leurs obligations envers Dieu et envers leurs peuples, auxquels même quelques uns d'entre eux, fortement touchés du regret de leurs fautes, demandèrent pardon publiquement pour les mauvais exemples qu'ils pouvaient leur avoir donné. Il y eut plusieurs curés qui firent cette satisfaction publique, et un chapitre entier la fit aussi par la voix d'un de leurs chanoines, qui parla au nom de tous les autres.

Secondement, par le grand nombre d'accommodemens et de réconciliations qui se firent en tous les lieux : l'un pardonnant la mort de son frère, l'autre de son père, de son enfant, de son mari, de son parent, etc. Les autres pardonnaient les fausses accusations et les faux témoignages qu'on avait portés contre eux en justice, remettant même toutes les réparations d'honneur et d'intérêts quoique fort considérables, et embrassant cordialement ceux qui avaient voulu leur faire perdre ou la vie ou l'honneur ; et ce qui est bien remarquable en ce sujet, est que ces réconciliations importantes ne se comptaient pas par trois ou par quatre, mais par cinquantaines et quelquefois par centaines en chaque lieu.

Troisièmement, par la cessation et abolition entière des concubinages qui étaient fort fréquens, et par la pénitence publique de quantité de filles et femmes débauchées qui demandèrent pardon publiquement de leurs désordres, lesquelles furent suivies de plusieurs autres personnes, qui, étant touchées de leurs exemples et ressentant en leur conscience quelque reproche d'avoir causé quelques scandales par leurs péchés, se levaient du milieu de la presse et demandaient hautement miséricorde à Dieu et pardon à tout le monde ; et comme elles accompagnaient leurs paroles de plusieurs marques extérieures d'une véritable pénitence, cela tirait les larmes de toute l'assemblée.

Enfin, par l'établissement des Confréries de la Charité, lesquelles non seulement ont procuré l'assistance spirituelle et corporelle des pauvres malades, mais de plus ont donné lieu à l'exercice de plusieurs autres bonnes œuvres, que les personnes qui étaient de ces confréries ont pratiquées : ce qui a également contribué et au soulagement des pauvres, et à la sanctification de ces personnes-là, comme aussi à l'édification de leurs familles, et des autres qui voyaient leurs bons exemples.

Mais pour faire encore mieux concevoir la grandeur et l'importance des fruits de ces missions, sur lesquels il semble que la grâce que Dieu avait mise avec plénitude en M. Vincent, se soit répandue avec une particulière abondance, nous rapporterons ici un peu plus au long ce qui s'est passé en la dernière, selon le récit qu'en a envoyé celui qui était le supérieur de cette mission, en la manière suivante :

« Niolo, dit-il, est une vallée d'environ trois lieues de long et
« une demi-lieue de large, entourée de montagnes dont les accès
« et les chemins pour y aborder sont les plus difficiles que j'aie
« jamais vus, soit dans les monts Pyrénées ou dans la Savoie, ce

« qui fait que celui-là est comme un refuge de tous les bandits et
« mauvais garnemens de l'île, qui, ayant cette retraite, exercent
« impunément leurs brigandages et leurs meurtres, sans crainte
« des officiers de la justice. Il y a dans cette vallée plusieurs pe-
« tits villages, et dans toute son enceinte environ deux mille ha-
« bitans. Je n'ai jamais trouvé de gens, et je ne sais s'il y en a en
« toute la chrétienté qui fussent plus abandonnés qu'étaient ceux-
« là. Nous n'y trouvâmes presque point d'autres vestiges de la
« foi sinon qu'ils disaient avoir été baptisés et qu'il y avait quel-
« ques églises, mais très mal entretenues. Ils étaient dans une
« telle ignorance des choses de leur salut qu'à grand'peine eût-on
« pu y trouver cent personnes qui sussent les commandemens de
« Dieu et le Symbole des Apôtres. Leur demander s'il y a un
« Dieu ou s'il y en a plusieurs, et quelle des trois personnes di-
« vines s'est fait homme pour nous, c'était leur parler arabe. Le
« vice y passait pour vertu, et la vengeance y avait un tel cours,
« que les enfans n'apprenaient pas plus tôt à marcher et à parler
« qu'on leur montrait à se venger quand on leur faisait la moindre
« offense ; et il ne servait de rien de leur prêcher le contraire,
« parce que l'exemple de leurs ancêtres et les mauvais conseils
« de leurs propres parens touchant ce vice avaient jeté de si pro-
« fondes racines dans leurs esprits qu'ils n'étaient pas capables de
« recevoir aucune persuasion contraire. Il y en avait plusieurs
« qui passaient les sept et huit mois sans entendre la Messe, et les
« trois, quatre, huit et dix ans sans se confesser ; on trouvait
« même des jeunes gens de quinze et seize ans qui ne s'étaient
« encore jamais confessés, et avec tout cela il y avait quantité de
« vices qui régnaient parmi ces pauvres gens. Ils étaient fort en-
« clins à dérober ; ils ne faisaient aucun scrupule de manger la
« chair le carême et les autres jours défendus ; ils se persécutaient
« et molestaient les uns et les autres comme des barbares ; et lors-
« qu'ils avaient quelque ennemi ils ne faisaient aucune difficulté
« de lui imposer faussement quelque grand crime dont ils l'accu-
« saient en justice et produisaient autant de faux témoins qu'ils
« en voulaient. D'autre part, ceux qui étaient accusés, soit qu'ils
« fussent coupables ou non, trouvaient des personnes qui disaient
« et soutenaient en justice tout ce qu'ils voulaient pour leur justi-

« fication ; d'où provenait que la justice ne se rendait point et
« qu'ils se la faisaient eux-mêmes, s'entre-tuant facilement les uns
« les autres en toutes sortes d'occasions. Outre tous ces désordres
« i y avait encore un très grand abus parmi les habitans de cette
« île touchant le mariage : ils le célébraient rarement qu'ils n'eus-
« sent auparavant habité ensemble ; et pour l'ordinaire lorsqu'ils
« étaient fiancés ou qu'ils s'étaient seulement donné parole, la fille
« allait demeurer dans la maison de son futur mari, et persévé-
« raient dans cet état de concubinage deux et trois mois, et quel-
« quefois deux et trois ans, sans se mettre en peine de s'épouser.
« Ce qui est encore pis, une grande partie de ces mariages se
« faisaient entre des personnes parentes, sans se faire dispenser
« de l'empêchement de consanguinité, et demeuraient dans cet
« état les huit et dix ans, et même quinze et plus : cependant ils
« avaient plusieurs enfans, lesquels, s'il arrivait que l'homme
« vînt à mourir, étaient abandonnés comme bâtards, et la femme
« se remariait à un autre qui était encore quelquefois son parent.
« On en a vu qui ont eu jusqu'à trois maris avec lesquels elles
« ont vécu en concubinage et en inceste. Il arrivait même que si
« les personnes ainsi mariées venaient à se dégoûter l'un de
« l'autre, encore qu'ils eussent des enfans, ils ne laissaient pas
« de se séparer et de chercher parti ailleurs.

« Il y avait encore un autre grand abus, qui est que les parens
« pour la plupart mariaient leurs enfans avant l'âge nubile ; il s'en
« est trouvé qui les ont mariés dès l'âge de quatre ou cinq ans ; et il
« y en a eu un entre les autres qui avait marié sa fille dès l'âge de
« un an, à un enfant de cinq ans. De ce désordre il en provenait
« un autre, qui est que bien souvent ces enfans n'ayant jamais eu
« d'affection l'un pour l'autre, ne se pouvaient voir ni souffrir,
« et même que plusieurs faisaient divorce, et en venaient jusqu'à
« des inimitiés, des attentats et des meurtres les uns contre les
« autres.

« Dans cette seule vallée nous y avons bien trouvé six vingts
« concubinaires, desquels quatre-vingts ou environ étaient aussi
« incestueux ; et entre ceux-ci il y en avait environ quarante qui
« avaient été déclarés et dénoncés excommuniés pour ce sujet,
« lesquels nonobstant cela ne laissaient pas de traiter et converser

« avec les autres habitants, aussi librement que s'ils ne l'eussent
« point été. De sorte que presque tout ce quartier-là se trouvait
« embarrassé de ces censures, et la plus grande partie des habi-
« tans excommuniés pour avoir communiqué et traité avec ces
« gens-là.

« Voilà le déplorable état où se trouvait tout ce pauvre peu le
« lorsqu'on y envoya des prêtres pour y faire la mission. Voici de
« quelle façon nous avons agi pour apporter quelques remèdes à
« tant de désordres.

« Premièrement nous avons usé de la plus grande diligence
« qu'il nous a été possible, pour instruire le peuple des choses
« nécessaires à salut ; à quoi nous employâmes environ trois se-
« maines.

« 2° Nous fîmes séparer les concubinaires, au moins tous ceux
« dont nous eûmes connaissance, et qui demeuraient sur le lieu ;
« et au jour de la fête de saint Pierre et saint Paul, patrons de
« l'église où nous étions, tous ces concubinaires étant bien con-
« vaincus du mauvais état dans lequel ils avaient vécu, et touchés
« d'un vrai sentiment de pénitence, s'étant mis à genoux à la fin
« de la prédication, demandèrent publiquement pardon du scan-
« dale qu'ils avaient donné, et promirent avec serment de se sé-
« parer ; et s'étant en effet séparés, se présentèrent au tribunal de
« la confession.

« 3° L'on fit aussi séparer ceux qui étaient excommuniés, les-
« quels s'étant présentés avec toutes les marques d'un cœur vrai-
« ment contrit et humilié à la porte de l'église pour être absous,
« après leur avoir fait une remontrance sur la censure qu'ils avaient
« encourue, ils s'obligèrent tous l'un après l'autre par un serment
« public de demeurer séparés, et de n'entrer jamais dans la mai-
« son l'un de l'autre, pour quelque occasion ou raison que ce pût
« être, et ensuite furent absous publiquement ; puis on les reçut
« à la confession, et quelque temps après à la communion.
« Comme il y avait quelques ecclésiastiques qui fomentaient ces
« désordres par leurs mauvais exemples, et qui commettaient des
« incestes et des sacrilèges avec leurs nièces et parentes, il plut
« à la miséricorde de Dieu de leur toucher le cœur, tant par les
« remontrances charitables qui leur furent faites que par le moyen

« des conférences spirituelles auxquelles ils assistèrent, en sorte
« que tous firent leurs confessions générales, avec toutes les dé-
« monstrations d'une vraie pénitence, y ajoutant les réparations
« publiques du scandale qu'ils avaient donné.

« Mais le plus fort de notre travail fut notre emploi pour les
« réconciliations ; et je puis dire que hoc opus, hic labor, parce
« que la plus grande partie de ce peuple vivait dans l'inimitié.
« Nous fûmes quinze jours sans y pouvoir rien gagner, sinon qu'un
« jeune homme pardonna à un autre, qui lui avait donné un coup
« de pistolet dans la tête. Tous les autres demeuraient inflexibles
« dans leurs mauvaises dispositions, sans se laisser émouvoir par
« aucune chose que nous leur pussions dire : ce qui n'empêcha
« pas pourtant que le concours du peuple ne fût toujours fort
« grand aux prédications que nous continuions tous les jours ma-
« tin et soir. Tous les hommes venaient armés à la prédication,
« l'épée au côté et le fusil sur l'épaule, qui est leur équipage or-
« dinaire. Mais les bandits et autres criminels, outre ces armes,
« avaient encore deux pistolets et deux ou trois dagues à la cein-
« ture. Et tous ces gens-là étaient tellement préoccupés de haine
« et de désirs de vengeance, que tout ce qu'on pouvait dire pour
« les guérir de cette étrange passion, ne faisait aucune impression
« sur leurs esprits : plusieurs même d'entre eux, lorsque l'on par-
« lait du pardon des ennemis, quittaient la prédication ; de sorte
« que nous étions tous fort en peine, et moi encore plus que tous
« les autres, comme étant plus particulièrement obligé de traiter
« ces accommodemens.

« Enfin la veille de la communion générale, comme j'achevais
« la prédication, après avoir exhorté derechef le peuple à par-
« donner, Dieu m'inspira de prendre en main le crucifix que je
« portais sur moi, et de leur dire que ceux qui voudraient pardon-
« ner vinssent le baiser ; et sur cela je les y conviai de la part de
« Notre-Seigneur qui leur tendait les bras, disant que ceux qui
« baiseraient ce crucifix, donneraient une marque qu'ils voulaient
« pardonner, et qu'ils étaient prêts de se réconcilier avec leurs
« ennemis. A ces paroles ils commencèrent à s'entre-regarder les
« uns les autres ; mais comme je vis que personne ne venait, je fis
« semblant de me vouloir retirer, et je cachai le crucifix, me

« plaignant de la dureté de leurs cœurs, et leur disant qu'ils ne
« méritaient pas la grâce ni la bénédiction que Notre-Seigneur
« leur offrait. Sur cela un religieux de la réforme de saint Fran-
« çois s'étant levé, commença de crier : O Niolo ! ô Niolo ! tu veux
« donc être maudit de Dieu ? tu ne veux pas recevoir la grâce qu'il
« t'envoie par le moyen de ces missionnaires qui sont venus de si
« loin pour ton salut. Pendant que ce bon religieux proférait ces
« paroles et autres semblables, voilà qu'un curé, de qui le neveu
« avait été tué, et le meurtrier était présent à cette prédication,
« vient se prosterner en terre, et demande à baiser le crucifix, et
« en même temps dit à haute voix : Qu'un tel s'approche (c'était
« le meurtrier de son neveu), et que je l'embrasse. Ce qu'ayant fait,
« un autre prêtre en fit de même à l'égard de quelques uns de ses
« ennemis qui étaient présens, et ces deux furent suivis d'une
« grande multitude d'autres. De façon que pendant l'espace d'une
« heure et demie, on ne vit autre chose que réconciliations et
« embrassemens ; et pour une plus grande sûreté, les choses les
« plus importantes se mettaient par écrit, et le notaire en faisait
« un acte public.

« Le lendemain qui fut le jour de la communion, il se fit une
« réconciliation générale, et le peuple après avoir demandé par-
« don à Dieu, le demanda aussi à leurs curés, et les curés réci-
« proquement au peuple, et le tout se passa avec beaucoup d'é-
« dification ; après quoi je demandai s'il restait encore quelqu'un
« qui ne se fût point réconcilié avec ses ennemis ; et incontinent
« se leva un des curés qui dit qu'oui, et commença d'en appeler
« plusieurs par leurs noms, lesquels s'approchant adorèrent le
« très saint Sacrement qui était exposé, et sans aucune résistance
« ni difficulté s'embrassèrent cordialement les uns les autres. Oh !
« Seigneur, quelle édification à la terre, et quelle joie au ciel de
« voir des pères et des mères qui pour l'amour de Dieu pardon-
« naient la mort de leurs enfans, les femmes de leurs maris, les
« enfans de leurs pères, les frères et les parens de leurs plus pro-
« ches, et enfin de voir tant de personnes s'embrasser et pleurer
« sur leurs ennemis. Dans les autres pays c'est chose assez ordi-
« naire de voir pleurer les pénitens aux pieds des confesseurs,
« mais en Corse c'est un petit miracle.

« Le lendemain de la communion, nous reçûmes lettres qu'il
« fallait nous rendre à la Bastide, où une galère envoyée exprès
« par le sénat de Gênes nous attendait. Nous tardâmes néanmoins
« encore deux jours, qui furent employés fort utilement à faire
« quelques accommodemens qui restaient ; et le mardi se fit une pré-
« dication de la persévérance, où il y eut un si grand concours de
« peuple, qu'il fallut prêcher hors de l'église. Là se renouve-
« lèrent les promesses et protestations de vouloir mener une vie
« vraiment chrétienne, et y persévérer jusqu'à la mort ; et les
« curés promirent hautement d'enseigner le catéchisme, et de se
« rendre plus soigneux de leur devoir. La pluie qui survint à la
« fin de la prédication, nous empêcha de partir ce jour-là ; et le
« soir je m'en allai en un lieu distant d'une petite lieue, pour par-
« ler à deux personnes qui n'avaient point voulu assister à aucune
« prédication, de peur d'être obligées de pardonner à leurs enne-
« mis qui avaient tué leur frère, et toutefois ayant été priés par
« leur curé de suspendre au moins l'effet de leur vengeance jus-
« qu'à ce qu'ils m'eussent parlé, ils le firent, et il plut à Notre-
« Seigneur de leur toucher le cœur par sa grâce, en sorte qu'ils
« pardonnèrent la mort de ce frère ; et le mercredi matin, après
« les avoir confessés et communiés, nous partîmes tous ensemble
« et fûmes accompagnés de plusieurs ecclésiastiques et autres
« principaux du lieu, lesquels en signe de réjouissance, et pour
« une marque de leur reconnaissance pour les petits services que
« nous leur avons rendus, tirèrent quantité de coups de leurs
« fusils, et autres armes à feu, à notre embarquement, »

SECTION VI.

DES MISSIONS FAITES DANS LE PIÉMONT.

Il se fit une mission au mois d'avril de l'année 1656, dans un gros bourg nommé Scalenghe, près de Pignerol, de laquelle le supérieur de la maison de la Mission de Turin, écrivant à M. Vincent : « Le concours, lui dit-il, a

été de quatre à cinq mille per-

« sonnes ; et ce qui m'a grandement édifié, est l'affection univer-
« selle que tous ont témoignée pour la parole de Dieu. L'on a vu
« ordinairement une cinquantaine de curés et autres ecclésiasti-
« ques, fréquenter tous les jours les exercices de la mission. Tous
« les gentilshommes des environs y ont pris part, avec une dévo-
« tion extraordinaire ; et le menu peuple y accourait avec une telle
« ardeur pendant que la mission a duré, qui a été d'environ six
« semaines, que cela faisait bien connaître qu'il y avait un vrai
« désir d'en profiter. Il s'en est trouvé plusieurs, qui ayant ap-
« porté un peu de retard, ont demeuré huit jours et huit nuits en-
« tières dans l'église, ou auprès de l'église, pour avoir accès au
« confessionnal. Tout cela fait voir la bonne disposition de ce peu-
« ple, et le grand fruit qu'on y pourrait faire, s'il y avait nombre
« d'ouvriers, vu qu'étant si peu, et si pauvres et si chétifs comme
« nous sommes, la volonté de Dieu ne laisse pas de se servir de
« nous pour en tirer beaucoup de biens : je dis si pauvres et si ché-
« tifs, parce que je ne saurais assez m'étonner comme ces bonnes
« gens ont la patience de me souffrir, étant plutôt capable de les
« rebuter, que de les attirer. C'est Dieu qui opère par sa pure
« grâce, et qui opérerait sans doute avec plus de plénitude, si je
« n'y mettais point d'empêchement par mon ignorance, par mon
« peu d'esprit, et par mes autres misères. »

Et par une autre lettre du vingt-quatrième juin suivant : « Nous
« venons, dit-il, d'achever une mission près de Luzerne, où il
« se trouva bien huit ou neuf mille personnes à la communion
« générale ; ce qui nous obligea de prêcher hors de l'église, au
« milieu de la grande place, sur un petit théâtre, où il arriva un
« accident qui fit paraître l'effet de la parole de Dieu et la force
« de sa grâce : ce fut qu'un des assistans, homme de faction et
« d'armes, selon l'usage de ce pays-là, où presque tous les habi-
« tans portent toujours sur eux trois ou quatre pistolets, et plu-
« sieurs dagues avec leurs épées : celui-ci donc étant fort attentif
« à la prédication, appuyé contre une muraille, reçut un coup de
« brique inconsidérément par un autre, qui lui blessa la tête avec
« grande effusion de sang ; et néanmoins ayant reçu un tel coup,
« il ne lui sortit autre chose de la bouche, sinon : O juste Dieu ! si

« ceci m'avait été fait en un autre temps. Et comme quelqu'un
« s'étonnait de sa patience, il répondit : Que voulez-vous ? mes pé-
« chés méritent cela et bien davantage ! Et puis s'étant retiré pour
« faire panser sa plaie, il revint la tête bandée entendre le reste
« de la prédication, avec autant de tranquillité comme s'il ne lui
« fût arrivé aucun accident ; ce qui est bien extraordinaire aux
« gens de ce pays, qui sont extrêmement prompts, colères, et
« fort enclins à la vengeance.

« A la fin de cette mission l'on nous fit de très grandes instances
« pour aller pacifier les habitans d'un gros bourg éloigné d'une
« lieue et demie de celui-ci, qui était dans une étrange division
« depuis dix ou douze ans, d'où s'était ensuivie la mort de plus de
« trente personnes ; et l'on nous dit que depuis quelques jours ce
« bourg était tout en armes, divisé en deux factions, qui met-
« taient tout le peuple en danger de s'entre-tuer les uns les au-
« tres. J'avais sujet de craindre que notre entreprise ne réussît
« pas, d'autant que nous ne pouvions pas faire en ce lieu-là une
« mission entière : on nous pressa néanmoins si fortement, que
« nous crûmes être obligés de faire ce qu'on-désirait de nous, en
« laissant le succès à la disposition de la divine Providence. Nous
« y demeurâmes deux jours, pendant lesquels il plut à Dieu dis-
« poser tellement les esprits, qu'ensuite de quelques prédica-
« tions, et particulièrement d'une du jour de la Fête-Dieu, en pré-
« sence du très saint Sacrement, il se fit une réconciliation géné-
« rale avec solennité, et les parties les plus intéressées s'étant ap-
« prochées de l'autel, jurèrent sur les saints Évangiles qu'ils se
« pardonnaient d'un bon cœur les uns aux autres ; et pour une
« marque de cette réconciliation ils s'embrassèrent avec cordia-
« lité, en présence de tout le peuple, et passèrent par devant no-
« taires une transaction publique d'accord et de paix. Ensuite
« de quoi nous chantâmes le Te Deum laudamus, en action
« de grâces : ce qui a donné beaucoup de consolation à tout ce
« peuple, qui n'avait vu depuis plusieurs années que des meur-
« très et du sang de leurs plus proches répandu au sujet de ces
« querelles. »

Voici un extrait d'une autre lettre du même, du 3 février 1657, qui fait mention du succès d'une autre grande mission :

« Nous sommes, par la miséricorde de Dieu, retournés de la
« mission de Raconi, où il a plu à sa bonté de nous conserver en
« assez bonne disposition pendant six semaines de travail conti-
« nuel, au sortir d’une autre mission qui nous avait déjà fort fati-
« gués. Nous n’eussions pas osé entreprendre cette seconde en un
« lieu qui est le plus peuplé de tout le Piémont, si monseigneur
« l’archevêque de Turin ne nous l’eût ordonné, sur les grandes
« instances que lui en avaient faites le clergé et le peuple. Et
« quoique nous ayons été secourus pour les confessions par quatre
« bons ecclésiastiques de la ville et par plusieurs vertueux reli-
« gieux qui ont travaillé avec nous, nous n’avons pu néanmoins
« satisfaire pleinement à la dévotion de tout ce peuple, qui nous
« pressait tellement, qu’il ne nous laissait pas un moment de re-
« pos. Le concours aux prédications et aux catéchismes a été
« continuel, et le désir de se confesser si grand qu’ils venaient
« nous éveiller dès minuit, pour recevoir de nous ce service, Il
« s’en est trouvé qui ont demeuré plusieurs jours et plusieurs
« nuits pendant la rigueur de ce temps d’hiver sans retourner en
« leurs maisons, pour avoir la commodité de se confesser. Les
« bons effets et les fruits ont correspondu, par la grâce de Dieu,
« à toutes ces bonnes dispositions, par le moyen de quantité de
« restitutions et réconciliations qui se sont faites. Le clergé même,
« composé d’environ quarante prêtres et clercs, a donné l’exem-
« ple au peuple ; nous leur faisons une conférence toutes les se-
« maines, et ils ont pris résolution de les continuer toujours.
« Nous y avons établi la Confrérie de la Charité pour les pauvres
« malades, et les personnes qui la composent ont commencé avec
« grande ferveur à s’appliquer à leur rendre service. »

Et en la même année, travaillant au mois de juin à la mission de Savigliano, il en écrivit en ces termes : « Nous sommes mainte-
« nant au plus fort de cette mission, qui est une des plus grandes
« que nous ayons encore faites en ce pays, à laquelle Dieu donne
« une particulière bénédiction, nonobstant la pauvreté des ou-
« vriers et leur petit nombre. Nous avons sur les bras un grand
« lieu, dont les habitants ne traitent présentement d’autre chose
« que de faire pénitence et de se convertir ; et ce qui m’étonne
« davantage est que presque tous les religieux de cinq ou six cou-

« vens assistent aux prédications, tous les prêtres font leurs con-
« fessions générales, et toute la noblesse, qui est fort nombreuse,
« ne pense à autre chose qu'à se mettre dans une sincère disposi-
« tion d'une véritable pénitence. De sorte que nous avons été obli-
« gés de prier tous ces bons religieux de nous aider à confesser et
« même d'appeler pour la même fin du secours de la ville de Tu-
« rin. La providence de Dieu nous a envoyés en ce lieu en un
« temps auquel les soldats qui y avaient fait leurs quartiers d'hi-
« ver, devaient en partir pour aller à l'armée ; ce qui leur a donné
« moyen avant leur départ, et particulièrement à plusieurs capi-
« taines et soldats français, d'assister aux prédications et catéchis-
« mes pendant une semaine. Il y en a eu un assez grand nombre
« qui ont fait leur confession générale, avec des sentimens tout
« extraordinaires, devant que de s'aller exposer aux dangers de
« la guerre. Il faut que je confesse que je ne me souviens point
« avoir eu en ma vie une telle consolation, que celle que j'ai res-
« senti voyant des gens de cette profession, qui, depuis plusieurs
« années, n'avaient point approché des sacremens, fondre en lar-
« mes aux pieds de leurs confesseurs, et prendre des résolutions
« vraiment chrétiennes et fort extraordinaires à des personnes qui
« portent les armes. Ce sont des effets tout singuliers de la misé-
« ricorde de Dieu, dont j'espère que vous aurez la charité de nous
« aider à lui rendre grâces. »

A la fin de cette mission le même écrivit en ces termes :

« Je vous ai mandé comme dès le commencement de notre
« mission il a plu à Dieu de toucher le cœur des soldats ; nous
« avons, depuis, toujours continué nos prédications, catéchismes
« et autres fonctions ordinaires, où il y avait un tel concours de
« peuple, que l'église, qui est fort grande, se trouvait toujours
« remplie, et cela en un temps auquel la saison donnait d'ailleurs
« bien de l'occupation à un chacun pour ses affaires domestiques.
« Par ordre de ceux qui avaient le gouvernement public, toutes
« les boutiques se fermaient pendant l'heure de la prédication et
« du grand catéchisme ; et les jours de marché l'on désistait de
« négocier pendant ces mêmes heures, afin que tous eussent la
« commodité d'entendre la parole de Dieu. Les religieux et les
« ecclésiastiques s'y trouvaient en grand nombre, la plupart des-

« quels ont fait leur confession générale, même les religieux qui
« la faisaient l'un à l'autre. Les restitutions et les réconciliations
« y ont été faites avec la même bénédiction que dans les autres
« lieux. La conclusion de la mission se fit en une grande place de
« la ville, où se trouva plus de douze mille assistans. Nous avons
« fait pendant tout le temps de la mission des conférences aux
« ecclésiastiques qui s'y trouvaient jusqu'au nombre de cent et
« plus à chaque assemblée.

« Or, il arriva qu'un des ouvriers que nous avons appelés de
« Turin pour nous aider, qui était un très bon ecclésiastique, après
« avoir travaillé quelques jours au confessionnal, tomba malade
« et enfin mourut avec des sentimens extraordinaires de piété. Il
« n'avait autre chose en la bouche en mourant, sinon : Humilité,
« humilité, sans humilité je suis perdu. A peine fut-il décédé que
« les habitans du lieu vinrent en corps nous en faire leurs condo-
« léances, et, pour marque de leur affection et reconnaissance, ils
« voulurent lui faire des funérailles très solennelles, où ils assis-
« tèrent en très grand nombre, ayant des flambeaux et cierges à
« la main : tous les ordres religieux s'y trouvèrent, et la sépul-
« ture fut des plus honorables qui se pût faire en ce lieu.

« Ce bon peuple ayant fort goûté les services que nous avons tâ-
« ché de lui rendre, conçut un grand désir d'avoir des prêtres de
« notre Congrégation qui demeuraient avec eux, et ils nous ont
« fait des offres les plus avantageuses qu'ils ont pu pour nous y
« retenir ; et voyant que nous nous en excusions sur le petit nom-
« bre des ouvriers, ils ont résolu de faire une fondation pour
« l'entretien de quatre ou cinq prêtres, et ont eu recours à M. le
« marquis de Pianezze pour les obtenir, lui ayant allégué des rai-
« sons si persuasives, qu'à notre retour il nous exhorta grande-
« ment d'accepter cette fondation, ce que pourtant nous lui avons
« déclaré, avec tout respect, que nous ne pouvions pas faire. »

Vers la fin de cette même année, il se fit une mission dans le lieu de Bra qui fut accompagnée de grandes bénédictions, lesquelles nous ne saurions mieux faire connaître qu'en rapportant ici l'extrait de trois lettres du même supérieur à M. Vincent, par lesquelles on verra en quel état se trouvaient les habitans avant la mission, et les effets qu'elle a produits avec la grâce de Dieu.

Dans la première, qui est du 27 octobre 1657 : « Je crois, dit-il, « qu'il faudra remettre à un autre temps la mission que Madame « Royale nous a commandé de faire à Bra qui est à elle, à raison « que le feu de la division s'y est tellement accru qu'à présent les « rues sont barricadées, les maisons pleines de fusiliers et de gens « armés ; ils s'entre-tuent jusque dans les églises, et sont tellement « acharnés les uns contre les autres qu'ils escaladent même les « maisons pour y entrer de force, et chacun tâche de se fortifier « dans la sienne en telle sorte qu'il soit en état de repousser son « ennemi, et même de lui ôter la vie s'il passe par devant. On « avait espéré que par le moyen de quelque traité l'on aurait pu « faire quelque suspension d'armes, et obtenir sûreté les uns pour « les autres, pendant le temps de la mission, et que par les pré- « dications, exhortations, et remontrances publiques et particu- « lières, on aurait pu adoucir leurs esprits et les disposer à quel- « ques réconciliations ; mais ils en sont si fort éloignés que Madame « Royale y ayant envoyé pour cet effet des principaux ministres de « cet état, ils n'y ont pu rien faire ; de sorte que ce serait une en- « treprise non seulement inutile d'aller faire mission en un lieu où « personne ne pourrait se trouver aux prédications ni aux autres « exercices, mais même téméraire et préjudiciable à ceux qui se « hasarderaient d'y assister. Il ne nous manque pas d'autres lieux « où nous puissions maintenant travailler, etc. »

Mais dans une lettre écrite de ce lieu-là, du 6 février 1658 : « Il « y a un mois, dit-il, que nous travaillons au lieu de Bra, où il a « plu à Dieu de disposer les habitans à se réconcilier les uns avec « les autres. Ils y ont été portés premièrement par le ressentiment « que son Altesse a témoigné de leur désunion ; et puis par le « moyen de la mission qui a achevé de les y disposer entièrement ; « les personnes de l'un et de l'autre parti s'étant trouvées ensem- « ble à nos prédications et exercices de la mission dans une « même église, ce que l'on jugeait au commencement fort diffi- « cile et même hasardeux ; mais aussi, auparavant que de les as- « sembler à l'église, on leur a persuadé aux uns et aux autres de « quitter les armes qu'ils avaient toujours portées jusqu'alors en « tous lieux. Leur assiduité aux prédications et catéchismes, avec « les sentimens qu'il a plu à Dieu leur donner, les a parfaitement

« réunis, en sorte qu'ils se sont tous embrassés les uns les autres
« en présence du très saint Sacrement, s'étant réciproquement
« demandé pardon, et même quelques uns des principaux l'ayant
« fait publiquement aux rencontres dans la grande place du lieu,
« ce qui s'est fait avec tant de satisfaction de part et d'autre qu'il
« y a grand sujet d'espérer que cette réconciliation sera stable et
« de durée. Tout le peuple est extrêmement consolé de voir ces
« personnes, qui auparavant se cherchaient pour s'entre-tuer, se
« fréquenter maintenant, se promener et s'entretenir ensemble
« avec autant de cordialité que si jamais ils n'avaient été en dis-
« corde. Ils marchaient auparavant dans les rues tous chargés d'ar-
« mes, et à présent, par la grâce de Dieu, on n'en voit plus, et
« chacun ne pense plus à autre chose, sinon à se bien réconcilier
« à sa divine Majesté par le moyen d'une bonne pénitence. Madame
« Royale ayant appris ces bonnes nouvelles a bien daigné nous té-
« moigner par une de ses lettres la satisfaction qu'elle en a reçue ;
« comme aussi M. le marquis de Pianezze qui en a reçu des senti-
« mens de consolation tout extraordinaires. Nous sommes main-
« tenant occupés aux confessions, et il se présente une si grande
« foule de pénitens que, quoique nous ayons prié tous les prêtres
« et religieux du lieu qui sont en bon nombre, de nous aider, je
« ne sais quand nous pourrons avoir achevé. »

Enfin dans une troisième lettre du 9 mars suivant : « Nous voici,
« dit-il, sortis de notre mission de Bra, où il a plu à Dieu de ver-
« ser des grâces en abondance sur ces pauvres âmes, qui étaient
« depuis si long-temps dans l'état déplorable que je vous ai fait
« savoir par mes précédentes. Nous y avons employé sept semaines
« entières ; et tout le temps dont le monde emploie ordinairement
« une partie aux folies du carnaval, a été pour les habitans de ce
« lieu un temps de pénitence, et comme une fête continuelle de
« très grande dévotion. Il s'y est fait environ neuf ou dix mille
« confessions générales, avec une telle ferveur que plusieurs, pour
« pouvoir aborder le confessionnal, passaient les journées entières
« et une bonne partie de la nuit à l'église, nonobstant la très
« grande rigueur du froid qu'on a ressenti pendant tout ce temps-
« là. Il a plu à Dieu par ce moyen répandre la paix et la charité
« dans les cœurs, avec une telle plénitude, que les habitans sont

« étonnés de voir une réconciliation si parfaite, en sorte qu'ils ne
« se souviennent pas d'avoir jamais vu une telle union et cordialité.,
« Ils en ont donné eux-mêmes avis à Madame Royale, à qui j'allai
« hier rendre compte de tout ce qui s'y était passé, et de l'espé-
« rance qu'il y avait d'une totale persévérance ; elle en ressentit
« tant de joie et de consolation, que son cœur en fut tout atten-
« dri, et les larmes lui en vinrent aux yeux ; et pour mettre le
« comble à tout ce bien, et effacer entièrement la mémoire du
« passé, elle leur a fait grâce, et leur a donné une abolition en-
« tière de tous les crimes et de tous les excès commis pendant
« leurs divisions,

« Mais comme une miséricorde et une grâce en attire ordinai-
« rement une autre de la bonté de Dieu, il a plu à cette divine
« bonté étendre la même bénédiction qu'il avait communiquée au
« lieu de Bra, sur un autre qui en est assez proche, où depuis qua-
« ranteansia discorde et la division avaient fait un tel ravage parmi
« les habitans, que tout le lieu en restait presque détruit ; un grand
» nombre ayant été tués de part et d'autre, plusieurs maisons
« abattues et détruites, et une bonne partie des habitans obligés
« d'aller demeurer ailleurs. Le sénat du Piémont s'était plusieurs
« fois employé pour les réconcilier, mais sans aucun fruit, et tous
« les autres moyens dont on s'était voulu servir pour cette fin
« ont été inutiles. Enfin le seigneur de ce lieu, qui est l'un des
« principaux du Piémont, et d'ailleurs très vertueux et très sage,
« jugea à propos après la mission de Bra, aux fonctions de laquelle
« quelques uns de ce lieu-là avaient assisté, de les convoquer tous,
« tant d'un parti que d'autre, et de voir s'il n'y avait point moyen
« de les porter à la réconciliation, par l'exemple de leurs voisins.
« Nous y fîmes seulement pendant trois ou quatre jours quelques
« prédications et exercices de la mission, et il plut à Dieu de leur
« toucher le cœur en telle sorte, qu'en la présence du très saint
« Sacrement ; et d'un grand nombre de peuple du voisinage, ils
« s'embrassèrent les uns les autres, et s'étant réciproquement par-
« donné, ils jurèrent sur les saints Évangiles une paix perpétuelle ;
« et en témoignage de cela, ils se sont conviés les uns les autres,
« et ont mangé ensemble avec une telle union et cordialité, comme
« s'ils étaient frères. Son Altesse a eu la bonté de leur accorder

« la même grâce et abolition qu'à ceux de Bra, afin qu'ils puis-
« sent retourner habiter dans leurs maisons abandonnées, et cul-
« tiver leurs terres. »

Le 26 de mars suivant, il se fit une autre mission au bourg de Caval Maggiore, composé de quatre ou cinq mille communians, dans lequel (comme parle le même supérieur en une lettre qu'il écrivit à M. Vincent),
« quoiqu'il n'y ait pas de si grands désordres
« que dans les autres lieux de nos missions passées, il y a toute-
« fois une si grande quantité de différends et de procès, qu'ils ne
« nous laissent pas un seul moment de repos. La confiance que
« Dieu a donnée à tous ces bons habitans envers nous, fait qu'ils
« nous remettent entre les mains tous les intérêts de procès, et
« tous leurs différends tant civils que criminels. Nous espérons avec
« la grâce de Dieu les terminer pendant le carême. »

Et par une autre lettre du 6 juillet : « Nous sortons, dit-il, de
« Fossano, petite ville extrêmement peuplée, où nous avons fait
« la mission : il a plu à Dieu d'y donner beaucoup de bénédictions
« à proportion des grands besoins qui s'y sont trouvés. Le con-
« cours a été tel, que l'église, quoique de grande étendue, n'était
« point suffisante pour contenir le peuple qui venait pour profiter
« des prédications, et des autres actions de la mission ; et non seu-
« lement les séculiers, mais le clergé et les religieux y ont en-
« core pris leur part.

« Outre les mauvaises pratiques secrètes et publiques qui ont
« été abolies, les haines éteintes, et autres fruits ordinaires des
« missions, on y a établi quelques bonnes œuvres pour l'avenir.
« 1° Les prières publiques du soir que nous avons commencées
« se continuent en l'église des Pères de l'Oratoire de Saint-Philippe
« de Néri, où quantité de peuple se trouve tous les soirs.
« 2° MM. les chanoines ont pris résolution, pour maintenir le
« peuple dans les sentimens de piété où il est, de faire de trois en
« trois mois une communion générale en leur église. 5° Ces
« MM. les chanoines, et tout le clergé, se sont déterminés de con-
« tinuer toutes les semaines la conférence spirituelle que nous
« leur avons faite pendant le temps de la mission, qui pourra,
« s'il plaît à Dieu, être grandement utile pour rétablir et conserver
« parmi eux le véritable esprit ecclésiastique, à quoi plusieurs de

« ces messieurs, qui sont personnes d'esprit et de vertu, semblent
« être grandement portés. Enfin ce lieu paraît à présent tout re-
« nouvelé dans une vie vraiment chrétienne. Plaise à la bonté de
« Dieu les conserver en ce bon état, par la continuation et aug-
« mentation de ses grâces ! »

Par une autre lettre du 12 mars 1659, il parle encore de quelques missions faites près de la ville de Mondovi, dont le principal fruit a été la cessation des meurtres et des homicides qui s'y commettaient très fréquemment. Dans un seul de ces lieux de fort petite étendue, les missionnaires y trouvèrent quarante bandits, lesquels aussi bien que le reste des habitants furent disposés à se mettre en état de pénitence, et témoignèrent la conversion de leurs cœurs par l'abondance de leurs larmes, et par d'autres signes assez extraordinaires du regret qu'ils avaient de leur vie passée, en la présence du saint Sacrement, et immédiatement devant que de recevoir la sainte communion.

Enfin dans une lettre du 12 juillet de la même année 1659 :
« Nous voici tous, dit-il, de retour de la campagne ; la mission de
« Cherasco a été un peu plus longue que les autres, pour le con-
« cours extraordinaire que nous y avons eu de tous les lieux cir-
« convoisins ; de sorte que pour donner satisfaction au peuple,
« nous eussions eu besoin d'une vingtaine de bons ouvriers, qui
« auraient pu y trouver abondamment de l'emploi pour deux mois
« et davantage. Il a plu à Dieu de nous donner toute la bénédiction
« qu'on peut désirer en telle occasion : grand nombre de différends
« et de querelles ont été apaisés, et entre autres il y avait un gros
« bourg prochain, dont les habitants étaient dans une telle division
« et si fort animés les uns contre les autres, qu'il y en avait eu
« quatre de tués la veille du jour que nous y arrivâmes ; et néan-
« moins, par la miséricorde de Dieu, la paix y a été rétablie ; ce
« qui ne s'est fait pourtant qu'avec grande difficulté, puisque ce
« n'a été qu'après quarante jours de prédications et de négociations ;
« mais aussi à la fin tout s'est terminé avec beaucoup de consola-
« tion, et même d'édification de tout le peuple, en la présence
« du très saint Sacrement, qui avait été exposé exprès pour cet
« effet. Et ce qui est le principal, est que ces personnes ensuite
« de leur réconciliation se sont présentées au sacrement de péni-
« tence avec de très bonnes dispositions. »

Jusqu'ici sont les extraits de ces lettres écrites à M. Vincent. Que s'il fallait rapporter par le détail tous les autres semblables fruits que les missions seules du Piémont ont produits, avec le secours de la grâce divine, il y aurait de quoi remplir un volume, et l'on serait obligé d'user de beaucoup de redites. Ce peu que nous en avons ici rapporté suffira pour donner moyen au lecteur de juger de tout le reste, et pour lui suggérer un motif de remercier Dieu de toutes les grâces qu'il lui a plu communiquer à ces peuples. Sur quoi il est à remarquer pour la plus grande gloire de sa divine Majesté, que pour faire toutes ces conversions, réconciliations, et autres œuvres si grandes et si admirables, il n'a voulu se servir que de quatre prêtres missionnaires, M. Vincent n'ayant pu en envoyer davantage pour les missions de cette province. Et en cela Dieu a fait d'autant plus paraître sa puissance, que les instrumens qu'il a voulu employer, semblaient être plus disproportionnés à la grandeur de l'effet ; ayant opposé une troupe si petite et si faible en apparence aux yeux de l'enfer, et s'en étant servi pour chasser le prince des ténèbres de tous ces cœurs, où le péché avait régné un si long temps, et pour y rétablir l'empire de son Fils Jésus-Christ. A lui seul en soit à jamais rendu louange et bénédiction.

SECTION VII.

DE CE QUI S'EST PASSÉ DE PLUS REMARQUABLE DANS LES MISSIONS DE BARBARIE.

Quoique les missions faites par la conduite et par les ordres de M. Vincent dans la France, dans l'Italie et dans les autres provinces circonvoisines, aient été accompagnées de très grandes bénédictions, comme nous avons vu dans les sections précédentes ; il faut néanmoins avouer que celles des provinces plus éloignées lui ayant coûté plus cher, ont aussi rapporté des fruits, sinon plus abondans, au moins plus précieux et plus exquis ; et que ces terres étrangères et sauvages ont reçu une particulière fertilité depuis qu'elles ont été arrosées, non seulement des sueurs, mais en quelque façon du sang de ces missionnaires ; plusieurs d'entre eux y ayant consumé leur vie dans l'excès des travaux auxquels ils

se sont exposés pour le service de Jésus-Christ. C'était aussi un des plus ardens souhaits de ce digne père et instructeur des missionnaires, que d'aller prêcher Jésus-Christ aux infidèles, et s'exposer au martyre pour la confession de son saint nom, s'il copule faire sans manquer aux autres obligations que la Providence divine lui avait imposées. Ah ! misérable que je suis ! (disait-il quelquefois dans l'ardeur de son zèle) je me suis rendu indigne par mes péchés, d'aller rendre service à Dieu parmi les peuples qui ne le connaissent point. Et parlant sur ce sujet à ceux de sa compagnie : Qu'heureuse, ô qu'heureuse, leur disait-il, est ta condition d'un missionnaire qui n'a point d'autres bornes de ses missions et de ses travaux pour Jésus-Christ, que toute la terre habitable ! Pourquoi donc nous restreindre à un point, et nous prescrire des limites, puisque Dieu nous a donné une telle étendue pour exercer notre zèle ?

Il témoignait une vénération toute singulière envers saint François Xavier qui avait porté ses travaux jusqu'aux dernières extrémités des Indes, avec tant de courage et de bénédictions : il honorait très particulièrement les ouvriers évangéliques de la compagnie de ce grand saint, et de tous les autres ordres religieux qui étaient employés dans les missions des provinces étrangères ; et quand quelques uns en étaient de retour, et qu'ils le venaient visiter à St-Lazare, il faisait assembler la communauté en leur présence, pour leur entendre rapporter le succès de leurs saints travaux, afin d'animer ses missionnaires à imiter leur zèle. Et pour cela aussi, il faisait lire au réfectoire leurs relations imprimées, et contribuait même en tout ce qu'il pouvait pour le bien et le progrès de leurs missions parmi les infidèles, comme nous verrons ci-après. Mais reconnaissant que, suivant la parole de Jésus-Christ dans l'Évangile, la moisson des âmes était très grande dans ces régions étrangères et barbares, et que le nombre des ouvrier était encore bien petit, cela le porta de s'offrir à Jésus-Christ et tous les siens, pour aller travailler à l'instruction des pauvres et des âmes les plus délaissées, non seulement dans les provinces chrétiennes, mais encore parmi les nations infidèles et barbare. Il inspirait dans tous les sujets de sa compagnie ce même zèle et cette même disposition ; et quand quelques uns s'offraient d'y aller, il se conjouissait avec eux de la grâce que Dieu leur faisait de leur donner ce courage ; néanmoins il n'a jamais voulu s'avancer d'envoyer aucun des siens en ces missions étrangères sans ordre, pour se tenir toujours à sa grande maxime, qui était de ne s'ingérer jamais par soi-même, et de ne

point prévenir, mais de suivre simplement la conduite de la divine Providence.

Ayant donc maintenant à parler des missions faites par l'ordre de M. Vincent dans les provinces plus éloignées, et parmi les infidèles, hérétiques et autres ennemis de notre religion, nous commencerons en cette section par celles qui ont été faites en Barbarie, où nous verrons combien les missionnaires ont travaillé et souffert pour servir Jésus-Christ en la personne des pauvres esclaves chrétiens ; et dans les sections suivantes nous rapporterons quelque chose de ce qui s'est passé de plus mémorable dans les autres missions étrangères.

§ I.

Commencement des Missions de Tunis et d'Alger en Barbarie.

L'état d'esclavage dans lequel Dieu permit que M.. Vincent tombât en l'année 1605, comme il a été dit dans le premier livre, lui ayant fait connaître par sa propre expérience les grands maux que les esclaves souffrent en leur corps, et les dangers encore plus grands où ils sont de perdre leurs âmes, lui en avait toujours laissé dans le cœur un trèsgrand sentiment de compassion ; et voyant en eux une image bien expresse de la misère humaine qui a convié le Fils de Dieu à descendre du ciel pour consoler et affranchir les hommes esclaves du péché et de Satan, il y reconnaissait aussi une belle occasion d'imiter cet adorable Sauveur en visitant, consolant, assistant ces pauvres captifs abandonnés : ce qui lui en faisait concevoir de grands désirs, son cœur en étant continuellement pressé par la charité dont il était rempli ; mais suivant sa maxime ordinaire, il attendait les ordres de la providence de Dieu, pour s'appliquer à cette sainte œuvre, priant Dieu qu'il lui fit connaître sa volonté, et qu'il lui donnât la grâce et les moyens d'exécuter ce qui lui serait en cela le plus agréable. Ce qui ne fut pas en vain, car environ l'an 1642, Dieu donna mouvement au feu roi Louis XIII, de très glorieuse mémoire, de faire assister ces pauvres esclaves, et sa Majesté jeta les yeux sur M. Vincent, comme le jugeant très capable pour s'acquitter dignement de cette charité, et lui ordonna d'envoyer quelques uns de ses prêtres en Barbarie pour l'assistance corporelle et spirituelle de ces pauvres captifs. Pour cet effet on lui mit entre les mains neuf ou dix mille livres. Dieu sait de quel cœur ce charitable

prêtre reçut cette commission, lui qui demandait incessamment à Dieu qu'il lui plût de remédier et pourvoir aux besoins de ces pauvres affligés.

Il se mit donc dès lors à penser aux moyens d'exécuter cette sainte entreprise, qui n'était pas sans grande difficulté, parce que les Turcs ne souffrent pas volontiers des prêtres chrétiens parmi eux, s'ils ne sont esclaves. Il se souvint que par les traités faits entre la France et le Grand-Seigneur pour la liberté du commerce, il est permis au roi très chrétien d'envoyer et de tenir des hommes sous titre de consuls dans les villes maritimes sujettes au Grand-Seigneur, afin d'y protéger les marchands et les esclaves chrétiens contre les vexations de cette nation barbare, et que ces consuls peuvent avoir chacun un prêtre pour chapelain en leurs maisons dans ces villes ; et sous ce prétexte, qui était bien juste et raisonnable, ayant disposé M. Martin, pour lors consul à Tunis, de recevoir en sa maison un prêtre de la Mission qui ne lui serait point à charge, il envoya en cette ville-là, en l'année 1645, M. Julien Guérin, prêtre de sa Congrégation, avec un frère nommé François Francillon. Ce bon prêtre, après y avoir travaillé deux ans avec un très grand zèle, et voyant qu'il ne pouvait suffire à la moisson très grande qu'il y avait à faire, il se résolut d'aller voir le dey, qui est comme le roi de ce pays-là, et de lui demander permission de faire venir encore un prêtre avec lui pour l'assister. Dieu toucha le cœur de ce dey ; en sorte que, l'ayant écouté favorablement, il lui répondit que si un ne lui suffisait, il lui permettait d'en faire venir deux et trois, et lui dit qu'il le protégerait en toutes occurrences, et que s'il avait besoin de quelque chose, qu'il la lui allât demander, et qu'il la lui octroierait ; qu'il savait bien qu'il ne faisait mal à personne, mais plutôt qu'il faisait du bien à tout le monde.

Ayant donc écrit et demandé ce prêtre à M. Vincent, il lui envoya M. Jean le Vacher qui arriva fort à propos en cette ville de Tunis au commencement de l'année 1648, à cause de la peste, qui faisait mourir pour lors un grand nombre de Turcs et d'esclaves. Ils travaillèrent tous deux avec grande charité en cette occasion pressante, et au mois de mai de la même année M. le Vacher en fut lui-même frappé et réduit aux extrémités ; mais il plut à Dieu de le délivrer de ce péril de mort, pour donner la vie par son moyen à quantité d'âmes, qu'il a depuis assistées et qu'il assiste encore en ce pays-là.

M. Guérin, écrivant sur ce sujet à M. Vincent et lui mandant la nouvelle de cette maladie : « Il m'est impossible-, lui dit-il, de
« vous exprimer combien grands ont été les gémissemens et les

« pleurs des pauvres esclaves, de tous les marchands et de M. le
« consul, et combien de consolation nous recevons de leur part.
« Les Turcs même nous viennent visiter dans notre affliction, et
« les plus grands de la ville de Tunis m'ont envoyé offrir de leur
« part secours et service. Enfin, Monsieur, je vois évidemment
« qu'il fait bon servir fidèlement Dieu, puisque dans la tribulation
« il suscite ses ennemis même pour secourir et assister ses pauvres
« serviteurs. Nous sommes affligés de la guerre, de la peste et de
« la famine même excessivement, et avec cela nous sommes sans
« argent ; mais pour ce qui regarde notre courage, il est très bon.
« Dieu merci, nous ne craignons non plus la peste que s'il n'y en
« avait point. La joie que nous avons, notre frère et moi, de la
« santé de notre bon M. le Vacher, nous a rendus forts comme les
« lions de nos montagnes. »

Or bientôt après que M. le Vacher fut relevé de maladie, et qu'il se fut mis au travail, M. Guérin, cet homme de Dieu, dont le zèle méprisait ainsi les dangers de la mort qui l'environnaient, et qui le faisaient s'oublier de soi-même, pour s'employer au soulagement et au salut des pestiférés, fut enfin attaqué de cet air corrompu. Il ne fut point surpris de cet accident qu'il avait bien prévu, et s'étant disposé à la mort, non seulement avec patience, mais avec une entière conformité au bon plaisir de Dieu, il la regarda et la reçut comme la fin de ses travaux, et le commencement de la vie et de la gloire qu'il espérait de la miséricorde de Dieu. Il ne se peut dire combien grands furent les regrets des chrétiens, pour lesquels il avait donné sa vie, et quelle fut la douleur de M. Vincent, qui perdait en ce charitable missionnaire un de ses plus chers et plus dignes enfans. M. le consul mourut aussi quelque temps après, et le dey ordonna à M. le Vacher d'exercer le consulat, jusqu'à ce que le roi de France en eût envoyé un autre à la place du défunt.

En même temps que M. Vincent pourvoyait ainsi aux nécessités spirituelles de cinq ou six mille esclaves qui étaient à Tunis, et même aux corporelles, comme nous dirons ci-après, il travaillait aussi à subvenir aux besoins de ceux d'Alger, qui étaient encore beaucoup plus grands et plus pressans ; tant parce que le nombre des esclaves est plus grand, s'y trouvant d'ordinaire plus de vingt mille chrétiens à la chaîne, qu'à cause qu'ils y sont très mal traités par leurs patrons plus inhumains que ceux de Tunis. Mais comme les prêtres ne sauraient agir efficacement, ni même résider long-

temps en cette terre infidèle, si les consuls n'ont une grande union et intelligence avec eux, ce qui ne se peut faire si ces consuls ont plus à cœur leurs intérêts et leurs commodités particulières, que le salut et le soulagement des pauvres captifs, qui est l'unique fin que se proposait M. Vincent, cela l'obligea de faire en sorte, étant aidé par madame la duchesse d'Aiguillon, qui dédommagea le propriétaire du consulat d'Alger, que l'exercice de cet office fût donné par le roi, en l'année 1646, au sieur Jean Barreau, natif de Paris, qui était très zélé pour le service de Dieu et des pauvres esclaves, sans aucune autre prétention que de coopérer aux charitables desseins de M. Vincent, comme il a bien fait voir pendant plusieurs années. Voici l'avis que M. Vincent lui donna à son départ :

« L'âme de votre entreprise est l'intention de la pure gloire de
« Dieu ; l'état continuel d'humiliation intérieure, n'en pouvant pas
« beaucoup faire d'extérieures, et la soumission du jugement et de
« la volonté au prêtre de la Mission qui vous sera donné pour con-
« seil, ne faisant rien sans lui communiquer, si vous n'êtes obligé
« d'agir et de répondre sur-le-champ. Jésus-Christ était le souve-
« rain Seigneur, et de la sainte Vierge, et de saint Joseph ; et
« néanmoins pendant qu'il a demeuré avec eux, il ne faisait rien
« que de leur avis. C'est ce mystère que je vous exhorte d'hono-
« rer d'une manière particulière, afin qu'il plaise à Dieu de vous
« conduire et assister dans cet emploi, auquel sa providence vous
« a destiné. »

M. Vincent envoya en même temps en cette même ville d'Alger, M. Noveli, ensuite M. le Sage, et puis M. Dieppe, trois bons prêtres, et trois véritables missionnaires, qui tous trois y ont heureusement achevé leur course, et consumé leur vie pour la charité, s'étant courageusement exposés de nuit et de jour durant la contagion qui fut fort grande en Alger, dans les années 1647 et 1648, pour assister les pauvres esclaves chrétiens qui en étaient atteints, et qui sans eux seraient morts dans un entier abandon comme des bêtes. Ces bons prêtres firent paraître à ces approches de la mort, de quel esprit ils avaient été animés pendant leur vie, et quels avaient été leurs sentimens pour la charité du prochain. M. Dieppe mourut tenant le crucifix à la main, sur lequel il avait les yeux fichés, et répétant avec ferveur ces paroles, pendant une demi-heure qu'il fut à l'agonie : *Majorem charitatem nemo habet, quàm ut animam suam ponat quis pro amicis suis.* A ces trois succéda M. Philippe le Vacher, frère de M. le Vacher qui est à

Tunis, à l'imitation duquel il a rendu de longs services à Dieu, et aux pauvres esclaves en cette ville infidèle et barbare, dont les habitants, comme des démons, ne font autre profession que de tourmenter les chrétiens.

Et d'autant que M. le Vacher de Tunis avait été obligé, comme il a été dit, de se charger de l'office de consul, et que l'exercice de cet office l'empêchait quelquefois de vaquer aux emplois de la mission, qui était néanmoins le principal sujet de sa demeure en ces lieux-là, M. Vincent, qui en ressentait beaucoup de peine, fit en sorte qu'en l'année 1648, le sieur Huguier fut pourvu de cette charge, et partit en diligence pour l'aller exercer. Il s'était retiré des affaires de pratique, dans le maniement desquelles il avait jusqu' alors été employé, et ayant quitté sa charge de procureur au Châtelet de Paris, il s'était donné entièrement à M. Vincent, et mis sous sa conduite, pour être par lui appliqué à tout ce qu'il jugerait convenable pour le service et pour la gloire de Dieu. Mais étant arrivé à Tunis il n'agréa pas aux Turcs, qui ne le voulurent point recevoir pour consul. Il y demeura néanmoins quelque temps avec M. le Vacher, pour le soulager dans l'exercice de cette charge : depuis, étant revenu en France, et ayant reçu, par l'avis de M. Vincent, les ordres sacrés, il fut envoyé à Alger, non seulement comme prêtre de la Congrégation de la Mission, mais encore en qualité de missionnaire apostolique, et il y travailla avec grande bénédiction au salut des pauvres esclaves jusqu'au mois d'avril de l'année 1663, en laquelle il acheva heureusement sa course, étant mort de peste en de très saintes dispositions au service des pauvres esclaves chrétiens atteints du même mal.

M. Vincent ne pouvant souffrir que M. le Vacher de Tunis fût empêché par cette charge de consul, qu'il portait malgré lui, de vaquer aux fonctions propres de son caractère, ni même qu'il portât plus long-temps le titre d'une charge séculière, quoique fort importante pour le dessein qu'il avait d'assister les esclaves, il fit en sorte qu'en l'année 1653, le sieur Martin Husson, natif de Paris, avocat en parlement, reçut commission du roi pour aller exercer la charge de consul à Tunis. C'était un personnage grandement recommandable pour sa vertu, et duquel M. Vincent parlant dans une lettre qu'il écrivit en ce temps-là : « Il est, dit-il,
« sage, désintéressé, pieux, prudent et capable autant qu'aucun
« autre que je connaisse de son âge. Il y va purement pour le service
« de Dieu et des esclaves, nonobstant les larmes et les persuasions
« contraires d'un père et d'une mère qui le chérissent tendrement,

« et qui enfin lui ont pourtant donné leur bénédiction. Il vivra en
« commun avec M. le Vacher, de même que s'il était de notre Con-
« grégation, bien qu'il n'en soit pas. »

Il partit au mois de juillet de ladite année 1653 ; et ayant été reçu en l'exercice de cette charge, il s'y est très dignement employé pendant plusieurs années, avec grande bénédiction.

§ II.

Principaux emplois des missionnaires en Barbarie.

M. Vincent ayant ainsi employé ses premiers soins pour procurer qu'il y eût des consuls en ces deux villes de Tunis et d'Alger, tels qu'il les pouvait souhaiter pour coopérer dans un esprit d'union avec les prêtres de sa Congrégation, à toutes les œuvres de charité et de miséricorde spirituelles et corporelles envers les chrétiens qui se rencontraient en ces lieux-là, tant esclaves qu'autres, il était question d'en venir à l'exécution, et de travailler chacun de son côté pour cette fin.

Or pour mieux comprendre les grands biens que M. Vincent prétendait faire par ces missions de Barbarie, il faut savoir que non seulement les Français qui se trouvent en ces villes-là, libres ou esclaves, sont sous la bannière et protection du roi de France, mais encore les Italiens, Espagnols, Portugais, Maltais, Grecs, Flamands, Allemands, Suédois, et généralement toutes les nations de la chrétienté, qui toutes, les seuls Anglais exceptés, ont recours au consul de France, pour en être protégés et secourus dans le besoin contre les insultes de ces barbares. Les vaisseaux qui y vont trafiquer, et les personnes qui en sortent, prennent passe-port de lui ; et quand leurs corsaires ont pris sur mer, et veulent retenir les vaisseaux ou les marchandises de ces nations-la, le consul de France les réclame, et remontre au dey ou au bacha et à la douane l'injustice de ces captures, il se plaint du mauvais traitement qu'on fait à ces nations, il négocie le rachat de leurs esclaves, et les tire, quand il peut, des fers pour les renvoyer chez eux. Il termine les différends qui arrivent entre les marchands de ces nations, et aussi entre les esclaves. Il veille à ce qu'aucun marchand chrétien n'apporte aux Turcs des marchandises de contrebande, qui leur puissent servir pour faire la guerre aux chrétiens, comme des voiles, des cordages, du fer, du

plomb, des armes et autres semblables choses défendues par les canons de l'Église, et par les ordonnances du roi.

Les prêtres de la Mission n'ont pas moins d'occupation pour les affaires spirituelles que les consuls pour les temporelles. Ils sont missionnaires apostoliques établis par l'autorité du souverain Pontife, qui leur a donné tous les pouvoirs et toutes les facultés convenables à cet emploi. Et de plus ils sont grands-vicaires de l'archevêché de Carthage, dont ces villes dépendent, et en cette qualité ils ont juridiction sur tous les prêtres et religieux esclaves qui s'y trouvent quelquefois en assez grand nombre ; et enfin, par cette même qualité, ils sont les pasteurs de tous les chrétiens tant marchands qu'esclaves, qui, pour l'ordinaire, sont au nombre de vingt-cinq ou trente mille en ces deux royaumes-là, où il en entre toujours autant et plus qu'il n'en sort.

Ces prêtres missionnaires donc s'emploient premièrement à soutenir la religion catholique, et maintenir les exercices publics et particuliers dans les mêmes lieux où elle est opprimée et persécutée ; et comme Jésus-Christ conversant avec les perfides juifs leur disait qu'il honorait son Père pendant qu'ils le déshonoraient, de même les enfans de M. Vincent s'efforcent d'honorer ce même Sauveur, et de procurer qu'il soit honoré et servi au milieu d'une terre infidèle, et dans les lieux mêmes où il est déshonoré par les plus cruels ennemis de son sacré nom. Outre cela, ils s'emploient à confirmer et fortifier les fidèles en la foi ; ils soutiennent les faibles et empêchent qu'ils ne viennent à la perdre ; ils en ramènent plusieurs qui s'en sont dévoyés ; ils administrent les sacremens aux sains et aux malades, tant dans la ville que par les champs ; ils consolent les pauvres esclaves dans leurs peines et afflictions ; ils prêchent, ils instruisent, ils travaillent, ils endurent et enfin ils se consomment pour cette pauvre Eglise souffrante, ainsi que Notre-Seigneur a fait pour toute l'Église universelle.

Voilà les principaux emplois des prêtres et des consuls envoyés en Barbarie, auxquels ils s'appliquent continuellement, et en quoi ils s'entr'aident mutuellement avec grande union et correspondance pour en faire réussir le salut des âmes et la plus grande gloire de Dieu, qui est la fin unique et commune des uns et des autres. M. Vincent leur recommandait surtout de conserver entre eux une parfaite union et correspondance, et de s'aider les uns les autres par leurs bons avis, et par tous les autres moyens dont ils pourraient s'aviser. Voici ce qu'il leur en disait dans une lettre qu'il leur écrivit sur ce sujet :

« J'ai appris la liaison et l'intime charité qui est entré vous ; j'en
« ai plusieurs fois béni Dieu, et je l'en bénirai autant de fois que
« la pensée m'en viendra, tant mon âme est touchée de recon-
« naissance d'un si grand bien, qui réjouit le cœur de Dieu même ;
« d'autant que de cette union il en fera réussir une infinité de
« bons effets pour l'avancement de sa gloire et pour le salut d'un
« grand nombre d'âmes. Au nom de Dieu, Messieurs, faites de
« votre côté tout ce qui se pourra pour la rendre et plus ferme et
« plus cordiale jusque dans l'éternité ; vous souvenant de la maxime
« des Romains, que par l'union et le conseil on vient à bout de
« tout. Oui, l'union entre vous fera réussir l'œuvre de Dieu, et
« rien ne la pourra détruire que la désunion. Cette œuvre est
« l'exercice de charité le plus relevé qui soit sur la terre, quoique
« le moins recherché. O Dieu ! Messieurs, que n'avons-nous un
« peu plus de vues sur l'excellence des emplois apostoliques pour
« estimer infiniment notre bonheur, et pour correspondre aux de-
« voirs de cette condition ; il ne faudrait que dix ou douze mis-
« sionnaires ainsi éclairés pour faire des fruits incroyables dans
« l'Église. J'ai vu l'assaut que la chair et le sang vous ont livré ;
« il fallait bien que cela arrivât ; l'esprit malin n'avait garde de
« vous laisser sans combat : béni soit Dieu de ce que vous êtes
« demeurés fermes à vous raidir contre ces attaques. Le ciel et la
« terre regardent avec plaisir le partage heureux qui vous est échu
« d'honorer par votre emploi cette charité incompréhensible par
« laquelle Notre-Seigneur est descendu sur la terre pour nous se-
« courir et assister dans notre esclavage. Je pense qu'il n'y a au-
« cun ange ni aucun saint dans le ciel qui ne vous envie ce bon-
« heur, autant que l'état de leur gloire le peut permettre. Et quoi-
« que je sois le plus abominable de tous les pécheurs, je vous avoue
« néanmoins que s'il m'était permis, je vous l'envierais moi-même.
« Humiliez-vous beaucoup et vous préparez à souffrir des Turcs,
« des Juifs et des faux frères : ils vous pourront faire de la peine,
« mais je vous prie de ne vous en pas étonner ; car ils ne vous
« feront point d'autre mal que celui que Notre-Seigneur voudra
« qu'il vous soit fait, et celui qui vous viendra de sa part ne sera
« que pour vous faire mériter quelques spéciales faveurs dont il
« a dessein de vous honorer. Vous savez que la grâce de notre

« rédemption se doit attribuer aux mérites de sa passion, et que
« plus les affaires de Dieu sont traversées, plus heureusement aussi
« réussissent-elles, pourvu que notre résignation et notre con-
« fiance ne viennent point à défaillir. Rarement fait-on aucun bien
« sans peine ; le diable est trop subtil, et le monde trop corrompu
« pour ne pas s'efforcer d'étouffer une telle bonne œuvre en son
« berceau. Mais, courage, Monsieur, c'est Dieu même qui vous a
« établi au lieu et en l'emploi où vous êtes, ayant sa gloire pour
« votre but, que pouvez-vous craindre ou plutôt que ne devez-
« vous pas espérer ? »

§ III.

Persécution soufferte par le consul d'Alger.

C'était avec grande raison que M. Vincent préparait ainsi les siens aux souffrances, et les exhortait à la constance, prévoyant bien que demeurant parmi ces barbares et travaillant pour le service de Jésus-Christ, ils ne manqueraient pas de persécuteurs ni d'occasions d'éprouver les effets de leur rage et de leur cruauté. En effet, ils ont été plusieurs fois menacés du feu, de la corde et d'autres supplices, et en ont même ressenti les atteintes, de quoi nous rapporterons seulement ici un exemple, qui fera voir que la vie de ceux qui font profession de servir Jésus-Christ parmi ces in-dèles est continuellement exposée à toutes sortes de vexations et de mauvais traitemens, et qu'il faut avoir une très ardente charité pour une telle entreprise.

M. Barreau, consul d'Alger, a diverses fois éprouvé en sa personne les cruautés de ces barbares, ayant été tyrannisé et persécuté par ces infidèles pour le contraindre de leur donner de l'argent ; car c'est une maxime parmi eux, quand ils ont souffert quelque perte, de s'en prendre à quelque autre, et toujours au plus innocent, particulièrement entre les chrétiens : ils leur imposent des faussetés et produisent des faux témoins, et leur font diverses violences et injustices sans aucune apparence de raison ; c'est ce qu'ils appellent les avanies ; et lorsqu'on pense recourir à la justice ou à la protection des plus puissans, il la faut acheter par des présens excessifs et leur donner presque autant que les auteurs de ces avanies leur demandent. Et comme ce sont gens de milice qui ne travaillent point et qui ne font

aucun trafic, ils ne subsistent que du bien qu'ils ravissent de la sorte, et ils en prennent partout où ils en peuvent trouver, non tant par nécessité (la plupart s'étant enrichis des prises faites sur les chrétiens) que par une avarice infatigable, qui fait qu'ils ne sont jamais contents de ce qu'ils ont, et qu'ils désirent toujours ce qu'ils n'ont pas.

Ledit consul ayant été emprisonné en l'année 1647 sans aucune cause, sinon pour être obligé de donner l'argent qu'on lui demandait ; et, peu de temps après, M. Novely, prêtre de la Congrégation de la Mission, étant tombé malade de peste, il fut obligé d'avancer le rachat de sa liberté pour aller assister ce bon prêtre en sa maladie, lequel étant enfin mort et lui en danger de retourner en prison, il en donna avis à M. Vincent qui lui écrivit sur ces deux fâcheux accidens en ces termes :

« Je reçus hier au soir la triste quoique heureuse nouvelle de
« la mort de feu M. Novely, laquelle m'a fait épancher bien des
« larmes à diverses reprises, mais des larmes de reconnaissance
« envers la bonté de Dieu sur la compagnie, de lui avoir donné
« un prêtre qui aimait si parfaitement Notre-Seigneur, et qui a fait
« une si heureuse fin. Oh ! que vous êtes heureux de ce que le
« bon Dieu vous a choisi pour une si sainte œuvre, à l'exclusion
« de tant d'autres gens inutiles au monde ! Vous voilà donc quasi
« prisonnier pour la charité, ou, pour mieux dire, pour Jésus-
« Christ. Quel bonheur de souffrir pour ce grand monarque, et
« que de couronnes vous attendent en persévérant jusqu'à
« la fin ! »

En l'année 1650, le même M. Barreau fut derechef emprisonné ; sur quoi M. Vincent lui écrivit la lettre suivante, par laquelle et par plusieurs autres semblables qu'il lui adressa on peut reconnaître combien il regardait purement Notre-Seigneur en toutes choses, et combien grand il estimait le bonheur de lui ressembler en travaillant et souffrant comme lui pour la gloire de Dieu et pour le service des pauvres

« C'est avec grande douleur, lui dit-il, que j'ai appris l'état au-
« quel vous êtes à présent réduit, qui est un sujet d'affliction à
« toute la compagnie, et à vous d'un grand mérite devant Dieu,
« puisque vous souffrez innocent. Aussi ai-je senti une consolation
« qui surpasse toute consolation, de la douceur d'esprit avec la-
« quelle vous avez reçu ce coup, et du saint usage que vous faites
« de votre prison. J'en rends grâces à Dieu, mais d'un sentiment
« de reconnaissance incomparable. Notre-Seigneur étant descendu
« du ciel en terre pour la rédemption des hommes fut pris et em-
« prisonné pour eux. Quel bonheur pour vous, Monsieur, d'être
« traité quasi de même ! Vous êtes parti d'ici comme d'un lieu de
« joie et de repos, pour aller assister et consoler les pauvres es-

« claves d'Alger, et voilà que vous y êtes fait semblable à eux,
« bien que d'une autre sorte. Or, plus nos actions ont de rapport
« à celles que Jésus-Christ a faites en cette vie, et nos souffran-
« ces aux siennes, plus sont-elles agréables à Dieu. Et comme
« votre emprisonnement honore le ciel, aussi vous honore-t-il de
« sa patience en laquelle je vous prie qu'il vous confirme.

« Je vous assure que votre lettre m'a si fort touché, que je me
« suis résolu d'en édifier cette communauté. Je lui ai déjà fait
« part de l'oppression que vous souffrez et du doux acquiescement
« de votre cœur, afin de l'exciter à demander à Dieu la délivrance
« de votre corps, et à remercier sa divine bonté de la liberté de
« votre esprit. Continuez, Monsieur, à vous conserver dans la
« sainte soumission au bon plaisir de Dieu ; car ainsi s'accomplira
« en vous la promesse de Notre-Seigneur, qu'un seul de vos che-
« veux ne sera perdu, et qu'en votre patience vous posséderez
« votre âme. Confiez-vous grandement en lui, et souvenez-vous
« de ce qu'il a enduré pour vous en sa vie et en sa mort. Le ser-
« viteur, disait-il, n'est pas plus grand que son maître : s'ils m'ont
« persécuté, ils vous persécuteront aussi. Bienheureux sont ceux
« qui sont persécutés pour la justice, car le royaume des cieux
« est à eux. Réjouissez-vous donc, Monsieur, en celui qui veut
« être glorifié en vous, et qui sera votre force en proportion que
« vous lui serez fidèle ; c'est de quoi je le prie très instamment.
« Et pour vous je vous conjure, par l'affection que vous avez pour
« notre compagnie, de demander à Dieu pour nous tous la grâce
« de bien porter nos croix, petites et grandes, afin que nous
« soyons dignes enfans de la croix de son Fils, qui nous a sur elle
« engendrés en son amour, et par laquelle nous espérons de le
« posséder parfaitement dans l'éternité des siècles. Amen. »

Voici une autre lettre de ce charitable père des missionnaires, du 15 janvier 1651, par laquelle il prédit à ce bon consul sa prochaine délivrance :

« Votre dernière lettre, lui dit-il, qui est du mois d'octobre,
« nous a donné de grands sentimens de tendresse et de consola-
« tion, voyant que. votre patience ne se lasse et ne s'étonne point,
« mais que vous acquiescez humblement à la peine présente et à
« tout ce qu'il plaira à Dieu en ordonner pour l'avenir. Nous l'a-
« vons déjà remercié d'une si grande grâce, et nous continuerons

« de lui demander instamment votre délivrance. Le roi a été ab-
« sent de Paris pendant six ou sept mois, et à son retour nous
« avons fait nos efforts pour vous procurer ce bien. Enfin, il a été
« résolu qu'il en sera écrit à Constantinople, et que le roi fera
« plainte à la Porte de votre emprisonnement et demandera que
« les articles de paix et d'alliance accordés par Henri IV avec le
« Grand-Seigneur en l'année 1604, soient exécutés ; et ce faisant,
« que les Turcs aient à cesser leurs courses sur les Français et à
« rendre les esclaves qu'ils ont : autrement que sa Majesté se fera
« justice. Nous tiendrons la main à cette expédition, Dieu aidant ;
« ce sera à sa providence à faire le reste, et j'espère que tout ira
« bien, si nous nous abandonnons à elle avec confiance et sou-
« mission, comme vous faites par sa grâce. Et peut-être qu'elle
« nous sera si propice, que de vous tirer de prison et d'embarras
« par quelque plus courte voie que celle de Constantinople ; car,
« ou le bacha qui est votre partie s'adoucira, ou il arrivera
« quelque changement ou rencontre d'affaires qui produira ce bon
« effet. »

Il semblait que Dieu donnait à M. Vincent quelque pressentiment de ce qui devait arriver, et qu'il le prédisait par ces dernières paroles ; car en effet elles s'accomplirent peu de temps après, d'autant que le bacha nommé Mourath, ayant appris qu'un autre bacha nommé Mahamet devait venir en Alger pour tenir sa place, il aima mieux prendre du consul ce qu'il en pourrait tirer, et le mettre en liberté, que d'attendre la venue de son successeur qui s'en serait prévalu ; de sorte qu'il le fit sortir au bout de sept mois, moyennant trois cent cinquante piastres, qui étaient beaucoup moins qu'il n'en prétendait.

La lettre que M. Vincent lui écrivit après sa délivrance fait encore voir quels étaient ses sentimens sur le sujet des souffrances et des persécutions.

« Dieu seul, lui dit-il, qui voit le fond de nos cœurs, vous
« peut faire sentir la joie du mien pour la tant désirée nouvelle
« de votre liberté, dont nous lui avons rendu des remerciemens
« aussi tendres que pour aucun bien que nous ayons depuis long-
« temps reçu de sa bonté. J'en ai fait part à M. votre père, qui
« en a été grandement consolé, aussi bien que du bon usage que
« vous avez fait de votre captivité ; à quoi je ne pense jamais, que
« la douceur d'esprit que vous avez fait paraître ne se représente

« à moi pour me faire trouver la soumission à Dieu et la patience
« dans les souffrances toujours plus belles et plus aimables. Je ne
« puis assez vous dire, Monsieur, que bienheureux êtes-vous
« d'avoir ainsi souffert pour Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui vous
« a appelé en Alger. Vous en connaîtrez mieux l'importance et le
« fruit d'ici à quinze ou vingt ans, que vous ne faites à cette
« heure, et plus encore lorsque Dieu vous appellera pour vous
« couronner dans le ciel. Vous avez sujet d'estimer le temps de
« votre prison pour saintement employé. Pour moi je le regarde
« comme une marque infailible que Dieu vous veut conduire à
« lui, puisqu'il vous a fait suivre les traces de son unique Fils.
« Qu'il en soit à jamais béni, et vous plus avancé en l'école de la
« solide vertu, qui se pratique excellemment dans les souffrances
« et qui tient dans la crainte les bons serviteurs de Dieu pendant
« qu'ils ne souffrent rien. Je supplie sa divine bonté que la bonace
« dont vous jouissez à présent vous comble de paix, puisque l'o-
« rage n'a pu vous troubler, et qu'elle dure autant qu'il est
« convenable pour accomplir parfaitement les desseins que Dieu a
« sur vous. Tant s'en faut que vous ayez fait contre mon inten-
« tion de donner les mille livres que vous avez empruntées, que
« j'estime que ce n'est rien au prix de votre liberté, laquelle nous
« est plus chère que toute autre chose. »

Mais la plus fâcheuse et la plus cruelle de toutes les persécutions souffertes par M. Barreau fut celle qui lui arriva en l'an 1657, à l'occasion d'un marchand de Marseille qui fit banqueroute en Alger ; les créanciers duquel ayant été faire leurs plaintes au bacha, il voulut, contre toute raison et justice, obliger le consul au paiement des sommes dues par ce marchand : ce que refusant de faire, et lui représentant même, outre qu'il ne le devait point, et qu'il n'était point sa caution, qu'il n'avait pas le moyen d'y satisfaire, cet inhumain et barbare, violant le droit des gens, voulut l'y contraindre par les tourmens et par les gehennes ; et pour cet effet l'ayant fait coucher par terre, il lui fit donner en sa présence, selon la cruelle pratique du pays, un si grand nombre de coups de bâton sur la plante des pieds, que la violence de la douleur qu'il en ressentit le fit tomber en syncope. Ce que voyant ce bacha, et craignant qu'il ne mourût dans cette torture, il fit cesser les bourreaux ; et néanmoins son avarice furieuse et barbare n'étant point satisfaite, il employa plusieurs autres tourmens, et lui

fit même ficher le long des doigts, entre la chair et les ongles, des alènes pointues ; en sorte que le bon consul, accablé de douleurs et presque à demi mort, crut qu'il devait s'engager pour toutes les exactions qu'on lui demandait, plutôt que de priver les pauvres esclaves chrétiens du secours qu'il pouvait leur rendre en conservant sa vie.

Voici en quels termes M. Vincent lui écrivit sur cette dernière affliction :
« Le saint nom de Dieu soit à jamais béni, de ce qu'il vous
« a trouvé digne de souffrir, et de souffrir pour la justice, puisque
« grâce à Dieu vous n'avez pas donné sujet à ce mauvais traite-
« ment ; c'est signe que Notre-Seigneur vous veut donner grande
« part aux mérites infinis de sa Passion, puisqu'il vous en. ap-
« plique les douleurs et la confusion pour les fautes d'autrui. Je
« ne doute pas, Monsieur, que dans cet accident, comme envoyé
« de sa main paternelle, vous n'avez regardé son honneur et son
« bon plaisir, plutôt que la mauvaise volonté des hommes, qui
« ne savent ce qu'ils font ; et ainsi j'espère que cette affliction
« vous tournera à sanctification. Il n'en est encore arrivé à la
« compagnie aucune, de laquelle j'aie été touché si vivement :
« j'espère que celle-ci vous attirera de nouvelles grâces pour le
« salut du prochain. »

Ce bon consul, ayant été ainsi violenté chez le bacha de s'engager à lui pour la somme de douze mille livres, qui était celle qu'il lui demandait, fut reporté en sa maison, car il ne pouvait se soutenir, étant tout meurtri de coups et affaibli de douleurs ; mais à grand'peine commençait-il un peu à respirer des tourmens qu'on lui avait fait endurer, étant couché sur son lit, que ce tyran, à qui il tardait qu'il ne reçût cet argent, envoya quatre de ses satellites pour lui faire commandement de le payer à l'heure même, à faute de quoi ils avaient ordre de l'enlever de son lit, et de le traîner derechef chez le bacha pour le faire mourir. Ce pauvre persécuté n'avait en son pouvoir pour tout argent que la somme de cent écus, qui était bien éloignée de celle qu'on voulait exiger de lui ; de sorte que ne sachant où en prendre, ni comment faire, il se résolut de s'abandonner à tout ce qu'il plairait à Dieu qu'il lui arrivât de la part de ces barbares, et de souffrir la mort, si telle était sa volonté. Mais les pauvres esclaves chrétiens, ayant su la violence qu'on lui faisait et l'extrême danger où il était d'être mis à mort, en furent tellement touchés, qu'il accoururent tous pour le secourir selon leur petit pouvoir, et lui portèrent, qui vingt, qui trente, qui cent, et qui deux cents

écus, pour lui aider à payer cette injuste rançon et lui sauver la vie. Ils avaient ramassé ces petites sommes pour leur aider à racheter leur propre liberté quand l'occasion s'en présenterait ; et néanmoins, par reconnaissance et par charité, ils les donnèrent de bon cœur pour délivrer et secourir celui qui ne s'était exposé au danger où il était que pour les assister et procurer leur délivrance. Il semblait, à voir l'affection de ces pauvres esclaves en cette rencontre, que Dieu faisait revivre en eux l'esprit des premiers chrétiens, qui apportaient avec une telle dévotion leurs biens aux pieds des Apôtres pour nourrir et assister les pauvres. Tant y a qu'ils firent la somme entière, de laquelle le consul leur demeura redevable : ce que M. Vincent ayant su, et reconnaissant combien il importait que cet argent fût rendu à ces pauvres esclaves, qui l'avaient si franchement offert dans une occasion si pressante, il procura, par les aumônes et libéralités des personnes charitables, que cette somme ayant été recueillie, fût envoyée à Alger et remise entre les mains de ces bons esclaves, dont ils se sont eux-mêmes depuis rachetés, Dieu ayant béni la charité qui les avait portés à préférer le soulagement et l'assistance du consul à leur propre liberté ; et ils ont heureusement repassé en France au mois de juin de l'année 1661, avec le même M. Barreau qui est retourné à Paris, parce que le roi avait envoyé un autre consul en Alger, à la sollicitation du supérieur général de la Congrégation de la Mission, successeur de M. Vincent ; de sorte que M. Barreau ramena avec soi soixante et dix esclaves que M. le Vacher et lui avaient rachetés par le secours des aumônes et charités qui avaient été faites pour ce sujet.

S IV.

Autres vexations souffertes par les missionnaires en la ville de Tunis.

Quoique les missionnaires qui étaient à Tunis n'aient pas été traités avec tant d'inhumanité comme ceux qui étaient à Alger, ils n'ont pas laissé néanmoins d'avoir part au calice de Jésus-Christ, et de porter quelque petite portion de sa croix en diverses rencontres. Ce fut en l'année 1655, que sur un faux rapport fait au dey, il envoya quérir M. le Vacher, et lui dit qu'il avait été averti que par ses artifices il détournait les chrétiens d'embrasser la loi de Mahomet et de se faire turcs, lorsqu'il en avait connaissance ; et pour cela qu'il lui ordonnait de sortir de la ville, avec défense d'y plus retourner.

Ce bon prêtre obéissant à ce commandement, s'en alla à Biserte, où il semblait que la providence de Dieu le conduisait : car en y arrivant, il trouva deux barques chargées d'esclaves chrétiens, lesquels il disposa au sacrement de la pénitence, et pour cet effet il obtint du commandant, qu'ils fussent déchaînés pour quelque peu de temps. Sur quoi M. Vincent racontant dès lors cette nouvelle à sa communauté, fit cette réflexion : « Qui est-ce

« qui sait, Messieurs, si ce n'a pas été le dessein de Dieu, que cette
« petite disgrâce soit arrivée à M. le Vacher, pour lui donner
moyen d'aider ces pauvres esclaves chrétiens à se mettre en bon
« état ? » Il dit ensuite que M. Husson, qui était le consul, ayant remontré au
dey que ce bon prêtre ne s'employait qu'à assister les pauvres esclaves
chrétiens, et qu'il ne se mêlait point de la religion turquesque, le supplia
d'avoir agréable de le rappeler ; ce qu'il lui accorda, et donna ordre au
gouverneur de Biserte de le renvoyer à Tunis dans un mois, voyant bien
qu'on le pourrait taxer de légèreté, d'avoir exilé un homme pour chose
semblable, s'il l'eût fait venir plus tôt.

Mais ni ce bon prêtre missionnaire, ni le consul n'en furent pas quittes pour cela, car peu de temps après il s'éleva une autre bourrasque contre l'un et l'autre. Voici comme M. Vincent lui-même en fit dès lors le récit à sa communauté.

« Je vous ai ci-devant fait savoir, dit-il, comme le roi de Tunis
« avait désiré que le consul lui fit venir de la cotonine de France
« (c'est une certaine toile fort grosse, dont on fait des voiles de
« navires), de quoi il s'excusa, parce que non seulement les lois de
« ce royaume ne le permettent pas, mais qu'il est défendu par
« bulles expresses du saint Siège apostolique, sous peine d'excom-
« munication, de porter aux turcs aucune chose qui leur serve à
« faire la guerre aux chrétiens. « Le dey se voyant ainsi éconduit,
« s'adressa à un marchand de Marseille qui trafique en Barbarie,
« lequel s'engagea de lui en faire avoir, nonobstant les remon-
« trances que lui fit le consul pour l'en détourner, lui représentant
« l'injure qu'il ferait à Dieu et aux chrétiens, le tort qu'il se ferait
« à lui-même, et le châtiment qu'il en pourrait recevoir, si le roi
« de France était averti de ce mauvais trafic. Et comme ce mar-
« chand ne désista point pour cela de son dessein, le consul en
« dressa son procès-verbal et l'envoya ici ; et le roi a fait donner

« ordre à ses officiers des ports de Provence et de Languedoc, de
« veiller soigneusement qu'on n'y charge aucune marchandise de
« contrebande pour la Barbarie : ce qui sera venu sans doute à la
« connaissance du dey, et l'aura encore davantage indigné contre
« le consul français et contre les missionnaires. Et en effet, peu
« de temps après il leur fit une avanie, c'est-à-dire une querelle
« d'Allemand, et ayant envoyé quérir M. le Vacher, il lui dit : Je
« veux que tu me paies deux cent soixante-quinze piastres que
« me doit le chevalier de la Ferrière, car tu es d'une religion qui
« rend le bien et les maux communs, et pour cette raison je m'en
« veux prendre à toi. A quoi M. le Vacher répondit : que les chré-
« tiens n'étaient pas obligés de payer les dettes les uns des autres,
« et qu'il ne devait et ne pouvait payer celles d'un chevalier de
« Malte, et d'un capitaine de navire, comme est le sieur de la
« Ferrière ; qu'à peine avait-il moyen de vivre, qu'il était un Ma-
« rabout des chrétiens (c'est-à-dire un prêtre selon leur façon de
« parler), venu exprès à Tunis pour l'assistance des pauvres escla-
« ves. Dis ce que tu voudras, répliqua le dey, je veux être payé.
« Et sur cela, usant de quelques violences, il le contraignit de lui
« payer cette somme. Mais ce n'est là qu'un commencement : car
« si Dieu ne change l'humeur de ce dey, ils sont à la veille de
« souffrir d'autres oppressions bien plus grandes. Enfin ils peuvent
« dire maintenant qu'ils commencent d'être plus véritablement
« chrétiens, puisqu'ils commencent de souffrir en servant Jésus-
« Christ, ainsi que saint Ignace martyr le disait, quand on le me-
« nait au martyre. Et nous, mes frères, nous serons disciples de
« Jésus-Christ, quand il nous fera la grâce d'endurer quelque
« persécution, ou quelque mal pour son nom. Les mondains se
« réjouiront, dit l'Évangile de ce jour : oui, les gens du monde
« chercheront leurs plaisirs, et éviteront tout ce qui contredit à la
« nature ; et Dieu veuille que moi, misérable, je ne fasse pas de
« même, et que je ne sois du nombre de ceux qui cherchent les
« douceurs et les consolations en servant Jésus-Christ, au lieu
« d'aimer les tribulations et les croix : car si cela est, je ne suis
« pas vraiment chrétien ; mais pour le devenir, Dieu me réserve l'oc-
« casion de souffrir, et me l'enverra quand il lui plaira. C'est la

« disposition en laquelle nous devons nous mettre tous, si nous
« voulons être véritables serviteurs de Jésus-Christ. »

Enfin quelque temps après, le dey ayant toujours retenu en son cœur le ressentiment du refus que M. Husson le consul lui avait fait, de la cotonine de France qu'il lui avait demandée, prit un nouveau prétexte, en l'année 1657, de lui faire une avanie au sujet de ce que treize cents turcs avaient été pris sur mer par les vaisseaux du grand-duc de Florence, et menés à Livourne ; et le dey en ayant reçu la nouvelle, manda ledit sieur Husson, et voulut qu'il s'obligeât de faire revenir ces turcs ; à quoi lui ayant répondu que cela n'était pas en son pouvoir, ces turcs étant entre les mains d'un prince auquel il n'appartenait point, le dey ne voulant écouter aucune raison, et tout transporté de colère, le chassa de la ville de Tunis ; et quoique selon toutes les apparences il dût aussi faire le même traitement aux missionnaires, il plut néanmoins à Dieu de lui toucher le cœur, en sorte qu'il leur permit d'y demeurer, et d'y continuer leurs exercices de charité et de religion, et même il obligea derechef M. le Vacher d'exercer le consulat, à cause des biens qu'il faisait aux pauvres esclaves.

§ V.

Récit fait par M. Vincent à sa communauté du martyre d'un jeune chrétien bridé en la ville d'Alger pour la foi de Jésus-Christ.

Toutes les actions de vertu et de piété qui sont pratiquées par les esclaves chrétiens peuvent avec juste raison être considérées comme les fruits des missions qui se font parmi eux, par les soins et par le zèle de M. Vincent, puisque ce sont pour l'ordinaire des effets des instructions, prédications, et autres offices de charité qu'ils reçoivent de ses missionnaires, et que la parole de Dieu qui leur est annoncée par leur ministère, est comme une semence cé. leste reçue dans leurs cœurs, que la grâce y fait germer, et dont elle fait enfin éclore des fruits dignes de la vie éternelle.

Or entre toutes les actions vertueuses de ces pauvres esclaves, en voici une qui surpasse le commun, et que l'on peut appeler héroïque, dont M. Vincent fit lui-même un jour le récit à sa communauté de Saint-Lazare, en peu de paroles, mais toutes énergiques, et animées de ce zèle qui brûlait dans son cœur. « Je ne puis, leur
« dit-il, que je ne vous expose les sentimens que Dieu me donne

« de ce garçon, dont je vous ai parlé, qu'on a fait mourir en la
« ville d'Alger. Il se nommait Pierre Bourgoïn, natif de l'île de Ma-
« jorque, âgé seulement de vingt-et-un ou vingt-deux ans. Le
« maître, duquel il était esclave, avait dessein de le vendre pour
« l'envoyer aux galères de Constantinople, dont il ne serait jamais
« sorti. Dans cette crainte il alla trouver le bacha, pour le prier
« d'avoir pitié de lui, et de ne permettre pas qu'il fût envoyé à ces
« galères. Le bacha lui promit de le faire pourvu qu'il prît le tur-
« ban ; et pour lui faire faire cette apostasie, il employa toutes les
« persécutions dont il put s'aviser, et enfin ajoutant les menaces
« aux promesses, il l'intimida de telle sorte, qu'il en fit un rené-
« gat. Ce pauvre enfant néanmoins conservait toujours dans son
« cœur les sentimens d'estime et d'amour qu'il avait pour sa reli-
« gion, et ne fit cette faute que par l'appréhension de tomber dans
« ce cruel esclavage, et par le désir de faciliter le recouvrement
« de sa liberté. Il déclara même à quelques esclaves chrétiens
« qui lui reprochaient son crime, que s'il était turc à l'extérieur,
« il était chrétien dans l'âme : et peu à peu faisant réflexion sur le
« grand péché qu'il avait commis de renoncer extérieurement à sa
« religion, il en fut touché d'un véritable repentir ; et voyant qu'il
« ne pouvait expier sa lâcheté que par sa mort, il s'y résolut, plu-
« tôt que de vivre plus long-temps dans cet état d'infidélité. Ayant
« découvert à quelques uns ce dessein, pour en venir à l'exécution,
« il commença à parler ouvertement à l'avantage de la religion
« chrétienne et au mépris du mahométisme, et disait sur ce sujet
« tout ce qu'une vive foi lui pouvait suggérer, en présence même
« de quelques turcs, et surtout des chrétiens. Il craignait toutefois
« la cruauté de ces barbares, et envisageant la rigueur des peines
« qu'ils lui feraient souffrir, il en tremblait de frayeur ; mais pour-
« tant, disait-il, j'espère que Notre-Seigneur m'assistera ; il est
« mort pour moi, il est juste que je meure pour lui. Enfin pressé
« du remords de sa conscience, et du désir de réparer l'injure qu'il
« avait faite à Jésus-Christ, il s'en alla dans sa généreuse résolu-
« tion trouver le bacha, et étant en sa présence : Tu m'as séduit,
« lui dit-il, en me faisant renoncer à ma religion, qui est la bonne
« et la véritable, et me faisant passer à la tienne qui est fausse.
« Or je te déclare que je suis chrétien ; et pour te montrer que j'ab-

« jure de bon cœur ta créance, et la religion des turcs, je rejette
« et déteste le turban que tu m’as donné. Et en disant ces paroles,
« il jeta ce turban par terre et le foula aux pieds ; et puis il ajouta :
« Je sais que tu me feras mourir, mais il ne m’importe, car je
« suis prêt de souffrir toutes sortes de tourmens pour Jésus-Christ
« mon Sauveur. En effet le bacha irrité de cette hardiesse, le con-
« damna aussitôt à être brûlé tout vif, ensuite de quoi on le dé-
« pouilla, lui laissant seulement un caleçon, on lui mit une chaîne
« au cou, et on le chargea d’un gros poteau pour y être attaché
« et brûlé ; et sortant en cet état de la maison du hacha pour être
« conduit au lieu du supplice, comme il se vit environné de turcs,
« de renégats et même de chrétiens, il dit hautement ces belles
« paroles : Vive Jésus-Christ, et triomphe pour jamais la foi
« catholique, apostolique et romaine. Il n’y en a point d’au-
« tre en laquelle on se puisse sauver. Et cela dit, il s’en alla
« constamment souffrir le feu, et recevoir la mort pour Jésus-
« Christ.

« Or le plus grand sentiment que j’aie d’une si belle action,
« c’est que ce brave jeune homme avait dit à ses compagnons :
« Quoique j’apprehende la mort, je sens néanmoins quelque
« chose là-dedans (portant la main sur son front) qui me dit
« que Dieu me fera la grâce de souffrir le supplice qu’on me
« prépare. Notre-Seigneur lui-même a appréhendé la mort,
« et néanmoins il a enduré volontairement de plus grandes
« douleurs que celles qu’on me fera souffrir ; j’espère en sa
« force et en sa bonté. Il fut donc attaché à un poteau, et le feu
« fut allumé autour de lui, qui lui fit rendre bientôt entre les mains
« de Dieu son âme pure comme l’or qui a passé par le creuset.
« M. le Vacher qui l’avait toujours suivi, se trouva présent à son
« martyre, quoiqu’un peu éloigné, il lui leva l’excommunication
« qu’il avait encourue, et lui donna l’absolution, sur le signal
« dont il était convenu avec lui, pendant qu’il souffrait avec tant
« de constance.

« Voilà, Messieurs, comme est fait un chrétien, et voilà le cou-
« rage que nous devons avoir pour souffrir et pour mourir quand
« il faudra pour Jésus-Christ. Demandons-lui cette grâce, et
« prions ce saint garçon de la demander pour nous, lui qui a été

« un si digne écolier d'un si courageux maître, qu'en trois heures
« de temps il s'est rendu son vrai disciple et son parfait imitateur,
« en mourant pour lui.

« Courage, Messieurs et mes frères, espérons que Notre-Sei-
« gneur nous fortifiera dans les croix qui nous arriveront, pour
« grandes qu'elles soient, s'il voit que nous ayons de l'amour
« pour elles, et de la confiance en lui. Disons à la maladie quand
« elle se présentera, et à la persécution si elle nous arrive, aux
« peines extérieures et intérieures, aux tentations et à la mort
« même qu'il nous enverra : Soyez les bienvenues, faveurs célestes,
« grâces de Dieu, saints exercices, qui venez d'une main pater-
« nelle et toute amoureuse pour mon bien ; je vous reçois d'un
« cœur plein de respect, de soumission et de confiance envers
« celui qui vous envoie ; je m'abandonne à vous pour me donner
« à lui. Entrons donc dans ces sentimens, Messieurs et mes frères,
« et surtout, confions-nous grandement, ainsi qu'a fait ce nouveau
« martyr, en l'assistance de Notre-Seigneur, à qui nous recom-
« manderons, s'il vous plaît, ces bons missionnaires d'Alger et
« de Tunis. »

Ce discours de M. Vincent fait bien voir de quel esprit il était animé, et combien grande était l'affliction qu'il avait d'inspirer aux siens ce même esprit, qui n'est autre que celui du martyre, et de les fortifier contre les attaques du monde et de l'enfer, et même contre les propres sentimens de leur nature, et pour se rendre dignes, en renonçant à eux-mêmes, et portant leurs croix, de marcher à la suite de Jésus-Christ.

Après que le feu fut éteint, le même M. le Vacher alla en plein jour, une heure après le supplice, quoique non pas sans grand péril, enlever le saint corps tout brûlé et rôti, pour lui donner la sépulture. Il a mis par écrit l'histoire de son martyre, et l'a fait représenter dans un tableau, qu'il apporta à M. Vincent en l'année 1657, lorsqu'il vint à Paris, avec les ossemens de ce brave chrétien brûlé pour la foi, comme un des plus excellens fruits que la grâce de Jésus-Christ recommence de produire dans ces terres barbares et infidèles.

§ VI.

**Divers avis que M. Vincent a donnés aux missionnaires de Barbarie,
touchant leur conduite et leur manière d'agir parmi les infidèles.**

Quoique la haine mortelle et invétérée que les Mahométans portent à la religion chrétienne soit telle, qu'ils estiment que c'est assez à un turc de tuer un chrétien pour aller en paradis ; Notre-Seigneur toutefois n'a point permis que depuis dix-huit ans, ou environ, qu'il y a des prêtres de la Congrégation de la Mission qui vivent parmi eux à Alger et à Tunis, ils en aient fait mourir aucun, encore qu'ils aient souvent transgressé la loi qui défend, sous peine du feu, de parler contre la religion de Mahomet, ou deprêter la main à ceux qui en font profession, pour les en faire sortir ; ne s'étant pas souciés de cette injuste défense, quand il a été question de servir Jésus-Christ, et de procurer le salut des âmes qu'il a rachetées par son sang. Il est vrai qu'ils se sont comportés, par la grâce de Dieu, avec tant de modestie, de prudence et de charité en ce pays-là, selon ce qui leur a été souvent recommandé par M. Vincent, que non seulement les turcs les ont épargnés, mais même plusieurs d'entre eux ont témoigné faire état de leur vertu. A ce sujet le roi de Tunis rencontrant un jour un missionnaire qu'il voyait souvent aller et venir par la ville et par les champs avec un zèle infatigable, pour secourir et assister les pauvres esclaves chrétiens, se tournant vers ceux de sa suite, et leur montrant ce prêtre, Voilà, leur dit-il, un véritable pape. Une autre fois que ce même missionnaire lui demandait permission de sortir de la ville pour aller en quelque lieu de la campagne visiter et assister quelques pauvres chrétiens, il lui dit avec un cœur ouvert : Va librement en tels lieux que tu trouveras bon. Et une autre fois il lui donna un de ses officiers pour l'accompagner en des lieux écartés, où il ne pouvait aller sans péril.

Aussi M. Vincent leur recommandait-il toujours d'agir avec grande modération et discrétion, et de ne se point exposer témérairement aux périls, de peur que pour un bien apparent, ils ne se missent hors d'état d'en faire un très grand nombre de véritables. Voici en quels termes il écrivit un jour sur ce sujet à l'un de ses missionnaires de Barbarie, dont le zèle était fort ardent, et qui avait pour cela plus de besoin de bride que d'éperon. Cette lettre contient plusieurs avis fort importants, et pour cela elle a servi de règle pour tous les autres.

« Je loue Dieu, dit-il, de la bonne manière dont vous avez usé
« pour vous faire reconnaître missionnaire apostolique, et grand-

« vicaire de Carthage ; si vous avez procédé sagement en cela,
« vous le devez faire incomparablement davantage dans l'exercice.
« Vous ne devez nullement vous raidir contre les abus, quand
« vous voyez qu'il en proviendrait un plus grand mal ; tirez ce que
« vous pourrez de bon des prêtres et des religieux esclaves, des
« marchands et des captifs, par les voies douces, et ne vous ser-
« vez des sévères que dans l'extrémité ; de peur que le mal qu'ils
« souffrent déjà, par l'état de leur captivité, joint avec la rigueur
« que vous voudriez exercer en vertu de votre pouvoir, ne les
« porte au désespoir. Vous n'êtes pas responsable de leur salut,
« comme vous pensez ; vous n'avez été envoyé en Alger que pour
« consoler les âmes affligées, les encourager à souffrir, et les aider
« à persévérer en notre sainte religion : c'est là votre principal,
« et non pas la charge de grand-vicaire, laquelle vous n'avez ac-
« ceptée qu'en tant qu'elle sert de moyen pour parvenir aux fins
« susdites ; car il est impossible de l'exercer en rigueur de justice,
« sans augmenter les peines de ces pauvres gens, ni presque sans
« leur donner sujet de perdre patience, et de vous perdre vous-
« même. Surtout il ne faut pas entreprendre d'abolir sitôt les choses
« qui sont en usage parmi eux, bien que mauvaises. Quelqu'un
« me rapportait l'autre jour un beau passage de saint Augustin,
« qui dit qu'on se garde bien d'attaquer d'abord un vice qui règne
« en un lieu, parce que non seulement on n'en viendra pas à bout,
« mais au contraire l'on choquera les esprits en qui cette coutume
« est comme invétérée ; en sorte qu'on ne serait plus capable de
« faire en eux d'autres biens, que néanmoins on eût fait, les pre-
« nant d'un autre biais. Je vous prie donc de condescendre autant
« que vous pourrez à l'infirmité humaine ; vous gagnerez plutôt les
« ecclésiastiques esclaves, en leur compatissant, que par le rebut
« et la correction : ils ne manquent pas de lumière, mais de force,
« laquelle s'insinue par l'onction extérieure des paroles et du bon
« exemple. Je ne dis pas qu'il faille autoriser ni permettre leurs
« désordres, mais je dis que les remèdes en doivent être doux et
« bénins en l'état où ils sont, et appliqués avec grande précau-
« tion, à cause du lieu et du préjudice qu'ils vous peuvent causer,
« si vous les mécontentez, et non seulement à vous, mais aussi au
« consul et à l'œuvre de Dieu ; car ils pourront donner des im-

« pressions aux turcs, pour lesquelles ils ne voudront jamais plus
« vous souffrir de delà.

« Vous avez un autre écueil à éviter parmi les turcs et les re-
« négats : au nom de Notre-Seigneur n'ayez aucune communica-
« tion avec ces gens-là ; ne vous exposez point aux dangers qui en
« peuvent arriver, parce qu'en vous exposant, comme j'ai dit,
« vous exposeriez tout, et feriez grand tort aux pauvres chrétiens
« esclaves, en tant qu'ils ne seraient plus assistés, et vous ferme-
« riez la porte pour l'avenir à la liberté présente que nous avons
« de rendre quelque service à Dieu en Alger et ailleurs. Voyez le
« mal que vous feriez pour un petit bien apparent. Il est plus fa-
« cile et plus important d'empêcher que plusieurs esclaves ne se
« pervertissent, que de convertir un seul renégat. Un médecin
« qui préserve du mal, mérite plus que celui qui le guérit ; vous
« n'êtes point chargé des âmes des turcs ni des renégats, et votre
« mission ne s'étend point sur eux, mais sur les pauvres chrétiens
« captifs. Que si pour quelque raison considérable vous êtes obligé
« de traiter avec ceux du pays, ne le faites point, s'il vous plaît,
« que de concert avec le consul, aux avis duquel je vous prie de
« déférer le plus que vous pourrez.

« Nous avons grand sujet de remercier Dieu du zèle qu'il vous
« donne pour le salut des pauvres esclaves ; mais ce zèle-là n'est
« pas bon, s'il n'est discret. Il semble que vous entreprenez trop
« du commencement, comme de vouloir faire mission dans les
« bagnes, de vous y vouloir retirer, et d'introduire parmi ces pau-
« vres gens de nouvelles pratiques de dévotion. C'est pourquoi je
« vous prie de suivre l'usage de nos prêtres défunts qui vous ont
« devancé. On gâte souvent les bonnes œuvres pour aller trop
« vite, pour ce que l'on agit selon ses inclinations, qui emportent
« l'esprit et la raison, et font penser que le bien que l'on voit à
« faire, est faisable, et de saison ; ce qui n'est pas, et on le re-
« connaît dans la suite par le mauvais succès. Le bien que Dieu
« veut, se fait quasi de lui-même, sans qu'on y pense ; c'est
« comme cela que notre Congrégation a pris naissance ; que les
« exercices des missions et des ordinans ont commencé ; que
« la compagnie des Filles de la Charité a été faite ; que celle des
« dames pour l'assistance des pauvres de l'Hôtel-Dieu de Paris

« et des malades des paroisses s'est établie ; que l'on a pris soin
« des enfans trouvés ; et qu'enfin toutes les œuvres dont nous nous
« trouvons à présent chargés, ont été mises au jour, et rien de tout
« cela n'a été entrepris avec dessein de notre part : mais Dieu qui
« voulait être servi en telles occasions, les a lui-même suscitées
« insensiblement, et s'il s'est servi de nous, nous ne savions
« pourtant où cela allait : c'est pourquoi nous le laissons faire,
« bien loin de nous empresser dans le progrès, non plus que dans
« le commencement de ces œuvres. Mon Dieu, Monsieur, que je
« souhaite que vous modériez votre ardeur, et pesiez mûrement
« les choses au poids du sanctuaire, devant que de les résoudre :
« soyez plutôt pâtissant, qu'agissant ; et ainsi Dieu fera par vous
« seul, ce que tous les hommes ensemble ne sauraient faire sans
« lui. »

§ VII.

Les diverses peines et travaux des pauvres esclaves chrétiens en Barbarie, et les assistances et services qui leur sont rendus par les missionnaires.

Pour mieux connaître encore les offices de charité que les missionnaires de M. Vincent rendent aux esclaves chrétiens en Barbarie, il est nécessaire de faire voir l'inhumanité avec laquelle ceux-ci sont traités par les turcs, les travaux excessifs qu'ils leur font souffrir, et même les violences qu'ils exercent sur eux pour les contraindre d'abjurer la foi de Jésus-Christ et d'embrasser le mahométisme.

Les corsaires de Tunis et d'Alger enlèvent de tous côtés dans les terres des chrétiens, et sur la mer, un grand nombre de personnes de tout âge, sexe et condition, les mènent en ces villes et autres lieux circonvoisins, où ils les exposent en vente en plein marché, comme l'on fait ici les bêtes ; et comme ils font tous les ans plusieurs courses où ils en prennent quantité, de là vient qu'en Barbarie les turcs ont un grand nombre d'esclaves, lesquels ils logent en de certains lieux qu'ils appellent bagnes. A Tunis et à Biserte ils les tiennent attachés avec des chaînes de fer, et les gardent soigneusement de nuit et de jour ; mais en Alger ils le font seulement pendant la nuit. Représentez-vous de grandes écuries, où il y a deux cents, trois cents, ou

quatre cents chevaux en chacune : voilà une image de ces lieux, avec cette différence néanmoins, que les chevaux sont bien nourris et bien pansés, et que les chrétiens sont dans l'ordure, dans la misère, et dans le dernier abandon ; particulièrement à cause de leur religion que les turcs ont en horreur ; et outre cela, que selon la fantaisie et la mauvaise humeur de leur patron, et de celui qui les garde, ils sont battus à outrance, et quelquefois jusqu'à mourir, ou en demeurer estropiés le reste de leur vie.

Ces pauvres esclaves ainsi détenus, ne sortent point de ces lieux que pour aller travailler à labourer la terre, ou à d'autres ouvrages fort pénibles, ou bien pour aller ramer sur les galères, ou servir sur les autres vaisseaux qui vont en voyage, et le plus souvent en guerre contre les chrétiens, où ils souffrent des fatigues, des coups, des mépris et des peines insupportables. Pour l'ordinaire ils rament et travaillent tout nus, n'ayant simplement qu'un caleçon, exposés aux cuisantes ardeurs du soleil en été et à la rigueur du froid en hiver ; et quand ils en reviennent tout épuisés de forces, et comme à demi morts, on les remet comme des bêtes dans ces étables, plutôt pour y languir que pour y trouver aucun repos.

Voici ce que M. Guérin, prêtre de la Mission, en écrivit un jour à M. Vincent : « Nous attendons une grande quantité de malades au
« retour des galères ; si ces pauvres gens souffrent de grandes
« misères dans leurs courses sur la mer, ceux qui sont demeurés
« ici n'en endurent pas de moindres : on les fait travailler à scier
« le marbre tous les jours, exposés aux ardeurs du soleil, qui sont
« telles que je ne les puis mieux comparer qu'à une fournaise ar-
« dente. C'est une chose étonnante de voir le travail et la chaleur
« excessive qu'ils endurent, qui serait capable de faire mourir des
« chevaux, et néanmoins que ces pauvres chrétiens ne laissent
« pas de subsister, ne perdant que la peau qu'ils donnent en proie
« à ces ardeurs dévorantes : on leur voit tirer la langue comme
« feraient ces pauvres chiens à cause du chaud insupportable dans
« lequel il leur faut respirer ; et le jour d'hier un pauvre esclave
« fort âgé se trouvant accablé de mal et n'en pouvant presque
« plus, demanda congé de se retirer ; mais il n'eut autre réponse
« sinon qu'encore qu'il dût crever sur la pierre, qu'il fallait
« qu'il travaillât. Je vous laisse à penser combien ces cruau-
« tés me touchent sensiblement le cœur et me donnent de l'afflic-
« tion ; et cependant ces pauvres esclaves souffrent leurs maux

« avec une patience inconcevable, et bénissent Dieu parmi toutes
« les cruautés qu'on exerce sur eux ; et je vous puis dire avec vé-
« rité que nos Français emportent le dessus en bonté et en vertu
« sur toutes les autres nations. Nous en avons deux malades à l'ex-
« trémité, et qui, selon toutes les apparences, n'en peuvent échap-
« per, auxquels nous avons administré tous les sacremens ; et la
« semaine passée il en mourut deux autres en vrais chrétiens ; et
« l'on peut dire d'eux que : pretiosa in conspectu Domini mors
« sanctorum ejus. La compassion que je porte à ces pauvres af-
« fligés qui travaillent à scier le marbre me contraint de leur dis-
« tribuer une partie des petits rafraîchissemens que je leur donne-
« rais s'ils étaient malades, etc. Il y a d'autres esclaves qui ne
« sont pas si maltraités, dont les uns sont sédentaires dans les
« maisons de leurs patrons et servent à tout de nuit et de jour,
« comme à cuire le pain, à faire la lessive, à apprêter le boire et
« le manger, et autres petits offices d'un ménage. Il y en a d'au-
« tres que leurs patrons emploient à leurs affaires du dehors. Il y
« en a encore d'autres qui ont la liberté de travailler pour eux en
« donnant à leurs patrons une certaine somme par mois, qu'ils
« tâchent de gagner et d'épargner sur leur petite dépense. »

Outre ces esclaves des villes, il y en a un grand nombre employés aux terres et aux maisons de la campagne, plusieurs desquels y passent toute leur vie, sans jamais venir à la ville, et là ils sont employés à labourer la terre, à couper du bois, à faire du charbon, à tirer des pierres des carrières, et à de semblables ouvrages fort pénibles, dans lesquels on ne leur donne aucun relâche ; et après avoir travaillé le jour, on les enferme la nuit. Il a fallu nécessairement avancer toutes ces distinctions, pour faire mieux connaître quels sont les emplois des missionnaires en Barbarie.

Or, dans les villes d'Alger, de Tapis et de Biserte, il y a environ vingt-cinq bagnes, en chacun desquels on a dressé comme une petite chapelle, où ces pauvres chrétiens captifs, parmi leurs afflictions et leurs peines, ont le bonheur d'entendre la sainte messe et de participer aux sacremens. Et en cela (comme dit un prêtre de la Mission dans une sienne lettre) « on doit reconnaître une con-

« duite toute particulière de la providence et de la bonté de Dieu,
« lequel pour donner aux membres affligés de son Fils Jésus-
« Christ le moyen de se conserver et maintenir en la vérité de la

« foi, par le libre exercice de toutes les fonctions du Christianisme,
« a changé leurs prisons en des églises où ce divin Sauveur s'en-
« ferme lui-même avec eux sous les espèces du très adorable sa-
« crement de l'Eucharistie, toutes les fois qu'on y célèbre la
« sainte Messe ; se rendant ainsi, par un excès de son amour, en
« quelque façon esclave avec les esclaves, pour faire reconnaître
« la vérité de sa parole, par laquelle il a promis d'être avec un
« chacun de ses fidèles en la tribulation : cum ipso sum in tri-
« bulatione, etc. »

Parmi ce grand nombre d'esclaves, il s'y trouve toujours quelques prêtres ou religieux, et les missionnaires s'entremettent vers leurs patrons, pour obtenir d'eux qu'ils ne les mettent point ni au travail, ni à la chaîne, moyennant quelque argent qu'ils leur paient par mois ; et, en qualité de grands-vicaires de Carthage, ils les établissent comme les chapelains de tous ces bagnes ; ils veillent sur leurs déportemens, ils les corrigent, les changent et les déposent, ainsi qu'ils le jugent convenable ; et c'est là un des grands biens que M. Vincent a procurés en ces lieux-la ; parce que avant que ce bon ordre y eût été établi, ils vivaient dans une étrange confusion. Tous les pauvres esclaves contribuent selon leur petit pouvoir, qui plus, qui moins, pour les entretenir et pour fournir aux dépenses nécessaires pour le luminaire et pour la décoration de leurs chapelles. Ce qu'ils font néanmoins par une libre volonté et pure dévotion, car on n'y contraint personne, et même la plupart sont dans une totale impuissance de rien donner, n'ayant pour toute subsistance qu'un peu de pain noir qu'on leur donne chaque jour.

Outre ces chapelles des bagnes, il y en a d'autres dans les maisons des consuls, qui sont comme les paroisses des marchands chrétiens, tant de ceux qui vont trafiquer en ces villes que des autres qui y résident. Elles sont entretenues, ornées et desservies par le consul et par les missionnaires. Celle d'Alger est sous le titre de saint Cyprien, évêque de Carthage, et celle de Tunis sous le titre de saint Louis, roi de France, duquel la mort a comme sanctifié le terroir de cette ville infidèle. On y célèbre tous les ans leur fête avec toute la solennité possible, comme aussi toutes les autres fêtes principales de l'année, avec une édification singulière de tous les chrétiens qui se trouvent en ce pays-là.

Mais qui pourrait dire quelle était la consolation que recevait M. Vincent quand il lisait dans les lettres qui lui étaient écrites par ses prêtres qui demeuraient à Tunis et à Alger, que le service divin s'y faisait avec autant

de solennité que dans les paroisses de Paris ; que les Grand'Messes et les offices divins y étaient célébrés les fêtes et les dimanches ; qu'on y avait déjà fait des fondations en assez bon nombre ; qu'on y avait établi diverses confréries, et cela en chacune de ces églises et chapelles, tant pour procurer la délivrance des âmes du purgatoire et l'assistance des pauvres esclaves dans leurs maladies, que pour honorer quelques saints les jours de leur fête, et particulièrement la très sainte Mère de Dieu, par les Confréries du Rosaire et du Scapulaire, avec prédication et procession aux jours à ce destinés ; que dans les églises des missionnaires il y avait des tabernacles où le Saint-Sacrement était gardé jour et nuit avec des lampes toujours allumées ; que lorsqu' on le portait aux malades dans les bagnes, c'était avec les torches et cierges en main, et les autres marques extérieures du respect qui se doit rendre à un si grand sacrement ; et que tous les ans le jour de la Fête-Dieu et durant toute-l'octave, le Saint-Sacrement y était exposé et même porté en procession dans ces chapelles et églises, les assistans ayant chacun un cierge à la main.

C'est le commun sentiment des Saints, que nos misères élèvent un trône à la miséricorde de Dieu, et l'on peut dire aussi avec vérité que les misères de ces pauvres captifs élèvent non seulement un trône, mais comme un trophée à la charité et à la sainteté du Fils de Dieu dans ces terres barbares, et qu'ils auraient quelque raison de lui dire avec le Psalmiste : Triomphez, Seigneur, au milieu de vos ennemis. Certes, il ne serait pas adoré dans ces villes infidèles comme il est maintenant, si sa providence n'avait permis qu'il y eût des chrétiens esclaves, et si l'oppression qu'ils y souffrent n'y avait attiré des prêtres de la Congrégation de la Mission.

M. Guérin ajoutait encore dans une de ses lettres à M. Vincent une autre chose digne de remarque : « Vous seriez ravi, lui dit-il, « d'entendre tous les jours des fêtes et dimanches, chanter en « nos églises et chapelles l'Exaudiat, et les autres prières pour « le roi de France, pour qui les étrangers même témoignent du « respect et de l'affection ; comme aussi de voir avec quelle dé- « votion ces pauvres captifs offrent leurs oraisons pour tous leurs « bienfaiteurs, qu'ils reconnaissent pour la plupart être en France, « ou venir de France ; et ce n'est pas un petit sujet de conso- « lation de voir ici presque toutes sortes de nations dans les fers « et les chaînes prier Dieu pour les Français. »

Mais outre tous les offices de charité que les missionnaires rendent en ce pays-là aux esclaves chrétiens, par les prédications, instructions, administration des sacrements, célébration des divins offices et autres semblables occasions journalières, il y en a un qui n'est pas moins important pour leur salut, auquel ils sont fort souvent occupés : c'est de les consoler dans leurs souffrances, et adoucir autant qu'ils peuvent le ressentiment des inhumanités que ces barbares exercent sur eux, qui les portent quelquefois à deux doigts du désespoir ; en telle sorte qu'il s'en est trouvé autrefois plusieurs, lesquels ne voyant point de fin ni d'allègement à leurs peines, ont mieux aimé se procurer la mort que de mener une si malheureuse vie : il y en a eu qui se sont coupé la gorge de leurs propres mains ; d'autres qui se sont pendus et étranglés ; d'autres qui, s'étant coupé les veines, ont rendu l'âme avec le sang ; d'autres, par un emportement de fureur, ont voulu tuer leurs patrons, lesquels ensuite les ont fait brûler ; et d'autres enfin qui ont renié la foi de Jésus-Christ et se sont engagés dans un état de damnation éternelle, pour s'exempter de ces peines temporelles. Or, c'est un des emplois plus ordinaires des prêtres de la Mission qui sont en Barbarie, de consoler ces pauvres affligés en toutes les manières qu'ils peuvent, les encourager à faire un bon usage de leurs souffrances, et même leur procurer tout le soulagement possible, les visiter et servir dans leurs maladies qui sont assez fréquentes, et prendre un soin particulier de faire ressentir les plus grands effets de leur charité à ceux qui se croient les plus abandonnés.

§ VIII.

Continuation du même sujet.

Cette grande charité avec laquelle les missionnaires s'emploient à rendre toutes sortes d'assistances et de services à ces pauvres esclaves, ayant d'abord paru fort nouvelle aux Turcs, leur a acquis quelque sorte d'estime et de vénération envers plusieurs de ces infidèles, tant la vertu a de force de se faire admirer et aimer, même de ses plus grands ennemis. Cela fait qu'ils ont une assez grande liberté d'aller dans les maisons où demeurent ces pauvres esclaves et dans les lieux même les plus retirés où ils travaillent, pour les consoler et assister ; néanmoins, comme ils y trouvaient au commencement beaucoup de difficultés, un de ces bons prêtres de la

Mission se servit d'une invention que sa charité lui suggéra, qui était que lorsqu'il y avait des esclaves malades dans les lieux de difficile accès, il envoyait premièrement un apothicaire chrétien pour visiter les malades, et cet apothicaire faisait entendre au patron qu'il ne pouvait donner des remèdes à son esclave que le médecin ne l'eût visité, et qu'à cet effet il lui en amènerait un ; par ce moyen ce bon prêtre, prenant la qualité de médecin, avait libre entrée dans les lieux où étaient ces pauvres malades, leur parlait, les confessait et leur administrait les sacrements, quelquefois même en présence de leurs patrons, sans toutefois qu'ils s'en pussent apercevoir, leur faisant entendre que c'étaient des remèdes : ce qui était bien véritable.

La manière dont ils se servent pour porter le très saint Sacrement aux pauvres malades, est telle : Ayant renfermé la sainte Hostie dans une petite boîte d'argent doré, il la mettent dans une bourse de quelque étoffe de soie qu'ils pendent à leur cou, et ayant accommodé une petite étole sur leur soutane, ils couvrent et cachent le tout de leurs casaques, en sorte que rien ne paraît ; un chrétien marche devant, tenant sous son manteau ou sous son capot une chandelle allumée dans une petite lanterne, de l'eau bénite dans une petite burette, un surplis plié, un rituel, une bourse dans laquelle il y a un petit corporal, et un purificateur. Ils ne saluent personne dans les rues où ils passent, et c'est le signal par lequel les chrétiens connaissent ce qu'ils portent, afin qu'ils aient à les suivre, s'ils en ont la dévotion et la liberté. Il est vrai qu'en la ville d'Alger on n'a pas jugé à propos que les esclaves suivent le saint Sacrement, pour éviter plusieurs inconvénients qui en pourraient arriver. Un seul prêtre dans un bain d'Alger a communie pour une fois jusqu'à soixante malades, les ayant auparavant confessés ; et la même chose s'est faite en plusieurs autres rencontres,

Il y a encore un autre soin que les missionnaires prennent à l'égard de ces pauvres esclaves : c'est de maintenir entre eux la paix et l'union, qui est la vraie marque et le propre caractère des chrétiens ; en quoi néanmoins il faut avouer à notre confusion que les Turcs semblent nous donner exemple et nous faire la leçon. Voici ce que M. Guérin en écrivit un jour à M. Vincent :

« Je ne

« puis m'empêcher, lui dit-il, de vous faire savoir ce qu'un Turc

« me dit ces jours passés, pour la confusion des mauvais chré-

« tiens. Je m'efforçais de réconcilier deux chrétiens qui se vou-

« laient mal l'un à l'autre ; et comme il voyait que j'avais de la

« peine à les accorder, il me dit devant eux en sa langue : Mon
« père, entre nous autres Turcs, il ne nous est pas permis de de-
« meurer trois jours mal avec notre prochain, encore bien qu'il
« eût tué quelqu'un de nos plus proches parens. Et en effet, j'ai
« plusieurs fois remarqué cette pratique parmi eux, les voyant s'em-
« brasser incontinent après qu'ils s'étaient battus ; je ne sais pas
« si l'intérieur répondait à l'extérieur, mais il n'y a point de doute
« que ces infidèles condamneront au jour du jugement les chré-
« tiens, lesquels ne veulent point se réconcilier, ni intérieurement,
« ni extérieurement ; et en retenant leur haine au dedans de leurs
« coeurs contre leur prochain, la témoignent encore au dehors
« avec scandale, et même se glorifient de la vengeance qu'ils ont
« prise, ou qu'ils désirent prendre de leurs ennemis ; et cepen-
« dant ces gens que nous estimons des barbares tiennent à grande
« honte de retenir dans leurs cœurs aucune haine et de ne vouloir
« pas se réconcilier avec ceux qui leur ont fait du mal. »

Outre ce qui a été dit, il arrive encore quelquefois des occasions extraordinaires où il semble que Dieu veuille répandre plus abondamment ses miséricordes et ses grâces sur les pauvres chrétiens esclaves, comme au temps de quelque jubilé, ou quand on établit les prières de quarante heures ; car alors les prêtres de la Mission ne s'épargnent pas pour rendre tous les services convenables à ces captifs. Ils passent quelquefois les nuits entières dans les bagnes pour les confesser, n'ayant point d'autre temps pour le faire, parce que leurs patrons ne veulent pas qu'ils soient divertis de leur travail pendant le jour. Et il est arrivé qu'un de ces prêtres en une telle occasion passa six ou sept nuits de suite sans dormir : ce que le consul d'Alger manda à M. Vincent, afin qu'il lui plût ordonner à ce prêtre de modérer ses veilles, de peur qu'il ne vînt à succomber. C'est aussi dans ces bonnes occasions que les prêtres de la Mission portent les esclaves à faire des confessions générales ; ce que la plupart d'entre eux font avec de grands sentimens de pénitence. C'est aussi en ce temps de grâce qu'on a souvent vu les pécheurs les plus endurcis ouvrir les yeux pour reconnaître leur misérable état et se convertir parfaitement à Dieu, après avoir passé les dix, les vingt, et quelquefois les trente années et plus sans se confesser. C'est encore en ce temps de miséricorde et de pardon que plusieurs renégats, français, italiens et espagnols, ont conçu la volonté de renoncer à leur apostasie et de retourner à l'Eglise, et qu'en effet ils ont tâché pour cela de

s'échapper, et que plusieurs même ont repassé en leur pays, quoique non sans grand danger de leur vie.

Enfin c'est, après Dieu, par les instructions et exhortations des prêtres de la Congrégation de la Mission que plusieurs de ces esclaves chrétiens, depuis leurs confessions générales, ont non seulement mené une vie vraiment chrétienne, mais aussi ont pratiqué les plus excellentes vertus et ont gardé une fidélité inviolable à Jésus-Christ parmi les plus rigoureuses persécutions qui leur ont été faites, ayant souffert avec une merveilleuse constance les plus cruels tourmens et la mort même, plutôt que de consentir d'offenser Dieu par aucun péché. En voici deux exemples dignes de remarque, l'un desquels fut mandé à M. Vincent par M. Guérin, au mois d'août 1646, en ces termes :

« Je crois être obligé de vous faire savoir que le jour de sainte
« Anne un second Joseph fut sacrifié en cette ville de Tunis pour
« la conservation de sa chasteté, après avoir résisté plus d'un an
« aux violentes sollicitations de son impudique patronne, et reçu
« plus de cinq cents coups de bâton pour les faux rapports que
« faisait cette louve. Enfin il a remporté la victoire en mourant
« glorieusement, pour n'avoir voulu offenser son Dieu. Il fut trois
« jours attaché à une grosse chaîne où je l'allai visiter, afin de le
« consoler et de l'exhorter à souffrir plutôt tous les tourmens du
« monde que de contrevenir à la fidélité qu'il devait à Dieu. Il se
« confessa et communia ; et après il me dit : Monsieur, qu'on me
« fasse souffrir tant qu'on voudra, je veux mourir chrétien ; et
« quand on le vint prendre pour le conduire au supplice, il se
« confessa encore une fois, et Dieu voulut, pour sa consolation,
« qu'il nous fût permis de l'assister à la mort : ce qui n'avait ja-
« mais été accordé parmi ces inhumains. La dernière parole qu'il
« dit, en levant ses yeux au ciel, fut celle-ci : O mon Dieu,
« je meurs innocent ! Il mourut très courageusement, n'ayant
« jamais fait paraître aucuns signes d'impatience parmi les cruels
« tourmens qu'on lui fit souffrir ; après quoi nous lui fîmes des
« obsèques très honorables. Sa méchante et impudique patronne
« ne porta pas loin la peine due à sa perfidie ; car le patron étant
« de retour en sa maison, la fit promptement étrangler, pour
« achever de décharger sa colère. Ce saint jeune homme était
« portugais de nation, âgé de vingt-deux ans. J'invoque son se-

« cours, et comme il nous aimait sur la terre, j'espère qu'il ne
« nous aimera pas moins dans le ciel. »

L'autre exemple est arrivé en la ville d'Alger, où un jeune esclave étant sollicité et presque violenté par son malheureux patron de se laisser aller à lui pour commettre un péché abominable, il lui résista courageusement ; mais étant arrivé qu'en se défendant de ses violences il le blessa au visage, ce méchant homme, poussé de rage et de fureur, alla faussement se plaindre au juge que son esclave l'avait voulu tuer ; de sorte qu'au lieu que lui-même méritait d'être brûlé pour sa brutalité exécrationnelle, on fit mourir par le feu ce valeureux chrétien, qui supporta constamment ce cruel martyre.

§ IX.

Assistances rendues aux pauvres esclaves de Biserte et de plusieurs autres lieux.

Les prêtres de la Congrégation de la Mission ayant été envoyés par M. Vincent, leur supérieur général, pour servir et assister tous les esclaves détenus en Barbarie, ne bornèrent pas leurs charités aux seules villes d'Alger et de Tunis, quoiqu'elles leur eussent fourni une matière très abondante ; mais ils les étendirent en tous les lieux où ils purent découvrir que ces pauvres captifs gémissaient sous les fers et avaient besoin de leur secours. C'est ce qui obligea M. Jean le Vacher, qui faisait sa résidence ordinaire en la ville de Tunis, d'aller souvent faire des courses jusqu'à Biserte, qui est un port de mer distant de Tunis environ dix ou douze lieues, où il y a cinq bagnes d'esclaves, pour leur donner quelque consolation et leur rendre quelque service utile à leur salut. Voici en quels termes il en écrivit à M. Vincent :

« L'esclavage est si fertile en maux, que la fin des uns est le
« commencement des autres. Entre les esclaves de ce lieu, outre
« ceux des bagnes, j'en ai trouvé quarante enfermés dans une
« étable si petite et si étroite, qu'à peine s'y pouvaient-ils remuer.
« Ils n'y recevaient l'air que par un soupirail fermé d'une grille
« de fer qui est sur le haut de la voûte. Tous sont enchaînés deux
« à deux et perpétuellement enfermés, et néanmoins ils travaillent
« à moudre du blé dans un petit moulin à bras, avec obligation
« d'en moudre chaque jour une certaine quantité réglée qui sur-

« passe leurs forces. Certes ces pauvres gens sont vraiment nour-
« ris du pain de douleur, et ils peuvent bien dire qu'ils le mangent
« à la sueur de leurs corps dans ce lieu étouffé et avec un travail
« si excessif.

« Quelque peu de temps après que j'y fus entré pour les visiter,
« comme je les embrassais dans ce pitoyable état, j'entendis des
« cris confus de femmes et d'enfans, entremêlés de gémissemens
« et de pleurs ; et levant les yeux vers le soupirail, j'appris que
« c'étaient cinq pauvres jeunes femmes chrétiennes esclaves, dont
« il y en avait trois qui avaient chacune un petit enfant, et toutes
« étaient dans une extrême nécessité. Or, comme elles avaient ouï
« le bruit de notre commune salutation, elles étaient accourues
« au soupirail, pour savoir ce que c'était ; et ayant aperçu que
« j'étais prêtre, la douleur pressante qui leur serrait le cœur, les
« avait fait éclater en cris et fondre en larmes, pour me demander
« quelque part de la consolation que je tâchais de rendre aux
« hommes que j'étais venu visiter en cette prison.

« Je vous avoue qu'en ce moment je me trouvais presque abattu
« de douleur, voyant d'un côté ces pauvres esclaves qui ne se
« soutenaient qu'à peine, à cause du poids de leurs chaînes, et
« de l'autre les lamentations de ces pauvres femmes et les cris de
« ces petits innocens. La plus jeune d'entre elles est extraordi-
« nairement persécutée de son patron, qui lui veut faire renier la
« foi de Jésus-Christ pour l'épouser. Hélas ! qu'une partie de tant
« de millions qu'on emploie parmi les chrétiens en vaines super-
« fluités et délices, serait ici bien mieux employée pour soulager
« ces pauvres âmes au milieu de tant d'amertumes qui les suffo-
« quent. J'ai tâché, avec le secours de la grâce de Dieu, d'as-
« sister les hommes et les femmes, selon mon petit pouvoir ; mais
« nous sommes en un pays où il faut acheter à beaux deniers
« comptant la permission de bien faire aux misérables ; car pour
« obtenir licence de leur parler, il m'a fallu donner de bon argent
« à leurs patrons, aussi bien que pour faire déchaîner les esclaves
« de quelques galères qui étaient prêtes à faire voyage et me les
« faire amener dans les bagnes, non pas toutes les chiourmes à la
« fois, mais les unes après les autres, pour les confesser, leur

« dire la sainte messe et les communier : ce qui a été fait avec
« fruit et bénédiction, par la miséricorde de Dieu. »

Et dans une autre lettre écrite parle même : « Deux galères, dit-il,
« partirent hier pour aller en course, sur lesquelles il y a plus de
« cinq cents esclaves chrétiens, qui tous, par la grâce de Dieu, se
« sont mis en bon état. Oh ! combien cette journée leur fut dou-
« loureuse, et combien de bastonnades furent déchargées sur
« leurs pauvres corps par les infâmes renégats qui font la charge
« de comites ! Je sais bien que les forçats des galères de France
« ne sont pas mieux traités ; mais il y a cette différence, que ces
« forçats de France y sont condamnés pour leurs crimes, et que
« les esclaves de Barbarie ne sont dans toutes leurs peines et
« souffrances que parce qu'ils sont bons chrétiens et fidèles à Dieu.
« Le jour que ces pauvres gens communiquèrent et qu'ils furent
« ensuite ramenés sur les galères, je leur fis un petit festin,
« leur faisant distribuer deux bœufs et cinq cents et tant de pains ;
« et de plus je fis donner à chaque galère un quintal de biscuit
« blanc, pour être départi à ceux d'entre eux qui tomberaient
« malades durant le voyage.

« De là, j'allai visiter les esclaves de Sydy-Regeppe : je les
« trouvai sans chaînes ; en quoi je reconnus que leur patron
« m'avait tenu parole, parce que la dernière fois que je le vis il
« m'avait promis de les décharger de ces fers insupportables. Je
« trouvai parmi eux six jeunes garçons âgés de seize à dix-huit
« ans, lesquels depuis quatre ou cinq ans étaient esclaves et n'a-
« vaient pu obtenir la permission de sortir du logis, et par con-
« séquent avaient toujours été dans l'impossibilité de se confesser
« et communier, comme les autres avaient fait ; je les disposai à
« l'un et à l'autre, et les ayant ouïs en confession, je les avertis
« de préparer leurs pauvres étables le plus décentement qu'ils
« pourraient, et que j'irais le lendemain matin leur porter le très
« saint Sacrement, en la manière que je le porte aux malades.
« Et en effet, après avoir célébré la sainte messe dans le bague
« de l'Annonciade, je m'en allai trouver ces pauvres esclaves
« avec ce divin dépôt, suivi de tous les chrétiens que je rencon-
« trai dans les rues de Biserte. O Dieu ! avec quelle dévotion et
« tendresse ces pauvres jeunes enfans reçurent-ils cette sainte

« visite ! Les larmes que la joie et la consolation tira de leurs yeux,
« forcèrent l'assistance de pleurer aussi, non tant de leurs mi-
« sères, que du sentiment qu'ils avaient de leur bonheur. J'en
« confessai et communiai un septième, qui depuis le soir précé-
« dent était tombé malade ; et ensuite lui ayant donné l'extrême-
« onction, il mourut bientôt après ; et il me fallut employer
« le reste du temps au service et assistance des malades des
« bagnes. »

Voilà comment le roi de gloire Jésus-Christ daigne, non seulement par ses ministres, mais aussi par lui-même, avec une charité inexplicable, visiter, consoler et vivifier les âmes qu'il a rachetées de son sang, jusque dans les cachots où ils sont gisans comme dans les ombres de la mort ; et ce n'est pas une petite faveur à son fidèle serviteur Vincent de Paul, qu'il ait voulu particulièrement se servir de lui comme d'un instrument de miséricorde et de grâce, pour procurer un si grand bien à tous ces pauvres esclaves, qui le doivent considérer comme celui auquel, après Dieu, ils sont redevables de toutes les consolations, assistances et moyens de salut qui leur sont donnés par les missionnaires de sa Congrégation.

M. Guérin, prêtre de la Mission, qui travaillait en ces mêmes quartiers-là, rendant compte à M. Vincent d'un voyage qu'il avait fait en la même ville de Biserte, par une lettre qu'il lui écrivit en l'année 1647 : « On me donna avis, lui dit-il, le jour de Pâques,

« qu'une galère d'Alger était arrivée à Biserte ; et aussitôt je partis
« pour aller visiter les pauvres chrétiens qui étaient enchaînés :
« j'en trouvai environ trois cents, et le capitaine me permit de
« leur faire une petite mission de dix jours. J'avais pris avec moi
« un prêtre qui m'aida à catéchiser et à confesser ces pauvres
« gens, qui firent tous leur devoir, à la réserve de quelques
« grecs schismatiques. O grand Dieu ! quelle consolation de
« voir la dévotion de ces pauvres captifs, desquels la plupart n'a-
« vaient pu se confesser depuis long-temps, et il y en avait qui ne
« s'étaient point approchés de ce sacrement depuis huit et dix
« ans, et d'autres même depuis vingt ans ! Je les faisais tous les
« jours déchaîner et sortir de la galère pour venir en terre rece-
« voir la sainte communion dans une maison particulière, où je
« célébrais la sainte messe ; et après que la mission fut achevée,
« je les régalai et leur donnai pour cinquante-trois écus de

« vivres.

« J'étais logé dans la maison d'un Turc, qui me nourrit pendant le temps que dura la mission, et néanmoins il ne voulut jamais prendre aucun argent de moi, disant qu'il fallait faire la charité à ceux qui la faisaient aux autres : qui est une action bien digne de remarque en la personne d'un infidèle. Ce qui vous étonnera encore davantage, est que presque tous les Turcs de ce lieu-là furent tellement touchés et édifiés de cette mission, que plusieurs d'entre eux me venaient baiser le visage et les mains, et je ne doute point que votre cher cœur ne se fût pâmé de joie en voyant cela. Que si le fruit de cette petite mission de Biserte me fut doux, le chemin pour y aller me fut bien rude et épineux ; car n'ayant pas voulu prendre des janissaires pour m'escorter, je fus rencontré par des Arabes qui me chargèrent de coups, et un d'entre eux m'ayant pris à la gorge, me serra si fort, que je croyais qu'il m'allait étrangler, et me tenais mort ; mais comme je ne suis qu'un misérable pécheur, Notre-Seigneur ne me jugea pas digne de mourir pour son service. »

Outre ces esclaves qui sont dans les villes d'Alger, de Tunis et de Biserte, il y en a plusieurs qui sont détenus à la campagne, où ils travaillent ; et entre ceux-là il y en a qui viennent de temps en temps dans les villes, où ils se confessent et communient ; mais il y en a d'autres qui n'y viennent jamais ou fort rarement ; et pour ceux-là, les prêtres de la Mission les vont trouver quand ils peuvent, en ces lieux presque déserts et sauvages, où ils sont employés à divers travaux fort pénibles. Les missionnaires de Tunis particulièrement sont allés plusieurs fois parcourir les maceries de la campagne (c'est ainsi qu'ils appellent les métairies et habitations des champs) où il y a des esclaves, comme à la Perrière du Pain-Chaud, à la Cantara, la Courombaille, la Gaudiene ou les Sept-Ruisseaux, la Tabourne, la Morlochia, la Hamphya, la Mamedia, etc., qui sont éloignées les unes de trois, les autres de six, huit, dix et douze lieues de Tunis, et quelques unes entre des montagnes fort hautes et stériles, plus habitées par les lions que par les hommes.

Au premier voyage que M. Jean le Vacher y fit, il y trouva quantité d'esclaves chrétiens qui ne s'étaient point confessés depuis douze, quinze et dix-huit années, entre lesquels quelques uns avaient presque perdu tous les

sentimens de Christianisme, pour avoir été depuis un si long-temps sans faire ni même voir aucun exercice de notre religion. Voici ce qu'il en écrivit à M. Vincent :

« Moyennant quelque argent que j'ai donné aux patrons ou gar-
« diens de ces pauvres esclaves, je les ai rassemblés en chaque
« lieu ; et là, je les ai instruits, consolés, confessés et confirmés
« en la foi, par la grâce de Dieu. Et, ayant accommodé les lieux
« le plus décemment que j'ai pu, j'y ai célébré la sainte Messe,
« où ils ont tous communie ; et nous sommes demeurés les uns et
« les autres pleins de consolation, qu'il a plu à Dieu départir à
« ces pauvres esclaves au milieu des misères de leur captivité,
« qui sont fâcheuses et pesantes au delà de ce que des personnes
« libres peuvent se représenter ; et, par conséquent, les joies
« et consolations qu'ils ont goûtées parmi leurs peines, ne peu-
« vent être que des fruits de la grâce de Dieu : je les ai tous em-
« brassés, et pour les remettre un peu de leurs fatigues, je les
« ai régalez autant que notre pauvreté l'a pu permettre, et ou-
« tre cela j'ai donné aux plus pauvres à chacun un quart de
« piastre. »

Quelle joie pour le cœur tout paternel de M. Vincent, au récit de ces nouvelles, voyant ses enfans spirituels animés de l'esprit du bon pasteur, aller en ces lieux écartés et sauvages chercher ces pauvres brebis égarées, et les rapporter en quelque façon entre leurs bras et sur leurs épaules, à Jésus-Christ leur véritable pasteur ! Mais quelle consolation ne ressentait-il pas quand il apprenait que ses missionnaires avaient relevé quelques uns de ces pauvres esclaves d'une déplorable chute dans l'apostasie, où le désespoir les avait précipités, et qu'étant accourus à eux, et leur ayant avec douceur et charité remontré leur faute, ces pauvres gens, touchés d'un grand regret d'avoir été infidèles à Dieu, s'étaient jetés à leurs pieds, les larmes aux yeux et le sanglot au cœur ; et que se soumettant à leurs bons et salutaires avis, ils avaient fait une pénitence proportionnée à l'énormité de leurs péchés. Il ne se peut dire quelle était la consolation et la joie que ressentait ce bon père des missionnaires, recevant ces agréables nouvelles ; son cœur était dans les sentimens des saints Anges qui reçoivent dans le ciel un nouveau surcroît d'allégresse, lorsqu'ils voient un pécheur qui fait pénitence de son péché et qui se convertit à Dieu.

§ X.

Conversion de quelques hérétiques et renégats faites par les prêtres de la Congrégation de la Mission envoyés par M. Vincent en Barbarie.

C'est un trait admirable de la sagesse et de la bonté de Dieu de s'être servi de la captivité de quelques hérétiques qui étaient tombés entre les mains des Turcs, pour les délivrer de l'esclavage dans lequel le diable les retenait par une attache volontaire à leur erreur ; d'avoir employé les fers et les ceps de leur corps pour rompre les chaînes qui captivaient leurs âmes ; et dans la perte de la franchise de leur personne, leur avait fait recouvrer la liberté des enfans de Dieu. Cela est arrivé diverses fois dans les missions de Barbarie, où il s'est trouvé plusieurs esclaves infectés des hérésies de Calvin et de Luther, lesquels touchés du sentiment de l'état misérable où ils se voyaient réduits, et éclairés par les instructions des missionnaires, ont enfin, par le secours de la grâce, reconnu la vérité, et ayant fait abjuration de leurs erreurs, ont été heureusement réunis au bercail de Jésus-Christ.

On ne sait pas précisément combien il s'est fait de conversions d'hérétiques dans ces missions de Barbarie ; mais il est certain que le nombre en est fort considérable, et il se trouve, par quelques lettres écrites à M. Vincent, qu'un seul prêtre de la Mission a converti en ces lieux-là dix-huit hérétiques ; et il y a sujet de croire que les autres n'en ont pas moins fait, et peut-être encore davantage.

Mais entre toutes ces conversions, celle d'un jeune Anglais est digne d'une remarque particulière : c'était un enfant âgé seulement d'onze ans, lequel ayant été pris par les corsaires sur les côtes d'Angleterre, avait été par eux amené et vendu en Barbarie. Et voici ce que M. Guérin en écrivit de Tunis à M. Vincent au mois de juin de l'année 1646 :

« Deux Anglais, dit-il, se sont convertis à notre sainte foi, qui
« servent d'exemple à tous les autres catholiques. Il y en a un
« troisième qui n'a qu'onze ans, l'un des plus beaux enfans qu'on
« puisse voir, et un des plus fervens qu'on puisse souhaiter, et
« d'ailleurs grandement dévot à la sainte Vierge, laquelle il invo-
« que continuellement, afin qu'elle lui obtienne la grâce de mou-
« rir, plutôt que de renier ou offenser Jésus-Christ ; car c'est le
« dessein de son patron, qui ne le garde que pour lui faire renier
« la foi chrétienne, et qui emploie toutes sortes de moyens pour

« cela. Si on pouvait nous envoyer deux cents piastres, nous le re-
« tirerions de ce danger, et il y aurait sujet d'espérer qu'un jour,
« avec la grâce de Dieu, ce serait un second Bède, tant il a d'es-
« prit et de vertu, car on ne voit rien en lui qui tienne de l'en-
« fant : il fit profession de la foi catholique le jeudi de la semaine
« sainte du carême dernier, et communia le même jour, ce qu'il
« réitère souvent. Il a déjà été battu deux fois de coups de bâton,
« pour être contraint de renier Jésus-Christ. A la dernière fois il
« dit à son patron pendant qu'il le frappait : Coupe-moi le cou si
« tu veux, car je suis chrétien, et je ne serai jamais autre. Il m'a
« plusieurs fois protesté qu'il est résolu de se laisser assommer
« de coups, et de mourir plutôt que de renoncer à Jésus-Christ.
« Toute sa vie est admirable en un âge si jeune et si tendre ; je
« puis dire en vérité que c'est un petit temple où repose le Saint-
« Esprit. »

Outre les conversions des hérétiques, il s'en est fait aussi de plusieurs renégats que les prêtres de la Mission, avec le secours de la grâce, ont heureusement ramenés au bercail de l'Église. L'un de ces prêtres en écrivit à M. Vincent en ces termes :

« Nous avons en ce pays une grande moisson, qui est encore
« accrue à l'occasion de la peste ; car, outre les Turcs convertis
« à notre religion, que nous tenons cachés, il y en a beaucoup
« d'autres qui ont ouvert les yeux à l'heure de la mort, pour re-
« connaître et embrasser la vérité de notre sainte religion. Nous
« avons eu particulièrement trois renégats, lesquels, après la ré-
« ception des sacremens, sont allés au ciel ; et il y en eut un ces
« jours passés, lequel, après avoir reçu l'absolution de son apos-
« tasie, étant, à l'heure de la mort, environné de Turcs qui le
« pressaient de proférer quelques blasphèmes, comme ils ont
« accoutumé de faire en une telle occasion, il n'y voulut jamais
« consentir ; mais tenant toujours les yeux vers le ciel, et un cru-
« cifix sur son estomac, il mourut dans les sentimens d'une véri-
« table pénitence.

« Sa femme, qui avait aussi bien que lui renié la foi chré-
« tienne et qui était religieuse professe, a reçu pareillement l'abso-
« lution de sa double apostasie, y ayant apporté de son côté toutes
« les bonnes dispositions que nous avons pu désirer. Elle demeure

« à présent retirée dans sa maison sans en sortir, et nous lui
« avons ordonné deux heures d'oraison mentale chaque jour, et
« quelques pénitences corporelles, outre celles de sa règle ; mais
« elle en fait beaucoup plus par son propre mouvement, étant si
« fortement touchée du regret de ses fautes, qu'elle irait s'expo-
« ser au martyre pour les expier, si elle- n'était point char-
« gée de deux petits enfans que nous avons baptisés, et qu'elle
« élève dans la piété, comme doit faire une mère vraiment chré-
« tienne.

« Il est mort encore un autre renégat près du lieu de notre de-
« meure, lequel a fini sa vie dans les sentimens d'un vrai chré-
« tien pénitent. J'attends de jour à autre quelques Turcs pour les
« baptiser : ils sont fort bien instruits et grandement fervens en
« notre religion, m'étant souvent venu trouver la nuit et en se-
« cret. Il y en a un entre les autres qui est de condition assez
« considérable en ce pays. »

Pour ce qui est de ces Turcs et renégats qui se convertissaient à notre sainte religion, les prêtres de la Mission s'y comportaient avec grande prudence et circonspection, de peur que si on les eût découverts, cela n'eût empêché le progrès des biens qu'ils tâchaient de faire parmi ces infidèles. C'est pour ce sujet qu'ils n'en parlaient que sobrement dans les lettres qu'ils écrivaient en France, et souvent sous des termes couverts, de peur que ces lettres venant à être interceptées, on ne connût ce que Dieu faisait par leur ministère pour le salut de ces pauvres dévoyés.

C'était en ce sens que parlait un de ces prêtres, lorsqu'écrivant à M. Vincent et lui voulant faire savoir la conversion de deux renégats, il lui disait : « Notre-Seigneur nous a fait la grâce de re-
« trouver deux de nos pierres précieuses qui s'étaient perdues :
« elles sont de grand prix, et l'éclat en est tout céleste ; j'en ai
« reçu un très grand contentement.

§ XI.

Exemple remarquable de la constance de deux jeunes esclaves, l'un Français et l'autre Anglais.

Voici une histoire un peu tragique, qui sera néanmoins de grande édification, et par laquelle on pourra de plus en plus connaître les grands fruits que les prêtres de la Congrégation de la Mission, animés de l'esprit et du zèle de M. Vincent, ont produits dans ces terres infidèles. Nous l'apprenons d'une lettre écrite par M. le Vacher en l'année 1648, dont voici la substance

Il y avait en la ville de Tunis deux jeunes enfans âgés de quinze ans ou environ, l'un Français, et l'autre Anglais ; tous deux enlevés de leur pays par les corsaires de Barbarie, et ensuite vendus comme des esclaves à deux différens maîtres, qui demeuraient en ladite ville assez près l'un de l'autre ; la commodité du voisinage, l'égalité de l'âge, la ressemblance de fortune et de condition, firent qu'ils contractèrent ensemble une étroite amitié, en sorte qu'ils se chérissaient comme frères.

L'Anglais qui était luthérien fut gagné à Dieu par le Français, qui était bon catholique ; et ayant été instruit par M. le Vacher, il abjura son hérésie, et embrassa de tout son cœur la religion catholique, en laquelle il fut tellement confirmé par les entretiens de son cher compagnon, que quelques marchands anglais hérétiques étant venus à Tunis pour racheter des esclaves de leur pays et de leur religion, et l'ayant voulu mettre de ce nombre, il leur déclara hautement qu'il était catholique, par la grâce de Dieu, et qu'il aimait mieux demeurer toute sa vie esclave, en professant la religion catholique, que de renoncer au bonheur de cette profession pour recouvrer sa liberté. Et ainsi il refusa courageusement la faveur qu'ils lui présentaient, qui est si ardemment désirée et recherchée de tous ceux qui se trouvent en esclavage parmi ces barbares, estimant un plus grand bonheur d'être affligé et maltraité pour demeurer fidèle à Jésus-Christ, que de jouir de toutes les douceurs de la vie, en s'exposant au danger de manquer à cette fidélité. Voilà un effet admirable de la grâce de Jésus-Christ en ces deux jeunes enfans, lesquels ayant reçu en des cœurs bien disposés la semence de la parole de Dieu que ce bon prêtre de la Mission y avait répandue de fois à autre, quand il avait trouvé occasion de leur parler, ils rapportaient des fruits qui à grand'peine se trouveraient en d'autres qui auraient passé toute leur vie dans les exercices de la vertu.

Étant donc ainsi demeurés tous deux dans l'esclavage, ils continuaient de se voir souvent, et leurs entretiens plus ordinaires étaient de s'encourager l'un l'autre à conserver toujours inviolable en leurs cœurs la foi de Jésus-Christ, et de la professer extérieurement avec constance, sans craindre tous

les tourmens qu'on pourrait employer pour les contraindre d'y renoncer : et il semblait que Dieu les préparait de la sorte, pour les prévenir et fortifier contre les assauts qu'on devait livrer à leur courage : car leurs patrons poussés par l'esprit malin redoublèrent les mauvais traitemens qu'ils leur faisaient pour les forcer de renier Jésus-Christ ; ce qui alla jusqu'à un tel excès d'inhumanité, que plusieurs fois après les avoir assommés de coups, ils les laissaient comme morts étendus sur la terre. Le Français étant un jour en cet état, fut visité par son compagnon ; car demeurant près l'un de l'autre, ils se dérobaient souvent pour s'entretenir, se consoler et s'encourager mutuellement, se rapportant ce qu'ils avaient souffert pour Jésus-Christ. Le petit Anglais donc ayant rencontré son ami couché par terre, l'appela par son nom, pour savoir s'il était vif ou mort, et l'autre pour réponse lui dit : Je suis chrétien pour la vie ; qui furent les premières paroles qu'il prononça, aussitôt que les forces lui furent revenues : et alors ce bon Anglais se mit à baiser les pieds tout meurtris et sanglans de son cher compagnon ; et comme il était en cette action, quelques Turcs étant survenus et tout étonnés lui ayant demandé pourquoi il faisait de la sorte, il leur répondit constamment : « J'honore les membres qui viennent « de souffrir pour Jésus-Christ, mon Sauveur et mon Dieu ; » de quoi ces infidèles irrités le chassèrent et mirent dehors avec injures : ce qui ne fut pas une petite affliction pour le Français, qui était beaucoup consolé de sa présence. Et quelque temps après le Français étant guéri de ses plaies, entra un jour dans le logis du patron du petit Anglais, pour le visiter à son ordinaire : il le trouva dans le même état où il avait lui-même été, étendu de son long sur une natte de jonc, à demi mort des coups qu'il avait reçus, et quoiqu'il le vît environné de quelques Turcs, et de son patron même qui venait d'exercer sur lui sa rage, se sentant néanmoins vivement touché d'un si triste spectacle, et fortifié d'une grâce particulière, il entra courageusement dans la chambre, et s'approchant de son cher ami, lui demanda en présence de ces infidèles, ce qu'il aimait davantage, ou Jésus-Christ ou Mahomet ; et le pauvre petit Anglais parmi ses douleurs ayant répondu hautement que c'était Jésus-Christ, qu'il était chrétien, et qu'il voulait mourir chrétien ; les Turcs l'ayant entendu se mirent en grande colère contre le Français, et l'un d'eux qui portait deux couteaux à ses côtés, le menaça de lui en couper les oreilles ; et comme il s'avancait vers lui pour cet effet, ce petit champion de Jésus-Christ ne lui en donna pas le temps, car dès qu'il le vit approcher, il se jeta sur ses couteaux, et lui en prit

un, duquel aussitôt il se coupa lui-même une oreille, pour montrer à ces barbares qu'il ne craignait point leurs menaces ; et la tenant à la main toute sanglante, il eut la hardiesse de leur demander s'ils voulaient encore l'autre, et il l'aurait en effet coupée pour témoigner l'estime qu'il faisait de sa religion, et sa résolution de souffrir la mort plutôt que d'y renoncer, si on ne lui eût ôté le couteau des mains.

Le courage de ces deux jeunes chrétiens étonna tellement ces infidèles, qu'ils perdirent toute espérance de leur pouvoir faire abandonner la foi de Jésus-Christ. Ce fut pourquoi ils ne leur en parlèrent plus ; et Dieu après avoir ainsi éprouvé leur fidélité et leur constance, les tira à lui l'année suivante par une maladie contagieuse qui acheva de purifier leurs âmes, et de les rendre dignes de la couronne qu'il leur avait préparée dans le ciel.

§ XII.

Divers autres offices de charité exercés par les prêtres de la Congrégation de la Mission, envoyés en Barbarie par M. Vincent, pour y assister les pauvres esclaves chrétiens.

Il serait ennuyeux au lecteur, si on rapportait ici en détail tous les offices de charité que les prêtres de la Mission, animés de l'esprit de leur père, et par ses ordres, ont exercés en Barbarie envers ces pauvres esclaves chrétiens, pour leur procurer tous les biens qu'ils pouvaient, et au corps et en l'âme. Nous en remarquerons seulement en ce dernier paragraphe quelques uns qui n'ont point été touchés dans les précédens.

L'un des plus considérables a été, que les missionnaires de Barbarie ont empêché par leurs soins, sollicitations et entremises, que plusieurs chrétiens qu'on voulait faire esclaves, ne l'ont pas été, et que d'autres qui l'étaient contre l'usage de ces terres infidèles (où parmi toutes les violences et inhumanités on garde quelque forme de justice) ont été délivrés. Voici ce que M. Vincent écrivit sur ce sujet à M. Jean le Vacher, à Tunis, au mois de janvier 1653, pour réponse aux lettres qu'il avait reçues de sa part : « Je
« rends grâces à Notre-Seigneur, dit-il, de ce que par votre entre-
« mise, plusieurs Français pris sur mer, et menés à Tunis, n'ont
« pas été faits esclaves ; et que d'autres qui l'étaient ont été mis
« en liberté. C'est un grand service que vous rendez à Dieu en ces
« personnes : plaise à sa bonté vous donner grâce pour agir for-

« tement et efficacement vers ceux qui ont puissance et autorité
« pour cela. »

Il est vrai que quelquefois la violence et l'injustice l'emportaient au dessus de tous les efforts de leur charité, ce qui leur touchait vivement le cœur ; principalement quand ils ne pouvaient ni par argent ni autrement retirer des mains de ces barbares de pauvres créatures qu'ils voyaient en grand danger. « Il fut amené dernièrement

« rement en cette ville de Tunis, dit M. le Vacher, dans une lettre qu'il écrivit à M. Vincent sur ce sujet, une fille valentinienne
« âgée de vingt-cinq ans, que les corsaires turcs avaient enlevée
« près de sa ville, qui était fort bien faite. Elle fut vendue à la
« place publique, je fis offrir pour la racheter jusqu'à trois cent
« trente écus, que les marchands me prêtèrent ; mais un vilain
« maure enchérissant toujours au dessus l'emporta, parce que l'argent me manqua : il avait déjà deux femmes, et voilà la troisième.
« La pauvre créature a été trois jours sans cesser de pleurer, et on
« ne lui a fait perdre la foi qu'après lui avoir ravi l'honneur. Il y a
« même quelques religieuses que ces corsaires ont prises en leur
« couvent, qui n'était pas bien éloigné de la mer, qui ont couru le
« même risque. Hélas ! si quelques personnes charitables donnaient quelque chose pour de semblables occasions, elles en seraient sans doute abondamment récompensées. »

Il y a encore une autre office de charité qui ne peut être assez estimé, qui est que ce zèle qui brûlait dans le cœur de M. Vincent, et des prêtres de sa Congrégation, a empêché grand nombre de pauvre chrétiens esclaves de renier leur foi, lors particulièrement qu'on les y voulait contraindre par la violence, et qu'ils étaient sur le point de succomber. En voici quelques exemples entre plusieurs autres.

M. Guérin écrivant de Tunis à M. Vincent en l'année 1646 :

« Nous avons, lui dit-il, retiré une des pauvres femmes françaises
« qui étaient entre les mains d'un renégat français ; tous les marchands y ont contribué de leur part, il m'en a coûté pour la
« mienne soixante-dix écus ; les deux autres femmes sont en
« grande détresse ; je travaille pour sauver celle qui est en plus
« grand danger. Il y en a d'autres qui sont jeunes et belles en très
« grand péril, si elles ne sont secourues. Et une d'entre elles serait
« déjà perdue, si je n'avais avec grand'peine obtenu terme de

« trois mois pour son rachat, et si je ne l'avais mise en lieu où
« son patron ne la peut violenter. Il n'y a pas long-temps que
« pour en contraindre une de renier Jésus-Christ, ces cruels lui
« donnèrent plus de cinq cents coups de bâton, et non content de
« cela, comme elle était à demi morte par terre, deux d'entre
« eux la foulèrent avec les pieds sur les épaules, avec une telle
« violence, qu'ils lui crevèrent les mamelles, et elle finit ainsi
« glorieusement sa vie en la confession de Jésus-Christ. » Le même, dans
une autre lettre du mois de juin 1647 : « Nous avons tant fait,
« dit-il, que de l'argent que vous m'avez envoyé, nous avons
« racheté cette pauvre femme française qui a souffert si long-
« temps la tyrannie d'un barbare patron : c'est un vrai miracle de
« l'avoir tirée des mains de ce tigre, qui ne la voulait donner pour
« or ni pour argent. Il s'avisa un matin de m'envoyer quérir, et
« comme je fus chez lui, nous accordâmes à trois cents écus que
« je lui baillai à l'heure même, et lui fis faire sa carte de franchise ;
« et je la menai aussitôt en lieu de sûreté. Deux heures après, ce
« misérable s'en repentit, et il pensa enrager de regret ; c'est
« véritablement un coup de la main de Dieu. Nous avons pareille-
« ment racheté un garçon des Sables d'Olonne, qui était sur le
« point de renier sa foi. Je pense vous avoir écrit, comme deux
« ou trois fois nous l'avons empêché de le faire. Il coûte cent cin-
« quante écus ; j'en ai donné trente-six pour ma part, nous avons
« mendié le reste où nous avons pu. J'ai aussi retiré cette jeune
« femme sicilienne, qui était esclave à Biserte, le mari de laquelle
« s'était fait turc. Elle a enduré trois ans entiers des tourmens inex-
« primables, plutôt que d'imiter l'apostasie de son mari. Je vous
« écrivis vers le temps de la fête dernière de Noël, le pitoyable
« état où je l'avais trouvée toute couverte de plaies, elle a coûté
« deux cent cinquante écus, qui ont été donnés par aumône,
« dont j'ai contribué une partie.

« Nous avons ici un petit garçon de Marseille, dit le même dans
« une autre lettre, âgé de treize ans, lequel depuis qu'il a été
« pris et vendu par les corsaires, a reçu plus de mille coups de
« bâton pour la foi de Jésus-Christ qu'on voulait lui faire renier
« par force ; on lui a pour ce même sujet déchiré la chair
« d'un bras, comme on ferait une carbonnade pour la mettre

« dessus le gril : après quoi ayant été condamné à quatre cents
« coups de bâton, c'est-à-dire à mourir ou à se faire turc,
« j'allai promptement trouver son patron, je me jetai trois ou
« quatre fois à genoux devant lui, les mains jointes, pour le lui
« demander ; il me le donna pour deux cents piastres, et n'en
« ayant point, j'empruntai cent écus à intérêt, et un marchand
« donna le reste.

« Une barque française, dit M. Jean le Vacher, en l'une de
« ses lettres écrites à M. Vincent, ayant échoué sur la côte de
« Tunis, six hommes s'étant sauvés du naufrage, tombèrent
« entre les mains des Maures, qui les ayant menés à Tunis les
« vendirent comme esclaves, et quelque temps après, le dey les
« voulant faire turcs, en contraignit deux à force de bastonnades
« de renier la foi de Jésus-Christ ; deux autres moururent con-
« stamment dans les tourmens, plutôt que de consentir à une telle
« infidélité ; et comme il en voulait faire autant aux deux qui
« restaient, la charité nous obligea de les tirer de ce péril : nous
« composâmes pour leur rachat à six cents piastres, et j'ai répon-
« du pour deux cents ; ils sont maintenant en liberté. Pour moi,
« j'aime mieux souffrir en ce monde que d'endurer qu'on renie
« mon divin Maître ; et je donnerais volontiers mon sang et ma
« vie, voir mille vies si je les avais, plutôt que de permettre que
« des chrétiens perdent ce que Notre-Seigneur leur a acquis par
« sa mort. »

On a appris par d'autres lettres de M. Philippe le Vacher, son frère, écrites d'Alger à M. Vincent, que voyant un jour un petit garçon de Marseille, âgé de huit ans, qui avait été enlevé par les corsaires de cette ville-là, que l'on voulait contraindre de renier Jésus-Christ, et prendre l'habit turc, il le racheta et le renvoya en son pays. Et en une autre occasion ayant trouvé en très grand péril trois jeunes filles qui étaient sœurs, natives de Vence en Provence, que les corsaires avaient enlevées et vendues esclaves en Alger, l'une desquelles étant tombée entre les mains du gouverneur, il l'avait déjà richement habillée, voulant l'avoir pour femme : il les racheta toutes trois pour mille écus, n'y ayant que ce seul moyen pour sauver leurs âmes. Il racheta encore une autre fois deux personnes de même sexe, la mère et la fille, avec un petit garçon qui étaient de l'île de Corse, et

tous trois en grand danger à cause de la fille qu'on voulait faire renier par force, afin de la marier.

Or quoique ces bons prêtres de la Congrégation de la Mission ne pussent pas racheter tous ceux et celles d'entre les esclaves qu'ils voyaient en danger de renier leur foi, les aumônes et facultés qu'on leur donnait étant bientôt épuisées, et se trouvant souvent pour ce sujet engagés au delà de leur pouvoir, ils ne laissaient pas de contribuer par leurs exhortations, et par les sacrements qu'ils administraient à ces pauvres esclaves, dans le plus fort des persécutions qu'on leur faisait souffrir, à les fortifier et encourager beaucoup, en sorte qu'ils persévéraient courageusement en la confession de Jésus-Christ, malgré toutes les violences qu'on leur pouvait faire. Ce fut par le moyen de ces assistances spirituelles qu'entre plusieurs femmes chrétiennes, qui étaient esclaves à Tunis en l'année 1649, il y en eut dix lesquelles étant fort maltraitées au sujet de leur foi, et même étant retenues enfermées sans aucune liberté de sortir de la maison de leurs patrons, néanmoins s'échappant quelquefois pour entendre la sainte Messe et pour se confesser et communier ; elles se sentaient tellement fortifiées des grâces-qu'elles y recevaient, que non seulement elles supportaient avec patience toutes les bastonnades et autres rigueurs qu'on exerçait sur elles, mais même dans leurs maladies ne pouvant être assistées d'aucun prêtre, au lieu duquel on leur faisait venir un marabout, pour les séduire et les perdre, elles ont toutes persévéré constamment en la confession de Jésus-Christ. Et ce qui peut faire encore mieux connaître avec quelle inhumanité on traite ces pauvres esclaves pour les faire apostasier, et de quelle vertu ils ont besoin pour n'y succomber, c'est que ces abominables Mahométans ont cette fausse persuasion que lorsqu'ils ont fait renier un chrétien, le paradis leur est assuré, quelques énormes péchés qu'ils puissent commettre.

Toutes ces choses donc étant telles que nous les avons représentées, M. Vincent n'avait-il pas grande raison d'encourager les siens à cet emploi de charité envers les pauvres esclaves, comme il faisait souvent. Et une fois entre les autres, leur parlant sur ce sujet : « Cette œuvre, leur dit-il, a été estimée si grande et si

« sainte, qu'elle a donné lieu à l'institution de quelques saints
« ordres en l'Église de Dieu ; et ces ordres-là ont toujours été gran-
« dement considérés, d'autant qu'ils sont institués pour les escla-
« ves : comme sont les religieux de la Rédemption des captifs,
« lesquels vont de temps en temps racheter quelques esclaves, et

« puis ils s'en retournent chez eux ; et entre les vœux qu'ils font,
« celui-ci en est un, de s'employer à faire ces rachats des esclaves
« chrétiens. Cela n'est-il pas excellent et saint, Messieurs et mes
« frères ? Néanmoins il me semble qu'il y a quelque chose de plus
« en ceux qui non seulement s'en vont en Barbarie pour contri-
« buer au rachat de ces pauvres chrétiens, mais qui outre cela y
« demeurent pour vaquer en tout temps à faire ce charitable ra-
« chat, et pour assister à toute heure corporellement et spirituel-
« lement ces pauvres esclaves, pour courir incessamment à tous
« leurs besoins, enfin pour être toujours là prêts à leur prêter la
« main, et leur rendre toute sorte d'assistance et de consolation,
« dans leurs plus grandes afflictions et misères. O Messieurs et
« mes frères ! considérez-vous bien la grandeur de cette œuvre ?
« la connaissez-vous bien ? Mais y a-t-il chose plus rapportante à
« ce qu'a fait Notre-Seigneur, lorsqu'il est descendu sur la terre,
« pour délivrer les hommes de la captivité du péché, et les ins-
« truire par ses paroles et par ses exemples. Voilà l'exemple que
« tous les missionnaires doivent suivre. Ils doivent être prêts de
« quitter leur pays, leurs commodités, leur repos pour ce sujet,
« ainsi qu'ont fait nos bons confrères qui sont à Tunis et à Alger,
« qui se sont entièrement donnés au service de Dieu et du pro-
« chain dans ces terres barbares et infidèles. »

Or pour soutenir toutes ces saintes et charitables entreprises, et donner moyen à ces bons missionnaires qui étaient en Barbarie, de rendre toutes ces assistances et tous ces bons offices aux pauvres esclaves chrétiens, M. Vincent prenait le soin de recueillir et leur envoyer de temps en temps des sommes bien considérables, dans lesquelles il mettait fort souvent du sien, quand ce qu'on lui donnait ne suffisait pas. Il en a premièrement envoyé plusieurs fois pour secourir particulièrement les esclaves chrétiens que l'on voyait en péril éminent de perdre la foi, soit en les rachetant tout-à-fait, ou bien en leur donnant quelques aumônes pour subvenir à leur disette, et les encourager dans leurs souffrances.

Il a envoyé d'autres sommes pour racheter les prêtres ou religieux français, qui se trouveraient être tombés en esclavage.

Il a diverses fois envoyé la rançon entière de plusieurs esclaves, en sorte que jusqu'au temps de sa mort, il se trouve que les prêtres de sa Congrégation qu'il a envoyés en Barbarie ont rachetés partie par charité et

partie par commission, plus de douze cents esclaves qu'ils ont renvoyés en leur pays, et qu'ils ont employé tant en ces rachats qu'en diverses menues dépenses faites pour toutes les autres œuvres de charité, qu'ils ont exercées dans ces terres infidèles, près de douze cent mille livres. Voici ce que M. Vincent écrivit un jour sur ce sujet à l'un de ses prêtres qui lui avait envoyé le compte de ces menues distributions : » J'ai vu,

« lui dit-il, le chapitre de votre menue dépense. O Dieu ! quelle
« consolation n'ai-je pas reçue d'une telle lecture ! Je vous assure
« qu'elle m'a été autant sensible qu'aucune que j'aie ressentie de-
« puis long-temps, à cause de votre bonne conduite, qui paraît
« là-dedans, et surtout de la charité que vous exercez envers
« tant et tant de pauvres esclaves, de toutes nations, de tout
« âge, qui sont affligés de toutes sortes de misères. Certes, quand
« votre emploi ne vous donnerait occasion de faire d'autres biens
« que ceux-là, ce serait assez pour les estimer d'un prix infini, et
« pour attirer sur vous des bénédictions immenses. Plaise à la
« bonté de Dieu vous donner moyen de continuer, etc. »

M. Vincent a aussi envoyé quelque argent en la ville d'Alger, afin d'y établir un petit hôpital pour les pauvres esclaves malades, qui sont abandonnés en leurs maladies de leurs patrons inhumains ; et c'est particulièrement par les charités et bienfaits de madame la duchesse d'Aiguillon que s'est fait cet établissement. Outre tout cela, M. Vincent a fait encore pour les pauvres esclaves français une autre dépense accompagnée de beaucoup de soin : c'est de recevoir toutes leurs lettres, et de les faire tenir à leurs parens, et pareillement recevoir celles de leurs parens, et les leur faire tenir. En sorte que par ce moyen ces pauvres esclaves ont non seulement donné de leurs nouvelles à leurs pères, mères, frères, femmes et enfans, et en ont réciproquement reçu d'eux ; mais aussi en ont ressenti beaucoup de consolation et de soulagement dans leurs misères, et plusieurs même par ce moyen ont négocié leur liberté ; ce qui a grandement servi à ces pauvres captifs, lesquels avant cette charitable entremise de M. Vincent, et des siens, ne savaient comment ni par quelle voie faire tenir leurs lettres, les uns en Picardie, d'autres en Poitou, en Guienne, en Normandie, en Bretagne, en Languedoc et autres provinces, d'où ils ne pouvaient non plus recevoir de réponse, ni espérer aucune assistance par le défaut de correspondance à Marseille et à Paris ; ce qui leur était un très grand surcroît d'affliction. A quoi M. Vincent a remédié

par une charité qui est presque sans exemple, et dont l'effet est tel que pour le bien comprendre, il faudrait être en la place de ces pauvres esclaves et avoir ressenti la peine où ils se trouvaient dans ce grand délaissement qui accompagnait toutes les autres peines et autres afflictions de leur captivité.

Voilà une partie des biens que M. Vincent a faits pour les pauvres esclaves chrétiens pendant sa vie, et qu'il continue encore après sa mort par ses chers enfans. Je dis une partie et même la plus petite, car il n'y a que Dieu qui connaisse le tout, cet humble missionnaire ayant toujours caché, autant qu'il a pu, tout ce qu'il faisait pour le service de sa divine Majesté, afin que toute la gloire lui en fût entièrement réservée. Certes, quand il n'aurait fait autre chose par son zèle et par sa bonne conduite, secondée de la coopération de ceux de sa Compagnie, que d'établir et conserver l'exercice public de la religion catholique, qui continue depuis tant d'années, dans une terre barbare, à la vue de ses plus cruels persécuteurs, ce ne serait pas une petite gloire pour Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a bien voulu se servir de la main de son fidèle serviteur, pour dresser comme un trophée à son très saint nom dans ces deux royaumes infidèles, au milieu de ses plus grands ennemis, et faire triompher la charité chrétienne en des lieux d'où il semblait que l'humanité fût bannie, et où l'on voyait continuellement exercer l'injustice et la violence avec toute sorte d'impunité.

SECTION VIII.

MISSIONS FAITES EN HIBERNIE.

Ce fut en l'année 1646 que notre Saint-Père le Pape, Innocent X, fit savoir à M. Vincent qu'ayant eu avis du péril où se trouvait la religion dans l'Hibernie, à cause de l'ignorance des catholiques et des entreprises que faisaient les hérétiques, il désirait qu'il y envoyât quelques prêtres de sa Congrégation, pour y remédier le mieux qu'ils pourraient ; à quoi cet humble serviteur de Dieu se mit aussitôt en devoir de satisfaire par un pur motif d'obéissance à celui qu'il reconnaissait pour chef de l'Église et vicaire de Jésus-Christ sur la terre. Il choisit pour cet effet huit

missionnaires de sa Congrégation, entre lesquels il y en avait cinq Hibernois, tous capables et formés aux exercices des missions, auxquels néanmoins il jugea à propos de donner divers avis très salutaires avant leur départ ; et, entre les autres, il leur dit :

« Soyez unis ensemble, et Dieu vous bénira ; mais que ce. soit
« par la charité de Jésus-Christ, car toute autre union qui n'est
« point cimentée par le sang de ce divin Sauveur ne peut subsis-
« ter. C'est donc en Jésus-Christ, par Jésus-Christ et pour Jésus-
« Christ que vous devez être unis les uns avec les autres. L'esprit
« de Jésus-Christ est un esprit d'union et de paix : comment pour-
« riez-vous attirer les âmes à Jésus-Christ, si vous n'étiez unis
« entre vous, et avec lui-même ? cela ne se pourrait pas. N'ayez
« donc qu'un même sentiment et une même volonté ; autrement
« ce serait faire comme les chevaux, lesquels étant attelés à une
« même charrue, tireraient les uns d'un côté, les autres d'un au-
« tre, et ainsi ils gêneraient et briseraient tout. Dieu vous appelle
« pour travailler en sa vigne ; allez-y, comme n'ayant en lui qu'un
« même cœur et qu'une même intention ; et par ce moyen vous
« en rapporterez du fruit. »

Il les exhorta aussi grandement de se comporter comme véritables enfans d'obéissance envers le souverain Pontife, qui est le vicaire de Jésus-Christ ; parce qu'ils allaient dans un pays où il s'en trouvait plusieurs dans le clergé qui manquaient en ce point, et qui ne donnaient pas bon exemple aux autres catholiques. Il leur dit ensuite de quelle manière ils devaient agir, soit pendant leur voyage, ou bien après qu'ils seraient arrivés sur les lieux, et leur donna quelques moyens très propres pour réussir dans cette importante mission ; en sorte qu'ils ont depuis reconnu et avoué que les fruits qu'ils ont produits en cette province se doivent attribuer, après Dieu, aux sages conseils et aux avis salutaires que M. Vincent leur avait donnés.

Ayant donc reçu sa bénédiction, ils partirent de Paris la même année 1646, et tirèrent droit à Nantes, où ayant été obligés de faire quelque séjour en attendant l'occasion de leur embarquement, ils s'employèrent à servir et consoler les malades des hôpitaux, comme aussi à instruire les pauvres, et à d'autres semblables bonnes œuvres : le tout avec la permission et par les ordres des supérieurs ordinaires. Ils firent aussi quelques conférences spirituelles aux Dames de la Charité des paroisses, pour leur faire bien

connaître la manière de visiter et assister les malades, dans l'esprit de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

De là étant descendus à Saint-Nazaire, qui est près de l'embouchure de la rivière de Loire, où se font les embarquemens, et y ayant trouvé quantité d'autres passagers, ils leur firent une espèce de mission en attendant le départ d'un navire hollandais qui les devait mener. Il s'y trouva entre les autres un gentilhomme anglais hérétique, lequel se convertit à notre sainte religion, en quoi l'on reconnut une conduite particulière de la divine miséricorde qui le voulait sauver ; car trois jours après il fut blessé à mort, et voyant qu'il n'en pouvait échapper, il ne cessait de remercier Dieu de ce qu'il l'avait remis dans le chemin de son salut avant que de mourir, ce qu'il faisait avec de si grands sentimens de reconnaissance de cette grâce et de regret des péchés de sa vie passée, que cela tira les larmes des yeux de tous ceux qui l'entendaient parler, et leur causa une très grande édification.

Le diable, enragé de ce que cette proie lui était échappée, et prévoyant que ces missionnaires lui en raviraient bien d'autres, fit tous ses efforts pour traverser leur voyage, et leur suscita diverses persécutions et tempêtes, tant sur terre que sur mer ; dont néanmoins ils échappèrent par une spéciale protection de Dieu, ayant été délivrés de plusieurs dangers de mort qui semblaient inévitables.

Etant arrivés en Hibernie, ils se séparèrent pour travailler : les uns allèrent dans le diocèse de Limerick, les autres dans celui de Cassel. Ils commencèrent par les catéchismes, puis ils ajoutèrent les exhortations simples, claires et pathétiques, parce que M. Vincent leur avait recommandé de s'attacher particulièrement à ces instructions familières, pour bien informer les peuples des vérités de la foi et des obligations du Christianisme, et ensuite les porter à vivre selon ces connaissances, en renonçant au péché par la pénitence, et embrassant la pratique des vertus propres à leur condition. Cette manière d'instruire et de prêcher attirait le peuple de tous côtés, et était fort approuvée de messieurs les prélats ; et même M. le nonce d'Hibernie ayant appris le fruit qui se faisait dans ces missions, en congratula les missionnaires, et les exhorta de continuer, et même convia les ecclésiastiques et les religieux du pays de travailler de même, et de s'ajuster à cette façon d'instruire et de prêcher.

Il ne se peut dire combien grands furent les fruits des missions, dont les exercices étaient presque inconnus en ces pays-là ; et quelle était la dévotion des catholiques qui venaient de tous les lieux circonvoisins, et

même des plus éloignés, pour assister aux catéchismes et aux prédications, et pour faire leur confession générale ; attendant quelquefois des semaines entières pour pouvoir approcher du confesseur, à cause de la grande foule qui s'y présentait. Et ce qui est plus, est que les curés et autres ecclésiastiques des lieux où se faisaient les missions étaient ordinairement les premiers à faire leur confession générale, se rendant d'ailleurs fort soigneux d'apprendre la méthode de catéchiser et de prêcher, dont ils se servaient après pour maintenir et conserver le bien que les missions avaient produit dans leurs paroisses.

On en vit depuis les effets, pendant la sanglante persécution que Cromwel excita en ce pauvre royaume contre les catholiques ; car il n'y eut pas un des curés et pasteurs des lieux où la mission avait été faite qui abandonnât ses ouailles ; mais tous demeurèrent constamment pour les assister et défendre jusqu'à ce qu'ils furent mis à mort ou bannis pour la confession de la foi catholique ; comme en effet tous ont souffert l'un ou l'autre ; et l'on a su qu'un des plus fervens entre ces braves curés, étant allé un jour trouver un des prêtres de la Mission, logé dans une cabane au pied d'une montagne, pour lui faire sa confession annuelle, il arriva que la nuit suivante, comme il administrait les sacremens à quelque malade, il fut pris et massacré par des soldats hérétiques. Sa mort glorieuse couronna sa vie fort innocente, et accomplit le grand désir qu'il avait de souffrir pour Notre-Seigneur, ainsi qu'il l'avait témoigné un an auparavant, dans une retraite qu'il fit à Limerick chez les prêtres de la Mission.

Or, comme la persécution des hérétiques s'augmentait toujours, l'on fut à la fin contraint de cesser les missions de la campagne, et, par l'avis et les ordres de M. Vincent, quelques uns des missionnaires retournèrent en France, lesquels avant que de sortir de l'Hibernie, étant allés prendre congé de monseigneur l'archevêque de Cassel, le 16 du mois d'août 1658, il leur donna la lettre suivante qu'il adressait à M. Vincent, laquelle ayant été par lui écrite en latin, a été traduite en français en la manière suivante :

« Le départ de vos missionnaires, lui dit-il, me donne occasion
« de vous témoigner mes humbles reconnaissances, accompa-
« gnées d'actions de grâces, de ce que, par votre grande charité,
« vous avez daigné secourir par vos prêtres missionnaires le petit
« troupeau que Dieu m'a commis ; ce qui s'est fait, non seulement
« dans un temps très propre pour nos besoins, mais aussi dans
« une occurrence entièrement nécessaire : aussi est-il véritable,

« que par leurs travaux et emplois, les peuples ont été excités à
« la dévotion, qui s'augmente tous les jours. Et quoique ces bons
« prêtres aient souffert beaucoup d'incommodités depuis leur ar-
« rivée en ce pays, ils n'ont pas laissé pour cela de s'appliquer
« continuellement aux travaux de leur mission, comme des ou-
« vriers infatigables, lesquels, aidés de la grâce, ont glorieuse-
« ment étendu et augmenté le culte et la gloire de Dieu. J'espère
« que ce même Dieu, qui est tout bon et tout-puissant, sera lui-
« même votre ample récompense et la leur ; et de mon côté je le
« prierai qu'il vous conserve longuement, vous ayant choisi pour
« le bien et l'utilité de son Église. »

Monseigneur l'évêque de Limerick écrivit aussi en même temps à M. Vincent en ces termes : « Il est juste, Monsieur, que je vous
« rende des actions de grâces de tout mon cœur, du bienfait que
« j'ai reçu de vous par vos prêtres, et que je vous dise le très grand
« besoin que l'on a de les avoir en ce pays. Je puis vous assurer
« confidemment que leurs travaux y ont fait plus de fruit et qu'ils
« ont converti plus d'âmes que tout le reste des ecclésiastiques.
« Et de plus, que par leur exemple et leur bonne conduite, la plu-
« part de la noblesse de l'un et l'autre sexe est devenue un mo-
« dèle de vertu et de dévotion, qui ne paraissait point parmi nous
« devant l'arrivée de vos missionnaires en ces quartiers. Il est
« vrai que les troubles et les armées de ce royaume ont été un
« grand empêchement à leurs fonctions ; et néanmoins la mémoire
« des choses qui regardent Dieu et le salut, est tellement gravée
« par leur moyen dans les esprits des habitans des villes et des
« gens de la campagne, qu'ils bénissent Dieu également dans leurs
« adversités aussi bien que dans leurs prospérités. J'espère de me
« sauver moi-même par leur assistance. »

La violence de la persécution s'augmentant de plus en plus dans l'Hibernie, M. Vincent jugea qu'il n'y pouvait laisser que trois prêtres de sa Congrégation, et ces trois continuèrent de travailler pour le salut des peuples avec grand succès et bénédiction, par le secours de la grâce de Dieu, nonobstant les difficultés et les périls qui s'y rencontraient. Ils éprouvaient manifestement qu'il suffisait d'être deux ou trois assemblés au nom de Notre-Seigneur, pour ressentir le secours de sa divine présence ; car, ayant entrepris un travail qui surpassait leurs forces, ils y réussirent

néanmoins heureusement par une assistance spéciale de sa bonté. Ce fut la mission qu'ils firent dans la ville de Limerick, monseigneur l'évêque l'ayant ainsi désiré, tant parce que l'on ne pouvait plus travailler à la campagne, dont les hérétiques s'étaient rendus maîtres, que parce que les pauvres villageois catholiques s'étaient réfugiés en ladite ville. Et ce qui encouragea ces ouvriers évangéliques fut que ce bon prélat voulut travailler lui-même aux fonctions de la mission. Il y avait près de vingt mille communians dans Limerick, qui firent tous leur confession générale, et quelques uns qui étaient engagés en des péchés énormes, donnèrent de grandes marques d'une véritable conversion ; toute la ville se mit dans un état de pénitence, pour attirer le secours et les grâces de la divine bonté ; à quoi les magistrats contribuèrent beaucoup de leur côté : car, outre le bon exemple qu'ils donnèrent par leur assiduité aux exercices de la mission, ils employèrent leur autorité pour déraciner le vice, et pour exterminer les scandales et désordres publics. Entre autres choses ils établirent des lois et ordonnèrent des châtimens contre les jureurs et blasphémateurs, ce qui servit grandement, afin que ce détestable péché fût entièrement banni de la ville et des lieux circonvoisins. Dieu voulut lui-même autoriser ce qu'ils avaient fait par deux accidens qui arrivèrent, l'un à Turles, où un boucher blasphémant le saint nom de Dieu en plein marché, en fut repris par un prêtre de la mission qui passait par ce lieu, et la correction charitable qu'il lui en fit eut un tel effet, que le coupable rentrant en soi-même, dit à ce missionnaire : « Je suis

« content d'être mis aux ceps pour mon crime, mais je vous prie

« de m'accompagner jusque-la. » Comme donc il y allait de son propre mouvement, quelqu'un de ses parens l'en voulut détourner, pour éviter, disait-il, la confusion qui en retomberait sur toute sa famille : à quoi le missionnaire répondit qu'il fallait lui laisser faire une bonne action pour satisfaire à la justice de Dieu et pour réparer le scandale qu'il avait donné à plusieurs personnes. Sur quoi cet homme s'emporta de furie et prit des cailloux en ses mains, menaçant le missionnaire de l'assommer, s'il ne détournait son parent de faire cette satisfaction ; mais Dieu à l'instant même frappa ce misérable d'un mal inconnu, qui lui faisait sortir la langue toute noire hors de sa bouche sans la pouvoir retirer, jusqu'à ce qu'on eût prié Dieu pour lui et qu'on eût appliqué de l'eau bénite sur sa langue, laquelle s'étant par ce moyen remise, il demanda pardon de sa faute et en fit

pénitence aussi bien que le boucher, qui effectivement entra dans la prison et dans les ceps.

L'autre accident arriva à la Rakelle en la personne d'un gentilhomme, lequel ayant juré et blasphémé en pleine rue, un autre gentilhomme de ses amis, qui était présent, lui dit que c'était l'ordre de baiser la terre, sans aucun délai, au lieu même où l'on avait fait le jurement. Et comme le blasphémateur se moquait de cet avertissement, l'autre, touché du ressentiment de l'offense commise contre Dieu, se mita genoux au mineure la rue et baisa le pavé, quoique plein de boue, pour le coupable, lequel s'en moqua derechef ; mais, s'en retournant chez lui, Dieu permit qu'il tomba de dessus son cheval, et la blessure qu'il reçut de cette chute lui fit ouvrir les yeux et reconnaître le péché qu'il avait commis, dont il sentit un grand remords en sa conscience, qui le fit résoudre de faire une bonne confession générale de toute sa vie à l'un des prêtres de la Mission, après laquelle il se comporta si vertueusement et donna si bon exemple qu'il fut cause de la conversion de plusieurs autres.

Pendant que l'on travaillait à cette mission de Limerick, monseigneur l'évêque écrivit la lettre suivante à M. Vincent, par laquelle on pourra connaître les grandes bénédictions que Dieu versa sur cette mission ; elle a été traduite de latin en français en la manière qui suit :

« J'ai souvent écrit à votre révérence l'état de vos missionnaires
« en ce royaume ; il est tel (à dire la vérité comme elle est devant
« Dieu), que jamais, de mémoire d'homme, nous n'avons ouï
« dire qu'il se soit fait un si grand progrès et avancement en la
« foi catholique, que celui que nous remarquons avoir été fait
« ces dernières années, par leur industrie, par leur piété et par
« leur assiduité ; et surtout au commencement de la présente
« année que nous avons ouvert la mission en cette ville, où il n'y
« a pas moins de vingt mille communians, et cela avec tant de
« fruit et d'applaudissement de tous les habitans, que je ne doute
« point que, grâce à Dieu, la plupart n'aient été délivrés des
« griffes de Satan, par le remède qu'on a apporté à tant de con-
« fessions invalides, ivrogneries, juremens, adultères et autres
« désordres qui ont été entièrement abolis ; en telle sorte que
« toute la ville a changé de face, étant obligée de recourir à la
« pénitence par la peste, famine, guerre et dangers qui nous
« serrent de tous côtés, et que nous recevrons comme des signes

« manifestes de la colère de Dieu. Sa bonté néanmoins a voulu
« nous faire cette faveur, quoique serviteurs inutiles, de nous
« employer à cet ouvrage, qui, à la vérité, a été difficile en son
« commencement, et quelques uns même ont cru que nous n'en
« pourrions venir à bout ; mais Dieu s'est servi des faibles pour
« confondre les forts de ce monde. Les premiers de cette ville se
« rendent si assidus aux prédications, aux catéchismes et à tous
« les autres exercices de la mission, qu'à peine l'église cathédrale
« est-elle assez grande. Nous ne saurions mieux apaiser la colère
« de Dieu, qu'en extirpant les péchés, qui sont le fondement e
« la cause de tous les maux. Et certes c'est fait de nous, si Dieu
« ne nous tend la main. C'est à lui à qui il appartient de faire
« miséricorde et de pardonner. Mon père, j'avoue que je suis re-
« devable à vos enfans du salut de mon âme. Écrivez-leur quel-
« ques paroles de consolation. Je ne sache sous le ciel mission
« plus utile que celle-ci d'Hibernie ; car quand il y en aurait cent,
« la mission serait toujours grande pour si peu d'ouvriers. Nos
« péchés sont très griefs : qui sait si Dieu ne nous veut pas arra-
« cher de ce royaume, et donner le pain des anges aux chiens,
« à notre blâme et confusion, etc. »

Nous joindrons à la lettre de ce bon prélat une autre lettre que M. Vincent écrivit au mois d'avril de l'année 1630 au supérieur des missionnaires qui étaient demeurés à Limerick, pour l'encourager dans les conjonctures difficiles où il se pourrait rencontrer :

« Nous avons été, lui dit-il, grandement édifiés de votre lettre,
« y voyant deux excellens effets de la grâce de Dieu. Par l'un
« vous vous êtes donné à Dieu pour tenir ferme dans le pays où
« vous êtes au milieu des dangers, aimant mieux vous exposer à
« la mort, que de manquer d'assister le prochain ; et par l'autre
« vous vous appliquez à la conservation de vos confrères, les
« renvoyant en France pour les éloigner du péril. L'esprit du
« martyr vous a poussé au premier, et la prudence vous a fait
« faire le second ; et tous les deux sont tirés sur l'exemple de
« Notre-Seigneur, lequel, au point qu'il allait souffrir les tourmens
« de sa mort pour le salut des hommes, voulut en garantir ses
« disciples et les conserver, disant : Laissez aller ceux-ci, et
« ne les touchez pas. C'est ainsi que vous en avez usé, comme

« un véritable enfant de ce très adorable père, à qui je rends des
« grâces infinies d'avoir produit en vous des actes d'une charité
« souveraine, laquelle est le comble de toutes les vertus. Je le prie
« qu'il vous en remplisse, afin que l'exerçant en tout et toujours, vous
« la versiez dans le sein de ceux qui en manquent. Puisque ces autres
« messieurs qui sont avec vous sont dans la même disposition de
« demeurer, quelque danger qu'il y ait de guerre et de contagion,
« nous estimons qu'il les faut laisser. Que savons-nous ce que
« Dieu en veut faire ? Certainement il ne leur donne pas en vain
« une résolution si sainte. Mon Dieu, que vos jugemens sont
« inscrutables ! Voilà qu'au bout d'une mission des plus fructueuses
« et peut-être des plus nécessaires que nous ayons encore vues,
« vous arrêtez, comme il semble, le cours de vos miséricordes
« sur cette ville pénitente, pour appesantir votre main sur elle,
« ajoutant au malheur de la guerre le fléau de la maladie. Mais
« c'est pour moissonner les âmes bien disposées et assembler le
« bon grain en vos greniers éternels. Nous adorons vos conduites,
« Seigneur ! etc. »

C'était avec grande raison que M. Vincent parlait de la sorte, comme prévoyant l'avenir ; car il parut dans la suite, que par les missions qui vinrent si à propos, Dieu voulait préparer ces peuples à deux grandes afflictions qui devaient servir pour éprouver leur patience et leur foi. La première fut une grande contagion qui survint dans le pays et qui fit un grand ravage dans la ville de Limerick, où près de huit mille personnes en moururent, et le frère de monseigneur l'évêque fut de ce nombre, ayant voulu s'exposer avec les missionnaires pour aller visiter les malades, les consoler et pourvoir à leurs besoins. C'était une merveille que de voir ces pauvres gens supporter ce fléau, non seulement avec patience, mais encore avec et paix tranquillité d'esprit, disant qu'ils mouraient contents, parce qu'ils étaient déchargés des pesans fardeaux de leurs péchés, qu'ils avaient déposés au sacrement de Pénitence par leurs confessions générales. Les autres disaient qu'ils ne plaignaient point leur mort, puisqu'il avait plu à Dieu leur envoyer les saints Pères (c'est ainsi qu'ils appelaient les prêtres de la Mission), pour purifier leurs âmes. Il y en avait d'autres qui dans leurs maladies ne demandaient autre chose, sinon de participer aux prières de leurs confesseurs, auxquels ils se reconnaissaient redevables de leur salut. En un mot, les sains et les malades témoignaient hautement leur

reconnaissance et leurs bonnes dispositions ; ce que ce bon prélat entendant et voyant, il ne pouvait contenir ses larmes, ni s'empêcher de dire et répéter souvent ces paroles :

« Hélas ! quand bien M. Vincent n'aurait jamais fait pour la gloire
« de Dieu que le bien qu'il a fait à ces pauvres gens, il se doit
« estimer bien heureux. »

Mais, pour un surcroît d'épreuve et une seconde affliction, cette pauvre ville de Limerick fut assiégée, et enfin prise par les hérétiques. Ils y firent cruellement mourir plusieurs des habitants, à cause de la foi catholique qu'ils professaient, et nommément quatre des principaux de la ville qui témoignèrent en cette occasion combien ils avaient profité, tant des instructions et exhortations de la Mission, que des retraites spirituelles qu'ils avaient faites ensuite en la maison des missionnaires, par le zèle invincible qu'ils firent paraître pour la défense de la religion catholique, et particulièrement le sieur Thomas Strich, lequel, au sortir de sa retraite, fut élu maire de la ville, en laquelle charge il se déclara hautement contraire à tous les ennemis de l'Eglise ; et en recevant les clefs de la ville entre ses mains, il les remit en même temps, par l'avis de son confesseur, en celles de l'image de la très sainte Vierge, laquelle il supplia de recevoir cette ville sous sa protection, et obligea en même temps tout le corps de la ville de marcher devant lui vers l'église, où cette action de piété se fit avec beaucoup de cérémonies, au retour de laquelle ce nouveau maire fit une harangue très chrétienne à toute l'assemblée pour l'encourager à une fidélité inviolable à Dieu, à l'Eglise et au roi, offrant de donner sa propre vie pour une cause si juste. Cette offre fut acceptée de Dieu ; car les ennemis ayant pris la ville quelque temps après, il lui fit la grâce de souffrir le martyre avec trois autres des plus considérables, lesquels ayant été compagnons de sa retraite spirituelle, le furent aussi de son martyre. Ils s'y présentèrent tous quatre, non seulement avec constance, mais aussi avec joie, s'étant revêtus de leurs plus beaux habits pour la faire paraître au dehors ; et avant que d'être exécutés ils firent des harangues qui tirèrent les larmes des yeux de tous les assistans, et même des hérétiques, déclarant au ciel et à la terre qu'ils mouraient pour la confession et la défense de la religion catholique : ce qui confirma grandement tous les autres catholiques à conserver leur foi et à souffrir plutôt toutes sortes d'extrémités que de manquer à la fidélité qu'ils devaient à Dieu.

L'un des trois prêtres de la Congrégation de la Mission qui étaient demeurés en Hibernie finit aussi glorieusement sa vie parmi les travaux des missions ; et les deux autres ayant tenu ferme dans Limerick pendant la peste et durant le siège, en sortirent après qu'elle fut prise, s'étant déguisés, non sans grand danger de leur vie, et furent enfin obligés de repasser en France en l'année 1652, ayant demeuré en ce pays-la environ six ans, qu'ils employèrent avec leurs autres confrères à travailler sans relâche aux missions, dans lesquelles ils furent toujours entretenus aux dépens de la maison de Saint-Lazare, par la charité inépuisable de M. Vincent, qui n'ayant voulu se rendre importun à personne pour ce sujet, ne reçut d'autre assistance qu'une aumône que madame la duchesse d'Aiguillon lui mit entre les mains, pour fournir à quelque partie des frais du voyage des missionnaires et à l'achat de quelques ornemens qui étaient nécessaires.

Il est certain qu'il fut fait dans ces missions d'Hibernie plus de quatre-vingt mille confessions générales et d'autres biens presque sans nombre, desquels néanmoins on ne peut parler plus en détail, l'humilité de M. Vincent ayant voulu qu'ils demeurassent cachés sous le voile du silence ; car le supérieur de ces missions étant de retour, et ayant demandé à ce sage supérieur général s'il aurait agréable qu'il en fit une petite relation, il lui répondit :

« qu'il suffisait que Dieu connût tout ce qui s'y était fait, et que
« l'humilité de Notre-Seigneur demandait de la petite Compagnie
« de la Mission de se cacher en Dieu avec Jésus-Christ pour ho-
« norer sa vie cachée. » Il ajouta : « que le sang de ces martyrs
« ne serait pas en oubli devant Dieu, et que tôt ou tard il servirait
« à la production de nouveaux catholiques. »

SECTION IX.

DES MISSIONS FAITES EN L'ILE DE SAINT-LAURENT, AUTREMENT DITE MADAGASCAR.

§ I^{er}.

Lettre de M. Vincent à M. Nacquart, prêtre de sa Congrégation, sur le sujet de cette mission.

Nous ne saurions faire mieux ni plus à propos l'ouverture de cette importante mission que par l'extrait d'une lettre que M. Vincent écrivit sur ce sujet à feu M. Charles Nacquart, prêtre de la Congrégation de la Mission, natif du diocèse de Soissons, qui fut le premier sur lequel il jeta les yeux pour cet emploi apostolique, et dans lequel il a enfin heureusement consumé sa vie pour le service de Notre-Seigneur et pour la conversion de ces pauvres infidèles. Voici en quels termes M. Vincent lui écrivit au mois d'avril 1648 à Richelieu, où il était pour lors :

« Il y a long-temps que Notre-Seigneur a donné à votre cœur
« les sentimens de lui rendre quelque signalé service ; et quand
« on fit à Richelieu la proposition des Gentils et Idolâtres, il me
« semble que Notre-Seigneur fit sentir à votre âme qu'il vous y
« appelait, comme vous me l'écrivîtes pour lors, avec quelques
« autres de la famille de Richelieu. Il est temps que cette se-
« mence de la divine vocation sur vous ait son effet. Voilà que
« M. le nonce, de l'autorité de la sacrée Congrégation de lapro-
« pagation de la foi, de laquelle notre saint Père le Pape est le
« chef, a choisi notre compagnie pour aller servir Dieu dans l'île
« de Saint-Laurent, autrement dite Madagascar ; et la compagnie
« a jeté les yeux sur vous, comme sur la meilleure hostie qu'elle
« ait, pour en faire hommage à notre souverain Créateur, afin de
« lui rendre ce service, avec un autre bon prêtre de la compagnie,
« O mon plus que très cher monsieur ! que dit votre cœur à cette
« nouvelle ? A-t-il la honte et la confusion convenable pour rece-
« voir une telle grâce du ciel ? Vocation aussi grande et aussi
« adorable que celle des plus grands apôtres et des plus grands
« saints de l'Eglise de Dieu ! Desseins éternels accomplis dans le
« temps sur vous ! L'humilité, Monsieur, est seule capable de
« porter cette grâce : le parfait abandon de tout ce que vous êtes
« et pouvez être dans l'exubérante confiance en notre souverain
« Créateur doit suivre ; la générosité et la grandeur de courage
« vous est nécessaire ; il vous faut une foi aussi grande que celle
« d'Abraham ; la charité de saint Paul vous fait grand besoin ; le
« zèle, la patience, la déférence, l'amour de la pauvreté, la so-

« litude, la discrétion, l'intégrité des mœurs, et le grand désir
« de vous consommer tout pour Dieu, vous sont aussi convenables
« qu'au grand saint François-Xavier.

« Cette île est sous le Capricorne ; elle a quatre cents lieues de
« longueur, et environ cent soixante de largeur. Il y a des pau-
« vres gens dans l'ignorance d'un Dieu, que l'on trouve pourtant
« simples, bons esprits et fort adroits. Pour y aller on passe la
« ligne de l'équateur.

« La première chose que vous aurez à faire, ce sera de vous
« mouler sur ce voyage que fit le grand saint François-Xavier ;
« de servir et édifier ceux des vaisseaux qui vous conduiront ;
« y établir les prières publiques, si faire se peut ; avoir grand soin
« des incommodés, et s'incommoder toujours pour accommoder
« les autres ; procurer le bonheur de la navigation, qui dure cinq
« à six mois, autant par vos prières et par la pratique de toutes les
« vertus, que les mariniers feront par leurs travaux et par leur
« adresse ; et à l'égard de ces Messieurs qui ont l'intendance de
« cette navigation et de leurs officiers, leur garder toujours grand
« respect ; être pourtant fidèle à Dieu pour ne manquer à ses in-
« térêts, et jamais ne trahir sa conscience pour aucune considé-
« ration ; mais prendre soigneusement garde de ne pas gâter les
« affaires du bon Dieu, pour les trop précipiter, prendre bien
« son temps, et le savoir attendre. Quand vous serez arrivés en
« cette île, vous aurez premièrement à vous régler selon que vous
« pourrez ; il faudra peut-être vous diviser, pour servir en di-
« verses habitations ; il faudra vous voir l'un l'autre le plus sou-
« vent que vous pourrez, pour vous consoler et vous fortifier.
« Vous ferez toutes les fonctions curiales à l'égard des Français, et
« des Idolâtres convertis. Vous suivrez en tout l'usage du concile de
« Trente, et vous vous servirez du rituel romain ; vous ne permettrez
« qu'on introduise aucun usage contraire ; et si déjà il y en avait,
« vous tâcherez doucement de ramener les choses à ce point. Pour
« cela il sera bon que vous emportiez au moins deux rituels romains.
« Le capital de votre étude, après avoir travaillé à vivre, parmi
« ceux avec qui vous devrez converser, en odeur de suavité et de
« bon exemple, sera de faire concevoir à ces pauvres gens, nés dans
« les ténèbres de l'ignorance de leur Créateur, les vérités de notre

« sainte foi, non pas d'abord par des raisons de la théologie,
« mais par des raisonnemens pris de la nature ; car il faut com-
« mencer par là, tâchant de leur faire connaître que vous ne faites
« que développer en eux les marques que Dieu leur a laissées de
« soi-même, que la corruption de la nature depuis long-temps
« habituée au mal leur avait effacées. Pour cela, Monsieur, il faut
« dra souvent vous adresser au Père des lumières, et lui répéter
« ce que vous lui dites tous les jours. Da mihi intellectum, ut
« sciam testimonia tua. Vous rangerez par la méditation les
« lumières qu'il vous donnera. Et pour montrer la vérité d'un
« souverain et premier être, et les convenances pour le mystère
« de la Trinité, la nécessité du mystère de l'Incarnation, qui
« nous fait naître un nouvel homme parfait, après la corruption
« du premier, pour nous reformer et redresser sur lui, je vou-
« drai leur faire voir les infirmités de la nature humaine, par les
« désordres qu'eux-mêmes condamnent : car ils ont des lois et
« des châtimens ; il sera bon que vous ayez quelques livres qui
« traitent ces matières, comme le catéchisme de Grenade, ou au-
« tré que nous tâcherons de vous envoyer. Je ne puis que je ne
« vous répète, Monsieur, que le meilleur sera l'oraison : Acce-
« dite ad eum, et illuminamini, s'abandonner à l'Esprit de Dieu,
« qui parle en ces rencontres. Oh ! s'il plaît à la divine bonté
« vous donner grâce pour cultiver la semence des chrétiens qui
« y sont déjà, et faire qu'ils vivent avec ces bonnes gens dans
« la charité chrétienne, je ne doute nullement, Monsieur, que
« Notre-Seigneur ne se serve de vous en ces lieux-là, pour pré-
« parer à la compagnie une ample moisson. Allez-donc, Mon-
« sieur, et ayant mission de Dieu par ceux qui vous le repré-
« sentent sur la terre, jetez hardiment les rets.

« Je sais combien votre cœur aime la pureté, il vous en faudra
« faire de delà un grand usage, attendu que ces peuples viciés
« en beaucoup de choses, le sont particulièrement de ce côté-là ;
« la grâce infailible de votre vocation vous garantira de tous ces
« dangers. Nous aurons tous les ans de vos nouvelles, et nous
« vous en donnerons des nôtres. Nous vous enverrons une cha-
« pelle complète, deux rituels romains, deux petites bibles, deux
« conciles de Trente, deux casuistes, des images de tous nos

« mystères, qui servent merveilleusement pour faire comprendre
« à ces bonnes gens ce qu'on leur veut apprendre, et qui se plai-
« sent à en voir. Nous avons ici un jeune homme de ce pays-là,
« d'environ vingt ans, que M. le nonce doit baptiser aujourd'hui ;
« je me sers d'images pour l'instruire, et il me semble que cela lui
« sert pour lui lier l'imagination.

« Il est nécessaire de porter des fers pour faire des pains pour
« célébrer la sainte Messe, des huiles saintes pour le Baptême et
« l'Extrême-Onction ; chacun un Busée pour vos méditations,
« quelques Introductions à la vie dévote, la Vie des Saints. Vous au-
« rez une lettre patente de nous, un plein pouvoir de M. le nonce,
« lequel a grandement cette œuvre à cœur ; avec cela je me donne
« absolument à vous, sinon pour vous suivre en effet, d'autant
« que j'en suis indigne, au moins pour vous offrir à Dieu tous les
« jours qu'il lui plaira de me laisser sur la terre ; et s'il lui plaît,
« me faire miséricorde pour vous revoir dans l'éternité, et vous
« y honorer comme une personne qui sera placée pour la dignité
« de sa vocation, au nombre des personnes apostoliques. Je finis
« prosterné en esprit à vos pieds, demandant qu'il vous plaise
« aussi m'offrir à notre commun Seigneur, afin que je lui sois fi-
« dèle, et que j'achève en son amour le chemin qui conduit à
« l'éternité, qui suis dans le temps et serai à jamais, Monsieur,
« votre, etc.

« Celui que nous vous destinons est M. Gondrée, lequel vous
« aurez peut-être vu en notre maison de Saintes, où il a demeuré
« étant encore clerc. C'est un des meilleurs sujets de la compa-
« gnie, en qui la dévotion qu'il avait en entrant se conserve tou-
« jours. Il est humble, charitable, cordial, exact et zélé ; en un
« mot, il est tel que je ne puis vous en dire le bien que j'en pense.
« Quelques marchands partiront d'ici, mercredi ou jeudi, pour
« aller à la Rochelle ; M. Gondrée pourra aller avec eux pour vous
« aller joindre à Richelieu, et eux s'en iront devant disposer leur
« vaisseau, et vous attendre vers le 15 ou 20 du mois prochain,
« auquel temps ils doivent faire voile. Je vous supplie, Monsieur,
« de vous tenir prêt. Nous ajouterons aux livres déjà nommés,
« la vie et les épîtres de l'Apôtre des Indes. Ne divulguez ceci,

« s'il vous plaît, non plus que nous ne l'avons encore divulgué
« de deçà.

« L'un des Messieurs du commerce des Indes s'en va au voya-
« ge, il fera votre dépense sur mer, et nous vous enverrons de
« quoi vous entretenir sur les lieux. Que vous dirai-je davantage,
« Monsieur, sinon que je prie Notre-Seigneur qui vous a donné
« part à sa charité, qu'il vous la donne de même à sa patience ;
« et qu'il n'y a condition que je souhaitasse plus fort sur la terre,
« s'il m'était permis, que celle de vous aller servir de compagnon
« à la place de M. Gondrée.

§ II.

Départ de deux prêtres de la Congrégation de la Mission pour aller en l'île Saint-Laurent, et ce qui s'est passé de plus remarquable jusqu'à leur arrivée.

Aussitôt que M. Nacquart eut reçu cette lettre de M. Vincent, il se mit en disposition d'exécuter ce qui lui était prescrit, la considérant comme une signification de la volonté non d'un homme, mais de Dieu même. M. Gondrée étant arrivé, ils partirent ensemble de Richelieu le 18 avril suivant ; et ayant été obligés d'arrêter près d'un mois à la Rochelle, en attendant que le vaisseau qui les devait porter fût prêt, ils employèrent ce temps, avec l'agrément et la permission de Mgr. l'évêque, à catéchiser, confesser et rendre plusieurs autres semblables services et assistances aux pauvres, particulièrement à ceux qui étaient dans les hôpitaux, ou dans les prisons.

Le 21 de mai suivant, jour de l'Ascension de Notre-Seigneur, le navire dans lequel ils étaient embarqués leva l'ancre et mit les voiles au vent ; et pendant les premiers jours ces deux bons missionnaires s'occupèrent principalement à disposer ceux qui étaient dans le même vaisseau, au nombre de six vingts personnes, par des confessions générales, à participer aux grâces et indulgences du jubilé, qui avait été accordé depuis peu par notre saint Père le Pape.

Étant arrivés au cap Vert, et s'y étant arrêtés pour prendre des eaux fraîches, ils rencontrèrent un navire de Dieppe qui allait aux îles Saint-

Christophe, et firent la même charité aux passagers qui étaient dans ce vaisseau.

Continuant leur roule et arrivant proche de la ligne, ils eurent les vents tellement contraires qu'ils se virent presque dans la nécessité de relâcher ; mais ces deux missionnaires ayant exhorté ceux du vaisseau d'avoir recours à la protection et aux intercessions de la sainte Vierge, et par leurs avis ayant tous fait un vœu public à Dieu, en l'honneur de cette reine du ciel, de se confesser et communier l'un des jours de la semaine qui précédait la fête de sa glorieuse Assomption, et de bâtir une église dans l'île de Madagascar, la tempête cessa et le vent se rendit favorable, en sorte que la veille de cette grande fête ils se trouvèrent sous la ligne ; et dans la suite de leur voyage ils éprouvèrent en plusieurs autres rencontres son assistance. Ils furent particulièrement délivrés d'un grand danger à la vue du cap de Bonne-Espérance, et puis allèrent jeter l'ancre à la baie de Sardaigne, où ayant arrêté huit jours et s'étant remis en mer, ils arrivèrent enfin après six mois et demi de navigation à l'île de Saint-Laurent.

Or pendant tout ce temps-là ces deux bons missionnaires ne demeurèrent point oisifs ; car ayant reconnu que dans le vaisseau plusieurs, tant des matelots que des passagers, avaient besoin d'instruction, ils faisaient trois ou quatre fois la semaine des catéchismes, en forme d'exhortations sur les principaux mystères de la foi, et autres matières plus nécessaires, selon la méthode qui se pratique ordinairement dans les missions, interrogeant après les plus jeunes des choses principales qui avaient été expliqués.

Outre cela, comme dans un vaisseau où l'on est fort pressé il y a toujours des malades, ces deux bons missionnaires se partagèrent pour leur rendre les services et assistances qu'ils purent, l'un d'eux les visitant le matin, et l'autre l'après-dîner. Pour ceux qui se portaient bien, afin qu'ils pussent employer utilement le temps et éviter l'oisiveté et les autres vices qui l'accompagnent, outre les prières publiques qui ne manquaient jamais de se faire le matin et le soir, et la sainte Messe qui se célébrait tous les jours, quand le temps le permettait, ils les avaient disposés de s'assembler à quelques heures du jour trois ou quatre ensemble, dont l'un faisait lecture aux autres de quelques bons livres, comme de l'Imitation de Notre-Seigneur, de l'Introduction à la vie dévote, et d'autres semblables.

Ils persuadèrent aussi à une bonne partie des personnes du vaisseau de faire des conférences spirituelles deux ou trois fois la semaine, sur divers sujets qui leur étaient les plus propres, particulièrement touchant les

tentations et occasions d'offenser Dieu, et les moyens particuliers d'y résister ou de les éviter ; en quoi l'on remarquait sensiblement l'effet de la parole de Notre-Seigneur, qui a promis que lorsque deux ou trois seraient assemblés en son nom, il se trouverait au milieu d'eux. A la fin de la conférence, l'un des deux prêtres recueillant ce qui avait été dit, y ajoutait familièrement ses propres sentimens, et puis il concluait par quelque histoire de l'Écriture-Sainte, ou par quelque exemple de la vie des Saints.

§ III.

Description de l'île de Madagascar et de ses habitans.

Avant que de rapporter ce que ces deux bons prêtres de la Congrégation de la Mission ont fait en ce pays, et même pour le faire mieux entendre, il est nécessaire de faire une petite description de cette île, en laquelle nous suivrons exactement ce que M. Nacquart en a écrit lui-même à M. Vincent.

L'île de Madagascar autrement appelée de Saint-Laurent, à cause qu'elle fut découverte le jour de la fête de ce grand saint, contient en longueur environ six cents milles d'Italie, en largeur deux cents milles en quelques endroits, et en d'autres trois ou quatre cents ; son circuit est de dix-huit cents milles ou environ. La chaleur y est fort grande, mais non pas intolérable. Elle est divisée en plusieurs contrées ou provinces, qui sont séparées les unes des autres par des montagnes fort hautes. Ceux qui ont le plus voyagé dans cette île, tiennent qu'il y a plus de quatre cent mille âmes.

Dans chaque contrée ou province, il y a un grand qu'on reconnaît pour maître et seigneur : il a des vassaux qui lui obéissent ; quelques uns en ont au nombre de trois ou quatre mille, d'autres encore plus. Les richesses de ces seigneurs consistent en bestiaux qu'ils possèdent en propre, et en quelque sorte de tribut de riz et de racines que leurs sujets leur paient. Il y a deux sortes d'habitans : les uns sont noirs et ont les cheveux crépus, qui sont originaires du pays ; les autres sont blancs et ont les cheveux longs comme les Français, et l'on tient qu'ils sont venus depuis environ cinq cents ans des côtes de la Perse en cette île, où ils se sont rendus maîtres des autres.

Ils habitent la plupart en des villages, n'ayant ni villes ni forteresses. Leurs maisons sont faites de bois, couvertes de feuilles et fort basses ; ils

n'ont point d'autres lits ni sièges que les planchers de bois, où ils couchent et mangent sur une natte de jonc.

Les vivres ordinaires du pays sont le riz, les volailles, les bœufs et les moutons ; il n'y a point de blé, ni de vin, mais ils font une certaine boisson avec du miel ; ils ont aussi des fèves, des melons et des racines qui sont bonnes à manger. Les citrons et les oranges s'y trouvent en quantité. Les rivières y sont poissonneuses ; mais il y a du péril presque partout à les passer, à cause des crocodiles qui y sont fréquens et dangereux.

Pour ce qui est de leur religion, quoiqu'il n'y en ait aucune stable et déterminée parmi les habitans de cette île, puisque dans toute son étendue on n'y voit ni temples ni prêtres, ils ont toutefois quelques cérémonies et observances superstitieuses, fondées sur des persuasions fausses et impertinentes, avec quelques autres qui approchent plus de la vérité.

Premièrement ils reconnaissent qu'il y a un Dieu, qui est le maître de tout le monde, qu'ils appellent Senhare ; mais ils le resserrent dans le ciel, où il demeure, disent-ils, comme un roi dans son royaume. Toutefois en plusieurs endroits, où ils ne connaissent presque ni Dieu ni diable, si ce n'est de nom, ils donnent la préférence au diable dans leurs sacrifices, lui offrant la meilleure part, et réservant l'autre pour celui qu'ils nomment Dieu : l'on n'en sait point d'autre raison, sinon qu'ils craignent plus l'un que l'autre, à cause des mauvais traitemens qu'ils en reçoivent quelquefois.

Il y a parmi ces habitans-là une certaine secte de gens qu'ils appellent Ombiasses, c'est-à-dire écrivains, qui sont ainsi nommés parce qu'ils savent lire et écrire. Ils sont les maîtres des cérémonies, coutumes et superstitions du pays. Le peuple les craint et respecte, à cause de leur écriture et de leurs livres, dans lesquels néanmoins il n'y a pas grande raison ni doctrine, mais seulement quelques discours ou sentences tirées de l'Alcoran, que les premiers qui vinrent de Perse apportèrent avec eux. Il y a encore dans ces livres certaines figures superstitieuses, que ces ombiasses font croire être propres pour guérir les maladies, pour deviner les choses futures et pour trouver celles qui sont perdues.

La coutume de circoncire les enfans est générale par toute l'île, non par aucun principe de religion, mais par un usage de leurs ancêtres et un motif purement humain.

Les blancs observent une espèce de jeûne en deux mois différens de l'année, lequel consiste à ne point manger du tout depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher ; mais toute la nuit ils en prennent bonne provision

pour la journée. Ils s'abstiennent de manger du bœuf et de boire du vin, mais les chapons et l'eau-de-vie ne leur sont pas défendus ; et si quelqu'un n'a pas dévotion de jeûner, il en est quitte pourvu qu'il fasse jeûner quelqu'autre en sa place.

Or entre tous les usages superstitieux de cette île, celui qui est le plus opposé à l'honneur de Dieu, et qui donne plus de peine à déraciner, est une espèce de culte également ridicule et damnable, que les grands du pays et leurs sujets rendent à de certaines idoles qu'ils appellent *olys*. Les ombiasses les font et les vendent aux autres ; la matière dont ils se servent pour fabriquer ces petites idoles, n'est autre chose que quelque morceau de bois ou quelques racines, ou autre chose encore plus vile qu'ils taillent fort grossièrement, et leur donnent quelque sorte de figure d'homme ou autre grotesque ; et puis les ayant creusés par le milieu, ils les remplissent d'huile mêlée avec une certaine poudre : ces pauvres insulaires s'imaginent que ces marmots sont vivans, et qu'il y a un esprit familier qui les anime, et qu'ils ont le pouvoir de leur donner ce qu'ils peuvent souhaiter, comme le beau temps, la santé, la victoire de leurs ennemis, etc. Chacun en a en sa maison et les porte avec soi en tous lieux, et même en leurs voyages ; ils y ont recours en leurs nécessités, et leur demandent conseil dans leurs doutes ; après quoi la première pensée qui leur vient, ils croient qu'elle leur est suggérée par leurs *olys*. Quand ils veulent passer des rivières, ils ont recours à ces mêmes idoles, les priant de les garantir des crocodiles : ils s'adressent aussi aux crocodiles mêmes, les priant à haute voix de ne leur point faire de mal ; ensuite ils s'accusent des fautes qu'ils ont commises, comme d'avoir dérobé, et promettent d'y satisfaire ; et puis ayant jeté de l'eau et du sable des quatre côtés, ils s'imaginent pouvoir passer avec assurance. Que si, nonobstant toutes ces précautions superstitieuses, quelqu'un est pris et dévoré par les crocodiles, ils disent que cela est arrivé de ce que son *olys* n'était pas bon.

Cette superstition est si fort enracinée dans l'esprit de ce pauvre peuple, qu'ils ne peuvent souffrir qu'on leur en découvre l'abus, ni qu'on leur parle sur ce sujet ; quoique parla grâce de Dieu, depuis l'arrivée des prêtres de la Mission, plusieurs ont enfin ouvert les yeux à la vérité, et reconnu les tromperies des ombiasses et de tous leurs *olys*.

Ils ont encore une autre damnable coutume, qui est de jeter et exposer les enfans qui naissent la nuit du samedi au dimanche, comme enfans désastreux, et qui porteraient malheur dans la famille, et ces pauvres enfans

meurent ainsi abandonnés, si ce n'est que quelqu'un les trouvant en ait compassion et les nourrisse, comme il arrive quelquefois.

§ IV.

Arrivée des deux prêtres de la Congrégation de la Mission en l'île de Madagascar, et leurs premiers emplois.

L'habitation des Français à Madagascar est en une pointe de l'île vers le tropique, en un lieu appelé en la langue du pays Histolangar, où ils ont fait un fort qu'ils ont nommé le Fort Dauphin. Ce fut là que ces deux bons prêtres de la Mission, MM. Nacquart et Gondrée, après une longue navigation de six mois et demi, abordèrent heureusement le 4 de décembre 1648. Ils y furent reçus avec grande joie des Français qu'ils y trouvèrent, lesquels assistèrent avec une dévotion extraordinaire au Te Deum et à la messe solennelle qui fut célébrée en actions de grâces, y ayant près de cinq mois qu'ils ne l'avaient pu entendre.

Un de leurs premiers emplois après leur arrivée en cette île, fut de s'appliquer à procurer le bien spirituel des Français, et les disposer à gagner le jubilé qu'ils leur avaient apporté de France. Ensuite ils s'étudièrent à l'intelligence de la langue du pays, à quoi ils trouvèrent beaucoup de difficultés, ceux qui leur servaient d'interprètes et de truchemens ne pouvant trouver des mots propres pour expliquer les vérités et mystères de notre foi, en un pays où l'on ne parle point du tout des choses qui concernent la religion.

Aussitôt qu'ils purent un peu bégayer ce langage, ils commencèrent à instruire ces insulaires : ils trouvèrent beaucoup plus de docilité parmi les nègres que parmi les blancs, lesquels estimant avoir plus d'esprit, ne voulaient point écouter quand on leur parlait des choses de la foi ; ou s'ils le faisaient, ce n'était que par curiosité et sans aucun dessein d'être instruits et de se convertir.

Six jours après leur arrivée, M. Nacquart ayant ouï dire qu'un des seigneurs de cette île, nommé Andiam Ramach, avait autrefois voyagé à Goa dans les Indes pendant sa jeunesse, et qu'il y avait demeuré trois ans, le fut visiter, et il apprit de lui-même qu'il y avait été baptisé et instruit en notre religion ; et pour preuve il fit trois signes de croix sur son front, et récita le Pater, l'Ave, et le Credo en langage portugais. Cela donna lieu à M.

Nacquart de lui demander s'il ne trouverait pas bon qu'il enseignât les mêmes vérités à ses sujets, et qu'il leur apprît à prier Dieu de la même façon ; de quoi il témoigna être content, et même promit d'assister à ses prières, comme firent aussi les principaux du lieu où il demeurerait, qui témoignèrent être bien aises que l'on vînt instruire leurs enfans : ce qui obligea ce bon missionnaire de s'appliquer encore plus fortement à l'étude de la langue, pour profiter d'une occasion si favorable à la propagation de notre sainte religion parmi ces pauvres infidèles.

Le jour de la fête des rois suivant, pour correspondre aux mystères de la vocation des Gentils, M. Nacquart et son compagnon commencèrent à baptiser quelques enfans non adultes, et M. de Flacourt, gouverneur du Fort Dauphin, eut la dévotion d'être parrain de celui qui fut le premier baptisé, lequel il voulut nommer Pierre, et ce fut la première pierre spirituelle de l'Église qu'ils commencèrent dès lors à édifier en cette île.

Ensuite, continuant toujours d'apprendre la langue, et en ayant quelque peu d'intelligence, ils commencèrent à faire des courses d'un côté et d'autre pour enseigner ceux qu'ils trouvaient disposés ; et les dimanches ils faisaient comme une espèce de catéchisme à la jeunesse du pays. Un jour entre les autres, retournant à l'habitation des Français, ils rencontrèrent dans un village un des principaux qui était détenu malade, qui les fit prier d'entrer chez lui, et d'obtenir de Dieu sa guérison. Sur quoi M. Nacquart lui ayant remontré que Dieu permettait souvent les maladies du corps pour le salut des âmes, et qu'il était assez puissant et assez bon pour le guérir, s'il voulait quitter ses superstitions et se donner à son service dans la profession de la vraie religion, il demanda aussitôt qu'on lui enseignât cette religion. M. Nacquart fit assembler ceux du village, afin qu'ils pussent profiter des instructions qu'il ferait à ce malade, et en leur présence il leur expliqua, par l'interprète qu'il avait avec lui, les choses substantielles et plus nécessaires de la foi. Le malade ayant écouté fort attentivement, dit que son cœur était soulagé, et qu'il croyait tout ce qu'il venait d'entendre, et puis il demanda si Jésus-Christ était assez puissant pour lui rendre sa santé : le missionnaire lui ayant dit qu'oui, pourvu qu'il crût de tout son cœur et que son âme fût lavée de tous ses péchés par le baptême, se remettant après cela à tout ce qu'il plairait à sa divine bonté d'en disposer, il fit à l'instant apporter de l'eau et pressa fort ce bon prêtre de le baptiser ; mais craignant (ce que l'on connut depuis) qu'il ne cherchât plus la santé du corps que celle de l'âme, M. Nacquart jugea qu'il devait différer, lui disant qu'il fallait éprouver si le

désir qu'il témoignait de servir Dieu et de se faire chrétien était véritable, et qu'il paraîtrait être tel s'il persistait en cette bonne disposition lorsqu'il aurait recouvré sa santé, comme il y avait sujet d'espérer que Noire-Seigneur la lui donnerait, s'il se faisait entièrement instruire avec toute sa famille. La femme de ce malade entendant les instructions qu'on faisait, dit que long-temps auparavant l'arrivée des Français, elle avait recours à Dieu, et qu'un jour entre les autres faisant la moisson du riz qui était venu dans son champ, et levant les yeux au ciel, elle avait dit à Dieu : C'est toi qui fais croître et mûrir ce riz que je recueille ; si tu en avais besoin, je te le donnerais, et j'ai volonté d'en donner à ceux qui en ont besoin. Voilà comment parmi les ténèbres de l'infidélité Dieu ne laisse pas de faire reluire quelque petit rayon de sa grâce, pour disposer les âmes à le connaître et à le servir.

Or tous ceux qui assistèrent à l'instruction qu'on faisait à ce malade, témoignèrent être fort satisfaits des choses qu'ils avaient entendues, lesquelles ils estimaient plus, comme ils disaient, que l'or et l'argent qu'on pouvait leur ravir par violence, vu qu'on ne leur pouvait ôter le bien qu'ils pouvaient recevoir en connaissant et servant Dieu. Ensuite de cela, M. Nacquart et son compagnon prirent congé de la compagnie, laissant au malade l'espérance de sa guérison et aux autres celle d'être plus amplement instruits.

§ V.

La mort de M. Gondrée, l'un des deux prêtres de la Congrégation de la Mission, et la suite des emplois de M. Nacquart étant demeuré seul prêtre dans cette île.

Quoique les jugemens de Dieu soient incompréhensibles, comme dit le saint apôtre, et que ses voies nous soient inconnues, nous ne sommes pas moins obligés de nous y soumettre, et de reconnaître et confesser que tout ce qu'il fait est bien fait.

Ces deux bons prêtres de la Mission s'avancant de plus en plus dans la connaissance de la langue et des lieux de cette île, commençaient à y travailler avec bénédiction et succès à l'instruction et conversion de ces pauvres infidèles ; et voilà qu'au milieu des plus belles espérances que leur zèle leur faisait concevoir, M. Gondrée se trouve attaqué d'une fièvre,

laquelle jointe à d'autres incommodités très fâcheuses l'emporta de cette vie en peu de jours.

Voici ce que son cher compagnon, M. Nacquart, en écrivit à M. Vincent :

« Au temps des rogations, lui dit-il, M. Flacourt
« notre gouverneur ayant désiré d'être accompagné de l'un de
« nous en un petit voyage qu'il fit en quelques lieux de l'île,
« M. Gondrée y alla, et souffrit beaucoup en ce chemin, tant à
« cause des grandes chaleurs que du peu de nourriture qu'il prit
« pour ne rompre l'abstinence, n'ayant mangé qu'un peu de riz
« cuit avec de l'eau ; cela l'ayant fort affaibli, il revint avec la
« fièvre et de grandes douleurs dans toutes les jointures du corps,
« faisant néanmoins paraître parmi toutes ses incommodités une
« grande constance et des sentimens véritablement chrétiens.

« Les fêtes de la Pentecôte étant arrivées, quoique je fusse ex-
« trêmement affligé de la maladie de ce bon serviteur de Dieu,
« Notre-Seigneur me donna pourtant les forces pour satisfaire à la
« dévotion des Français, et de nos catéchumènes ; confessant et
« prêchant deux fois le jour, chantant l'office et vaquant à l'in-
« struction de ces pauvres insulaires ; et entre autres je reçus deux
« filles adultes au baptême, qui furent ensuite mariées à deux
« habitans du pays qui avaient aussi été baptisés.

« Cependant la maladie de M. Gondrée augmentant de plus en
« plus, je lui administrai le saint Viatique et l'Extrême-Onction,
« qu'il reçut avec une très grande dévotion. Il dit que tout son
« déplaisir était d'abandonner ces pauvres infidèles ; il recom-
« manda aux Français la crainte de Dieu et la dévotion de la sainte
« Vierge, à laquelle il était lui-même très dévot. Il me pria de
« vous écrire, Monsieur, et de vous remercier très humblement
« en son nom, de la grâce que vous lui aviez faite de l'admettre et
« recevoir entre vos enfans, et surtout de l'avoir choisi entre tant
« d'autres qui étaient plus capables que lui, pour l'envoyer prê-
« cher l'Évangile de Jésus-Christ en cette île ; et qu'il priait ceux
« de notre Congrégation d'en remercier Dieu pour lui. Il me dit
« aussi que je me devais préparer à bien souffrir pour Notre-Sei-
« gneur en ce pays, qu'il me répéta par deux fois ; et puis ayant
« passé une partie de la nuit en de continuelles aspirations vers
« Dieu, il mourut en grande paix et tranquillité, et remit son

« âme entre les mains de son Créateur, le quatorzième jour de sa
« maladie.

« Le lendemain il fut enterré avec les pleurs de tous les Fran-
« çais, et même d'un grand nombre de ces pauvres infidèles, les-
« quels disaient qu'ils n'avaient point vu jusqu'à notre arrivée des
« hommes qui ne fussent point colères et fâcheux, et qui leur
« enseignassent les choses du ciel avec tant d'affection et de dou-
« ceur, comme faisait le défunt.

« Vous pouvez penser quels furent les ressentimens de mon
« pauvre cœur dans la perte de celui que j'aimais comme moi-
« même, et qui était en ce pays, après Dieu, toute ma consolation.
« Je demandai à Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'il lui plût me
« communiquer la portion des grâces qu'il donnait au défunt,
« afin que je pusse faire seul l'ouvrage des deux ; et j'ai senti
« après sa mort l'effet de ses prières, et une double force de corps
« et d'esprit, pour travailler à la conversion de ces pauvres infi-
« dèles, et à tout ce qui pourrait contribuer à l'avancement de
« la gloire de Dieu dans ce pays.

« Ensuite de cela, craignant d'être prévenu de la mort, je me
« sentis pressé de travailler au plus nécessaire, qui était de com-
« poser en la langue de ce pays les introductions touchant ce qui
« était nécessaire de croire et de faire pour le salut éternel, afin
« que je pusse me les rendre familières, et même les laisser
« à ceux qui viendraient en cette île, au cas que Dieu disposât
« de moi.

« Après avoir dressé ces instructions en quelque ordre, je com-
« mençai d'assembler les infidèles de notre voisinage les diman-
« ches et les fêtes, qui s'étonnaient de me voir en si peu de temps
« parler leur langage, quoique je ne lisse que bégayer ce que j'a-
« vais appris de plus nécessaire pour leur instruction. Entre les
« autres auditeurs, les enfans d'un grand seigneur d'une contrée
« éloignée de deux cents lieues, étant venus ici pour leurs affai-
« res, se rendaient assidus pour écouter mes catéchismes, et étant
« prêts de s'en retourner, ils me dirent qu'ils rapporteraient à
« leur père ce qu'ils avaient entendu de notre religion, dont ils
« témoignaient être fort satisfaits. Je leur donnai espérance qu'a-
« vec le temps nous y pourrions aller ; et depuis leur départ, j'ai

« appris que leur pays est beaucoup meilleur et plus peuplé que
« celui où nous sommes, et même que les habitans sont fort cu-
« rieux d’assister aux prières des Français qui y vont négocier,
« ce qui donne sujet de croire qu’on y pourrait faire un grand
« profit.

« Je ne perds aucune occasion d’annoncer Jésus-Christ par
« moi-même, ou par autrui : soit aux Nègres qui viennent ici,
« soit aux autres des pays plus éloignés où vont les Français, aux-
« quels après les avoir exhortés à se confesser et communier avant
« leur départ, et leur avoir recommandé de se garder surtout d’of-
« fenser Dieu, et d’avoir un grand soin de donner bon exemple
« aux infidèles, je charge celui que je trouve le plus intelligent,
« de ne laisser aucune occasion propre pour parler de notre
« sainte foi à ces infidèles, lui donnant par écrit les instructions
« nécessaires à cet effet.

« Or, depuis la mort de M. Gondrée, mon cher compagnon, sur
« lequel je me reposais et remettais le soin de notre habitation
« et des environs, je n’ai pu faire mes courses si loin qu’aupara-
« vant, parce qu’il faut me trouver les dimanches et fêtes à notre
« petite église pour y célébrer la sainte Messe et l’Office divin, et
« faire les exhortations aux Français, et les instructions aux infi-
« dèles des environs. C’est pourquoi mes courses et voyages
« n’ont pu être que de cinq ou six jours.

« Je fus le mois d’août dernier aux montagnes les plus proches,
« et là j’instruisais pendant le jour ceux que je rencontrais dans
« les villages, et le soir au clair de la lune je répétais la même
« instruction aux autres qui retournaient du travail. Je fus extrê-
« mement consolé voyant la docilité de ces pauvres infidèles qui
« témoignaient croire de tout leur cœur ce que je leur enseignais ;
« et je disais en moi-même les larmes aux yeux : Quid prohibet
« eos baptizari ? Mais craignant qu’ils ne fussent pas bien encore
« fondés en la foi, et qu’ils ne vinssent à abuser du baptême, n’y
« ayant point de prêtre pour les entretenir en la piété chrétienne,
« je remis le tout à la providence adorable de Dieu. J’eusse bap-
« tisé des enfans, mais je craignais qu’avec le temps on ne les
« eût pu discerner des autres, vu principalement que ces pauvres
« insulaires changent souvent de demeure, et je crois qu’il serait

« expédient de leur faire quelque marque pour les discerner. Ceux
« que j'ai baptisés dans le voisinage de notre habitation se recon-
« naissent assez, et on les appelle communément dans le pays par
« leurs noms de baptême, Nicolas, François, etc.

« Ce serait une chose trop ennuyeuse si je voulais particulariser
« toutes les courses et voyages que j'ai faits, les noms des lieux
« et des gens auxquels j'ai annoncé Notre-Seigneur Jésus-Christ,
« et toutes les particularités des choses qui s'y sont passées : je
« vous puis dire qu'on ne peut désirer plus de disposition pour
« recevoir l'Évangile ; tous ceux que je voyais se plaignaient de
« ce que les Français, depuis qu'ils trafiquent en leur pays, ne
« leur avaient point parlé des vérités de la foi, et ils portent une
« sainte envie à ceux qui sont voisins de notre habitation. Je rap-
« porterai seulement ce qui se passa au mois de novembre en une
« visite que je fis dans quelques villages éloignés d'ici où j'avais
« porté une grande image du jugement général, au haut de laquelle
« était représenté le paradis et en bas l'enfer. A mon arrivée en
« chaque village je leur criais que j'étais venu afin que leurs yeux
« vissent et que leurs oreilles entendissent les choses de leur sa-
« lut, et, après leur avoir expliqué ce qu'il fallait croire et faire
« pour cette fin, je leur découvrais l'image et leur faisais voir les
« demeures de l'éternité, et les pressais de choisir le haut ou le
« bas, le paradis ou l'enfer, et ces pauvres gens s'écriaient qu'ils
« ne voulaient point aller avec le diable, et que c'était avec Dieu
« qu'ils voulaient demeurer. Ils se plaignaient entre eux que leurs
« ombiasses ne leur parlaient point de Dieu, et ne les visitaient
« que par intérêt et pour les tromper, et pour moi que je les visi-
« tais et enseignais gratuitement.

« Je fus aussi, il y a quelque temps, au delà des montagnes,
« en une contrée qu'on appelle la vallée d'Amboul, où ayant fait
« voir cette même image au seigneur du lieu, je lui dis que Dieu
« ferait brûler à jamais ceux qui avaient plusieurs femmes, sachant
« bien qu'il en avait cinq qu'il tenait en sa maison, Il en fut vive-
« ment touché, et je remarquai qu'il changea de couleur en son
« visage ; étant un peu revenu à soi, il me pria de le venir
« instruire, et me promit d'obliger ses vassaux à recevoir l'Évan-
« gile.

« Je visitai les fêtes de Noël dernier le pays d'Anos, qui est peu-
« plé d'environ dix mille personnes ; et à présent il ne me reste
« plus guère de visites à faire des pays circonvoisins, pour donner
« au peuple une première connaissance de Jésus-Christ et achever
« de préparer les voies : In omnem locum, in quem ipse Do-
« minus est venturus. J'irai au plus tôt, afin que ceux qui vien-
« dront trouvent au moins la terre un peu défrichée.

« Je n'ai autre chose à vous dire, Monsieur, sinon que tous ces
« pauvres gens que j'ai commencé à instruire n'attendent plus que
« aquæ motum, et la main de quelques bons ouvriers pour
« être plongés dans la piscine du saint baptême. Combien de fois,
« évangélisant à la campagne, ai-je entendu, non sans larmes,
« ces pauvres gens crier : Où est donc cette eau qui lave les âmes,
« que tu nous as promise ? fais-nous-en venir, et y fais les prières.
« Mais je diffère, craignant qu'ils ne fassent encore cette demande
« matériellement, comme cette Samaritaine qui, pour s'exempter
« de la peine de venir puiser de l'eau, demandait à Notre-
« Seigneur de l'eau qui ôte la soif, et ne connaissait pas encore
« celle qui éteignait le feu de la concupiscence, et qui rejaillissait
« en la vie éternelle.

« Nous trouvâmes à notre arrivée en ce lieu cinq enfans bapti-
« sés, et il a plu à Notre-Seigneur d'y en ajouter cinquante-deux
« autres. Quoiqu'il y ait beaucoup d'adultes suffisamment dispo-
« sés, je diffère néanmoins de les baptiser, jusqu'à ce qu'on
« puisse les marier incontinent après le baptême, pour remédier
« au vice qui n'est que trop commun dans le pays. J'aurai cepen-
« dant un grand soin qu'aucun de ceux qui sont suffisamment
« préparés ne meurent sans baptême. Il y a quelque temps que
« je baptisai une pauvre femme âgée qui était fort malade, et
« Dieu fit voir en elle les effets de sa grâce par les grands senti-
« mens de reconnaissance envers sa bonté qu'il lui inspira tout-
« à-coup. Elle est allée la première de ce pays à l'éternité bien-
« heureuse, et son corps a été le premier enterré au cimetière des
« Français.

« J'attendrai le secours et les ordres qu'il vous plaira m'en-
« voyer : cependant, si je ne puis pas beaucoup avancer, je tâ-
« che de ne pas laisser perdre ce qui est commencé. Hélas ! où

« sont et que font maintenant tant de docteurs et de personnages
« savans, comme disait autrefois saint François-Xavier, qui per-
« dent le temps dans les académies et universités, pendant que
« tant de pauvres infidèles petunt panem, et non est qui fran-
« gat eis ? Plaise au souverain maître de la moisson d'y pourvoir
« par sa bonté, car à moins que d'avoir ici quantité de prêtres
« pour instruire et pour entretenir le fruit des instructions, on ne
« pourra guère avancer, etc. »

§ VI.

Lettre de M. Bourdaise, prêtre de la Congrégation de la Mission, contenant la suite de ce qui s'est passé aux missions de Madagascar.

Il ne se peut dire combien M. Vincent fut touché lorsqu'il apprit la nouvelle de la mort de M. Gondrée, tant pour la perte qu'il faisait d'un si bon ouvrier que pour le danger où il voyait M. Nacquart, demeuré seul prêtre en cette île, de succomber sous le faix du travail que son zèle lui ferait embrasser. Après néanmoins avoir béni Dieu de tout et s'être absolument soumis à toutes les dispositions de sa très sainte volonté, il porta au plus tôt ses pensées pour faire choix de quelques dignes missionnaires afin de les envoyer secourir leur confrère dans la culture de cette nouvelle église. Il jeta les yeux particulièrement sur M. Toussaint Bourdaise, auquel il joignit M. François Mousnier, tous deux prêtres de sa Congrégation, et très capables de cet emploi apostolique ; et considérant la grandeur de l'ouvrage qui demandait nombre d'ouvriers, il les fit suivre incontinent après par trois autres, qui furent MM. Dufour, Prevost et de Belleville, tous prêtres de la Mission, d'une vertu éprouvée et fort expérimentés dans les fonctions de leur vocation, et qui tous ont enfin glorieusement consumé leur vie en travaillant pour l'accroissement du royaume de Jésus-Christ dans cette terre infidèle. Comme M. Bourdaise est celui qui a survécu à tous les autres et qui a le plus long-temps travaillé en la culture de cette nouvelle église, nous rapporterons ici une lettre qu'il écrivit à M. Vincent en l'année 1657, après la mort de tous ses confrères, dans laquelle il lui raconte tout ce qui s'est passé de plus digne de remarque en ces missions de Madagascar :

« C'est à ce coup, Monsieur, lui dit-il, que les paroles me
« manquent tout-à-fait, pour vous pouvoir expliquer les amertu-
« mes de ma pauvre âme. Dieu sait quels furent nos regrets et
« nos larmes, quand à notre première arrivée dans cette île, nous
« n'y trouvâmes que les cendres de M. Nacquart, lui qui nous y
« devait tenir lieu d'un Joseph, pour nous y recevoir comme ses
« frères, et d'un Moïse pour nous conduire dans les déserts af-
« freux de cette solitude.

« La perte que je fis un peu après de la personne de M. Mous-
« nier, que son zèle consuma en moins de six mois, me fut encore
« d'autant plus sensible que je me trouvai seul pour en supporter
« la pesanteur : cette plaie a toujours saigné depuis dans mon
« cœur. Et bien que l'espérance de recevoir quelque secours, par
« un nouvel envoi de missionnaires, ait par intervalle un peu al-
« légé ma douleur, néanmoins le trop long délai de cette même
« espérance m'a souventefois donné sujet d'une nouvelle afflic-
« tion ; mais ce qui est le plus déplorable est que, presque en
« même temps que j'ai commencé à jouir de ce grand bien tant
« désiré et attendu, il m'a été ravi et je l'ai tout perdu sans res-
« source. De sorte, mon cher père, que me voilà maintenant dans
« l'extrémité du malheur, et en état de ne plus rien attendre à
« l'avenir, puisque je n'ai rien plus à perdre, ni peut-être à espé-
« rer, vu que cette terre ingrate dévore si cruellement, non point
« ses habitans, mais ses propres libérateurs. Vous entendez assez,
« Monsieur, ce que j'ai à vous dire, et ce que je voudrais vous
« pouvoir taire pour épargner vos larmes et mes soupirs. M. de
« Belleville, dont je n'ai jamais connu que le nom et les vertus,
« est mort dans le chemin. M. Prevost, après avoir essuyé les fa-
« tigues du voyage, est mort. M. Dufour, que je n'ai vu ici que
« pour connaître le prix de ce que je devais perdre, est mort. En-
« fin, tous ceux de vos enfans que vous avez envoyés à Madagas-
« car sont morts ; et je suis ce misérable serviteur demeuré seul
« pour vous en donner la nouvelle, laquelle quoique bien triste
« et très affligeante, ne vous laissera pas de vous donner de la joie et
« de la consolation, quand vous aurez su la sainteté de la vie qu'ils
« ont menée, tant sur mer que sur terre, et les grandes bénédic-
« tions que Notre-Seigneur a données à tous leurs emplois depuis

« qu'il ont quitté la France. Je m'en vais, Monsieur, vous en
« faire un bref récit, etc. »

Il n'y a que Dieu seul qui ait bien connu la douleur de M. Vincent de la perte de ses ouvriers arrivée coup sur coup et dans un lieu où leur conservation et leur présence semblait extrêmement souhaitable. Entendons parler sur ce besoin M. Bourdaise, et après l'avoir ouï sur ces nouvelles affligeantes, voyons les sujets de joie dont il consolait M. Vincent.

« S'il y avait, dit-il, deux ou trois prêtres, j'espérerais que
« devant un an presque tout le pays d'Anos, quoique grand, se-
« rait baptisé. Les villages sont fréquens en ce pays ici. Je ne puis
« pas aller beaucoup loin et satisfaire à ceux qui viennent à notre
« église. Cependant les principaux de ces villages disent qu'ils se
« feraient bien baptiser s'ils avaient quelqu'un pour les faire prier
« Dieu : je tâche au moins à les porter à désirer le baptême, et
« leur en faire produire des actes, afin que le baptême in voto
« supplée dans la nécessité.

« Pour plus facilement faire retenir les points de notre foi à ces
« gens ici, j'ai prié un Français, qui entend très bien la langue
« du pays, de m'aider à tourner mot à mot en cette langue notre
« petit catéchisme, ce qu'il a fait, et cela m'est fort utile ; je ne
« me sers plus d'interprète ; ils s'échauffent de plus en plus à notre
« sainte foi, et je vois tous les jours de nouvelles personnes venir
« apprendre le Pater, l'Ave et le Credo, que je leur enseigne et
« que je leur explique. Toutes les femmes d'Histolangar sont dans
« le désir de se faire baptiser et d'être mariées dans l'Église.
« Lorsque MM. Dufour et Prevost arrivèrent, et qu'ils étaient en-
« core en la petite île de Sainte-Marie, qui n'est pas loin de
« celle-ci, j'avais déjà fait mon compte de les laisser, l'un en ce
« lieu-là, et l'autre ici, et moi m'en aller dans les terres voisines
« instruire les uns et les autres. Et, pour n'être à charge à per-
« sonne, j'avais proposé de faire un petit réservoir de vivres dans
« une des principales habitations qui se trouverait le plus au cœur
« du pays, et ainsi demeurer huit ou dix jours dans un endroit,
« jusqu'à ce qu'il y eût quelqu'un du village qui sût prier Dieu,
« pour l'apprendre ensuite aux autres, et leur faire faire les priè-
« res du soir et du matin, comme elles se font ici en notre habi-
« tation. Ces desseins plaisaient beaucoup à mon esprit, et j'as-

« surais ces pauvres nègres que bientôt j'irais à eux, pour leur
« apprendre à connaître Dieu et à le prier, puisqu'ils l'avaient
« tant souhaité, et qu'il était venu de mes confrères pour m'ai-
« der, ce qui les réjouissait fort ; mais Dieu en a disposé autrement.

« J'apprends à ces bonnes gens qui ont reçu le baptême à se
« confesser, et j'espère que devant Pâques tous se confesseront,
« s'il plaît à Dieu. Ils se rendent très assidus aux prières du soir
« et du matin. et même à midi : les honteux et les vieilles gens
« viennent chez nous, et je les instruis en particulier.

« Plusieurs ne demandent pas mieux que d'être baptisés, mais
« je veux qu'ils sachent prier Dieu auparavant, et c'est pendant
« ce temps-là que je les éprouve, et que j'apprends leurs dépor-
« temens.

« Quantité m'ont dit qu'une des choses qui les retient de se
« faire baptiser est qu'ils ont peur que les Français ne demeu-
« rent pas long-temps dans l'île ; ou qu'étant peu, les blancs ne
« les fassent massacrer.

« Je ne laisse pas d'être accablé de monde qui vient à toute
« heure pour apprendre. J'ai été contraint de les faire tous prier
« Dieu ensemble tout haut dans l'église ; à quoi ils se rangent fort
« exactement, tant les petits que les grands. Plût à Dieu, Mon-
« sieur, que tous nos confrères entendissent les doux accords nou-
« veaux que tant de voix discordantes de jeunes et de vieux,
« d'hommes et de femmes, de pauvres et de riches rendent, étant
« tous unis en la foi d'un même Dieu.

« J'ai baptisé ces jours ici cinq familles de nègres, c'est-à-
« dire, l'homme, la femme et les enfans.

« J'ai fait douze mariages entre des Français et des femmes du
« pays, lesquelles ont été les premières qui sont venues prier
« Dieu, les premières baptisées, et les premières qui ont zélé
« l'honneur de Dieu ; elles sont à cette heure l'exemple des autres
« femmes..

« Nous avons eu toutes les peines du monde à faire sortir les
« femmes publiques. J'ai été contraint d'aller dans les cases avec
« une corde pour les chasser, et cela après avoir vainement usé
« de prières et de supplications ; la peur leur a donné la chasse.
« J'avais l'agrément de M. le gouverneur pour en user ainsi.

« Quatre nègres qui avaient été baptisés et mariés par feu
« M. Nacquart, et éloignés de leurs femmes par les guerres, ont
« été remis ensemble avec beaucoup de peine.

« Outre cela, nous avons douze nouveaux mariages contractés
« entre nègres, et vingt-trois entre des Français et des femmes du
« pays ; cela va multipliant petit à petit ; chaque habitant s'est
« retiré à son habitation, ils viennent aux bonnes fêtes à l'église.

« Je me fais montrer à lire et à écrire à la façon du pays, je
« fais venir pour cela un des plus grands et plus savans om-
« biasses.

« Nous avons instruit quatre petits Rovandries, qui sont fils de
« quatre des plus grands du pays, qui les ont envoyés ici ; l'un
« est déjà ondoyé ; j'attends nos Français qui sont en voyage pour
« être leurs parrains, afin de les baptiser tous ; ils le désirent
« beaucoup ; ils ont quitté leurs olyes qu'ils portaient pendus au
« cou, et ont mis des croix à leur place.

« J'ai parlé à un grand Rovandrie, duquel j'ai baptisé, il y a
« long-temps, les deux fils aînés, pour le porter à se faire bapti-
« ser lui-même et tout le reste de sa maison, comme aussi son
« père et son frère, qui sont rois comme lui ; il ne s'en est pas
« éloigné. Il a laissé ici son plus jeune garçon et m'a permis de
« le baptiser : c'est beaucoup pour un grand. Si lui-même était
« baptisé, nous en aurions bien d'autres.

« Le fils aîné d'un autre roi, nommé Dian Masse, qui est bap-
« tisé et un des plus vaillans du pays, a un très bon esprit et est
« fort bien fait, prie Dieu tous les jours devant son monde ; et lui
« ayant dit d'instruire sa femme et ses gens, il me l'a promis.

« J'ai chez nous deux enfans de deux grands de l'île avec leurs
« esclaves ; ils veulent pareillement recevoir le baptême, lequel
« nous leur administrerons, Dieu aidant, avec le plus de solen-
« nité que nous pourrons, afin que Dieu en soit plus glorifié, et
« les peuples, particulièrement les principaux, plus édifiés et
« excités à suivre le bon exemple que ces deux leur donneront ;
« car il faut avouer qu'on avance plus notre religion par la con-
« version d'un seul noble et grand seigneur que si l'on en avait
« converti une centaine d'entre le menu peuple : l'expérience le
« fait assez voir.

« L'année passée je fus averti que trois des plus puissans sei-
« gneurs de tout le pays et les plus redoutés n'avaient plus guère
« à vivre, et qu'ils mourraient assurément en peu de jours ; je me
« trouvai là-dessus fort en peine, sachant que c'étaient des gens
« fort attachés à leurs superstitions ; toutefois je suivis le mouve-
« ment de Dieu : je les allai trouver, et Dieu leur fit la grâce de
« leur ouvrir les yeux ; car leur ayant parlé des vérités de notre
« foi, et assuré que personne ne pouvait être bienheureux, ni
« éviter les peines éternelles après la mort, s'il n'était baptisé,
« aussitôt ils me prièrent de les baptiser, mais de les baptiser à
« l'heure même, et de les ensevelir après leur mort. Je leur pro-
« mis de faire l'un et l'autre, pourvu qu'ils quittassent tous leurs
« olys et superstitions qu'ils avaient sur eux : ce qu'ils firent in-
« continent, et puis je leur donnai le saint baptême ; et quand ils
« furent morts, je ne manquai pas de les ensevelir et de leur
« donner sépulture en notre cimetière. Sur quoi je ne puis passer
« sous silence la joie et l'édification que me donnèrent les nègres
« sur le point que l'enterrement se fit ; car incontinent ils accou-
« rurent en très grand nombre pour voir mettre en terre ceux
« qu'ils avaient tenu autrefois pour des dieux, et donnaient mille
« louanges à la religion catholique, de ce que nous avions soin
« d'ensevelir ainsi honorablement ceux même qui avant le bap-
« tême ne nous voulaient que du mal. Vous voyez la grande dis-
« position de ces Indiens à leur conversion, et combien l'exemple
« des grands y contribue.

« J'ai pris trois petits garçons, fils de nos Français, avec deux
« fils des rois de Mavauboulle, tous cinq âgés d'environ deux ans,
« qui est l'âge auquel l'on peut s'assurer de trouver et conserver
« en eux l'innocence, surtout au fait de la chasteté, qui est ici
« rare au delà de ce qu'on peut dire ; de quoi il ne faut pas s'é-
« tonner, puisque les pères et mères n'attendent pas ici que leurs
« enfans de l'un et de l'autre sexe aient l'usage de raison pour leur
« apprendre comment on peut perdre la pureté, et qui pis est les
« y excitent eux-mêmes : chose bien déplorable et qui fait bien voir
« la grande nécessité que ce pauvre peuple a d'être instruit.

« J'avais déjà depuis long-temps quatre autres petits garçons,
« qui sont maintenant âgés de sept à huit ans, lesquels me donnent

« beaucoup de satisfaction et d'espérance de les voir un jour
« coopérer à la conversion des autres, principalement deux d'en-
« tre eux qui savent déjà lire et servir la Messe.

« Ces pauvres Indiens ont recours-à moi dans leurs maladies,
« dont je rends grâces à Notre-Seigneur. Dès qu'il y en a quel-
« qu'un de blessé ou de malade, il m'envoie quérir pour recevoir
« quelque petit rafraîchissement ou soulagement : ce qui sert
« beaucoup, car c'est dans ce temps-là qu'ils m'écoutent plus vo-
« lontiers, et cela a été cause que j'ai baptisé plusieurs petits en-
« fans qui sont morts bientôt après, et par conséquent sont
« montés au ciel. Nous les avons enterrés avec les cérémonies
« accoutumées, faisant porter des cierges aux petits enfans de
« leur âge.

« Étant allé voir le seigneur du village d'Imours, déjà vieux et
« malade à l'extrémité, et en présence de tous ses sujets qui étaient
« accourus à mon arrivée, je lui parlai des choses de l'autre
« monde et de la grandeur de la foi chrétienne ; je lui dis que s'il
« voulait être baptisé comme les chrétiens, il serait mis au rang
« des enfans de Dieu. Ce bonhomme, ramassant ce qui lui restait
« de forces, me dit qu'il voulait bien être chrétien ; c'est pour-
« quoi, comme le mal le pressait, je l'ondoyai en présence de
« toute l'assemblée, à laquelle ensuite je fis une exhortation ; et
« revenant au malade, je lui donnai quelques clous de girofle
« pour le fortifier, car il n'en pouvait plus. Il me demanda du vin
« fort de France ; je lui en promis. Il me voulut faire un présent ;
« mais je le remerciai, lui disant que le baptême est une chose
« de si haut prix, que rien du monde ne le saurait payer. Le
« voyant si bien disposé, je m'en revins et je lui envoyai un peu
« de thériaque et confection d'hyacinte, et au bout de trois jours
« il fut guéri : en quoi je me sens obligé à la bonté divine, de ce
« que, par le moyen des petits remèdes auxquels elle donne béné-
« diction pour les corps, je trouve facilité en ces bonnes gens pour
« la guérison de leurs âmes.

« Pendant la guerre, les ennemis étant venus de nuit dans un
« village proche de nous, ils y tuèrent une vingtaine d'hommes
« qui étaient soumis aux Français ; ils blessèrent une femme de
« quinze coups de sagaie ; elle me fut amenée au bout de dix jours

« avec une grosse fièvre. Ses plaies étaient si infectées à cause de
« la pourriture, qu'on n'en pouvait supporter la puanteur ; cela
« venait de ce que les pauvres n'ont pas moyen de se faire panser
« par les ombiasses, et les pauvres blessés laissent ainsi leurs
« plaies sans y rien mettre. Je lui donnai quelque onguent qui la
« guérit en peu de temps, avec l'aide de Dieu, quoiqu'elle eût un
« nerf et un des gros vaisseaux coupés au bras. Lorsqu'elle fut re-
« levée elle m'amena ses deux enfans pour les baptiser, et me les
« voulait donner pour esclaves ; mais je ne les voulus pas recevoir
« en cette qualité, lui faisant entendre qu'en notre religion il n'y
« avait point d'esclaves.

« Un ombiasse me vint dernièrement trouver pour me prier
« d'aller guérir en son village un homme qui ne dormait point, il
« y avait bien trois mois, et souffrait beaucoup en raison d'un
« abcès qu'il avait en la cuisse, laquelle était devenue fort enflée
« et grosse comme le corps d'un homme, et la peau était si dure
« qu'elle ne se pouvait percer d'elle-même : ce qu'ayant vu, je
« pris un bistouri et lui perçai cette apostume, qui rendit plus
« d'un sceau de pus : ces pauvres gens en étaient tout émerveillés.
« Il fut guéri à trois jours de là. Il en avait aussi une à l'épaule,
« à laquelle je fis la même chose, et tôt après le mal se passa
« entièrement.

« Il court parmi les naturels du pays une certaine dysenterie,
« ou flux gris, qui s'appelle sorac, laquelle ne procède que de
« mauvaise nourriture, et dure trois mois de l'année. Ce mal les
« fait mourir en huit jours, et ils n'ont aucun remède pour s'en
« garantir. Je leur donnai un peu de thériaque, qui les guérit tous ;
« j'en ai guéri plus de cent, par la miséricorde de Dieu : ils
« viennent tous à moi pour cela. Il y a sujet d'espérer que les
« guérisons corporelles les disposeront aux spirituelles, ainsi qu'il
« arrivait aux apôtres et à Notre-Seigneur même, vu qu'ils gué-
« rissaient les corps avant que de convertir les âmes.

« Nous avons ici un devin, nommé Rathy, âgé d'environ 69 ans,
« de petite taille, simple à voir, et de peu de paroles. Cet
« homme s'est rendu recommandable par ses devinations, les-
« quelles se sont trouvées le plus souvent véritables ; les Français
« même lui donnent créance. En l'an 1654 il prédit qu'en moins

« de six semaines on verrait ici des vaisseaux de France : ce qui
« se trouva vrai, parce que tôt après ceux que M. le maréchal de
« la Meilleraie avait envoyés arrivèrent. Une autre fois, étant in-
« terrogé par des Français si M. de Flacourt qui retournait en
« France y arriverait à bon port, il répondit qu'oui ; mais qu'aux
« approches de France il rencontrerait trois vaisseaux de guerre
« ennemis : ce qui arriva ainsi, comme lui-même vous l'a pu dire.
« Il s'est trouvé véritable en plusieurs autres prédictions, dont j'ai
« été moi-même le témoin ; cela me fit douter si ce ne serait
« point un véritable don de prophétie que Dieu eût communiqué
« à cet homme, comme autrefois aux sibylles, pour récompense
« de quelque insigne vertu morale qu'il a ; car il paraît être bon
« homme, simple et naïf ; et comme il me venait voir souvent, je
« voulus un jour m'en éclaircir. Je lui demandai s'il parlait aux
« coucoulambous : ce sont les lutins et follets ; il me répondit
« naïvement qu'il leur parlait, et bien souvent. Je m'informai du
« lieu où habitaient ces démons et comment ils étaient faits. Il me
« dit qu'ils se tenaient dans de grandes montagnes et qu'ils paraiss-
« saient n'avoir que le ventre, quoiqu'ils ne mangeassent point ;
« que quelques uns les entendaient parler, et d'autres point du
« tout. Je lui demandai s'il ne songeait point en dormant les
« choses qu'il disait de l'avenir ; il me dit que sa pensée lui dictait
« cela sur-le-champ ; et je le crois ainsi, car il a fait des réponses
« dont il ne pouvait avoir eu le loisir de consulter le démon :
« comme quand une personne lui demanda si son père était vivant
« et combien il avait de frères et de sœurs, ce qu'il ne pouvait
« connaître, il répondit fort bien à tout cela, et sans hésiter,
« disant au vrai tout ce qui en était. Je lui demandai si cela le
« portait au bien et lui disait qu'il fût bon de prier Dieu. Il me
« répondit ambiguëment, soit qu'il en doutât, soit qu'il n'osât
« dire non, ou pour autre raison : tant y a que je ne le pressai
« pas davantage là-dessus. Je lui demandai seulement si cet esprit
« aimait les prêtres ; et il me dit qu'il les craignait plutôt : ce qui
« me fit juger que c'étaient des mauvais esprits. Il a prédit plu-
« sieurs autres choses, dont la vérité n'est pas encore connue ;
« entre autres que toute l'île serait convertie et baptisée. Or, que
« que cette prophétie soit du bon ou du mauvais esprit, je ne sais

« qu'en dire : Dieu veuille en faire voir au plus tôt l'exécution.
« Il y a sujet de l'espérer, si mes péchés n'y mettent empê-
« chement, parce que nous touchons quasi au doigt la vérité
« d'une autre semblable prédiction, qui est que lui, sa femme
« et ses enfans seraient un jour baptisés : ce qu'il m'a effectivement
« promis de faire au plus tôt, et il vient tous les jours à la
« prière, et me dit que lorsqu'il saura bien prier, il ira par les
« villages comme moi l'apprendre aux autres, et dès à présent il
« ne veut plus répondre à ceux qui lui demandent quelque chose
« touchant leurs superstitions, disant pour s'en excuser qu'il a
« peur de moi. Cet homme peut beaucoup pour détromper les
« autres sur le fait des ollys ; car c'était un des plus grands maîtres
« en cela.

« La famine était venue si grande ici que plusieurs nègres
« mouraient de faim. J'ai fait une marmite pour les enfans bapti-
« sés et non baptisés, qui sont ravis tous les jours d'avoir une
« écuellée de potage. Je leur fais le catéchisme moi-même à midi,
« auquel ils sont assez attentifs et modestes ; il y vient même
« des mères apporter leurs petits enfans, ce qui me réjouit ;
« car ils sucent ce lait spirituel avec une grande avidité, et je suis
« résolu de continuer toujours, attendu le fruit qui en revient.
« Outre cette marmite ordinaire, je fais l'aumône aux vieillards
« et aux enfans abandonnés de leurs mères, pendant les mauvais
« jours auxquels ils ne trouvent presque rien à manger.

« Vous voyez donc, Monsieur, d'un côté les belles et riches
« dispositions pour étendre le royaume de Jésus-Christ en cette
« grande île, où déjà six cents de ses habitans, pour le moins,
« ont reçu la lumière de l'Evangile, et le nombre de ceux qui la
« désirent et l'attendent est encore bien plus grand. Que si, par
« la facilité et peu de résistance de ceux-ci, nous pouvons juger
« des autres, il y a sujet d'espérer la même chose de tous les ha-
« bitans, c'est-à-dire de quatre cent mille âmes qui sont en cette
« terre, et d'une multitude innombrable d'autres qui dans la suite
« des temps recevront de leurs ancêtres cette riche succession.
« Cependant, bien que je ne sois qu'un pauvre petit serviteur inu-
« tile, si je venais à manquer, comme j'en suis tous les jours à la
« veille, hélas ! que deviendrait cette pauvre Église et que devien-

« draient tant de peuples qui demeureraient sans instruction, sans
« sacrement et sans aucune conduite ? Dieu, qui me fait voir cette
« extrémité, me presse de me prosterner en esprit à vos pieds,
« comme je le suis ici de corps, pour vous dire de la part de tant
« d'âmes, avec toute l'humilité et le respect qu'il m'est possible :
« Mitte quos missurus es. Envoyez-nous des missionnaires ; car
« ceux qui sont venus mourir à nos portes n'ont point été envoyés
« à Madagascar pour y demeurer ; ils ont été seulement appelés
« par ce chemin au ciel, où vous n'avez pas moins besoin d'éta-
« blir votre Congrégation que sur la terre.

« Je finis par une petite nouvelle triste et joyeuse tout ensemble,
« que j'appris il y a quelque temps : à savoir, que la mère de Dian
« Machicore, l'un des plus grands seigneurs du pays, âgée de plus
« de cent ans, était morte, après avoir demandé instamment le
« baptême, qu'elle n'avait pu recevoir à cause de la distance du
« lieu où j'étais. Je fus à la vérité fort affligé de ce qu'on ne m'a-
« vait point appelé de bonne heure pour l'assister en ce dernier
« passage. Néanmoins, parce qu'il y a sujet d'espérer qu'en ce
« cas d'impuissance ce bon désir qu'elle a témoigné aura suppléé
« à ce défaut et lui aura fait recevoir le baptême intérieur du
« Saint-Esprit, mon cœur en a ressenti de la consolation. J'ai cru
« être obligé de lui donner place parmi nos néophytes. Il y en a
« probablement plusieurs autres de l'un et de l'autre sexe qui se
« sauvent ici en vertu de ce baptême spirituel, pour n'avoir moyen
« de recevoir l'autre ; mais il faut aussi avouer que le nombre est
« beaucoup plus grand de ceux qui se damnent, faute d'avoir un
« homme qui leur aide à se laver dans cette mystique piscine ; et
« c'est ce qui me cause plus de douleur, surtout quand je me re-
« présente que leurs anges gardiens me disent : Si fuisses hïc,
« frater meus non fuisset mortuus. O missionnaire ! si tu eusses
« assisté cet homme et cette femme, ils ne seraient pas morts de
« la mort éternelle. O mon cher père ! que je fais souvent des
« souhaits que tant d'ecclésiastiques capables qui sont en France
« dans l'oisiveté, et qui savent ce grand besoin d'ouvriers, fissent
« quelquefois une semblable réflexion, et se persuadassent vi-
« vement que Notre-Seigneur même leur fait ces reproches à cha-
« cun d'eux en particulier : O sacerdos ! si fuisses hïc, frater

« meus non fuisset mortuus. O prêtre ! si tu eusses été dans
« cette île, plusieurs de mes frères rachetés par mon sang ne se-
« raient pas morts d'une mort irréparable. Sans doute que cette
« pensée leur donnerait de la compassion et même de la frayeur,
« surtout s'ils considéraient attentivement que, pour avoir négligé
« de rendre cette assistance spirituelle, le même J.-C. leur dira un
« jour ces terribles paroles : Ipse impius in iniquitate suâ mo-
« rietur, sanguinem verò ejus de manu tuâ l'equiram. Oh !
« que si les prêtres, les docteurs, les prédicateurs, les catéchistes
« et autres qui ont talent et vocation pour ces missions éloignées,
« faisaient bien attention à tout ceci, et surtout au compte qui
« leur sera demandé de tant d'âmes qui, faute d'assistance de leur
« part, auront été damnées, il n'y a point de doute qu'ils seraient
« bien plus soigneux qu'ils ne sont d'aller au loin chercher les
« brebis égarées pour les ramener au bercail de l'Église. »

Or comme ce fervent missionnaire appréhendait que M. Vincent ne vînt à perdre courage et à changer de résolution, voyant ainsi mourir les plus excellens ouvriers, de sa Congrégation, il lui fit cette recharge :

« Envoyez-nous au plus tôt quelques autres ouvriers, je vous en
« conjure, mon cher père ; et si tous ces fâcheux événemens vous
« faisaient douter tant soit peu de la vocation de notre compagnie
« en cet emploi, jetez les yeux sur les desseins de saint Bernard,
« quand il conseilla la croisade pour la conquête de la Terre-
« Sainte, et sur cette histoire des entreprises faites par les Israé-
« lites contre la ville de Gabaon : car si vous considérez que le
« succès de l'une et de l'autre expédition fut assez malheureux,
« quoique Dieu eût autorisé la première par miracle, et la seconde
« par révélation, vous avouerez facilement que le triste succès du
« voyage de nos prêtres ne doit pas empêcher de croire que leur
« vocation ne soit du même Dieu, qui d'ailleurs vous en a donné
« des marques assez évidentes ; et puis vous savez, Monsieur,
« que Dieu mortifie et vivifie quand il lui plaît, et qu'ainsi il y a
« sujet d'espérer que les autres ouvriers que votre charité enverra
« réussiront mieux que n'ont fait les précédens, ainsi qu'il arriva
« aux mêmes Israélites, lesquels après avoir été par deux diverses
« fois battus et repoussés par les Gabaonites, demeurèrent enfin vic-
« torieux, et prirent la ville au troisième assaut qu'ils lui donnè-

« rent. Il est vrai, mon cher père, que vous avez perdu beaucoup
« d'enfans, et de bons sujets ; mais je vous supplie pour l'a-
« mour de Jésus-Christ de ne vous point décourager pour cela,
« et ne point abandonner tant d'âmes qui ont été rachetées par le
« Fils de Dieu. Tenez pour assuré que si tant de bons mission-
« naires sont morts, ce n'est point l'air du pays qui en est la
« cause, mais ou les fatigues de leur voyage, ou leurs mortifica-
« tions excessives, ou bien le travail immodéré, qui sera toujours
« ici trop grand pendant qu'il y aura peu d'ouvriers. »

§ VII.

Lettre de M. Vincent à M. Bourdaise, auquel il envoya encore cinq missionnaires pour le secourir.

Les tristes nouvelles de la perte de tant de bons ouvriers causèrent un grand surcroît de douleur à M. Vincent, et il n'y a point de doute qu'autant de morts des siens qu'on lui mandait étaient autant de plaies dans son cœur paternel, qui avait une tendresse toute particulière pour ses enfans ; quoique d'ailleurs il demeurât parfaitement soumis à toutes les volontés de Dieu, à la gloire duquel il faisait une offrande et un sacrifice continuel de sa vie et de celle de tous ses enfans spirituels. Certainement après toutes ces rudes épreuves, il y avait quelque raison de douter si Dieu voulait se servir de lui et des siens en cette mission si éloignée ; et il semblait que c'était une entreprise téméraire que de la vouloir poursuivre davantage, la conduite de la divine Providence y paraissant si contraire. Aussi était-ce le sentiment de quelques uns de ses amis, qui suivaient plus la lumière de la prudence humaine qu'il n'est expédient pour réussir dans les œuvres apostoliques : mais cet homme de Dieu, éclairé du Saint-Esprit, reconnaissait que toutes ces adversités et oppositions étaient plutôt des marques que Dieu approuvait son entreprise, que des empêchemens que sa Providence y voulût apporter : c'est pourquoi se relevant comme la palme sous un faix qui eût accablé un courage moindre que le sien, il prit une forte résolution de continuer ce qu'il avait si bien commencé avec le secours de la grâce, sur laquelle il mettait son unique appui. Il disait que « l'Église universelle avait été établie
« par la mort du Fils de Dieu, affermie par celle des apôtres,
« des papes et des évêques martyrisés ; qu'elle s'était multipliée

« par la persécution, et que le sang des martyrs avait été la se-
« mence des chrétiens ; que Dieu avait coutume d'éprouver les
« siens, lorsqu'il avait quelque grand dessein sur eux ; que sa di-
« vine bonté faisait connaître qu'elle voulait à présent, autant que
« jamais, que son nom fût connu, et le royaume de son Fils éta-
« bli en toutes les nations ; qu'il était évident que ces peuples in-
« sulaires étaient disposés à recevoir les lumières de l'Évangile,
« et que six cents d'entre eux avaient déjà reçu le baptême par les
« travaux d'un seul missionnaire que Dieu y avait conservé, et
« que ce serait contre toute raison et charité d'abandonner ce
« serviteur de Dieu qui crie au secours, et délaisser ce peuple qui
« ne demande qu'à être instruit. »

Toutes ces considérations et plusieurs autres semblables lui firent prendre résolution d'envoyer encore, sur la fin de l'année 1659, cinq autres missionnaires en cette île éloignée, à savoir, quatre prêtres et un frère ; lesquels, méprisant les dangers et la mort, s'étaient offerts à lui, et lui avaient fait de grandes instances pour aller par ses ordres travailler en cette périlleuse et difficile mission. Il leur donna avant leur départ la lettre suivante, adressée à M. Bourdaise, dans laquelle, comme dans un crayon tracé de sa propre main, on pourra voir l'éminence de son zèle et de ses vertus.

« Je vous dirai d'abord, Monsieur (ce sont les termes de sa
« lettre), la juste appréhension où nous sommes que vous ne
« soyez plus en cette vie mortelle ; dans la vue du peu de temps
« que vos confrères qui vous ont précédé, accompagné et suivi,
« ont vécu en cette terre ingrate, qui a dévoré tant de bons ou-
« vriers envoyés pour la défricher. Si vous êtes encore vivant,
« oh ! que notre joie en sera grande lorsque nous en serons assu-
« rés ! Vous n'auriez point de peine à le croire de moi, si vous
« saviez à quel point va l'estime et l'affection que j'ai pour vous,
« qui est aussi grande qu'aucune personne la puisse avoir pour
« un autre.

« La dernière petite relation que vous nous avez envoyée, nous
« ayant fait voir la vertu de Dieu en vous, et espérer un fruit ex-
« traordinaire de vos travaux, nous a fait jeter des larmes d'allé-
« gresse à votre sujet, et de reconnaissance envers la bonté de
« Dieu, qui a eu des soins admirables sur vous et sur ces peuples,

« lesquels vous évangélisez, par sa grâce, avec autant de zèle et
« de prudence de votre part, qu'il paraît de disposition de leur
« côté pour être faits enfans de Dieu. Mais à même temps nous
« avons pleuré de votre douleur et de votre perte, en la mort de
« MM. Dufour, Prevôt et de Belleville, qui trouvèrent leur
« repos au lieu du travail qu'ils allaient chercher, et qui augmen-
« tèrent vos peines, lorsque vous en espériez plus de soulagement.
« Cette séparation si prompte a été toujours depuis un glaive de
« douleur pour votre âme, comme la mort de MM. Nacquart,
« Gondrée et Mousnier l'avait été auparavant. Vous nous avez si
« bien exprimé votre ressentiment en nous donnant la nouvelle
« de leur décès, que j'ai été autant attendri de votre extrême
« affection que touché de ces grandes pertes. Il semble, Mon-
« sieur, que Dieu vous traite comme il a traité son Fils, il
« l'a envoyé au monde établir son Église par sa passion ; et
« il semble qu'il ne veut introduire la foi à Madagascar, que par
« votre souffrance. J'adore ses divines conduites, et je le prie
« qu'il accomplisse en vous ses desseins. Il en a peut-être de bien
« particuliers sur votre personne, puisqu'entre tant de mission-
« naires morts, il vous a laissé en vie : il semble que sa volonté
« voulant le bien qu'ils ont désiré faire, n'en a pas voulu empê-
« cher l'effet en les ôtant du monde, mais le produire par vous,
« en vous y conservant.

« Quoi qu'il en soit, Monsieur, nous avons grandement regretté
« la privation de ces bons serviteurs de Dieu ; et nous avons eu
« grand sujet d'admirer en cette dernière occasion surprenante
« les ressorts incompréhensibles de sa conduite. Il sait que de
« bon cœur nous avons baisé la main qui nous a frappés, nous
« soumettant humblement à ses touches si sensibles ; quoique nous
« ne puissions comprendre les raisons d'une mort si prompte en
« des hommes qui promettaient beaucoup, au milieu d'un peuple
« qui demande instruction, et après tant de marques de vocation
« qui ont paru en eux pour le Christianisme.

« Cette perte pourtant, non plus que les précédentes, ni les
« accidens qui sont arrivés depuis, n'ont pas été capables de rien
« rabattre de notre résolution à vous secourir, ni d'ébranler
« celle de ces quatre prêtres et un frère qui s'en vont vers vous,

« lesquels, ayant eu de l'attrait pour votre mission, nous ont
« fait de longues instances pour y être envoyés. » Il décrit ici leurs bonnes
qualités pour lui donner connaissance de chaque particulier, et puis il dit :
« Je ne sais qui sera plus consolé à leur ar-
« rivée, ou vous qui les attendez depuis si long-temps, ou eux
« qui ont un très grand désir de se voir avec vous. Ils regarderont
« Notre-Seigneur en vous, et vous en Notre-Seigneur, et dans cette
« vue ils vous obéiront comme à lui-même, moyennant sa grâce :
« pour cela je vous prie de prendre leur direction, j'espère que
« Dieu bénira votre conduite et leur soumission.

« Vous n'auriez pas été si long-temps sans être secourus si
« deux embarquemens qu'on a faits n'avaient mal réussi : l'un
« s'est perdu sur la rivière de Nantes : il y avait deux de nos prê-
« tres et un frère qui furent sauvés par une protection spéciale de
« Dieu, et près de cent personnes y périrent. L'autre, étant parti
« l'année passée, fut pris des Espagnols, et quatre autres de nos
« prêtres et un frère qui étaient dedans sont revenus : de sorte qu'il
« n'a pas plu à Dieu qu'aucune aide ni consolation vous soit at-
« tribuée de ce côté-ici, mais il a voulu qu'elle vous soit venue im-
« médiatement de lui seul ; il a voulu être votre premier, et vo-
« tre second, en cet ouvrage apostolique et divin auquel il vous
« a appliqué, pour montrer que l'établissement de la Foi est son
« affaire propre, et non pas l'œuvre des hommes. C'est ainsi qu'il
« en usa au commencement de l'établissement de l'Église univer-
« selle, choisissant seulement douze apôtres qui s'en allèrent sé-
« parés par toute la terre, pour y annoncer la venue et la doctrine de
« leur divin Maître. Mais cette sainte semence ayant commencé de
« croître, sa providence fit que le nombre des ouvriers s'augmenta ;
« et elle fera aussi que l'Église naissante, se multipliant peu à peu,
« sera pourvue à la fin de prêtres qui subsisteront pour la culti-
« ver et pour l'étendre.

« O Monsieur ! que vous êtes heureux d'avoir jeté les premiers
« fondemens de ce grand dessein qui doit envoyer tant d'âmes au
« ciel, lesquelles n'y entreraient jamais, si Dieu ne versait en elles
« le principe de la vie éternelle, par les connaissances et les sa-
« cremens que vous leur administrez ! Que puissiez-vous par le
« secours de sa grâce continuer long-temps ce saint ministère, et

« servir de règle et d'encouragement aux autres missionnaires !
« C'est la prière que toute la compagnie lui fait souvent, car elle
« a une dévotion particulière de recommander à Dieu votre per-
« sonne et vos emplois, et moi je l'ai très sensible. Mais en vain
« demanderions-nous à Dieu votre conservation, si vous-même
« n'y coopérez. Je vous prie donc avec toutes les tendresses de
« mon cœur d'avoir un soin très exact de votre santé et celle de
« de vos confrères. Vous pouvez juger par votre propre expérience,
« du besoin réciproque que vous avez les uns des autres, et de la
« nécessité que le pays en a. L'appréhension que vous avez eue,
« que nos chers défunts n'aient avancé leur mort par l'excès de
« leurs travaux, vous doit obliger de modérer votre zèle. Il vaut
« mieux avoir des forces de reste, que d'en manquer. Priez Dieu
« pour notre petite Congrégation, car elle a grand besoin d'hommes
« et de vertu, pour les grandes et diverses moissons que nous
« voyons à faire de tous côtés, soit parmi les ecclésiastiques, ou
« parmi les peuples. Priez aussi Notre-Seigneur pour moi, s'il
« vous plaît, car je ne la ferai pas longue, à cause de mon âge
« qui passe quatre-vingts ans, et de mes mauvaises jambes qui ne
« me veulent plus porter. Je mourrais content, si je savais que
« vous vivez, et quel nombre d'enfans et d'adultes vous avez bap-
« tisés ; mais si je ne le puis apprendre en ce monde, j'espère de
« le voir devant Dieu, en qui je suis, etc. »

Ces cinq missionnaires partirent de France, et s'embarquèrent sur la fin de l'année 1659, et la providence de Dieu a voulu qu'ils aient été obligés de revenir à Paris au bout de dix-huit mois, le navire qui les portait ayant fait naufrage au cap de Bonne-Espérance, où tous ceux qui étaient dedans s'étant sauvés, grâce à Dieu, ces bons missionnaires y demeurèrent jusqu'à ce que la flotte des Hollandais passant par là, dix mois après ce naufrage, les ramena en France.

M. Vincent était déjà décédé quand la nouvelle de ce dernier accident arriva, qui l'aurait sans doute affligé au dernier point. De sorte que voilà dix-neuf ou vingt personnes de sa compagnie qu'il a fait embarquer en divers temps pour aller travailler à la conversion des habitans de cette île, et pour établir parmi eux l'empire de Jésus-Christ, dont il y en a sept qui sont morts dans ce glorieux travail, y compris M. Bourdaise, qui est resté le dernier ; et les autres ont été obligés de revenir par les ordres secrets et

incompréhensibles de la providence de Dieu, qui ne leur a pas permis d'aller cultiver cette pauvre église naissante.

Celui qui tient maintenant la place de M. Vincent a derechef envoyé cinq missionnaires au mois de décembre de l'année 1662, pour aller travailler à cette mission. Ils ont été obligés d'arrêter à Nantes jusqu'au mois de mai suivant, et se sont enfin embarqués avec le même désir de travailler et de souffrir pour procurer que Dieu soit connu et glorifié parmi ces pauvres insulaires, qui a animé tous les autres qui les ont précédés en cette mission. Et l'on a appris depuis peu qu'ils y sont, par la grâce de Dieu, heureusement arrivés.

SECTION X.

MISSION DE POLOGNE.

La sérénissime reine de Pologne, poussée d'un grand désir de procurer le bien spirituel de ses sujets, et de faire régner Jésus-Christ dans leurs cœurs, et voyant le grand besoin qu'ils avaient pour cela d'être instruits et aidés, elle demanda pour cet effet à M. Vincent des prêtres de sa Congrégation en l'année 1651. Ce bon serviteur de Dieu, désirant correspondre aux desseins de cette très vertueuse princesse, et connaissant d'ailleurs le grand besoin qu'avaient les vastes provinces de ce royaume d'être cultivées en la manière qu'on fait ailleurs par le moyen des missions, il se résolut d'y envoyer quelques uns de ses prêtres. Or, entre ceux qu'il destina pour travailler à cette mission, il choisit particulièrement feu M. Lambert, qui était son assistant en la mission de Saint-Lazare, et comme son bras droit, duquel il recevait beaucoup de secours et de soulagement dans les affaires de sa Congrégation, étant homme d'une forte santé, d'un grand travail, et d'une sage conduite ; aussi avait-il pour lui une très particulière estime et affection : et néanmoins, par une maxime de vertu héroïque, et par un entier détachement de toutes sortes de créatures, même de celles auxquelles il était plus saintement uni pour le bien de sa compagnie, il se priva volontiers de ce fidèle coopérateur, et de toutes les assistances qu'il en pouvait recevoir ; faisant ainsi un holocauste de toutes choses et de soi-même à Notre-

Seigneur. Il envoya donc ce digne missionnaire, qu'il destina pour supérieur de ce nouvel établissement : et Dieu lui fit la grâce d'arriver heureusement avec sa petite troupe dans la Pologne, où il trouva une abondante matière, non seulement de travailler, mais aussi de souffrir et de s'immoler comme un autre Isaac, par une pure obéissance à toutes les dispositions de la volonté de Dieu ; car depuis le temps qu'il arriva avec les siens dans ce royaume, Dieu voulut qu'il fût presque toujours affligé de guerre ou de peste, ou de famine, ou de tous les trois fléaux ensemble. Voici ce que la reine de Pologne prit la peine d'en écrire elle-même à M. Vincent au mois de septembre 1652 :

« Monsieur Vincent, je vous suis obligée de tant de marques de
« vos affections, et de la joie que vous me témoignez avoir reçue
« de la santé du roi mon seigneur, et de la mienne, dont je vous
« remercie.

« Le bon M. Lambert voyant la crainte que les Polonais ont de
« la peste, a voulu aller à Varsovie, pour mettre un meilleur or-
« dre que celui qui y était pour le soulagement des pauvres. Je
« donnai ordre qu'il fût logé dans le château, et dans la propre
« chambre du roi : j'en reçois tous les jours des nouvelles, et tous
« les jours je lui recommande de ne s'exposer pas au péril. Il a au-
« près de lui tout ce qui est nécessaire pour me venir retrouver
« aussitôt que l'ordre qu'il met aux choses sera bien établi, et je
« l'exhorte à se dépêcher pour serendre au plus tôt auprès de moi.
« Sans cette maladie, qui a troublé tous nos desseins, nous eussions
« achevé leur établissement à Varsovie. Il y a deux jours que vos
« Filles de la Charité sont arrivées, dont je suis très satisfaite ;
« elles me semblent très bonnes filles, etc. »

Ce fut donc un des premiers exercices que Dieu prépara à la vertu et au zèle de M. Lambert et de ses chers confrères, que de s'employer à servir et à procurer toutes sortes de biens et d'assistances spirituelles et corporelles aux pauvres de cette grande ville de Varsovie, qui se trouva dans une grande désolation et délaissement au temps que la contagion ravageait cette province. Voici ce que M. Vincent en écrivit alors à un supérieur d'une de ces maisons, selon les avis qu'il en avait reçus de ces quartiers-là :

« Les missionnaires de Pologne, lui dit-il, travaillent avec
« grande bénédiction ; je n'ai pas le loisir de vous en expliquer le
« détail : je vous dirai seulement que la peste étant fort échauf-

« fée à Varsovie, qui est la ville où le roi fait sa résidence ordi-
« naire, tous les habitans qui ont pu s'enfuir ont abandonné la
« ville, en laquelle, non plus que dans les autres lieux affligés de
« cette maladie, il n'y a presque aucun ordre, mais au contraire
« un désarroi étrange ; car personne n'y enterre les morts, on les
« laisse dans les rues où les chiens les mangent : dès aussitôt que
« quelqu'un est frappé de cette maladie dans une maison, les au-
« tres le mettent dans la rue, où il faut qu'il meure, car personne
« ne lui porte rien à manger. Les pauvres artisans, les pauvres
« serviteurs et servantes, les pauvres veuves et orphelins sont en-
« tièrement abandonnés ; ils ne trouvent ni à travailler, ni à qui
« demander du pain, parce que tous les riches s'en sont fuis. Ce
« fut dans cette désolation que M. Lambert fut envoyé en cette
« grande ville pour remédier à toutes ces misères. En effet, il y
« a pourvu, par la grâce de Dieu, faisant enterrer les morts, et
« porter les malades ainsi délaissés en des lieux propres pour
« être secourus et assistés pour le corps et pour l'âme : ce qu'il
« a fait aussi à l'égard des autres pauvres qui étaient atteints de ma-
« ladies non contagieuses. Et enfin, ayant fait préparer trois ou
« quatre maisons différentes, et séparées les unes des autres
« comme autant d'hospices ou d'hôpitaux, il y a fait retirer et lo-
« ger tous les autres pauvres qui n'étaient point malades, les
« hommes d'un côté, les femmes et les enfans de l'autre, où ils
« sont assistés des aumônes et bienfaits de la reine. »

Voilà un petit échantillon des grandes œuvres auxquelles ce vertueux prêtre avec ses confrères s'est appliqué en ce pays-là, où son zèle trouvait tous les jours de nouveaux sujets et de nouvelles occasions de s'exercer ; mais la providence de Dieu se contentant de ses travaux passés, et de l'ardente volonté qu'il avait de les continuer pour son service, lui voulut donner la récompense et la couronne avant qu'il eût achevé la course qu'il s'était proposée ; car au mois de janvier de l'année 1653, comme il était occupé dans une pleine moisson des âmes, il plut à Dieu le retirer de cette vie, pour lui donner un repos éternel en l'autre. Voici une lettre circulaire que M. Vincent envoya aux maisons de sa Congrégation au mois de mars suivant, qui contient ses sentimens sur la perte d'un tel missionnaire :

« La sainte consolation de Notre-Seigneur, dit-il, soit en nous
« tous, pour supporter avec amour l'incomparable perte que la

« compagnie vient de faire en la personne de feu M. Lambert, qui
« décéda le 31^e jour de janvier dernier passé ; il n'a été que trois
« jours malade, mais d'une maladie si douloureuse, que lui-même,
« quoique d'ailleurs fort patient, disait qu'il ne la pourrait endu-
« rer long-temps sans mourir ; comme en effet il est mort, après
« avoir reçu tous les sacremens par les mains d'un des prêtres
« de notre compagnie. Le confesseur de la reine de Pologne me
« mande qu'il est universellement regretté, et que, selon les pen-
« sées des hommes, il est difficile de trouver un ecclésiastique plus
« accompli et plus propre pour l'ouvrage de Dieu, et ajoute qu'il
« peut être nommé : Dilectus Deo et hominibus, cujus me-
« moria in benedictione est. C'était, dit-il, une personne qui
« cherchait uniquement Dieu, et jamais aucun en si peu de temps
« ne s'était tant avancé dans les bonnes grâces et dans l'estime du
« roi et de la reine que ce cher défunt, ni aucun n'a eu jamais une
« estime plus universelle, à cause que partout où il a passé il a
« répandu une grande odeur de ses vertus. Voilà les sentimens du
« confesseur de la reine ; et sa Majesté m'en ayant écrit une grande
« lettre de sa propre main, après m'avoir exprimé la satisfaction
« qu'elle avait eue de ses conduites, et le regret qu'elle ressentait
« de sa mort, elle finit par ces mots : Enfin si vous ne m'envoyez
« un second M. Lambert, je ne sais plus que faire.

« Je ne doute pas, Messieurs, que cet accident, qui a affligé
« toute la compagnie, ne vous touche sensiblement : mais quoi ?
« la conduite de Dieu est adorable, et nous en devons aimer les
« visites et les effets ; c'est ce que nous tâcherons de faire en cette
« affliction, nous confiant que ce cher défunt nous sera plus utile
« au ciel qu'il n'eût été sur la terre. Nous pensons à destiner
« quelqu'un pour remplir sa place, afin de ne pas abandonner
« l'œuvre de Dieu en ce royaume-là, où les besoins sont ex-
« trêmes ; et pour cela nos prêtres qui y sont ont besoin d'avoir
« un homme de force. Plaise à Dieu de nous le donner. »

Celui sur lequel M. Vincent jeta les yeux pour l'envoyer en Pologne remplir la charge de ce vertueux défunt fut M. Ozenne, ancien prêtre de la compagnie et très bon missionnaire, lequel y a travaillé avec grande bénédiction, et s'est enfin consumé dans ces travaux, étant mort quelques années après en ce royaume-là.

Cependant la contagion continuait toujours dans la ville de Varsovie, et, pour un surcroît d'affliction, la guerre s'allumait de tous les côtés de la Pologne, les Suédois ayant fait irruption d'un côté et les Moscovites de l'autre ; ce qui fut cause que la reine voyant la ville de Varsovie affligée d'un côté du fléau de la peste, et de l'autre exposée aux invasions de ces dangereux ennemis, elle se résolut d'en retirer une partie des missionnaires, pour les ôter du danger, et y en laissa seulement deux, lesquels, animés du zèle de celui qui les y avait envoyés, y ont grandement souffert pour le service et assistance des pauvres, particulièrement des plus abandonnés, demeurant fermes dans ce poste qui leur avait été confié, au milieu des périls de mort qui les environnaient de tous côtés, au sujet des deux fléaux de la guerre et de la peste ; et cela pendant plusieurs années, qu'ils ont toujours persévéré à consoler et servir les pauvres, leur administrer les sacremens, tant en santé qu'en maladie, et leur rendre toute sorte d'assistance, avec un courage et une charité qui toucha si fort le cœur de M. Vincent, qu'un soir à la fin d'une conférence qu'il tenait pour toute sa communauté, recommandant ces deux prêtres aux prières de tous les assistans, il prit sujet de les encourager par leur exemple à la constance dans les souffrances.

« L'un de ces deux-là, dit-il, a un fâcheux mal à l'estomac,
« c'est le reste d'une peste mal pansée : je viens d'apprendre qu'on
« lui a mis le feu sur le bout d'une côte qui était cariée, et sa
« patience est telle, qu'il ne se plaint jamais : il souffre tout avec
« grande paix et tranquillité d'esprit. Un autre s'affligerait de se
« voir malade à trois ou quatre cents lieues de son pays ; il dirait,
« pourquoi m'a-t-on envoyé si loin ? que ne me retire-t-on d'ici ?
« quoi, me veut-on abandonner ? les autres sont en France bien à
« leur aise, et on me laisse mourir dans un pays étranger. Voilà
« ce que dirait un homme de chair, qui adhérerait à ses sentimens
« naturels, et qui n'entrerait pas dans ceux de Notre-Seigneur souffrant, en constituant son bonheur dans les souffrances. O que
« ce sien serviteur nous fait une belle leçon pour aimer tous
« les états où il plaira à la divine Providence nous mettre ! Pour
« l'autre, voyez comme depuis si long-temps il travaille avec une
« paix d'esprit et une assurance merveilleuse, sans se lasser
« de la longueur des travaux, ni se rebuter des incommodités, ni
« s'étonner des périls. Ils sont tous deux indifférens à la mort et à

« la vie, et humblement résignés à ce que Dieu en ordonnera. Ils
« ne me marquent aucun signe d'impatience ni de murmure ; au con-
« traire, ils paraissent disposés à souffrir encore davantage. En som-
« mes-nous là, Messieurs et mes frères ? sommes-nous prêts d'endu-
« rer les peines que Dieu nous enverra, et d'étouffer les mouvemens
« de la nature, pour ne vivre plus que de la vie de Jésus-Christ ?
« sommes-nous disposés d'aller en Pologne, en Barbarie, aux
« Indes, lui sacrifier nos satisfactions et nos vies ? Si cela est,
« bénissons Dieu : mais si au contraire il y en a qui craignent
« de quitter leurs commodités, qui soient si tendres que de se
« plaindre pour la moindre chose qui leur manque, et si délicats
« que de vouloir changer de maison et d'emploi, parce que l'air
« n'y est pas bon, que la nourriture y est pauvre, et qu'ils n'ont
« pas assez de liberté pour aller et venir : en un mot, Messieurs,
« si quelques uns d'entre nous sont encore esclaves de la nature,
« adonnés aux plaisirs de leurs sens, ainsi que l'est ce misérable
« pécheur qui vous parle, qui en l'âge de soixante-et-dix ans est
« encore tout profane, qu'ils se réputent indignes de la condi-
« tion apostolique où Dieu les a appelés, et qu'ils entrent en con-
« fusion de voir leurs frères qui l'exercent si dignement, et qu'ils
« soient si éloignés de leur esprit et de leur courage.

« Mais qu'ont-ils souffert en ce pays-là ? La famine ? elle y est. La
« peste ? ils l'ont eue tous deux, et l'un par deux fois. La guerre ?
« ils sont au milieu des armées, et ont passé par les mains des sol-
« dats ennemis. Enfin, Dieu les a éprouvés par tous les fléaux. Et
« nous serons ici comme des casaniers sans cœur et sans zèle !
« Nous verrons les autres s'exposer aux périls pour le service de
« Dieu, et nous serons aussi timides comme des poules mouillées !
« O misère ! ô chétiveté ! voilà vingt mille soldats qui s'en vont à la
« guerre, pour y souffrir toute sorte de maux, où l'un perdra un
« bras, l'autre une jambe, et plusieurs la vie pour un peu de vent,
« et pour des espérances fort incertaines ; et cependant ils n'ont
« aucune peur, et ne laissent pas d'y courir comme après un tré-
« sor. Mais pour gagner le ciel, Messieurs, il n'y a presque per-
« sonne qui se remue, et souvent ceux qui ont entrepris de le
« conquérir mènent une vie si lâche et si sensuelle, qu'elle est
« indigne non seulement d'un prêtre et d'un chrétien, mais d'un

« homme raisonnable ; et s'il y en avait parmi nous de semblables,
« ce ne seraient que des cadavres de missionnaires. Or sus, mon
« Dieu ! soyez à jamais béni et glorifié des grâces que vous faites
« à ceux qui s'abandonnent à vous ; soyez vous-même votre
« louange d'avoir donné à cette petite compagnie ces deux hommes
« de grâce.

« Donnons-nous à Dieu, Messieurs, pour aller par toute la terre
« porter son saint Évangile ; et en quelque part qu'il nous con-
« duise, gardons-y notre poste et nos pratiques, jusqu'à ce que
« son bon plaisir nous en retire. Que les difficultés ne nous ébran-
« lent pas, il y va de la gloire du Père éternel, et de l'efficacité de
« la parole et de la passion de son Fils. Le salut des peuples, et le
« nôtre propre, est un bien si grand, qu'il mérite qu'on l'emporte
« à quelque prix que ce soit ; et n'importe que nous mourions plus
« tôt, pourvu que nous mourions les armes à la main, nous en
« serons plus heureux, et la compagnie n'en sera pas plus pauvre ;
« parce que sanguis martyrum semen est Christianorum. Pour
« un missionnaire qui aura donné sa vie par charité, la bonté de
« Dieu en suscitera plusieurs qui feront le bien qu'il aura laissé à
« faire. Que chacun donc se résolve de combattre le monde et ses
« maximes, de mortifier sa chair et ses passions, de se soumettre
« aux ordres de Dieu, et de se consumer dans les exercices de no-
« tre état, et dans l'accomplissement de sa volonté, en quelque part
« du monde qu'il lui plaira ; faisons maintenant tous ensemble cette
« résolution, mais faisons-la dans l'esprit de Notre-Seigneur, avec
« une parfaite confiance qu'il nous assistera au besoin. Ne le voulez-
« vous pas bien, mes frères du séminaire ? ne le voulez-vous pas bien,
« mes frères les étudiants ? Je ne le demande pas aux prêtres, car
« sans doute ils y sont tous disposés. Oui, mon Dieu ! nous voulons
« tous répondre aux desseins que vous avez sur nous. C'est ce que
« nous nous proposons tous en général, et chacun en particulier,
« moyennant votre sainte grâce : nous n'aurons plus tant d'affec-
« tion, ni pour la vie, ni pour la santé, ni pour nos aises et di-
« vertissemens, ni pour un lieu ni pour un autre, ni pour aucune
« chose du monde qui puisse vous empêcher, ô bon Dieu, de
« nous faire cette miséricorde, laquelle nous vous demandons
« tous les uns pour les autres. Je ne sais, Messieurs, comment je

« vous ai dit tout ceci, je n'y avais pas pensé ; mais j'ai été si
« touché de ce qu'on a dit, et d'un autre côté si consolé des grâces
« que Dieu a faites à nos prêtres de Pologne, que je me suis
« laissé aller à répandre ainsi en vos cœurs les sentimens du
« mien. »

On peut connaître par ce discours l'esprit dont M. Vincent était animé, et de quelle manière il tâchait de l'insinuer dans les autres ; comme aussi la joie qu'il ressentait lorsqu'il voyait les prêtres de sa Congrégation prêts et disposés de s'exposer avec courage aux dangers, et d'embrasser avec constance les souffrances et les croix, pour procurer l'avancement du service de Dieu et du salut des peuples : et entre ceux-ci il avait toujours une tendresse particulière pour les plus affligés et les plus abandonnés, auxquels il tâchait de donner secours autant qu'il pouvait ; comme il a fait, entre les autres, à l'égard de ce grand royaume de Pologne, qui était pour lors affligé de tous côtés par les guerres et par les maladies, et outre cela infecté de plusieurs hérésies tant anciennes que modernes. C'est pourquoi, non content d'y avoir envoyé des ouvriers de sa compagnie, il employait encore les prières et les recommandations ardentes et fréquentes qu'il en faisait, tant dans sa maison qu'au dehors. Voici en quels termes il en parla à sa communauté de Saint-Lazare au mois d'août de l'année 1655 :

« La reine de Pologne qui a de grandes bontés pour notre com-
« pagnie, nous recommande par toutes ses lettres de prier Dieu
« pour ce pauvre royaume, qui a grand besoin d'être assisté, afin
« que Dieu le regarde d'un œil de pitié, étant attaqué de toutes
« parts. Et au mois de septembre de l'an 1656, nous nous humi-
« lierons beaucoup devant Dieu, dit-il, de ce qu'il a voulu (si les
« bruits qui courent sont véritables) suspendre encore l'attente
« du bien que nous lui avons si souvent et si instamment de-
« mandé ; car nos péchés sans doute en sont la cause. C'est un
« bruit qui n'est pas certain ni encore confirmé, que non seule-
« ment les troubles de la Pologne ne sont pas encore pacifiés ;
« mais que le roi, qui avait une armée de près de cent mille hom-
« mes, ayant donné une bataille, l'avait perdue. Une personne
« de qualité de la cour de Pologne m'aurait écrit que la reine
« s'en allait trouver le roi, et qu'elle n'était qu'à deux journées
« de l'armée. Sa lettre est du 28 juillet, et le bruit court que la
« bataille s'est donnée le 30 ; si cela était, la personne de la reine

« ne serait pas en assurance. O Messieurs ! ô mes frères ! que
« nous devons bien nous confondre de ce que nos péchés ont
« détourné Dieu de nous accorder l'effet de nos prières ! Affli-
« geons-nous pour ce grand et vaste royaume, qui est si fortement
« attaqué, et qui s'en va perdu, si la nouvelle est véritable. Mais
« affligeons-nous pour l'Église qui va être perdue en ce pays-là,
« si le roi vient à succomber : car la religion ne s'y peut mainte-
« nir que par la conservation du roi, et l'Église va tomber entre
« les mains de ses ennemis en ce royaume ; le Moscovite en tient
« déjà plus de cent ou six-vingts lieues d'étendue, et voilà le reste
« en danger d'être envahi par les Suédois. O que cela me donne
« grand sujet de craindre l'événement de ce que voulait signifier
« le pape Clément VIII, qui était un saint homme, estimé non
« seulement des Catholiques, mais même des hérétiques ; un
« homme de Dieu et de paix, à qui ses propres ennemis donnaient
« des louanges. Et pour moi, j'ai ouï des Luthériens qui louaient
« et estimaient sa vertu. Ce saint pape donc ayant reçu deux am-
« bassadeurs de la part de quelques princes d'Orient, où la foi
« commençait à se répandre, et voulant en rendre grâces à Dieu
« en leur présence, il offrit à leur intention le saint sacrifice de la
« messe. Comme il fut à l'autel, et dans son Memento, voilà
« qu'ils le virent pleurer, gémir et sangloter ; ce qui les étonna
« grandement : de sorte qu'après qu'elle fut achevée, ils prirent
« la liberté de lui demander quel sujet l'avait excité aux larmes et
« aux gémissemens dans une action qui ne lui devait causer que
« de la consolation et de la joie. Et il leur dit tout simplement,
« qu'il était vrai qu'il avait commencé la messe avec grande satis-
« faction et contentement, voyant le progrès de la religion catho-
« lique ; mais que ce contentement s'était tout-à-coup changé en
« tristesse et amertume, dans la vue des déchets et des pertes qui
« arrivaient tous les jours à l'Église de la part des hérétiques ; en
« sorte qu'il y avait sujet de craindre que Dieu ne la voulût trans-
« porter ailleurs. Nous devons, Messieurs et mes frères, entrer
« dans ces sentimens, et appréhender que le royaume de Dieu ne
« nous soit ôté. C'est un malheur déplorable que celui que nous
« voyons devant nos yeux, six royaumes ôtés de l'Eglise, à sa-
« voir la Suède, le Danemarck, la Norwège, l'Angleterre, l'Écosse

« et l'Irlande ; et outre cela la Hollande, et une grande partie des
« Allemagnes, et plusieurs de ces grandes villes anséatiques.

« O Sauveur ! quelle perte ! et après cela nous sommes encore à la
« veille de voir le grand royaume de Pologne perdu, si Dieu par
« sa miséricorde ne l'en préserve.

« Il est bien vrai que le Fils de Dieu a promis qu'il serait dans
« son Église jusqu'à la fin des siècles ; mais il n'a pas promis que
« cette Église serait en France, ou en Espagne, etc. Il a bien dit
« qu'il n'abandonnerait point son Église et qu'elle demeurerait
« jusqu'à la consommation du monde, en quelque endroit que ce
« soit, mais non pas déterminément ici ou ailleurs ; et s'il y avait
« un pays à qui il dût la laisser, il semble qu'il n'y en avait point
« qui dût être préféré à la Terre-Sainte, où il est né et où il a
« commencé son Église et opéré tant et tant de merveilles. Cepen-
« dant c'est à cette terre, pour laquelle il a tant fait et où il s'est
« complu, qu'il a ôté premièrement son Église, pour la donner
« aux Gentils. Autrefois, aux enfans de cette même terre, il leur
« ôta encore son arche, permettant qu'elle fût prise par leurs
« ennemis les Philistins ; aimant mieux être fait, pour ainsi
« dire, prisonnier avec son arche, oui, lui-même prisonnier de
« ses ennemis, que de demeurer parmi des amis qui ne ces-
« saient de l'offenser. Voilà comment Dieu s'est comporté et se
« comporte tous les jours envers ceux qui, lui étant redevables de
« tant de grâces, le provoquent par toutes sortes d'offenses,
« comme nous faisons, misérables que nous sommes. Et malheur,
« malheur à ce peuple à qui Dieu dit : Je ne veux plus de vous,
« ni de vos sacrifices et offrandes ; vos dévotions ni vos jeûnes ne
« me sauraient plaire, je n'en ai que faire. Vous avez tout souillé
« par vos péchés ; je vous abandonne : allez, vous n'aurez plus
« de part avec moi. Ah ! Messieurs, quel malheur ! Mais, ô Sau-
« veur ! quelle grâce d'être du nombre de ceux dont Dieu se sert
« pour transférer ses bénédictions et son Église ! Voyons-le par
« la comparaison d'un seigneur infortuné qui se voit contraint
« par la nécessité, par la guerre, par la peste, par l'embra-
« sement de ses maisons, ou par la disgrâce d'un prince, de s'en
« aller et s'enfuir, et qui dans ce débris de toutes ses fortunes voit
« des personnes qui le viennent assister, qui s'offrent à le servir

« et à transporter tout ce qu'il a : quel contentement et quelle
« consolation à ce gentilhomme dans sa disgrâce ! Ah ! Mes-
« sieurs et mes frères, quelle joie aura Dieu, si dans le débris de
« son Église, dans ces bouleversements qu'ont faits les hérésies,
« dans les embrasements que la concupiscence met de tous côtés,
« si dans cette ruine il se trouve quelques personnes qui s'offrent
« à lui pour transporter ailleurs, s'il faut ainsi parler, les restes
« de son Église, et d'autres pour défendre et pour garder ici ce
« peu qui reste ! O Sauveur ! quelle joie recevez-vous de voir de
« tels serviteurs et une telle ferveur pour tenir bon et pour dé-
« fendre ce qui vous reste ici, pendant que les autres vont pour
« vous acquérir de nouvelles terres ! O Messieurs, quel sujet de
« joie ! vous voyez que les conquérans laissent une partie de leurs
« troupes pour garder ce qu'ils possèdent, et envoient l'autre pour
« acquérir de nouvelles places et étendre leur empire, C'est ainsi
« que nous devons faire, maintenir ici courageusement les pos-
« sions de l'Église et les intérêts de Jésus-Christ, et avec cela
« travailler sans cesse à lui faire de nouvelles conquêtes et à le
« faire reconnaître par les peuples les plus éloignés. Un auteur
« d'hérésie me disait un jour : Dieu est enfin lassé des péchés
« de toutes ces contrées, il en est en colère, et il veut résolument
« nous ôter la foi, de laquelle on s'est rendu indigne ; et ne serait-
« ce pas, ajoutait-il, une témérité de s'opposer aux desseins de
« Dieu, et de vouloir défendre l'Église, laquelle il a résolu de perdre ?
« Pour moi, disait-il encore, je veux travailler à ce dessein de
« détruire. Hélas ! Messieurs, peut-être disait-il vrai, avançant
« que Dieu voulait pour nos péchés nous ôter l'Église ; mais cet
« auteur d'hérésie mentait en ce qu'il disait que c'était une témé-
« rité de s'opposer à Dieu en cela et de s'employer pour conserver
« son Église et la défendre ; car Dieu le demande, et il le faut
« faire : il n'y a point de témérité de jeûner, de s'affliger, de
« prier pour apaiser sa colère, et de combattre jusqu'à la fin pour
« soutenir et défendre l'Église en tous les lieux où elle se trouve. Que
« si jusqu'à présent nos efforts semblent avoir été inutiles à cause
« de nos péchés, au moins par l'effet qui en paraît, il ne faut pas
« désister pour cela, mais, en nous humiliant profondément, con-
« tinuer nos jeûnes, nos communions et nos oraisons avec tous

« les bons serviteurs de Dieu, qui prient incessamment pour le
« même sujet ; et nous devons espérer qu'enfin Dieu, par sa grande
« miséricorde, se laissera fléchir et nous exaucera. Humilions-
« nous donc autant que nous pourrons, en vue de nos péchés :
« mais ayons confiance, et grande confiance en Dieu, qui veut
« que nous continuions de plus en plus à le prier pour ce pauvre
« royaume de Pologne si désolé, et que nous reconnaissons que
« tout dépend de lui et de sa grâce. »

Jusqu'ici sont les paroles de M. Vincent, qui nous font voir quelles étaient les ardeurs de son zèle, dont il voulait enflammer les cœurs des siens. Il semblait que ce fidèle serviteur de Dieu, animé d'une sainte confiance en son infinie miséricorde, voulait emporter, à quelque prix que ce fût, ce qu'il prétendait qui était la protection de Dieu sur le royaume de Pologne, et la conservation de la religion catholique dans le péril imminent où il la voyait. Pour cet effet il les portait à s'humilier et s'affliger incessamment devant Dieu, et à lui offrir des prières, des communions et des pénitences, et cela pendant plusieurs années, et presque toutes les fois que sa communauté s'assemblait, après l'oraison ou à la fin des conférences, c'est-à-dire deux ou trois fois la semaine, sans se lasser de répéter les mêmes choses. Et il ne se peut dire quels étaient les soupirs et les élans de son cœur vers Dieu, les mortifications qu'il pratiquait dans son particulier et les recommandations qu'il a faites, même au dehors, en toutes les assemblées et conférences où il se trouvait, pour obtenir de Dieu cette grâce tant désirée. Et depuis sa mort un ecclésiastique de vertu a rapporté qu'un jour, dans une assemblée où ils étaient tous deux, ce grand serviteur de Dieu parla avec tant de sentiment des misères de ce pauvre royaume de Pologne, pour exciter les assistans à le recommander à Dieu en leurs prières, qu'il tira à tous les larmes des yeux.

Enfin il a plu à Dieu exaucer ses prières, et lui donner avant sa mort la consolation d'apprendre le rétablissement du roi de Pologne dans toutes les provinces qu'il avait perdues ; les Suédois et les Moscovites ayant été chassés, ses plus redoutables ennemis abattus et contraints de rechercher la paix, et enfin l'Église et la religion catholique maintenue et conservée malgré tous les efforts de ceux qui la voulaient détruire.

SECTION XI.

MISSION DES ÎLES HÉBRIDES.

Si la plus assurée marque d'une parfaite charité est de préférer incomparablement les intérêts de Notre-Seigneur Jésus-Christ aux siens propres, ou pour mieux dire oublier tous ses propres intérêts et s'attacher uniquement à ceux de Jésus-Christ, on peut dire avec vérité que M. Vincent a possédé cette vertu en un très éminent degré de perfection, puisqu'en toutes ses entreprises il a toujours mis sous les pieds tout ce qui concernait ses propres intérêts, ou ceux des siens, et n'y a regardé que le seul avantage de la gloire et du service de son divin Maître. Toutes les missions qui ont été rapportées dans les sections précédentes en sont des preuves évidentes, mais particulièrement celle dont nous allons traiter en celle-ci, dans laquelle on verra que le pur motif de la charité a porté M. Vincent à l'entreprendre, puisqu'il n'y pouvait être attiré par aucune sorte d'avantage terrestre.

Et pour le mieux connaître, il faut savoir que les îles qu'on appelle Hébrides, qui sont en grand nombre, mais fort petites en leur étendue, sont situées au nord de l'Écosse, sous un climat froid, qui les rend fort stériles : ce qui fait que les habitans sont réduits à une telle pauvreté, que ceux qui passent pour nobles et pour les mieux accommodés sont réduits au pain d'avoine, et la plupart n'ont pour tous meubles que de la paille qui leur sert de lit et de table, et à quelques uns de nappes et de serviettes : d'où l'on peut aisément inférer quelle est la pauvreté du simple peuple.

Cette misère et indigence a été cause que l'exercice de la religion catholique en ayant été ôté dès le temps que l'Angleterre se sépara de l'Église romaine, et les prêtres en ayant été chassés, il y a eu fort peu de ministres ou autres prédicans de cette nouvelle religion qui aient voulu y demeurer ; et ainsi les pauvres habitans de ces îles ont été pour la plupart réduits à une telle disette d'assistance spirituelle, qu'on y a trouvé des vieillards de quatre-vingts ans, de cent ans, et plus, qui n'étaient pas encore baptisés. On peut de là juger en quel état était tout le reste, la plus grande partie de ces pauvres gens ne sachant s'ils sont catholiques ou hérétiques, et n'ayant presque aucun exercice de religion parmi eux.

Il n'a point été besoin d'autre sollicitation envers M. Vincent, pour le porter à secourir ces pauvres insulaires dans un tel abandon, que sa propre charité. C'était assez qu'il eût connaissance de cette nécessité spirituelle

presque extrême, pour le faire réseudre d'y envoyer des siens, sans y épargner ni la dépense, ni la peine ; et l'on pouvait lui appliquer ces paroles : Sufficit, ut noveris ; neque enim amas et deseris. Il proposa donc à quelques vertueux prêtres hibernois et écossais de sa Congrégation d'aller secourir et assister leurs frères : ce qu'ils acceptèrent avec grande affection, nonobstant le péril évident où il fallait s'exposer à cause des rigueurs qu'on exerçait alors contre les prêtres catholiques. Il choisit entre les autres deux prêtres hibernois pour cette mission des îles Hébrides, auxquels il joignit un troisième prêtre, Écossais de naissance, pour travailler en Écosse.

Ils partirent en l'année 1651, travestis en marchands, pour n'être connus par les hérétiques, et allèrent pour ce même sujet en Hollande pour s'y embarquer, où ils rencontrèrent heureusement un seigneur écossais, nommé M. Clangary, aussi noble par sa vertu que par sa naissance, qui était nouvellement converti à la religion catholique. Il les prit dès lors en sa protection, et leur a toujours rendu de très bons offices. S'étant donc embarqués en sa compagnie, ils prirent la route d'Écosse, où ils ne furent pas plus tôt arrivés, qu'ils furent reconnus par un prêtre apostat, qui s'était fait ministre, et qui écrivit des lettres par tous les lieux d'Écosse pour donner avis de l'arrivée de ces missionnaires ; mais Dieu, par sa bonté, les garantit de ce danger, et frappa de telle sorte le corps et le cœur de ce misérable apostat, qu'après avoir souffert de grandes douleurs par tous ses membres et perdu presque la vue et l'ouïe, par la violence des maux qu'il endurait, il reconnut enfin que la main de Dieu était sur lui, et que ses péchés avaient attiré ce fléau ; et touché d'un mouvement de la grâce divine, il résolut de se convertir : ce qu'il exécuta sans aucune feintise ; car il fit un long chemin pour venir trouver M. Duiguin, missionnaire, expressément pour lui demander pardon de sa faute et l'absolution de son apostasie, s'étant à cet effet jeté à ses pieds avec de grandes marques d'une véritable contrition, le conjurant de recevoir l'abjuration qu'il voulait faire de son hérésie, et de le recevoir dans l'Église : ce que ce prêtre de la Mission fit très volontiers, en vertu du pouvoir qu'il avait reçu du souverain Pontife.

Pour ce qui est des fruits que cette mission a produits dans ces îles abandonnées, avec les travaux que ces missionnaires y souffrirent, nous ne les saurions mieux expliquer qu'en rapportant ici un extrait de deux lettres écrites sur ce sujet à M. Vincent par M. Duiguin. La première est du vingt-huitième octobre 1652, où il parle en cette sorte :

« Dieu nous a fait la grâce, dès notre arrivée en Écosse, de
« coopérer à la conversion du père de M. de Clangary : c'était un
« vieillard âgé de 90 ans, élevé dans l'hérésie dès sa jeunesse ;
« nous l'instruisîmes et réconciliâmes à l'Église, pendant une grosse
« maladie qui le mit bientôt au tombeau, après qu'il eut néanmoins
« reçu les Sacremens et témoigné un véritable regret d'avoir vécu
« si long-temps dans l'erreur, et une joie indicible de mourir ca-
« tholique. Je réconciliai aussi plusieurs de ses domestiques et
« quelques uns de ses amis, quoique secrètement. Cela fait, je
« laissai mon compagnon dans ce pays montagneux d'Écosse,
« pour y avoir de grands besoins spirituels et beaucoup de bien à
« faire, et je me transportai aux îles Hébrides, là où Dieu, par
« sa toute-puissante miséricorde, a opéré des merveilles au-delà
« de toute espérance ; car il a si bien disposé les cœurs, que M. de
« Clanranald, seigneur d'une bonne partie de l'île Vista, s'est con-
« verti avec sa femme, le jeune seigneur son fils et toute leur
« famille, et pareillement tous les gentilshommes leurs sujets,
« avec leurs familles. Je travaillai aussi vers les peuples de cette
« île, et passai en celles d'Egga et Canna, où Dieu a converti huit
« à neuf cents personnes, qui étaient si peu instruites des choses
« qui concernent notre religion, qu'il n'y en avait pas quinze qui
« sussent aucun des mystères de la foi chrétienne. J'espère que
« le reste donnera bientôt gloire à Dieu. J'ai trouvé trente ou qua-
« rante personnes âgées de soixante-dix, quatre-vingts et cent
« ans, et plus, qui n'avaient pas reçu le saint baptême ; je les ai
« instruits et baptisés, et peu de temps après ils sont morts ; et
« sans doute qu'ils prient maintenant Dieu pour ceux qui leur ont
« procuré ce grand bien. Une grande partie des habitans vivaient
« en concubinage ; mais, grâce à Dieu, nous y avons remédié, ma-
« riant ceux qui le voulaient, et séparant ceux qui ne le voulaient
« pas. Nous n'avons rien pris de ce peuple pour les services que
« nous leur avons rendus, et pourtant il me faut entretenir deux
« hommes, l'un pour m'aider à ramer, passant d'une île à une
« autre, et pour porter mes ornemens et mes hardes par terre,
« ayant à marcher quelquefois quatre ou cinq lieues à pied par des
« chemins fâcheux, avant que de dire la Messe ; l'autre m'aide à
« enseigner le Pater, l'Ave et le Credo, et à dire la Messe, n'y

« ayant que lui seul capable de le faire, après l'instruction que je
« lui en ai donnée. Pour l'ordinaire nous ne faisons qu'un repas
« par jour, qui consiste en pain d'orge ou d'avoine, avec du fro-
« mage ou du beurre salé ; nous passons quelquefois les jours en-
« tiers sans manger, pour ne trouver de quoi, particulièrement
« quand il nous faut passer des montagnes désertes et inhabitées.
« Pour ce qui est de la chair, nous n'en mangeons presque point :
« il s'en trouve pourtant en certains endroits les plus éloignés de
« la mer, particulièrement chez les gentilshommes ; mais elle est
« si mal et si salement accommodée, qu'elle nous fait bondir le
« cœur : ils la jettent à terre sur un peu de paille qui leur sert de
« table et de siège, de nappe et de serviette, de plat et d'assiettes :
« d'en acheter nous-mêmes pour la cuire et accommoder à la façon
« de France, il ne s'en trouve point à vendre par pièces, n'y ayant
« aucun boucher en ces îles : de sorte qu'il nous faudrait acheter
« un bœuf ou un mouton tout entier, ce que nous ne pouvons
« faire, étant obligés de voyager continuellement, pour aller
« donner le baptême et administrer les autres sacremens. Il y a
« du poisson dans la mer aux environs de ces îles ; mais les habi-
« tans ont peu d'invention pour le prendre, étant d'un naturel fai-
« néant et peu industrieux. Ce serait sans doute un grand service
« qu'on rendrait à Dieu que d'envoyer en ce pays de bons ouvriers
« évangéliques qui sussent bien parler la langue du pays, et encore
« plus souffrir la faim, la soif, et coucher sur la terre. Il est né-
« cessaire aussi qu'ils aient une pension annuelle, autrement il n'y
« a pas moyen d'y subsister. »

Dans la seconde lettre du même, en date du mois d'avril 1654 :
« Nous sommes infiniment obligés, dit-il, de remercier sans cesse
« la bonté divine, pour tant de bénédictions qu'il lui plaît verser
« sur nos petits travaux ; je vous en dirai seulement quelque chose,
« car il ne m'est pas possible de vous déclarer tout ce qui en est.

« Les îles que j'ai fréquentées sont Vista, Canna, Egga et
« Skia ; et dans le continent, le pays de Moodirt, d'Arasog, de
« Moro, de Condirt, et de Cleangary.

« L'île de Vista appartient à deux seigneurs : l'un s'appelle le
« capitaine de Clanranald, et l'autre Macdonald. Ce qui appar-
« tient au premier est tout converti, à la réserve de deux hom-
« mes seulement, qui ne veulent aucune religion, pour avoir plus
« de liberté de pécher. Il y a près de mille ou douze cents âmes
« ramenées au bercail de l'Église. Dans l'autre bout de l'île, qui ap-
« partient à Macdonald, je n'y ai pas encore été, quoiqu'on m'y
« ait appelé. Il y a un ministre qui veut traiter de controverse avec
« moi par lettre ; je lui ai répondu, et j'espère un bon succès de
« cette dispute. La noblesse m'invite d'aller sur les lieux, et le
« seigneur en sera bien aise ; j'y suis d'autant plus résolu, que je
« sais que le ministre l'appréhende davantage, et voudrait m'en
« détourner. Les deux serviteurs qu'ils m'ont envoyés s'en sont
« retournés catholiques, par la grâce de Dieu, et j'ai reçu la
« confession générale qu'ils m'ont faite, après les avoir disposés.

« Les habitants de la petite île de Canna sont la plupart conver-
« tis, et quelques uns de celle d'Egga. Pour ce qui est de l'île de
« Skia, elle est gouvernée par trois ou quatre seigneurs, une par-
« tie par Macdonald et sa mère, une autre par Maclude, et la troi-
« sième par Macfimine. Or dans les deux premières parties il y
« a quantité de familles converties, mais en celle qui appartient à
« Macfimine je n'y ai encore rien fait.

« Quant à Moodrit, Arasog, Moro, Condirt et Cleangary, tous
« sont convertis ou résolus de recevoir instruction, quand nous
« aurons loisir d'aller en chaque village : il y a six ou sept mille
« âmes dans tous ces lieux-là, qui sont bien éloignés, et difficiles
« à visiter à pied, et inaccessibles aux gens de cheval.

« Au commencement du printemps j'entrai dans une autre île
« nommée Barra, dans laquelle je trouvai le peuple si dévot, et

« si désireux d'apprendre, que j'en fus ravi. C'était assez de bien
« apprendre à un enfant de chaque village le Pater, l'Ave et le
« Credo, et à deux ou trois jours de là, tout le village les savait,
« les grands aussi bien que les petits. J'ai reçu les principaux à l'É-
« glise, et entre eux le jeune seigneur avec ses frères et sœurs,
« avec espérance d'avoir le vieux seigneur au premier voyage.
« Parmi ces convertis il y a le fils d'un ministre, dont la dévotion
« donne une grande édification à tout le pays où il est connu. Je
« diffère d'ordinaire la communion pour quelque temps, après la
« confession générale, afin qu'ils soient mieux instruits, et encore
« mieux disposés par une seconde confession, et aussi pour ex-
« citer en eux un plus grand désir et une plus grande affection pour
« communier.

« Entre ceux qui ont reçu la sainte communion, il s'en trouva
« cinq que Dieu fit paraître n'être pas dans la disposition telle
« qu'ils devaient avoir, parce qu'ayant tiré la langue pour recevoir
« la sainte hostie, ils ne purent la retirer à eux, et il y en eut
« trois qui demeurèrent en cet état, jusqu'à ce qu'on eut repris la
« sainte hostie ; lesquels néanmoins s'étant après derechef confes-
« sés avec une meilleure disposition, reçurent enfin ce pain de
« vie sans aucune difficulté. Les deux autres ne sont point encore
« revenus, et Dieu a voulu permettre ces effets extraordinaires
« pour donner aux autres chrétiens de ce pays une plus grande
« crainte lorsqu'ils s'approcheront de ce divin sacrement, afin
« qu'ils y apportent de meilleures dispositions. On a vu aussi plu-
« sieurs choses merveilleuses opérées par la vertu de l'eau bénite :
« ce qui a beaucoup servi pour donner de grands sentimens de
« piété à beaucoup de pauvres gens. Nous baptisons grand nom-
« bre d'enfans, et même d'adultes de trente, quarante, soixante
« et quatre-vingts ans et plus, étant assurés qu'ils n'ont jamais
« été baptisés ; entre lesquels il s'en trouve qui, étant troublés et
« vexés par des fantômes ou malins esprits, en sont entièrement
« délivrés après qu'ils ont reçu le baptême ; en sorte qu'ils ne le
« voient jamais plus. »

Ce vertueux et zélé missionnaire avait encore fait dessein de passer en une autre île nommée Pabba, ayant auparavant disposé le gouverneur pour

lui en donner une entrée libre. Voici ce qu'il en écrivit à un sien confrère le 5 de mai 1657 :

« Je me dispose à partir le 10 de ce mois pour aller à Pabba. Je
« ne vous ai point encore déclaré ce dessein, de peur que la peine
« et le danger qu'il y a ne vous donnât quelque appréhension, car
« ce lieu est en effet terrible et étrange : mais l'espérance que nous
« avons de rappeler plusieurs brebis égarées au bercail de Notre-
« Seigneur, et nous confiant à sa bonté ; et d'ailleurs y ayant lieu
« d'espérer que les habitans de cette île n'étant infectés d'aucune
« opinion hérétique, et venant à être instruits des vérités de notre
« sainte religion, pourront avec la grâce de Dieu s'y maintenir et
« persévérer ; cela fait que, méprisant les dangers, et la mort même,
« nous partirons, avec l'aide de Dieu, à la volonté duquel je me
« remets. C'est pourquoi je vous prie de ne plus différer de venir.
« Gardez-vous bien pourtant de communiquer ce dessein à aucun,
« qu'à M. Noeil ; car nous désirons pour plusieurs raisons qu'il soit
« tenu secret et caché. »

Mais ce bon missionnaire ne put pas exécuter ce qu'il avait projeté et fait savoir à son confrère par cette lettre ; car il tomba peu de temps après dans une maladie, dont il mourut le dix-septième du même mois de mai, au grand regret de tous ces peuples, pour le salut desquels il avait tant travaillé.

Après avoir parlé des missions faites aux îles Hébrides, il faut dire quelque chose de celles qui se faisaient en même temps dans l'Écosse, où M. Lunsden, missionnaire, travaillait avec beaucoup de zèle ; voici ce qu'il en manda à M. Vincent en l'année 1654 :

« Quant à la mission que nous faisons ici dans le plat-pays, Dieu
« y donne une très grande bénédiction ; et je puis dire que tous les
« habitans tant riches que pauvres n'ont jamais été, depuis le temps
« qu'ils sont tombés dans l'hérésie, si bien disposés à reconnaître
« la vérité, pour se convertir à notre sainte foi. Nous en recevons
« tous les jours plusieurs qui viennent abjurer leurs erreurs, et
« quelques uns même de très grande qualité, et avec cela nous
« travaillons à confirmer les catholiques par la parole de Dieu, et
« par l'administration des sacremens. Le jour de Pâques, j'étais
« dans la maison d'un seigneur, où il y eut plus de cinquante per-
« sonnes qui communierent, parmi lesquels il y en avait vingt nou-
« vellement convertis. Le bon succès de nos missions donne une

« grande jalousie aux ministres, qui manquent plutôt de puissance
« que de volonté de nous sacrifier à leur passion ; mais nous nous
« confions en la bonté de Dieu, qui sera toujours, s'il lui plaît ;
« notre protecteur. »

Et par une autre lettre du mois d'octobre de l'année 1657, parlant sur le même sujet : « Les peuples de ces quartiers septentrio-
« naux, dit-il, sont beaucoup mieux disposés à recevoir la vraie
« foi qu'ils n'étaient pas ci-devant, etc. La grâce de Dieu n'a
« pas travaillé en vain cet été dernier ; c'est par elle que j'ai en
« le bonheur de ramener, à l'Église quelques personnes de grande
« condition, qui ont abjuré leur hérésie ; et tout ensemble j'ai
« confirmé de plus en plus les catholiques par les instructions que
« je leur fais et par les sacremens que je leur administre. J'ai
« même entrepris le voyage des îles Orcades, et parcouru les
« contrées de Moravie, Rossie, Suther, Candie et Cathanésie, où
« il n'y a eu aucun prêtre depuis plusieurs années, et il n'y reste
« presque plus aucun catholique. Mais comme je commençais à
« travailler, et que j'avais reçu à la foi un honnête homme du
« côté de Cathanésie, lequel m'invitait d'aller demeurer quelque
« temps en cette province où il espérait la conversion de plu-
« sieurs, j'ai été obligé de tout quitter et de m'en revenir promp-
« tement ; l'ennemi de notre salut ayant suscité une nouvelle per-
« sécution contre les catholiques, par l'instigation des ministres
« qui ont obtenu un mandement du protecteur Cromwel, adressant
« à tous les juges et magistrats du royaume d'Écosse, qui porte :
« que sur ce qui lui a été représenté, que plusieurs, principale-
« ment dans les provinces septentrionales, passent au papisme ;
« et étant à propos d'en arrêter le cours, et d'obvier à ce chan-
« gement, il leur commande d'en faire une diligente perquisition,
« et particulièrement contre tous les prêtres, qu'il leur ordonne
« de faire mettre en prison, et ensuite punir selon les lois du
« royaume. Or, comme le ministre de Bredonique est fort animé
« contre moi en particulier, et cherche à me faire prendre, cela
« m'a obligé de me retirer des lieux où je n'étais pas en assurance,
« et de chercher quelque abri jusqu'à ce que l'on voie quel sera
« l'événement de cette persécution. Je ne puis pas vous écrire

« plus en particulier l'état de nos affaires, de peur que nos lettres
« ne viennent à tomber entre les mains de nos ennemis. »

Ce n'était pas sans grande raison que ce vertueux missionnaire usait d'une telle précaution pour se garantir de tomber entre les mains des hérétiques, non tant pour la crainte de la prison ni de la mort même, que de peur de priver les catholiques de ce pauvre royaume du secours et de l'assistance qu'il leur rendait ; car dès l'année 1655, à l'occasion d'un semblable mandement de Cromwel, et par la sollicitation des ministres, le magistrat anglais qui faisait l'office de préteur, faisant recherche des prêtres catholiques, en avait trouvé trois dans le château du marquis de Huntley, entre lesquels était son confrère, M. le Blanc, qui avait été mené prisonnier en la ville d'Abredin dès le mois de février de ladite année.

. M. Vincent ayant reçu cette nouvelle, prit sujet d'en parler à sa communauté, pour l'exhorter à la constance dans les traverses et persécutions où les prêtres missionnaires se peuvent rencontrer. Voici en quels termes :

« Nous recommanderons à Dieu notre bon M. le Blanc, qui tra-
« vaillait dans les montagnes d'Écosse, lequel a été pris prisonnier
« par les Anglais hérétiques avec un Père Jésuite. On les a menés
« en la ville d'Abredin, d'où est M. Lunsden, qui ne manquera
« pas de le voir et de l'assister. Il y a beaucoup de catholiques
« en ce pays-là qui visitent et soulagent les prêtres souffrants.
« Tant y a que voilà ce bon missionnaire dans la voie du mar-
« tyre : je ne sais si nous devons nous en réjouir ou nous en af-
« fliger ; car, d'un côté, Dieu est honoré de l'état où il est dé-
« tenu, puisque c'est pour son amour ; et la compagnie serait
« bienheureuse si Dieu la trouvait digne de lui donner un martyr,
« et lui-même bienheureux de souffrir pour son nom, et de
« s'offrir comme il fait à tout ce qu'il plaira ordonner de sa
« personne et de sa vie. Quels actes de vertu ne pratique-t-il
« pas à présent, de foi, d'espérance, d'amour de Dieu, de
« résignation et d'oblation, par lesquels il se dispose de plus
« en plus à mériter une telle couronne ! Tout cela nous excite en
« Dieu à beaucoup de joie et de reconnaissance ; mais, d'une
« autre part, c'est notre confrère qui souffre, ne devons-nous
« donc pas souffrir avec lui ? Pour moi, j'avoue que, selon la
« nature, j'en suis très affligé, et la douleur m'en est très sensi-

« ble ; mais, selon l'esprit, j'estime que nous devons en bénir
« Dieu, comme d'une grâce toute particulière. Voilà comme
« Dieu fait, après que quelqu'un lui a rendu de notables ser-
« vices : il le charge de croix, d'afflictions et d'opprobres.
« Oh ! Messieurs et mes Frères, il faut qu'il y ait quelque chose
« de grand que l'entendement ne peut comprendre, dans les
« croix et dans les souffrances, puisque d'ordinaire Dieu fait suc-
« céder au service qu'on lui rend les afflictions, les persécu-
« tions, les prisons et le martyre, afin d'élever à un haut degré
« de perfection et de gloire ceux qui se donnent parfaitement à
« son service. Quiconque veut être disciple de Jésus-Christ doit
« s'attendre à cela ; mais il doit aussi espérer qu'en cas que les
« occasions s'en présentent, Dieu lui donnera la force de suppor-
« ter les afflictions et surmonter les tourmens.

« M. le Vacherme mandait un jour de Tunis, qu'un prêtre de Ca-
« labre, où les esprits sont rudes et grossiers, conçut un grand
« désir de souffrir le martyre pour son nom, comme autrefois le
« grand saint François-de-Paule, à qui Dieu donna même mouve-
« ment, lequel pourtant il n'exécuta pas, parce que Dieu le des-
« tinait à autre chose ; mais ce bon prêtre fut tellement pressé de
« ce saint désir, qu'il passa les mers pour en venir chercher l'oc-
« casion en Barbarie, où enfin il la trouva et mourut constamment
« pour la confession du nom de Jésus-Christ. Oh ! que s'il plaisait
« à Dieu de nous inspirer ce même désir, de mourir pour Jésus-
« Christ, en quelque façon que ce soit, que nous attirerions de
« bénédictions sur nous ! Vous savez qu'il y a plusieurs sortes de
« martyres : car outre celui dont nous venons de parler, c'en est
« un autre de mortifier incessamment nos passions, et encore un
« autre de persévérer en notre vocation dans l'accomplissement
« de nos obligations et de nos exercices. Saint Jean-Baptiste,
« pour avoir eu le courage de reprendre un roi d'un péché d'in-
« ceste et d'adultère qu'il commettait et avoir été mis à mort pour
« ce sujet, est honoré comme un martyr, quoiqu'il ne soit pas
« mort pour la foi, mais bien pour la défense de la vertu, contre
« laquelle cet incestueux avait péché. C'est donc une espèce de
« martyre que de se consumer pour la vertu. Un missionnaire qui
« est bien mortifié et bien obéissant, qui s'acquitte parfaitement

« de ses fonctions et qui vit selon les règles de son état, fait voir
« par ce sacrifice de son corps et de son âme que Dieu mérite
« d'être uniquement servi, et qu'il doit être incomparablement
« préféré à tous les avantages et plaisirs de la terre : faire de la
« sorte, c'est publier les vérités et les maximes de l'Évangile de
« Jésus-Christ, non par paroles, mais par la conformité de vie à
« celle de Jésus-Christ, et rendre témoignage de sa vérité et de sa
« sainteté aux fidèles et aux infidèles, et par conséquent vivre et
« mourir de la sorte, c'est être martyr.

« Mais revenons à notre bon M. le Blanc, et considérons com-
« ment Dieu le traite après avoir fait quantité de bonnes choses
« en sa mission. En voici une merveilleuse à laquelle quelques
« uns voulaient donner le nom de miracle : c'est qu'une certaine
« intempérie de l'air étant arrivée, il y a quelque temps, qui ren-
« dait la pêche fort stérile, et réduisait le peuple dans une très
« grande nécessité, il fut sollicité de faire quelques prières et de
« jeter de l'eau bénite sur la mer, parce qu'on s'imaginait que
« cette malignité de l'air était causée par quelques maléfices. Il
« le fit donc, et Dieu voulut qu'aussitôt la sérénité revînt et que
« la pêche fût abondante ; c'est lui-même qui me l'a ainsi écrit.
« D'autres m'ont aussi mandé les grands travaux qu'il souffrait
« dans ces montagnes, pour affermir les catholiques et convertir
« les hérétiques, les dangers continuels où il s'exposait, et la di-
« sette qu'il y souffrait, ne mangeant que du pain d'avoine. Si
« donc il n'appartient qu'à un ouvrier qui aime bien Dieu de faire
« et de souffrir ces choses pour son service, et qu'après cela Dieu
« permette qu'il lui arrive d'autres croix encore plus grandes, et
« qu'on en fasse un prisonnier de Jésus-Christ, et même un mar-
« tyr, ne devons-nous pas adorer cette conduite de Dieu, et, en
« nous y soumettant amoureusement, nous offrir à lui, afin qu'il
« accomplisse en nous sa très sainte volonté ? Or sus, nous de-
« manderons donc cette grâce à Dieu, nous le remercierons de la
« dernière épreuve qu'il veut tirer de la fidélité de ce sien servi-
« teur, et nous le prions que, s'il n'a pas agréable de nous le
« laisser encore, au moins il le fortifie dans les mauvais traite-
« ments qu'il souffre ou qu'il pourra souffrir ci-après. »

Quoique, selon toutes les apparences, ce vertueux prisonnier fût en grand danger de sa vie, étant entre les mains de ses plus cruels ennemis, qui ne désiraient rien tant que sa mort, il plut néanmoins à Dieu de lui faire recouvrer sa liberté après cinq ou six mois de prison, ne s'étant point trouvé de preuves suffisantes pour le convaincre, selon que les lois portées en ce temps-là contre les catholiques le requéraient, d'avoir célébré la Messe ou fait quelques autres fonctions de son ministère. Il est vrai qu'il se trouva un homme qui déposa contre lui, mais d'une manière chancelante et douteuse, et, ayant été confronté, il se dédit de ce qu'il avait déposé, et s'expliqua autrement qu'il n'avait fait, ne voulant, comme il disait, être la cause de la perte de cet homme. Cette liberté néanmoins ne fut rendue à M. le Blanc que sous une étrange condition, qui était que, s'il venait à prêcher, instruire ou baptiser quelqu'un, ou administrer quelques autres sacremens, il serait pendu sans autre forme de procès.

M. Vincent ayant reçu la nouvelle de cette délivrance, il en fit part à sa communauté en ces termes : « Nous remercierons Dieu

« d'avoir ainsi délivré l'innocent, et de ce que parmi nous il s'est
« trouvé une personne qui a souffert tout cela pour l'amour de
« son Sauveur. Ce bon prêtre n'a pas laissé, pour la crainte de la
« mort, de s'en retourner aux montagnes d'Écosse, et d'y tra-
« vailler comme auparavant. Oh ! quel sujet n'avons-nous point
« de rendre grâces à Notre-Seigneur d'avoir donné à cette compa-
« gnie l'esprit du martyr ! Cette lumière, dis-je, et cette grâce
« qui lui fait voir quelque chose de grand, de lumineux, d'écla-
« tant et de divin à mourir pour le prochain, à l'imitation de No-
« tre-Seigneur. Nous en remercierons Dieu, et nous le priérons
« qu'il donne à chacun de nous cette même grâce de souffrir et
« de donner sa vie pour le salut des âmes. »

CHAPITRE II.

DES EXERCICES SPIRITUELS POUR DISPOSER A LA RÉCEPTION DES SAINTS ORDRES.

SECTION I.

LE GRAND BESOIN QU'IL Y AVAIT DE TRAVAILLER A LA RÉFORMATION PE L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE, LORSQUE LES EXERCICES DES ORDINANS ONT ÉTÉ COMMENCÉS PAR M. VINCENT.

Nous avons vu au précédent chapitre les abondantes bénédictions qu'il a plu à Dieu de verser sur les missions de M. Vincent et de ceux de sa Congrégation. Les grands fruits qu'elles ont produits font assez connaître combien elles sont propres et efficaces pour convertir les âmes à Dieu, les retirant de l'ignorance et du péché, et les portant à la pratique des œuvres chrétiennes ; en sorte que l'on peut dire que, comme Notre-Seigneur Jésus-Christ a planté la foi et les autres vertus en tous les endroits de la terre par les missions de ses Apôtres, qui ont été les premiers et les grands missionnaires, selon que porte la signification de leur nom, il veut aussi réparer le déchet que souffre cette même, vertu de la foi en un très grand nombre d'âmes, et même l'augmenter et la rendre opérante et fructueuse, par les missions des hommes apostoliques, tels qu'ont été M. Vincent et ceux qui participent à son esprit.

Or, quoique cela soit très véritable, si est-ce qu'il faut avouer qu'attendu la faiblesse de la plupart des hommes et le peu de fermeté qu'ils ont dans le bien, il est fort difficile qu'ils conservent long-temps les lumières et les bonnes dispositions qu'ils ont reçues par le moyen des missions, s'ils n'ont toujours auprès d'eux des pasteurs et des prêtres qui cultivent la terre de

leurs âmes, et qui emploient leurs soins pour faire fructifier cette bonne semence.

C'est la raison pour laquelle M. Vincent souhaitait ardemment qu'il plût à Dieu pourvoir à ce besoin ; il disait sur ce sujet que,

« comme les conquérans mettaient de fortes et bonnes garnisons
« dans les places qu'ils avaient prises, pour les conserver ; qu'ainsi
« les missionnaires, après avoir retiré les âmes de la puissance de
« Satan, devaient aussi travailler, autant qu'il serait en eux, pour
« faire en sorte que les paroisses fussent remplies de bons curés
« et de bons prêtres, qui conservassent les peuples dans les bon-
« nes dispositions qu'on leur avait procurées par les missions ; et
» que, faute de cela, il était presque inévitable que le diable, qui
« avait été chassé de ces lieux, n'en reprît possession, n'y trou-
« vant personne qui s'opposât à ses malheureux desseins. » Et

néanmoins l'expérience ne lui avait fait que trop connaître combien il se trouvait peu de tels ecclésiastiques, ayant vu de ses yeux les désordres qui régnaient parmi le clergé dans la plupart des lieux où il avait été travailler : et quand bien il n'en eût eu aucune connaissance par lui-même, il n'en eût été que trop persuadé par les diverses plaintes que lui en faisaient souvent les personnes les mieux intentionnées, même plusieurs grands et vertueux prélats.

Un ecclésiastique noble par sa naissance et célèbre par sa piété, qui était chanoine d'une église cathédrale, lui écrivit en l'an 1642 en ces termes :

« En ce diocèse ici le clergé est sans discipline,
« le peuple sans crainte, et les prêtres sans dévotion et sans cha-
« rité, les chaires sans prédicateurs, la science sans honneur, le
« vice sans châtiment ; la vertu y est persécutée, l'autorité de
« l'Église haïe ou méprisée, l'intérêt particulier y est le poids or-
« dinaire du sanctuaire, les plus scandaleux y sont les plus puis-
« sans, et la chair et le sang y ont comme supplanté l'Évangile et
« l'Esprit de Jésus-Christ. Vous serez, comme je m'assure, assez
« sollicité par vous-même d'accourir au secours de ce diocèse,
« apprenant sa nécessité. Quis novit utrùm ad regnum idcirco
« veneris, ut in tali tempore parareris ? L'occasion est digne
« de votre charité, si la très humble prière que je vous fais d'y
« vouloir penser sérieusement devant Notre-Seigneur vous était
« agréable, comme venant d'un de vos premiers enfans. »

Un bon prélat lui manda un jour qu'il travaillait avec ses grands-vicaires, autant qu'il pouvait, pour le bien de son diocèse ;

« mais, disait-il, c'est avec peu de succès, pour le grand et inex-
« primable nombre de prêtres ignorans et vicieux qui composent
« mon clergé, qui ne peuvent se corriger, ni par paroles, ni par
« exemples. J'ai horreur quand je pense que dans mon diocèse il
« y a presque sept mille prêtres ivrognes, ou impudiques, qui
« montent tous les jours à l'autel, et qui n'ont aucune vocation. »

Un autre grand prélat lui écrivait sur ce sujet en l'année 1643 :

« La désolation extrême, lui dit-il, que je trouve dans le clergé de
« mon diocèse, et l'impuissance en laquelle je me vois d'y remé-
« dier, m'ont obligé d'avoir recours à votre zèle, duquel on ne
« peut ignorer les sentimens et les fortes inclinations pour restau-
« rer la discipline ecclésiastique, dans les lieux où elle se trouve
« déchue, ou entièrement abattue. »

Un autre prélat lui écrivit entre autres choses ces paroles :

« Excepté le chanoine théologal de mon église, je ne sache point
« aucun prêtre parmi tous ceux de mon diocèse qui puisse s'ac-
« quitter d'aucune charge ecclésiastique : vous jugerez par là com-
« bien grande est la nécessité en laquelle nous sommes d'avoir des
« ouvriers. Je vous conjure de me laisser votre missionnaire pour
« nous aider en notre ordination. »

De ces échantillons on peut juger du reste de la pièce, et inférer quel pouvait être l'état du clergé en la plupart des diocèses de ce royaume, et le grand besoin qu'il y avait de travailler efficacement à sa réformation. C'est pourquoi M. Vincent ayant bien reconnu, ainsi que nous avons remarqué au premier livre, que tous les autres moyens auraient peu d'effet, si on n'appliquait le remède à la source du mal, en procurant que tous ceux qui se présenteraient dorénavant pour recevoir les ordres ecclésiastiques apportassent les dispositions nécessaires et convenables à ce grand sacrement, il s'est toujours dans cette vue employé aux exercices de l'ordination avec une affection tout extraordinaire. Nous allons voir dans les sections suivantes la manière en laquelle il s'y est appliqué avec les siens, et les fruits qui en sont provenus.

SECTION II.

QUELS ONT ÉTÉ LES PREMIERS COMMENCEMENS DES EXERCICES DES ORDINANS.

Nous avons vu au premier livre de quelle manière ces exercices si importans commencèrent à Beauvais, où M. Vincent les fit pour la première fois au mois de septembre de l'année 1628, sous les ordres de M. Augustin Potier, qui en était évêque ; ce qui réussit avec tant de bénédiction, que non seulement ce vertueux prélat les fit toujours depuis continuer par l'aide de celui qui les avait si bien commencés pour l'avantage de son clergé, mais encore un très grand nombre de prélats, tant de ce royaume que de diverses provinces étrangères, en ont après introduit l'usage dans leurs diocèses avec de très grands fruits.

Et premièrement Monseigneur l'archevêque de Paris, M. Jean-François de Gondy, ayant su ce que M. Vincent avait fait à Beauvais, se résolut de lui faire pratiquer le même à Paris, ayant depuis long-temps reconnu en lui de grands dons de Dieu, pour travailler très utilement au bien de son Église. Il lui envoya pour cet effet les ordinans de son diocèse au commencement du carême de l'année 1631, et ce charitable prêtre les reçut dans le collège des Bons-Enfans, où sa compagnie encore naissante était logée, avec laquelle il travailla si heureusement à ces exercices, que cette petite source a ensuite répandu ses ruisseaux de tous côtés pour fertiliser le champ de l'Église ; car ce fut à Paris que plusieurs prélats et autres vertueux ecclésiastiques commencèrent à connaître la valeur et l'utilité de ces exercices des ordinans ; ce qui les porta à les mettre en usage en divers autres lieux. Voici ce que M. Vincent écrivit environ deux ans après sur ce sujet :

« Monseigneur l'archevêque, conformément à la pratique an-
« cienne de l'Église, en laquelle les évêques faisaient instruire
« chez eux, durant plusieurs jours, ceux qui désiraient être pro-
« mus aux ordres, a ordonné que dorénavant ceux de son dio-
« cèse qui auront ce désir se retireront, dix jours avant chaque
« ordre, chez les prêtres de la Mission, pour y faire une retraite
« spirituelle, s'exercer à la méditation si nécessaire aux ecclé-
« siastiques, faire une confession générale de toute leur vie pas-
« sée, faire une répétition de la théologie morale, et particulièrement de celle qui regarde l'usage des sacremens, apprendre

« à bien faire les cérémonies de toutes les fonctions des ordres,
« et enfin s'instruire de toutes les autres choses nécessaires aux
« ecclésiastiques. Ils sont logés et nourris pendant ce temps-là,
« et il en résulte un tel fruit, par la grâce de Dieu, qu'on a vu
« que tous ceux qui ont fait ces exercices mènent ensuite une
« vie vraiment ecclésiastique, et même la plupart d'entre eux
« s'appliquent d'une manière toute particulière aux œuvres de
« piété, ce qui commence à être manifesté au public. »

En une autre occasion, parlant à ceux de sa communauté, et leur remontrant comment les divers emplois où ils étaient appliqués ne venaient point de leur propre choix, mais d'une destination toute particulière de la divine Providence : « Avions-nous

« (leur dit-il) jamais recherché l'emploi de faire faire les exerci-
« ces aux ordinans, qui est le plus riche et le plus précieux dé-
« pôt que l'Église nous pût mettre entre les mains ? Non, cela ne
« nous était jamais tombé dans l'esprit. »

Il se fit en cette année 1631 six ordinations à Paris, et à chaque ordination M. Vincent reçut les ordinans en sa maison, pour leur faire faire les exercices. Cela continua de la même façon jusqu' en l'année 1643, en laquelle Mgr. l'archevêque jugea expédient de retrancher l'ordination de la mi-carême, sur ce qui lui fut représenté par ceux de son conseil que l'intervalle était trop court entre chaque ordination pour y apporter toutes les dispositions convenables. Sur quoi il est à remarquer que jusqu'en l'année 1638, on recevait seulement aux exercices les ordinans du diocèse de Paris. Mais quelques dames de singulière piété voyant le changement notable qui paraissait dans les ecclésiastiques de Paris qui avaient passé par ces exercices, proposèrent pour lors à M. Vincent d'y admettre aussi ceux des autres diocèses qui viendraient recevoir les ordres à Paris ; et sachant bien qu'il n'en pouvait pas porter la dépense, une d'entre elles (c'était madame la présidente de Herse) s'offrit de la fournir pour cinq ans, pendant lesquels elle lui envoya mille livres à chaque ordination. Elle contribua encore, avec quelques autres dames de la Compagnie de la Charité de Paris, au logement et ameublement nécessaire pour les mêmes ordinans. Madame la marquise de Maignelet, sœur de Mgr. l'archevêque de Paris, qui était une dame de haute piété et charité, et qui avait une estime particulière pour M. Vincent, a fait aussi du bien à la maison de Saint-Lazare, pour l'aider à soutenir cette grande dépense des ordinans. Et la reine-mère du roi, au

commencement de sa régence, ayant eu la dévotion d'assister à un entretien des ordinans que M. Perrochel, pour lors nommé à l'évêché de Boulogne, faisait dans l'église du collège des Bons-Enfans, elle en fut touchée, et jugea cette œuvre fort utile à l'Église. Et quelques dames lui ayant dit que cela méritait bien une fondation royale, elle fit espérer quelque assistance pour cela ; et en effet, les cinq années de madame de Herse étant déjà achevées, sa Majesté donna de sa grâce quelques aumônes durant deux ou trois ans pour contribuer à la nourriture des ordinans. Mais depuis près de dix-huit ans toute cette dépense est tombée sur la maison de Saint-Lazare, laquelle n'étant pas fondée pour fournir à la nourriture et autres frais nécessaires pour un si grand nombre de personnes qui passent tous les ans par ces exercices, n'a pu qu'elle n'en ait été fort incommodée, comme elle l'est en effet ; vu même que, depuis l'année 1646, on a encore obligé ceux qui devaient recevoir les quatre ordres moindres de passer par les mêmes exercices, afin qu'avant de s'engager dans les ordres sacrés ils pussent connaître avec plus de lumière s'ils y étaient vraiment appelés de Dieu, et apprendre à s'y mieux préparer.

Mais quoique cette charge surpassât de beaucoup les forces de la maison de Saint-Lazare, on n'a pourtant jamais ouï sortir une seule parole de plainte de la bouche de M. Vincent de toutes ces grandes dépenses qu'il fallait faire pour la continuation de cette œuvre, et il les a toujours portées en silence, s'abandonnant à la conduite de Dieu, dont il préférait incomparablement l'honneur qui lui en revenait et le bien de son Église, à tous les intérêts temporels de sa compagnie.

Le nombre de ceux qu'on reçoit à chaque ordination est pour l'ordinaire de soixante-dix, quatre-vingts et quatre-vingt-dix et plus, lesquels sont logés à Saint-Lazare, nourris et entretenus de tout ce qui leur est nécessaire pendant onze jours à chaque ordination, qui font cinquante-cinq jours par an. On ne leur demande pas un sol pour cette dépense, afin qu'ils y viennent plus volontiers, voyant qu'on n'épargne rien pour les mettre en état de bien servir l'Église.

Nous rapporterons ici le témoignage rendu par un ecclésiastique de très grande vertu sur ce sujet. « Il n'est pas possible, dit-il,

« d'exprimer le soin qu'apportait M. Vincent afin que les ordi-
« nans fussent bien servis pendant le temps des exercices. Leur
« dépense ne lui semblait rien, quoiqu'elle excédât beaucoup les
« forces de sa maison, qui ne peut qu'elle ne soit fort obérée pour

« ce sujet. Je me souviens que durant les troubles de Paris, quel-
« ques personnes considérables qui connaissaient combien il était
« difficile que M. Vincent pût alors soutenir cette dépense des or-
« dinans, lui voulurent persuader de n'en point charger sa mai-
« son durant un temps si fâcheux ; mais il n'eut aucun égard à
« leur remontrance, et voulut, nonobstant la disette d'argent et
« de vivres où l'on se trouvait réduit, qu'on ne laissât pas de faire
« toutes les dépenses nécessaires pour leur réception et nourriture
« en sa maison pendant les onze jours que duraient leurs exer-
« cices : ne faisant aucun cas du temporel lorsqu'il s'agissait du
« spirituel, et n'estimant les biens périssables qu'autant qu'il
« les jugeait utiles à l'avancement de la gloire de Dieu. Que ne
« disait-il point à ceux de sa communauté touchant l'excellence
« du sacerdoce, toutes les fois que le temps de l'ordination appro-
« chait, pour les exhorter à rendre service et assistance aux ordi-
« nans et à travailler de toutes leurs forces de corps et d'esprit
« pour l'avancement de l'état ecclésiastique dans la vertu ? Toutes
« ses paroles étaient comme autant de dards enflammés qui pé-
« nétraient jusqu'au fond du cœur, et toutes très dignes d'être
« bien remarquées et retenues, même par écrit ; et si on ne l'a pas
« fait, on peut dire que c'est une perte incomparable.

SECTION III.

SOMMAIRE DE CE QUI SE FAIT EN CES EXERCICES, ET DES RÈGLEMENS QUI S'Y OBSERVENT.

Ceux qui veulent recevoir les ordres viennent en la maison des prêtres de la Mission dix jours avant le samedi auquel ils doivent être ordonnés. A leur arrivée on prend leurs noms, qualités, degrés, etc. Plusieurs de la maison se trouvent prêts pour les recevoir et porter leurs hardes, les conduire en leurs chambres et autres lieux, les servir, les encourager, leur expliquer l'ordre des divers exercices ou actions de la journée ; comme aussi pour veiller que cet ordre soit gardé, et pour leur recommander le recueillement, le silence,

la modestie et l'exactitude à tout ce qu'ils ont à faire ; enfin pour les aider à tirer profit des exercices, et à se préparer dignement à la réception des ordres. Il y a un directeur de l'ordination qui a une vue générale sur tous les officiers qui y sont employés, et sur tous les ordinans. Il est comme le chef qui conduit cette œuvre, afin que tout s'y fasse avec le même esprit.

On fait tous les jours deux entretiens différens aux ordinans : le premier se fait le matin, sur les principaux chefs de la théologie morale, et des choses de pratique dont la connaissance est plus nécessaire aux ecclésiastiques ; l'autre entretien se fait le soir, sur les vertus, qualités et fonctions propres à ceux qui sont dans les saints ordres.

On en fait dix de chaque sorte ; et pour ceux du matin, qui sont de la théologie morale, voici l'ordre qu'on y observe :

Au premier jour, on leur parle des censures de l'Église en général.

Au second, des mêmes censures en particulier, à savoir, de l'excommunication, de la suspension, et de l'interdit, auxquelles on ajoute l'irrégularité.

Au troisième, du sacrement de Pénitence, de son institution, de sa forme, de ses effets, et des conditions nécessaires au confesseur pour le bien administrer.

Au quatrième, des dispositions au sacrement de Pénitence, c'est à savoir, de la contrition, de la confession, et de la satisfaction, comme aussi des indulgences.

Au cinquième, des lois divines et humaines, et des péchés en général, dont on explique la division, les circonstances, les espèces, les causes, les effets, les degrés et les remèdes.

Au sixième, on traite des trois premiers commandemens du Décalogue, qui regardent les devoirs de l'homme envers Dieu, et en particulier on parle des trois vertus théologales, et de la vertu de religion et de ses actes.

Au septième, on leur explique les autres sept commandemens de Dieu, qui regardent le prochain.

Au huitième, on leur parle des sacremens en général, de la Confirmation, et de l'Eucharistie comme sacrement.

Au neuvième, on traite de l'Eucharistie comme sacrifice, de l'Extrême-Onction et du Mariage.

Au dixième, on explique le Symbole des Apôtres, déclarant sur chaque article ce qu'un prêtre en doit savoir, avec les avis nécessaires pour l'enseigner utilement aux autres.

Pour ce qui est des entretiens du soir, voici l'ordre qu'on y observe :

Au premier jour on parle de l'Oraison mentale, et on leur fait voir premièrement les raisons pour lesquelles il importe que les ecclésiastiques s'y adonnent ; puis on leur montre en quoi elle consiste, et la méthode qu'on y doit observer, avec les moyens de la bien faire. L'on commence par ce sujet le premier entretien, parce que durant les exercices, on leur fait employer tous les jours quelque temps en cette sorte d'oraison.

Au second, on traite de la vocation à l'état ecclésiastique, et on leur fait voir combien il importe d'être bien appelé de Dieu avant que de se présenter aux ordres ; en quoi consiste cette vocation, et quelles en sont les marques, avec les moyens de la reconnaître, et d'y bien correspondre.

Au troisième, on parle de l'esprit ecclésiastique, et on leur montre l'obligation d'entrer en cet esprit : en quoi il consiste ; ses marques, et les moyens de l'acquérir et de s'y perfectionner.

Au quatrième, on traite des ordres en général, de leur institution, nécessité, matière, forme, effets, différences, et des dispositions requises pour les bien recevoir.

Au cinquième, on les entretient de la tonsure cléricale, et on leur explique la doctrine de cette cérémonie, les obligations que contracte celui qui la reçoit, les qualités qu'il doit avoir, les dispositions qu'il y doit apporter, et l'on répond à plusieurs difficultés et objections sur cette matière.

Au sixième, on parle des ordres moindres en particulier, dont on explique la définition, la matière, la forme, les fonctions, et les vertus requises en ceux qui les ont reçues pour les bien exercer.

Au septième, l'on traite du sous-diaconat, et des vertus qui sont propres à cet ordre, et particulièrement de la chasteté.

Au huitième, du diaconat, et des vertus propres aux diacres, particulièrement de la charité envers le prochain.

Au neuvième, de la prêtrise, et l'on parle particulièrement de la science nécessaire aux prêtres pour s'acquitter dignement des fonctions de leur ordre.

Enfin au dixième, on fait un entretien de la vie ecclésiastique, où l'on fait voir que ceux qui ont reçu les saints ordres doivent mener une vie bien plus sainte que celle des laïques, et on leur propose divers moyens pour les aider à mener une telle vie.

Tous les jours, immédiatement après chaque entretien, on assemble les ordinans par académies, dont chacune est composée de douze ou quinze

personnes, ou environ ; et on met ensemble ceux que l'on voit à peu près être d'une égale capacité pour conférer entre eux, et avec un prêtre de la Mission qui se trouve en chaque académie, sur ce qui a été dit de plus considérable, afin que le souvenir et le fruit leur en demeure.

On leur fait tous les jours pratiquer l'Oraison mentale pendant une demi-heure ou environ, et ensuite on les fait assembler par académies pour en conférer, et pour montrer à ceux qui n'y sont pas encore exercés la manière de s'y bien appliquer, comment ils doivent faire les considérations, exciter les affections, et tirer des résolutions de pratique.

On les exerce tous les jours aux fonctions des ordres qu'ils doivent recevoir, principalement aux cérémonies de la sainte Messe, tant particulière que solennelle.

On leur fait réciter l'office divin ensemble, et bien observer les poses et médiations.

On les dispose surtout à faire une bonne confession générale de toute leur vie, s'ils n'en ont jamais fait ; ou au moins depuis le temps de leur dernière confession générale, s'ils en ont fait quelqu'une : et c'est pour cette raison que, dans les entretiens de théologie morale, on traite premièrement des matières dont la connaissance est particulièrement nécessaire pour cet effet. Le lendemain de leur confession, qui est le jeudi, ils communient tous à la Grand'Messe.

On leur donne sept heures et demie de repos la nuit, et le jour deux heures de conversation sainte et honnête, c'est à savoir, après les repas, pendant lesquels on leur fait lecture de l'Écriture sainte, et du livre de la dignité et sainteté des prêtres, par Molina, chartreux.

En un mot, on les met dans un train de vie réglée, ni trop libre, ni trop austère, mais convenable aux ecclésiastiques, afin qu'ils s'y conforment le plus qu'ils pourront en leur particulier.

Le dimanche après l'ordination, ils s'en retournent chez eux, après avoir assisté à la Grand'Messe, et y avoir communiqué en action de grâces de leur ordination.

Voilà en abrégé l'ordre des exercices de l'ordination qui ont été commencés, continués et établis par M. Vincent, et ensuite répandus dans l'Église par lui et par les siens.

Il souhaitait fort, et recommandait soigneusement à ceux qui faisaient les entretiens de l'ordination, qu'ils suivissent les mémoires qu'il leur donnait à cet effet, où les matières étaient toutes digérées ; sachant bien qu'ils n'en

pouvaient traiter de plus nécessaires ni de plus profitables aux ordinans, ni même dans un ordre plus convenable à la fin de ces exercices. Il congratulait fort nos-seigneurs les prélats, lorsqu'ils les faisaient, de ce qu'ils y procédaient comme les pères envers leurs enfans, les nourrissant de la plus solide doctrine, et leur insinuant la vie et les opérations de l'Esprit de Dieu d'une manière apostolique. « La simplicité, dit-il aux siens, édifie les ordinans ; ils s'en louent et ne viennent chercher ici que cela ; les vérités qu'on leur enseigne sont bien reçues sous cet habit, elles ont plus d'efficace avec cet ornement naturel. » Et un jour, quelqu'un faisant ces entretiens autrement que dans l'esprit de la Mission, M. Vincent se mit à genoux devant lui, le priant avec instance de se servir d'un style plus simple et plus dévot.

SECTION IV.

SENTIMENS DE M. VINCENT TOUCHANT CES EXERCICES DES ORDINANS.

Avant que de parler du progrès et des fruits de ces exercices, il ne sera pas hors de propos de rapporter ici les sentimens que M. Vincent en avait, et de quels termes il se servait pour exhorter ceux de sa Congrégation à s'y appliquer de toute leur affection.

« S'employer pour faire de bons prêtres, leur disait-il un jour, et y concourir comme cause seconde efficiente, instrumentale, c'est faire l'office de Jésus-Christ, qui pendant sa vie mortelle semble avoir pris à tâche de faire douze bons prêtres, qui sont ses Apôtres ; ayant voulu pour cet effet demeurer plusieurs années avec eux, pour les instruire et pour les former à ce divin ministère. »

Et un autre jour faisant une conférence avec ceux de sa communauté sur ce même sujet, après qu'il en eut fait parler plusieurs, il conclut en ces termes : « Béni soyez-vous, Seigneur, des bonnes choses qu'on vient de dire, et que vous avez inspirées à ceux qui

« ont parlé. Mais, mon Sauveur, tout cela ne servira de rien si
« vous n’y mettez la main ; il faut que ce soit votre grâce qui opère
« tout ce qu’on a dit, et qui nous donne cet esprit sans lequel
« nous ne pouvons rien. Que savons-nous faire, nous qui sommes
« de pauvres misérables ? O Seigneur ! donnez-nous cet esprit de
« votre sacerdoce qu’avaient les Apôtres, et les premiers prêtres
« qui les ont suivis. Donnez-nous le véritable esprit de ce sacré
« caractère que vous avez mis en de pauvres pêcheurs, en des
« artisans, en de pauvres gens de ce temps-là, auxquels, par vo-
« tre grâce, vous avez communiqué ce grand et divin esprit. Car,
« Seigneur, nous ne sommes aussi que de chétives gens, de pau-
« vres laboureurs et paysans ; et quelle proportion y a-t-il de nous
« misérables à un emploi si saint, si éminent et si céleste ?
« O Messieurs et mes frères ! que nous devons bien prier Dieu pour
« cela, et faire quelque effort pour ce grand besoin de l’Église,
« qui s’en va ruinée en beaucoup de lieux par la mauvaise vie des
« prêtres ; car ce sont eux qui la perdent et qui la ruinent ; et il
« n’est que trop vrai que la dépravation de l’état ecclésiastique est
« la cause principale de la ruine de l’Église de Dieu. J’étais ces
« jours passés dans une assemblée où il y avait sept prélats, les-
« quels faisant réflexion sur les désordres qui se voient dans
« l’Église, disaient hautement que c’étaient les ecclésiastiques
« qui en étaient la principale cause.

« Ce sont donc les prêtres ; oui, nous sommes la cause de cette
« désolation qui ravage l’Église, de cette déplorable diminution
« qu’elle a soufferte en tant de lieux, ayant été presque entièrement
« ruinée dans l’Asie et dans l’Afrique, et même dans une grande
« partie de l’Europe, comme dans la Suède, dans le Danemarck,
« dans l’Angleterre, Écosse, Irlande, Hollande, et autres pro-
« vinces unies, et dans une grande partie de l’Allemagne. Et com-
« bien voyons-nous d’hérétiques en France ? et voila la Pologne
« qui, étant déjà beaucoup infectée de l’hérésie, est présentement,
« par l’invasion du roi de Suède, en danger d’être tout-à-fait perdue
« pour la religion.

« Ne semble-t-il pas, Messieurs, que Dieu veut transporter son
« Église en d’autres pays ? Oui, si nous ne changeons, il est à
« craindre que Dieu ne nous l’ôte tout-à-fait, vu principalement

« que nous voyons ces puissans ennemis de l'Église entrer dedans
« à main forte. Ce redoutable roi de Suède, qui en moins de quatre
« mois a envahi une bonne partie de ce grand royaume, nous de-
« vons craindre que Dieu ne l'ait suscité pour nous punir de nos
« désordres. Ce sont les mêmes ennemis dont Dieu s'est servi au-
« trefois pour le même effet ; car c'est des Goths, Visigoths et
« Vandales, sortis de ces quartiers-là, dont Dieu s'est servi il y a
« douze cents ans pour affliger son Église. Ces commencemens,
« les plus étranges qui aient jamais été, nous doivent faire tenir
« sur nos gardes. Un royaume d'une si grande étendue presque en-
« va bien moins de rien, en l'espace de quatre mois ! O Seigneur !
« qui sait si ce redoutable conquérant en demeurera là ? qui le sait ?
« Enfin, ab Aquilone pandetur omne malum, c'est de là que
« sont venus les maux que nos ancêtres ont soufferts, et c'est de
« ce côté-là que nous devons craindre. Songeons donc à l'amen-
« dement de l'état ecclésiastique, puisque les méchans prêtres
« sont la cause de tous ces malheurs, et que ce sont eux qui les
« attirent sur l'Église. Ces bons prélats l'ont reconnu par leur pro-
« pre expérience, et l'ont avoué devant Dieu, et nous lui devons
« dire : Oui, Seigneur, c'est nous qui avons provoqué votre co-
« lère ; ce sont nos péchés qui ont attiré ces calamités. Oui, ce
« sont les clercs et ceux qui aspirent à l'état ecclésiastique, ce
« sont les sous-diacres, ce sont les diacres, ce sont les prêtres,
« nous qui sommes prêtres, qui avons fait cette désolation dans
« l'Église. Mais quoi, Seigneur ! que pouvons-nous faire mainte-
« nant si ce n'est nous en affliger devant vous, et nous proposer
« de changer de vie ? Oui, mon Sauveur, nous voulons contribuer
« tout ce que nous pourrons pour satisfaire à nos fautes passées,
« et pour mettre en meilleur ordre l'état ecclésiastique ; c'est pour
« cela que nous sommes ici assemblés, et que nous vous deman-
« dons votre grâce. Ah ! Messieurs, que ne devons-nous pas faire ?
« C'est à nous à qui Dieu a confié une si grande grâce que celle
« de contribuer à rétablir l'état ecclésiastique. Dieu ne s'est pas
« adressé pour cela, ni aux docteurs, ni à tant de communautés
« et religions pleines de science et de sainteté ; mais il s'est
« adressé à cette chétive, pauvre et misérable compagnie, la
« dernière de toutes et la plus indigne. Qu'est-ce que Dieu a

« trouvé en nous pour un si grand emploi ? où sont nos beaux
« exploits ? où sont les actions illustres et éclatantes que nous
« avons faites ? où cette grande capacité ? Rien de tout cela ; c'est
« à de pauvres misérables idiots que Dieu par sa pure volonté s'est
« adressé, pour essayer encore à réparer les brèches du royaume
« de son Fils et de l'état ecclésiastique. O Messieurs ! conservons
« bien cette grâce que Dieu nous a faite, par préférence à tant de
« personnes doctes et saintes qui le méritaient mieux que nous ; car
« si nous venons à la laisser inutile par notre négligence, Dieu
« la retirera de nous pour la donner à d'autres, et nous punir de
« notre infidélité. Hélas ! qui sera-ce de nous qui sera la cause
« d'un si grand malheur, et qui privera l'Église d'un si grand bien ?
« Ne sera-ce point moi misérable ? Qu'un chacun de nous mette la
« main sur sa conscience, et dise en lui-même : Ne serai-je pas ce
« malheureux ? Hélas ! il n'en faut qu'un misérable, tel que je suis,
« qui par ses abominations détourne les faveurs du Ciel de tout
« une maison, et y fasse tomber la malédiction de Dieu. O Sei-
« gneur, qui me voyez tout couvert et tout rempli de péchés qui
« m'accablent, ne privez pas pour cela de vos grâces cette petite
« compagnie ! Faites qu'elle continue à vous servir avec humilité
« et fidélité, et qu'elle coopère au dessein qu'il semble que vous
« avez de faire par son ministère un dernier effort pour contribuer
« à rétablir l'honneur de votre Église.

« Mais les moyens de cela, quels sont-ils ? que devons-nous faire
« pour le bon succès de cette prochaine ordination ? Il faut prier
« beaucoup, vu notre insuffisance : offrir pour cela durant ce
« temps ses communions, ses mortifications et toutes ses oraisons
« et ses prières ; rapportant tout à l'édification de ces messieurs
« les ordinans, à qui il faut rendre, de plus, toutes sortes de res-
« pects et de déférences, ne faire point les entendus, mais les
« servir cordialement et humblement. Ce doivent être là les armes
« des missionnaires ; c'est par ce moyen que tout réussira ; c'est
« par l'humilité qui nous fait désirer la confusion de nous-mêmes ;
« car croyez-moi, Messieurs et mes frères, croyez-moi, c'est une
« maxime infaillible de Jésus-Christ, que je vous ai souvent an-
« noncée de sa part, que d'abord qu'un cœur est vide de soi-
« même, Dieu le remplit ; c'est Dieu qui demeure et qui agit

« là-dedans, et c'est le désir de la confusion qui nous vide de
« nous-mêmes ; c'est l'humilité, la sainte humilité ; et alors
« ce ne sera pas nous qui agirons, mais Dieu en nous, et tout ira
« bien.

« O vous qui travaillez immédiatement à cette œuvre ; vous
« qui devez posséder l'esprit de prêtrise, et l'inspirer à ceux qui
« ne l'ont pas ; vous à qui Dieu a confié ces âmes, pour les dis-
« poser à recevoir cet esprit saint et sanctifiant, ne visez qu'à
« la gloire de Dieu : ayez la simplicité de cœur vers lui, et le
« respect vers ces messieurs. Sachez que c'est par là que vous
« profiterez : tout le reste vous servira de peu ; il n'y a que l'hu-
« milité, et la pure intention de plaire à Dieu, qui ait fait réussir
« cette œuvre jusqu'à maintenant. Je recommande aussi les cé-
« rémonies, et je prie la compagnie d'éviter les fautes qu'on y
« peut faire. Les cérémonies ne sont à la vérité que l'ombre,
« mais c'est l'ombre des plus grandes choses, qui requièrent qu'on
« les fasse avec toute l'attention possible, et qu'on les montre avec
« un silence religieux et une grande modestie et gravité. Com-
« ment les feront ces messieurs, si nous ne les faisons pas bien nous-
« mêmes ? Qu'on chante posément, avec modération ; qu'on psal-
« modie avec un air de dévotion. Hélas ! que répondrons-nous à
« Dieu quand il nous fera rendre compte de ces choses, si elles
« sont mal faites ?

« Or sus, Messieurs et mes frères, leur dit-il une autre fois,
« nous voici donc à la veille de cette grande œuvre que Dieu nous a
« mise entre les mains ; c'est demain, mon Dieu, que nous devons
« recevoir ceux que votre providence a résolu de nous envoyer,
« afin de nous faire contribuer avec vous à les rendre meilleurs.
« Ah ! Messieurs, que voilà une grande parole, rendre meilleurs
« les ecclésiastiques ! qui pourra comprendre la hauteur de cet em-
« ploi ? c'est le plus relevé qui soit. Qu'y a-t-il de si grand dans le
« monde que l'état ecclésiastique ? Les principautés et les royau-
« tés ne lui sont point comparables : vous savez que les rois ne
« peuvent pas, comme les prêtres, changer le pain au corps de
« Notre-Seigneur, remettre les péchés, et tous les autres avantages
« qu'ils ont par dessus les grandeurs temporelles : et voilà néan-
« moins les personnes que Dieu nous envoie pour les sanctifier ;

« qu'y a-t-il de semblable ? O pauvres et chétifs ouvriers, que vous
« avez peu de rapport à la dignité de cet emploi ! Mais puisque Dieu
« fait cet honneur à cette petite compagnie, la dernière de toutes
« et la plus pauvre, que de l'appliquer à cela, il faut que de notre
« côté nous apportions tout notre soin à faire réussir ce dessein
« apostolique qui tend à disposer les ecclésiastiques aux ordres
« supérieurs, et à se bien acquitter de leurs fonctions : car les uns
« seront curés, les autres chanoines, les autres prévôts, abbés,
« évêques, oui, évêques : voilà les personnes que nous recevrons
« demain.

« La semaine passée il se fit une assemblée d'évêques pour re-
« médier à l'ivrognerie des prêtres d'une certaine province : à
« quoi on est bien empêché. Les saints docteurs disent que le pre-
« mier pas d'une personne qui veut acquérir la vertu est de
« se rendre maître de sa bouche ; or la bouche maîtrise les per-
« sonnes qui lui donnent ce qu'elle demande ; quel désordre ! Ils
« sont ses serviteurs, ses esclaves ; ils ne sont que ce qu'elle
« veut ; il n'y a rien de si vilain, ni de si déplorable que de voir
« des prêtres, et la plupart de ceux d'une province, asservis à ce
« vice, jusque-là qu'il faille assembler des prélats, et les mettre
« tous bien en peine pour trouver quelque remède à ce malheur.
« Et le peuple, que fera-t-il après cela ? Mais que ne devons-nous
« pas faire, Messieurs, pour nous donner à Dieu, afin d'aider à
« retirer ses ministres et son épouse de cette infamie, et de tant
« d'autres misères où nous ne les voyons que trop ? Ce n'est pas que
« tous les prêtres soient dans le dérèglement, non, ô Sauveur ! qu'il
« y a de saints ecclésiastiques ! il nous en vient tant ici en retraite,
« des curés et autres qui viennent de bien loin exprès pour mettre
« bon ordre à leur intérieur. Et combien de bons et de saints prê-
« tres à Paris ? il y en a grand nombre ; et entre ces messieurs de
« la conférence qui s'assemblent ici, il n'y en a pas un qui ne
« soit homme d'exemple, ils travaillent tous avec des fruits non-
« pareils.

« Il y a aussi de méchants ecclésiastiques dans le monde, et je
« suis le pire, le plus indigne, et le plus grand pécheur de tous.
« Mais aussi en revanche il y en a qui louent hautement Dieu par
« la sainteté de leur vie. O quel bonheur de ce que non seulement

« Dieu veut se servir de pauvres gens comme nous, sans science et
« sans vertu, pour aider à redresser les ecclésiastiques déchus et
« dérégles, mais encore à perfectionner les bons, comme nous
« voyons par sa grâce que cela se fait ! Que bienheureux êtes-vous,
« Messieurs, de répandre par votre dévotion, douceur, affabilité,
« modestie et humilité, l'esprit de Dieu dans ces âmes, et de ser-
« vir Dieu en la personne de ses plus grands serviteurs ! que vous
« êtes heureux, vous qui leur donnerez bon exemple, aux confé-
« rences, aux cérémonies, au chœur, au réfectoire et partout !
« O qu'heureux serons-nous tous, si par notre silence, discrétion
« et charité nous répondons aux intentions pour lesquelles Dieu
« nous les envoie ; usant d'une vigilance particulière à voir,
« à rechercher et à leur apporter sans délai tout ce qui les pourra
« contenter, et étant ingénieux à pourvoir à leurs besoins, et à
« les servir ! nous les édifierons si nous faisons cela. Il faut
« bien demander cette grâce à Notre-Seigneur ; je prie les prê-
« très de dire la sainte Messe, et nos frères de l'entendre à cette
« intention.

« Voici l'ordination qui s'approche, dit-il une autre fois ; nous
« prions Dieu qu'il donne son esprit à ceux qui leur parleront,
« et dans les entretiens, et dans les conférences. Surtout, cha-
« cun tâchera d'édifier ces messieurs par l'humilité, et par la mo-
« destie ; car ce n'est pas par la science qu'ils se gagnent, ni par
« les belles choses qu'on leur dit ; ils sont plus savans que nous :
« plusieurs sont bacheliers, et quelques uns licenciés en théolo-
« gie, d'autres docteurs en droit, et il y en a peu qui ne sachent
« la philosophie, et une partie de la théologie ; ils en disputent tous
« les jours, et presque rien de ce qu'on leur peut dire ici ne leur
« est nouveau ; ils l'ont déjà lu, ou ouï ; ils disent eux-mêmes que
« ce n'est pas cela qui les touche, mais bien. les vertus qu'ils
« voient pratiquer ici. Tenons-nous bas, Messieurs, en la vue d'un
« emploi tant honorable, comme est celui d'aider à faire de bons
« prêtres : car qu'y a-t-il de plus excellent ? Tenons-nous bas en la
« vue de notre chétiveté, nous qui sommes pauvres de science,
« pauvres d'esprit, pauvres de condition. Hélas ! comment Dieu
« nous a-t-il choisis pour une chose si grande ? C'est que pour
« l'ordinaire il se sert des matières les plus basses pour les opé-

« rations extraordinaires de sa grâce ; comme dans les sacrements,
« où il fait servir l'eau et les paroles pour conférer ses plus
« grandes grâces.

« Prions Dieu pour ces messieurs ; mais prions Dieu pour nous,
« afin qu'il en éloigne tout ce qui pourrait être cause qu'ils ne re-
« çussent les effets de l'esprit de Dieu, lequel il semble vouloir
« communiquer à la compagnie pour cet effet. Avez-vous jamais
« été en pèlerinage en quelque lieu de dévotion ? Pour l'ordinaire
« en y entrant, on se sent comme sortir hors de soi, les uns se
« trouvant tout d'un coup élevés en Dieu, les autres attendris de
« dévotion, d'autres pleins de respect et de révérence pour ce lieu
« sacré, et d'autres ont divers bons sentiments : d'où vient cela ?
« C'est que l'esprit de Dieu est là-dedans, qui se fait sentir en ces
« manières-là. Or nous devons penser qu'il sera le même céans
« à l'égard de ces messieurs, si l'esprit de Dieu réside en cette
« maison.

« Il leur faut rendre la morale familière, et descendre toujours
« dans le particulier, afin qu'ils l'entendent et comprennent bien ;
« il faut toujours viser là, de faire en sorte que les auditeurs rem-
« portent tout ce qu'on leur dit dans l'entretien. Gardons-nous
« bien que ce maudit esprit de vanité ne se fourre parmi nous,
« à leur vouloir parler des choses hautes et relevées, car cela ne
« fait que détruire, au lieu d'édifier : or ils remporteront tout
« ce qui leur aura été dit à l'entretien, si on le leur inculque
« après, simplement, et qu'on les entretienne de cela seule-
« ment, et non d'autres choses, ainsi qu'il est expédient pour plu-
« sieurs raisons. »

M. Vincent congratula une fois un des frères de la maison, le-
quel, en rapportant son oraison, dit qu'il avait prié Dieu qu'il envoyât
de bons prélats à l'Église, et prit de là sujet de dire ce qui suit :

« Dieu vous bénisse, mon frère, c'est bien fait de demander à
« Dieu qu'il fasse de bons évêques, de bons curés, de bons prê-
« tres, et c'est ce que nous lui devons tous demander : tels que
« sont les pasteurs, tels sont les peuples. On attribue aux officiers
« d'une armée les bons et les mauvais succès de la guerre : et on
« peut dire de même que, si les ministres de l'Église sont bons,
« s'ils font leur devoir, que tout ira bien : et au contraire s'ils ne

« le font pas, qu'ils sont cause de tous les désordres. Nous
« sommes tous appelés de Dieu à l'état que nous avons embrassé,
« pour travailler à un chef-d'œuvre : car c'est un chef-d'œuvre en
« ce monde que de faire de bons prêtres, après quoi on ne peut
« penser rien de plus grand ni de plus important. Nos frères
« mêmes peuvent contribuer à cela par leur bon exemple, et par
« leurs emplois extérieurs : ils peuvent faire leur office à cette in-
« tention, qu'il plaise à Dieu donner son esprit à MM. les ordi-
« nans ; chacun des autres peut faire la même chose, et tous doi-
« vent s'étudier à les bien édifier : et s'il était possible de deviner
« leurs inclinations et leurs désirs, il faudrait les prévenir pour les
« contenter, autant que l'on pourrait raisonnablement. Enfin ceux
« qui auront le bonheur de leur parler, et qui assisteront à leurs
« conférences, doivent en leur parlant s'élever à Dieu, pour re-
« cevoir de lui ce qu'ils ont à leur dire. Car Dieu est une source
« inépuisable de sagesse, de lumière et d'amour ; c'est en lui que
« nous devons puiser ce que nous disons aux autres ; nous devons
« anéantir notre propre esprit et nos sentimens particuliers, pour
« donner lieu aux opérations de la grâce, qui seule illumine et
« échauffe les cœurs ; il faut sortir de soi-même pour entrer en
« Dieu ; il faut le consulter pour apprendre son langage, et le prier
« qu'il parle lui-même en nous, et par nous : il fera pour lors son
« œuvre, et nous ne gâterons rien. Notre-Seigneur, conversant
« parmi les hommes, ne parlait pas de par lui-même : Ma science,
« disait-il, n'est pas de moi, mais de mon Père ; les paroles que
« je vous dis ne sont pas les miennes, mais elles sont de Dieu.
« Cela nous montre combien nous devons recourir à Dieu, afin
« que ce ne soit pas nous qui parlions et qui agissions, mais que
« ce soit Dieu. Il se pourra faire peut-être que, s'il plaît à Dieu
« qu'il réussisse quelque fruit, ce sera par les prières d'un frère
« qui n'approchera pas de ces messieurs : il sera occupé à son
« travail ordinaire, et en travaillant il s'élèvera à Dieu souvent,
« pour le prier qu'il ait agréable de bénir l'ordination ; et peut-
« être aussi que, sans qu'il y pense, Dieu fera le bien qu'il désire,
« à cause des bonnes dispositions de son cœur. Il y a dans les
« psaumes : Desiderium pauperum exaudivit Dominus. » M. Vincent
s'arrêta ici, ne se souvenant pas du reste du verset, et demanda : Comment y

a-t-il au reste du verset ? Alors son assistant l'acheva, disant : *Præparationem cordis eorum audivit auris tua.* Dieu vous bénisse, Monsieur, lui dit M. Vincent, par un grand sentiment de joie, voyant la beauté de ce passage, qu'il répéta plusieurs fois avec des mouvemens dévots et touchans, pour l'inculquer à ses enfans. « Merveilleuse façon de parler,

« ajouta-t-il, digne du Saint-Esprit, le Seigneur a exaucé le désir
« des pauvres, il a entendu la préparation de leur cœur, pour
nous faire voir que Dieu exauce les âmes bien disposées avant
« même qu'elles le prient ; cela est de grande consolation, et nous
« devons certes nous encourager au service de Dieu, quoique nous
« ne voyions en nous que misères et pauvretés. Vous souvient-il
« de cette belle lecture de table qu'on nous fit hier ? Elle nous di-
« sait que Dieu cache aux humbles les trésors des grâces qu'il a
« mises en eux : et ces jours passés un d'entre nous me deman-
« dait, ce que c'était que simplicité ? Il ne connaît pas cette vertu,
« et cependant il la possède ; il ne croit pas l'avoir, et c'est néan-
« moins une âme des plus candides de la compagnie.

« Quelques uns m'ont rapporté qu'étant allés travailler en un
« lieu où il y a beaucoup d'ecclésiastiques, ils ont trouvé qu'ils y
« sont quasi tous inutiles : ils disent leur bréviaire, célèbrent leur
« Messe, et encore fort pauvrement, quelques uns administrent
« les sacremens tellement quellement, et voilà tout : mais le pis
« est qu'ils sont dans le vice et dans le désordre. S'il plaisait à
« Dieu nous rendre bien intérieurs et recueillis, nous pourrions es-
« pérer que Dieu se servirait de nous, tout chétifs que nous
« sommes, pour faire quelque bien, non seulement à l'égard du
« peuple, mais encore et principalement à l'égard des ecclésiasti-
« ques. Quand vous ne diriez mot, si vous êtes bien occupés de
« Dieu, vous toucherez les cœurs de votre seule présence. Mes-
« sieurs les abbés de Chandenier, et ces autres messieurs qui vien-
« nent de faire la mission à Metz en Lorraine, avec grande béné-
« diction, allaient deux à deux, en surplis, du logis à l'église, et
« de l'église au logis, sans dire mot, et avec une si grande recol-
« lection, que ceux qui les voyaient admiraient leur modestie,
« n'en ayant jamais vu de pareille. Leur modestie donc était une
« prédication muette, mais si efficace, qu'elle a peut-être autant

« et plus contribué, à ce qu'on m'a dit, au succès de la mission
« que tout le reste : ce que l'œil voit nous touche bien plus que
« ce que l'oreille entend ; et nous croyons plutôt à un bien que
« nous voyons qu'à celui que nous entendons : et quoique la foi
« entre par l'oreille, *fides ex auditu*, néanmoins les vertus dont
« nous voyons la pratique font plus d'impression en nous que
« celles qu'on nous enseigne. Les choses physiques ont toutes
« leurs espèces différentes, par lesquelles on les distingue : cha-
« que animal, et l'homme même, a ses espèces, qui le font con-
« naître pour tel qu'il est, et distinguer d'un autre de pareil genre :
« de même les serviteurs de Dieu ont des espèces qui les distin-
« guent des hommes charnels ; c'est une certaine composition ex-
« térieure, humble, recueillie et dévote, qui procède de la grâce
« qu'ils ont au dedans, laquelle porte ses opérations en l'âme de
« ceux qui les considèrent. Il y a des personnes céans si remplies
« de Dieu, que je ne les regarde jamais sans en être touché. Les
« peintres, dans les images des saints, nous les représentent envi-
« ronnés de rayons : c'est que les justes qui vivent saintement sur
« la terre répandent une certaine lumière au dehors, qui n'est
« propre qu'à eux. Il paraissait tant de grâce et de modestie en la
« sainte Vierge, qu'elle imprimait de la révérence et de la dévotion
« en ceux qui avaient le bonheur de la voir, et en Notre-Seigneur
« il en paraissait encore plus : il en est de même par proportion
« des autres saints. Tout cela nous fait voir, Messieurs et mes
« frères, que si vous travaillez à l'acquisition des vertus, si vous
« vous remplissez des choses divines, et si un chacun en particu-
« lier a une tendance continuelle à sa perfection, quand vous
« n'auriez aucun talent extérieur pour profiter à ces messieurs les
« ordinans, Dieu fera que votre seule présence portera des lu-
« mières en leurs entendemens, et qu'elle échauffera leurs volon-
« tés pour les rendre meilleurs. Plaise à Dieu nous faire cette
« grâce. C'est un ouvrage si difficile et si élevé, qu'il n'y a que
« Dieu qui puisse y avancer quelque chose ; c'est pourquoi nous
« le devons prier incessamment qu'il donne bénédiction aux pe-
« tits services qu'on tâchera de leur rendre, et aux paroles qu'on
« leur dira. Sainte Thérèse, qui voyait de son temps le besoin que
« l'Église avait de bons ouvriers, demandait à Dieu qu'il lui plût

« faire de bons prêtres, et elle a voulu que les filles de son ordre
« fussent souvent en prière pour cela ; et peut-être que le chan-
« gement en mieux qui se trouve à cette heure en l'état ecclésias-
« tique est dû en partie à la dévotion de cette grande sainte :
« car Dieu a toujours employé de faibles instrumens aux grands
« desseins. En l'institution de l'Église n'a-t-il pas choisi de pau-
« vres gens ignorans et rustiques ? cependant, c'est par eux que
« Notre-Seigneur a renversé l'idolâtrie, qu'il a assujéti à l'Église
« les princes et les puissans de la terre, et qu'il a étendu notre
« sainte religion par tout le monde. Il peut se servir aussi de nous,
« chétifs que nous sommes, pour aider à l'avancement de l'état
« ecclésiastique à la vertu. Au nom de Notre-Seigneur, Messieurs
« et mes frères, donnons-nous à lui, pour y contribuer tous, par
« nos services et par de bons exemples, par prières et par mortifi-
« cations, etc. »

Ces petites et pathétiques exhortations ne sont que des échantillons d'un grand nombre d'autres, que M. Vincent a faites sur cette matière : elles peuvent faire voir d'un côté que l'Église a un très grand besoin de bons prêtres, et qu'il importe extrêmement de ne point entrer dans les ordres sans une bonne préparation. Et d'autre part, l'ardeur que M. Vincent avait pour disposer ceux qui y prétendaient, et le soin qu'il prenait d'inspirer cette même affection à sa compagnie, lui marquant les moyens propres pour y réussir, tels que sont l'humilité, la douceur, le respect, la pénitence, la prière, la vie intérieure et la pureté d'intention : à quoi il les portait efficacement par son exemple ; car s'il était puissant en paroles, il l'était encore plus en œuvres, et il savait bien joindre la pratique à la persuasion : ce qui se voit même en ces discours, où il s'humilie lui-même, et portant les autres à la prière, il s'élève lui-même à Dieu, et les y attire suavement ; enfin il rectifie leurs intentions par la droiture et perfection des siennes.

SECTION V.

QUELQUES EXEMPLES DES FRUITS PROVENUS DE CES EXERCICES EN FRANCE.

Le premier témoignage que nous produirons ici sera du même M. Vincent, dans une lettre qu'il écrivit à un prêtre de sa compagnie qui était à Rome en l'année 1655, où il lui parle de l'abondance de son cœur, des bénédictions que Dieu versait sur ces exercices des ordinans dès leurs premiers commencemens.

« Il faut que vous sachiez, lui dit-il, ce que je pense ne vous
« avoir pas encore écrit, qu'il a plu à la bonté de Dieu donner
« une bénédiction toute particulière, et qui n'est pas imaginable,
« aux exercices de nos ordinans ; elle est telle que tous ceux qui
« y ont passé, ou la plupart, mènent une vie telle que doit être
« celle des bons et parfaits ecclésiastiques. Il y en a même plu-
« sieurs qui sont considérables pour leur naissance, ou pour les
« autres qualités que Dieu a mises en eux, lesquels vivent aussi
« réglés chez eux que nous vivons chez nous, et sont autant et
« même plus intérieurs que plusieurs d'entre nous, n'y eût-il que
« moi-même. Ils ont leur temps réglé, sont oraison mentale, cé-
« lèbrent la sainte messe, font les examens de conscience tous les
« jours comme nous ; ils s'appliquent à visiter les hôpitaux et les
« prisons, où ils catéchisent, prêchent, confessent, comme aussi
« dans les collèges, avec des bénédictions très particulières de Dieu.
« Entre plusieurs autres, il y en a douze ou quinze dans Paris qui
« vivent de la sorte, et qui sont personnes de condition ; ce qui
« commence à être connu du public. Or, ces jours passés, un
« d'entre eux, parlant de la manière de vie que menaient ceux qui
« avaient passé avec lui par les exercices des ordinans, proposa
« une pensée qu'il avait eue de les lier ensemble par manière d'as-
« semblée ou de compagnie, ce qui a été fait avec une satisfac-
« tion particulière de tous les autres. Et la fin de cette assemblée
« est de vaquer à leur propre perfection, à moyenner que Dieu
« ne soit point offensé, mais qu'il soit connu et servi dans leurs
« familles, et à procurer sa gloire dans les personnes ecclésiasti-
« ques et parmi les pauvres : et cela sous la direction d'une per-
« sonne de céans, où ils doivent s'assembler tous les huit jours.
« Et parce que Dieu a béni les retraites que plusieurs curés de ce
« diocèse ont faites ici, ces messieurs ont désiré faire le même,
« et ont en effet commencé. Or, il y a sujet d'espérer de grands
« biens de tout ceci, s'il plaît à Notre-Seigneur donner sa béné-

« diction à son œuvre, que je recommande particulièrement à
« vos prières. »

Voilà quels ont été les premiers fruits des exercices des ordinans que M. Vincent a eu la consolation de recueillir des premiers services qu'il leur a rendus, qui ont eu des suites si avantageuses à l'Église que ces exercices ont toujours continué depuis ce temps-là, non seulement à Paris, mais aussi en plusieurs autres diocèses, tant de France que d'Italie, et même à Rome, où il y a des prêtres de la Congrégation de la Mission, lesquels, animés de l'esprit de leur saint fondateur et instituteur, et dressés de sa main, travaillent avec la même bénédiction pour procurer que l'Église soit remplie de bons prêtres ; ce qui s'est même répandu en beaucoup d'autres lieux où les prêtres de la Mission ne sont point encore établis, et où messieurs les prélats font faire les exercices de l'ordination, à l'exemple et sur le modèle de ceux que M. Vincent a commencés et que les siens continuent en tous les lieux où ils travaillent.

Nous joindrons au témoignage de M. Vincent celui de quelques autres ecclésiastiques.

Messire Henri-Louis Chastaigner de la Roche-Pozay, évêque de Poitiers, ayant envoyé ses ordinans à Richelieu, où les prêtres de la Mission leur firent faire les mêmes exercices qu'à Paris, le supérieur de Richelieu en écrivit à M. Vincent au mois de juin 1649 en ces termes : « Nous n'avons, dit-il, que quarante-trois ordi-

« nans, dont la modestie commence à donner une merveilleuse
« édification, en sorte que les peuples qui les voient à l'office di-
« vin ne peuvent retenir leurs larmes de tendresse, voyant l'ordre,
« la décence, la dévotion avec laquelle ils y assistent ; si bien
« qu'il semble à ces bonnes gens de voir, non des hommes, mais
« des anges de Paradis. A Dieu seul en soit la gloire, et à
« M. le cardinal de Richelieu, qui nous a établis ici, le mérite et
« récompense ; et à nous, la honte et la confusion devant les
« puissances célestes et terrestres, d'être employés à un si haut
« ministère. »

Au mois de décembre de l'année suivante 1643, M. Vincent reçut une lettre de la part de monseigneur l'évêque d'Angoulême, par laquelle, entre plusieurs autres considérations, pour le porter à consentir à l'établissement des prêtres de sa Congrégation dans son diocèse, il lui représente la bénédiction que Dieu avait donnée aux exercices des ordinans qu'ils y

avaient commencés le même mois, laquelle bénédiction il dit avoir été si grande, qu'il n'y avait personne dans la ville d'Angoulême qui n'en louât et bénît le saint nom de Dieu, et qui ne souhaitât la continuation d'un si grand bien.

En la même année 1643, M. Éléonor d'Estampes, archevêque de Reims, ayant désiré que M. Vincent lui envoyât de ses prêtres pour faire les mêmes exercices aux premières ordinations qu'il devait tenir en ce diocèse, où il était nouvellement établi, lui écrivit après en ces termes : « Je ne saurais assez vous remercier de la

« faveur que vous m'avez faite, de m'envoyer de vos missionnai-
« res pour faire faire les exercices à mes ordinans. Je vous assure
« que j'en avais un très grand besoin, et ils ne pouvaient aller en
« lieu où ils fussent plus nécessaires. Ils vous feront eux-mêmes
« le rapport des grands fruits qu'ils y ont faits. »

En la même année 1643, les mêmes exercices des ordinans ayant été commencés par les prêtres de la Mission en la ville de Noyon, les ecclésiastiques de la conférence de cette même ville en écrivirent à M. Vincent en ces termes : « Si les actions de

« grâces doivent correspondre à la grandeur des bienfaits reçus,
« la compagnie ne peut qu'elle ne demeure court dans les devoirs
« qu'elle est obligée de vous rendre pour l'édification singulière
« qu'elle a reçue de vos prêtres en la conduite et instruction des
« ordinans. Il y a bien long-temps que nous souhaitions cette bé-
« nédiction de votre part ; mais maintenant que la compagnie en
« a ressenti les effets avantageux, elle les estime et les chérit en
« un si haut point, qu'elle manque de paroles pour vous en expri-
« mer ses sentimens. »

Et un très vertueux ecclésiastique de cette même conférence, dans une lettre particulière qu'il écrivit à M. Vincent sur le même sujet : « Je voudrais, lui dit-il, pouvoir trouver des termes qui

« fussent suffisans pour exprimer la consolation et l'édification
« qu'ont reçue, non seulement les ordinans, mais encore messieurs
« de la conférence, des entretiens que nous a faits M. N. de votre
« compagnie. Il a tellement touché les cœurs, que ces messieurs
« ne se sauraient lasser d'en parler. Et, parmi les ordinans, il y en
« avait plusieurs, lesquels fâchés de ce qu'on les assujettissait à
« faire ces exercices, s'étaient proposé, avant que d'y entrer,

« de ne point faire du tout de confession générale, et d'autres de
« ne la point faire à vos prêtres ; mais après avoir entendu les en-
« tretiens, ils en ont été si fortement touchés, qu'ils ont avoué et
« déclaré tout haut, en la présence des autres, leurs mauvaises in-
« tentions, et ensuite la résolution contraire qu'ils avaient prise
« de faire leur confession générale, et même de la faire aux prê-
« tres missionnaires, ce qu'ils disaient tous, fondant en larmes,
« tant ils étaient touchés. Je vous rends donc des actions de grâces
« infinies de votre grande charité envers nous, tant de ma part
« que de celle de ces messieurs, qui m'ont chargé de vous écrire
« pour vous témoigner la satisfaction qu'ils en ont reçue. »

Au mois de mai de l'année 1644, M. Vincent ayant envoyé deux prêtres de sa Congrégation à Chartres au sujet des mêmes exercices que messire Jacques Lescot, qui en était pour lors évêque, désirait que l'on fît à ses ordinans ; ils y travaillèrent avec tant de bénédiction, que ce grand prélat lui en fit des remerciemens par lettres en ces termes : « Les deux missionnaires que vous m'avez

« fait l'honneur de m'envoyer ici, pour les ordres de la Pente-
« côte, sont des ecclésiastiques très honnêtes, sages, capables,
« soigneux et zélés : aussi ont-ils fait, grâce à Dieu, de très
« grands fruits, dont je vous suis infiniment obligé, avec tout ce
« diocèse, que je trouve assez porté au bien ; mais il nous faut de
« l'assistance, que j'attendrai, s'il vous plaît, Monsieur, de votre
« charité, qui est si générale et si grande que vous ne la refusez à
« personne. »

Au mois de mars 1645, Mgr. l'évêque de Saintes écrivant à M. Vincent pour le remercier des prêtres de sa Congrégation qu'il lui avait envoyés pour les mêmes exercices : « Nos ordinans, lui
« dit-il, vont avec une merveilleuse bénédiction, et il y a main-
« tenant autant de presse pour être reçu à ces exercices qu'il y
« avait ci-devant de difficulté dans les particuliers pour les y faire
« entrer. »

Il faudrait des volumes entiers si l'on voulait rapporter en détail tous les bons effets que ces exercices ont produits en tous les lieux où ils ont été mis en usage, et toutes les grâces et bénédictions qu'ont reçues ceux qui n'y ont point mis empêchement, lesquelles ont paru même à l'extérieur, après leur ordination, dans le changement de leur vie, et dans la pratique de toutes les

vertus ecclésiastiques : il nous suffira de dire qu'ils ont été tellement approuvés et goûtés par les prélats de ce royaume, qu'il a été impossible à M. Vincent, faute d'ouvriers, de satisfaire à tous ceux qui lui en ont demandé pour travailler à ces exercices dans leurs diocèses, et qu'une approbation si générale de ce bien est une marque évidente de son excellence et de son utilité.

SECTION VI.

LES MÊMES EXERCICES DES ORDINANS AYANT ÉTÉ PRATIQUÉS EN ITALIE, Y ONT AUSSI PRODUIT DE TRÈS GRANDS FRUITS.

Comme c'est le propre du bien de se communiquer et de se répandre, il ne faut pas s'étonner si cette pratique des exercices de l'ordination, qui était si bonne et si utile, s'est répandue hors de France, et a été introduite avec facilité en Italie et en d'autres pays, où elle a eu un même succès et une même bénédiction. Nous ne rapporterons ici que ce que l'on a mandé de deux grandes villes, dont on pourra juger ce qui est arrivé en d'autres.

La première est la ville de Gênes, où M. le cardinal Durazzo, qui en est archevêque, ayant fait un établissement des prêtres de la Congrégation de la Mission, pour s'en servir non seulement à l'instruction de son peuple, mais aussi à la réformation de son clergé, il a désiré, toutes les fois qu'il tenait les ordres dans son diocèse, que ces messieurs fissent les exercices aux ordinans ; d'où s'en est suivi un merveilleux fruit dans les ecclésiastiques qui ont participé à cette grâce. Voici ce que le supérieur de la Mission de Gênes écrivit à M. Vincent sur le sujet d'une ordination, d'où l'on pourra inférer ce qui est arrivé en toutes les autres :

« Notre ordination, lui dit-il, a été médiocre en nombre, mais
« abondante en bénédictions, Dieu y ayant communiqué ses grâces
« avec plénitude. Le règlement a été observé exactement ; un
« grand silence dans tous les exercices, et une telle modestie,
« principalement pendant le temps de la réfection, qu'il semblait
« que les ordinans eussent été toute leur vie élevés dans notre

« maison. Mais la grâce de Dieu s'est encore davantage manifes-
« tée dans l'oraison et dans les conférences qui se faisaient en-
« suite : je ne sais si l'on peut vaquera ce saint exercice avec plus
« de ferveur qu'ils faisaient : on en voyait qui pendant le temps
« de l'oraison fondaient en larmes, et même pendant la conférence
« de l'oraison ; d'autres remerciaient hautement Dieu de leur avoir
« fait la grâce d'entrer dans les exercices, et d'y recevoir une nou-
« velle lumière pour bien connaître l'état qu'ils embrassaient, et
« ce qu'ils devaient faire pour correspondre aux desseins de Dieu,
« et pour vivre en véritables ecclésiastiques. Il y en eut un entre
« autres qui, prenant congé de moi à la fin des exercices, me dit
« avec une voix entrecoupée de sanglots, qui ne l'empêchaient
« de se bien exprimer, qu'il priait Dieu de lui envoyer plutôt
« mille morts que de permettre qu'il vînt jamais à l'offenser. Ce
« qu'ayant rapporté hier à M. le cardinal Durazzo, archevêque, il
« se mit à pleurer de joie et de satisfaction, son cœur ne pouvant
« contenir les sentimens qu'il avait des bénédictions que Dieu avait
« versées sur cette ordination. »

La seconde ville est celle de Rome, en laquelle les prêtres de la Congrégation de la Mission ayant été reçus par le souverain pontife Urbain VIII, d'heureuse mémoire, et établis en l'année 1642, ils commencèrent dès l'année suivante à recevoir en leur maison ceux qui y venaient de leur propre mouvement pour se disposer à recevoir les saints ordres ; en quoi ayant réussi avec bénédiction pendant plusieurs années, et le fruit qu'ils y faisaient ayant été rapporté à sa Sainteté, on y publia au mois de novembre 1659 un mandement de M. le cardinal-vicaire, par lequel il obligeait tous ceux qui aspiraient aux ordres sacrés de se retirer chez les prêtres de la Mission, pour se préparer à les recevoir, en assistant à ces exercices ; ce qui s'exécuta par l'ordre même de notre saint père le pape Alexandre VII.

Lorsque la première publication de ce mandement fut faite, le supérieur de la maison de la Mission de Rome en écrivit à M. Vincent en ces termes :
« Nous allons, dit-il, nous préparer selon notre
« chétiveté à servir messieurs les ordinans : notre confiance est
« en Dieu, qui se montre d'autant plus l'auteur de cette œuvre,
« que l'on ne sait comment cette résolution a été prise, ni qui en
« est le promoteur. De sorte que je puis dire que, à Domino factum

« est istud, et ainsi il y a lieu d'espérer que, qui cœpit, ipse
« perficiet. »

Si M. Vincent fut consolé de voir de son vivant l'usage de ses saints exercices, auquel Dieu avait voulu qu'il donnât le premier commencement, établi dans cette maîtresse ville de toute la chrétienté, il le fut encore davantage de ce que ceux de sa compagnie étaient choisis pour y servir, sans qu'ils eussent non plus recherché cet emploi en Italie que l'on avait fait en France.

Cette première ordination se fit en décembre 1659, et la providence de Dieu voulut que messieurs les abbés de Chandenier, neveux de M. le cardinal de la Rochefoucault, étant allés à Rome en ce temps-là, se trouvèrent logés chez les prêtres de la Mission lorsque les ordinans y furent reçus ; Dieu en ayant ainsi disposé, afin que ces deux vertueux ecclésiastiques contribuassent par leurs saints exemples à l'édification de tous ceux qui étaient présens en ce lieu, comme ils firent d'une façon excellente ; étant véritable que l'on n'eût pu choisir deux modèles de modestie plus accomplis, pour faire voir à ceux qui aspiraient aux ordres comment ils devaient être composés extérieurement. L'aîné célébrait tous les jours la Grand'Messe dans la chapelle de la Mission, en la présence de tous les ordinans, avec la gravité, la dévotion et le recueillement qui lui étaient ordinaires, et monsieur son frère avait l'humilité d'y faire les offices d'acolyte et de thuriféraire. Deux prêtres italiens de la Congrégation de la Mission firent les entretiens du soir et du matin ; et tout se passa si bien, que le rapport en ayant été fait à notre saint père le pape, sa Sainteté témoigna, dans un consistoire qui fut tenu bientôt après, qu'il était extrêmement content des exercices de l'ordination : de quoi le supérieur de la Mission ayant été averti par M. le cardinal de Sainte-Croix, il en donna avis à M. Vincent, lequel sur cela lui fit quelques demandes dont voici la réponse, du 16 février 1660 :

« Vous m'ordonnez, Monsieur, de vous mander comment l'or-
« dination dernière s'est passée, et si on a reconnu du profit dans
« les ordinations depuis les exercices. Pour ce qui est des exer-
« ci ces, et de toutes les parties du règlement qu'on y observe en
« France, nous avons tâché et tâchons de les faire observer en la
« même manière qu'à Paris, nous réglant jour pour jour, et heure
« pour heure, sur les mémoires que nous en avons reçus de Saint-
« Lazare. Messieurs les ordinans ont témoigné en être fort contents ;

« et non seulement nous, mais aussi diverses personnes du de-
« hors ont reconnu le fruit que plusieurs d'entre eux, par la mi-
« séricorde de Dieu, ont remporté de ces exercices. Nous en
« avons de ceux-là mêmes en cette seconde ordination, en laquelle
« nous travaillons maintenant, qui est la première de ce carême,
« lesquels y donnent grand exemple aux autres ; et il semble que
« Dieu par son infinie bonté veuille donner bénédiction à ces exer-
« cices, et communiquer ses grâces par cette voie aux ecclésias-
« tiques de ce pays, comme il a fait ailleurs. »

Ce supérieur mandait toujours à M. Vincent, à la fin de chaque ordination, de quelle façon elle avait réussi ; nous rapporterons ici seulement quelques petits extraits de ses lettres, par l'une desquelles il parle en ces termes :

« Pour ce qui est du fruit des ordinations passées, il y en pa-
« rait par la miséricorde de Dieu. Plusieurs de ces messieurs qui
« ont fait céans les exercices nous viennent voir de fois à autres,
« pour nous témoigner qu'ils persistent toujours dans les bons
« sentimens qu'ils en ont remportés ; et l'un d'entre eux, qui est
« une personne de condition, lequel a assisté aux exercices de trois
« ordinations, vint hier céans célébrer sa première messe, ayant
« encore fait auparavant quelques jours de retraite pour s'y mieux
« disposer, »

Dans une autre lettre, le même supérieur parlant à M. Vincent d'une autre ordination, lui mande que « quelques uns de MM. les
« cardinaux et autres prélats étaient venus entendre les entretiens,
« et qu'entre les ordinans il y avait diverses personnes de qualité
« et de mérite, et entre autres un chanoine de Saint-Jean de La-
« tran, neveu de M. le cardinal Mancini, et un autre de Saint-
« Pierre, nommé le comte Marescotti, et autres personnes de
« marque ; le pape tenant ferme, et ne voulant exempter aucun
« d'assister à ces exercices. »

Il dit dans une autre : « Les ordinans que nous eûmes au com-
« mencement du carême, et ceux que nous avons présentement,
« sont si exacts à tous les exercices, et les font avec tant de dé-
« votion, que nous en sommes étonnés. Je puis dire que, pour ce
« qui regarde la modestie et le silence, il me semble qu'il n'y a
« rien, ou bien peu à désirer davantage ; et par cela Notre-Sei-

« gneur veut nous faire connaître sensiblement que c'est lui seul
« qui est l'auteur de tous ces biens-là. »

Par une autre lettre il dit : « Nous eûmes dans l'ordination dernière
« un gentilhomme espagnol qui est du diocèse de Placentia, dont
« l'évêque est présentement en cette cour ambassadeur extraordi-
« naire du roi d'Espagne. Ce bon gentilhomme ayant eu dessein
« de recevoir les saints ordres, vint avec grande affection pour
« assister aux exercices ; mais ayant entendu les entretiens, et
« reconnu de quelle importance il était de ne se pas ingérer dans
« les ordres sacrés si on n'y était bien appelé de Dieu, et d'ailleurs
« ayant aussi considéré les grandes obligations que l'on contrac-
« tait en recevant les saints ordres, il fut touché d'une grande
« crainte, et ressentit beaucoup de difficulté à se résoudre de les
« embrasser : ce qu'il fit néanmoins enfin avec de très bonnes dis-
« positions, dont la marque assurée a été le grand changement
« qui a paru en lui, aussi bien qu'en beaucoup d'autres, après l'or-
« dination.

« Au sortir des exercices, il en fit le récit à Mgr. son évêque,
« qui a désiré nous parler ; et nous ayant fait avertir, nous avons
« été ce matin chez lui, où nous avons trouvé un prélat plein de
« zèle, qui a fait quantité de missions dans son diocèse presque
« en la même manière que la compagnie, si ce n'est qu'il les fait
« un peu plus courtes. Il prêche, il confesse et fait lui-même le
« catéchisme ; mais cette invention de travailler à faire de bons
« ecclésiastiques le ravit ; il veut venir céans durant la prochaine
« ordination, et demande si, lorsqu'il s'en retournera en Espagne,
« nous ne lui pourrions pas donner quelqu'un des nôtres, et tou-
« jours, en attendant, il veut envoyer en son diocèse une instruc-
« tion de ce que nous faisons en l'ordination, pour commencer à
« le faire pratiquer. »

Ce bon prélat ne manqua pas d'aller en la maison au commencement des exercices de l'ordination suivante ; et non content d'en savoir la théorie, il en voulut voir la pratique, et se trouver à toutes les actions des exercices, pour faire exercer le même en son diocèse.

M. Vincent ayant reçu cette nouvelle, eut appréhension que ses prêtres de Rome ne s'avancassent trop envers ce bon prélat espagnol touchant l'envoi de quelque prêtre de sa compagnie en Espagne, ayant toujours été fort

éloigné de la pensée d'étendre par aucuns moyens humains sa Congrégation et ses emplois ; il leur en fit un avertissement par lettres ; ce qu'on apprend parla réponse que lui fit le supérieur de la maison de Rome, en ces termes :

« Pour Mgr. l'évêque de Placentia, ambassadeur d'Espagne,
« Dieu nous a fait la grâce, selon votre désir, Monsieur, de ne
« point retourner chez lui depuis qu'il nous fit prier d'y aller pour
« avoir les mémoires de l'ordination ; et selon votre ordre, nous
« ne ferons rien en cela, ni en aucune autre chose, Dieu aidant,
« pour chercher de l'emploi ou pour nous pousser de nous-mêmes ;
« et même si on nous en pressait, nous remettrions toujours le
« tout à votre réponse et résolution, comme nous ne pouvons point
« faire autrement. »

Or, comme les meilleures et les plus saintes entreprises sont ordinairement les plus exposées à la jalousie et à la contradiction, il arriva que les grands fruits que ces exercices produisaient, et les bruits avantageux qui s'en répandaient dans la ville de Rome, donnèrent de l'émulation à quelques personnes religieuses, qui crurent faire service à Dieu d'attirer ces exercices en leur compagnie, et de les ôter aux prêtres de la Mission. Voici ce que le même supérieur en écrivit à M. Vincent au mois de mai 1660 :

« Je crois vous devoir donner avis, Monsieur, de quelque op-
« position qui s'est faite depuis peu de temps à la continuation des
« exercices de l'ordination. Premièrement, il y a quelque temps
« que Mgr. le cardinal-vicaire me fit l'honneur de me dire qu'une
« autre communauté avait demandé de faire ces exercices, et
« qu'on lui envoyât les ordinans, et non point à nous ; ce que son
« éminence leur avait absolument refusé. J'avais déjà été averti
« par quelque autre personne de cette sollicitation, qui m'avait
« aussi déclaré quelle était cette communauté. En second lieu, on
« m'a encore donné avis que, dans le dernier examen qui se fit
« pour les ordres sacrés, le révérend père N. avait dit que, puis-
« qu'il se présentait quantité de personnes de condition pour re-
« cevoir les ordres à Rome, l'on ne pouvait pas continuer à les
« obliger d'aller aux exercices de la Mission, et qu'on en parlerait
« au pape. Or, j'ai su qu'on lui en a parlé et qu'on a fait ce qu'on
« a pu pour lui persuader de ne plus obliger les ordinans à venir
« céans, et que sa Sainteté, qui était fort bien informée de ce
« qui se faisait dans les exercices des ordinans, n'avait point voulu

« avoir égard à toutes ces remontrances et était demeurée ferme
« dans ses premières résolutions. Voilà, Monsieur, comme nous
« avons la grâce de dépendre visiblement de la protection de No-
« tre-Seigneur et de sa sainte Mère. »

On a fait encore depuis ce temps-là de nouveaux efforts pour abolir ces exercices. On s'est plaint au pape et aux cardinaux de ce qu'on les faisait plutôt chez les prêtres de la Mission qu'ailleurs, et qu'il semblait que ceux qui les appuyaient ne faisaient estime que des exercices qui se font chez eux, au mépris des autres : mais tout cela n'a fait aucune impression sur l'esprit du pape et n'a pas empêché qu'il ne se soit encore rendu plus inflexible pour faire observer le contenu de son premier bref ; en ayant fait publier un second en l'an 1662, par lequel de son propre mouvement il approuve et confirme tout ce qui a été fait sur ce sujet, et oblige non seulement tous ceux qui recevront les ordres en la ville de Rome, de quelque nation et diocèse qu'ils soient, mais aussi ceux des six évêchés ses suffragans qui voudront être ordonnés en leur diocèse, d'assister à ces exercices avant que d'être promus aux saints ordres. En quoi il témoigne tant de zèle pour procurer par ce moyen la perfection des ecclésiastiques, qu'il se réserve à lui seul le pouvoir d'en dispenser ; et il tient si ferme pour n'en exempter personne, qu'il oblige même ceux à qui il donne dispense de recevoir les ordres extra tempora, de faire auparavant une retraite spirituelle chez les prêtres de la Mission.

On peut avec raison attribuer toutes ces faveurs et ces grâces à la grande confiance que M. Vincent a toujours témoigné avoir en la protection de Dieu et à cette pureté d'intention toute singulière qui animait tous ses bons desseins : ce qui faisait qu'il ne se mettait pas fort en peine de tous les orages qui s'élevaient contre ; reconnaissant que cet emploi leur ayant été donné de Dieu, il était assez puissant et assez bon pour les y maintenir autant de temps qu'ils seraient fidèles à leurs règles : ce qui n'empêchait pas qu'il ne jugeât que si sa compagnie venait à négliger les dons de Dieu, il était juste qu'elle en fût dépouillée.

Mais tant s'en faut que toutes ces émulations et entreprises aient apporté aucune diminution ou aucun déchet aux fruits de ces exercices de l'ordination, qu'au contraire il semble que cela ait attiré de nouvelles bénédictions pour les étendre encore davantage ; car on a su qu'un seul ordonnant du royaume de Naples ayant assisté à ces exercices, et étant retourné chez lui, a persuadé à son archevêque de faire passer par les

mêmes exercices tous ceux de son diocèse qui désireront recevoir les ordres sacrés.

Et Mgr. le cardinal Barbarigo ayant ouï parler des grands fruits de ces exercices de l'ordination, a appelé des prêtres de la Mission de Rome en la ville de Bergame, qui est dans l'état de Venise, dont il était pour lors évêque, où il a commencé à y faire par eux ces exercices des ordinans, avec résolution d'en procurer la continuation, en ayant reconnu l'importance et l'utilité. Et étant retourné de Bergame à Rome en l'année dernière, 1663, il a eu dévotion d'y faire lui-même quelque'un des entretiens des ordinans, où assistèrent plusieurs cardinaux ; en quoi il réussit avec tant de bénédiction, que non seulement les ordinans en furent sensiblement touchés, mais encore les cardinaux présens en furent grandement édifiés. Et quelques uns d'entre eux en ont fait aussi à son exemple aux ordinations suivantes, à savoir, Mgr. le cardinal Albici, et depuis Mgr. le cardinal de Sainte-Croix, l'un et l'autre avec l'applaudissement d'un bon nombre de cardinaux, d'évêques, de prélats, de généraux d'ordres, et d'autres personnes considérables qui s'y trouvèrent.

Le même supérieur a encore remarqué en plusieurs de ses lettres écrites depuis cette année, que, par la grâce de Dieu, l'on voit de bons effets de ces exercices pour la perfection du clergé, et que même les fruits s'en répandent hors de Rome, parce qu'entre les ordinans il y en a, outre ceux d'Italie, plusieurs autres de diverses nations.

Voilà quelques petits exemples des suites très heureuses de cet ouvrage commencé et établi dans l'Église par le zèle universel de M. Vincent, et par la bénédiction singulière que Dieu y a donnée pour sa plus grande gloire.

CHAPITRE III.

LES CONFÉRENCES SPIRITUELLES DES ECCLÉSIASTIQUES.

SECTION I.

PREMIER ÉTABLISSEMENT DE LA CONFÉRENCE DES ECCLÉSIASTIQUES A SAINT-LAZARE.

Il y a une liaison secrète entre les vertus, qui fait que non seulement elles se suivent, mais même qu'elles s'attirent les unes les autres dans les sujets qu'elles trouvent disposés : l'on peut dire le même des grâces, qui sont comme les semences des vertus, et généralement de tous les dons de Dieu, qui vont toujours se multipliant, pourvu qu'on n'apporte point de résistance, et qu'on ne mette point d'obstacle à cette volonté souverainement bienfaisante qui en est la source.

Dieu avait voulu employer M. Vincent., après qu'il eut donné le cours aux missions, pour commencer l'exercice de l'ordination, et en répandre le fruit de tous côtés. Et il plut ensuite à sa divine bonté de se servir du même pour produire un autre bien dans l'Église, qui devait être utile non seulement pour conserver et affermir les grâces reçues en l'ordination, mais aussi pour disposer les ecclésiastiques à tous les emplois propres de leur ministère, et les rendre capables de s'en acquitter dignement et utilement. Voici de quelle façon la chose arriva. Ce grand serviteur de Dieu voyant les bons succès des exercices de l'ordination, en ressentait une grande joie dans son cœur, qui l'excitait à en rendre de continuelles actions de grâces à sa divine Majesté. Mais considérant la faiblesse et l'inconstance de la volonté humaine, il craignait qu'au sortir de ces exercices les ecclésiastiques retournant dans les conversations ordinaires du monde et étant obligés de

vivre, comme dit le saint apôtre, au milieu d'une nation méchante et perverse, ils ne vinssent à déchoir peu à peu de cette première ferveur, et peut-être ensuite à perdre la grâce qu'ils y avaient reçue. Cela lui faisait rechercher en son esprit par quels moyens on les pourrait prémunir et fortifier, en telle sorte que ni leurs propres infirmités, ni la dépravation du siècle, ne pût ébranler ou altérer les saintes résolutions qu'ils y avaient prises. Quoiqu'il eût diverses vues sur ce sujet, néanmoins son humilité le faisant toujours défier de ses propres lumières, et une de ses maximes étant de ne se point ingérer de soi-même dans les desseins de Dieu, il se contentait d'invoquer le Saint-Esprit en attendant qu'il lui plût faire connaître ce qui lui serait le plus agréable. Et voilà que, comme il était dans ces pensées, un vertueux ecclésiastique qui avait assisté aux exercices des ordinans à Paris le vint trouver et lui proposa de faire quelque sorte d'union entre les ecclésiastiques, lesquels s'étant préparés à recevoir les saints ordres par le moyen de ces exercices, auraient désir de vivre conformément à la sainteté de leur vocation, et pour cet effet qu'il trouvât bon de les faire assembler quelquefois à Saint-Lazare, pour conférer ensemble des vertus et des fonctions propres à leur ministère.

M. Vincent reçut cet avis comme venant de Dieu ; et considérant les bons effets que les conférences spirituelles avaient autrefois produits parmi ces anciens pères des déserts de l'Égypte, qui s'en servaient comme d'un moyen très utile pour se fortifier contre les attaques de leurs ennemis invisibles et pour s'avancer dans le chemin de la perfection, il jugea qu'il ne serait pas moins profitable aux ecclésiastiques qui devaient vivre et servir Dieu dans le monde. C'est pourquoi, après avoir beaucoup recommandé cette affaire à Notre-Seigneur, et l'avoir fait agréer et approuver par Mgr. l'archevêque de Paris, il se mit en devoir de faire choix des sujets propres pour y donner commencement, et la providence de Dieu lui en fournit une occasion fort à propos, qui fut telle.

Plusieurs vertueux ecclésiastiques qui avaient passé par les exercices de l'ordination, reconnaissant combien ils étaient obligés à M. Vincent des bonnes dispositions où Dieu les avait mis par son assistance, étaient venus s'offrir à lui pour travailler à toutes les fonctions ecclésiastiques propres de leur état auxquelles il jugerait à propos de les employer. Cela lui donna sujet de les prier de faire une petite mission aux maçons, charpentiers et autres qui travaillaient aux bâtimens de l'église de la Visitation de Sainte-Marie, près la porte Saint-Antoine, à Paris, desquels il était le supérieur et

père spirituel. Ce fut au commencement du mois de juin de l'année 1633 que ces bons ecclésiastiques s'employèrent à cet ouvrage avec grande affection, ayant tellement disposé leur temps par une ingénieuse charité, que, sans détourner ces gens de leur travail, ils trouvèrent moyen de leur faire tous les jours les exhortations et instructions accoutumées, et de les disposer à faire une bonne confession générale, et à mener une vie vraiment chrétienne, selon leur condition.

Comme ils étaient occupés à cette mission, M. Vincent voyant le zèle du salut des âmes dont ils étaient animés, et avec lequel ils travaillaient dans une grande union d'esprit, les jugea très propres pour commencer ce qu'il avait projeté ; et pour cet effet il les alla trouver un jour de saint Barnabé, onzième du même mois, et leur ayant communiqué à chacun en particulier la pensée qu'il avait eue de les unir ensemble plus particulièrement pour les fortifier davantage dans le service qu'ils désiraient rendre à Dieu, il les y trouva tous portés avec grande affection, se remettant entièrement à lui de disposer et ordonner tout ce qu'il verrait être le plus expédient pour leur bien et pour la plus grande gloire de Dieu. Sur cela il les convia tous de venir à Saint-Lazare, et leur donna jour pour s'y assembler ; où étant arrivés, il leur déclara plus en particulier ses sentimens sur ce sujet : il leur parla de la nécessité de conserver et cultiver les saintes dispositions où Dieu les avait mis, et les grâces qu'ils avaient reçues en l'ordination, les exhortant fortement de se donner à sa divine Majesté, pour continuer toute leur vie ce qu'ils avaient commencé par sa grâce, et pour satisfaire jusqu'à la fin aux obligations de l'état qu'ils avaient embrassé ; en sorte qu'il n'y eût point sujet de dire d'aucun d'eux qu'il avait commencé à édifier, mais qu'il n'avait pas eu le courage d'achever son édifice⁴⁴ ; et qu'ayant été honorés du caractère sacré de la prêtrise, et élevés à un état vraiment saint, qui les dédiait entièrement au service de Dieu, il ne leur arrivât pas ce que le prophète Jérémie déplorait de son temps, que l'or s'était obscurci, qu'il avait perdu son éclat et son lustre, et que les pierres précieuses du sanctuaire avaient été dispersées et foulées aux pieds dans les rues⁴⁵ : ce qui s'accomplit toutefois quand ceux que Jésus-Christ a choisis pour ministres de son Église viennent à déchoir de la charité et de la perfection qui doit accompagner leur état ; et que ceux qui approchent plus près de son sanctuaire, et qui sont les dispensateurs de ses mystères, se laissent aller à la dissipation dans les grands chemins du monde, et se rendent méprisables par le dérèglement de leur vie. Ensuite de cela, leur ayant fait entendre que

son dessein n'était pas de les porter à se séparer et retirer entièrement du monde, pour demeurer et vivre ensemble dans une même maison, ce qui eût pu recevoir diverses difficultés, mais bien qu'en continuant à demeurer chez eux, ou chez leurs parens, ils fussent unis ensemble par un lien particulier de charité, et par une conformité d'exercices de vertus et d'emplois ecclésiastiques ; se proposant à cet effet un même ordre et règlement de vie, pour l'observer fidèlement, et par ce moyen se prémunir contre la corruption du siècle et s'acquitter parfaitement des obligations de leur vocation ; en sorte qu'on pût leur appliquer ce qu'a dit un prophète : *Stellæ dederunt lumen in custodiis suis, et vocatæ dixerunt : Adsumus ; et luxerunt illi cum jucunditate, qui fecit illas ;* et qu'ils fussent dans l'Église comme autant de brillantes étoiles qui répandissent la lumière de leurs bons exemples dans leurs familles, vivant dans une disposition continuelle d'aller travailler aux lieux et aux emplois où ils seraient appelés ; afin que Jésus-Christ, auteur de leur sacerdoce, eût sujet d'être content et satisfait de leur service.

Celui qui avait fait la première proposition de ce dessein à M. Vincent ne se trouva pas en cette assemblée, étant pour lors occupé à travailler en quelques missions hors de Paris ; c'est pourquoi M. Vincent lui écrivit la lettre suivante :

« Dieu soit béni, Monsieur, de toutes les grâces, et bénédic-
« tions qu'il répand sur votre mission. Ne vous semble-t-il pas
« que tant d'ouvriers qui demeurent oisifs seraient bien employés
« en la grande moisson à laquelle vous travaillez maintenant ; et
« que ceux qui connaissent le besoin que le maître de la moisson
« a d'ouvriers seront coupables du sang de son Fils, qu'ils lais-
« sent inutile faute d'application ? Oh ! que la pensée que vous me
« faites l'honneur de me communiquer ces jours passés a été bien
« reçue de MM. les ecclésiastiques, de tous lesquels nous avons
« parlé en général, et de chacun en particulier ! Nous les vîmes
« il y a quinze jours ensemble, et ils résolurent ce que vous me
« proposâtes dans une uniformité d'esprit, qui paraît toute de
« Dieu. Je commençai mon discours par les paroles que vous me
« dites, sans vous nommer, sinon lorsqu'il fallut vous mettre de
« leur nombre, et retenir votre place parmi eux. Ils se doivent
« encore assembler aujourd'hui. O Monsieur, qu'il y a sujet
« d'espérer beaucoup de bien de cette compagnie ! vous en êtes

« le promoteur, et vous avez intérêt qu'elle réussisse à la gloire
« de Dieu. Priez-le pour cela, s'il vous plaît, Monsieur, et pour
« moi particulièrement. »

Ces messieurs les ecclésiastiques s'étant donc derechef assemblés le neuvième du mois de juillet suivant, ils arrêterent l'ordre qu'ils devaient tenir dans leur conférence, firent choix de quelques officiers pour maintenir cet ordre, et déterminèrent le jour du mardi de chaque semaine, comme le plus propre pour s'assembler, et pour conférer ensemble des vertus et des fonctions de leur ministère. M. Vincent leur donna pour sujet de leur première conférence, qui se fit le 16 du même mois, celui de l'esprit ecclésiastique, et le divisa en trois points. Le premier contenait les raisons et les motifs pour lesquels il importe aux prêtres et autres qui sont dans les ordres et ministères sacrés d'avoir l'esprit ecclésiastique ; le second, en quoi consiste cet esprit ; et le troisième, les moyens de l'acquérir, de le conserver, et de s'y perfectionner. Ce premier sujet de Conférence, aussi bien que les suivans, et ce qu'il y a de plus considérable touchant cette assemblée, fut remarqué par un des premiers de cette compagnie, quia fourni les principaux mémoires des choses que nous en dirons.

Ces messieurs ont toujours continué depuis ce temps-là de s'assembler toutes les semaines, et de faire leur conférence sur les sujets que M. Vincent leur donnait, qui étaient toujours des vertus ou des fonctions propres et convenables à leur condition : et leur manière de parler dans ces conférences était humble, simple et familière, selon le mouvement que leur directeur leur en inspirait, et par ses exhortations, et par son exemple : car il avait une grâce particulière de parler des vertus, et de tous les sujets de piété, avec efficace et bénédiction : son langage était simple et sans faste, mais vigoureux et affectif ; il n'employait pour l'ordinaire aucune étude pour se préparer à ce qu'il avait à dire dans les conférences, mais il le préméditait seulement devant Dieu dans l'oraison, d'où il puisait de grandes lumières, qu'il communiquait aux autres avec grâce. Ses discours étaient fondés sur certains principes tirés de l'Écriture-Sainte, et particulièrement des exemples et des paroles du Fils de Dieu contenus dans les Évangiles, qu'il pénétrait et goûtait d'une façon très particulière ; souvent même il n'ajoutait rien, ou fort peu de chose, à ce que les autres avaient dit, et se contentait de relever quelque bonne pensée, ou quelque parole qui avait été avancée par un autre ; mais il donnait une nouvelle force, car il traitait les choses les plus communes et ordinaires d'une manière tout extraordinaire,

et avec des expressions qui touchaient et portaient coup dans les esprits, et produisaient toujours de très bons effets ; ce qui faisait bien voir que Notre-Seigneur Jésus-Christ parlait par sa bouche, et animait sa parole, aussi bien que son cœur. Entre autres bons effets qui en réussissaient, l'un était d'entrer dans son même esprit, et d'agir et parler comme lui, avec humilité, simplicité et sincérité : en sorte que dans ces conférences on ne s'étudiait point à faire de beaux discours pour paraître docte et éloquent, ou pour faire estimer son esprit ; mais on n'y cherchait autre chose que l'honneur et la gloire de Dieu, l'avancement spirituel des autres, et sa propre humiliation et confusion. Il conseillait pourtant aux ecclésiastiques de la conférence de se préparer sur les sujets, mais plutôt par manière d'oraison que d'étude ; si ce n'était que la matière qu'on devait traiter demandât une application particulière, et une lecture attentive de quelque bon livre, pour en rapporter ce qui serait de plus utile et de plus nécessaire, comme quand il s'agissait des offices et des emplois ecclésiastiques, et d'autres semblables sujets.

« Or pour attirer plus de bénédiction sur cette compagnie d'ecclésiastiques, M. Vincent jugea à propos d'y établir quelque ordre par forme de règlement. Il porte, entre autres choses, que les ecclésiastiques désirant conserver les bonnes dispositions qu'il avait plu à Dieu leur donner pendant les exercices de l'ordination, avaient pris résolution, sous le bon plaisir et avec la permission de Mgr. l'archevêque de Paris, de s'unir ensemble, et de faire des conférences en la maison de Saint-Lazare, pour honorer la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, son sacerdoce éternel, sa sainte famille, et son amour envers les pauvres : et cela en s'efforçant de conformer leur vie à la sienne, et de procurer la gloire de Dieu dans l'état ecclésiastique, dans leurs familles, et parmi les pauvres, non seulement des villes, mais aussi de la campagne, selon la dévotion d'un chacun ;

« Que cette compagnie serait composée seulement d'ecclésiastiques promus aux ordres sacrés, qui n'y seraient reçus qu'après une longue perquisition de leur vie et mœurs : et après avoir fait les exercices spirituels, qu'ils tâcheraient encore de faire tous les ans autant qu'ils pourraient ;

« Qu'ils s'assembleraient les mardis de chaque semaine, pour conférer des sujets qui leur seraient proposés, et qui seraient or-

« dinairement des vertus et des fonctions et emplois propres à leur
« ministère ;

« Qu'ils se représenteraient enfin que Notre-Seigneur les avait
« liés ensemble d'un nouveau lien de son amour, pour les tenir
« parfaitement unis en lui ; et que pour cela ils devaient s'entre-
« chérir, se visiter, et se consoler les uns les autres dans leurs af-
« flictions et maladies, et assister à l'enterrement de ceux d'entre
« eux qui décéderaient, à l'intention desquels chacun des prêtres
« offrirait trois fois le sacrifice de la Messe, et les autres feraient
« quelque communion.

« Ils se prescrivirent outre cela un petit ordre pour l'emploi de
« la journée, qui contenait entre autres choses : qu'ils se lève-
« raient tous les jours à une certaine heure, après avoir pris un
« repos suffisant ; que tous les matins ils feraient au moins une
« demi-heure d'oraison mentale, célébreraient la sainte Messe, et
« ensuite liraient un chapitre du Nouveau Testament à genoux, et
« tête nue, accompagnant cette lecture de ces trois actes inté-
« rieurs, dont le premier est : adorer les vérités contenues dans
« le chapitre qu'on a lu ; le second : entrer dans le sentiment de
« ces mêmes vérités ; et le troisième : se proposer la pratique des
« choses qu'elles enseignent ; qu'après cela, ils s'appliqueraient
« à une étude convenable à leur condition ; qu'avant le dîner ils
« feraient une petite recollection intérieure, ou examen particu-
« lier ; qu'ils emploieraient quelque temps l'après-dinée à la lecture
« d'un livre spirituel, et le reste du temps à quelques études, ou
« autres exercices convenables à leur état. »

SECTION II.

LES PROGRÈS DE CETTE COMPAGNIE, ET LES FRUITS QUI EN ONT RÉUSSI.

Cette compagnie ayant eu de si bons commencemens par la sage conduite de M. Vincent, a toujours continué avec de nouvelles bénédictions que Dieu

y a répandues par les mains de son fidèle ; serviteur. L'on peut mettre entre ces premiers fruits sa multiplication et son accroissement, qui s'est fait en fort peu de temps, en telle sorte que plus de deux cent cinquante ecclésiastiques y ont été reçus pendant la vie de M. Vincent ; entre lesquels il s'en est trouvé plusieurs très considérables, soit pour leur naissance, soit pour leur doctrine, y en ayant eu plus de quarante qui étaient docteurs en la faculté de Paris. Or quoique le dessein de M. Vincent et de tous ceux qui la composaient ne fût point de se produire, mais plutôt d'honorer la vie cachée de Notre-Seigneur, demeurant inconnus autant qu'ils pourraient, travaillant avec humilité dans les emplois les moins estimés, mais les plus utiles et avantageux au salut des âmes, particulièrement des pauvres, allant catéchiser et confesser dans les hôpitaux, dans les prisons ou dans les villages ; Dieu n'a pas voulu néanmoins que cette petite cité qu'il avait édifiée par la main de son serviteur, sur la montagne de la charité, demeurât long-temps cachée ; mais il l'a manifestée en diverses occasions, ainsi que nous allons voir, par les bénédictions qu'il lui a plu verser sur ses emplois, et outre cela sa providence en a voulu tirer jusqu'à vingt-deux prélats, tant archevêques qu'évêques, pour travailler très utilement, comme ils ont fait et font encore dans leurs diocèses ; auxquels on pourrait ajouter un grand nombre de vicaires-généraux, officiaux, archidiaques, curés, chanoines, directeurs de séminaires, supérieurs, visiteurs et confesseurs de religieuses, qui sont sortis de la même compagnie, et qui répandent de tous côtés la bonne odeur de Jésus-Christ par l'exemple de leurs vertus.

Sur quoi il faut observer que c'est principalement du chef de cette compagnie, savoir, de M. Vincent, que cette bénédiction s'est répandue sur tous les membres qui la composent, lesquels, par la dépendance et liaison qu'ils ont eues par ce moyen avec ce père des missionnaires, ont participé en quelque façon aux influences salutaires qu'il communiquait à tout le corps de sa Congrégation, dans lequel il avait dès le commencement introduit cette sainte pratique de faire des conférences pour s'entretenir sur les vertus et sur les devoirs de la vie ecclésiastique : en sorte que voyant par expérience le grand bien qui réussissait de ces conférences spirituelles pour l'avancement intérieur des sujets de sa Congrégation, il jugea que l'usage de ces mêmes conférences ne serait pas moins avantageux aux prêtres de dehors : et ce fut dans cette vue qu'il l'établit en la manière que nous avons dite en la section précédente. A ce sujet, parlant un jour à sa communauté de Saint-Lazare, il dit : « S'il y a des personnes au monde qui

« soient obligées de se servir et de profiter des conférences, il
« semble que ce sont les prêtres de la Congrégation de la Mission ;
« parce que c'est à eux à qui Dieu s'est adressé pour introduire
« dans le monde, parmi les ecclésiastiques, cette manière de faire
« des conférences sur les vertus particulières. Quand je vins à
« Paris, je n'avais jamais vu de semblables conférences, au moins
« sur des vertus propres à son état particulier, et pour bien vivre
« en sa condition ; mais bien des académies où l'on conférait de
« quelques points de doctrine, et en quelques lieux des cas de
« conscience. Il y a environ cinquante ans que Mgr. le cardinal de
« Sourdis introduisit dans son diocèse de Bordeaux cette manière
« de traiter de quelques points de la théologie morale, rassemblant
« les curés et les autres prêtres, pour leur donner le moyen de s'en
« mieux instruire, et cela avec succès : mais sur des vertus pro-
« pres à son état, et entre des ecclésiastiques du clergé comme
« nous, il ne s'en était point vu jusqu'à nous, et pour le moins je
« ne l'ai point vu, ni ouï dire. Il est bien vrai que plusieurs bons
« religieux sont dans cette sainte pratique, ainsi que les anciens
« moines y étaient autrefois : mais quoi qu'il en soit, c'est à cette
« chétive Congrégation qu'il a plu à Dieu s'adresser en ce siècle
« pour l'établir au dehors, non seulement comme un antidote pro-
« pre pour les bons prêtres, qui demeurent exposés pour le ser-
« vice des âmes à l'air corrompu du monde, mais aussi pour les
« aider à se perfectionner en leur profession. C'est donc à la Con-
« grégation de la Mission que Dieu a inspiré de s'exciter et de s'af-
« fectionner, en la manière que nous le faisons, à l'exercice des
« vertus par les conférences, dans lesquelles on traite des motifs
« de les acquérir, de leur nature, de leurs actes particuliers, des
« moyens de les mettre en pratique, et enfin des obligations de
« notre état, tant envers Dieu qu'envers le prochain : voilà quelle
« est la fin de ces conférences. Or que serait-ce de nous si nous
« étions les premiers à les négliger ? Quel compte aurions-nous à
« rendre à Dieu si nous venions à mépriser des moyens si utiles et
« si efficaces, que ces anciens pères et anachorètes embrassaient
« avec tant d'avidité, ainsi que Cassien le rapporte dans un livre
« qu'il en a fait ? Il faut que j'avoue par ma propre expérience
« qu'il n'y a rien de si touchant, rien qui m'attendrisse tant, rien

« de tout ce que j'entends, que je lis ou que je vois, qui me pénètre à l'égal de ces conférences. »

Outre ces premiers fruits, qui ont été comme intérieurs à cette compagnie des ecclésiastiques qui s'assemblent à Saint-Lazare, il y en a eu plusieurs autres très considérables qu'elle a produits au dehors. Et premièrement l'on peut rapporter entre ces fruits les effets salutaires que les bons exemples des ecclésiastiques de cette compagnie ont produits parmi les autres, car ces messieurs de la conférence étant pour la plupart assez considérables à raison de leur condition, ou de leur doctrine, ou des charges et bénéfices qu'ils tenaient dans l'Eglise, leur vie exemplaire a été de grand poids pour porter les autres à les imiter, soit en la modestie de leurs habits et de leurs cheveux, soit en leur éloignement des compagnies et des façons de faire du monde, soit en leur application aux œuvres de charité et autres fonctions propres de leur ministère ; à quoi un grand nombre d'autres ont été attirés et se sont portés à faire le semblable : ce qui a donné en plusieurs lieux un grand sujet d'édification.

En second lieu, M. Vincent a souvent employé les plus savans et les plus pieux de cette compagnie à faire les entretiens de l'ordination, afin que leurs exhortations, qui étaient jointes aux exemples de leur vie, pussent profiter doublement à ce grand nombre d'ordinans qui se trouvent à Paris, de tous les diocèses de France ; voyant d'un côté des modèles parfaits de la forme qu'ils devaient prendre, et d'un autre apprenant de leur bouche ce qu'ils devaient savoir et faire pour leur ressembler. En quoi M. Vincent a imité le grand ouvrier de la nature, qui fait que les fruits d'un arbre produisent d'autres arbres semblables, et que les enfans d'un père deviennent les pères d'autres enfans ; car cette compagnie d'ecclésiastiques étant une production des premiers exercices de l'ordination, elle est aussi devenue la cause de plusieurs bons effets à l'égard de ceux qui passent par les mêmes exercices.

En troisième lieu, messieurs les ecclésiastiques de la même compagnie ont été souvent envoyés ou appelés exprès en d'autres diocèses pour y travailler, soit aux exercices des ordinans, ou aux retraites spirituelles que quelques uns de MM. les évêques ont fait faire aux curés, vicaires, et autres ecclésiastiques de leurs diocèses. Quelques uns même étant allés aux champs pour leurs affaires, se sont servis de l'occasion de leurs voyages pour assembler les ecclésiastiques des lieux où ils se trouvaient, et les porter à faire entre eux des conférences spirituelles touchant leurs fonctions et

emplois ; comme aussi à s'adonner à l'oraison mentale, et à la pratique des vertus conformes à leur vocation. Et comme une des fins de leur compagnie est de s'employer autant qu'ils pourront pour procurer le bien spirituel des prêtres, ils ont souvent et notablement contribué de leurs soins et de leurs aumônes à l'égard des pauvres prêtres qui se trouvaient non seulement dans la nécessité, mais aussi dans le désordre, lesquels ils ont portés à une véritable conversion, et ont par ce moyen ôté le scandale de l'Eglise.

SECTION III.

DIVERSES MISSIONS FAITES PAR LES ECCLÉSIASTIQUES DE LA MÊME COMPAGNIE EN QUELQUES HOPITAUX ET AUTRES LIEUX DE LA VILLE DE PARIS.

Comme entre tous les emplois auxquels les ecclésiastiques puissent s'appliquer, les missions ont toujours été estimées des plus utiles et avantageuses au salut des âmes, aussi M. Vincent écoutait volontiers les offres que messieurs de cette compagnie lui faisaient d'y aller travailler, selon qu'ils le jugeraient expédient : et à cet effet plusieurs d'entre eux, avec son agrément, se joignaient aux prêtres de sa Congrégation pour les aider dans leurs missions. De plus, quelques uns d'entre eux ont été souvent députés par leur compagnie, pour faire de leur chef plusieurs autres missions en divers diocèses, avec la permission et approbation de MM. les évêques, et particulièrement dans les plus grosses villes, où les prêtres de la Congrégation de la Mission ne vont pas ; leur humilité les ayant portés à se réserver entièrement pour les pauvres lieux de la compagnie, comme nous avons dit ailleurs. Et il a plu à Dieu donner de telles bénédictions à ces missions, qu'on y a vu souvent des conversions qui ont donné autant d'étonnement que d'édification, par les restitutions, les réconciliations et autres effets extraordinaires qui s'en sont suivis.

Mais outre ces missions, auxquelles ils se sont appliqués depuis trente ans en quantité de villes et autres lieux de ce royaume, ils en ont fait d'autres non moins profitables dans la ville de Paris.

Avant que l'Hôpital général eût donné retraite aux pauvres mendiants, ils en ont assemblé plusieurs fois un bon nombre, auxquels en distribuant quelques aumônes ils faisaient les instructions nécessaires pour les disposer à faire de bonnes confessions, et à mener une vie plus chrétienne que par le passé. Ils réussirent particulièrement avec grande bénédiction en la mission qu'on fit aux pauvres Lorrains réfugiés à Paris, dont il a été parlé au premier livre.

Ils en ont fait aussi aux soldats du régiment des gardes du roi, qu'ils faisaient assembler en des lieux propres, avec l'agrément de leurs capitaines. Ils en ont fait encore en divers temps, en plusieurs grands et nombreux ateliers de la même ville de Paris, aux maçons et manœuvres qui y travaillaient ; ce qui a toujours réussi avec fruit pour le bien spirituel de ces bonnes gens, qui pour la plupart n'assistaient guère aux instructions et catéchismes de leurs paroisses, et passaient leur vie dans une grande négligence des choses de leur salut. Et pour ne les point détourner de leurs ouvrages, l'on prenait les heures de leur relâche pour les instruire, et pour les disposer à faire de bonnes confessions générales.

Ils ont fait diverses missions en plusieurs hôpitaux de la même ville de Paris. Ils commencèrent dès l'année 1633 à faire mission dans l'hôpital des Quinze-Vingts, tant aux pauvres aveugles et à leurs familles, qu'au peuple de la ville qui voulut y prendre part. Ils ont fait de plus quantité de missions à diverses fois aux pauvres de l'hôpital de la Pitié, et particulièrement du Refuge, qui étant un lieu de retraite forcée aux femmes et filles qui se trouvaient dans le désordre, avait un particulier besoin d'être assisté pour le spirituel ; et c'était le principal motif pour lequel M. Vincent, qui avait grande compassion de ces pauvres misérables créatures, portait volontiers les ecclésiastiques de cette compagnie, non seulement à leur faire des missions de temps en temps, mais encore à les visiter les dimanches et fêtes, pour leur administrer les sacrements et leur prêcher la parole de Dieu, avec la permission et approbation de Mgr. l'archevêque.

Ils ont fait aussi une mission à l'hôpital des Petites-Maisons, dans lequel, outre les pauvres aliénés d'esprit auxquels la mission ne pouvait profiter, il se trouve quantité de pauvres familles avec lesquelles plusieurs habitans du faubourg prirent part aux instructions qui s'y firent. Ce fut en cette mission que l'on composa et rédigea l'Exercice du Chrétien en une feuille, d'une manière fort succincte et familière, afin que les plus simples et les plus ignorans le pussent mieux entendre et pratiquer. Et il a plu à Dieu y donner

une telle bénédiction, que l'on en a depuis distribué dans toute la France et ailleurs jusqu'à des millions, en peu de temps, avec un fruit incroyable parmi les pauvres, et autres personnes de toute sorte de condition.

Ils ont fait plusieurs missions à l'hôpital des galériens à la Tournelle, qui est le lieu où ces pauvres criminels sont conduits, et gardés jusqu'au temps qu'on les mène aux galères : et comme leurs besoins spirituels sont pour lors extrêmes, aussi les instructions et assistances charitables qu'ils ont reçues de temps en temps de ces messieurs leur ont été de très grand profit.

Ils se sont encore employés en tout temps à rendre diverses assistances spirituelles aux pauvres malades de l'Hôtel-Dieu de Paris : car une des principales résolutions de leur compagnie étant de procurer le bien spirituel des pauvres, et cela ne se pouvant exécuter avec plus de fruit que dans l'Hôtel-Dieu de Paris, où il y en a un très grand nombre, il fut premièrement résolu entre eux d'y aller tous en corps, pour porter et disposer les pauvres malades à faire des confessions générales ; ensuite ils députèrent de temps en temps quelques uns d'entre eux, pour y aller tous les jours, et continuer cette même charité ; et tous les vendredis il y en a eu toujours quelques uns de cette compagnie qui ont été employés pour y faire des exhortations et des catéchismes aux convalescens. Enfin ces messieurs, de l'avis de M. Vincent, et par concert avec lui, y firent une mission entière en l'année 1659, selon le désir qu'en avaient témoigné les supérieurs, tant pour les malades, officiers et serviteurs, que même pour les religieuses de cet hôpital, auxquelles ils faisaient des conférences spirituelles trois fois la semaine.

Enfin les pauvres mendiants ayant été renfermés dans l'Hôpital général, et le premier recteur de cet hôpital ayant été tiré de cette compagnie, comme l'intention de tous ceux qui ont contribué à ce grand œuvre, et particulièrement de messieurs les administrateurs et directeurs nommés par le roi, était non seulement de pourvoir à la mendicité et de retrancher tous les désordres qu'elle produisait, mais aussi de procurer le bien spirituel des pauvres qu'on enfermait, et de travailler efficacement à leur salut, il fut jugé expédient et même nécessaire dès le commencement de cet établissement de faire des missions dans toutes les maisons de cet hôpital : à quoi messieurs les ecclésiastiques de cette compagnie s'employèrent avec un très grand zèle, et un succès plein de bénédiction. Et comme il entre tous les jours de nouveaux pauvres dans cet hôpital, et qu'il en sort aussi plusieurs, on y a souvent réitéré les missions ; et outre les assistances presque

continuelles que les ecclésiastiques de cette compagnie rendent pendant le cours de l'année dans toutes les maisons de cet hôpital, y allant ordinairement les dimanches et fêtes pour prêcher et confesser, et en d'autres occasions, auxquelles ils ont été conviés par celui qui a succédé au premier recteur, lequel a aussi été tiré de la même compagnie, il ne s'est guère passé d'années qu'ils n'y aient fait quelque mission, selon que le recteur l'a jugé expédient pour le plus grand bien des pauvres.

SECTION IV.

QUELQUES FRUITS REMARQUABLES DE DEUX MISSIONS FAITES PAR LES ECCLÉSIASTIQUES DE LA MÊME COMPAGNIE.

C'est pour abrégé, et faire voir comme un échantillon des bénédictions qu'il a plu à Dieu donner à ces ecclésiastiques, travaillant sous la direction et selon l'esprit de M. Vincent, que nous rapporterons seulement ici ce qui s'est passé de plus remarquable en deux missions qu'ils ont faites, laissant toutes les autres, pour ne pas ennuyer le lecteur des redites qui seraient inévitables.

Il y a plusieurs années que ces messieurs ayant entrepris de faire mission dans un gros bourg qui était habité pour la plupart d'officiers de justice et de cabaretiers, ils y trouvèrent beaucoup de désordres parmi les uns et les autres. Les cabaretiers étaient comme en possession de recevoir impunément les habitans du lieu pour boire et ivroger les jours des dimanches et fêtes pendant le service divin. Et pour ce qui est des officiers de justice, il y avait de grands abus qui allaient jusqu'au scandale. Les juges allaient boire et manger avec les parties, qui les traitaient dans les cabarets. Les procureurs n'en faisaient pas moins, et ne voulaient travailler pour leurs parties que dans ces mêmes cabarets, où ils se faisaient traiter sans aucune diminution de leurs droits, et usaient de tant de sortes de chicaneries pour prolonger leurs procès, que souvent il se trouvait qu'un pauvre paysan avait mangé tout son bien en frais avant que son procès fût en état d'être jugé, et ces jugemens ne se rendaient presque point à l'audience, mais ils faisaient toujours appointer les parties pour en tirer plus d'argent et les consumer tout en frais.

Les sergens ne faisaient pas moins de désordres et d'injustices : ce qui avait tellement décrié tous les officiers de ce lieu-là, que, selon le commun proverbe du pays, le lieu où se tenaient les séances pour rendre la justice était appelé un pilier d'enfer.

Or voici ce que les ecclésiastiques de cette compagnie, ou plutôt Dieu par eux, fit pour remédier à tous ces désordres. Premièrement ils parlèrent fortement en plusieurs de leurs prédications contre l'abus et le désordre qui se commettait chez les cabaretiers aux jours des dimanches et fêtes. Ils persuadèrent après à celui qui était chef de la police de faire un règlement et des défenses telles qu'il était nécessaire sur ce sujet ; de faire lui-même la visite des cabarets dans ces jours-là, et de punir par amendes et autres peines tant les cabaretiers que ceux qu'ils y rencontreraient pendant le service divin.

Après cela ils furent voir le prévôt, qui était le premier magistrat du lieu, et eurent diverses conférences avec lui, dans lesquelles ils lui remontrèrent qu'outre la gloire de Dieu et le devoir de sa conscience, il y allait de son honneur et même de son intérêt de ne pas souffrir ces désordres et toutes ces injustices, et de prendre une forte résolution de travailler à les déraciner. Enfin ils lui persuadèrent d'employer son autorité et imposer des peines, soit d'amendes, ou interdiction aux procureurs, sergens, ou autres officiers de justice qui manqueraient à leur devoir ; leur faisant défense d'aller avec leurs parties dans les cabarets, tenant la main à ce qu'ils ne prolongeassent les procès par leurs chicaneries, et jugeant aux audiences tous les procès qu'il pourrait, sans les appointer à écrire, qu'en une absolue nécessité. Après quoi, comme parmi ceux qui travaillaient en cette mission il y en avait qui appartenaient à des présidens et conseillers du parlement, ils lui donnèrent assurance qu'en cas qu'on interjetât appel des réglemens qu'il ferait ou des amendes et peines qu'il imposerait pour ce sujet, l'on s'emploierait pour les faire maintenir et autoriser par les juges supérieurs. Ce qu'il promit d'accomplir, et d'y être ferme et constant à l'avenir.

Ensuite ils firent assembler tous les procureurs du lieu, et dans une conférence qu'ils eurent avec eux, ils leur représentèrent la nécessité qu'il y avait de réformer tous ces abus et désordres auxquels ils se laissaient aller ; qu'ils ne pouvaient absolument faire leur salut tant qu'ils demeureraient en cet état, et que même on ne pouvait pas licitement ni valablement leur administrer le sacrement de pénitence s'ils ne prenaient une entière et ferme résolution de se comporter autrement qu'ils n'avaient fait, et d'obéir

simplement aux réglemens qu'on leur devait prescrire sur ce sujet. Enfin ils les exhortèrent et prièrent instamment de faire de leur bonne volonté et pour l'amour de Jésus-Christ ce à quoi M. le prévôt pouvait les obliger, et même les contraindre par l'autorité de sa charge : à quoi ils acquiescèrent et le promirent de grand cœur.

Ils eurent une semblable conférence avec les sergens, lesquels leur présentèrent une grande liste de tout ce qui regardait la fonction de leurs charges, qui contenait vingt-cinq ou trente articles, à la marge de chacun desquels l'on écrivit la manière selon laquelle ils devaient s'y comporter ; à quoi ils se soumirent tous, et, pour une marque plus assurée de leur soumission, ils en dressèrent un acte, auquel tous souscrivirent.

Après ces conférences et les résolutions qui y furent prises, tous ces officiers de justice se présentèrent au sacrement de pénitence, avec grande édification pour le public. Et l'on a su depuis que toutes ces choses avaient été exécutées et observées avec une telle exactitude, que même le prévôt n'épargna pas son propre père, qui était procureur, l'ayant en pleine audience condamné à l'amende pour avoir voulu dans un procès user de quelques chicanes et employer des formalités inutiles.

L'autre mission dont nous avons à parler dans cette section se fit au faubourg Saint-Germain de la ville de Paris en l'année 1641, à laquelle les ecclésiastiques de cette compagnie travaillèrent avec grande bénédiction. Ce faubourg était alors comme la sentine, non seulement de Paris, mais presque de toute la France, et servait de retraite à tous les libertins, athées et autres personnes qui vivaient dans l'impiété et dans le désordre, la grande difficulté d'y apporter remède, qui passait dans l'esprit de plusieurs pour une impossibilité morale, leur donnant occasion de se licencier en toutes sortes de débauches et de vices avec une entière impunité. Une dame de grande vertu, touchée de ressentiment de tant de péchés énormes qui se commettaient contre Dieu, en déchargea son cœur à M. Vincent, et, connaissant les effets admirables que Dieu opérait de tous côtés par ses missions, elle lui proposa la pensée qu'elle avait eue qu'on en fît une dans ce faubourg. M. Vincent lui représenta que cela ne se pouvait pas faire par les siens, lesquels par leur institut ne devaient point faire mission dans les villes épiscopales, et que d'ailleurs il voyait des obstacles et des difficultés presque insurmontables à entreprendre un tel ouvrage dans ce faubourg, eu égard à tous les désordres qui y régnaient et au peu de disposition qui s'y trouvait. Cette dame ne désista point pour cela, mais redoubla ses prières

avec de si fortes instances, qu'enfin M. Vincent, croyant que c'était Dieu qui l'inspirait d'agir de la sorte, en parla à la compagnie des ecclésiastiques qui s'assemblent à Saint-Lazare, et leur proposa d'entreprendre cette mission. Ils y ressentirent d'abord beaucoup de répugnance, et représentèrent à M. Vincent diverses raisons très fortes pour lesquelles ils n'estimaient pas se devoir engager à une telle entreprise, de laquelle, selon toutes les apparences humaines, ils ne pouvaient attendre aucun bon succès. Néanmoins M. Vincent, après avoir beaucoup recommandé cette affaire à Notre-Seigneur, persista dans ses premiers sentimens, et leur dit qu'il y avait sujet de croire que Dieu demandait d'eux ce service, et que sa bénédiction et sa grâce pouvait surmonter tous les obstacles, et en tirer quelque grand bien, malgré tous les efforts de la malice des démons et des hommes. Et voyant que sa fermeté faisait peine à quelques uns de ceux qui avaient opiné au contraire, il se mit à genoux, et demanda pardon à toute la compagnie de ce qu'il avait été si misérable que d'avoir trop soutenu son sentiment, mais qu'il avait été pressé intérieurement de le faire ainsi, parce qu'il croyait que Dieu demandait ce service de leur piété et de leur zèle. La grande humilité de ce saint homme fit un tel effet sur les esprits, que ceux qui étaient les plus opposés à cette mission donnèrent aussitôt les mains, et d'un commun consentement, par un esprit de soumission, résolurent de l'entreprendre. Mais avant que de la commencer, ils concertèrent avec M. Vincent de tout ce qu'ils y avaient à faire, voulant absolument se conduire selon ses avis et ses ordres. Et, ce qui est digne de remarque, lui ayant demandé de quelle façon et avec quelle méthode ils devaient faire les prédications et les catéchismes, vu que les personnes auxquelles ils auraient à parler étaient bien différentes des gens de la campagne, et qu'ils seraient exposés aux censures et répréhensions de plusieurs, ce grand serviteur de Dieu leur répondit que la façon et la méthode qu'il estimait la plus propre et la plus utile était d'agir avec la même simplicité qu'ils avaient fait dans toutes les autres missions, auxquelles il avait plu à Dieu donner tant de bénédiction : que l'esprit du monde dont ce faubourg était rempli ne se pouvait combattre ni abattre avec plus de succès que par l'esprit de Jésus-Christ ; qu'ils devaient entrer dans ses mêmes sentimens, et chercher comme lui, non leur propre gloire et estime, mais uniquement la gloire de Dieu ; se mettre comme lui dans la disposition d'embrasser les abjections et les mépris, et même de souffrir les contradictions et les persécutions, si telle était la volonté de Dieu ; prêcher et parler comme lui, simplement et

familièrement, avec humilité et charité, et que par ce moyen ils pourraient avoir cette confiance que ce ne serait point eux, mais Jésus-Christ qui parlerait par eux, et qui se servirait d'eux comme des instrumens de sa miséricorde et de sa grâce pour toucher efficacement les cœurs les plus endurcis et convertir les esprits les plus rebelles.

Ces messieurs reçurent tous ces avis comme si Jésus-Christ leur eût parlé par la bouche de son serviteur. Ils commencèrent donc à travailler à cette mission dans un parfait acquiescement à la volonté de Dieu et une grande confiance en sa bonté : il lui plut aussi y verser des bénédictions toutes extraordinaires, et communiquer des grâces si abondantes et si efficaces qu'elles opérèrent des conversions presque miraculeuses, dont ceux même qui travaillaient à cette mission étaient tout remplis d'étonnement, voyant si peu de proportion entre les moyens qu'ils employaient et les effets qui en réussissaient : car, outre le grand concours qu'il y avait ordinairement à leurs prédications et catéchismes, quoiqu'ils les fissent d'une manière fort simple et familière, selon les avis de M. Vincent, ils étaient surpris d'admiration voyant ensuite des pécheurs invétérés, des usuriers endurcis, des femmes abandonnées, des libertins qui avaient passé toute leur vie dans les désordres, enfin des hommes sans foi et sans Dieu, qui se venaient jeter à leurs pieds, les yeux tout baignés de larmes et le cœur vivement touché du regret de leurs péchés, qui demandaient miséricorde. L'on pouvait bien reconnaître par là, et dire avec vérité : *Digitus Dei hic est*, ou bien, *Non manus nostra ; sed Dominus fecit hæc omnia*. Et certes s'il fallait rapporter en détail tous les biens qui se firent en cette mission, toutes les conversions, réconciliations, restitutions, etc., il y aurait de quoi remplir un volume. Il suffira de rapporter ici une chose très digne de remarque qui arriva à la fin de la mission. Un bourgeois de Paris ayant eu dévotion d'assister à toutes les actions qui s'y étaient faites, et ayant vu les grands biens que Dieu y avait opérés, en fut tellement touché qu'il vint un jour dans la maison où ces ecclésiastiques prenaient leur réfection, et ayant demandé à parler aux principaux d'entre eux, il leur dit qu'il était homme veuf, Dieu ayant retiré de ce monde sa femme et ses enfans, et qu'il venait leur offrir tous ses biens temporels, qui consistaient en sept ou huit mille livres de rente, et sa personne même pour les servir le reste de sa vie, pourvu qu'ils voulussent toujours demeurer ensemble et continuer en d'autres lieux le travail qu'ils avaient fait en ce faubourg, ajoutant qu'il ne croyait pas pouvoir rendre à Dieu un meilleur service ni procurer un plus grand bien à l'Église, ni par

conséquent mieux employer sa personne et ses biens. On le remercia fort affectueusement de cette bonne volonté, et on lui représenta que, quoique tous ceux qui avaient travaillé à cette mission fussent dans la résolution de servir Dieu toute leur vie en des emplois semblables, qu'ils ne pouvaient pas néanmoins pour plusieurs raisons se lier ensemble en la manière qu'il désirait, et que Dieu néanmoins aurait bien agréable sa bonne volonté.

La providence de Dieu voulut se servir de cette mission, non seulement pour les biens qu'elle opéra pour lors, mais aussi pour disposer le faubourg aux bénédictions et grâces qu'il voulait y répandre dans la suite du temps, par le ministère de M. l'abbé Olier, lequel, peu après, fut appelé à la cure de Saint-Sulpice, où, avec messieurs de sa communauté et de son séminaire, il a, non seulement conservé, mais augmenté et perfectionné le bien qui avait été fait en cette mission.

SECTION V.

LA COMPAGNIE DES ECCLÉSIASTIQUES QUI S'ASSEMBLENT A SAINT-LAZARE A DONNÉ COMMENCEMENT A PLUSIEURS AUTRES SEMBLABLES COMPAGNIES QUI ONT ÉTÉ ÉTABLIES EN DIVERS DIOCÈSES.

Comme c'est le propre de la charité de se communiquer, aussi ces bons ecclésiastiques, étant animés de cette vertu, en quelques lieux qu'ils se trouvassent, étaient dans un désir continuel de rendre les autres participants du même esprit que Dieu leur avait communiqué par l'entremise de M. Vincent. De là est venu que plusieurs d'entre eux se rencontrant en d'autres diocèses, soit qu'ils y fussent allés pour leurs affaires particulières, soit qu'ils y eussent été appelés pour travailler aux missions ou pour remplir quelques charges ou bénéfices, tâchaient, en toutes occasions, de porter les autres ecclésiastiques à faire des assemblées entre eux, avec la permission et l'agrément de leurs évêques, pour conférer et s'entretenir ensemble de tout ce qui pouvait concerner les vertus et les emplois propres de leur état. Et même plusieurs prélats ayant eu connaissance de grands avantages que ces conférences pouvaient produire dans leurs diocèses, les y établirent, non

seulement dans leurs villes épiscopales pour le clergé de leurs églises, mais encore en divers lieux de leurs diocèses, pour les curés et vicaires de la campagne.

Or, pour faire voir quelque petit échantillon des fruits que ces assemblées et conférences ont produits dans les lieux où elles ont été établies hors de Paris, nous rapporterons ici les extraits de quelques lettres qui ont été écrites sur ce sujet.

Feu M. l'abbé Olier, qui était un des premiers de cette conférence de Saint-Lazare, étant allé faire mission dans les lieux dépendans de son abbaye de Pébrac en Auvergne, avec quelques prêtres de la Congrégation de la Mission, et quelques autres de la Conférence, en l'année 1656, il porta messieurs les chanoines de l'église cathédrale du Puy à former une semblable compagnie, et leur donna les mêmes réglemens, accommodés néanmoins à leur profession de chanoines ; et à ce sujet ils écrivirent une lettre à messieurs les ecclésiastiques de la compagnie de Paris, contenant que, M. l'abbé de Pébrac leur ayant fait récit de ce qui se pratiquait en leur compagnie, ils en avaient conçu un très grand désir de l'imiter ; que pour cela ils s'étaient prescrit un règlement à peu près conforme à celui de Paris, à la réserve de quelques articles qu'ils avaient ajustés à leurs exercices particuliers, lesquels ils leur envoyaient, les suppliant de les voir et d'y changer ce qu'ils jugeraient à propos, et de les associer à leur compagnie, leur faisant part de leurs prières et sacrifices.

Le même sieur abbé, écrivant aux ecclésiastiques de la compagnie de Paris sur le sujet de celle qui avait été nouvellement établie au Puy : « Vous êtes établis, leur dit-il, par Notre-Seigneur

« dans la ville de Paris, comme des lumières posées sur un grand
« chandelier pour éclairer tous les ecclésiastiques de la France ;
« à quoi vous devez être particulièrement encouragés par les grands
« fruits et profits spirituels que fait, dans la ville du Puy, la compagnie
« de messieurs les ecclésiastiques, qui ont heureusement participé
« à votre esprit. Ils donnent des exemples de vertu qui ravissent
« toute la province : les catéchismes se font par eux en plusieurs
« endroits de la ville ; la visite des prisons et des hôpitaux y est
« fréquente ; et à présent ils se disposent pour aller faire des mis-
« sions dans tous les lieux qui dépendent du chapitre. Je demeure
« confus, voyant leur zèle, et de ce qu'ils désirent que j'aie à faire
« l'ouverture de cette mission, en étant si peu capable. »

Messieurs les chanoines de l'église cathédrale de Noyon ayant formé une semblable compagnie par les soins de M. Bourdin, docteur en théologie et archidiacre de cette église, qui. était aussi du nombre des ecclésiastiques de la compagnie de Paris, leur écrivirent, au mois de novembre 1637, en ces termes : « Messieurs,

« voici un petit ruisseau qui retourne à sa source ; nous prenons
« la liberté de vous parler de la sorte, puisque notre petite assem-
« blée naissante ne reconnaît, après Dieu, autre principe de son
« établissement et de son être, que votre vénérable compagnie,
« dont la renommée, les saintes pratiques de charité et de piété
« qui s'y exercent continuellement, les avantages singuliers qu'en
« reçoit la sainte Église, les fruits incomparables qu'en retirent les
« ecclésiastiques qui ont le bonheur d'y être admis, nous ont ex-
« cités d'en établir une semblable parmi nous. Pour ce sujet nous
« nous sommes assemblés plusieurs fois, et après avoir bien con-
« certé et enfin conclu l'affaire, nous avons dressé ce petit règle-
« ment, que nous vous envoyons ; et, bien que nous ayons tâché
« de le conformer au vôtre et ajuster le plus que nous avons pu
« à la condition des chanoines et des autres ecclésiastiques,
« néanmoins nous vous supplions humblement nous faire la cha-
« rité de le voir, l'examiner, y ajouter, retrancher et changer ce
« que vous jugerez à propos. Quand il aura passé par votre cen-
« sure, nous le suivrons avec plus d'inclination et d'assurance.
« Au reste, nous ne saurions vous exprimer les obligations que
« nous avons à sa divine bonté de nous avoir inspiré un désir si
« avantageux, et à vous, Messieurs, de nous avoir donné un si
« bel exemple, et frayé un chemin si favorable et si assuré pour
« nous porter aux saints devoirs de notre condition. Nous en bé-
« nirons à jamais, Dieu aidant, son éternelle providence, et tâ-
« chons de reconnaître en votre endroit, par nos prières, le bé-
« néfice singulier que nous avons reçu de vous. Cependant per-
« mettez-nous encore, Messieurs, de prendre cette liberté, que
« de vous demander par écrit le résultat d'une de vos confé-
« rences sur l'esprit particulier de votre compagnie, afin que nous
« puissions tous nous bien revêtir de cet esprit, sans lequel nous
« ne pourrions jamais bien réussir en notre entreprise. Nous de-
« mandons encore à votre charité qu'il vous plaise nous assurer

« de votre association, et de nous faire part de vos saints sacri-
« lices et prières, ut qui cœpit in nobis opus bonum, ipse
« perficiat solidetque ; ce sont les obligations éternelles que
« nous vous aurons, etc. »

Les ecclésiastiques de la ville de Pontoise ayant formé entre eux une pareille association, en écrivirent à M. Vincent, au mois de mai de l'année 1642, par la plume de l'un des principaux de leur compagnie, en ces termes :

« La petite compagnie de la Conférence des ecclésiastiques de
« Pontoise m'a obligé de vous écrire, pour vous témoigner les sa-
« tisfactions que nous ressentons tous de notre petite assemblée.
« Il faut que je vous confesse qu'au commencement nous ne
« savions pas encore ce que c'était ; mais à présent nous goûtons
« tous les jours de plus en plus les grâces et les bénédictions qu'il
« plaît à Notre-Seigneur d'y verser. Nous voyons tous quel profit
« nous en peut arriver en notre particulier, et dans tout le corps
« de l'Église. C'est à vous, Monsieur, à qui, après Dieu, nous
« avons toutes les obligations de nous avoir reçus pour être asso-
« ciés à votre bonne et vertueuse compagnie de Paris. Nous avons
« tiré de vous les premières instructions pour cette petite compa-
« gnie, qui nous ont servi de semence pour produire plusieurs
« biens qui s'y présentent tous les jours à faire, et auxquels Dieu
« donne accroissement et bénédiction. Nous vous demandons une
« grâce, qui est que, comme nous ne sommes encore que des
« enfans en la vertu, qui n'avons pas assez de force pour nous
« soutenir et pour nous conduire, il vous plaise nous accorder de
« fois à autre la visite de quelqu'un des ecclésiastiques de votre
« compagnie de Paris, qui nous apprenne à marcher avec plus de
« solidité dans les exercices que nous commençons tous avec
« grand courage. Nous vous découvrons ainsi notre faiblesse, afin
« que vous nous fassiez le bien de nous vouloir assister. »

Une semblable compagnie ayant été établie en la ville d'Angoulême, l'un des ecclésiastiques qui la composaient écrivit la lettre suivante, en l'année 1644, à M. Vincent, au nom de tous les autres :

« Notre compagnie, lui dit-il, a cru ne devoir pas différer plus
« long-temps à vous rendre ses devoirs, et vous témoigner qu'elle
« ne se reconnaît pas digne de l'honneur que vous lui faites, de

« prendre part en ce qui touche son avancement et sa perfection.
« Elle vous supplie très humblement, Monsieur, de lui permettre
« qu'elle vous reconnaisse pour son grand-père, puisque c'est un
« de vos enfans de qui Dieu s'est servi pour la mettre au monde ;
« et que vous ajoutiez encore cette obligation à la première, de la
« regarder non comme une étrangère, mais comme votre petite-
« fille, et de faire en sorte que cette belle et illustre compagnie
« de Paris, qui est comme votre fille aînée, ne dédaigne pas de la
« tenir pour sa sœur, quoiqu'elle lui soit inférieure en toute ma-
« nière. »

Nous laissons quantité de semblables lettres écrites d'Angers, de Bordeaux, et d'autres villes de ce royaume, et même d'Italie, où de pareilles compagnies et conférences ont été établies à l'exemple de celles de Paris ; et nous finirons ce chapitre en rapportant les sentimens que M. Godeau, alors évêque de Grasse, et maintenant de Vence, témoigna de cette compagnie, en l'année 1637, par la lettre suivante, qu'il écrivit un peu avant son départ :

« Messieurs, je pensais bien aujourd'hui avoir l'honneur de vous
« dire adieu, mais je suis tellement accablé d'affaires, que je ne
« me saurais donner ce contentement. Trouvez donc bon, s'il
« vous plaît, que je vous conjure par cette lettre de vous souve-
« nir de moi dans vos sacrifices ; et croyez que je tiens à une bé-
« nédiction singulière d'avoir été reçu parmi vous. Le souvenir
« des bons exemples que j'y ai vus et des choses excellentes que
« j'y ai entendues rallumera mon zèle quand il sera éteint, et
« vous serez les modèles sur lesquels je tâcherai de former de bons
« prêtres. Continuez donc vos saints exercices dans le même esprit,
« et répondez fidèlement aux desseins de Jésus-Christ sur vous, qui
« veut sans doute renouveler par votre moyen la grâce du sacer-
« doce en son Église. »

CHAPITRE IV.

LES RETRAITES SPIRITUELLES.

SECTION I.

UTILITÉ DES RETRAITES SPIRITUELLES.

La perfection des ecclésiastiques dans leur état est un ouvrage qui demande des aides intérieures et extérieures d'autant plus grandes, qu'ils y trouvent ordinairement de grands obstacles dans le monde, où ils sont obligés de vivre, et où non seulement les conversations et les affaires, mais encore les occasions périlleuses et les tentations fréquentes auxquelles ils sont exposés, ébranlent assez souvent, et quelquefois renversent les meilleures résolutions qu'ils auraient prises, si elles ne sont soutenues et affermies par quelque puissant renfort. Il est vrai que les exercices de l'ordination servent grandement à les établir dans le véritable esprit de leur vocation, et que les conférences spirituelles peuvent beaucoup les y perfectionner : mais M. Vincent connaissant par une longue expérience combien grande est la faiblesse et l'inconstance de la volonté humaine, et jugeant qu'il était nécessaire d'employer encore quelque autre moyen pour leur donner un entier affermissement dans le bien, il n'en trouva point de plus propre que l'usage des retraites spirituelles, par l'exercice desquelles on se mettait en disposition de recevoir un nouveau surcroît de grâces, et d'être revêtu de la vertu d'en haut, selon ce que Notre-Seigneur dit à ses apôtres lorsqu'il leur ordonna de se tenir en retraite depuis le jour de son Ascension jusqu'à celui auquel il leur enverrait son Saint-Esprit.

C'est ce qui excita M. Vincent à faire tout son possible pour faciliter l'usage et la pratique de ces retraites spirituelles, avec d'autant plus d'affection qu'il reconnut fort bien que leur utilité ne se bornait pas aux

seuls ecclésiastiques, mais qu'elle pouvait aussi s'étendre aux personnes laïques de toute sorte de condition, et les aider efficacement à mener une vie conforme aux obligations qu'ils ont contractées par le saint baptême : car, considérant combien il y en a peu parmi les chrétiens qui fassent attention, comme ils doivent, à ces obligations, et qui se conduisent selon les vérités et maximes de l'évangile de Jésus-Christ ; et reconnaissant bien que ce manquement ne provenait en la plupart que faute de réflexion et de considération sur ces vérités et sur ces maximes, il crut que ce serait faire un service agréable à Dieu, avantageux à l'Église et salutaire aux âmes, que de rendre facile et familière, autant qu'il se pourrait, cette pratique des retraites spirituelles, qu'il jugeait très propre pour remédier à ce défaut. Et pour rétablir les chrétiens dans le véritable esprit du christianisme, on a trouvé sur ce sujet un petit écrit de sa main qui contient ce qui suit :

« Par ce mot de retraite spirituelle, ou d'exercices spirituels, il
« faut entendre un dégagement de toutes affaires et occupations
« temporelles, pour s'appliquer sérieusement à bien connaître son
« intérieur, à bien examiner l'état de sa conscience, à méditer,

« contempler, prier, et préparer ainsi son âme pour se purifier de
« tous ses péchés, et de toutes ses mauvaises affections et habi-
« tudes, pour se remplir du désir de ses vertus, pour chercher et
« connaître la volonté de Dieu, et, l'ayant connue, s'y soumettre,
« s'y conformer, s'y unir, et ainsi tendre, avancer et enfin arri-
« ver à sa propre perfection. »

Par ce peu de paroles on connaît que, selon le sentiment de ce grand serviteur de Dieu, les retraites spirituelles, et tout ce qui s'y pratique, n'est à autre fin que de renouveler entièrement l'homme intérieur ; et en le purgeant de ses péchés, de toutes ses mauvaises habitudes, affections vicieuses, passions déréglées et autres défauts et imperfections, lui faire ouvrir les yeux de l'âme, et connaître plus clairement les obligations particulières de son état, pour s'en mieux acquitter, les vertus qui lui sont convenables, pour les pratiquer, et surtout pour s'établir solidement dans une vraie charité, qui unisse son cœur et toutes les puissances de son âme à Dieu, et qui le mette dans la disposition de pouvoir véritablement dire avec le saint apôtre : Non, ce n'est plus moi qui vis, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi.

C'est pour parvenir à cette fin que l'on règle tout le temps et tous les exercices de ces retraites ; on s'y applique à diverses méditations et lectures spirituelles ; on y examine sa conscience ; on y fait de bonnes confessions générales, ou au moins depuis la dernière, si on en a déjà fait quelqu'une ; on prend des résolutions, non seulement d'éviter les péchés et toutes les occasions qui pourraient y porter, mais aussi de se mettre dans la pratique des vertus et des œuvres conformes à sa condition ; on s'y prescrit un ordre ou règlement de vie pour l'avenir ; et, si on n'a point encore fait choix d'aucun état, l'on consulte Dieu par de ferventes prières, afin qu'il lui plaise faire connaître là-dessus sa volonté ; enfin l'on se met dans les dispositions de mener une vie vraiment chrétienne, et d'acquérir la perfection de son état.

M. Vincent recommandait particulièrement aux siens sur ce sujet qu'ils lissent bien entendre à ceux qui entraient en retraite, que la fin des exercices qui s'y pratiquaient était de se rendre parfait chrétien, chacun selon sa vocation : parfait écolier, si c'est un étudiant ; parfait soldat, s'il fait profession de suivre les armes ; parfait justicier, s'il est dans quelque office de judicature ; parfait ecclésiastique, si c'est une personne engagée aux saints ordres ; et quand c'est un prélat, qu'il se rende parfait comme un saint Charles-Borromée. Que si ceux qui entrent en retraite y viennent pour faire choix d'un état de vie ou pour déraciner quelque vice qui les gourmande, ou pour acquérir quelque vertu, ou pour quelque autre dessein particulier, il faut, disait-il, faire butter tous les exercices de leur retraite à cette fin, et aider particulièrement ceux qui ont la pensée de quitter le monde, mais en telle sorte qu'on suive toujours, dans les avis qu'on leur donne, les maximes de l'Évangile, et non pas les vues de la prudence humaine, et qu'on se garde bien de les déterminer quant à la religion ou communauté qu'ils auraient à choisir, étant une affaire qu'ils doivent résoudre avec Dieu seul, quoiqu'il soit à propos de les avertir, en général, de choisir et de préférer les mieux réglées.

Enfin, comme il est constant que la plupart des hommes se perdent par le défaut de considération et d'attention aux choses de leur salut, et que la source principale des péchés et des désordres dans lesquels tant de personnes passent presque toute leur vie n'est autre, sinon qu'on ne pense point comme il faut à la fin pour laquelle Dieu nous a donné l'être et la vie, on ne considère point les bienfaits qu'on a reçus de sa bonté, on ne fait point d'attention à la doctrine et aux exemples que Jésus-Christ nous a

donnés, ni à la grâce des sacremens qu'il a institués ; on ne considère point les pernicioeux effets du péché, la vanité du monde, les tromperies de la chair, la malice et les artifices du diable, la brièveté de la vie, l'incertitude du moment de la mort, les jugemens redoutables de Dieu, l'éternité bienheureuse ou malheureuse, et autres semblables vérités qui sont de la dernière conséquence pour le salut. M. Vincent disait que les exercices spirituels des retraites suppléent à tous ces défauts, par la sérieuse réflexion qu'on y fait sur toutes ces vérités, les considérant et pesant chacune en particulier au poids du sanctuaire ; et il estimait avec raison, qu'entre tous les moyens spirituels que Dieu a mis au pouvoir des hommes pour remédier aux désordres de leur vie, et les aider à faire progrès en la vertu, il n'y en avait point de plus efficace et dont on remarquât des effets plus sensibles, plus fréquens et plus merveilleux que celui des retraites : de sorte que si les pécheurs ne se corrigent et ne s'amendent par ce remède, il faut des miracles pour les convertir.

SECTION II.

ZÈLE DE M. VINCENT POUR PROCURER A TOUTES SORTES DE PERSONNES LE MOYEN DE FAIRE DES RETRAITES SPIRITUELLES.

Comme la pratique des retraites spirituelles est un moyen très propre et très salutaire, ainsi que nous avons dit en la section précédente, pour sanctifier et perfectionner les âmes, Dieu l'a aussi inspiré à son Église dès les premiers siècles du Christianisme ; et tous ces grands saints qui s'étaient retirés dans les déserts d'Égypte, et ailleurs, l'ont pratiqué avec bénédiction. Dans ces derniers temps, plusieurs saints personnages en ont renouvelé la pratique, et entre les autres saint Ignace a donné heureusement l'adresse aux personnes engagées dans le monde de trouver des lieux de retraite aussi bien dans les villes que dans les déserts ; mais comme ces lieux étaient encore peu fréquentés, et les exercices de ces retraites assez rarement pratiqués par les personnes séculières, M. Vincent, poussé d'un ardent désir de procurer de plus en plus la gloire de Dieu et le salut des âmes, a fait en

sorte que ces retraites fussent d'un facile accès à toutes sortes de personnes, tant laïques qu'ecclésiastiques ; et il en a rendu ensuite l'usage plus fréquent qu'il n'avait jamais été, ayant, par une charité fort désintéressée et, en quelque façon, excessive, ouvert la porte de sa maison et de son cœur à tous ceux qui ont voulu venir pour participer à ce bien, les y recevant sans aucune acception de personnes, avec une affection toute cordiale et plus que paternelle. En quoi il s'est rendu un parfait imitateur de ce père de famille de l'Evangile, qui admettait à son festin tous ceux qui s'y présentaient, quoique pauvres, aveugles, boiteux, estropiés, etc., les envoyant chercher non seulement dans les rues et les places de la ville, mais aussi jusque dans les lieux champêtres et autres plus écartés, pour les y convier, et même pour les presser d'y venir prendre part : car il faut avouer que ce grand serviteur de Dieu a fait paraître en nos jours un semblable spectacle, qui donnait tout ensemble de l'étonnement et de l'édification, lorsqu'on voyait dans le même réfectoire de la maison de Saint-Lazare, parmi les missionnaires, un grand nombre d'autres personnes de dehors, de tout âge et de toute condition, de la ville et des champs, de pauvres et de riches, de jeunes et de vieux, d'étudiants et de docteurs ; des prêtres, des bénéficiers, et des personnes constituées en dignité ecclésiastique et prélature ; des gentilshommes, des comtes, des marquis, etc. ; des procureurs, des avocats, des conseillers, des présidents, des maîtres de requêtes et autres officiers de justice ; des marchands, des artisans, des soldats, et jusqu' à des pages et des laquais ; tous lesquels étaient reçus, logés et nourris dans ce grand hospice de charité, pour y faire leur retraite, et pour y trouver le remède à leurs infirmités spirituelles, et les assistances nécessaires pour se mettre dans les voies de leur salut.

Il se trouve, de compte fait, que cette seule maison de Saint-Lazare de Paris a reçu, logé et nourri toutes les années sept à huit cents personnes pour y faire la retraite spirituelle, sans parler des autres maisons de la Mission qui en reçoivent aussi autant qu'elles peuvent, et particulièrement celle de Rome, où il y en a toujours plusieurs ; de sorte que faisant la supputation de ces retraites spirituelles depuis l'année 1635 qu'elles ont été plus fréquentes, jusqu' à la mort de M. Vincent, arrivée vingt-cinq ans après, il s'en est fait plus de vingt mille, dans lesquelles, par le moyen des confessions générales et des autres exercices qui s'y pratiquent, on a remédié à un nombre presque innombrable de désordres de familles et de consciences : on a réconcilié à Dieu une très grande multitude de pécheurs

publics et secrets ; on a remis dans le chemin du salut les âmes qui en étaient écartées ; on a procuré aux justes un surcroît de justice et de grâce, et on amis entre les mains des uns et des autres des armes offensives et défensives contre le monde, la chair et le diable, par les avis salutaires qu'ils y ont reçus, pour résister à toutes leurs attaques, et remporter de glorieuses victoires contre les ennemis de leur salut.

Il est vrai que, dans les premiers commencemens, on ne recevait pas tant de personnes à faire la retraite, et que ce fut petit à petit que ce nombre vint à s'augmenter ; mais enfin la charité de M. Vincent, qui n'avait point de bornes, voulut qu'on ouvrît les bras pour en recevoir le plus qu'on pourrait, et cela gratuitement aux dépens de la maison, sans qu'il y ait fondation faite pour ce sujet. Et quoique, entre les personnes qui viennent faire les exercices de la retraite, il s'en trouve quelques unes plus accommodées, lesquelles, pour n'être à charge, laissent en sortant quelque petite rétribution, qu'il n'a pas voulu qu'on refusât, étant ainsi volontairement offerte, cela néanmoins est arrivé fort rarement ; et, comme l'on n'exige et ne demande rien de personne, il y en a très peu qui usent de cette reconnaissance, soit qu'ils ne le puissent ou qu'ils n'y pensent pas ; sachant qu'on ne reçoit pas les personnes dans cette vue, mais par le motif de la charité et par le zèle de leur salut et de leur perfection.

Or, quoique cette maison de Saint-Lazare soit fort incommodée et grandement endettée, tant pour ce sujet que pour les exercices de l'ordination, elle continue néanmoins et continuera, Dieu aidant, autant qu'elle pourra, ces bonnes œuvres pour la gloire de Dieu, et pour la consolation et l'utilité du public, qui peut tirer de grands avantages spirituels d'une maison toujours ouverte à ceux qui ont volonté de s'y retirer pour faire un renouvellement de vie. Et en cela les enfans de M. Vincent font connaître qu'ils ont hérité de son véritable esprit, car ce père des missionnaires n'épargnait rien quand il était question de procurer le salut des âmes, considérant que Notre-Seigneur avait donné son sang et sa vie pour ce sujet : et il ne pouvait se persuader que sa Congrégation vînt jamais à manquer de biens temporels tandis qu'elle les emploierait et consumerait dans les œuvres de charité ; et même il témoignait être bien aise de la voir quelquefois dans le besoin pour ce sujet, afin que ses enfans apprissent par leur propre expérience à dépendre plus absolument de la providence de Dieu, et qu'ils eussent occasion de dire parmi les incommodités et affaires fâcheuses, comme saint Pierre au milieu des

vagues et des tempêtes : Seigneur, nous périssons ; sauvez-nous ! Et en effet, Dieu a préservé cette petite barque, comme par miracle, du dernier accablement dont elle s'est vue souvent menacée ; de quoi toutefois la charité de ce père des missionnaires ne recevait aucun déchet. A ce propos un frère de la Mission, voyant la maison surchargée d'un nombre excessif de ceux qui faisaient les exercices de la retraite, prit la liberté de lui dire un jour qu'il semblait qu'on recevait un trop grand nombre d'exercitans ; auquel il dit pour toute réponse : Mon frère, c'est qu'ils se veulent sauver.

Une autre fois comme on lui représentait dans un entretien familial que la maison faisait une trop grande dépense pour entretenir tant de personnes qui venaient y faire leur retraite, et qu'elle s'était beaucoup engagée pour ce sujet, il répondit : « Si nous

« avions trente ans à subsister, et qu'en recevant ceux qui vien-
« nent faire retraite nous n'en dussions subsister que quinze, il
« ne faudrait pas laisser pour cela de les recevoir. Il est vrai que
« la dépense est grande, mais elle ne peut être mieux employée ;
« et si la maison est engagée, Dieu saura bien faire trouver les
« moyens de la dégager, comme il y a sujet d'espérer de sa provi-
« dence et bonté infinie. »

Il a souvent dit aussi à ceux de la maison qui avaient le soin de recevoir les exercitans : « Donnez-leur notre chambre lorsque « toutes les autres seront remplies. » Et comme on lui remontrait derechef qu'il n'y avait plus moyen de subvenir au grand nombre de personnes qu'on recevait pour faire retraite, à cause de la nécessité de la maison, il voulut lui-même parler à ceux qui se présenteraient dorénavant et se charger de les recevoir, pensant peut-être que, par le discernement qu'il en ferait, il y en aurait moins : mais au contraire, il en reçut encore plus qu'on ne faisait auparavant, sa charité le pressant en telle sorte, qu'il ne pouvait refuser personne ; ce qui donna sujet de croire qu'il avait voulu se charger lui-même de les recevoir plutôt pour en augmenter le nombre que pour le diminuer.

On lui dit un jour qu'entre un si grand nombre de personnes qui venaient faire leur retraite, il y en avait plusieurs qui n'en faisaient pas leur profit comme ils devaient, et il répondit : « Ce n'est « pas peu si une partie en profite. » Et sur ce qui lui fut reparti qu'il y avait apparence que quelques uns y venaient pressés de la nécessité, plutôt pour y recevoir la nourriture du corps que celle de l'âme : « Et bien, dit-il, c'est toujours une aumône qui est

« agréable à Dieu ; que si vous vous rendez difficile à les rece-
« voir, il arrivera que vous en rebuterez quelques uns que Notre-
« Seigneur voudra convertir par cette retraite, et la trop grande
« exactitude que vous apporterez à examiner leur dessein
« fera perdre à quelques uns le désir qu'ils auront conçu de se
« donner à Dieu. »

Nous finirons cette section par le témoignage qu'a rendu sur ce sujet un très digne ecclésiastique qui a connu fort particulièrement M. Vincent, et qui a fait plusieurs retraites à Saint-Lazare. « Comme

« Paris, dit-il, est l'abord de toutes sortes de personnes, aussi
« tous les misérables et les affligés, de quelque condition qu'ils fus-
« sent, étaient assurés de trouver un asile et une maison de se-
« cours et de consolation pour eux à Saint-Lazare en la personne
« de M. Vincent et des siens. Sa porte, sa table et toutes ses
« chambres en sont témoins. J'y ai vu tout à la fois diverses sortes
« d'ecclésiastiques et de religieux, avec des seigneurs et des ma-
« gistrats, des soldats, des écoliers, des ermites et des paysans,
« et tout cela fort bien reçu et accueilli. M. Vincent ne voulant pas
« manquer à la consolation et à l'assistance spirituelle d'aucun,
« il a voulu que sa maison fût une mission perpétuelle, un flux et
« un reflux d'exercices spirituels, de retraites, de pénitences et de
« confessions générales pour les pauvres pécheurs qui désiraient
« se convertir et changer de vie, et généralement pour toutes
« sortes de personnes, qui y sont reçues, logées et nourries pen-
« dant leur retraite, successivement et sans discontinuer pendant
« toute l'année. Ce qui se fait de si bonne grâce et avec tant de
« charité, que les plus endurcis s'en retournent tout édifiés et chan-
« gés, leur cœur étant touché et gagné par cette hospitalité, béli-
« gnité et douceur, comme aussi par tous les autres bons exem-
« ples qu'ils y voient. »

SECTION III.

PAROLES REMARQUABLES DE M. VINCENT TOUCHANT CES RETRAITES SPIRITUELLES.

Ce fidèle serviteur de Dieu reconnaissant d'un côté les grands fruits que ces retraites pouvaient produire pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, et sachant bien d'ailleurs qu'elles étaient fort à charge à sa communauté, tant pour la dépense que pour la peine d'avoir continuellement affaire à tant de sortes de personnes de si différentes conditions et dispositions, il appréhendait beaucoup que les siens ne vinssent à se lasser de porter un fardeau si pesant. C'est pourquoi il recommandait souvent à sa compagnie de soutenir cette charge avec constance et persévérance, et d'avoir toujours un grand soin de servir et aider ces âmes qui viennent chercher Dieu :
« Craignons, Messieurs, leur disait-il, craignons
« que Dieu ne nous ôte cette moisson qu'il nous offre : car il
« transfère ses grâces à d'autres quand on n'en fait pas l'usage tel
« qu'on le doit. »

Et un jour, recommandant aux prières des siens une personne qui était en retraite, il prit sujet d'exhorter et d'exciter toute sa communauté à l'affection de cette sainte œuvre. « O Messieurs,
« leur dit-il, que nous devons bien estimer la grâce que Dieu
« nous fait de nous amener tant de personnes pour les aider à
« faire leur salut ! Il y vient même beaucoup de gens de guerre,
« et ces jours passés il y en avait un qui me disait : Monsieur, je
« m'en dois aller bientôt aux occasions, et je désire auparavant
« me mettre en bon état : j'ai des remords de conscience, et dans
« le doute de ce qui me doit arriver, je viens me disposer à ce que
« Dieu voudra ordonner de moi. Nous avons maintenant céans,
« par la grâce de Dieu, bon nombre de personnes en retraite.
« O Messieurs, quels grands biens cela ne peut-il pas produire, si
« nous y travaillons fidèlement ! Mais quel malheur si cette mai-
« son se relâche un jour de cette pratique ! Je vous le dis, Mes-
« sieurs et mes frères, je crains que le temps ne vienne au-
« quel elle n'aura plus le zèle qui jusqu'à présent lui a fait recevoir
« tant de personnes à la retraite. Et alors qu'arriverait-il ? Il serait
« à craindre que Dieu n'ôtât à la compagnie, non seulement la
« grâce de cet emploi, mais qu'il ne la privât même de tous les
« autres. On me disait avant-hier que le parlement avait dégradé

« ce jour-là un conseiller, et que, l'ayant fait venir en la grand'-
« chambre, où toutes les autres étaient assemblées, vêtu de sa robe
« rouge, le président appela les huissiers, et leur commanda de
« lui ôter cette robe et son bonnet, comme indigne de ces marques
« d'honneur, et incapable de la charge qu'il avait. La même
« chose nous arriverait, Messieurs, si nous abusions des grâces
« de Dieu, en négligeant nos premières fonctions. Dieu nous les
« ôterait, comme indignes de la condition où il nous a mis, et
« des œuvres auxquelles il nous a appliqués. Mon Dieu, quel sujet
« de douleur ! Or pour nous bien persuader quel grand mal ce
« nous serait si Dieu nous privait de l'honneur de lui rendre ce
« service, il faut considérer que plusieurs viennent céans faire
« leur retraite pour connaître la volonté de Dieu, dans le mou-
« vement qu'ils ont eu de quitter le monde, et j'en recommande
« un à vos prières, qui a achevé sa retraite, et qui en sortant d'ici
« s'en va aux Capucins prendre l'habit. Il y a quelques commu-
« nautés qui nous adressent plusieurs de ceux qui veulent entrer
« chez elles, et les envoient pour faire les exercices céans, afin
« de mieux éprouver leur vocation avant que de les recevoir ; d'au-
« tres viennent de dix, de vingt et de cinquante lieues loin exprès,
« non seulement pour se venir recueillir ici, et faire une confes-
« sion générale, mais pour se déterminer à un choix de vie dans
« le monde, et pour prendre les moyens de s'y sauver. Nous voyons
« aussi tant de curés et d'ecclésiastiques qui y viennent de tous côtés
« pour se redresser en leur profession, et s'avancer en la vie spi-
« rituelle. Ils viennent tous sans se mettre en peine d'apporter de
« l'argent, sachant qu'ils seront bien reçus sans cela ; et à ce pro-
« pos une personne me disait dernièrement que c'était une grande
« consolation pour ceux qui n'en ont pas de savoir qu'il y a un
« lieu à Paris toujours prêt à les recevoir par charité, lorsqu'ils
« s'y présenteront avec un véritable dessein de se mettre bien
« avec Dieu.

« Cette maison, Messieurs, servait autrefois à la retraite des lé-
« preux ; ils y étaient reçus, et pas un ne guérissait : et maintenant
« elle sert à recevoir des pécheurs, qui sont des malades couverts
« de lèpre spirituelle, mais qui guérissent par la grâce de Dieu ;
« disons plus, ce sont des morts qui ressuscitent : quel bonheur

« que la maison de Saint-Lazare soit un lieu de résurrection ! Ce
« saint, après être demeuré mort trois jours dans le tombeau, en
« sortit tout vivant ; et Notre-Seigneur, qui le ressuscita, fait encore
« la même grâce à plusieurs qui, ayant demeuré quelques jours
« céans, comme dans le sépulcre du Lazare, en sortent avec une
« nouvelle vie. Qui est-ce qui ne se réjouira d'une telle bénédic-
« tion, et qui n'entrera dans un sentiment d'amour et de recon-
« naissance envers la bonté de Dieu pour un si grand bien ? Quel
« sujet de honte si nous nous rendons indignes d'une telle grâce !
« Quelle confusion, Messieurs, et quel regret n'aurons-nous pas
« un jour, si par notre faute nous en sommes dégradés, pour être
« en opprobre devant Dieu et devant les hommes ! Quel sujet d'af-
« fliction n'aura pas un pauvre frère de la compagnie, qui voit
« maintenant tant de gens du monde venir de toutes parts se re-
« tirer un peu parmi nous pour changer de vie, et qui pour lors
« verra ce grand bien négligé ! il verra qu'on ne recevra plus per-
« sonne, enfin il ne verra plus ce qu'il a vu : car nous en pour-
« rons venir là, Messieurs, non pas peut-être si tôt, mais à la
« longue. Quelle en sera la cause ? Si on dit à un pauvre mission-
« naire relâché : Monsieur, vous plaît-il de conduire cet exerci-
« tant en sa retraite ? cette prière lui sera un gehenne, et s'il ne
« s'en excuse, il ne fera, comme on dit, que traîner le balai ; il
« aura tant d'envie de se satisfaire, et tant de peine à retrancher
« une demi-heure ou environ après le dîner, et autant après le
« souper, de sa récréation ordinaire, que cette heure lui sera in-
« supportable, quoique donnée au salut d'une âme, et la mieux
« employée de tout le jour. D'autres murmureront de cet emploi,
« sous prétexte qu'il est fort onéreux et de grande dépense : et
« ainsi les prêtres de la Mission, qui autrefois auront donné la vie
« aux morts, n'auront plus que le nom et la figure de ce qu'ils ont
« été : ce ne seront plus que des cadavres, et non de vrais mis-
« sicnnaires ; ce seront des carcasses de saint Lazare, et non des
« Lazares ressuscités, et encore moins des hommes qui ressusci-
« tent les morts. Cette Mission, qui est maintenant comme une
« piscine salubre où tant de monde vient se laver, ne sera plus
« qu'une citerne corrompue par le relâchement et l'oisiveté de
« ceux qui l'habiteront. Prions Dieu, Messieurs et mes frères,

« que ce malheur n'arrive pas ; prions la sainte Vierge qu'elle le
« détourne par son intercession, et par le désir qu'elle a de la con-
« version des pécheurs ; prions le grand saint Lazare qu'il ait
« agréable d'être toujours le protecteur de cette maison, et qu'il
« lui obtienne la grâce de la persévérance dans le bien com-
« mencé. »

Recommandant une autre fois un exerçant aux prières de sa communauté, il ajouta ce qui suit : » Je la supplie, dit-il, de re-
« mercier Dieu pour l'attrait qu'il donne de faire ici retraite à tant
« de personnes, que c'est merveille ; tant d'ecclésiastiques de la
« ville et des champs qui quittent tout pour cela, tant de per-
« sonnes qui pressent chaque jour pour y être reçues, et qui le
« demandent avec instance long-temps auparavant. Grand sujet
« de louer Dieu ! Les uns me viennent dire : Monsieur, il y a tant
« de temps que je demande cette grâce, tant de fois que je suis
« venu ici sans pouvoir l'obtenir ; les autres : Monsieur, il faut que
« je m'en aille, je suis en charge, mon bénéfice me demande, et
« je suis sur mon départ ; accordez-moi cette faveur ; les autres :
« J'ai achevé mes études et je suis obligé de me retirer et de son-
« ger à ce que je dois devenir ; les autres : Monsieur, j'en ai
« grand besoin. Ah ! Monsieur, si vous le saviez, vous m'accor-
« deriez bientôt cette consolation. Il y a même des vieillards qui
« viennent pour s'y préparer à la mort. Grande faveur, grande
« grâce que Dieu a faite à cette maison d'y appeler tant d'âmes
« aux saints exercices, et de se servir de cette famille comme
« d'instrument pour leur conversion. A quoi devons-nous penser
« qu'à gagner une âme à Dieu, surtout quand elle vient à nous ?
« nous ne devrions avoir autre but et ne viser qu'à cela seul. Hélas !
« elles ont tant coûté au Fils de Dieu ! et c'est à nous qu'il les
« envoie pour les remettre en sa grâce. O Sauveur ! prenons bien
« garde de ne nous rendre pas indignes de ce choix, et que Dieu
« ne vienne à retirer sa main de dessus nous. Je veux croire qu'il
« n'y en a que fort peu qui n'en profitent pas ; et pour que l'un qui
« n'en fait pas bon usage, il ne faut pas priver de ce bien tant de
« bonnes âmes qui en tirent tant d'avantages et qui en recueillent
« de si grands fruits, mais des fruits merveilleux. Je vous en ai
« parlé autrefois et je ne vous en rapporterai aujourd'hui qu'un

« exemple. Au dernier voyage que je fis, il y a cinq ans, en Bre-
« gne, d'abord que j'y fus arrivé, un fort honnête homme me vint
« trouver pour me remercier de la grâce qu'il disait avoir reçue,
« d'avoir fait en cette maison une retraite spirituelle. Oh ! Monsieur,
« me dit-il, sans cela j'étais perdu ; je vous dois après Dieu mon
« salut, c'est ce qui a mis ma conscience en repos et qui m'a fait
« prendre une manière de vivre que j'ai toujours gardée depuis ce
« temps-là, et que je garde encore par la grâce de Dieu, avec
« grande paix et satisfaction de mon esprit. Certes, Monsieur,
« ajouta-t-il, je me tiens si fort obligé à votre charité, que j'en
« parle partout, et je dis dans toutes les compagnies où je me
« trouve que, sans la retraite que j'ai faite à Saint-Lazare, je
« serais damné. Combien donc dois-je estimer cette grâce que vous
« m'avez faite ! je vous prie de croire que je m'en souviendrai toute
« ma vie.

« Après cela, Messieurs, ne serions-nous pas bien malheureux
« si par notre fainéantise nous venions à obliger Dieu de nous
« soustraire cette grâce ? Tous ceux à la vérité qui font en ce lieu
« leur retraite n'en profitent pas tout-a-fait comme celui dont je
« viens de vous parler. Mais le royaume de Dieu sur la terre n'est-
« il pas rempli de bons et de mauvais ? N'est-ce pas un rets ou un
« filet qui prend toutes sortes de poissons ? Dans cette grande
« abondance de grâces que Dieu répand sur toutes les personnes
« du monde, combien s'en trouve-t-il qui en abusent ! et quoi-
« qu'il prévoie cet abus qu'ils en feront, il ne laisse pas pourtant
« de les leur départir. Combien y en a-t-il qui négligent de se ser-
« vir des fruits de la Passion et de la mort de Notre-Seigneur, et
« qui, comme dit le saint Apôtre, foulent aux pieds le sang qu'il
« a répandu pour leur salut ! O doux et miséricordieux Sauveur !
« vous saviez bien que la plupart n'en tiendraient compte,
« et vous n'avez pas pourtant laissé de souffrir la mort pour
« leur salut, quoique vous prévissiez cette prodigieuse multi-
« tude d'infidèles qui s'en moqueraient, et ce grand nombre
« de chrétiens qui abuseraient des grâces que vous leur avez
« méritées.

« Il n'y a point d'œuvre de piété que quelques uns ne profanent,
« rien de si saint dont ils ne fassent mauvais usage ; mais pour

« cela on ne doit pas désister de faire du bien, et nous ne serions
« pas excusables devant Dieu si nous venions à nous relâcher ou
« nous refroidir en ces exercices de charité, parce que tous ceux
« que nous y assistons n'en retirent pas tout le fruit que nous
« pourrions souhaiter. Mais quelle perte et quel malheur pour
« nous, si nous venions à nous dégouter de cette faveur que Dieu
« nous a faite, de nous choisir entre tant d'autres communautés
« pour lui rendre ce service, et priver sa divine Majesté de la
« gloire qu'il en retire. Oui, je le dis, Messieurs et mes frères,
« malheur à celui qui par sa paresse ou par la crainte de perdre
« ses aises, ou par un désir déréglé de chercher son repos quand
« il faut travailler, fera ralentir la ferveur de cette sainte prati-
« que. Mais quoi qu'il arrive par la faute de quelques particuliers,
« il ne faut jamais que le gros se relâche, il faut avoir toujours
« bon courage, et espérer que Dieu, qui nous a donné cette grâce,
« nous la conservera, et même nous en donnera de plus grandes.
« Mettons donc toujours de plus en plus notre confiance en lui,
« ayons un cœur ferme contre l'inconstance, et bon courage con-
« tre les difficultés. Il n'y a que ce maudit esprit de paresse qui
« se laisse abattre à la moindre répugnance, qui appréhende trop
« les difficultés, et qui évite autant la peine et le travail qu'il
« recherche ardemment ses propres satisfactions ; c'est un effet de
« l'amour-propre, qui ruine et qui gâte tout : c'est pourquoi nous
« devons le mortifier, et l'assujettir à l'amour de Dieu. Deman-
« dons-lui que par sa miséricorde il nous conserve ce qu'il nous
« a si libéralement donné. Oui, mes frères, c'est un grand don
« qu'il a fait à notre petite compagnie, et par conséquent nous
« devons prier sa bonté qu'il ne permette pas que nous nous en
« rendions indignes par notre nonchalance. O Sauveur ! suscitez
« en nous cet esprit du grand saint Laurent, dont nous célébrons
« la fête, qui l'a fait triompher au milieu des flammes de la rage
« de tout l'enfer. Suscitez en nos cœurs ce feu divin, cette fer-
« veur ardente, qui nous fasse semblablement triompher de tous
« les empêchemens du diable et de notre nature corrompue, qui
« s'opposent au bien. Fomentez en nous un zèle ardent de procu-
« rer votre gloire en tous nos emplois, afin que nous y persévér-

« rions constamment jusqu'à la mort, à l'exemple de ce grand
« saint. Nous vous en conjurons par son intercession.

« Remercions Dieu, mes frères, mille et mille fois, disait-il en
« une autre occasion, de ce qu'il lui a plu choisir la maison de
« Saint-Lazare pour être un théâtre de ses miséricordes, où le
« Saint-Esprit fait une descente continuelle sur les âmes. O ! qui
« pourrait voir des yeux du corps cette effusion ! combien serait-il
« ravi ! Mais quel bonheur pour nous autres missionnaires, que
« Saint-Lazare soit un trône des justifications de Dieu ! que la
« maison de Saint-Lazare soit un lieu où se prépare la couche du
« Roi des rois dans les âmes bien disposées de ceux qui viennent
« ici faire leur retraite ! Servons-les, Messieurs, non comme des
« simples hommes, mais comme des hommes envoyés de Dieu.
« N'ayons aucune acception des personnes ; que le pauvre nous
« soit aussi cher que le riche, et même encore davantage, étant
« plus conforme à l'état de la vie que Jésus-Christ a menée sur la
« terre. J'en recommande un à vos prières, qui en a un besoin
« tout particulier, qui sans doute est capable de faire beaucoup de
« bien, s'il se convertit entièrement à Dieu ; et au contraire, s'il
« ne se convertit pas comme il faut, il y a sujet de craindre qu'il
« ne fasse beaucoup de mal.

« Nous avons céans un capitaine (leur dit-il une autre fois) qui
« veut être chartreux, et qui nous a été envoyé par ces bons pères
« pour éprouver sa vocation, selon leur coutume : je vous convie
« de le recommander à Notre-Seigneur, et en même temps con-
« sidérer combien grande est sa bonté, d'aller ainsi prendre un
« homme lorsqu'il est engagé fort avant dans un état si contraire
« à celui auquel il aspire maintenant. Adorons cette miséricor-
« dieuse providence, et reconnaissons que Dieu ne fait point ac-
« ception des personnes, mais qu'il en prend de toutes sortes d'é-
« tats par son infinie bonté, et prend qui bon lui semble.

« Nous en avons encore céans un autre qui fait profession des
« armes, et qui est pareillement capitaine : nous en louerons
« Dieu, et le lui recommanderons aussi bien que l'autre. Vous
« vous souviendrez encore en vos prières d'un autre nouvellement
« converti de la religion prétendue réformée, mais très bien con-
« verti, et qui travaille et écrit présentement pour la défense de

« la vérité qu'il a embrassée, et pourra par ce moyen en gagner
« d'autres : nous en remercierons Dieu, et le supplierons qu'il lui
« augmente ses grâces de plus en plus.

« Nous avions un prêtre ces jours passés (dit-il encore en une
« autre occasion), lequel étant venu de fort loin pour faire céans
« sa retraite, me dit d'abord : Monsieur, je viens à vous, et si vous
« ne me recevez, je suis perdu ; et lorsqu'il s'en alla, il paraissait
« tellement touché de l'esprit de Dieu, que j'en fus extraordinaï-
« rement étonné. Trois autres sont partis du fond de la Champa-
« gne, s'étant encouragés réciproquement pour venir faire leur
« retraite a Saint-Lazare. O Dieu, combien y en vient-il de loin
« et de près, à qui le Saint-Esprit donne ce mouvement ! Mais
« combien faut-il que la grâce soit forte, pour amener ainsi de
« toutes parts les hommes au crucifiement ! car la retraite spiri-
« tuelle est pour crucifier sa chair, afin qu'on puisse dire avec
« le saint Apôtre : Je suis crucifié au monde, et le monde
« m'est crucifié. »

Voilà quelques bluettes des saintes ardeurs dont le cœur de
M. Vincent était embrasé pour procurer l'avancement du royaume
de Dieu dans les âmes, par le moyen des exercices de la retraite
spirituelle ; c'était ce même feu divin qu'il tâchait de communi-
quer et inspirer à ceux de sa Congrégation, pour allumer en leurs
cœurs une charité et un zèle infatigable en faveur de tous ceux
qui venaient se réfugier à l'abri de leur maison, et y chercher la
guérison et la sanctification de leurs âmes.

SECTION IV.

SENTIMENS DE PLUSIEURS AUTRES PERSONNES TOUCHANT CES MÊMES RETRAITES, ET QUELQUES EXEMPLES DES FRUITS QU'ELLES ONT PRODUITS.

Un prêtre du Languedoc étant venu à Paris en l'année 1640, voulut
d'abord faire sa retraite à Saint-Lazare ; après laquelle il en écrivit à un

prêtre de ses amis qui l'y avait adressé en ces termes :

« J'ai reçu tant de témoignages de bienveillance, et tant de bons
« traitemens en cette maison de tous ceux à qui j'ai parlé, que
« j'en étais confus ; et par-dessus tous les autres, M. Vincent m'a
« reçu avec tant d'amour, que j'en suis tout saisi : mon cœur le
« ressent bien, mais je ne trouve point de paroles qui le puissent
« exprimer. Ce que je puis dire est que, durant le temps de nos
« retraites, j'ai été comme en paradis ; et maintenant que j'en suis
« dehors, il me semble que Paris m'est une prison. Ne croyez pas
« que je vous dise cela par manière de compliment, je parle selon
« les sentimens que Dieu m'en donne. Au reste je ne saurais plus
« vivre au monde ; ma résolution est d'en sortir, pour me donner
« entièrement à Dieu. »

Un autre ecclésiastique d'Orléans écrivant à M. Vincent sur ce même sujet : « Je vous prie, lui dit-il, de m'octroyer, pour l'amour
« de Dieu et de la sainte Vierge, encore une autre retraite en votre
« maison. Je ne fais que soupirer après ce dessein ; et j'espère
« que, quand vous aurez reconnu pour quelle fin je la veux faire
« derechef, j'obtiendrai cette grâce de la miséricorde de Dieu
« et de votre bonté. Certainement, Monsieur, lorsque je pense aux
« bons sentimens que l'on conçoit chez vous, j'en suis comme
« ravi hors de moi-même, et je ne puis que je ne souhaite qu'il
« plût à Dieu que tous les prêtres eussent passé par ces saints
« exercices : si cela était, nous ne verrions pas tous les mauvais
« exemples que plusieurs donnent, au grand scandale de l'Église. »

Un vertueux curé d'une paroisse de la campagne qui n'est pas beaucoup éloignée de Paris, écrivant à M. Vincent en l'an 1642, lui dit : « Les fruits
que remportent ceux qui ont fait chez vous les
« exercices de la retraite spirituelle répandent une telle odeur en
« tous les lieux où ils passent, qu'ils font naître en l'esprit de
« plusieurs le désir d'en aller cueillir eux-mêmes sur l'arbre.
« Voyant donc un de mes proches parens dans cette bonne volonté,
« j'ai cru ne pouvoir mieux faire pour lui que de vous supplier
« très humblement qu'il vous plaise le recevoir à faire en votre
« maison les exercices de la retraite spirituelle, dont il espère
« recevoir lumière et grâce pour la conduite du reste de sa vie. »

Feu M. le baron de Renty, aussi noble par sa vertu que par sa naissance, ayant employé tous les moyens que sa grande charité lui avait pu suggérer pour retirer un curé d'un grand désordre où il avait long-temps croupi, sans y avoir rien avancé, eut la pensée de l'adresser à M. Vincent, afin de le porter à faire une retraite à Saint-Lazare ; et dans la lettre qu'il lui écrivit sur ce sujet, il lui témoigne qu'il avait cette confiance, que, par le moyen des exercices de cette retraite sous sa charitable conduite, la vie déplorable qu'il avait menée jusqu'alors serait changée en une vie de bénédiction.

Le supérieur d'une religion réformée d'une maison de Paris eut aussi le même sentiment touchant un religieux de son ordre, curé d'une paroisse, qui était tombé en quelque désordre : voici en quels termes il en écrivit à M. Vincent : « Ce bon religieux, lui

« dit-il, a grand besoin, pour plusieurs sujets qu'il vous pourra
« dire, d'amender sa vie ci-devant assez dérégulée, au préjudice
« des âmes qu'il a sous sa conduite. On lui a recommandé de se
« retirer chez vous, comme en un lieu de sûreté pour les âmes,
« et d'adresser pour les remettre au chemin de leur devoir. Je vous
« prie très instamment de lui faire la charité de le recevoir, et de
« n'oublier rien de tout ce que vous jugerez propre pour le gagner
« à Dieu. »

Un autre religieux d'un des plus célèbres couvens de Paris crut ne pouvoir mieux faire pour un page qui voulait se convertir que de le mettre entre les mains de M. Vincent, et le prier de lui donner retraite pour quelques jours en sa maison. « Je prie Dieu

« (dit-il dans une lettre qu'il lui écrivit pour cela en l'année 1644)
« qu'il prolonge vos jours et vos années pour sa gloire, et pour
« le bien du prochain, pour lequel vous travaillez incessamment :
« voici un sujet digne de votre charité que je vous envoie ; c'est
« un page du prince de Talmont, qui jusqu'à présent a été élevé
« en la fausse religion calviniste, et s'est adressé à moi pour se
« convertir ; mais ne me trouvant pas assez puissant pour une si
« bonne œuvre, je prends la hardiesse de vous l'adresser, comme
« à celui à qui Dieu fait des grâces très particulières et très
« grandes pour sa gloire, et pour le salut des pécheurs et des dé-
« voyés. Ayez donc la charité, mon très honoré père en Notre-
« Seigneur, de l'accueillir et l'embrasser comme une pauvre bre-

« bis égarée qui cherche où se retirer et se sauver de la gueule
« du loup. »

Certainement s'il fallait ici rapporter par le détail toutes les personnes qui ont eu recours à la charité de ce grand serviteur de Dieu, et faire un dénombrement de toutes les infirmités, misères et nécessités spirituelles auxquelles il a pourvu et remédié avec bénédiction, par le moyen des retraites spirituelles, dans la seule maison de Saint-Lazare, il y aurait de quoi remplir plusieurs volumes ; et l'on pourrait en quelque façon dire du serviteur ce que l'Évangile rapporte de son divin Maître ⁴⁶, qu'on lui amenait de tous côtés tous ceux qui étaient atteints de quelques infirmités et maladies, et qu'il sortait de lui une vertu qui les délivrait de tous leurs maux, et leur donnait une entière guérison.

Or comme ce n'est pas seulement en la maison de Saint-Lazare que la charité de M. Vincent s'est fait ressentir, mais qu'elle s'est répandue en plusieurs autres lieux, nous rapporterons encore ici quelques témoignages et exemples des biens que ces mêmes retraites spirituelles ont produits en d'autres endroits, sous la conduite des enfans de ce père des missionnaires.

Un ecclésiastique de Paris de condition et de très grande vertu, après s'être exercé plusieurs années dans tous les emplois de la Mission, et avoir fait plusieurs retraites à Saint-Lazare, fut enfin nommé à un évêché, et aussitôt il s'y retira pour se mieux disposer à son sacre et à tous les autres devoirs de sa charge : ensuite étant allé en son diocèse avec quelques prêtres de la Congrégation de la Mission, il commença à mettre en usage tout ce qu'il avait vu pratiquer à M. Vincent, et à ceux de sa compagnie ; et reconnaissant par sa propre expérience l'utilité des retraites spirituelles, il convia les curés et autres ecclésiastiques de son diocèse d'en venir faire en son palais épiscopal, lequel il destina en partie à cet usage. Voici ce qu'il écrivit en peu de mots à M. Vincent en l'année 1644 : « Pour vous faire part de nos nouvelles, je vous dirai

« que nous continuons nos assemblées des ecclésiastiques, tant
« de ceux du diocèse que des autres des lieux circonvoisins qui
« demandent d'y assister ; j'ai présentement environ 30 prêtres
« avec moi, qui font les exercices de la retraite spirituelle dans
« l'évêché avec beaucoup de fruit et de bénédiction. »

Un autre grand prélat, qui est même archevêque, et qui a fréquenté durant plusieurs années la maison de Saint-Lazare et les exercices de la Mission, a cru ne pouvoir procurer un plus grand bien à son clergé que de faire venir

en son palais archiépiscopal les curés et autres ecclésiastiques de son diocèse en diverses bandes, pour y faire les exercices de la retraite spirituelle, sous un prêtre de la Congrégation de la Mission, lequel, lui rendant compte par une lettre du succès de la première de ces retraites, lui parle en ces termes :

« Au commencement, chacun se regardait avec crainte et
« murmure : les plus timorés ne savaient qu'en juger ; mais Dieu,
« qui les avait contraints par votre ministère, et même traînés
« pour la plupart dans la solitude, changea tellement leurs
« cœurs, que tous s'écrièrent : Verè Deus est in loco isto, et
« ego nesciebam ; et dans la suite des exercices, comme le jour
« s'avancait, et dissipait leurs ténèbres et froideurs, ils disaient :
« Quàm bonum et quàm jacundum habitare fratres in unum !
« et à la fin de la retraite : Faciamus hìc tria tabernacula. Ces
« bons messieurs, qui étaient au nombre de quarante, tant rec-
« teurs que vicaires, assuraient n'avoir vécu que ces dix jours :
« ils pleuraient à chaudes larmes, se ressouvenant de leur vie pas-
« sée, et de l'ignorance dans laquelle ils avaient vécu : les plus
« âgés couraient aux exercices, et je vous puis assurer que je
« n'ai pas encore vu tant de ferveur, ni des opérations si sensibles
« de l'esprit de Dieu, qui tient en sa main les cœurs, non seule-
« ment des rois de la terre, pour les fléchir où il voudra, mais en-
« core des rois du ciel et des prêtres, dont la dureté apporte sou-
« vent plus de résistance à la grâce. Chacun a fait sa confession gêné-
« raie, et la, plus grande part de toute leur vie, croyant n'avoir
« rien fait jusques ici ; tous ont pris de fortes résolutions de tra-
« vailler à leur propre sanctification, et à celle de leurs troupeaux,
« disant avec le prophète-roi : Dixi, nunc cœpi ; hæc mutatio
« dexteræ excelsi. A mesure que la grâce changeait les cœurs,
« ils me venaient trouver en particulier, et me disaient, comme
« quoi le démon les avait aveuglés, leur faisant croire que la
« retraite n'était qu'une nouveauté insupportable, une prison et une
« géhenne ; les autres me disaient : Ah ! Monsieur, combien som-
« mes-nous obligés à Monseigneur ! que nous devons bien prier
« Dieu pour sa personne et pour son retour ! Si nous eussions eu
« les lumières que nous avons, nous n'eussions pas fait ce que
« nous avons fait. Enfin, Monsieur, tous étaient comme des petits

« enfans, et je m'étonnais comme des personnes qui pouvaient
« être mes grands-pères prenaient tant de créance à un si faible
« instrument. Vitulus et leo, lupus et ovis simul accubabunt,
« puer parvulus minabit eos. Toute votre ville a été embaumée
« de la bonne odeur de ces bons messieurs, non seulement de leurs
« paroles, mais encore de leur modestie. Les ecclésiastiques qui
« se raillaient de ces exercices ont été surpris de voir leurs amis
« et leurs confrères changer de langage, et quelques uns de votre
« chapitre demandaient quand leur tour viendrait. J'espère, Mon-
« seigneur, que vos prières obtiendront de Dieu l'exécution de
« tant et de si saintes résolutions, et que par ce moyen votre
« diocèse prendra une nouvelle face, les chefs versant de si bonnes
« influences sur le reste du corps. »

Nous ajouterons encore ici un extrait d'une autre lettre écrite au même archevêque, touchant la continuation des bénédictions que Dieu versait sur le clergé de son diocèse, dans les autres retraites qui suivirent cette première, où le même prêtre de la Mission lui parla en ces termes :

« Encore que ni le lieu ni le temps ne rende pas précisément
« les hommes saints, néanmoins l'un et l'autre y contribue beau-
« coup. La grâce a ses temps aussi bien que la nature. L'Église
« appelle les jours de carême jours de salut et de propitiation.
« L'expérience de la dernière retraite ne nous permet pas d'en
« douter. Et je vous puis assurer, Monseigneur, que si Dieu s'est
« montré libéral dans les précédentes retraites, il s'est montré
« comme prodigue en celle-ci, qui finit la veille du dimanche des
« Rameaux : car outre que chacun a remarqué dans la conduite de
« ces messieurs l'opération merveilleuse de la grâce, qui change
« les cœurs les plus rebelles, et tire la lumière des ténèbres ; je
« leur ai souvent entendu dire qu'ils ne commençaient qu'à ouvrir
« les yeux, pour connaître l'éminence de la dignité du sacerdoce,
« laquelle s'ils eussent plus tôt connue, ils ne s'y fussent jamais en-
« gagés si légèrement. Il y en avait qui offraient leurs bourses pour
« la continuation de ces retraites chaque année ; les autres vou-
« laient résigner leurs bénéfices pour demeurer toujours en de
« semblables exercices : d'autres enfin demandaient à passer quel-
« que temps dans le séminaire, pourvu que leurs cures fussent
« pourvues. Chacun se retira avec un tel regret que leur visage

« était tout baigné de leurs larmes ; et avec une telle dépendance
« de vos ordres et de messieurs vos grands-vicaires, qu'ils di-
« saient être en état de faire tout, et d'aller où il vous plaira.
« Voilà, Monseigneur, comme vous établissez des missionnaires
« en chaque paroisse, pour arroser ce que la mission avait planté.
« Tous les séculiers en louent la divine bonté, et reconnaissent
« dans leur pasteur des entrailles de père, pour le spirituel et
« pour le temporel. Je vous puis assurer que, si vous aviez eu la
« consolation de voir les merveilles de la miséricorde de Dieu,
« votre joie serait parfaite autant qu'elle peut l'être en ce monde.
« Mais j'ai pensé oublier de vous dire comme l'un de ces mes-
« sieurs, qui n'avait pas vécu en ecclésiastique depuis plusieurs
« années en divers lieux de votre diocèse, et qui ne venait aux
« exercices que par grimace, et pour sauver les apparences exté-
« rieures, ainsi qu'il l'a avoué depuis, peu à peu se laissa tou-
« cher le cœur ; néanmoins, ne voulant pas que mes filets l'arrê-
« tassent, et cherchant un autre confesseur dans lequel il croyait
« trouver plus de confiance, Dieu lui en ôta l'occasion, et,
« la nuit avant le jour de la communion, bourrelé par sa
« propre conscience, il ne put dormir : Quis enim ei restitit
« et pacem habuit ? Une sueur saisit tous ses membres, un
« tremblement universel le prend ; il entendait une voix inté-
« rieure qui lui disait : Voici ton heure, il faut mourir ; tu résistes
« à Dieu. Il appelle un de ses confrères couché en la même cham-
« bre, lui dit qu'il va rendre l'âme, et qu'il le prie de me venir
« appeler. Ce qu'ayant fait, je me lève ; je le confesse depuis mi-
« nuit jusqu'à quatre heures du matin, avec des larmes et une re-
« connaissance envers la divine bonté qui n'est connue que de
« Dieu seul. Il communia avec les autres, mais avec un tel regret
« que j'avais crainte qu'il ne perdît le sens, et que le démon ne
« se transfigurât en ange de lumière pour lui faire perdre un si
« grand trésor. En effet, ce bon monsieur était comme hors de
« lui ; mais étant revenu à soi, il me dit que c'était un secret juge-
« ment de Dieu qui voulait que, comme ses fautes avaient été
« publiques, la réparation en fût publique et connue de tout le
« clergé ; et ainsi il se retira très satisfait, disant : Misericordia

« tua magna est super me, qui eruisti animam meam ex in-
« ferno inferiori. »

Passons maintenant en Italie, où l'on pratique les mêmes exercices, et commençons par Gênes. Voici en quels termes le supérieur de la Mission de cette ville en écrivit à M. Vincent en l'année 1646 : « Nous avons écrit de la part de monseigneur le cardinal

« Durazzo, archevêque de cette ville, à tous les archiprêtres des
« lieux où s'est faite la mission, de donner avis à tous les curés et
« prêtres de leur archiprêtré que les exercices spirituels se doi-
« vent commencer à tel jour en la maison de la Mission, et que
« tous ceux qui voudraient se servir de cette bonne occasion se
« pourraient rendre ici à telle heure. Plusieurs sont venus et se
« sont déjà retirés. Je ne vous puis exprimer la grande consola-
« tion qu'ils ont reçue, ni l'abondance des grâces que Notre-Sei-
« gneur leur a communiquées, ni la grande modestie et le silence
« exact qu'ils ont observé, ni leur humilité et sincérité à rendre
« compte de leurs oraisons, ni les conversions admirables et pres-
« que miraculeuses qui s'y sont faites. Entre autres il s'y est
« trouvé un curé qui m'a dit, et presque en public, qu'il était
« venu pensant se moquer, et plutôt par hypocrisie que par dé-
« votion, afin que monseigneur le cardinal lui procurât quelque
« augmentation de revenu. Il a dit de plus que la Mission n'a pas
« eu de plus grand ennemi que lui, qu'il en avait dit tout le
« mal qu'il s'était pu imaginer, et même de son Éminence. C'était
« un homme fort adonné au vice, qui avait obtenu un bénéfice par
« simonie, reçu les ordres sans autre titre que ce bénéfice, exercé
« les ordres, administré les sacrements, fait tous les offices cu-
« riaux, et demeuré plusieurs années en cet état, un homme
« de négoce et d'intrigue, etc. Mais enfin Dieu l'a touché, et
« l'a touché très efficacement ; il s'est converti, il a pleuré,
« il s'est humilié, et a donné de grands témoignages de son
« changement. Tous ceux qui l'ont vu dans ces exercices ou
« qui en ont entendu parler sont restés extrêmement édifiés ; et
« nous ne le sommes pas moins de tous les autres qui ont fait
« beaucoup de fruit, chacun selon ses besoins. De vous dire
« maintenant, Monsieur, combien grande a été la joie et la conso-
« lation qu'en a reçue son Éminence, certes, les larmes qui sor-

« taient de ses yeux, quand quelques uns de ces messieurs lui ont
« dit leurs sentimens, le peuvent témoigner mieux que mes paro-
« les : ce qui a fait un tel éclat dans la ville et encore aux envi-
« rons, que plusieurs autres se présentent pour venir faire le
« même. »

De temps en temps le même supérieur écrivait à M. Vincent les succès de
semblables exercices, qui seraient trop longs à déduire en ce lieu ; nous
n'en rapporterons que ce mot : « Les curés,

« dit-il, se retirèrent vendredi dernier, tout pleins de ferveur et
« d'édification, et disent merveilles des grâces que Dieu leur a
« faites, lesquelles en effet sont grandes ; et je puis dire que je
« n'ai jamais vu une semblable disposition, ni une si grande
« quantité de larmes répandues ; je ne puis même y penser sans
« étonnement et admiration : ils étaient tellement touchés qu'ils
« rendaient leurs confessions toutes publiques. Et il y en eut un
« qui dit : Nous sommes ici en la vallée de Josaphat, voyant la li-
« berté et générosité avec laquelle chacun découvrait son cœur ;
« et cela, comme j'ai dit, avec grande abondance de larmes en
« public et en particulier. Ce sont des effets de la grâce toute puis-
« sante : mais quelle merveille, si le bon Dieu s'est montré si li-
« béral envers des personnes qui ont été si fidèles au petit règle-
« ment, et particulièrement au silence ! Je les voyais trente ensem-
« ble dans la salle, en m'attendant, sans qu'il y en eût un qui
« osât dire une parole à un autre. Nous avons encore présente-
« ment quatre exercitans, entre lesquels est un juif qui se veut
« faire chrétien et qui est venu de Pise tout exprès ; son Éminence
« nous l'a envoyé.

« Il y a un sénateur, lequel, désirant faire une bonne confession
« générale, et ne pouvant laisser les affaires publiques pour faire
« les exercices spirituels, a choisi ces trois jours de fête, pendant
« lesquels il vient deux fois le jour à la maison conférer avec moi
« pour faire sa confession générale ; il l'a commencée avec beau-
« coup de ferveur et avec de grands sentimens de contrition :
« j'espère qu'il la finira de même.

« Nous attendons à ce soir six ou sept prêtres qui doivent venir
« commencer les exercices ; ils ont dessein d'entreprendre une

« mission dans la ville, comme nous faisons aux champs. Je prie
« votre charité de recommander l'affaire à Dieu. »

Monseigneur le cardinal, archevêque de Gênes, a fait lui-même les exercices plusieurs fois chez les prêtres de la Mission, non avec ces curés, mais avec les missionnaires mêmes qui les font tous les ans. Voici ce que le même supérieur en écrivit à M. Vincent au mois de novembre de l'année 1649 :

« L'éminentissime cardinal a été huit jours avec nous, et a fait
« les exercices spirituels avec les missionnaires, au nombre de
« dix. Oh ! que c'est un grand serviteur de Dieu ! On ne saurait
« croire avec quelle exactitude et ponctualité il a observé l'ordre
« des exercices, quoiqu'il soit d'une complexion fort faible, et
« âgé de 56 ans, mais qui montre en avoir davantage par ses
« continuels travaux, tant spirituels que corporels. Il faisait orai-
« son le matin en commun avec les autres, et à genoux, sans se
« mouvoir depuis le commencement jusqu'à la fin, bien que quel-
« ques uns se levassent ; et quant aux autres méditations que
« chacun faisait dans sa chambre, il les faisait à genoux ; ou si
« par fois il se trouvait un peu fatigué, il me demandait s'il pour-
« rait se lever : je lui avais déjà dit qu'il le pouvait, et que même
« il était à propos qu'il s'assît quelque peu de temps pour ne se
« pas trop incommoder, et ne laissait pas à chaque fois de
« me le demander, pour avoir le mérite de l'obéissance. Lors-
« qu'il communiquait les pensées et les bons sentimens de ses
« oraisons, il le faisait avec autant de simplicité, d'humilité
« et de dévotion qu'aucun de nous. Sitôt qu'il entendait la cloche
« pour l'office, ou pour les autres exercices de la communauté,
« il laissait tout, et se trouvait des premiers à la chapelle : à table
« il voulait être traité comme les autres ; je le suppliai de permet-
« tre que nous le traitassions différemment, à quoi enfin il condes-
« cendit. Il montrait avoir peine qu'on lui donnât à laver à part,
« se voulant conformer aux autres. Sur la fin des exercices, je le
« priai de nous donner à tous sa bénédiction, pour impêtrer de
« Dieu la persévérance. Ce qu'il ne voulait pas faire ; mais, au con-
« traire, il voulait absolument que je la donnasse moi-même : tou-
« tefois, après beaucoup d'importunités, il nous la donna. O mon
« cher père, quel exemple de vertu avons-nous devant les yeux ! »

CHAPITRE V.

LES SÉMINAIRES.

Le saint concile de Trente considérant combien il importe à la gloire de Dieu et à l'édification des fidèles que ceux qui sont promus aux ordres ecclésiastiques aient les dispositions et qualités convenables à la sainteté de cet état, et reconnaissant que, si la vertu, qui en est une des plus nécessaires, n'est plantée de bonne heure dans le cœur des enfans, il y a sujet de craindre qu'elle n'y jette jamais de profondes racines, et qu'entrant après dans les bénéfices et charges ecclésiastiques, et recevant les saints ordres, ils n'y apportent pas les dispositions requises, et qu'ensuite, au lieu d'édifier, ils servent de pierre de scandale par le mauvais exemple de leur vie ; pour cette raison, il ordonna qu'en tous les diocèses on établirait des séminaires⁴⁷, pour y élever en la piété et instruire aux sciences convenables les jeunes enfans dans lesquels on remarquerait quelques dispositions particulières à la vertu et quelque inclination et aptitude à l'état ecclésiastique, préférant les enfans des pauvres, sans néanmoins exclure les autres ; afin que leurs esprits étant ainsi soigneusement cultivés, ils fussent rendus capables de produire quelque jour de bons fruits dans l'Église.

Or, quoique cela ait été très sagement institué de la sorte, il est néanmoins arrivé, par la corruption et la malignité du siècle, qu'une si sainte institution n'a pas eu tout l'effet qu'on en pouvait espérer ; car plusieurs grands prélats du royaume qui avaient assisté au concile ayant, après leur retour en France, établi ces sortes de séminaires en leurs diocèses, on a vu dans la suite du temps qu'au lieu de faire choix des enfans dans lesquels on reconnaissait comme les premières semences des vertus ecclésiastiques, et de confier leur conduite et celle de ces séminaires à des personnes savantes, vertueuses et remplies de l'esprit sacerdotal, on a fait tout le contraire, et l'intérêt temporel et particulier ayant prévalu, tout ce bon ordre a presque dégénéré en brigues. D'un côté, les bourgeois des villes où l'on a établi ces séminaires étant bien aises d'épargner les pensions qu'il eût fallu payer

dans les collèges pour faire étudier leurs enfans, ont tâché, par la faveur de leurs amis, de leur procurer l'entrée de ces séminaires ; et ils les y ont fait recevoir à l'exclusion des enfans des pauvres, sans qu'on examinât même s'ils avaient inclination ou disposition pour l'état ecclésiastique ; d'autre part, on a donné la conduite de ces séminaires, non aux plus capables, mais à ceux dont la brigue se trouvait plus forte ; et ainsi on a vu que les saintes intentions du concile se sont trouvées éludées, et l'Église Gallicane privée du secours qu'elle en pouvait tirer.

M. Vincent reconnaissant cet abus, dont il ressentait beaucoup de déplaisir, avait voulu essayer d'y apporter quelque remède, ayant donné commencement à un séminaire, à peu près selon les desseins du concile, dans le collège des Bons-Enfans, à Paris, pour y instruire et former à la vertu et aux sciences quelques jeunes enfans dans lesquels on remarquerait quelque inclination et disposition à l'état ecclésiastique. Mais l'expérience lui ayant fait connaître que les fruits que cette sorte de séminaires pouvait produire étaient un peu tardifs, à cause du long temps qui se passe avant qu'un jeune enfant ait atteint l'âge, et acquis les sciences et les autres qualités nécessaires pour être promu aux saints ordres, et avoir entrée dans le ministère de l'Église ; et, d'ailleurs, prévoyant bien que tous ceux qui seraient élevés dans ces séminaires ne correspondraient pas toujours à l'espérance qu'on en aurait conçue, et qu'il s'en trouverait même plusieurs qui n'auraient pas vocation à l'état ecclésiastique, desquels par conséquent l'Église ne recevrait aucun soulagement dans le grand besoin qu'elle a de bons et vertueux prêtres ; pour toutes ces considérations, il jugea qu'il serait très utile et même qu'il était en quelque façon nécessaire d'établir d'autres séminaires pour les ecclésiastiques déjà promus aux saints ordres, ou qui seraient dans le dessein et dans la disposition prochaine de les recevoir ; afin de les instruire pendant quelque temps notable des matières les plus nécessaires de la théologie, principalement de celles qui regardent les mœurs et l'administration des sacremens ; et pour les dresser aussi à toutes les fonctions propres à leur condition, comme au plain-chant, aux cérémonies, à catéchiser, prêcher, etc., mais surtout pour leur faire pratiquer les vertus convenables à leur état, et leur apprendre à mener une vie bien réglée et digne du caractère qu'ils portent ; en sorte qu'ils soient capables des emplois auxquels leurs prélats les voudront appliquer, et qu'ils puissent rendre un service utile à l'Église. Et c'est ce que lui-même commença à faire au collège des Bons-Enfans, comme il a été dit au premier livre, sans

quitter pourtant le séminaire des jeunes clercs, qui fut depuis transféré en une maison, dite de Saint-Charles, près Saint-Lazare ; ayant jugé à propos de le continuer, tant pour se conformer toujours aux saintes intentions du concile, que pour ne rien omettre de tout ce qui pourrait servir, en quelque manière que ce fût, à procurer de bons prêtres à l'Église.

Or, il a plu à Dieu donner une telle bénédiction à ce séminaire que M. Vincent dressa pour lors en faveur des ecclésiastiques promus aux ordres, ou qui sont sur le point de les recevoir, qu'outre les fruits qu'il a produits et qu'il continue tous les jours de produire, il a encore donné occasion à l'établissement de beaucoup d'autres en divers diocèses.

Certainement c'était avec grande raison qu'un très zélé serviteur de Dieu⁴⁸, qui a travaillé fort utilement avec sa sainte communauté pour la réformation de l'état ecclésiastique, déplorait autrefois que l'on dressât des académies pour la noblesse, où les jeunes gentilshommes apprennent les exercices qui leur sont convenables ; et que chaque métier, si chétif qu'il puisse être, obligeât ceux qui en veulent faire profession à demeurer plusieurs années en apprentissage avant que d'être passés maîtres ; et qu'il n'y eût que l'état ecclésiastique, destiné pour des fonctions très importantes et pour des ministères tout divins, dans lequel on entrât sans y apporter presque aucune préparation. Mais enfin il a plu à Dieu remédier à ce désordre par le moyen de ces séminaires, qui sont comme autant d'écoles de vertu et de sainteté, où les ecclésiastiques peuvent apprendre la science des saints ; et c'est pour cela qu'il a particulièrement suscité en ces derniers temps M. Vincent et ceux de sa Congrégation, afin de travailler à une œuvre si sainte et si nécessaire avec une particulière bénédiction.

Voici de quelle façon, une fois entre autres, M. Vincent parla sur ce sujet aux prêtres de sa communauté : « Les missionnaires,
« leur dit-il, sont particulièrement envoyés de Dieu pour travail-
« ler à la sanctification des ecclésiastiques ; et l'une des fins de
« leur institut est de les instruire, non seulement aux sciences
« pour les apprendre, mais aussi aux vertus pour les pratiquer ;
« car, leur montrer l'un sans l'autre, c'est faire peu et presque
« rien. Il faut de la capacité et une bonne vie ; sans celle-ci, l'au-
« tre est inutile et dangereuse ; nous devons les porter également
« à toutes les deux, et c'est ce que Dieu demande de nous. Au
« commencement nous ne pensions à rien moins qu'à servir les
« ecclésiastiques ; nous pensions seulement à nous et aux pauvres.

« Comment est-ce que le Fils de Dieu commença ? Il se cachait,
« il semblait qu'il ne pensait qu'à lui-même ; il priait Dieu, et ne
« faisait que des actions particulières ; il ne paraissait que cela :
« après il annonça l'Évangile aux pauvres ; mais ensuite il fit des
« Apôtres, il prit la peine de les instruire, les avertir et les for-
« mer ; et enfin il les anima de son esprit, non pour eux seule-
« ment, mais pour tous les peuples de la terre. Il leur enseigna
« aussi toutes les maximes pour faire des prêtres, pour adminis-
« trer les sacrements, et pour s'acquitter de leur ministère. Ainsi
« au commencement notre petite compagnie ne s'occupait qu'à
« son avancement spirituel, et à évangéliser les pauvres. En cer-
« taines saisons elle était retirée en son particulier, et en d'autres
« elle allait enseigner les peuples de la campagne. Dieu a permis
« qu'en nos commencemens il n'a paru que cela ; mais, dans la
« plénitude des temps, il nous a appelés pour contribuer à faire
« de bons prêtres, à donner de bons pasteurs aux paroisses, et à
« leur montrer ce qu'ils doivent savoir et pratiquer. Oh ! que cet
« emploi est haut ! qu'il est sublime ! Oh ! qu'il est au-dessus de
« nous ! Qui est-ce d'entre nous qui avait jamais pensé aux exer-
« cices des ordinans et des séminaires ? jamais cette entreprise ne
« nous était tombée en l'esprit, jusqu'à ce que Dieu nous a signi-
« fié que son plaisir était de nous y employer. Il a donc porté la
« compagnie à ces emplois, sans choix de notre part ; et partant
« il demande de nous cette application ; mais une application sé-
« rieuse, humble, dévote, constante et qui réponde à l'excellence
« de l'œuvre. Quelques uns, peut-être, diront qu'ils ne sont venus
« en cette Congrégation que pour travailler à la campagne, et
« non pour s'enfermer dans une ville au service d'un séminaire ;
« mais tous et chacun de nous sauront que les emplois que nous
« devons exercer en la maison, à l'égard des ecclésiastiques ex-
« ternes, surtout des séminaires, ne doivent pas être négligés
« sous prétexte des missions ; car il faut faire celles-ci et ne pas
« omettre les autres, puisque nous sommes presque également
« obligés par notre institut à nous acquitter de l'un et de l'autre ;
« et que d'ailleurs la longue expérience a fait voir qu'il est bien
« difficile que les fruits que l'on recueille dans les missions puis-
« sent long-temps se conserver sans l'aide des pasteurs, à la per-

« fection desquels les autres emplois de la compagnie ne sem-
« blent pas peu contribuer : c'est pourquoi un chacun se donnera
« de bon cœur à Dieu pour les bien et dévotement exercer. C'est un
« grand ouvrage, il est vrai, de travailler à l'instruction des pau-
« vres gens ; mais il est encore plus important d'instruire les ecclé-
« siastiques, puisque, s'ils sont ignorans, il faut par nécessité
« que les peuples qu'ils conduisent le soient aussi. On eût pu de-
« mander au Fils de Dieu : Pourquoi êtes-vous venu ? n'est-ce pas
« afin d'évangéliser les pauvres, suivant l'ordre de votre Père
« éternel ? pour qui donc faites-vous des prêtres ? pourquoi prenez-
« vous tant de soin de les instruire et former ? pourquoi leur don-
« nez-vous pouvoir de consacrer, de lier et de délier ? etc. A quoi
« Notre-Seigneur aurait pu répondre qu'il est venu non seulement
« pour enseigner les vérités nécessaires à salut, mais encore afin
« de faire de bons prêtres, et meilleurs que n'étaient ceux de
« l'ancienne loi. Vous savez qu'anciennement Dieu rejeta les prê-
« tres qui étaient poilus, et qui avaient profané les choses saintes ;
« qu'il eut en abomination leurs sacrifices, et dit qu'il s'en
« susciterait d'autres, qui, depuis le levant jusqu'au couchant,
« et depuis le midi jusqu'au septentrion, feraient retentir
« leurs voix et leurs paroles : In omnem terrain exivit so-
« nus eorum. Et par qui a-t-il accompli celle promesse ? Par
« son Fils, Notre-Seigneur, qui a fait des prêtres, qui les a
« instruits et façonnés, et par lesquels il a donné pouvoir à
« son Église d'en faire d'autres : Sicut misit me Pater, et ego
« mitto vos ; et cela pour continuer à faire par eux, dans tous les
« siècles, ce que lui-même avait fait sur la fin de sa vie, à des-
« sein de sauver toutes les nations par leurs instructions et par
« l'administration des sacremens. Ce serait donc une tromperie et
« une grande tromperie à un missionnaire qui ne voudrait s'appli-
« quer à contribuer pour façonner de bons prêtres, et d'autant
« plus qu'il n'y a rien de plus grand qu'un bon prêtre : pensons-
« y tant que nous voudrons, nous ne trouverons pas que nous
« puissions contribuer à rien de plus grand qu'à former un bon
« prêtre, à qui Notre-Seigneur donne tout pouvoir sur son corps
« naturel et sur le mystique, le pouvoir de consacrer et de remet-
« tre les péchés, etc. O Dieu ! quelle puissance ! oh ! quelle di-

« gnité ! Cette considération donc nous oblige de servir l'état ec-
« clésiastique, qui est si saint et si relevé ; et encore plus celle de
« la nécessité que l'Eglise a de bons prêtres, qui réparent tant
« d'ignorance et tant de vices dont la terre est couverte, et
« pour lesquels les bonnes âmes devraient pleurer des larmes de
« sang.

« On doute si tous les désordres que nous voyons au monde ne
« doivent pas être attribués aux prêtres : ceci pourrait scandaliser
« quelques uns ; mais le sujet requiert que je montre par la gran-
« deur du mal l'importance du remède. On a fait depuis quelque
« temps plusieurs conférences sur cette question, laquelle on a trai-
« tée à fond pour découvrir les sources de tant de malheurs : mais
« le résultat a été que l'Eglise n'a point de pires ennemis que les
« mauvais prêtres ; c'est d'eux que les hérésies sont venues. Nous
« en avons l'exemple des dernières en ces deux grands hérésiarques,
« Luther et Calvin, qui étaient prêtres ; c'est par les prêtres que
« les hérésies ont prévalu, que le vice a régné, et que l'igno-
« rance a établi son trône parmi les pauvres peuples ; et cela par
leur propre dérèglement, et faute de s'opposer de toutes leurs
« forces, selon leurs obligations, à ces trois torrens qui ont
« inondé la terre. Quel sacrifice donc, Messieurs, ne faites-vous
« pas à Dieu, de travailler à leur réformation, en sorte qu'ils vi-
« vent conformément à la sainteté de leur condition, et que l'E-
« glise se relève par ce moyen de l'opprobre et de la désolation où
« elle est.

« Le caractère des prêtres, dit-il une autre fois, est une parti-
« cipation du sacerdoce du Fils de Dieu, qui leur a donné le pou-
« voir de sacrifier son propre corps, et de le donner en viande,
« afin que ceux qui en mangeront vivent éternellement. C'est un
« caractère tout divin et incomparable, une puissance sur le corps
« de Jésus-Christ que les anges admirent, et un pouvoir de re-
« mettre les péchés des hommes, qui est pour eux un grand sujet
« d'étonnement et de reconnaissance. Y a-t-il rien de plus grand
« et de plus admirable ? Oh ! Messieurs, qu'un bon prêtre est une
« grande chose ! Que ne peut pas faire un bon ecclésiastique ?
« quelles conversions ne peut-il pas procurer ? Voyez M. Bour-
« doise, cet excellent prêtre ; que ne fait-il pas, et que ne peut-il

« pas faire ? Des prêtres dépend le bonheur du Christianisme ; car
« les bons paroissiens voient-ils un bon ecclésiastique, un chari-
« table pasteur, ils l'honorent et suivent sa voix, ils tâchent de
« l'imiter. Oh ! que nous devons tâcher de les rendre tous bons,
« puisque c'est là notre emploi, et que le sacerdoce est une chose
« si relevée !

« Mais, mon Sauveur ! si un bon prêtre peut faire de grands
« biens, ô qu'un mauvais apporte de mal quand il s'y adonne !
« ô Dieu qu'on a de peine à le remettre en bon état ! O mon Sau-
« veur ! combien doivent les pauvres missionnaires se donner à
« vous pour contribuera former de bons ecclésiastiques, puisque
« c'est l'ouvrage le plus difficile, le plus relevé, et le plus impor-
« tant pour le salut des âmes et pour l'avancement du Christia-
« nisme ?

« Si saint Vincent Ferrier s'animait à la perfection, en vue de
« ce que Dieu susciterait un jour de bons prêtres et ouvriers apo-
« stoliques pour relever l'état ecclésiastique, et disposer les
« hommes au jugement dernier, à combien plus forte raison
« nous autres, qui voyons de nos jours l'état ecclésiastique se
« remettre, devons-nous nous animer de plus en plus à nous per-
« fectionner, pour coopérer à ce tant désirable rétablissement. »

Voilà quels étaient les sentimens de ce saint prêtre ; voilà comme il communiquait à sa compagnie le zèle que Dieu lui avait donné, pour tâcher de rétablir l'esprit ecclésiastique en sa pureté et en sa splendeur ; voilà comme il encourageait les siens à travailler aux séminaires, à disposer ceux qui sont appelés aux ordres, et aux charges et dignités de l'Église, pour recevoir l'esprit de Jésus-Christ, qui est nécessaire pour les exercer dignement.

Or, comme le zèle de M. Vincent était assaisonné d'une grande prudence, et que ses emplois lui avaient acquis une longue expérience, qui lui donnait beaucoup de lumière, il estimait que pour recueillir des fruits d'un séminaire, il était nécessaire que les ecclésiastiques qu'on y recevait y employassent un temps notable ; et son sentiment était qu'on devait obliger tous ceux qui aspiraient aux ordres d'y demeurer pour le moins un an avant que recevoir les ordres sacrés ; pour travailler pendant ce temps-là à se purger de toutes les mauvaises habitudes qu'ils pouvaient avoir contractées dans le monde, et à vider leurs cœurs de toute affection déréglée des

créatures ; pour s'avancer ensuite dans la connaissance et dans l'amour de Dieu, au service duquel ils veulent se dédier ; pour bien pénétrer les vérités chrétiennes, et les maximes évangéliques qu'il nous a révélées par son Fils ; et pour établir solidement dans leurs cœurs les principes de la sainteté et perfection, par de fortes résolutions de se rendre imitateurs de la vie et des vertus de Jésus-Christ. Enfin il jugeait que ce temps était particulièrement nécessaire pour apprendre à bien faire oraison, disant à ce propos : Ce que l'épée est aux soldats, l'oraison l'est à ceux qui se dédient au service des autels ; puisqu'en effet une des principales fonctions des prêtres est d'offrir des prières et des sacrifices à Dieu. Il ne jugeait pas qu'il fût expédient de dispenser d'entrer au séminaire aucun de ceux qui prétendaient aux ordres, non pas même les plus vertueux ni les plus capables : car outre qu'ils auraient occasion d'y augmenter en capacité et en vertu, et de se rendre ainsi plus dignes de l'état ecclésiastique, ils profiteraient encore beaucoup par leur présence à tous les autres, les faibles étant ordinairement encouragés par l'exemple des plus forts, et marchant volontiers par le chemin où ils les voient passer : et enfin que, la règle étant générale, on se délivre de beaucoup d'importunités de tous ceux qui prétendraient obtenir des exemptions, qui ne pourraient que leur être préjudiciables. Il proposait pour cela l'exemple de la conduite dont usait feu M. l'évêque de Cahors, qui a été un parfait modèle des prélats ; car entre les maximes qu'il tenait sur ce point, une des principales était de n'accorder jamais aucune dispense d'entrer en son séminaire à qui que ce fût de son diocèse ; obligeant tous ceux qui aspiraient aux saints ordres d'y demeurer un an entier avant que de recevoir le sous-diaconat, et ensuite, tout le temps qui restait jusqu'à ce qu'ils fussent prêtres : et cette fermeté lui servit beaucoup pour mettre son diocèse en très bon état. De quoi il écrivit quelques années avant sa mort à M. Vincent en ces termes :

« Vous seriez ravi de voir mon clergé, et vous béniriez Dieu
« mille fois si vous saviez le bien que les vôtres ont fait dans mon
« séminaire, qui s'est répandu par toute la province, etc. »

Mais pour mieux connaître la grande utilité des séminaires, par la qualité et diversité des biens qui en arrivent, et combien M. Vincent avait de puissans motifs d'exhorter les prêtres de sa Congrégation à l'amour et à la fidélité de ce saint emploi, nous produirons ici deux petits recueils des fruits qu'en ont remarqués autrefois deux de ses prêtres qu'il avait établis pour la

direction de deux séminaires, l'un à Paris, et l'autre en Bretagne, afin que par ceux-ci on puisse juger des autres.

Celui de Paris parle en cette sorte :

« 1° On fait dans ce séminaire comme une mission perpétuelle,
« et on y voit à proportion les mêmes fruits qu'on voit aux mis-
« sions des champs et des villes : par exemple, des bénéficiers et
« des prêtres s'y convertissent, après avoir vécu long-temps dans
« les désordres aux lieux où ils ont demeuré ; et cela jusqu'à fon-
« dre en larmes dans leurs retraites, nous demander à faire des
« confessions publiques, et s'humilier en toute occasion : lors-
« qu'ils parlent dans les conférences, ils déclarent leur aveu-
« glement passé, et félicitent leurs confrères de ce qu'ils ont
« moyen d'apprendre à loisir et de bonne heure ce qui est de leur
« devoir. S'ils ont chez eux des inimitiés invétérées, ils se récon-
« cilient par des lettres pleines d'humilité. Ils restituent de grosses
« sommes à l'Église, ou à qui il appartient. Les SS. Pères des pre-
« miers et des derniers siècles cités dans le droit Canon appellent
« souvent les clercs incorrigibles : mais grâce à Dieu, leur amen-
« dement est ordinaire dans les séminaires, quels qu'ils aient été.

« 2° Il y en a qui, ayant possédé long-temps des bénéfices incom-
« patibles, et avec attache, fondés sur l'usage de leurs provinces,
« se soumettent volontiers à quitter ceux qu'on veut.

« 3° Il y est très ordinaire que des prêtres, même âgés, soit
« bénéficiers, comme abbés, chanoines, prieurs et curés ; soit
« autres, comme conseillers de parlemens, ou de présidiaux, etc.,
« fassent avec joie l'office de portier, d'acolythe, de thuriféraire,
« de chantre, etc., tant par inclination pour ces fonctions que
« par regret de ne les avoir jamais exercées, ou de les avoir né-
« gligées autrefois, comme peu convenables à leur qualité.

« 4° On y en a remarqué plusieurs qui, n'ayant jamais instruit
« leurs paroissiens, se mettent à les catéchiser, et qui font mer-
« veille en tout quand ils sont retournés chez eux ; déclarant quel-
« quefois au peuple, même en chaire, qu'ils viennent d'appren-
« dre leur devoir, et qu'ils veulent commencer tout de bon à s'en
« acquitter.

» 5° Plusieurs sortant de ce séminaire ont fait chez eux de petites
« communautés d'ecclésiastiques, quittant pour cet effet leurs

« maisons paternelles, même au lieu de leur naissance, afin de
« continuer ensemble leurs pratiques spirituelles, et d'en gagner
« d'autres à Jésus-Christ et à son Église.

« 6° Nous avons eu plusieurs chanoines d'églises cathédrales
« et de collégiales qui, étant retournés chez eux, ont peu à peu
« sans bruit, mais avec grand fruit, su gagner leurs confrères,
« et faire de sages et de saintes liaisons, pour remettre ou sou-
« tenir la discipline de leur église. Et on sait avec quel zèle
« et quelle sagesse ils parlent en plein chapitre, et en particulier,
« de la discipline ecclésiastique et du bon ordre auquel on est
« obligé.

« 7° Quelques uns ayant conçu l'importance des petites écoles,
« se sont mis, tout riches qu'ils étaient, à les faire eux-mêmes par
« pure charité, avec grande bénédiction et édification des villes,
« qui les ont admirés dans cet exercice.

« 8° On ne peut pas omettre ici que Dieu fait la grâce à la plu-
« part, et presque à tous, de se maintenir dans la piété et dans
« l'exercice de leurs fonctions, et qu'on en rend de bons témoi-
« gnages de tous côtés.

« 9° Mais ce qui est en quelque manière plus touchant, est l'in-
« nocence de vie qu'on remarque en eux pendant leur séminaire ;
« les confesseurs ayant ordinairement de la peine à trouver en eux
« matière d'absolution. »

L'autre prêtre de la Congrégation de la Mission, qui avait le soin d'un séminaire en Bretagne, a décrit les biens qu'il en a vu réussir, en ces termes :

« Entre les fruits qu'on a vu réussir des exercices qui se prati-
« quent en ce séminaire pour l'instruction des ecclésiastiques, un
« des principaux est l'instruction du peuple, à laquelle ceux qui y
« ont demeuré s'appliquent avec grand fruit : car comme on leur
« apprend la méthode de prêcher utilement et familièrement, cela
« a tellement multiplié les prédicateurs dans certains diocèses,
« qu'au lieu qu'on n'en pouvait avoir qu'un pour prêcher le ca-
« rême en cinq ou six paroisses fort écartées, on en peut aisément
« fournir trois ou quatre ; ce qui leur donne moyen, après avoir
« prêché, d'entendre plusieurs confessions, au grand soulage-
« ment du pauvre peuple de la campagne, qui auparavant en cer-

« tains lieux n'avait pas quelquefois dans un carême trois ou
« quatre prédications.

« De plus, messieurs les ecclésiastiques se voyant ainsi occupés
« à prêcher, sont : 1° plus portés à mener une vie exemplaire ;
« 2° ils sont obligés nécessairement à une plus grande application à
« l'étude ; ce qui les retire de l'oisiveté, et par même moyen de
« quantité de désordres.

« Et parce qu'ils prêchent utilement et selon la portée du peu-
« pie, comme on leur a montré dans le séminaire, quand ils ont
« une station, on vient les entendre de cinq ou six paroisses circon-
« voisines.

« Nous voyons par expérience que messieurs les ecclésiastiques
« prennent dans le séminaire l'esprit de zèle pour le salut des
« âmes, et qu'étant dans leurs paroisses ils confessent assidûment,
« non seulement tous les dimanches et fêtes de l'année, mais aussi
« les jours de férié ; ce qui était auparavant inouï. Une grande
« partie des curés de la campagne, qui ont été dans le séminaire,
« tâchent d'avoir chez eux un prêtre, afin de pouvoir avec plus
« de facilité continuer les exercices de piété qu'ils ont pratiqués
« dans le séminaire, et par ce moyen persévérer plus aisément
« dans leurs bonnes résolutions.

« Il y a des diocèses entiers dans lesquels, avant l'établis-
« sement du séminaire, à peine se trouvait-il un ecclésiastique de
« la campagne qui fût habillé de noir, la plupart étant vêtus de
« gris, et travaillant après leurs messes, comme des laïques ; et
« depuis l'établissement du séminaire, à peine s'en trouve-t-il qui
« ne portent au moins une soutanelle, la plupart étant toujours
« en soutane, avec les cheveux courts, et le reste de l'extérieur
« dans la bienséance ecclésiastique.

« Nous en avons vu qui, ayant de bons bénéfices à charge
« dames, les ont quittés, afin d'être plus libres pour aller caté-
« chiser et confesser dans les paroisses de la campagne, où il y
« avait plus grand besoin de secours.

« Il y en a d'autres qui, sortant du séminaire, travaillent prin-
« cipalement à inspirer ce même zèle aux autres prêtres de la
« campagne, qui sont en certains lieux jusqu'à cinquante et da-
« vantage dans une seule paroisse, et leurs demeures écartées

« d'une lieue et plus de l'Église : pour cela ils les attirent douce-
« ment à faire une fois la semaine quelques conférences spiri-
« tuelles ; d'où il revient un très grand bien, non seulement
« auxdits ecclésiastiques, qui étaient fort grossiers ; mais aussi
« aux peuples, qui en sont plus charitablement secourus dans leurs
« maladies.

« Nous avons vu quantité d'ecclésiastiques de la campagne
« qui, ayant vu le bon exemple de ceux qui étaient sortis de ce
« séminaire, ont fait des changemens de vie très considérables,
« et qui ont édifié tout un diocèse, quelques uns étant venus de
« plus de vingt-cinq lieues exprès pour y faire retraite, afin de se
« mieux établir dans leurs bonnes résolutions.

« C'est aujourd'hui une chose ordinaire que les ecclésiastiques
« de la campagne s'assemblent la veille des fêtes, pour concerter
« les cérémonies de la sainte Église entre eux, afin de les faire
« avec plus de dévotion et d'édification pour le peuple, et même
« de nous écrire sur les difficultés qu'ils peuvent avoir là-dessus ;
« ce qui fait voir l'affection qu'ils ont à bien faire le service divin
« depuis l'établissement de ce séminaire.

« Dans certains diocèses voisins il ne se faisait ci-devant
« aucun catéchisme ; et l'on peut dire maintenant qu'il n'y en a
« quasi aucun où il ne se fasse exactement et très charitablement. »

Avant que de finir ce chapitre, nous ne devons pas omettre une chose digne de remarque, qui est que M. Vincent ne se contentait pas de faire donner l'instruction et tous les secours spirituels à ceux qui étaient dans le séminaire des Bons-Enfants, commis à la conduite de sa compagnie ; mais outre cela il procura pendant les premières années, que quelques uns qui n'avaient pas moyen de payer pension, et qui d'ailleurs témoignaient bonne volonté de proliter des exercices qui s'y faisaient, fussent nourris et entretenus en partie aux dépens de sa compagnie, et en partie par les assistances et aumônes charitables.

Cette charité de M. Vincent réveilla celle de quelques autres personnes de piété, qui envoyèrent quelques aumônes en d'autres séminaires, pour être employées à l'entretien et nourriture des plus pauvres : et entre les autres un ecclésiastique de condition et de vertu ⁴⁹ envoya pendant dix ou douze ans chaque année, au séminaire de Troyes en Champagne, et à celui d'Annecy en Savoie, une somme très considérable, pour aider plusieurs bons

ecclésiastiques à payer leurs petites pensions, et procurer par ce moyen qu'ils y fussent instruits et rendus capables de servir utilement l'Église dans ces diocèses. Il n'y a point de doute qu'une telle aumône ne soit bien agréable à Dieu, et d'autant plus qu'elle peut produire de meilleurs effets, et de plus grands fruits pour sa gloire, et pour le bien de son Église, un bon prêtre étant capable de faire beaucoup de bien : d'où vient que M. Vincent disait quelquefois en s'écriant : « O qu'un bon prêtre est une grande chose ! Que ne peut-il pas faire ? mais que ne fait-il pas avec la « grâce de Dieu ? »

CHAPITRE VI.

LES PENSIONNAIRES ENFERMÉS A SAINT-LAZARE.

Après le récit des missions contenu dans le premier chapitre de ce second livre, nous avons parlé dans les quatre suivans de quatre grands ouvrages auxquels M. Vincent, fortifié de l'esprit de Dieu, a travaillé avec zèle et bénédiction, pour le service de l'état ecclésiastique : c'est à savoir, des exercices de l'ordination, des conférences, des retraites spirituelles et des séminaires, que l'on peut dire en quelque façon être comme quatre fleuves mystiques qui, étant sortis d'une même source, continuent toujours à couler heureusement, pour arroser et fertiliser le jardin de l'Église. Nous allons maintenant voir les autres œuvres auxquelles il s'est appliqué par le mouvement du même Esprit, et qui ont étendu leur utilité sur toutes sortes de conditions et d'états.

Nous commencerons par celle qui semblera peut-être la moins considérable aux yeux des hommes, quoique fort utile au public, et, qui plus est, très précieuse devant Dieu ; puisque l'humilité et la charité, qui lui sont les plus agréables entre toutes les vertus, y ont éclaté d'une manière toute particulière. C'est cet humble et charitable emploi auquel M. Vincent s'est appliqué dès lors qu'il commença à demeurer en la maison de Saint-Lazare, dont il a toujours tenu la porte ouverte pour y recevoir deux sortes de personnes. Les premiers sont des jeunes gens incorrigibles dans le désordre de leur vie, qu'on peut appeler des enfans de douleur pour leurs pères et mères, l'opprobre et la ruine de leurs maisons, lesquels, par la fréquentation des mauvaises compagnies, s'étant adonnés et abandonnés à toutes sortes de vices, de débauches et de libertinages, tombent enfin dans un misérable état, auquel leurs parens, après avoir employé inutilement tous les remèdes dont ils ont pu s'aviser pour les ramener à la raison, reconnaissent enfin qu'il ne leur en reste plus d'autres, sinon de les priver de la liberté dont ils usent si mal, et de les enfermer à Saint-Lazare, où ils sont reçus avec permission du magistrat, et traités selon leur pension, tant pour le logement que pour la

nourriture ; sans qu'on les laisse voir à personne de dehors, que du consentement de ceux qui les y ont fait enfermer ; et sans même qu'ils soient vus ni connus au dedans, sinon de ceux qui sont établis pour leur rendre service. Il y a des frères destinés pour les besoins du corps, et des prêtres pour ceux de l'âme : ceux-là ont soin de leur nourriture et autres besoins extérieurs, et ceux-ci les visitent, consolent et exhortent à changer de vie, à quitter le vice, et se porter au bien et à la vertu ; leur remontrant les malheurs temporels et éternels de leur vie déréglée, et les avantages d'honneur et de salut qui suivent les enfans obéissans et les hommes sages et craignant Dieu. L'état de solitude et d'humiliation où ils sont est très propre pour leur faire ouvrir les yeux, et profiter tant des avis salutaires qu'on leur donne que des bonnes lectures spirituelles qu'on leur l'ait faire. On les y tient pour l'ordinaire, jusqu'à ce qu'on remarque en eux des marques assurées d'une véritable conversion, et qu'on les voie disposés à mieux vivre et à se comporter plus sagement à l'avenir. Mais avant que de sortir, on leur fait faire les exercices spirituels, pour les préparer à faire une bonne confession générale et à recevoir dignement la très sainte communion du corps de Jésus-Christ. On en voit ensuite plusieurs mener une bonne vie, et employer utilement et chrétiennement leur temps. Il y en a même quelques uns qui ont si bien profité de la demeure de Saint-Lazare, qu'en étant sortis, ils ont été trouvés capables et dignes d'être élevés aux premières charges de judicature et autres offices de très grande importance, où ils ont, avec la grâce de Dieu, fort bien réussi.

Entendons parler sur ce sujet un ecclésiastique d'une singulière piété, qui en a une connaissance particulière. « Un témoignage,
« dit-il, du zèle de feu M. Vincent, et que j'ai toujours considéré
« comme un prodige de grâce que Dieu donnait à ce saint homme,
« c'est qu'ayant reçu en sa maison toutes sortes de personnes
« pour les gagner à Dieu, il l'a même ouverte aux enfans débau-
« chés et incorrigibles ; qui n'est pas une petite consolation aux
« parens, qui en sont pour l'ordinaire bien empêchés. Ils y sont re-
« çus et traités avec tant de douceur et tant d'ordre, qu'ils y vivent
« presque comme des religieux dans un bâtiment à part, faisant
« ponctuellement tous les exercices de piété aux heures réglées.
« Et plusieurs en ont si bien profité, qu'au sortir de là ils se sont
« retirés en des cloîtres, et ont embrassé l'état religieux. »

Outre ces jeunes gens débauchés, on en reçoit encore en la maison de Saint-Lazare d'autres qui sont aliénés d'esprit ; et lesquels pour cela étant à charge à leurs parens, et à honte à leurs familles, il n'y a point de doute que c'est un grand soulagement au public qu'il se trouve un lieu de retraite tel que Saint-Lazare, où, moyennant une pension raisonnable, ils sont logés, servis et assistés avec une très grande charité.

M. Vincent avait un soin tout particulier de procurer la consolation de ces jeunes gens débauchés, et le soulagement des autres qui sont dans l'imbécillité elle trouble de leur esprit. Voici en quels termes il en parla un jour à sa communauté :

« Je recommande aux prières de la compagnie les pensionnaires
« de céans, tant ceux qui sont aliénés d'esprit que les autres qui
« ne le sont pas ; et entre les autres, un prêtre qui, ayant été quel-
« que temps dans le délire, en était revenu et se portait mieux,
« mais par malheur y est retombé. Cette maladie lui vient d'un
« excès de mélancolie qui lui envoie des vapeurs âcres au cer-
« veau, dont il a été tellement affaibli, qu'il est retombé en ce
« mauvais état. Le pauvre homme sent bien venir son mal, lequel
« (comme il dit lui-même) commence toujours par une noire mé-
« lancolie, dont il lui est impossible de se retirer. Certainement
« ceux qui sont réduits en cet état sont grandement dignes de
« compassion : il est bien vrai qu'ils sont en quelque façon dans
« un état d'impeccabilité, n'étant pas maîtres de leurs volontés,
« et n'ayant ni jugement ni liberté ; et en cela ils doivent être
« estimés bienheureux si lorsqu'ils y sont tombés ils étaient dans
« la grâce de Dieu : comme, au contraire, ils sont fort à plaindre,
« si ce mal les a surpris dans l'état de péché mortel.

« Les autres que nous avons céans, et qui sont en leur bon sens,
« mais qui en usent mal, me donnent sujet de dire qu'on voit
« aujourd'hui dans le monde beaucoup de rébellions et de débau-
« ches parmi les jeunes gens, qui semblent s'augmenter tous les
« jours. Et il y a quelque temps qu'une personne de condition,
« qui est des premiers officiers d'une cour souveraine, se plaignait
« qu'un sien neveu, jeune homme fort débauché, s'était emporté
« jusqu'à cet excès, que de le menacer plusieurs fois de le tuer,
« s'il ne lui donnait de l'argent ; et qu'un magistrat de la ville lui
« ayant donné conseil de le mettre à Saint-Lazare, où il y avait

« un bon ordre, pour le mettre à son devoir, il lui répondit qu'il
« ne savait pas qu'on y reçût ces sortes de gens ; et que, l'ayant
« remercié de cet avis, il lui avait dit qu'il était à souhaiter qu'il y
« eût dans Paris quatre maisons semblables à celle de Saint-La-
« zare, pour empêcher de tels désordres.

« Rendons grâces à Dieu, Messieurs, de ce qu'il applique cette
« communauté à la conduite et des aliénés, et des incorrigibles ;
« nous n'avons pas recherché cet emploi, il nous a été donné par
« sa providence, aussi bien que tous les autres qui sont dans la
« compagnie. A cette occasion, je vous dirai que quand nous en-
« trâmes en cette maison, M. le Prieur y avait retiré deux ou trois
« pauvres aliénés ; et comme nous fûmes substitués en sa place,
« nous en prîmes le soin et la conduite : en ce temps-là nous avions
« un procès, dans lequel il s'agissait si nous serions chassés ou
« maintenus dans la maison de Saint-Lazare ; et je me souviens
« que je me demandai pour lors à moi-même : S'il te fallait main-
« tenant quitter cette maison, qu'est-ce qui te touche, et qui te
« toucherait le plus ? et quelle est la chose qui te donnerait plus de
« déplaisir et de ressentiment ? et il me semblait, à cette heure-là,
« que ce serait de ne plus voir ces pauvres gens, et d'être obligé
« d'en quitter le soin et le service.

« Mes Frères, ce n'est pas si peu de chose que l'on croit, d'être
« appliqué au soulagement des affligés ; car l'on fait plaisir à Dieu.
« Oui, c'est une des œuvres qui lui sont le plus agréables, que de
« prendre soin de ces insensés ; et elle est d'autant plus méritoire
« que la nature n'y trouve aucune satisfaction, et que c'est un
« bien qui se fait en secret, et à l'endroit de personnes qui ne nous
« en savent aucun gré. Prions Dieu qu'il donne aux prêtres de la
« compagnie l'esprit de conduite pour ces sortes d'emplois quand
« ils y seront appliqués, et qu'il fortifie nos pauvres frères et les
« anime de sa grâce, pour essayer les peines et souffrir les travaux
« qu'ils ont tous les jours autour de ces pensionnaires, dont les
« uns sont malades de corps, et les autres d'esprit ; les uns stu-
« pides, et les autres légers ; les uns insensés, et les autres vi-
« cieux ; en un mot, tous aliénés d'esprit, mais les uns par infir-
« mité, et les autres par malice ; ceux-là sont ici pour recouvrer
« leur santé, et ceux-ci pour se corriger de leur mauvaise vie.

« Courage donc, mes Frères ; savez-vous bien qu'il y a eu
« autrefois des papes appliqués au soin des bêtes ? Oui, du temps
« des empereurs qui persécutaient l'Église en son chef et en ses
« membres, ils prenaient les papes, et leur faisaient garder les lions,
« les léopards et les autres bêtes semblables qui servaient au diver-
« tissement de ces princes intidèles, et qui étaient comme les
« images de leur cruauté ; et c'étaient des papes qui avaient soin de
« ces animaux. Or les hommes dont vous avez la charge pour
« les besoins extérieurs ne sont pas des bêtes ; mais ils sont en
« quelque façon pires que les animaux, par leurs déportemens et
« leurs débauches. Cependant Dieu a voulu faire passer ces saints
« personnages, qui étaient les pères de tous les chrétiens, par ces
« abaissemens, et par ces amictions extraordinaires, afin qu'ils
« apprissent par leur propre expérience à compatir aux abjections
« et aux adversités de leurs enfans spirituels : car quand on a
« ressenti en soi-même des faiblesses et des tribulations, l'on est
« plus sensible à celles des autres. Ceux qui ont souffert la perte
« des biens, de la santé et de l'honneur, sont bien plus propres
« pour consoler les personnes qui sont dans ces peines et ces
« douleurs, que d'autres qui ne savent ce que c'est. Je me ressou-
« viens qu'on me disait un jour d'un grand et saint persormage,
« qui était d'un naturel ferme et constant, qui avait l'esprit fort,
« qui ne redoutait rien, et n'était guère sujet aux tentations,
« que pour cela il était d'autant moins propre pour supporter les
« faibles, consoler les affligés et assister les malades, parce que
« lui-même n'avait jamais passé par ces états.

« Vous n'ignorez pas que Notre-Seigneur a voulu éprouver sur
« lui toutes les misères. Nous avons un pontife, dit saint Paul,
« qui sait compatir à nos infirmités, parce qu'il les a éprouvées
« lui-même. Oui, ô Sagesse éternelle, vous avez voulu éprou-
« ver et prendre sur votre innocente personne toutes nos pau-
« vretés ! Vous savez, Messieurs, qu'il a fait cela pour sanctifier
« toutes les afflictions auxquelles nous sommes sujets, et pour
« être l'original et prototype de tous les états et conditions des
« hommes. O mon Sauveur ! vous qui êtes la sagesse incréée,
« vous avez pris et embrassé nos misères, nos confusions, nos
« humiliations et infamies, à la réserve de l'ignorance et du péché.

« Vous avez voulu être le scandale des Juifs et la folie des Gentils.
« Vous avez même voulu paraître comme hors de vous. Oui,
« Notre-Seigneur a bien voulu passer pour un insensé, comme il
« il est rapporté dans le saint Évangile, et que l'on crût de lui
« qu'il était devenu furieux. Exierunt tenere eum ; et dicebant :
« Quoniam in furorem versus est. Les Apôtres même l'ont
« regardé quelquefois comme un homme qui était entré en colère, et
« il leur a paru de la sorte, tant afin qu'ils fussent témoins qu'il
« avait compati à toutes nos infirmités, et sanctifié nos états d'a-
« ffliction et de faiblesse, que pour leur apprendre et à nous aussi
« à porter compassion à ceux qui tombent dans ces infirmités.

« Bénissons Dieu, Messieurs et mes Frères, et le remercions de
« ce qu'il nous applique au soin de ces pauvres gens, privés de
« sens et de conduite ; car en les servant nous voyons et touchons
« combien sont grandes et diverses les misères humaines ; et par
« cette connaissance, nous serons plus propres à travailler utile-
« ment vers le prochain, nous nous acquitterons de nos fonctions
« avec d'autant plus de fidélité que nous saurons mieux par notre
« expérience ce que c'est de souffrir. Cependant je prie ceux qui sont
« employés auprès de ces pensionnaires d'en avoir grand soin, et
« la compagnie de les recommander souvent à Dieu, et de faire
« estime de cette occasion d'exercer la charité et la patience vers
« ces pauvres gens.

« Mais, Monsieur, me dira quelqu'un, nous avons assez d'autres
« emplois sans cela, et nous n'avons point pour règle de recevoir
« les fous à Saint-Lazare, ni ces autres esprits fâcheux qui sont
« de petits démons.

« Je dirai à celui-là que notre règle en ceci est Notre-Seigneur,
« lequel a voulu être entouré de lunatiques, de démoniaques, de
« fous, de tentés et de possédés. De tous côtés on les lui amenait
« pour les délivrer et les guérir, comme il faisait avec grande
« bonté. Pourquoi donc nous blâmer et trouver à redire de ce
« que nous tâchons de l'imiter en une chose qu'il a témoigné lui
« être si agréable ? S'il a reçu les aliénés et les obsédés, pour-
« quoi ne les recevrons-nous pas ? Nous ne les allons pas
« chercher, on nous les amène : et que savons-nous si sa provi-
« dence, qui l'ordonne ainsi, ne se veut pas servir de nous

« pour remédier à l'infirmité de ces pauvres gens, en laquelle
« ce débonnaire Sauveur leur a voulu compatir, au point qu'il
« semble l'avoir fait passer en lui-même, ayant voulu paraître tel
« que je vous viens de dire. O mon Sauveur et mon Dieu ! faites-
« nous la grâce de regarder ces choses du même œil que vous les
« avez regardées.

Un prêtre, officier de la maison, représenta un jour à M. Vincent qu'un de ces mauvais garçons ne se corrigeait point, quoiqu'il y eût déjà long-temps qu'il fût enfermé, et qu'il valait mieux le remettre entre les mains de ses parens que de le retenir davantage ; qu'il usait de menaces, et qu'il était homme à faire quelque mauvais coup tôt ou tard. Mais M. Vincent ferma la bouche à ce prêtre, lui disant : « Pensez-vous bien, Monsieur, que la lin principale

« que nous devons avoir en recevant des pensionnaires céans,
« est la charité ? Or, dites-moi, n'est-ce pas une grande charité à
« nous de retenir cet homme, puisque s'il était dehors, il s'en
tirait renouveler le trouble qu'il a causé ci-devant à tous ses
« parens, lesquels l'ont fait enfermer avec permission de la justice,
« parce qu'étant un mauvais garçon, ils n'en pouvaient venir a
« bout ? Ils l'ont amené céans pour avoir du repos en leur
« famille, et pour essayer si Dieu par ce moyen aurait agréable de
« le convertir. De sorte que de vouloir aujourd'hui le renvoyer
« étant encore dans son premier esprit, ce serait vouloir remettre
« le trouble dans une famille qui est maintenant en paix par son
« absence. Ses menaces ne sont pas considérables, car, par la grâce
« de Dieu il n'est pas encore arrivé grand mal à la compagnie de
« la part de cet emporté ; et nous devons espérer qu'il n'en arrivera
« pas à l'avenir. Pensez-vous, Monsieur, que ce garçon ne con-
« sidère pas que ce sont ses père et mère qui le tiennent ici ? Il
« sait bien que ce sont eux qui l'y ont fait mettre, et non pas nous. »

Souvent M. Vincent recommandait à toute sa communauté de prier Dieu pour cette bonne œuvre, et à ceux qui en avaient la charge de s'en bien acquitter : « Autrement, disait-il un jour, Dieu
« nous en punira. Oui, qu'on s'attende de voir tomber sa malé-
« diction sur la maison de Saint-Lazare, s'il arrive qu'on y né-
« glige le juste soin qu'on doit avoir de ces pauvres gens : je re-

« commande surtout qu'on les nourrisse bien, et que ce soit du
« moins aussi bien que la communauté. »

Les prières et les sollicitudes charitables de ce prêtre de grâce, sur ces hommes destitués de conduite et de jugement, lui ont acquis le mérite et la consolation de voir arriver de son temps quantité de bons effets des assistances qu'il leur a rendues, et au public de notables avantages de leurs retraites et de leurs changemens : car, outre le repos d'esprit qui est resté à leurs familles de les voir à Saint-Lazare à couvert des dangers qu'ils couraient dans le monde, et en état de revenir de leurs égaremens, l'on en a vu grand nombre adonnés à des péchés infâmes, les uns à l'ivrognerie, les autres à l'impureté et à d'autres désordres, qui, après quelque temps de séjour dans cette maison, en sont sortis abhorrant ces détestables vices, quittant absolument leur libertinage, vivant très sagement et frugalement. Plusieurs sont allés dans des religions des plus austères, pour y mener une vie pénitente ; les autres se sont dédiés dans des communautés bien réglées au service de Dieu et du prochain. D'autres se sont faits prêtres séculiers, et d'autres sont enués dans les charges publiques ; enlin, d'autres dans le négoce, et en d'autres états dans le monde, où ils ont vécu et vivent encore exemplairement.

Quelques uns, adonnés aux brigandages, aux batteries, aux blasphêmes et aux autres crimes horribles, ont été, par la miséricorde de Dieu, très bien convertis et ont vécu depuis vertueusement ; et entre autres un qui, s'étant fait religieux, est venu plusieurs fois à Saint-Lazare en témoigner sa reconnaissance.

D'autres, qui avaient volé leur maison paternelle, et, n'ayant pas eu le temps de dissiper leur vol, l'avaient caché en lieu où l'on ne le pouvait trouver, ont dit franchement et sans force l'endroit où ils l'avaient mis, étant bien marris du tort qu'ils avaient fait à leurs parens, et résolus de le réparer.

On en a vu quelques uns qui avaient été si dénaturés que de frapper leurs pères et mères ; quelques autres d'attenter à leur vie, et d'autres les en menacer ; qui néanmoins, à la sortie de Saint-Lazare, fondaient en larmes devant eux, leur demandant pardon, et qui ensuite leur ont donné contentement.

Plusieurs jeunes gens qui avaient abandonné leurs études pour se débaucher, étant menés en cette école de pénitence, sont après retournés aux classes et y ont fait merveilles.

Et, ce qui est assez extraordinaire, l'on en a vu plusieurs qui avaient l'esprit presque tout renversé quand on les a menés à Saint-Lazare, et qui, par les soins charitables que l'on en a pris, en sont sortis tout remis, avec une entière présence d'esprit, et aussi sages que jamais, et sont aujourd'hui reçus dans les bonnes compagnies.

Tous ces biens-là sont arrivés souvent à l'égard de grand nombre de personnes, dont la plupart étaient de condition ; et cela depuis trente ans et plus. Il semble que Dieu se soit plu et se plaise encore à leur faire grâce et miséricorde, par l'entremise et la charité de son serviteur, Vincent de Paul, qui, à l'exemple de Jésus-Christ, conversait ainsi avec les méchants et les aliénés, pour procurer leur amendement et guérir leurs infirmités de corps et d'âme. On peut bien à ce propos rapporter ici cette parole de louange que lui donna un jour un homme de qualité, l'appelant le refuge des pécheurs. A quoi néanmoins cet humble prêtre répondit qu'elle n'était due qu'au Fils de Dieu, et à sa miséricordieuse mère.

FIN DU TOME PREMIER.

1

Ad punctum in momento derelinqui te, et in miserationibus magnis congregabo te, in momento indignationis abscondi faciem meam parumper à te, et in misericordia sempiterna misertus sum tui. Isa. 54.

2 Hoc Ecclesiæ proprium est, ut tum vincat, cum læditur ; tum intelligatur, cum arguitur ; tum obtineat, cum deseritur. Hilar. lib. 7. de Trin.

3 Dominationem spernunt, Majestatem blasphemant. Ind. Ep. Cath.

4 Lac comedebatis, et lanis operiebamini. Ezech. 34.

5 Quomodo credent ei quem non audierunt ? quomodo autem audient sine prædicante ? Rom. 10.

6 Ignem veni mittere in terram. Luc. 12.

7 Omnes quærent quæ sua sunt, non quæ Jesu Christi. Philip. 2.

8 Radix. omnium malorum cupiditas. 1. Tim. 6.

9 Magnus esse vis ? à minimo incipe. Cogitas magnam fabricam construere celsitudinis ? de fundamento priùs cogita humilitatis, et quanta quisque vult et disponit super imponere molem ædificii, quantò crit majus ædificium, tantò altius fodit fundamentum Aug. Serm. 10. de Verb Dom.

10 Rara virtus humilitas honorata. Bern. in Cant.

11 Non enim cogitationes meæ, cogitationes vestræ ; neque viæ meæ, viæ vestræ, dicit Dominus : quia sicut exaltantur cœli à terra, sic exaltatæ sunt cogitationes meæ à cogitationibus vestris, et viæ meæ à viis vestris. Isa. 55.

12 Crevit mecum miseratio et de utero ogressa est mecum. Job, 51.

13 Cùm vocatus fueris ad nuptias, recumbe in novissimo loco, ut cùm venerit qui te invitavit, dicat tibi : Amice, ascende superiùs. Luc. 14.

14 Non judicavi me scire aliquid inter vos nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum. 1. Cor. 2.

15 Elegi abjectus esse in domo Dei mei, magis quàm habitare in tabernaculis peccatorum. Psal. 83.

16 Cum præcepto divino mandatum sit omnibus, quibus animarum cura commissæ est, oves suas agnoscere, pro his sacrificium offerre, verbique divini prædicatione, Sacramentorum administratione, ac bonorum omnium operum exemplo pascere, pauperum aliarumque miserabilium personarum curam paternam gerere. Concit. Trid. Sess. 23. cap. 1 de Reform.

17 Nemo securè apparet, nisi qui libenter latet. Nemo securè loquitur, nisi qui libenter tacet. Thom. a Kempis lib. 1. de Imit. c. 20.

18 Jesus Christus est Codex apertus, in quo legendo, et meditando, universa virtutum disciplina discitur. Laurent. Justin. lit. de humilit. c. 21.

19 Fugit Moïses à facie regis Pharaonis ne cum aula regia inquinaret, ne irretiret potentia fuga illa erat trames innocentiae, virtutis via, pietatis assumptio. Ambros. lib. de fuga sæculi cap. 4.

20 Erant sicut oves non habentes pastorem. Matth. 9.

21 Qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur : præterit enim figura hujus mundi. 7.

22 Magna laus, laudari à laudato viro. Cicero, lib. 5. Epist. 12.

23 Adjicit laudum dignitati honor laudantis. Mamertin, in Panegyri. Julian. i

24 Unum erat propter quod in hac vitâ aliquantulum immorari cupiebam ; cumulatius hoc mihi Deus præstitit ; quid igitur adhuc hæc facio ? August., lib. 9 Confess., cap. 10.

25 Spiritus Domini super me, evangelizare pauperibus misit me, sanare contritos corde, ut consolarer omnes lugentes. Isa. 61. Luc. 4.

26 Ego vermis et non homo. Psal. 21.

27

Probatio dilectionis, exhibitio est operis. Greg.

28 Perdam sapientiam sapientium, et prudentiam prudentium reprobabo. I, Cor. 1,

29 Ubi enim sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum. Matth., 18.

30 Sine probatione aurum non perficitur. Joan. Climac. grad. 4.

- 31 Quoniam abundabit iniquitas, refrigescet charitas. Matth., 24.
- 32 Omnia possum in eo qui me confortat. Philipp. 4.
- 33 Ego dixi, dii estis, etc.
- 34 Vos autem sicut homines moriemini, etc. Psal. 81.
- 35 Prædicamus Christum crucifixum Del virtutem, et Del sapientiam. 1. Cor. 4.
- 36 Ecce Satan expetivit vos, ut cribraret sicut triticum. Luc. 22.
- 37 Pax est tranquillitas ordinis. August. lib. de ord.
- 38 Vera justitia compassionem habet, non dedignantem. Gregor. Hom. 34 in Evang.
- 39 Quæ à Deo sunt, ordinata sunt. Ad Rom. 15.
- 40 Ordo dux ad Deum. Aug. lib. de ord. cap. 1.
- 41 Terribilis ut castrorum acies ordinata. Cantacor. 6.
- 42 Venite seorsum in desertum locum, et requiescite. Marc. 6.
- 43 Finem accipiat peccatum et deleatur iniquitas et adducatur justitia sempiterna. Dan. e. 9.
- 44 Iste homo cœpit ædificare, et non potuit consummare. Luc., cap. 14.
- 45
Quomodo obscuratum est anrum, mutatus est color optimus, dispersi sunt lapides
sanctuarii in capite omnium platearum. Thren., cap. 4.
- 46 Virtus de illo exibat, et sanabat omnes. Luc, 12.
- 47 Sess. 23, cap. 18, de Reformat.
- 48 M. Bourdoise, prêtre de la communauté de Saint-Nicolas du Chardonnet, à Paris.
- 49 M. Chomel, vicaire-général et official de M. l'évêque de Saint-Flour.

Vie de S. Vincent de Paul, instituteur et premier supérieur général de la Congrégation de la mission : nouvelle édition publiée par la société de Saint Vincent de Paul... précédée d'une notice sur l'état actuel des oeuvres...

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65597608>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou

OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr